

**ÉTUDE DES HABILITÉS PRAGMATIQUES
CHEZ DES ENFANTS PRESENTANT UNE
SYMPTOMATOLOGIE BÈGUE :
APPROCHE THÉORIQUE, DESCRIPTIVE
ET THERAPEUTIQUE**

Mémoire pour l'Obtention du Diplôme de Capacité d'Orthophoniste
présenté par Caroline Rajalu, née le 19 décembre 1984
Année universitaire 2013 – 2014

Présidente du jury : Mme Chantal Balthazard
Enseignante, chargée de cours
Unité d'enseignement n° 1.3.1.

Directrice du mémoire : Mme Anne Croll
Maître de Conférence en Sciences du Langage
Université de Nantes

Membre du jury : Mme Joëlle Duprès-Renoux
Orthophoniste en cabinet libéral

« Par délibération du Conseil en date du 7 mars 1962, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation. »

REMERCIEMENTS

Dix années ont passé depuis la remise du diplôme du baccalauréat, celui qui ouvre «La voie». La mienne n'a jamais été toute tracée, et la vie n'a pas été de tout repos, ni pour moi, ni pour les miens. Combien de chemins faut-il emprunter pour se rencontrer soi-même? Que m'importe aujourd'hui puisque l'essentiel est là: une porte qui s'ouvre sur un nouveau départ, professionnel cette fois.

Mes remerciements vont d'abord à Mme Anne Croll pour l'exigence, le soutien et la grande patience qu'elle m'a accordés pendant ce long voyage au cœur de la pragmatique.

Je remercie mes Maîtres de stage de quatrième année : Mmes Joëlle Duprès-Renoux, Marie-Luce Labrosse et Frédérique Ferey, qui m'ont transmis chacune à leur manière, des savoirs et des convictions dépassant le cadre strictement professionnel.

Merci également à Mme Balthazard d'avoir accepté d'être Présidente du jury.

Et merci aux patients d'être patients face à nos incertitudes.

Je remercie également de tout mon cœur ceux qui m'ont donné des petits et des grands coups de mains pour m'aider à conjuguer au mieux ma vie d'étudiante et celle de jeune maman.

À Gérard Bory, qui m'a donné confiance dans cette voie-là. À Brendan, dont les talents d'informaticien n'ont égale que son amitié, si précieuse. À mes parents qui m'ont laissée libre de faire mes propres choix. À Michelle, pour ses relectures et ses moelleux au chocolat. À Jean-François Dezamy pour ses piqûres d'encouragements et son dévouement sans limite. À Manie pour sa clairvoyance.

À François et ma fille Lily, qui mettent tant de soleil dans ma vie.

« Entre
Ce que je pense
Ce que je veux dire
Ce que je crois dire
Ce que dis
Ce que vous voulez entendre
Ce que vous entendez
Ce que vous avez envie de comprendre
Ce que vous croyez comprendre
Ce que vous comprenez

Il y a au moins dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer
Mais essayons quand même... »

Bernard Werber¹

1 WERBER, B. (2000), *L'encyclopédie du savoir relatif et absolu*. Albin Michel. Paris.

Sommaire

I Introduction générale.....	7
II Partie théorique.....	14
II.A Le bégaiement, du symptôme au sujet.....	14
1 Introduction.....	14
2 Regard de l'autre sur le bégaiement.....	14
3 Le bégaiement vécu de l'intérieur.....	26
4 Impact de cette vision globale sur les plans clinique et éthique.....	31
II.B État des lieux du bégaiement comme trouble de la communication: perspective cognitive et comportementale.....	37
1 Introduction.....	37
2 Définition et évolution du concept de communication.....	37
3 Le processus d'enracinement du trouble chez l'enfant qui bégaie.....	41
4 Le symptôme constitué chez l'adulte qui bégaie.....	46
II.C Interface entre les composantes de la pragmatique et les approches cognitives et comportementales proposées auprès des personnes qui bégaient.....	50
1 Introduction.....	50
2 Définitions et concepts généraux de la pragmatique.....	51
3 Présentation des différents concepts pragmatiques et des difficultés auxquelles ils peuvent être associés chez le sujet adulte qui bégaie.....	52
II.D Conclusion de la partie théorique.....	92
III Questionnement initial, objectifs du mémoire et choix méthodologiques.....	94
III.A Présentation générale de notre étude clinique.....	94
1 Évolution du projet d'étude.....	94
2 Le titre du mémoire.....	97
3 Objectifs du mémoire.....	98
4 Problématiques générales.....	98
5 Formulation d'hypothèses de recherche.....	99
III.B Choix méthodologiques initiaux.....	102
1 Le choix d'une étude de cas.....	102
2 Le choix du jeu à dominante verbale comme cadre d'analyse.....	103
3 Le choix du cadre d'observation.....	108
4 La population d'étude.....	109
5 La sélection des trois corpus.....	109
IV Partie pratique.....	111
IV.A Matériels et méthode d'élaboration de la grille d'analyse clinique.....	111
1 Présentation des travaux de recherche sur lesquels s'appuie notre étude.....	111
2 La grille procédurale : une démarche d'analyse en trois étapes.....	114
3 Étape 1 : transcription et codage du corpus de référence.....	115
4 Étape 2 : classification fonctionnalité / dysfonctionnalité des actes langagiers produits... ..	175
5 Grille synthétique de répertorisation et d'analyse de l'ensemble des actes langagiers produits par le sujet.....	216
6 Étape 3 : Analyse globale des dysfonctionnalités objectivées.....	223
IV.B Illustrations cliniques.....	238
1 Structuration de notre démarche d'analyse des résultats pour chaque cas clinique étudié.....	238
2 Étude du profil communicationnel de B.....	245
3 Étude du profil communicationnel de P.....	260

4 Étude du profil communicationnel de P.-A.....	281
IV.C Essai de généralisation des résultats obtenus.....	297
1 Introduction.....	297
2 Méthodologie.....	298
3 Description synthétique des marqueurs d'altération pragmatique affectant le domaine « V et/ou NV » (contexte).....	299
4 Description synthétique des marqueurs d'altération pragmatique affectant le domaine « V+ PV ; V+NV » (domaine expressif et phatique).....	302
5 Description synthétique des marqueurs d'altération pragmatique affectant le domaine «V+PV+NV» (domaine conatif et régie de l'échange).....	305
IV.D Discussion générale.....	308
1 Analyse critique des choix méthodologiques initiaux.....	308
2 Intérêts et limites de notre grille d'analyse comme outil de repérage et d'évaluation quantitative et qualitative des actes langagiers.....	313
3 Quid de notre essai de généralisation des résultats ?.....	320
4 Synthèse personnelle.....	322
V Questionnement éthique et clinique inhérent à une approche pragmatique des bégaiements.....	324
V.A Introduction.....	324
V.B Une étude spécifique des habiletés pragmatiques chez des enfants présentant une symptomatologie bègue est-elle possible ?.....	324
V.C Quid de l'intrication théorique et clinique des aspects structuraux et fonctionnels du langage dans le cadre d'une approche pragmatique des bégaiements ?.....	327
V.D L'altération de la communication non-verbale chez l'enfant qui bégaie : un processus secondaire ou développemental ?.....	329
V.E La synchronisation interactionnelle : une explication pragmatique des mécanismes de masquage du bégaiement ?.....	330
VI Conclusion générale.....	333
VII Bibliographie.....	337
VII.A Ouvrages.....	337
VII.B Articles.....	340
VII.C Mémoires.....	342
VII.D Supports multimédias.....	343
VII.E Autres références.....	343

I Introduction générale

Les approches thérapeutiques actuelles s'appuient aujourd'hui largement sur les apports théoriques et cliniques qui découlent de l'émergence de la pragmatique en France. Car loin de constituer un domaine unifié, cette discipline qui s'apparente plutôt à un champ d'étude ouvert et satellite permet d'envisager différemment les problématiques posées par les pathologies du langage et de la communication, et d'apporter de nouvelles pistes de recherche et de soin en orthophonie.

Sur le plan théorique d'abord, la place de la pragmatique vis-à-vis des autres domaines linguistiques est discutée. Communément définie comme l'étude des signes dans leur rapport avec leurs utilisateurs, elle se positionne dans la trilogie de Morris¹ (1955) comme l'un des trois modes d'appréhension du langage à côté de la syntaxe qui concerne les relations entre les signes, et de la sémantique qui traite du rapport des signes avec le monde. Envisageant le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social, la pragmatique suppose la prise en compte de ce que les interlocuteurs font avec les signes, au-delà du fait de transmettre un simple message codé linguistiquement. Dans une approche plus radicale, Bernicot appréhende la pragmatique – dont le nom vient du grec « pragma », « praxis » qui signifie action – non plus comme un élément isolé et annexe du langage humain mais comme « la branche aboutissante de l'ensemble des éléments linguistiques qui le composent ». Parmi les différents travaux consacrés à ce cadre d'analyse et à son application, nous nous appuyons essentiellement sur la théorie des actes de langage, laquelle s'inscrit dans un courant d'ordre cognitif et interprétatif, et comporte deux versants complémentaires, celui des actes pris isolément les uns les autres, et celui qui les inscrit dans l'objet conversationnel. Le premier versant résulte des recherches effectuées par Austin et Searle² et repose sur l'idée d'une communication humaine intentionnelle et non exclusivement explicite. L'idée d'un langage verbal véhiculant un message transparent laisse place à une dimension plus complexe où l'essentiel du « dit » se trouve en réalité du côté de la contextualisation et de l'analyse des signes non-verbaux. Le second versant renvoie au modèle interactionniste, lequel reprend la notion d'acte de langage tout en l'inscrivant dans le cadre d'une co-construction dialogale entre les deux partenaires de l'échange. Des présupposés de ce modèle découlent une conception du sujet comme acteur capable « d'agir sur » l'Autre autant que « d'être agi » au cours d'une interaction verbale. Selon cette approche, initiée par la linguiste Kerbrat-Orecchioni, la langue est conçue comme un

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

2 In SARFATI, G.-E., *Précis de pragmatique*, Paris : Nathan Université (coll. 128), 2002.

outil d'inter-communication et d'influence réciproque, tandis que la scène énonciative est envisagée comme « espace co-interlocutoire »¹ où se construisent les univers de référence, et où se dessinent les types de relation que les individus entretiennent entre eux.

Récemment, ces données théoriques qui constituent le fondement même de la pragmatique ont fait l'objet d'une relecture initiée par les psychologues qui se questionnent sur les spécificités de la communication humaine. La volonté de différencier les notions de « compétence », de « performance » et d'« habileté » pragmatique constituent les enjeux de ces travaux de recherche. Cette distinction terminologique dépasse la simple précaution de langage pour venir participer au projet même de notre étude.

Ainsi, en réponse aux nombreuses interrogations que suscitent le diagnostic et la prise en charge des troubles dits « communicatifs », certains chercheurs comme Adams² (2002) ont essayé de mettre en évidence les différents stades d'évolution permettant à l'enfant d'acquérir et d'actualiser en contexte « un ensemble de stratégies utilisées par l'enfant pour structurer son action sociale, pour contrôler et réaliser son activité communicative ».³ (Bernicot). En 1996, Hupet⁴ décrit la compétence pragmatique comme une compétence communicative différenciée de la compétence linguistique. Cette dernière est davantage assimilée à la maîtrise du code de la langue et à l'ensemble de ses paramètres phonologiques, sémantiques, lexicaux et syntaxiques qui sont mieux connus des chercheurs et des cliniciens et concernent un cadre d'analyse nettement plus normé et structuré. Il la définit en ces termes : il s'agit de la « capacité d'un individu à effectuer des choix contextuellement appropriés de contenu, de forme et de fonction. [Elle] implique à la fois la maîtrise d'habiletés spécifiques (liées aux compétences proprement conversationnelles) et la maîtrise des habiletés cognitives générales (relatives au traitement de l'information, au calcul d'inférences, la capacité à intégrer plusieurs sources d'information, la capacité à adopter la perspective d'autrui...) ». G. De Weck⁵ rappelle combien cette double composante de la compétence pragmatique complique non seulement l'analyse de son développement chez l'enfant normal mais

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

2 In DARDIER Virginie. *Pragmatique et pathologies : comment étudier les troubles de l'usage du langage*. Collection Amphi Psychologie. Edition Paris Bréal. 2004.

3 BERNICOT Josie. *Les actes de langage chez l'enfant*. Édition. Paris: PUF. 1992.

4 In HUPET M. *Troubles de la compétence pragmatique : troubles spécifiques ou dérivés ?* In DE WECK Geneviève. *Troubles du développement du langage : perspectives pragmatiques et discursives*. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé.1996.

5 DE WECK Geneviève. *Troubles du développement du langage : perspectives pragmatiques et discursives*. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé.1996.

aussi l'étude de ses dysfonctionnements en cas de pathologie langagière au sens large du terme.

En 1965, Noam Chomsky¹ procède à une réinterprétation de l'opposition saussurienne de la langue et de la parole à travers la différenciation des notions de compétence et de performance langagières. La première correspond à une connaissance implicite de la langue et de ses usages, tandis que la seconde a trait à l'utilisation réelle que le sujet en fait, en fonction du contexte et des caractéristiques qui lui sont propres. L'application de ce concept à l'étude des performances communicatives permet d'en rappeler le caractère complexe, variable et évolutif. La plupart des compétences de base sont en effet déjà mises en place avant l'âge de cinq ans comme les intentions communicatives pré linguistiques (12 mois), le maintien de la thématique conversationnelle avec un sujet adulte (2 ans), l'adaptation du type de discours en fonction de l'interlocuteur (2 ans), l'alternance des tours de parole (stabilisée vers 3 ans), et l'usage de divers actes de langage. Toutefois, certaines, plus globales et subjectives, se développent lorsque le sujet grandit et qu'il s'essaye progressivement à des échanges de plus en plus nombreux avec des interlocuteurs différents. Il s'agit de la pertinence et l'efficacité dans la communication ainsi que l'ensemble des habiletés discursives et méta-pragmatiques qui se mettent en place à partir d'une dizaine d'années mais peuvent se complexifier jusqu'à l'âge adulte et même après.

À l'instar de certains linguistes, nous réservons le terme «habileté» pour parler des performances pragmatiques étudiées auprès d'une population infantile. Les nombreux arguments théoriques qui justifient ce choix sont de surcroît renforcés par l'application de ces concepts dans le champ thérapeutique.

En premier lieu, l'absence de norme stricte en matière d'acquisition des capacités pragmatiques empêche chercheurs et orthophonistes d'aborder ces dernières de façon trop rigoriste en se référant à des stades développementaux très délimités, dont les étapes se succéderaient dans un ordre immuable et constant. En effet, certains auteurs contestent l'idée piagétienne selon laquelle la compétence précéderait systématiquement la performance au niveau pragmatique : cet axe univoque réduit de fait le rôle fondamental joué par l'entourage dans les premières expériences communicatives, lesquelles vont initier et structurer les compétences de base du sujet. Précisément, il est parfois difficile de distinguer, dans l'ensemble des difficultés communicatives perçues chez certains jeunes patients, ce qui relève des aptitudes initiales et ce qui est relatif à leur actualisation

1 CHOMSKY Noam. *Aspect de la théorie syntaxique*. Paris. Editions du Seuil. 1971.

en contexte à un âge plus avancé. De plus, le concept même de pragmatique n'étant pas restrictif, il convient d'envisager les aspects pathologiques pouvant s'y rattacher de façon globale, en tenant compte des dimensions cognitives, affectives et langagières avec lesquelles ces compétences entrent en interaction. Enfin, rappelons que les enfants sont par nature des êtres en pleine évolution qui n'ont pas encore acquis et/ou mis en œuvre l'ensemble de leurs capacités communicatives, lesquelles n'auront de cesse de s'enrichir et de se diversifier tout au long de sa vie. En ce sens, les troubles observés sur le plan pragmatique doivent donc être relativisés au vu de cette adaptation sociale progressive et de l'histoire personnelle de chacun. La notion d'habileté nous semble donc plus appropriée pour rendre compte de cette nature multidimensionnelle caractérisant l'utilisation du langage en contexte interactif.

Dans le cadre des approches cognitiviste-comportementales actuellement en vigueur en France et aux États-Unis, un consensus est actuellement établi sur la nature du bégaiement, puisqu'il est reconnu à part entière comme un trouble de la communication. Toutefois, il existe peu de recherches consacrées à l'étude des habiletés pragmatiques auprès de la patientèle présentant ce type de trouble. À cela s'ajoute la rareté des investigations cliniques réalisées, qui se limitent souvent à une approche globale et intuitive des dysfonctionnements observés. Précisément, si le cadre thérapeutique d'un cabinet d'orthophonie tend à favoriser l'observation, la reconnaissance et l'exercice de ces habiletés affectées chez les sujets de tous âges, force est de constater qu'une analyse très précise et personnalisée de ces mêmes habiletés est rarement effectuée au cours d'une prise en charge, notamment lorsqu'il s'agit d'enfants.

Cette recherche approfondie se justifie pourtant à différents niveaux.

Sur le plan théorique d'abord, la description actuelle des mécanismes du bégaiement rend pertinente l'analyse des habiletés pragmatiques des sujets qui bégaiement à partir de l'âge scolaire, comme nous souhaitons le proposer dans notre étude. Notre expérience de stagiaire auprès d'une thérapeute formée au bégaiement ainsi que l'ensemble des lectures effectuées au cours de cette année nous permettent en effet d'observer que la majorité des orthophonistes en France semblent aborder le bégaiement comme un processus d'altération des « habiletés sociales de communication »¹. Caractérisé notamment par l'enracinement progressif d'un ensemble d'attitudes communicatives handicapantes qui affectent les aspects verbaux, paraverbaux et non-verbaux du langage, ce processus serait engagé, pour une majorité de patients, dès l'âge de cinq ans environ, lorsque l'enfant prend conscience de certaines difficultés de parole qu'il cherche à compenser et à

1 SIMON, A.-M. (2006). *Bégaiement et pression temporelle*, in *Enfance et Psy* (site APB)

dissimuler à l'aide de comportements d'effort inadaptés. Au fur et à mesure des expériences négatives vécues lors des interactions verbales, le sujet renoncerait au plaisir des échanges, renoncement qui n'aurait d'égale que le préjudice porté à son épanouissement social et personnel. À la faveur des témoignages de patients, le « symptôme-bégaiement » est alors représenté classiquement comme un « iceberg »¹ contenant une partie émergée, celle des bégayages qui sont des troubles visibles et audibles, et une autre, immergée, qui est relative à la souffrance cachée et intériorisée au cours des années de gêne et de frustration. Avec le temps, ces deux parties se cristalliseraient pour ne former qu'un seul bloc, indissociable.

Si les mécanismes généraux qui caractérisent l'enkystement du bégaiement sont mieux connus qu'auparavant, les analyses pragmatiques individualisées permettent toutefois d'interroger les étapes logiques de ce processus d'altération au vu des biographies réelles des personnes concernées. C'est pourquoi notre étude privilégie les outils d'observation qui découlent de cette théorie linguistique. Précisément, chez les enfants, le processus évolutif qui caractérise le développement du langage sur le plan fonctionnel demeure inachevé, si tant est qu'il puisse être achevé, étant donné la fluctuation des troubles, leur variabilité et leur possible rémission. De ce fait, quelles correspondances peut-on établir entre les difficultés pragmatiques observées chez les patients adultes, dont les symptômes visibles et cachés se sont cristallisés au point de former une entité indissociable, et celles qui affectent les jeunes patients? Dans le cadre d'une approche thérapeutique, les enfants ne peuvent en effet être considérés comme des « petits adultes qui bégaiement » mais plutôt comme des objets d'étude à part entière qui nécessitent un regard et une attention spécifiques (« objet » étant bien-sûr pris au sens large du terme). Par ailleurs, face à la mixité des tableaux cliniques rencontrés en orthophonie, l'analyse pragmatique des habiletés pragmatiques des enfants qui bégaiement permet d'affiner l'identification et la différenciation des symptômes. À la complexité des troubles pouvant toucher les jeunes patients dans leur communication s'ajoute en effet la difficulté d'identifier précisément ceux qui sont l'expression d'un bégaiement et ceux qui sont la manifestation d'un autre trouble. Enfin, la variabilité des symptômes « visibles » et « cachés » d'un bégaiement alliée à la subjectivité dont ils font l'objet de la part du thérapeute comme du patient, nous poussent à réinterroger les résultats des travaux réalisés par la linguiste et orthophoniste Aminah Bensalah² dans les années 80. Ces derniers ont permis de mettre à jour certains dysfonctionnements observés aux niveaux phonétique et métalinguistique qu'elle considère comme spécifiques du bégaiement. Pour autant, cette exploration

1 SIMON, A.-M., *Paroles de parents. Prévention du bégaiement et des risques de chronicisation*, 1999.

2 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997.

demande à être approfondie et réactualisée à la lumière des nouvelles formes symptomatiques aujourd'hui abordées par les thérapeutes.

D'autres questionnements plus généraux nous invitent à proposer un sujet de mémoire portant sur l'étude des habiletés pragmatiques auprès d'enfants dans le cadre d'un trouble de la communication tel que le bégaiement. Qu'en est-il en effet des difficultés communicatives subsistant au-delà d'une prise en charge et ce, malgré une fluence verbale apparemment « normalisée »? Et comment objectiver les éventuels troubles pragmatiques qui touchent des enfants présentant certaines facettes d'un bégaiement mais dont le diagnostic demeure incertain? Quelles observations précises permettent aux orthophonistes de diagnostiquer le bégaiement en tant que tel chez des jeunes patients? Comment aborder le bégaiement et ses manifestations avec un regard neuf, en évitant de définir la personne, qui plus est un enfant, par ce qui le fait, a priori, souffrir? Ces différentes interrogations auxquelles se confrontent quotidiennement les orthophonistes justifient la précaution de langage employée dans notre sujet d'étude. En effet, nous souhaitons privilégier l'expression « symptomatologie bègue » plutôt que simplement « bègue », afin de laisser un doute constructif, doute qui fonde par ailleurs toute recherche d'ordre scientifique.

Ce questionnement initial nous amène donc à élaborer notre recherche selon une triple perspective : théorique, descriptive et pratique. Dans notre mémoire, nous n'opposons pas ces trois domaines, au contraire. Précisément, notre étude tend à mettre en interaction une approche à la fois théorique, questionnant alors le modèle par lequel le bégaiement est considéré comme un trouble de la communication auprès d'une jeune patientèle; descriptive, puisque nous effectuons une recherche scientifique avec des choix méthodologiques propres à notre questionnement, et pratique, dans la mesure où nous réalisons une analyse qualitative, notamment à travers trois études de cas débouchant sur certaines pistes thérapeutiques, et la recherche de marqueurs cliniques communs permettant d'illustrer d'une façon plus générale les troubles pragmatiques qui sont pris en compte dans le diagnostic de bégaiement.

Concrètement, notre projet de mémoire consiste à explorer et tenter d'objectiver les troubles pragmatiques observés chez des enfants qui présentent une symptomatologie clinique apparentée au bégaiement.

Dans une première partie, nous présenterons d'abord les différentes connaissances théoriques du bégaiement selon une approche évolutive et globale, décrivant les mécanismes généraux de structuration du trouble ainsi que l'ensemble des implications cliniques et éthiques induits par cette

vision du trouble. Puis, nous proposerons une théorie linguistique, basée sur les observations effectuées auprès des sujets adultes qui bégaiement et correspondant aux pratiques orthophoniques actuelles telles qu'elles sont abordées par la plupart des orthophonistes français. Une seconde partie, intitulée « Questionnement initial, objectifs du mémoire et choix méthodologiques » nous permettra de déployer notre démarche de recherche tout en respectant d'un point de vue éthique le patient dans sa globalité. Un troisième volet de notre travail consistera en la conception et l'application d'une grille procédurale (terme appartenant au champ de la psychologie cognitive) inspirée de différents outils linguistiques tels que la G.E.C.CO¹ (Rousseau, 2006), les travaux de Cosnier ou encore ceux présentés par la chercheur en linguistique A.Croll². Sur le plan méthodologique, l'élaboration de cette grille sera ajustée au cadre situationnel que nous avons choisi de privilégier dans notre étude : celui du jeu à dominante verbale, puisque ce dernier permet de créer un espace de confiance propice aux échanges verbaux individualisés entre un enfant-novice et l'orthophoniste-expert au niveau langagier. Cette démarche d'analyse conduira à la création d'une seconde grille de synthèse, regroupant l'ensemble des observables utilisés (c'est-à-dire une sélection d'actes langagiers verbaux paraverbaux et non-verbaux prédéfinis) et permettant d'établir un «profil communicationnel» personnalisé (Croll³, 1993) proposé sous forme de graphiques, afin d'apporter des éléments concrets à la démarche thérapeutique de l'orthophoniste. Afin d'illustrer notre propos et contribuer, si possible à une approche pragmatique des bégaiements, nous chercherons, à la suite de ces analyses individualisées, à faire ressortir certains marqueurs cliniques témoignant, de façon plus générale, de la perte d'appétence du sujet à communiquer et de troubles pragmatiques spécifiques au bégaiement. Puis, dans le but de prendre du recul par rapport au travail effectué et d'interpréter les données recueillies sous un angle différent, nous proposerons une discussion générale des résultats obtenus et des difficultés rencontrées au cours de notre recherche. Enfin, nous présenterons un ensemble d'hypothèses cliniques et des questionnements inhérents à cette approche pragmatique des bégaiements.

1 ROUSSEAU, T., *Grille d'évaluation des capacités de communication (G.E.C.CO)*, CD-ROM. 2006.

2 CROLL, A. (travail en cours). *Outils linguistiques pour l'évaluation des performances pragmatiques et discursives de sujets bègues en situation de communication*. Mémoire Habilitation à Diriger des Recherches.

3 CHABROL, C. (1993). *Débats médiatiques: stratégies à oublier*. Revue de Psychologie française

II Partie théorique

II.A Le bégaiement, du symptôme au sujet

1 Introduction

Longtemps envisagé sous son seul aspect moteur, le bégaiement est aujourd'hui considéré et défini comme un véritable trouble de la communication.

Dans cette partie, nous allons montrer que cette vision élargie du bégaiement et de ses mécanismes résulte d'un cheminement à la fois personnel et sociétal, lequel a servi de fondement et de direction aux approches orthophoniques actuelles.

Un premier axe de réflexion retrace donc l'évolution du regard porté sur le bégaiement, et montre comment cette vision d'abord extérieure au trouble va peu à peu laisser place à une plus grande considération des ressentis des personnes qui bégaiement. Dans cette perspective, la représentation de « l'iceberg-bégaiement »¹ (J. Sheehan) résulte de la prise en compte de critères à la fois objectifs et subjectifs qui concernent autant le patient que le thérapeute, chacun en tant que locuteur et interlocuteur de l'échange verbal. Il s'agit alors d'aborder l'impact de ce changement de regard sur les plans diagnostique et thérapeutique, ainsi que certaines interrogations cliniques et éthiques qui sont à la base même de notre recherche.

2 Regard de l'autre sur le bégaiement

2.1 Perspective historico-culturelle

Le bégaiement comporte une identité historico-culturelle particulière : ainsi l'étymologie du terme « bègue » renvoie à l'aspect strictement sensoriel du trouble : il s'est constitué à partir du néerlandais « begen » (bavarder), utilisé également pour qualifier le cri de la chèvre qui « béguète »². Assimilé aux autres problèmes d'élocution après l'Antiquité, le bégaiement se

1 In DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. (2010). *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

2 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002.

distingue désormais des pathologies langagières pour intégrer la vaste classe des troubles de la communication.

Les avancées médicales et paramédicales, ainsi que l'ouverture à d'autres domaines de connaissances (telles que la psychanalyse) ont permis de passer progressivement de propositions thérapeutiques axées sur l'organe phonatoire à une approche plus globale de la symptomatologie du bégaiement.

2.2 Une multiplicité de définitions

Actuellement, de nombreuses incertitudes demeurent quant à la nature véritable du bégaiement : selon le point de vue, il s'agit tantôt d'une véritable « pathologie » au sens médical du terme, tantôt d'un « symptôme » cachant une réalité plus complexe, qui renvoie au sujet lui-même. Les multiples définitions visant à décrire ce trouble reflètent bien cette ambivalence et viennent témoigner d'un certain cheminement d'ordre sociétal.

Les premières définitions du bégaiement sont plutôt d'ordre descriptif et insistent sur les aspects répétitifs et spasmodiques du trouble. De plus, seuls les points de vue de l'interlocuteur qui ne bégaie pas semblent pris en compte, au détriment des ressentis propres au sujet concerné. Ce n'est que récemment que le bégaiement est défini, selon une approche plus interactionniste, comme un trouble global de la communication. L'évolution de cette représentation du trouble se répercute notamment sur la pratique clinique. Selon leur formation et leur sensibilité, les orthophonistes vont en effet privilégier telle ou telle terminologie et donc prendre position en faveur de l'approche thérapeutique qui en découle.

Nous relevons ici certaines de ces définitions en partant donc d'une vision plutôt symptomatique du trouble pour parvenir à une approche plus globale qui prend en compte sa dimension psychologique et pragmatique :

2.2.1 La Classification Internationale des Maladies, version 10

La CIM 10 intègre le bégaiement au chapitre des « Troubles mentaux et du comportement », précisément dans le groupe des « Troubles du comportement et des troubles émotionnels » apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence.

Il est codé F98.5 avec cette description : « Le bégaiement est caractérisé par des répétitions ou des prolongations fréquentes de sons ou de syllabes ou de mots, ou par des hésitations ou des pauses fréquentes perturbant la fluence verbale. On ne parlera de troubles que si l'intensité de la

perturbation gêne de façon marquée la fluence verbale »¹.

2.2.2 Le DSM-IV (Diagnostic and Statistical Manual – Revision 4)

Le DSM-IV décrit le bégaiement comme « une perturbation de la fluence normale et de l'organisation temporelle du discours (anormale pour l'âge considéré) ». Il y est également précisé que le trouble « a des conséquences sur le niveau de réussite au cours de la vie scolaire et de la vie professionnelle, ainsi que sur les capacités de communication du sujet en société. »².

Le DSM-IV classe ainsi le bégaiement parmi les troubles de la communication, et intègre l'impact psychologique inhérent au « Vivre bègue »³.

2.2.3 M.-C. Monfrais-Pfauwadel

Le phoniatre M.-C. Monfrais-Pfauwadel définit le bégaiement comme « un trouble moteur de l'écoulement de la parole [qui] retentit secondairement sur les comportements de communication du sujet [...]. Il s'ensuit pour l'interlocuteur une désorganisation gênante de l'intelligibilité du discours. C'est un trouble de la globalité de la communication, qui ne se limite pas à son aspect le plus apparent de désordre de l'élocution. »⁴.

Cette définition aborde l'idée que le bégaiement se définit d'abord comme un trouble d'ordre pragmatique qui affecte non seulement la forme du message transmis mais aussi la situation d'interaction au sens large.

2.2.4 E. Vincent

L'orthophoniste E. Vincent précise en quoi le bégaiement est un trouble de la communication et non un simple défaut de langage. Plusieurs arguments vont en effet dans le sens:

- « *Pour bégayer, il faut être (au moins) deux.* Le bégaiement n'apparaît pas dans la parole solitaire, mais seulement lorsque l'on s'adresse à quelqu'un »⁵.

1 SCHARAPAN, H., *Les bégaiements masqués, comment lever le masque?*, 2012, Mémoire d'Orthophonie, Université de Strasbourg.

2 Association Américaine de Psychiatrie (APA). *DSM IV (Diagnostic and Statistical Manual – Revision 4)*. Traduction coordonnée par J-D Guelfi. 4ème Édition Masson. Paris. 2003.

3 SIMON, A.-M. (2008). *Rééducation du bégaiement*, in *Les approches thérapeutiques en orthophonie*, dirigé par Thierry Rousseau, Ortho Edition,

4 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000. p. 12.

5 VINCENT, E. *La parole désorchestrée*, coll. Editions Milan, Les essentiels Milan, 2004. p. 10.

- *Certaines personnes ne bégaiement pas quand elles lisent à voix haute, répondent au téléphone ou encore récitent un texte théâtral.*
- *Nul ne bégaiement en chantant puisqu'il s'agit davantage d'une communion que d'un véritable échange verbal.*
- *« L'interlocuteur ne perçoit pas de bégayages quand le sujet s'adresse à un animal familier ou à un bébé, dont il n'attend pas de retour et qui ne sont pas perçus comme juges de la parole. »¹*

Cette description explique que, contrairement à un trouble d'articulation, le bégaiement apparaît de façon spécifique lors des interactions de communication, lesquelles mettent en jeu de multiples paramètres langagiers, psychologiques et psychiques.

2.2.5 F. Le Huche

Le phoniatre aborde le bégaiement comme une « tentative dramatique de maîtrise dynamique et structurelle de l'acte de parole en réponse à la défaillance de la relation d'altérité lors de la parole implicatrice »².

Par ailleurs, il propose une vision tridimensionnelle de ce trouble qu'il décrit ainsi³ :

- « *L'étage supérieure* » dit symptomatique, c'est-à-dire celui qui est d'emblée perceptible à l'interlocuteur et que le locuteur bègue tend à dissimuler.
- « *L'étage intermédiaire* » des six malfaçons (ou distorsions) comportementales qui caractérisent les attitudes communicatives de la personne qui bégaiement.
- « *L'étage profond* » qui correspond à l'ensemble des ressentis du sujet bègue, lesquels restent le plus souvent cachés tout en constituant le véritable socle qui maintient debout le reste de l'édifice.

Cette description rend compte de troubles plus insidieux et invisibles aux yeux de l'interlocuteur, qui participent pourtant à la nature même du « symptôme-bégaiement »⁴.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons surtout aux étages supérieur et profond afin de proposer une vision globale de ce trouble.

1 VINCENT, E. *La parole désorchestrée*, coll. Editions Milan, Les essentiels Milan, 2004. p. 10

2 LE HUCHE François. *Le bégaiement : option guérison*. Edition Albin Michel. 2002.

3 Ibidem.

4 DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. (2010). *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

2.3 Facteurs prédisposants et précipitants

« La survenue d'un bégaiement ne peut pas être expliquée par une cause unique, mais par la conjonction d'un ensemble de facteurs prédisposants, précipitants et pérennisants. »¹. Nous reprendrons ici les deux premiers facteurs évoqués par A.-M. Simon en 1999.

2.3.1 Les facteurs qui prédisposent

Les études ont confirmé une prédisposition familiale au bégaiement. Selon E. Vincent, « le risque encouru par l'enfant est deux à trois fois plus grand lorsqu'un parent du premier degré bégaie, sans incidence quant à la sévérité du trouble »².

Des hypothèses quant à une prédisposition psychologique ont également été avancées du fait de l'identification à certains comportements présents dans l'entourage de l'enfant.

Toutefois, ces facteurs ne constituent pas une cause du bégaiement, mais seulement un « terrain de vulnérabilité »³, qui ne pourra donner lieu à un bégaiement que sous l'effet de conditions extérieures.

2.3.2 Les facteurs qui précipitent

2.3.2.a Les facteurs favorisants

Il s'agit de facteurs constitutionnels à l'enfant lui-même associés à d'autres liés à son environnement social⁴. Ils ne sont pas toujours présents mais apparaissent de façon récurrente au cours d'une anamnèse (entretien thérapeutique préalable à toute prise en charge).

➤ **Les facteurs constitutionnels** de l'enfant sont les suivants :

- *Une exigence excessive* de l'enfant envers lui-même. La volonté et le perfectionnisme sont des traits de caractère fréquemment retrouvés chez les personnes bègues.
- *Une immaturité motrice* ou un langage précoce. Ils créent un décalage entre les différents domaines de développement, qui peut favoriser l'apparition d'un bégaiement.
- *Le sentiment de ne pas être entendu* ou compris. L'enfant peut alors développer certaines

1 SIMON, A.-M., *Paroles de parents. Prévention du bégaiement et des risques de chronicisation*, 1999.

2 VINCENT, E. *La parole désorchestrée*, coll. Editions Milan, Les essentiels Milan, 2004.

3 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002

4 SIMON, A.-M., *Paroles de parents. Prévention du bégaiement et des risques de chronicisation*, 1999.

stratégies pour pallier cette difficulté, comme le fait de vouloir monopoliser la parole ou encore de se replier dans le silence.

➤ **Les facteurs liés à l'environnement** sont pour leur part :

- *Une pression temporelle importante* exercée au sein du cercle familial, et qui ne permet pas à l'enfant de se structurer psychiquement sur la base de repères rassurants.
- *Un langage parental non adapté* à l'enfant (vitesse et richesse excessives), qui constitue donc un modèle moins accessible.
- *Un niveau d'exigence en décalage* important avec les capacités de l'enfant. Cela concerne par exemple la propreté, la parole, la politesse.
- *Des difficultés relationnelles* dans la fratrie, à l'école.

2.3.2.b Les événements déclenchants

Il peut s'agir de tout événement créant un changement dans la vie quotidienne : un déménagement, la naissance d'un puîné, l'entrée à l'école, un décès.

Pour autant, «ces éléments déclencheurs n'en sont pas pour autant la cause – bien des enfants vivent des accidents sans pour autant devenir bègues : ils viennent révéler une tendance persistante sans laquelle ils n'auraient pas eu cet impact. »¹.

2.4 Une symptomatologie audible et visible variée

Le bégaiement est décrit comme un trouble altérant la fluence verbale. Starkweather en a décrit en 1983 les quatre dimensions² :

- *phonologique* d'abord (art de combiner les sons de la langue, en les exécutant justement et facilement) ;
- *syntactique* ensuite (art de concaténer les mots dans la logique de la langue utilisée) ;
- *sémantique* (art de trouver aisément le mot qui traduit le plus fidèlement la pensée) ;
- *pragmatique* (art d'utiliser la langue à bon escient et de façon justement appropriée au contexte

1 VINCENT, E. *La parole désorchestrée*, coll. Editions Milan, Les essentiels Milan, 2004. p. 15

2 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002.

social et affectif de la communication verbale en cours).

Certaines personnes qui bégaiement sont touchées dans les quatre dimensions de la fluence tandis que d'autres semblent atteintes de manière plus sélective. Cette variabilité inter individuelle complexifie le diagnostic de bégaiement.

Nous allons aborder en amont les dimensions phonologique et syntaxique de la fluence. Celles-ci correspondent à un ensemble de symptômes audibles et visibles, qui sont d'emblée perceptibles pour l'interlocuteur, et justifient l'idée de bégaiements dits « à découvert »¹. Nous présenterons également les troubles associés. Enfin, il s'agira de nuancer cette approche toute symptomatique des bégaiements.

2.4.1 Une altération de la fluence phonologique

Classiquement, la littérature distingue de fait trois grands types de bégaiements : les répétitions, les blocages et prolongations et les pauses dites « atypiques ». Ces troubles de parole sont parfois décrits comme « primaires »² dans la mesure où ils sont envisagés comme les premiers maillages du reste de la symptomatologie bégaiement.

2.4.1.a Les répétitions

Parfois considérées comme le nœud initial du bégaiement, les répétitions sont les accidents de parole les plus fréquents. Il s'agit de la reproduction par excès d'un son, d'une syllabe, d'un mot ou d'un segment de phrase déjà énoncé. Selon Van Hout et Estienne³, elles sont liées à la difficulté d'ajuster les mouvements articulatoires, ce qui empêche la production de phonèmes en temps voulu.

Certains critères généraux permettent de distinguer des répétitions « typiques » d'un bégaiement de celles qui sont propres à des accidents de parole usuels :

- *Leur nombre élevé* : les répétitions sont présentes chez tout locuteur, mais celles du sujet bégaiement sont plus nombreuses et viennent perturber significativement le rythme du discours.
- *Le type d'unité linguistique qu'elles affectent* : les répétitions des personnes qui bégaiement concernent des éléments courts du discours (phonèmes, syllabes). Elles ne sont donc pas porteuses de sens et obligent l'interlocuteur à effectuer « un surcroît de travail de reconstruction

1 DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. (2010). *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

2 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002.

3 Ibidem.

mentale pour comprendre ce que le locuteur pouvait bien vouloir dire ».

- *Leur lieu d'apparition au cours d'un énoncé* : les répétitions surviennent principalement en début de phrase chez les sujets qui bégaiement, et ne sont pas émises pour faciliter l'inter-compréhension du message transmis.

2.4.1.b Les pauses remplies

Selon Van Hout et Estienne, on oppose classiquement les pauses actives et celles, dites passives, qui seraient propres aux personnes qui bégaiement.¹

Chez le locuteur qui ne bégaiement pas, les pauses permettent une mise en relief des unités de sens. Elles laissent également au locuteur le temps de réfléchir à ce qui vient d'être dit et d'anticiper ce qui va suivre, d'élaborer son discours.

Chez le sujet bègue, on observe des pauses de durée anormale, survenant au sein des unités de sens et affectant l'intelligibilité du discours. Alors qu'il élabore son discours, il continue de vocaliser mais à vide. Il s'agit donc de pauses « passives » ou encore « asémantiques » qui ne sont pas produites de façon volontaire.

Elles seraient liées à :

- *une difficulté de coordination des organes phonatoires* pour la production d'un phonème ;
- *la mise en place de dispositifs d'évitement verbaux* (cf. Les symptômes secondaires);
- *une perte du fil de la pensée* fréquemment décrite chez les locuteurs qui bégaiement ;
- *une difficulté à gérer les moments de silence* lors de la prise de parole. Ces silences, pourtant nécessaires à l'inter-compréhension entre les deux interlocuteurs, sont donc comblés par des interjections, des mots de remplissage ou encore des remarques parenthétiques. Il s'agit alors de pauses dites « remplies ».

2.4.1.c Les blocages et les prolongations

Toujours selon Van Hout et Estienne², les blocages, également appelés « attaques dures », résultent de la fixation d'un mouvement articulatoire d'occlusion, empêchant tout passage d'air. Ils prédominent souvent en début d'émission mais, avec le bégaiement avancé, ils peuvent également

1 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002.

2 Ibidem

survenir à l'intérieur des mots. D'autre part, les blocages sont considérés par certains auteurs comme des signes d'opposition au bégaiement : ils sont souvent perçus comme résultants de la volonté d'esquiver les répétitions. Dans ce cas, leur présence constitue un critère de sévérité car ils montrent une volonté de contrôle de la parole. Ils sont considérés comme secondaires au trouble. Mais pour d'autres auteurs, la possibilité de voir les blocages apparaître conjointement aux répétitions chez certains enfants, prouverait qu'il s'agit, au contraire de signes primaires intrinsèques au bégaiement.

Plusieurs types de blocages peuvent être rencontrés :

- *Les blocages en posture phonatoire et les prolongations*

Pendant plusieurs secondes, l'articulation semble figée. Le mouvement est comme suspendu et une activité musculaire de tétanisation peut s'installer et se diffuser à l'ensemble du corps. Les prolongations, qui consistent en un allongement continu de phonèmes résultant de la fixation d'un point d'articulation sonorisé (ou voisé), peuvent aller jusqu'à quatre fois sa durée normale.

- *Les blocages en phase pré-phonatoire et les pauses tendues*

Ils sont dus à une contraction involontaire des replis laryngés avant l'émission de parole. Souhaitant lever ce barrage, le locuteur qui bégaié accumule une forte pression d'air sous la glotte. Lorsque le blocage prend fin, cela produit une sorte d'explosion appelée « coup de glotte ».

D'une manière générale, nous pouvons affirmer que ces trois grands types de symptômes peuvent traduire, à l'inverse d'un simple trouble de la parole, de véritables procédés discursifs qui seraient, selon A. Bensalah, « le signe d'une maîtrise d'un processus destiné à faciliter l'encodage ou du moins à éviter les bégayages »¹.

2.4.2 Une altération de la fluence morpho-syntaxique

Outre les troubles de parole, divers symptômes relevant des mécanismes syntaxiques de production du langage sont classiquement relevés dans la parole bégue. Ils sont plus ou moins perceptibles du point de vue de l'interlocuteur. On note ainsi tout d'abord la présence de répétitions de syntagmes, de ruptures syntaxiques et de reformulations (ou « révisions » d'énoncés).

Pour illustrer notre propos, nous reprenons ici les codes de transcription des unités voco-acoustiques présentés page 156.

1 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997.

- Selon Van Borsel¹ (1999), *un énoncé peut être en partie répété ou bien totalement interrompu* (par exemple : La mère de mon amie, de mon amie—).
- Campeau² précise qu'*une phrase peut également être laissée en suspens au profit d'une autre qui change le sens du discours* (énoncé incomplet du type : J'ai eu—Demain je vais aller chez mon ami).
- *Un énoncé peut aussi être modifié au profit d'une autre structure qui conserve le sens original du message délivré* (révisions du type : J'ai reçu un – mon père m'a donné un bicycle.).

Présentes chez tout locuteur, ces disfluences syntaxiques seraient particulièrement fréquentes chez le sujet qui bégaie et peuvent correspondre selon le contexte à des « stratégies d'évitement »³.

2.4.3 Les troubles associés

La personne qui bégaie réalise un effort articulatoire important pour tenter de s'opposer à l'accident de parole ; elle passe en force. Cet excès de tension, également appelé « mécanisme réflexe », va engendrer secondairement un ensemble de « stratégies » de contrôle du flux verbal qui sont progressivement intériorisées au fur et à mesure de l'enracinement du trouble. Cet effort pour cacher coûte que coûte les difficultés d'élocution se traduit par un ensemble de symptômes moteurs qui accompagnent les différents bégayages.

Souvent localisés au niveau du visage, ces mouvements, plus connus sous le nom de « troubles associés », se diffusent progressivement à l'ensemble du corps. Ils sont parfois plus impressionnants que le trouble de parole lui-même et leur importance est relative à la constitution du bégaiement.

Quelle que soit leur intensité, ces mouvements accompagnateurs n'ont lieu que pendant la production de parole ou la préparation de celle-ci. « Ils ne constituent pas une perturbation générale des fonctions motrices ou respiratoires » puisqu'ils n'apparaissent pas au repos.⁴

1 In PIERART B. *Les bégaiements de l'adulte*. Editions Mardaga. Coll. Psy, 2011.

2 Ibidem

3 DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. (2010). *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

4 Ibidem.

Van Hout et Estienne¹ distinguent :

➤ *Les dispositifs d'interruption*

Ils prennent la forme de mouvements brusques. Par exemple, tourner la tête, lancer le bras, etc.

➤ *Les dispositifs de démarrage (ou starters)*

Ils comprennent les gestes ou émissions vocales qui aident à initier la parole : mouvements (frapper du pied, cligner des yeux, brusques déviations de la mâchoire), émissions vocales, mots d'appui, répétition de phrases, de mots, de syllabes.

Parmi ces béquilles verbales et non-verbales, nous distinguons particulièrement les mots d'appui que certaines personnes bègues utilisent avant ou au milieu d'une prise de parole. De façon plus ou moins consciente, elles parsèment leur parole d'interjections (« euh ») ou de formules de remplissage (« donc, alors, eh bien, donc ainsi je veux dire »). Celles-ci constitueraient un moyen d'initier ou de relancer la parole, mais seraient également un moyen pour le sujet d'éviter un phonème ou un mot sur lequel il craint de trébucher. Selon Vincent², les mots d'appui existent dans la parole normale, mais ils sont plus fréquents chez les personnes qui bégaiement et relèvent davantage d'un usage stéréotypé. Étant détachés d'un contexte adapté, ils créent une attente chez l'interlocuteur, à laquelle la suite de la phrase ne répond pas.

➤ *Les tremblements*

Ils sont souvent localisés au muscle phonateur au départ mais se diffusent rapidement aux muscles voisins. Ils signent habituellement la sévérité du bégaiement.

Monfrais-Pfauwadel³ (2000) décrit d'autres manifestations traduisant le comportement d'effort et de lutte intérieure des personnes qui bégaiement. Nous intégrons à la précédente liste:

➤ *Les tics*

Ce sont des mouvements anormaux, stéréotypés, involontaires, qui peuvent toucher le corps entier. Ils apparaissent par accès, de manière irrégulière et souvent inattendue. Il s'agit par exemple de protrusions de langue, de torsions des commissures labiales ou encore de

1 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002.

2 VINCENT, E. *La parole désorchestrée*, coll. Editions Milan, Les essentiels Milan, 2004.

3 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.

raclements de gorge. On peut également observer des froncements de sourcils, des grimaces ou des clignements intempestifs des paupières.

➤ *Les syncinésies*

Elles affectent le plus souvent les muscles de la face sans que le sujet en ait vraiment conscience, mais peuvent s'étendre aux bras, à la tête, au tronc.

➤ *La perte du contact visuel*

Ce signe atteste de la sévérité du trouble. Il constitue donc en lui-même un critère de diagnostic de bégaiement.

➤ *La dilatation des ailes du nez*

Elle précède l'émission sonore et témoigne d'une détresse respiratoire liée à la peur de parler. C'est un des signes précoces du bégaiement chez l'enfant.

➤ *Les rires nerveux*

Fréquents chez l'adolescent, ils traduisent un malaise lié à la honte de bégayer.

➤ *Les troubles respiratoires*

La coordination pneumo-phonique des sujets bègues est souvent perturbée. La respiration est courte, saccadée, rapide, hachée, et fréquemment interrompue par des inspirations brèves et brutales ainsi que par des expirations explosives et sonores. Les personnes qui bégaiement auraient tendance à utiliser l'air résiduel.

➤ *Les troubles vasomoteurs*

Ils se manifestent par des rougeurs, des pâleurs, des tachycardies, une hypersalivation, une transpiration excessive, une moiteur des mains ou encore une sécheresse buccale. Ils sont favorisés par l'anxiété du locuteur.

➤ *Les gestes conjuratoires*

Issus d'une forme de pensée magique, ils permettraient au sujet bègue de lancer ou de relancer son discours. Ils consistent par exemple à claquer des doigts ou à toucher un objet avant de parler. Il s'agit d'un comportement contra-phobique.

Ces comportements peuvent occasionnellement produire une libération d'anxiété et de tension, et vont progressivement se fixer. « Initialement émis de manière plus ou moins intentionnelle, ils

deviennent de plus en plus compulsifs et involontaires. [...]. Leur caractère inapproprié se dévoile, car, à force d'automatisme, ils peuvent devenir inadaptés au contexte » (Van Hout et Estienne)¹.

3 Le bégaiement vécu de l'intérieur

Les patients décrivent souvent le bégaiement comme une forteresse dans laquelle ils se sentent à la fois prisonniers et protégés du monde extérieur. Il s'agit à présent de passer de l'autre côté du miroir pour rendre compte de la symptomatologie « secondaire »², celle qui est vécue par la personne elle-même et qui va conditionner sa façon de voir la communication en général. Cette réalité cachée, que les orthophonistes regroupent sous la triade du « penser, ressentir, faire »³ va varier selon les personnes, leur vécu et leur singularité de sujet.

3.1 Les distorsions cognitives chez le sujet bègue

Selon Gregory⁴, « Les idées irrationnelles sont tout ce que nous nous disons. Elles font donc partie de notre discours intérieur et englobent toutes les idées qui nous viennent à l'esprit, que l'on a de soi, les propos négatifs ou positifs, concernant la façon d'agir, ou d'être, le plus souvent. »

Or, chez le sujet qui bégaye, ces idées irrationnelles sont surtout négatives. Nous en détaillerons trois qui affectent particulièrement le sujet qui bégaye dans son rôle d'interlocuteur au sens large.

➤ *La première de ces croyances est le fait que la personne bègue, du fait de ses bégayages, passerait pour une personne intellectuellement diminuée aux yeux de ses interlocuteurs.*

Cette croyance est liée aux moqueries et à la stupéfaction que manifeste souvent l'interlocuteur face aux manifestations symptomatiques du bégaiement. Or, un lien existant entre précocité intellectuelle et bégaiement a pu être établi lors d'un précédent mémoire.⁵ Cette croyance affecte particulièrement l'estime de soi. Le sujet bègue peut alors perdre confiance en ses capacités de communicant et en la valeur qu'il accorde à sa parole, sur la forme d'abord, puis sur son contenu même.

1 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002. p. 131

2 Ibidem

3 SIMON, A.-M. (2008). *Rééducation du bégaiement*, in *Les approches thérapeutiques en orthophonie*, dirigé par Thierry Rousseau, Ortho Edition,

4 GREGORY, C.B. (1993). *Idées irrationnelles chez la personne bègue*, in *Les cahiers de l'Unadreo*, p. 11

5 MAUDUIT, L., *Bégaiement et précocité intellectuelle. Quelles relations? Quelles thérapeutiques?*, 2006, Université de Nantes.

- *Une autre croyance concerne le rapport que la personne qui bégaiie entretient avec le langage verbal : celui-ci serait parfois perçu de façon idéalisée, dans la forme comme dans le fond.*

Persuadés d'être seuls à éprouver des difficultés de parole, les sujets bègues ignorent les disfluences usuelles, produites par le tout-à-chacun. De fait, parler correctement serait synonyme de réussite sociale. Leur bégaiement est alors considéré comme un tare honteuse, d'autant plus douloureuse qu'elle demeure invisible en dehors de toute situation communicative. Cela peut engendrer aussi un certain fatalisme de la part des patients qui se convainquent qu'ils ne peuvent pas s'épanouir en tant que personnes qui bégaiient et adoptent une attitude de fuite. Au cours d'un échange verbal, cette forme de renoncement peut être partielle (refuser d'être l'initiateur, y prendre part a minima, etc.) ou totale (éviter toute conversation). D'autre part, ce rapport idéalisé à la parole s'exprime également dans le contenu de l'échange. Ainsi, certains sujets ressentent un malaise à l'égard de l'aspect « non-utilitaire » de la parole, qui consiste par exemple, à parler du temps qu'il fait. Or, nombre d'échanges sociaux sont pourtant construits sur la base de ce type de scripts. Le discours produit ferait alors l'objet d'une certaine sélectivité des thématiques conversationnelles.

- *Troisièmement, les échanges verbaux font souvent l'objet d'anticipations négatives qui inscrivent le sujet qui bégaiie dans une posture de « non-communicant ».*

Craignant de ne pouvoir s'exprimer comme ils le voudraient et souvent blessés par les échanges verbaux mal vécus par le passé, les sujets qui bégaiient ont tendance à appréhender les interactions de communication et à considérer leur interlocuteur non pas comme un partenaire de l'échange mais comme un juge de leur parole. Selon Van Hout & Estienne¹, « leur propre obsession est attribuée à autrui : l'interlocuteur ne peut s'intéresser ni à leur sourire, ni à leur regard, encore moins aux opinions sans intérêt qu'ils peuvent émettre, cet inquisiteur ne les écoute que pour découvrir leur bégaiement ». C'est ainsi qu'ils risquent de s'enfermer dans ce que beaucoup de patients décrivent comme « la forteresse du bégaiement »². Notons que cette image négative qu'ils imaginent deviner dans le regard de l'autre n'est pas toujours en accord avec celle que leur environnement perçoit réellement à leur sujet.³

1 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002. p. 130

2 paroledebegue.free.fr

3 GUIEYSSE, A., *Comment la personne qui bégaiie se représente-t-elle la communication ?*, 2004, Mémoire d'orthophonie, Université de Strasbourg.

3.2 Les sentiments négatifs de la personne qui bégaie

Ces sentiments négatifs sont hétérogènes (frustration, colère, humeur dépressive, etc.) et variables en densité selon la singularité et la sensibilité de chacun. Ils s’ancrent dans les émotions dont ils sont la composante intrapsychique. Tous ces affects rendent parfois difficile l’ouverture aux autres et fragilisent les liens sociaux. Ils constituent la partie immergée de ce que J. Sheehan a appelé « la métaphore de l’iceberg »¹. Ces ressentis se cristallisent et s’articulent autour de deux grands axes : l’anxiété verbale réactionnelle, la peur et le « continuum gêne-honte-culpabilité-déni »², qui concernent un grand nombre de patients au-delà de la diversité de leur symptomatologie apparente.

Nous n’entrerons pas dans les détails de ces ressentis mais retiendrons simplement l’idée que l’évaluation de cette souffrance est parfois rendue difficile chez les enfants qui ne sont pas à l’origine de la demande de soin ou ceux qui dissimulent des évitements sous d’apparentes difficultés langagières, cognitives ou comportementales.

3.3 Stratégies compensatoires

Les personnes bègues mettent en place des stratégies de contrôle visant à maîtriser les bégayages produits. Progressivement, le recours systématique et involontaire à ces « procédés de masquage »³ génère souvent un handicap social sévère. Ces stratégies compensatoires vont toucher de façon variée les différents niveaux de fluence verbale.

Nous avons choisi de présenter ici celles qui vont affecter particulièrement les dimensions lexico-sémantiques et pragmatiques. Plus discrètes aux yeux de l’interlocuteur, elles sont également plus insidieuses et sources de tension interne :

➤ *Les substitutions de mots*

Les changements de mots résultent généralement de l’anticipation d’un ou plusieurs phonèmes que le sujet redoute. Ces substitutions peuvent être invasives au point que certains patients ont le sentiment d’être de véritables « dictionnaires de synonymes »⁴. Le choix du vocabulaire faisant l’objet d’une attention consciente, le locuteur qui bégaie peut lui-même

1 In SIMON, A.-M. (1993). *Attitudes communicatives gauchies chez le sujet bègue : approche thérapeutique pour un changement*. Les cahiers de l’Unadreo,

2 SIMON, A.-M., *Paroles de parents. Prévention du bégaiement et des risques de chronicisation*, 1999.

3 DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. (2010). *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*. Mémoire en vue de l’obtention du Certificat de Capacité d’Orthophoniste, Université de Nantes.

4 SCHARAPAN, H., *Les bégaiements masqués, comment lever le masque?*, 2012, Mémoire d’Orthophonie.

perdre le fil de ce qu'il dit et rendre incohérent l'ensemble de son discours.

➤ *Les circonlocutions et périphrases*

Les mots peuvent être remplacés par des périphrases plus ou moins longues, à l'origine de circonlocutions qui entraînent l'interlocuteur dans des méandres où chacun se perd. Ce sont des formes d'évitements qui peuvent rendre le discours ampoulé et alambiqué, et éloigner le sujet qui bégaié de l'image véritable qu'il veut donner de lui-même.

➤ *Les énoncés préparés à l'avance*

Dans son souci d'éviter les accidents de parole, la personne bègue peut anticiper son propos en visualisant des groupes de mots ou de phrases avant de les prononcer. Dans ce cas, la parole est conçue « comme un texte écrit, élaboré à l'avance et en solitaire »¹. Nécessitant un effort cognitif considérable, le sujet en vient souvent à perdre fil de sa pensée face aux interventions de son interlocuteur.

➤ *Se taire ou bien parler a minima au cours d'un échange*

Il s'agit de la stratégie de contrôle la plus efficace pour éviter toute manifestation verbale ou non-verbale du bégaiement. Certains sujets préfèrent par exemple acquiescer plutôt que de laisser découvrir leur trouble.

➤ *Les évitements de situations communicatives*

Au-delà de ces évitements de mots, le sujet bègue peut choisir d'éviter certaines situations interactionnelles qui le met le plus en difficulté (par exemple, lors des réunions de travail ou les rencontres amoureuses). Cette stratégie peut se diffuser au point de fuir toute forme d'interaction sociale. Il n'est pas rare que ces personnes agissent ainsi sans en avoir réellement conscience : leur quotidien est ponctué d'excuses toutes faites qui contribuent à l'installation de ces sévères évitements sociaux.²

D'autres stratégies ont également pu être observées chez certains sujets qui bégaièrent :

➤ *Les faux-semblants*

Il s'agit d'une stratégie mise en place dans le but d'éviter de prononcer le mot

1 LECLERC, P., FAURE, M., *Regards sur le bégaiement, la personne bègue face à son interlocuteur*, 2011, Université de Lille 2.

2 VERMEERSCH-FRULLANI, M-C., *La pragmatique du langage : monographie à propos d'un adulte bègue*, 1999, Mémoire d'orthophonie, Université de Nice.

redouté. La personne bègue peut laisser sa phrase en suspens afin d'amener l'interlocuteur à l'énoncer à sa place. Le locuteur bègue peut aussi faire mine d'avoir oublié un nom « comment ça s'appelle déjà ? », de ne pas trouver ses mots, donnant ainsi à son partenaire de l'échange l'indice verbal de prendre son tour de parole. Notons que le manque du mot, ici volontaire, peut aussi être actualisé du fait de la surcharge cognitive liée aux évitements et de sa conséquence directe : la perte du fil de la pensée.

➤ *Le choix des thématiques conversationnelles*

Un autre stratégie consiste à cibler les thèmes de communication de façon à aborder ceux qui sont le moins à risque de révéler le trouble. Car certaines thématiques sont susceptibles de créer des tensions internes pouvant amplifier les bégayages. Ainsi, certains locuteurs vont privilégier des sujets de conversation qui ne les impliquent pas trop personnellement, ou au contraire, éviter à tout prix les sujets légers.

Ainsi, au fil du temps, la personne en vient à souffrir davantage du handicap social consécutif de ces stratégies d'évitements que des bégayages en eux-mêmes. (Van Hout et Estienne¹). Si l'on considère que ces réactions fondent la nature pathologique du bégaiement, nous pouvons résumer l'ensemble de ce paragraphe selon cette formule chère à Françoise Estienne « Bégayer, c'est plus que bégayer² ».

3.4 Perspective psycho-thérapeutique

La vision psycho-thérapeutique donne un autre éclairage sur les difficultés relationnelles des patients qui bégaiement. Dans une perspective cognitive et comportementale, la majorité des orthophonistes s'intéressent davantage au « comment » du bégaiement, autrement dit à l'ensemble des mécanismes de conditionnement qui ont permis au trouble de s'ancrer. Les psychologues vont aborder à leur manière la vaste question du « pourquoi », évoquer les problématiques personnelles des personnes qui bégaiement et questionner la symbolique du symptôme. Et c'est grâce à cette nouvelle perspective que de nombreux patients trouvent un sens à leur souffrance muette, afin de mieux la dépasser. Les propositions thérapeutiques émanant de la psychologie en général sont par

1 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002.

2 Ibidem

ailleurs souvent complémentaires à une prise en charge orthophonique axée sur la double composante du bégaiement : les difficultés de parole et celles de la communication.

Ces regards croisés vont permettre de situer le symptôme-bégaiement dans une perspective à la mesure de sa complexité.¹

4 Impact de cette vision globale sur les plans clinique et éthique

4.1 La métaphore de l'iceberg : objectivité et subjectivité dans l'évaluation d'un bégaiement

La métaphore de l'iceberg de J. Sheehan² permet de consolider en un seul bloc les deux versants du trouble précédemment décrits. «Paraître Bègue» et «Vivre Bègue» sont ainsi symbolisés par deux parties émergée et immergée séparées par une ligne de flottaison. Ils vont alors former l'Être Bègue dans son ensemble. Associant sur un même plan le point de vue du locuteur qui bégaiet et celui de son interlocuteur, cette représentation schématique de la symptomatologie bègue fait donc l'objet d'une double subjectivisation. Cette approche globale renvoie au fait que le bégaiement présente diverses facettes complexes à appréhender « de visu », comme le suggère Élisabeth Vincent lorsqu'elle affirme : « Est bègue celui qui est perçu et se perçoit comme tel »³.

Nous allons voir à présent ce que cette vision globale de la symptomatologie bègue et l'intrication des deux pôles communicants impliquent aux niveaux éthique et clinique en orthophonie.

- Selon l'orthophoniste Anne-Marie Simon⁴, il existe une étroite interaction entre les pôles émergé et immergé de l'iceberg-bégaiement puisqu'ils s'entretiennent mutuellement. Toutefois, les variabilités intra et inter-individuelles qui le constituent justifient l'idée que chaque personne qui bégaiet construit en réalité son propre édifice. Les aspects visibles et cachés du trouble doivent donc être appréhendés tantôt conjointement, tantôt séparément, au cours d'une prise en charge. Cela implique la prise en compte de critères à la fois objectifs et

1 PIERART B. *Les bégaiements de l'adulte*. Editions Mardaga. Coll. Psy, 2011.

2 In SIMON, A.-M. (1993). *Attitudes communicatives gauchies chez le sujet bègue : approche thérapeutique pour un changement*. Les cahiers de l'Unadreo,

3 VINCENT, E. *La parole désorchestrée*, coll. Editions Milan, Les essentiels Milan, 2004.

4 SIMON, A.-M. (1993). *Attitudes communicatives gauchies chez le sujet bègue : approche thérapeutique pour un changement*. Les cahiers de l'Unadreo,

subjectifs.

- L'orthophoniste dispose de certains tests permettant d'objectiver la sévérité des bégayages comme le « Systemic Disfluent Analysis » (1985) élaboré par Hill¹ et qui consiste à décrire et analyser les disfluences typiques versus atypiques d'une parole bègue. Cependant on peut se demander si « mesurer » le bégaiement a un sens étant donné la fluctuation des troubles, la multiplicité et la variété des accrocs. En effet, « associer de façon systématique la sévérité du trouble au nombre d'accrocs » n'est pas satisfaisant car le caractère pathologique qui « s'apprécie avant tout par son impact psychosocial » n'est pas toujours proportionnel aux symptômes visibles observés.²
- Par ailleurs, nombre de cliniciens proposent à leurs patients une évaluation plus subjective. Ils leur suggèrent ainsi de construire leur propre représentation de l'iceberg-bégaiement afin de mettre des mots sur leurs ressentis, et de prendre conscience de l'éventuel écart entre ce qu'ils laissent voir de leur trouble et les affects sous-jacents qu'ils éprouvent à son égard. Des questionnaires ainsi que des échelles d'auto-évaluations ou encore des dessins pour les plus jeunes patients sont ainsi proposés en bilan et au cours de la thérapie afin d'évaluer l'impact de leur vécu du trouble. Toutefois, la prise en charge d'un bégaiement ne peut se baser uniquement sur des critères subjectifs, au risque d'enfermer le sujet dans une forme d'étiquetage diagnostique.

Cette recherche d'équilibre entre deux regards parfois opposés, celle du patient et celle du thérapeute, fait toute la spécificité de l'accompagnement thérapeutique d'un patient qui bégaiement. Face à la complexité et à la variabilité du trouble, le diagnostic et l'évaluation globale d'un bégaiement sont donc beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît. Ce constat est particulièrement vrai en ce qui concerne les enfants qui sont des êtres en pleine maturation et qui ne montrent pas forcément de signe de souffrance pendant une interaction verbale.

4.2 Symptomatologie bègue versus « non bègue »

En théorie, le bégaiement est donc marqué par des perturbations verbales appelées « bégayages » qui s'opposent aux accidents de parole usuels d'une parole perçue comme normale. De nombreux auteurs s'accordent à dire que ces deux types de disfluences s'opposent essentiellement par leur fréquence et leur occurrence au sein d'un même énoncé. Ainsi, l'étude de

1 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.

2 VIDAL-GIRAUD, H, COQUET, F. (2011). *Comportement non-verbal et bégaiement*. Rééducation orthophonique,

Johnson (1959) et Yairi (1982)¹ explique que la parole normale adulte ne peut dépasser 5 % de disfluences entre les mots (c'est-à-dire des répétitions de segments de phrases ou de mots ainsi que des interjections) et pas plus de 1% de disfluences à l'intérieur du mot lui-même (répétitions de sons ou syllabes, prolongations et ruptures du mot).

En réalité, la frontière entre une parole normale et une autre affectée par un bégaiement n'est pas si facile à établir. Il existe chez tout-à-chacun des disfluences normales faisant partie de la vie de la parole qui se constitue en temps réel et demande de fréquents ajustements. Il convient ici de rappeler la formule chère à E. Vincent : « Une parole sans accrocs n'existe pas. »². Si certaines études attestent de l'existence d'un « continuum des accidents de parole »³ permettant de passer des accrocs « normaux » aux disfluences pathologiques des sujets bègues, d'autres viennent nuancer cette approche exponentielle du bégaiement et rappellent le caractère inconstant et hétérogène de ses manifestations symptomatiques. Le point de vue de la linguiste A. Bensalah⁴ relativise l'opposition entre ces deux types de disfluences. Selon elle, « la plupart des traits tenus pour spécifiques de la parole bègue s'observent en réalité dans tout propos en cours d'élaboration. ». Elle ajoute par ailleurs : « La singularité du bègue n'est pas tant dans les hésitations, les répétitions, les achoppements, les retours en arrière que l'on retrouve aussi chez les non-bègues, que dans le désarroi, le sentiment de fatalité qu'il laisse transparaître ». De façon plus générale, A.M. Simon affirme que « la véritable opposition entre une fluence normale et une autre bègue réside dans le comportement d'effort et la prise en charge volontaire de l'acte de parole par le sujet »⁵. M.-C. Monfrais-Pfauwadel précise que « la différence entre une répétition non bègue et une répétition bègue se situe au niveau de la tension musculaire associée à la seconde et qui se caractériserait par une crispation excessive, visible, et qui se propagerait : dans la première, il n'y a pas de tension excessive, autre que la tension nécessaire à tout acte de parole, alors que dans la seconde, la tension est excessive, visible et peut se propager à d'autres muscles que ceux de la parole »⁶.

4.3 Quid du diagnostic différentiel ?

Le diagnostic différentiel consiste à distinguer le bégaiement d'autres pathologies acquises ou développementales qui peuvent, elles aussi, avoir des répercussions au niveau de la fluence verbale.

1 In PIERART B. *Les bégaiements de l'adulte*. Editions Mardaga. Coll. Psy, 2011.

2 VINCENT, E. *La parole désorchestrée*, coll. Editions Milan, Les essentiels Milan, 2004. p. 5

3 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.

4 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997.

5 SIMON, A.-M. (2005), *Le bégaiement de l'enfant*, in C. CHEVRIE-MULLER, NARBONA, J., *Le langage de l'enfant : Aspects normaux et pathologiques*, 3ème édition, 2007

6 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.

Toutefois, les implications thérapeutiques sont a priori différentes et les origines des troubles peuvent diverger de façon importante.

Les ouvrages de Monfrais-Pfauwadel¹ et de Vincent² proposent une première catégorisation que nous présentons ici.

➤ *Le bégaiement physiologique*

Chez beaucoup d'enfants, un bégaiement dit physiologique s'installe pendant cette période d'acquisition intense du langage qui a lieu vers l'âge de trois ans. On parle encore de pseudo-bégaiement pour évoquer cette difficulté transitoire à faire coïncider pensée et réalisation motrice de la parole. Ce trouble disparaît spontanément pour quatre enfants sur cinq dans les deux ans qui suivent son apparition. Cette « récupération naturelle », partiellement expliquée par la maturation du système nerveux central ou par l'adoption de comportements plus adaptés par l'entourage familial, n'empêche toutefois le risque de fixation du trouble.³

➤ *Le bredouillement*

Il s'agit d'un trouble de la régulation du flux de la parole et du débit, souvent accompagné d'un trouble d'articulation. Il se caractérise par un débit extrêmement rapide, qui amène à des télescopages, des élisions et des simplifications de mots. Toutefois, le sujet se montre peu conscient des difficultés d'inter-compréhension que ces troubles peuvent entraîner lors d'un échange verbal.

➤ *Le bafouillage*

Il touche à la fois le langage (constructions illogiques, lapsus, incorrections grammaticales et syntaxiques) et le débit de parole (rythme saccadé, pauses inopportunes). Il est fréquemment associé à un bégaiement.

➤ *Le bégaiement dans les pathologies acquises*

Dans ces affections neurologiques, les manifestations restent stables et ne donnent pas lieu à des conduites réactionnelles, du moins pas dans un premier temps.

1 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.

2 VINCENT, E. *La parole désorchestrée*, coll. Editions Milan, Les essentiels Milan, 2004.

3 KREMER Jean-Marc. *Troubles du langage : les 500 conseils de l'orthophoniste*. Edition Josette Lyon. 2005.

La métaphore de l'iceberg nous rappelle la complexité du bégaiement, ainsi que son caractère variable et évolutif. Appréhender ce trouble s'avère difficile, car :

- *Si l'on s'en tient à une vision toute symptomatique*, alors on nie la prise en compte des affects et des ressentis (c'est-à-dire la partie immergée de l'iceberg).
- *Si l'on se réfère à la difficulté d'expression de soi et à l'aspect émotionnel du trouble*, alors le diagnostic différentiel est rendu difficile par la grande subjectivité que recouvre la notion large de « trouble de la communication ».

Nous proposons donc d'élargir ici la question du diagnostic différentiel en tenant compte des deux versants du trouble.

➤ *Les troubles d'ordre psychoaffectif*

Nous rajoutons ici tous les troubles émotionnels tels que la timidité, l'anxiété, la phobie sociale mais aussi certains états dépressifs susceptibles d'engendrer certaines facettes d'un bégaiement intériorisé¹ (rougeurs, altération de l'expressivité, évitements sociaux, etc.).

➤ *Les tableaux mixtes*

Il s'agit ici des tableaux cliniques associant un bégaiement « à découvert » avec d'autres troubles langagiers et communicatifs. Ces derniers peuvent concerner l'orthophonie mais aussi d'autres sphères thérapeutiques. Ce symptôme imbriqué dans un syndrome global qu'il soit d'ordre psychiatrique, autistique, neurologique ou encore génétique rend la prise en charge plus complexe, car d'autres paramètres rentrent alors en compte dans le diagnostic et la prise en charge du bégaiement.

Notons que chez les enfants, cette différenciation s'avère particulièrement délicate à effectuer puisque les différentes facettes d'un symptôme-bégaiement sont aussi variables que variées d'un sujet à l'autre.

4.4 Élargissement de la symptomatologie

Certains auteurs ont mis en évidence une tendance chez certains sujets à « intérioriser » leurs bégayages au point que seule la personne utilisant ces stratégies d'évitements (de façon plus ou moins conscientisée) connaît l'existence de son symptôme. Beaucoup de personnes paraissent ainsi

1 DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. (2010). *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

fluentes aux yeux de leur entourage, lequel ignore souvent tout de leurs difficultés cachées. Marie-Claude Monfrais-Pfauwadel résume ce phénomène ainsi : « Il faut toujours se méfier quand une personne bègue ne bégaie pas, elle est peut-être très bègue et peu bégayante. Je préfère que quelqu'un soit bégayant et qu'il dise ce qu'il a envie de dire que quelqu'un qui ne bégaie pas mais qui est complètement inhibé dans sa communication »¹.

On parle alors de bégaiement masqué, caché (ou encore intériorisé)².

Cependant, cette typologie, qui ne correspond ni à une théorisation précise ni à un consensus réel. Il s'agit de définir le bégaiement en regard des ressentis et des attitudes réactionnelles du patient. Mark Irwin, ancien président de l'International Stuttering Association, suggère d'utiliser le terme de « bégaiement masqué » dans le seul cas où « le locuteur modifie délibérément sa parole »³ afin de prévenir la survenue des accros : l'iceberg prend alors une forme atypique où l'essentiel du symptôme se trouve en réalité en dessous de la ligne de flottaison. Cet auteur a par ailleurs fondé le concept du « Syndrome de la Parole Bégayée » en associant cette forme de bégaiement à un TAS (trouble d'anxiété sociale). Dans ce cas, le sujet construit alors son existence autour des caractéristiques du « Vivre bègue ». Sans présenter de symptômes apparents et finalement habitués à vivre avec cette tension interne qui affecte leur quotidien, il n'est pas rare que ces personnes en viennent à une forme de déni qui les tient à distance des cabinets orthophoniques.

Face à la diversité des points de vue opposant actuellement chercheurs et cliniciens, nous aborderons dans notre étude le concept de bégaiement caché au sens large, c'est-à-dire sans en distinguer les différentes acceptions (masqué/intériorisé, etc.). Nous retiendrons simplement l'idée qu'un bégaiement peut faire l'objet d'un hyper-contrôle de la part d'un sujet au point que très peu de symptômes ne puissent être repérables de visu. D'autre part, comme le souligne A.-M Simon, nous prendrons en compte le fait que l'intériorisation d'un bégaiement peut aussi concerner des patients ayant bénéficié d'une prise en charge parfois trop centrée sur les difficultés langagières extérieures⁴. Ces personnes peuvent conserver, bien après une prise en charge, des symptômes résiduels sur les plans communicatif et relationnel, lesquels peuvent éventuellement être objectivés à partir d'une approche pragmatique. Daniel Sibory résume ainsi ce phénomène⁵ : « Le grand

1 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.

2 DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. (2010). *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

3 In DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. (2010). *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

4 SIMON, A.-M. (2003), *Enfant d'âge scolaire qui bégaie*. Périodique de la FNO

5 REY-LACOSTE J, DUBOIS G. *Le bégaiement, Approche plurielle*. Edition Masson. 1997.

enfermement est celui par lequel le langage, renfermé sur lui-même, semble guéri ».

II.B État des lieux du bégaiement comme trouble de la communication: perspective cognitive et comportementale

1 Introduction

Dans notre société actuelle, le terme « communication » est une notion vague et particulièrement répandue¹, au point qu'il est parfois difficile de savoir à quelle réalité clinique renvoie les « troubles » qui peuvent la caractériser. Précisément, s'il est admis que le bégaiement en constitue une forme pathologique, il convient ici de spécifier, à travers une perspective cognitive et comportementale, le lien entre ces deux terminologies. Il s'agit d'abord de présenter les fondements généraux de ce concept de « communication » vus sous un angle évolutif, avant de décrire l'approche interactionniste qui sert de direction à notre recherche pragmatique. Nous nous intéresserons ensuite au « parcours-type » des personnes qui bégaiement en tant que sujets communicants, depuis l'apparition des premiers accroc chez le tout-petit jusqu'à la cristallisation et la pérennisation du trouble. Nous présenterons dans ce cadre les perspectives cliniques qui guident les approches thérapeutiques de type cognitivo-comportementales.

2 Définition et évolution du concept de communication

2.1 Définition de la communication

D'après le Dictionnaire d'Orthophonie, il s'agit de « tout moyen verbal ou non-verbal utilisé par un individu pour échanger des idées, des connaissances, des sentiments avec un autre individu »². Cette définition générale ne nous satisfait que partiellement puisqu'elle ne se situe pas dans un cadre assez précis et ajusté aux problématiques du bégaiement.

Nous abordons donc la communication selon une perspective interactive, c'est-à-dire en considérant que les échanges entre deux interlocuteurs s'effectuent de façon solidaire et exercent entre eux une influence réciproque. Kerbrat-Orecchioni définit d'ailleurs en ces termes l'idée

1 BIZOUARD Colette. *Vivre la communication*. Collection Savoir communiquer. Editeur Chronique sociale. 1997.

2 BRIN Frédérique, COURRIER Catherine, LEDERLE Emmanuelle, MASY Véronique. *Dictionnaire d'Orthophonie*. 3ème édition, Ortho Edition. 2011.

d'interaction : il s'agit d'« un processus par lequel deux ou plusieurs acteurs co-orientés, suivant des séquences de comportement orientées vers un but, se transmettent l'information d'une manière mutuellement contingente, grâce à des configurations de signes multicanales »¹.

2.2 Évolution des modèles de la communication

Dans le modèle initial proposé par Shannon et Weaver en 1949², la communication est considérée comme un simple transfert linéaire et unilatéral d'information entre un émetteur actif et un récepteur passif.

Par contraste, la conception interactive de la communication met plus récemment en avant l'existence de deux partenaires de communication actifs. Cela a plusieurs implications.

- *D'une part, les phases d'émission et de réception se déterminent mutuellement.* La réception n'est donc pas passive, elle peut commander l'émission au sens où elle en modifie l'encodage, de plusieurs manières : de façon directe, le récepteur est actif dans la mesure où il interprète ce qu'il reçoit et renvoie à l'émetteur des signaux régulateurs de l'interaction (une moue d'incompréhension, etc.) ; de façon indirecte, l'émetteur fait des présuppositions sur le savoir du récepteur et sa compréhension du message, présuppositions qui peuvent modifier l'encodage et constituent donc une influence indirecte du récepteur sur l'émetteur. L'influence réciproque de l'émetteur et du récepteur montre ainsi que la communication ne correspond plus au schéma unilatéral du modèle télégraphique, mais à une relation bilatérale.
- *Notons que le fait que l'émission et la réception se commandent mutuellement rend caduques les termes d'« émetteur » et de « récepteur », qui suggèrent la passivité du second.* Nous utiliserons donc de préférence les termes de « locuteur » et d'« interlocuteur » pour désigner l'un ou l'autre acteur de l'échange, et le terme « interlocuteurs » au pluriel pour évoquer les deux partenaires à la fois. Par ailleurs, la conception interactive de la communication implique l'idée d'une influence simultanée entre les interlocuteurs, qui explique le fait que le message ne se construise pas seulement de façon linéaire mais avec des mouvements d'« anticipation » et de « rétroaction », mis en avant par Kerbrat-Orecchioni³ (1995) : le locuteur peut, en fonction de ce qu'il perçoit du savoir de son interlocuteur, anticiper sur la suite de son propos ou revenir dessus.
- *Enfin, une autre implication à l'existence de deux partenaires de communication actifs tient à ce que le sens du message apparaît dès lors au cours de l'interaction, et non de manière*

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

2 Ibidem.

3 Ibidem.

préétablie comme le suggère le modèle télégraphique, où le sens était préalablement encodé par le locuteur. Dans une conception interactive, la situation communicative est sans cesse redéfinie, évolue, d'où une construction du sens de l'échange au fur et à mesure de l'interaction.

2.3 La coopération dans l'échange : un engagement réciproque

La coopération dans l'échange est une notion mise en œuvre par Grice à travers les maximes conversationnelles. La conception interactive de la communication considère effectivement l'existence de deux interlocuteurs actifs, qui construisent l'échange progressivement en s'influençant mutuellement. Kerbrat-Orecchioni¹ estime même que l'interaction au sens vrai commence avec une « rencontre » entre les interlocuteurs, qui suppose leur engagement dans l'échange : l'auteur parle d'ailleurs de « participant »² de l'échange.

- *Cette réelle participation à l'échange verbal suppose d'une part que les interlocuteurs produisent des signes de leur engagement* : le locuteur émet ainsi des signaux (verbaux ou non) dits phatiques pour s'assurer de l'écoute, de l'attention, de l'intérêt et de la compréhension de son interlocuteur, tandis que ce dernier renvoie au locuteur des signaux d'écoute.
- *D'autre part, l'engagement dans l'échange implique que les participants ajustent leur comportement l'un à l'autre*. Cette adaptation réciproque s'effectue de plusieurs manières : le respect mutuel des droits et devoirs de chacun (dans le cadre de l'alternance des tours de parole par exemple) est une façon d'harmoniser entre eux les interlocuteurs. L'ajustement de soi à l'autre doit également se mettre en place à propos du contenu verbal de l'échange, voire au niveau émotionnel : pour ce faire, les signaux phatiques produits par le locuteur et les signaux d'écoute envoyés par l'interlocuteur doivent être émis de façon synchronisée et interdépendante.

Ces phénomènes montrent que l'interlocution renvoie à une construction qui dépasse la simple élaboration personnelle. Kerbrat-Orecchioni estime à ce sujet que « l'exercice de la parole, loin d'être simplement une forme d'expression de la pensée, est une pratique collective, où les différents participants mettent en œuvre un ensemble de procédés leur permettant d'assurer conjointement la gestion du discours produit »³.

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998. p. 11.

2 Ibid. p. 125.

3 Ibid.

2.4 Schéma synthétique de la communication

D'après Roman Jakobson¹, « Le langage doit être étudié dans toutes ses fonctions ». Ce linguiste en a ainsi isolé six que sont :

- **La fonction expressive** (ou émotive). Elle est orientée vers le « destinataire » et exprime l'attitude du locuteur par rapport à son message.
- **La fonction conative**, ou d'action sur autrui. Elle s'oriente vers le destinataire et a pour but de susciter en lui un comportement en conformité avec ce qui est dit.
- **La fonction phatique** ou de maintien en état. Elle concerne le contact physique ou psychologique entre le destinataire et le destinataire. Elle a pour rôle d'établir ou de maintenir la communication.
- **La fonction poétique** concerne la structure même du message ; c'est-à-dire non seulement son contenu informationnel mais aussi sa forme.
- **La fonction référentielle** est orientée vers le message en tant qu'information portant sur les objets du monde qu'il représente.
- **La fonction métalinguistique**, quant à elle, permet de discourir sur le code lui-même et sur son utilisation. (Fonction décrite par Monfrais-Pfauwadel²)

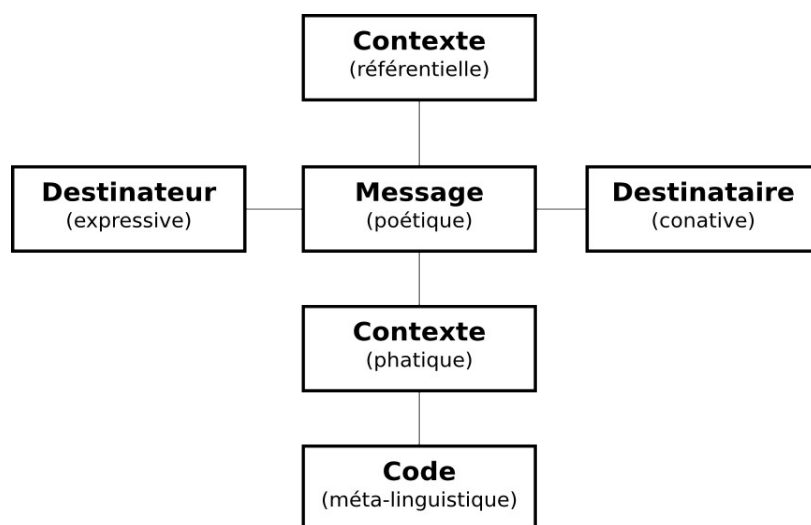
Jakobson a également associé chacune de ces fonctions à autant de « facteurs inaliénables de la communication »³. Il s'agit du message lui-même, de la dyade destinataire-destinateur que nous préférons appeler « locuteur » et « interlocuteur », du contexte, du code commun par lequel le message peut être transmis et enfin du contact qui constitue le canal physique et/ou psychologique qui permet aux interlocuteurs d'établir et de maintenir l'échange.

1 JAKOBSON R.. *Essais de linguistique générale : Tome 1 Les fondations du langage*. Éditions de Minuit. Tome 1. 2003.

2 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.

3 JAKOBSON R.. *Essais de linguistique générale : Tome 1 Les fondations du langage*. Éditions de Minuit. Tome 1. 2003.

Voici le schéma synthétique qui en résulte :



3 Le processus d'enracinement du trouble chez l'enfant qui bégaie

3.1 Âge d'apparition et évolution

Selon Van Hout et Estienne¹, dans 50 % des cas, le bégaiement apparaît avant 4 ans et dans 90 % des cas avant 7 ans, les premiers cas étant détectés vers 18 mois. L'entrée à l'école primaire reste également un moment sensible de part les pressions temporelles et éducatives qui y sont associées. Le bégaiement peut apparaître de manière progressive ou subite. En dehors de cas lésionnels (AVC, traumatismes crâniens), on n'enregistre guère de nouveaux cas après la puberté.

Par la suite, le bégaiement ne se manifeste pas de manière constante. « Le bégaiement n'est pas statique. Il change et évolue avec le temps, se modifie en quantité et en qualité ; des comportements s'effacent, d'autres s'ajoutent. »². Il peut être absent pendant certaines périodes pour réapparaître à d'autres. Le bégaiement peut être réactivé en particulier lors de périodes de changements, tels qu'un déménagement ou la naissance d'un cadet. De plus, selon E. Vincent, « le bégaiement est un trouble qui s'auto-entretient : le comportement d'effort entraîne d'autres comportements d'effort [...], l'évitement de certaines situations conduit à en éviter d'autres, le niveau d'angoisse augmentant au

1 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002.

2 Ibidem

fur et à mesure. »¹.

C'est à partir de cinq ou six ans environ que les mécanismes du bégaiement vont se fixer progressivement et résister au changement : les réflexes de tension au moment de l'accroc laissent place à des mécanismes de conditionnement de plus en plus complexes et diffus. Pour expliquer ce phénomène, les cliniciens évoquent le fait que l'enfant prend pleinement conscience de ses difficultés et des réactions de son entourage. Au cours de cette période critique, la gêne et la peur du regard d'autrui deviennent des facteurs qui favorisent l'ancrage du trouble (A.-M. Simon²) Pour tenter de dissimuler son bégaiement, l'enfant tend à produire un comportement d'effort inadapté au moment de la prise de parole: ce mécanisme fonde la nature pathologique du bégaiement. Ce n'est qu'à partir de cinq ou six ans qu'on observe donc certaines altérations pragmatiques signant l'enkystement du trouble. Ainsi, A. Bensalah explique que « pour les enfants d'âge pré-scolaire, on ne remarque pas de différence entre les sujets bègues et ceux qui ne le sont pas, tant dans la gestion de l'interaction que dans les comportements langagiers verbal et non-verbal. »³. Au-delà de l'aspect pragmatique, le début du processus de l'enracinement du trouble peut donc être résumé ainsi « les conséquences des difficultés d'expression de l'enfant qui bégaie sur son comportement verbal et non-verbal entachent parfois de manière irréversible son appétence pour la communication ».⁴ (Simon).

Dans notre mémoire, nous nous intéresserons donc à l'enfant âgé de cinq ans minimum puisque c'est partir de cet âge que les cliniciens décrivent les premières altérations des attitudes communicatives chez des personnes qui bégaient.

3.2 Facteurs de chronicisation

Selon A.-M. Simon, le bégaiement « peut être un phénomène d'instabilité langagière passager dû à un instrument moteur, linguistique encore malhabile, incomplet mais autour duquel vont s'orchestrer les réactions de l'entourage et le ressenti de l'enfant face à ces réactions »⁵. De fait, le trouble est pris dans « un réseau d'interactions qui va l'enkyster, le moduler, l'amplifier ou le faire disparaître ».

Il s'agit ici de décrire ces mécanismes de conditionnement qui tendent à pérenniser le trouble.

1 VINCENT, E. *La parole désorchestrée*, coll. Editions Milan, Les essentiels Milan, 2004.

2 SIMON, A.-M., *Paroles de parents. Prévention du bégaiement et des risques de chronicisation*, 1999.

3 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997.

4 SIMON, A.-M. (1991). *Intervention précoce chez des enfants à risque ou déjà bègue*. Les cahiers de l'Unadreo.

5 SIMON, A.-M., *Paroles de parents. Prévention du bégaiement et des risques de chronicisation*, 1999.

➤ *En ce qui concerne les réactions de l'entourage, Le Huche¹ décrit trois comportements nocifs adoptés par les parents au moment des accidents de parole de l'enfant :*

- *la fausse indifférence, c'est-à-dire faire comme si l'on n'avait pas entendu les bégayages.*
- *les conseils pour tenter d'aider l'enfant (« Respire », « Va doucement »).* Pour F. Le Huche, l'attitude des conseils parentaux équivaut à demander à l'enfant de regarder ses pieds pour bien marcher au lieu de regarder là où l'on va.
- *les reproches et les demandes d'effort de parole.* Pour Gregory (1985)² : « Les parents d'enfants bègues corrigent les productions de l'enfant notamment en lui faisant répéter des phrases si bien qu'ils ne répondent pas au contenu de ce que dit l'enfant mais à la forme ». Le parent, premier interlocuteur dans la vie d'un enfant, n'est ainsi plus partie prenante de l'échange. Il devient peu à peu juge de la qualité de la parole.

➤ *Les facteurs de chronicisation sont aussi intimement liés à la problématique des pressions temporelles, linguistiques et éducatives, lesquelles reflètent en réalité « une façon de vivre la communication »³ en général.*

Nous allons préciser ici les pressions linguistiques qui constituent fréquemment des facteurs de chronicisation du bégaiement:

- Au niveau verbal, elles sont liées à un vocabulaire trop élaboré et à des échanges fondés sur un jeu de questions/réponses univoque au détriment d'un véritable dialogue.
- À cela s'ajoute parfois une course à la prise de parole au sein de certaines familles qui se traduit par la présence de chevauchements, des coupures fréquentes et brutales ajoutées à un débit de parole accéléré et des temps de silence trop réduits pour que l'enfant bègue s'y insère sereinement.

Ainsi, la présence d'un bégaiement chez un enfant fait de son langage un objet parfois surinvesti par l'entourage. Ce dernier considère que les bégayages peuvent mettre en péril le bon développement personnel et social du sujet et qu'il est donc nécessaire de les éviter. Dans ces conditions, les ajustements langagiers qui permettent à l'enfant de rester en interaction de façon optimale semblent restreints. «Le langage perd ici sa fonction première qui est de communiquer, de faire partager une partie de soi à l'autre, pour ne devenir qu'un outil de perfection vide de sens »⁴.

1 LE HUCHE François, DEZ-LE HUCHE Sylvie. *Bégaiement*. Coll. Phoniatrie. Edition OVEP. 1992.

2 SIMON, A.-M., *Paroles de parents. Prévention du bégaiement et des risques de chronicisation*, 1999.

3 Ibidem

4 GREGORY, C.B. (1993). *Idées irrationnelles chez la personne bègue*, in Les cahiers de l'Unadreo.

3.3 Spécificités de la prise en charge d'un enfant qui bégaiie d'âge scolaire

La reconnaissance de ces facteurs de chronicisation est à la base de l'intervention précoce en orthophonie¹. Celle-ci se définit en premier par un travail d'accompagnement parental personnalisé. La prise en charge va s'ajuster à chacun des facteurs mis en jeu puisqu'il est admis que le bégaiement naît d'un processus de conditionnement lié, selon Simon² (2003), aux « comportements d'efforts qui ont accompagné durant la petite enfance des situations de communication tendue. »

Nous allons décrire ici trois objectifs particuliers qui sont liés à cette posture singulière que les orthophonistes occupent auprès d'un enfant qui bégaiie et de sa famille au cours d'une intervention dite précoce :

- *Enrayer le risque de déterminisme, qui tend à restreindre le sujet à son trouble et à le maintenir dans une position de non-communicant.* Or, l'enfant est un être en construction qui façonne son identité à travers le regard que lui porte son entourage. Si celui-ci considère que « bégayer » revient à « mal parler », il risque en retour de développer des comportements secondaires visant à pallier les accidents de parole, désormais identifiés comme étant pathologiques. Certains auteurs voient d'ailleurs dans cette « hésitation à hésiter »³ (Johnson), le nœud même du trouble. L'impact de ce constat est que l'orthophoniste doit prendre en charge un enfant qui bégaiie « aussi longtemps que la famille ou l'entourage le définissent comme tel »⁴.
- *Aider les parents à être des partenaires thérapeutiques à part entière.* Il s'agit ici de les responsabiliser vis-à-vis des difficultés de leur enfant, mais non de les culpabiliser. L'orthophoniste cherche à inciter les familles à sortir de la « conspiration du silence »⁵ qui rend tabou toute allusion au bégaiement et engluie par conséquent l'enfant dans une souffrance vécue en solitaire. La thérapie consiste également à discuter des aménagements concrets et adaptés pour éviter le surplus des pressions.
- *Permettre aux parents de devenir des « interlocuteurs actifs »⁶ à l'écoute de leur enfant et non de ses bégayages.* Certains principes de facilitation axés sur la communication vont ainsi être

1 SIMON, A.-M. (1991). *Intervention précoce chez des enfants à risque ou déjà bègue*. Les cahiers de l'Unadreo.

2 SIMON, A.-M. (2003), *Enfant d'âge scolaire qui bégaiie*. Périodique de la FNO.

3 In MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.

4 SIMON, A.-M. (2003), *Enfant d'âge scolaire qui bégaiie*. Périodique de la FNO.

5 Ibidem.

6 SIMON, A.-M., *Paroles de parents. Prévention du bégaiement et des risques de chronicisation*, 1999.

abordés soit directement sous forme de conseils, soit indirectement par le biais d'une modélisation effectuée par les orthophonistes formés. Ces derniers ajustent leur prise en charge entre une attention portée au bégaiement (pour ne pas être dans le déni) et une écoute sans partage accordée à ce que l'enfant dit. Cette façon souple d'être dans la communication est déléguée aux parents puis intériorisée par l'enfant au cours de la prise en charge. A.-M. Simon résume bien l'ensemble de ce paragraphe en affirmant : « Je trouve insupportable la souffrance des personnes adultes bègues et quand je vois un tout petit qui bégaie, j'ai une espèce de colère, quelque chose d'un mouvement émotionnel fort qui, j'espère, va me rendre convaincante pour que le regard des parents change. J'ai l'impression que dans (certaines) familles, on est dans des faux-semblants, dans une absence de vérité de chacun, de non-dits qui me sont également insupportables et me mobilisent à essayer de faire en sorte que quelque chose de l'ordre de la sincérité et du ressenti vrai se fasse dans la relation entre ces parents-là et leur enfant »¹.

D'autre part, il nous semble important d'aborder un autre axe plus général concernant le travail effectué lors d'une séance individualisée avec un enfant qui bégaie d'âge scolaire :

- *La reconnaissance de la face cachée du trouble implique qu'aux yeux de nombreux orthophonistes, le bégaiement a valeur de symptôme* : en ce sens, les propositions de soin doivent être particulièrement personnalisées pour que chaque patient bénéficie d'une écoute unique.
- *Il s'agit d'aider l'enfant à prendre confiance en sa parole*. Pour cela, le rôle de l'orthophoniste consiste à la fois à soutenir l'enfant dans sa quête d'autonomie vis-à-vis de sa prise en charge, mais également, à renforcer sa capacité à affirmer sa différence. A.-M. Simon précise ainsi : « La fragilité de l'image de soi rend la majorité de ceux qui bégaient sensibles aux regards des autres »². Un des objectifs thérapeutiques sera donc d'enrayer le processus d'auto-dévalorisation du sujet en raison de son bégaiement : « accepter d'être vu et entendu comme quelqu'un qui bégaie, mais n'en est pas coupable, qui peut et doit faire accepter (supporter ?) le mieux possible son trouble, susceptible de gêner son interlocuteur, lui-même non responsable de cette difficulté de communication. Cette attitude s'obtient en développant les habiletés sociales de communication [...] Il s'agit de devenir « un locuteur et interlocuteur meilleur que la moyenne »³ qui sait écouter, négocier, s'affirmer, renforcer son interlocuteur tout en exerçant un certain contrôle de sa parole pour le confort de celui qui écoute. »⁴.

1 SIMON, A.-M. (2003), *Enfant d'âge scolaire qui bégaie*. Périodique de la FNO

2 SIMON, A.-M. (1991). *Intervention précoce chez des enfants à risque ou déjà bègue*. Les cahiers de l'Unadreo.

3 Ibidem.

4 Ibidem.

4 Le symptôme constitué chez l'adulte qui bégaye

4.1 Fondement éthique des thérapies orthophoniques d'inspiration cognitives et comportementales

Selon E. Vincent : « Les thérapies se sont modifiées à travers les âges depuis l'intervention sur « l'organe » jusqu'à la prise en compte d'une structure dynamique du trouble où interagissent un ensemble de facteurs. Du fait de l'incidence d'éléments extérieurs, le bégaiement est replacé dans son contexte relationnel »¹. Dès lors, les thérapies « mécanistes » ont laissé place à des prises en charge privilégiant confort de parole et plaisir dans l'échange : c'est le cas des approches cognitivo-comportementales qui se sont développées aux États-Unis puis en Europe. Désormais, il ne s'agit plus de tenter d'éradiquer les bégayages à tout prix puisqu'il est reconnu que leur suppression apparente peut induire une intériorisation du trouble et une souffrance cachée. Marie-Claude Monfrais-Pfauwadel explique ainsi : « On ne guérit pas quelqu'un d'être bègue mais on peut l'aider à vivre avec cette destinée »².

L'évolution de ces approches thérapeutiques a eu un impact considérable sur l'identité professionnelle de l'orthophoniste. Son statut de rééducateur (qui peut sous-tendre que les personnes bègues ne parlent pas bien) a progressivement évolué vers le rôle de clinicien (du grec *kliniké*, qui désigne toute médecine exercée au chevet du patient). Accompagner la personne qui bégaye dans une démarche de soin, renoncer à adopter une position de savoir ou de pouvoir sur ce sujet pour privilégier l'authenticité de la rencontre, et refuser la normalisation systématique de ses performances au niveau langagier et communicatif en constituent les fondements éthiques.

Dans cette perspective, nous préférons employer le mot de clinicien plutôt que celui de rééducateur dans le cadre d'une prise en charge orthophonique de patients qui bégaiement.

4.2 La cristallisation de l'iceberg selon le Dr Le Huche

La théorie des six malfaçons fondamentales de la parole bègue proposée par le phoniatre François Le Huche décrit les mécanismes généraux qui font passer des disfluences de la parole normale au bégaiement.

La description de ces distorsions, présentées sous un aspect évolutif, aident les thérapeutes à comprendre comment ce trouble de la parole s'étend progressivement à l'ensemble des capacités

1 VINCENT, E. *La parole désorchestrée*, coll. Editions Milan, Les essentiels Milan, 2004.

2 In REY-LACOSTE J, DUBOIS G. *Le bégaiement, Approche plurielle*. Edition Masson. 1997.

communicatives du sujet et sur quels angles ils peuvent intervenir. De plus, il est intéressant d'aborder au cours d'une prise en charge chacun de ces différents aspects avec le patient pour que celui-ci prenne conscience de l'effet boule de neige du bégaiement et de ses mécanismes de conditionnement. Ainsi, l'ensemble des malfaçons constitue, pour F. Le Huche, « un fil conducteur dans l'évaluation et le traitement du bégaiement chez l'adolescent et l'adulte surtout, afin d'aider le sujet à rétablir une communication normale »¹. Dans le cadre d'une thérapie orthophonique avec un enfant, cette théorie permet aux parents de mieux percevoir le rôle fondamental qu'ils ont, en tant que partenaires de soin, pour enrayer cette spirale dans laquelle le sujet se trouve entraîné dès son plus jeune âge. Finalement, la description des malfaçons a eu un impact direct sur la démarche clinique en orthophonie. Comme le souligne A.-M. Simon, cette théorie « peut être rattachée aux courants dits humanistes, invitant le sujet à changer, en visant le développement de son autonomie et de sa responsabilité devant ses difficultés, et les thérapies comportementales et cognitives centrées sur des objectifs concrets, réalistes et reposant sur des stratégies précises. »²

Voici les six malfaçons décrites par le phoniatre F. Le Huche³.

- Première Malfaçon : ***Inversion ou absence du réflexe normal de décontraction au moment des accidents de parole.*** Cette tension excessive et inadaptée fonde la nature pathologique des accros.
- Deuxième Malfaçon : ***Perte du caractère automatique et spontané de la parole.*** Elle serait présente dans environ 60 % des cas.
- Troisième Malfaçon : ***Perte du comportement tranquillisateur*** (attitude consistant à faire état de ses difficultés de parole). Elle équivaut à une perte du métalangage et manquerait chez plus de 90 % des personnes qui bégaiant.
- Quatrième Malfaçon : ***Perte de l'acceptation de l'aide provenant de l'interlocuteur.*** Elle existe dans 40 % des cas environ.
- Cinquième Malfaçon : ***Perte de l'auto-écoute*** (possibilité de réentendre mentalement sur commande les dernières paroles émises). Elle concernerait environ 20 % des personnes bègues.
- Sixième Malfaçon : ***Altération de l'expressivité.*** Les auteurs s'accordent à dire qu'il s'agit là d'un véritable marqueur du trouble.

1 LE HUCHE François. *Le bégaiement : option guérison*. Edition Albin Michel. 2002.

2 SIMON, A.-M. (2005), *Le bégaiement de l'enfant*, in C. CHEVRIE-MULLER, NARBONA, J., *Le langage de l'enfant : Aspects normaux et pathologiques*, 3ème édition, 2007.

3 LE HUCHE François. *Le bégaiement : option guérison*. Edition Albin Michel. 2002.

À l'instar des manifestations symptomatiques du bégaiement, ces malfaçons sont marquées par certaines régularités inter individuelles qui caractérisent les attitudes des personnes qui bégaiement lors des échanges verbaux. Cependant, elles se présentent également de façon variable, inconstantes et non systématiques d'un sujet à l'autre. Cela justifie une approche à la fois globale et personnalisée de l'ensemble des six malfaçons affectant les patients qui bégaiement.

Cette théorie se situe entre une approche strictement symptomatique du trouble et une autre plus profonde, qui concerne le terrain sur lequel se développe le bégaiement : traumatismes, perturbations psychologiques, souffrance. Ces deux derniers versants du trouble sont les plus souvent abordés dans les mémoires d'orthophonie. Ce niveau intermédiaire est celui des anomalies affectant les mécanismes psychophysiologiques et socio-linguistiques qui sous-tendent la parole au moment de son élaboration, sa réalisation et son intégration dans le contexte de l'échange verbal. Simon précise d'ailleurs qu'il s'agit de « l'espace de la communication où techniques et relation à autrui jouent une part essentielle ».¹

Notre travail de recherche s'inscrit justement dans ce cadre précis.

4.3 L'altération des attitudes communicatives des sujets qui bégaiement

Dans une perspective cognitive et comportementale, l'altération des habiletés communicatives est en lien direct avec le processus de cristallisation du trouble précédemment décrit. A.-M. Simon a particulièrement développé ce qu'elle définit comme le « gauchissement »² des attitudes communicatives. Elle avance l'explication suivante : « [...] par tous les mécanismes de défense qu'elle (la personne bègue) a mis en place au fil des années de frustration et de souffrance, ses capacités de communication se sont réduites, elles se sont surtout gauchies [...] ».³ Elle ajoute également que ce processus d'altération touchant les comportements de communication va « caractériser l'adulte comme bègue dans une mesure aussi grande que ses bégayages ». Notons que l'ancrage de ces attitudes est tel qu'il peut persister longtemps après une prise en charge pourtant bien menée, au point que certains patients témoignent de certaines « séquelles »⁴ de bégaiement.

Les malfaçons décrites par Le Huche⁵ ont permis de faire ressortir trois attitudes communicatives fréquemment observées chez les personnes qui bégaiement au cours d'une interaction

1 SIMON, A.-M. (2005), *Le bégaiement de l'enfant*, in C. CHEVRIE-MULLER, NARBONA, J., *Le langage de l'enfant : Aspects normaux et pathologiques*.

2 SIMON, A.-M. (1993). *Attitudes communicatives gauchies chez le sujet bègue : approche thérapeutique pour un changement*. Les cahiers de l'Unadreo,

3 Ibidem

4 *Blog: paroledebegue.free.fr*

5 LE HUCHE François, DEZ-LE HUCHE Sylvie. *Bégaiement*. Coll. Phoniatrie. Edition OVEP. 1992.

verbale :

- *la crainte de l'interlocuteur ;*
- *la préférence accordée au « bien parler », au détriment du « bien communiquer » ;*
- *l'absence de considération de l'interlocuteur au cours d'un échange verbal.*

Ces trois attitudes témoignent d'une communication unilatérale et linéaire qui va à l'encontre d'une conception interactive de la communication humaine. Cette dernière rappelle que la communication ne se réduit pas à la transmission d'un message ; il y a nécessité d'« entrer en résonance avec l'autre »¹.

L'atteinte globale des habiletés communicatives souligne le fait que « la parole des personnes bègues [...] se désinvestit de sa valeur de communication [...] »² (Van Hout et Estienne).

Sur le plan pragmatique, il apparaît que les deux rôles d'interactants sont touchés par ce processus d'altération.

D'une part, le locuteur non bègue va consacrer 75 % de son attention au fond du message envoyé et à son destinataire et ¼ seulement à la façon dont il va produire le message. Pour le sujet qui bégaie, les priorités sont inversées.³ La forme prime sur le fond de ce qui est dit. L'attention et les efforts sont concentrés sur la bonne prononciation des mots au détriment du contenu et de l'interlocuteur. Or le sujet bègue se focalisant sur sa parole, la situation d'interaction devient secondaire et il porte peu d'attention à la présence d'autrui. Il ne reconnaît donc pas toujours l'existence de l'interlocuteur, qu'il occulte parfois complètement. Selon Simon⁴, « la notion même de lutte avec les mots comprend l'éviction dans le champ de conscience de l'interlocuteur ». De ce fait, la communication n'est plus bilatérale, mais unilatérale.

D'autre part, la communication des adultes qui bégaient est souvent décrite comme linéaire, et non circulaire : en effet, selon De Chassey et Brignonne⁵, le sujet bègue est peu réceptif aux signes d'incompréhension et de désaccord que peut envoyer son interlocuteur, faisant en sorte que ce dernier n'intervienne pas avant qu'il n'ait tout dit. Cela limite le risque de rencontrer des imprévus,

1 GUIEYSSE, A., *Comment la personne qui bégaie se représente-t-elle la communication ?*, 2004, Mémoire d'orthophonie, Université de Strasbourg. p. 83

2 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002. p. 39.

3 VIDAL-GIRAUD, H, COQUET, F. (2011). *Comportement non-verbal et bégaiement*. Rééducation orthophonique,

4 SIMON, A.-M. (2005), *Le bégaiement de l'enfant*, in C. CHEVRIE-MULLER, NARBONA, J., *Le langage de l'enfant : Aspects normaux et pathologiques*, 3ème édition, 2007. p. 21

5 DE CHASSEY Juliette , BRIGNONNE Sylvie. *Thérapie comportementale et cognitive*. Collection Pratiques thérapeutiques. Edition Ortho Edition. 2003.

mais également aussi les possibilités de rétroaction (réajuster son discours) et d'anticipation de la suite de la conversation. Simon a d'ailleurs mis en évidence la difficulté du sujet bègue, vis-à-vis de son interlocuteur, « à anticiper ses besoins ou ses projections affectives »¹

Ainsi, les phénomènes d'asynchronie se multiplient et la « rencontre » entre les interlocuteurs n'a pas lieu. L'interaction s'apparente davantage à un monologue qu'à un véritable échange ; elle ne s'inscrit pas dans le partage de sens, dans la mise en commun et la compréhension mutuelle, au sens où l'entend la conception interactive de la communication.

II.C Interface entre les composantes de la pragmatique et les approches cognitives et comportementales proposées auprès des personnes qui bégaient

1 Introduction

La pragmatique est une discipline récente née de sources hétérogènes : issue de la philosophie du langage, de la sémiotique et de la logique, elle a d'abord enrichi le champ de la linguistique et s'est ensuite étendue à la psychologie et la sociologie. Ses frontières imprécises lui permettent d'interagir avec les autres domaines développementaux notamment cognitif et affectif et de favoriser également des interfaces pluridisciplinaires entre chercheurs et cliniciens. L'approche pragmatique ouvre donc davantage le champ de la subjectivité et de l'interprétation pour les thérapeutes. Moins étudiée que les autres aspects langagiers, son intérêt est cependant grandissant dans la clinique orthophonique.

Les apports des Sciences du langage et notamment de la discipline « pragmatique » à la clinique orthophonique sont nombreux : la création d'outils de remédiation à la fois variés et adaptés à de nombreuses pathologies (troubles autistiques, traumatismes crâniens, maladies neurodégénératives) et surtout l'émergence de perspectives nouvelles qui nourrissent autant la recherche que le soin. Selon Carlomagno (1999)², les théories pragmatiques peuvent participer à l'évolution des pratiques cliniques dans le domaine du langage : ainsi, l'objectif de l'analyse des

1 In VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002. p. 234

2 In DARDIER Virginie. *Pragmatique et pathologies : comment étudier les troubles de l'usage du langage*. Collection Amphi Psychologie. Edition Paris Bréal. 2004.

interactions est de déchiffrer la partie invisible qui guide le comportement de ceux qui se trouvent engagés dans un processus communicatif. Nous allons le constater dans ce chapitre qui aborde donc les difficultés communicatives des patients qui bégaiement sous un angle résolument pragmatique. Car c'est de cette rencontre entre deux entités complexes (bégaiement et sphère pragmatique) que naissent des approches thérapeutiques globales, personnalisées et humanistes.

2 Définitions et concepts généraux de la pragmatique

Pour Nespoulous¹ (1986), la pragmatique « s'intéresse à l'utilisation des structures (telles que décrites par la linguistique) par un individu donné, dans une situation de communication déterminée ». Citant Slama-Cazacu, il définit son enjeu comme étant « la communication in situ ou le langage en contexte ». Armengaud² signale que la pragmatique est parfois reliée à « l'intégration du comportement langagier dans une théorie de l'action ». Cette idée est également présente chez Stalnaker, qui définit la pragmatique comme « l'étude des actes linguistiques et des contextes dans lesquels ils sont accomplis »³. Enfin, selon Jacques, « la pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social »⁴.

De cette variété de définitions se dégagent certains concepts fondamentaux de la pragmatique :

- **La notion de contexte** apparaît de façon très explicite chez Stalnaker ainsi que chez Nespoulous⁵. Cette composante est si essentielle au sein de la pragmatique que cette discipline est parfois définie comme la science du contexte.
- **La notion d'« actes de langage »** apparaît chez Armengaud ou Stalnaker sous la forme « théorie de l'action » et « étude des actes linguistiques », et constitue une composante essentielle de la pragmatique initiée par Austin dans sa théorie des actes de parole de 1962.
- **La notion de règles du discours** est sous-jacente à la définition de Jacques, dans la mesure où relier le langage à un « phénomène social »⁶ suppose l'existence de règles collectives.
- **La notion de matériau verbal et plus particulièrement de matériau non-verbal** découle du contexte, dans la mesure où ces canaux permettent l'ancrage situationnel de l'interlocution.

1 NESPOULOS J-L. (1994). *Les domaines de la pragmatique* in Rééducation Orthophonique.p. 128

2 ARMENGAUD Françoise. *La pragmatique*. 5ème Édition. Paris: PUF. 1999, p. 10

3 Ibidem, p. 45

4 VION, R., *La communication verbale. Analyse des interactions*. Hachette Scolaire. Coll. Hu Linguistique. Groupe Livre. 2000.

5 NESPOULOS J-L. (1994). *Les domaines de la pragmatique* in Rééducation Orthophonique.

6 VION, R., *La communication verbale. Analyse des interactions*. Hachette Scolaire. Coll. Hu Linguistique. Groupe Livre. 2000.

- Enfin, notons qu'il existe un autre grand concept de la pragmatique, plus connu de la sphère orthophonique, qui est celui de **la gestion de l'implicite au sens large**. Nous aborderons une partie de ce vaste domaine à travers l'étude spécifique des procédés mis en œuvre dans le traitement inférentiel des actes langagiers. C'est d'ailleurs dans cet axe de recherche que nous explorerons les éventuels troubles d'accès à l'implicite pouvant toucher les enfants présentant une symptomatologie clinique qualifiée de bégue.

Dans ce chapitre, nous allons donc développer un à un chacun de ces concepts pragmatiques et y associer les difficultés spécifiques susceptibles d'entraver les échanges verbaux des adultes qui bégaiement. Ils serviront de référence pour nos analyses pragmatiques consacrées à la population infantile.

3 Présentation des différents concepts pragmatiques et des difficultés auxquelles ils peuvent être associés chez le sujet adulte qui bégaiement

3.1 Exploration de la notion de contexte et ses apports cliniques

3.1.1 Le contexte dans tous ses états

➤ *Le contexte regroupe des données hétérogènes* : il s'agit de « [...] tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer ce qui est dit » (Armengaud¹, 1999). Concept complexe et difficile à cerner, il regroupe des données hétérogènes qui n'apparaissent pas de façon claire, scientifique et objective. En effet, en tant que « situation concrète où des propos sont émis, ou proférés, le lieu, le temps, l'identité des locuteurs, etc. », le contexte renvoie à des propriétés singulières : l'ancrage spatio-temporel, l'équivocité et la subjectivité.

De plus, selon Kerbrat-Orecchioni², « c'est grâce au repérage et à l'interprétation d'un certain nombre d'indices verbaux et non-verbaux » émis au cours de l'échange « que les participants peuvent évoluer avec une certaine assurance dans les différentes situations d'interaction auxquelles ils se trouvent confrontés ». Enfin, la complexité du concept tient à ce que ce dernier évolue en fonction du discours. De fait, il constitue une notion fondamentale de la conception interactive de la

1 ARMENGAUD Françoise. *La pragmatique*. 5ème Édition. Paris: PUF. 1999.

2 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

communication et en emprunte les deux grandes caractéristiques que sont la circularité du message et son évolutivité. Car la situation communicative est sans cesse redéfinie par l'ensemble des événements conversationnels, en fonction du savoir des participants, du but de l'échange (souvent renégocié), de l'identité et du statut des participants et de la relation interpersonnelle. La notion de contexte nous renvoie donc à une vision dynamique de l'échange et des adaptations mutuelles des interlocuteurs, au cours de laquelle « les énoncés ne sont plus envisagés comme des entités abstraites, débarrassées des contingences événementielles de leur énonciation, mais comme des réalités déterminées par leurs conditions contextuelles de production/réception ».¹

Les données contextuelles correspondent selon Carnap² à des aspects à la fois linguistiques (cela concerne essentiellement le domaine des interactions verbales) et extralinguistiques. Ces derniers comprennent quatre sous-catégories :

- **le contexte existentiel**, qui correspond au cadre spatio-temporel, à l'identité des interlocuteurs au niveau biologique, psychologique, culturel et social ;
- **le contexte situationnel**, qui concerne la situation de communication en elle-même dont le sens est partagé par les membres d'une même culture (une fête, un entretien d'embauche...) ;
- **le contexte interactionnel**, qui renvoie à l'enchaînement des rôles pragmatiques des interlocuteurs et à leurs actes de langages. Il est en lien avec la finalité de la communication voire avec la relation entre interlocuteurs (relation intime ou non, conflictuelle ou consensuelle, sérieuse ou ludique) ;
- **le contexte présuppositionnel**, qui correspond aux croyances réciproques des interlocuteurs.

Le contexte extralinguistique (« pertinent » selon Carnap³) est un concept central pour la pragmatique que Kerbrat-Orecchioni définit ainsi : « Ensemble de représentations que s'en font les participants sur la base soit des informations préalables qu'ils possèdent à son sujet, soit de celles qui lui sont fournies et qu'ils décryptent au cours du déroulement de l'interaction »⁴.

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

2 ARMENGAUD Françoise. *La pragmatique*. 5ème Édition. Paris: PUF. 1999

3 ARMENGAUD Françoise. *La pragmatique*. 5ème Édition. Paris: PUF. 1999

4 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

3.1.2 L'ajustement au contexte chez le sujet qui bégaie

- Selon Vincent¹, l'ajustement au contexte peut être difficile à tous niveaux pour le sujet qui bégaie.

Concernant le contexte linguistique, (cf. paragraphe sur l'enchaînement des interactions verbales), nous verrons qu'il existe souvent, chez le sujet bègue, une difficulté dans l'enchaînement logique des énoncés : ainsi, malgré un changement du thème de l'échange, la personne bègue peut poursuivre à tout prix l'expression de son idée ; son propos est alors inadapté au contexte linguistique en cours.

Les difficultés des sujets bègues concernent également l'adaptation au contexte extralinguistique. On note en effet des altérations possibles au niveau des quatre types de contextes décrits par Carnap. Il s'agit donc des difficultés concernant :

- **L'ajustement au contexte existentiel**

Du point de vue spatio-temporel d'abord, rappelons que le sujet qui bégaie présente des difficultés à résister à la pression du temps. En ce qui concerne les caractéristiques personnelles des interlocuteurs, on note qu'elles influent sur le bégaiement, qui varie donc en fonction de la relation que le sujet bègue entretient avec son interlocuteur. La proximité affective peut être facilitatrice pour certaines personnes quand d'autres seront plus à l'aise dans un cadre plus neutre comme celui du cabinet orthophonique.

- **L'ajustement au contexte situationnel**

Elle est liée aux évitements de situations anxiogènes également variables selon les personnes (ex : téléphone, entretien d'embauche, etc.).

- **L'ajustement au contexte interactionnel**

Nous verrons que les actes de langage sont souvent altérés chez le sujet qui bégaie, notamment les capacités à argumenter, convaincre, négocier. Ce contexte peut également être faussé d'une part par les « faux semblants » (le sujet bègue fait croire à son interlocuteur qu'il cherche à organiser ses idées, alors qu'il tente en réalité de trouver un moyen d'éviter un mot), et d'autre part par l'attitude de déni vis-à-vis des bégayages (faire comme s'ils n'existaient pas), qui « oblige en général l'interlocuteur à adopter une attitude similaire. »². Ces deux comportements, parce que s'inscrivant dans un rapport faussé avec l'interlocuteur, peuvent instaurer un malaise et modifier

1 VINCENT, E. *La parole désorchestrée*, coll. Editions Milan, Les essentiels Milan, 2004.

2 LE HUCHE François. *Le bégaiement : option guérison*. Edition Albin Michel. 2002. p. 86.

l'intentionnalité langagière de chaque participant à l'échange.

- **l'ajustement au contexte présuppositionnel**

Ces difficultés d'ajustement au contexte présuppositionnel de l'interaction renvoient aux cognitions négatives précédemment évoquées lesquelles influencent la parole du sujet bègue. En effet, selon Bernicot¹ (1992) « la forme linguistique des énoncés d'un locuteur dépend [...] de ses propres croyances, attitudes, désirs et intentions et des hypothèses qu'il fait sur les croyances, attitudes, désirs et intentions de son interlocuteur. »

De plus, de par la pauvreté de ses mimiques, le sujet bègue peut renvoyer une image erronée de son état affectif ou de son humeur (ex : il peut avoir l'air désintéressé sans que ce soit le cas). Le contexte présuppositionnel est donc faussé selon le point de vue du sujet bègue en tant que locuteur, et selon celui de son interlocuteur.

L'atteinte contextuelle est donc globale : elle peut être l'origine d'une perturbation pragmatique (ex : le malaise du sujet bègue peut s'accroître en fonction de l'identité de son interlocuteur), ou en être la conséquence (ex : une difficulté du sujet bègue à produire des marqueurs non-verbaux adaptés peut entraîner, chez son interlocuteur, des interprétations négatives, créant un contexte de présuppositions qui nuit à la qualité de l'échange).

Pour conclure cette partie sur l'adaptation au contexte chez le sujet bègue, il nous semble important de parler du concept d'OREV (Objet Référentiel de l'Échange Verbal), qui fait référence à la fois aux contextes existentiel, interactionnel, situationnel et présuppositionnel. Selon S. Le Huche², il s'agit d'un « objet immatériel », qui se crée entre les personnes qui sont en train de se parler, à partir des paroles et des réactions de chacun. « Il est constitué du souvenir de tout ce qui s'est déjà dit là, depuis qu'on se parle ; de ce que chacun croit savoir de ce que l'autre sait et ne sait pas à propos de ce dont on parle ; de ce qu'on souhaite pouvoir dire et de ce qu'on sait qu'on ne pourra pas dire. »³. L'OREV évolue constamment au cours de l'échange et il dépend du « climat affectif »⁴ qui règne entre les interlocuteurs (hostile, amical, distant, etc.). Lorsque l'on parle avec une personne, on fait obligatoirement référence à cet OREV, sans quoi l'interlocuteur ne comprend pas le rapport, la logique de nos propos, qui semblent alors incongrus.

Or, le sujet bègue craint le jugement de son interlocuteur, il ne tient donc pas compte de ses réactions et s'y adapte peu. L'élaboration de cet OREV est donc impossible, compromettant l'idée

1 BERNICOT Josie. *Les actes de langage chez l'enfant*. Édition. Paris: PUF. 1992. p. 100

2 LE HUCHE Sylvie. (1993). *Bégaiement et scénothérapie*. Parole d'Or.

3 LE HUCHE François. *Le bégaiement : option guérison*. Edition Albin Michel. 2002. p. 81.

4 Ibidem

d'une « communication-communion », c'est-à-dire d'une « rencontre de deux mondes intérieurs [qui] donne un sentiment fort de comprendre et d'être compris » (Simon, 2005¹).

3.2 Exploration de la notion d'actes de langage et ses apports cliniques

3.2.1 Un concept essentiel et novateur

Issu de la philosophie du langage, l'acte de langage est un concept fondamental de la pragmatique. L'expression « speech acts », traduite en français par « actes de langage », « actes de discours », « actes de parole » ou encore « actes de communication », désigne en tout état de cause tout acte réalisé au moyen du langage, qu'il soit d'ordre verbal ou non. Les unités linguistiques du discours mais aussi les paramètres non proprement linguistiques (contexte d'utilisation, processus inférentiels, aspects non-verbaux) constituent dans leur globalité un acte de langage. Ainsi, « au lieu d'opposer comme on le fait souvent la parole et l'action, il convient de considérer que la parole elle-même est une forme d'action. » Ainsi, selon Kerbrat-Orecchioni² : « Le langage est considéré moins comme un moyen d'action que d'interaction entre des individus qui, lorsqu'ils se trouvent engagés dans un processus communicatif quelconque, exercent tout au long de ce processus un réseau d'influences mutuelles : parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant. ». Dès Wittgenstein, qui établit que « sans langue, nous ne pourrions pas influencer les autres de telle ou telle façon » (Armengaud³, 1999), apparaît une critique de la conception descriptiviste du langage. Alors que Descartes envisageait le langage comme un moyen de représenter le monde et la pensée, une nouvelle conception, développée par Austin⁴ (1962), met en avant l'idée que le langage est vecteur d'actions dans la mesure où il configure nos rapports à autrui, ce que résume Armengaud⁵ : « Le langage ne sert pas seulement, ni d'abord, ni surtout, à représenter le monde, mais il sert à accomplir des actions. Parler, c'est agir ».

1 SIMON, A.-M. (2005), *Le bégaiement de l'enfant*, in C. CHEVRIE-MULLER, NARBONA, J., *Le langage de l'enfant : Aspects normaux et pathologiques*, 3ème édition, 2007. page 20.

2 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

3 ARMENGAUD Françoise. *La pragmatique*. 5ème Édition. Paris: PUF. 1999

4 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

5 ARMENGAUD Françoise. *La pragmatique*. 5ème Édition. Paris: PUF. 1999 p. 6

3.2.2 Conception classique de la théorie des actes langagiers

Posant ce postulat, Austin développe la théorie des actes de parole¹ (1962) qui rend compte de la non correspondance stricte entre la forme de l'énoncé et sa signification : il distingue les énoncés « constatatifs », qui décrivent le réel tel qu'il est, et les énoncés « performatifs » qui, en étant énoncés, permettent d'accomplir une action (idée qui transparait déjà dans l'étymologie du terme « interagir »). Au sein des énoncés performatifs, Austin propose trois niveaux des actes de langage : acte locutoire, acte illocutoire et acte perlocutoire.

- L'acte locutoire est le fait matériel de l'énonciation, c'est-à-dire qu'il regroupe toutes les composantes de la construction d'une phrase : phonique, morphologique, sémantique et syntaxique.
- L'acte illocutoire est la manière d'utiliser l'acte locutoire. Tout acte illocutoire est fondé sur un acte locutoire, mais il ne décrit pas ce que nous disons, mais ce que nous faisons en parlant.
- L'acte perlocutoire décrit les conséquences ou effets qu'un acte illocutoire peut avoir sur l'interlocuteur auquel s'adresse le message.

Or, même si ces trois niveaux sont présentés de manière séparée, en situation ordinaire, ils sont présents simultanément dans un même énoncé.

Par exemple, lorsqu'un locuteur produit un énoncé (acte locutoire) tel que « Ce plat est fade », il peut faire une simple description de ce plat ou bien signaler son souhait d'obtenir un assaisonnement. Selon le contexte d'énonciation, cet énoncé est soit un constatatif, soit un performatif qui sollicite en retour une action de la part de l'interlocuteur (passer le sel). On peut donc aussi définir l'acte illocutoire comme « l'acte social intentionnellement posé par le locuteur lors de la production de l'énoncé »². Il est défini par des caractéristiques à la fois textuelles (la forme linguistique des énoncés) et contextuelles.

3.2.3 La force illocutoire

La forme logique d'un acte illocutoire élémentaire est donnée par sa force, c'est-à-dire par la fonction réalisée en usant de l'énoncé, et par un contenu propositionnel représentant l'état de choses auquel s'applique la force. Dans la « Théorie des actes de langage », ces deux composants sont

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

2 DARDIER Virginie. *Pragmatique et pathologies : comment étudier les troubles de l'usage du langage*. Collection Amphi Psychologie. Edition Paris Bréal. 2004.

formalisés avec la formule $F(p)$, où F représente la force et p le contenu prépositionnel de l'acte de langage. Ce dernier correspond à sa fonction représentationnelle ou cognitive. En effet, comme le dit Searle (1985), il s'agit d'une proposition qui représente « l'état de choses ou l'action prédiquée dans l'acte de langage avec une force déterminée »¹. Pour le dire autrement, le contenu propositionnel est « la matière cognitive qui accompagne l'action de la force sur le monde » (Trognon, 1999²), et la force est l'action sociale qui accompagne un acte de langage.

C'est Searle suivi de Vanderveken³ qui a donné une classification élémentaire des espèces d'usage du langage sur la base de la notion de but illocutoire.

La notion de « force illocutoire », qui définit un acte de langage, est une notion dérivée dans le sens qu'elle résulte d'une combinaison de différents composants. Ces composants sont au nombre de sept : le but illocutoire, le degré de puissance, le mode d'accomplissement, les conditions de contenu propositionnel, les conditions préparatoires, les conditions de sincérité et le degré de puissance des conditions de sincérité.

3.2.3.a Le but illocutoire

Il s'agit de ce que l'énonciation revient à faire (Ghiglione & Trognon, 1993⁴) et correspond à l'intention poursuivie par le locuteur (Trognon⁵, 1994). Parmi les composants de la force, le but est sans doute la principale. Et cela pour deux raisons :

- le but est nécessaire pour définir les types d'actes de langage ;
- le but détermine la direction d'ajustement de l'acte de langage (voir la relation que cet acte entretient avec le monde). (Trognon, 1995⁶)

Il existe un nombre restreint de façons d'utiliser le langage pour « lier des propositions au monde » (Vanderveken, 1992⁷). En effet, selon cet auteur, il existerait cinq types de buts qui

1 In KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*, coll. Fac, Edition Armand Colin. 2005.

2 COSNIER Jacques, KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Décrire la conversation*. Presses universitaires de Lyon. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1987.

3 PIERART Bernadette. *Le langage de l'enfant. Comment l'évaluer?* Coll. Questions de personne. Editeur De Boeck Supérieur. 2005.

4 In COSNIER Jacques, KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Décrire la conversation*. Presses universitaires de Lyon. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1987.

5 In DE WECK Geneviève, MARRO Pascale. *Les troubles du langage chez l'enfant : description et évaluation*. Edition Elsevier-Masson, 2010.

6 In COSNIER Jacques, KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Décrire la conversation*. Presses universitaires de Lyon. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1987.

7 In PIERART Bernadette. *Le langage de l'enfant. Comment l'évaluer?* Coll. Questions de personne. Editeur De Boeck Supérieur. 2005

correspondent aux cinq espèces de forces illocutoires :

- Le but assertif : les locuteurs expriment des propositions dans le but de représenter quelque chose qui est le cas. En cas de satisfaction d'un acte illocutoire ayant un but illocutoire assertif, la direction d'ajustement va des mots aux choses. Leur but est justement de représenter comment les choses sont dans le monde. Ex. « La terre est ronde ».
- Le but expressif : les locuteurs expriment des propositions dans le but de manifester leur état mental à propos d'état de choses dont ils présupposent en général l'existence dans le monde. Par exemple, « Là, je suis désespéré », dans cette intervention, le locuteur exprime un état interne de désespoir. Les actes illocutoires avec le but expressif ont une direction vide d'ajustement, c'est-à-dire qu'ils ne représentent pas un état de choses.
- Le but directif : les locuteurs expriment des propositions dans le but de faire une tentative linguistique pour que l'allocataire accomplisse une action future dans le monde. La direction d'ajustement des actes de discours ayant le but illocutoire commissif ou directif est des choses aux mots. Par exemple, un énoncé tel que « la fenêtre n'est pas fermée » est un acte assertif qui décrit un état de chose réel, mais qui peut, selon le contexte, avoir pour but d'apporter un changement au monde, c'est-à-dire communiquer à l'interlocuteur en présence que l'ouverture de la fenêtre entraîne un courant d'air froid. Il s'agit donc d'une requête implicite qui nécessite de l'autre une action dans le réel, à savoir fermer la fenêtre.
- Le but commissif : les locuteurs expriment des propositions dans le but de s'engager eux-mêmes à accomplir des actions futures dans le monde. Ex : « Je viendrai demain ».
- Le but déclaratif : les locuteurs expriment des propositions avec l'intention d'accomplir certaines actions dans le monde au moment de l'énonciation en vertu de cette même énonciation. Les actes de discours ayant le but illocutoire déclaratif ont la double direction d'ajustement. Leur but est de faire en sorte que le monde corresponde au contenu propositionnel en disant que le contenu propositionnel correspond au monde (Vanderveken, 1988¹). Par exemple, l'énoncé « La séance est ouverte », lorsqu'il est dit par un juge, permet de savoir que l'audience va commencer. Un autre exemple est l'affirmation d'un maire qui déclare « Je vous déclare mari et femme » lors d'une cérémonie de mariage, et procède, du fait même de cette déclaration, à l'officialisation de l'union civile entre ces deux personnes.

1 PIERART Bernadette. *Le langage de l'enfant. Comment l'évaluer?* Coll. Questions de personne. Editeur De Boeck Supérieur. 2005

En résumé, on obtient cette classification :

- **Acte assertif** : décrire le monde, Monde ← Mots, Affirmer, confirmer, constater, présenter, décrire, expliquer, rectifier, contester...
- **Acte directif** : faire accomplir une action future à son interlocuteur, Monde → Mots, ordonner, autoriser, inviter, conseiller, suggérer, avertir, défier, relancer, questionner, demander...
- **Acte commissif** : s'engager à accomplir une action future, Monde → Mots, promettre, offrir...
- **Acte déclaratif** : réaliser une action en vertu de son énonciation, Monde ↔ Mots, déclarer, ratifier, ajourner, bénir, licencier...
- **Acte expressif** : exprimer un état psychologique, \emptyset ↔ Mots, souhaiter, remercier, excuser, saluer, féliciter, menacer, insulter, se plaindre...

Ces cinq fonctions réalisées par l'acte de langage désignent cinq utilisations possibles du langage de manière universelle. C'est-à-dire que, quels que soient la langue ou l'individu, il n'y aurait que cinq façons d'utiliser le langage.

Dans notre étude, nous ne retiendrons que les trois premiers actes illocutoires décrits, que nous compléterons à l'aide d'autres propositions d'actes langagiers.

3.2.3.b Le degré de puissance

Le degré de puissance est l'intensité de la force mise au service du but. Par exemple, un ordre et une requête possèdent le même but : obtenir une action du destinataire, mais différent quant à leurs degrés de puissance. Dans ce sens, un ordre possède une puissance majeure par rapport à une requête.

3.2.3.c Le mode d'accomplissement

Le mode d'accomplissement désigne le moyen mis au service du but, c'est-à-dire la façon dont se réalise une force illocutoire déterminée. Par exemple, une prière, une requête et un commandement possèdent la même force directive, mais des modes d'accomplissement différents.

3.2.3.d Les conditions sur le contenu propositionnel

Les conditions de contenu propositionnel sont un ensemble de conditions que la force impose

au contenu propositionnel d'un acte de langage ayant cette force (Ghiglione & Trognon, 1993¹). Si, par exemple, la force commissive impose que le contenu propositionnel de l'acte de langage représente une action future du locuteur, la force directive représente une action future réalisable par l'interlocuteur. Dans ce sens, certaines conditions sur le contenu propositionnel sont exprimées par l'utilisation, parmi d'autres, des temps verbaux. Ainsi, dans un énoncé impératif, le verbe ne peut pas être au passé.

3.2.3.e Les conditions préparatoires

Les conditions préparatoires représentent les états de choses que le locuteur présuppose, ou tient pour vraies, lors de l'accomplissement d'un acte de langage dans le contexte d'énonciation donné. Par exemple, « un locuteur qui promet de faire quelque chose présuppose à la fois qu'il est capable de le faire et que son action future est bonne pour l'allocataire » (Vanderveken, 1992²). En disant par exemple « Ma sixième carte est l'as de trèfle », on présuppose qu'il existe une sixième carte dans le contexte d'énonciation et que, celle-ci correspond bien à la première unité de la classe des trèfles.

3.2.3.f Les conditions de sincérité

Les conditions de sincérité, que les linguistes représentent par la formule $m(P)$, sont les états psychologiques du locuteur manifestés lors d'une énonciation. Par exemple, un locuteur qui promet exprime une intention et un locuteur qui remercie exprime la gratitude » (Vanderveken³). En d'autres termes, l'accomplissement d'un acte illocutoire s'accompagne d'un état psychologique relatif au contenu propositionnel de l'acte exprimé. Nous remarquons que cette condition renvoie à la maxime de sincérité évoquée par Grice⁴. Elle peut être mise en doute lors de l'énonciation de propos emprunts d'ironie ou de mensonge.

3.2.3.g Le degré de puissance des conditions de sincérité

Le degré de puissance des conditions de sincérité est la force avec laquelle s'exprime un état psychologique lors de l'accomplissement de l'acte de langage correspondant (Ghiglione & Trognon,

1 In COSNIER Jacques, KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Décrire la conversation*. Presses universitaires de Lyon. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1987.

2 In PIERART Bernadette. *Le langage de l'enfant. Comment l'évaluer?* Coll. Questions de personne. Editeur De Boeck Supérieur. 2005. p. 17.

3 Ibidem.

4 In SARFATI, G.-E., *Précis de pragmatique*, Paris : Nathan Université (coll. 128), 2002.

1993¹). Il est marqué à l'oral par l'intonation et par écrit par des adverbes tels que « franchement », « sincèrement », etc. Lors d'un échange verbal, nous observons de nouveau le rôle primordial joué par les aspects non-verbaux pour comprendre l'intention de l'interlocuteur.

Les sept composants qu'on vient d'explicitier définissent donc la force illocutoire des actes de parole élémentaires.

3.2.4 Actes de langage et fonctions de Jakobson

Nous notons par ailleurs que les actes de langage s'inscrivent dans un axe commun avec les fonctions du langage développées par Jakobson² : on peut ainsi relier les actes directifs de Searle, dans lesquels le locuteur engage l'auditeur à réaliser ce qu'il énonce, à la fonction conative de Jakobson, qui agit sur le destinataire de la communication. Il en est de même pour les actes assertifs que nous relierons à la fonction référentielle ainsi que les actes expressifs à la fonction expressive. Toutefois, cette correspondance entre actes et fonctions langagiers doit être réalisée avec prudence puisque, en contexte, la valeur des actes n'est pas toujours directement accessible.

3.2.5 Le principe de composition fonctionnelle

L'acte de parole en tant qu'unité de communication est considérée comme l'unité minimale de la grammaire conversationnelle. La structure conversationnelle de la conversation repose tout d'abord sur les deux types de fonctions assignables aux énoncés : les fonctions illocutoires (contextualisées) et interactives (cotextualisées). À l'aide de ces deux notions, Moeschler³ établit en 1985 le principe de composition fonctionnelle (PCF). En voici les principes :

- L'échange est considéré comme la plus petite unité dialogale composant l'interaction. Composé d'au moins deux contributions conversationnelles (ou tours de parole) de locuteurs différents, il apparaît comme un constituant complexe dont les composants sont difficiles à délimiter.
- L'intervention est la plus grande unité monologique composant l'échange. Une intervention est composée, en principe, d'actes de langage mais peu se réduire à un seul acte de langage.
- L'acte de langage est la plus petite unité monologique constituant l'intervention.

1 In COSNIER Jacques, KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Décrire la conversation*. Presses universitaires de Lyon. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1987.

2 JAKOBSON R.. *Essais de linguistique générale : Tome 1 Les fondations du langage*. Éditions de Minuit. Tome 1. 2003.

3 MOESCHLER Jacques. *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Edition Hatier, Paris, 1985.

- Ces trois unités conversationnelles constituent une échelle de rang, c'est-à-dire qu'elles entretiennent des relations hiérarchisées : l'échange est composé d'interventions, l'intervention d'actes langagiers. Plus précisément, une intervention est structurée à l'aide d'un constituant directeur qui lui donne sa force illocutoire, et d'un ou plusieurs constituants subordonnés. Ces derniers correspondent à des actes qui viennent appuyer, justifier, argumenter l'acte directeur. En ce sens, ils peuvent être supprimés.
- Elles entretiennent également des relations fonctionnelles : ainsi, aux constituants de l'échange (c'est-à-dire aux interventions) sont assignées des fonctions illocutoires et aux constituants de l'intervention (c'est-à-dire aux actes) des fonctions interactives.

3.2.6 De la pragmatique illocutoire à l'approche interactionniste

Selon Kerbrat-Orecchioni¹ : « La linguistique interactionniste est d'inspiration plutôt sociologique alors que la pragmatique austino-searlienne est davantage inspirée de la philosophie ». De plus, les actes de langage envisagés selon la perspective classique apparaissent « comme des entités abstraites et isolées, c'est-à-dire détachées tout à la fois de leur contexte d'actualisation et des autres actes qui peuvent les précéder et les suivre dans l'enchaînement discursif ». Dans la communication réelle pourtant, les actes de langage fonctionnent en contexte (étant pris en charge par des locuteurs ayant des caractéristiques propres) et à l'intérieur d'une séquence d'actes qui ne sont pas enchaînés au hasard. Ainsi, la succession des tours de parole n'est pas régie seulement par des règles d'alternance mais aussi par des règles de cohérence interne (cohésion) liées en grande partie aux propriétés inhérentes aux actes langagiers. Allen et Guy décrivent la conversation en disant que les différentes interventions des participants constituent une « chaîne directionnelle » et sont également en état de « dépendance conditionnelle » c'est-à-dire que toute intervention crée par la suite un certain nombre de contraintes et un système d'attentes.

Selon Jacques (1979²): ces deux derniers aspects du fonctionnement des actes de langage qui ont été négligés par la perspective classique, sont au contraire considérés comme « centraux par les courants pragmatiques développés dans le champ de la linguistique interactionniste ». La co-construction de l'échange verbal permet aux linguistes d'affirmer : « L'occurrence des actes de langage en situation interlocutive en fait des interactes de langage, comme elle fait des locuteurs des

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales: Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

2 In VION, R., *La communication verbale. Analyse des interactions*. Hachette Scolaire. Coll. Hu Linguistique. Groupe Livre. 2000.

interlocuteurs, c'est-à-dire des interactants par le discours » (Jacques, 1979¹)

De plus, la réalisation d'un acte en tant que tel nécessite qu'il y ait un réel impact du côté de l'interlocuteur. Ainsi, « comme une interaction de communication n'existe qu'avec la réception, l'acte qui ne serait qu'intentionnalité n'est pas un acte véritable. Ce n'est qu'avec sa réception et donc son acceptation qu'il se réalise en tant que tel »². La théorie des actes langagiers nous informe du rôle primordial joué par la coopération liée à l'intersubjectivité qui existe entre les interlocuteurs au cours d'une interaction verbale. Car pour passer du sens littéral d'un énoncé au sens illocutoire, il faut plusieurs étapes d'interprétation pour comprendre le message produit et pouvoir « performer » l'acte qu'il contient. Ainsi, « c'est au cours de l'échange que s'explicitent, se négocient et éventuellement se stabilisent ces valeurs [illocutoires et perlocutoires]; valeurs qui loin de se réduire à l'intention d'un locuteur prétendant agir unilatéralement sur son destinataire comme le voudrait une conception trop simpliste de la communication, sont construites conjointement par les différents interlocuteurs engagés dans l'échange »³.

Par exemple, hors contexte, un énoncé comme « Il est huit heures », peut être défini comme une assertion à valeur informative ; mais en contexte, il peut recevoir une valeur de réponse ou d'avertissement. C'est pourquoi l'École de Genève a proposé de distinguer pour tout énoncé ses caractérisations illocutoires (valeur qu'il possède hors contexte en vertu de ses propriétés linguistiques) versus interactives (valeur qu'il reçoit en contexte, en relation avec les actes précédents et subséquents). En 1979, F. Jacques le résume ainsi : « Une phrase prend valeur illocutoire en même temps que valeur interlocutive »⁴.

L'analyse des actes langagiers verbaux suppose la nécessité de distinguer à la fois les relations qu'un acte de langage entretient avec d'autres actes qui l'entourent dans une même intervention (unité monologale) et les relations qu'un acte entretient, via l'intervention à laquelle il appartient, avec d'autres actes inclus dans d'autres interventions au sein d'un même échange (unité dialogale). Ainsi, la conception classique ou monologale différencie les actes de langage directeurs versus subordonnés, tandis que l'approche interactionniste privilégie l'opposition relative entre les actes de langage initiatifs, réactifs, ou mixtes

1 Ibidem

2 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*, coll. Fac. Edition Armand Colin. 2005.

3 Ibidem.

4 In KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*, coll. Fac, Edition Armand Colin. 2005.

3.2.7 Traitement inférentiel des actes de langage verbaux

3.2.7.a Actes illocutoires directs et indirects

Selon Kerbrat-Orecchioni, « on parle d'acte de langage indirect (expression elliptique pour acte de langage formulé indirectement) lorsqu'un acte s'exprime sous le couvert d'un autre acte »¹. Cette terminologie concerne les actes directifs qui sont par nature menaçants pour les « faces » des interactants. Ainsi, du point de vue de l'interprétation, la valeur d'une question produite peut-être littérale (c'est alors une « vraie question ») ou bien dérivée (la fausse-question a donc en contexte valeur de requête). Ils sont donc utilisés comme des adoucisseurs par le locuteur. Leur rôle est donc décisif dans la gestion de la relation interpersonnelle, et notamment dans le cadre d'un échange verbal entre deux individus.

Les actes de langage indirects peuvent être :

- *conventionnels* : ici le fait qu'il faille dériver tel acte indirect d'un énoncé ayant telle formulation relève d'une convention connue de l'ensemble des locuteurs. De plus, dans ce cas, les marqueurs discursifs tendent à renforcer la valeur dérivée concernée. Concrètement, dans notre société, il est par exemple admis d'utiliser une question (valeur littérale) pour donner un ordre (valeur dérivée).

Par exemple, si un locuteur apostrophe un autre sujet en disant : « Avez-vous l'heure ? », cette question ne sollicite en réalité pas de réponse fermée de type [oui / non] mais demande plutôt un horaire précis. Selon Searle, il s'agit ici d'un acte illocutoire indirect de type « conventionnel » puisqu'il est fréquent dans notre société de recourir à la forme interrogative pour exprimer une injonction.

- *non conventionnels* : l'interprétation des actes de langage indirects est donc tributaire du contexte général de l'interlocution.

Par exemple, un acte constatatif tel que « Ce cocktail est délicieux » peut induire un deuxième acte tel que « J'aimerais en boire un deuxième ». Searle parle alors d'un acte illocutoire indirect de type « non conventionnel » qui cache souvent une requête plus ou moins évidente à interpréter en fonction du contexte. Nous pouvons aussi citer l'exemple fréquent : « Il fait froid », qui sous-tend en contexte une demande pouvant signifier « Ferme la fenêtre » ou bien « Je veux changer de place ».

1 Ibidem.

On remarque parallèlement que cet usage indirect des actes verbaux est intimement lié aux conventions sociales implicitement partagées par les interlocuteurs en présence.

3.2.7.b Le trope illocutoire

Selon Searle, au cours d'un échange inter-individuel, l'interlocuteur met donc en place une stratégie inférentielle visant à identifier les but illocutoires qui sont véritablement recherchés par le locuteur. Les auteurs parlent de « trope illocutoire » pour désigner le passage d'une valeur « littérale » (ou primitive) d'un acte langagier produit, à une valeur « dérivée » ou cachée.¹

3.2.7.c Actes de langage verbaux et communication non-verbale

La communication non-verbale joue un rôle important dans l'interprétation du message transmis. Les aspects verbaux et non-verbaux vont être mobilisés de façon synchrone pour donner à l'énoncé émis une plus grande force illocutoire (ainsi, quand un énoncé tel que « Qu'il est beau ! » est produit, l'intonation et le geste de la main vont généralement accompagner et enrichir l'acte expressif d'admiration.

L'absence de « synchronisation² » entre les aspects verbaux et non-verbaux peut être volontairement réalisée quand l'énoncé correspond à un acte dérivé visant un usage implicite de la langue. En cas de non concordance entre ces deux codes, l'interlocuteur va davantage s'appuyer sur les aspects non-verbaux de la communication pour déceler le sens profond du message.

Par ailleurs, il apparaît que « plus une valeur illocutoire est fortement codée en langue, moins elle a besoin du contexte pour s'actualiser ; et inversement : moins une valeur est « conventionnelle », et plus son actualisation est tributaire du contexte d'énonciation ». Ainsi, un locuteur va en général privilégier la voie verbale s'il souhaite transmettre un message directement accessible et éviter la sollicitation d'une communication non-verbale par nature multiforme et plus souvent plus ambiguë. Au contraire, l'usage équivoque des actes langagiers peut être stratégique au cours d'une interaction verbale. C'est notamment le cas quand des échanges ont lieu entre de nombreux interlocuteurs : un sujet peut ainsi chercher à être compris d'une seule personne sans que les autres individus ne saisissent la véritable signification de son propos.

1 SARFATI G.-E., *Précis de pragmatique*, Paris : Nathan Université (coll. 128), 2002.

2 COSNIER, J. (1992). *Synchronisation et copilotage de l'interaction conversationnelle*. Protée 33-39

3.2.7.d La valeur taxémique des actes langagiers

Kerbrat-Orecchioni¹ explique que, au-delà de la simple élaboration discursive, les actes de langage jouent un rôle décisif dans le type de relation interpersonnelle (de distance ou de proximité, de hiérarchie ou d'égalité, de conflit ou de connivence) que les interlocuteurs construisent au fur et à mesure de l'échange. Les actes langagiers constituent ainsi un « réservoir de relationèmes » qu'elle estime « aussi divers que puissants ». Selon cet auteur, « la valeur taxémique d'un acte de langage découle de sa valeur illocutoire intrinsèque, mais aussi bien sûr de sa formulation, qui peut être plus ou moins brutale, ou au contraire adoucie par l'un ou l'autre de ces procédés de « figuration » (la prosodie jouant dans cette affaire un rôle déterminant, ainsi que l'accompagnement mimo-gestuel). Kerbrat-Orecchioni évoque en ce sens les effets possibles de l'émission des actes langagiers sur les « faces » des interlocuteurs en présence. On pressent dès lors que l'usage des actes verbaux a un impact considérable sur l'image que les sujets développent d'eux-mêmes (et des autres) à travers leurs expériences communicatives.

De façon plus générale, la notion d'actes de langage renvoie donc à une notion centrale, celle de l'intentionnalité du langage. C'est d'ailleurs précisément dans une optique psychologique que Watzlawick² a signalé l'intérêt que pouvait présenter la pragmatique dans l'observation des comportements verbaux et non-verbaux et des influences réciproques exercées par les participants de l'échange verbal.

3.2.7.e Complexité dans le repérage et l'analyse des actes langagiers

Il est important de préciser que le travail interprétatif a toujours quelque chose d'aléatoire. Il s'agit pour l'observateur de « faire des hypothèses sur des hypothèses » dans le cadre d'un dialogue incluant des interlocuteurs qui vont coder et interpréter leurs mutuels messages.

De plus, lors d'une prise de parole, « il est bien rare qu'un énoncé se trouve investi d'une seule valeur illocutoire : non seulement les structures phrastiques sont, en langue, généralement polysémiques, mais les énoncés actualisés sont aussi, généralement illocutoirement pluriels ».

La segmentation d'un énoncé en différents actes est d'autant plus complexe qu'il existe également des valeurs dérivées qu'il faut interpréter en fonction du contexte et du contexte interlocutoire. Ainsi, la distinction faite entre acte locutoire et acte illocutoire indique qu'il est

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*, coll. Fac, Edition Armand Colin. 2005.

2 In VION, R., *La communication verbale. Analyse des interactions*. Hachette Scolaire. Coll. Hu Linguistique. Groupe Livre. 2000.

possible qu'une même intention soit transmise par plusieurs formes linguistiques et qu'une forme linguistique ait des significations différentes. Le problème de la délimitation des actes langagiers s'observe si l'on admet que leur réalisation ne coïncide pas avec l'unité-phrase.

D'autre part, l'échange verbal, composé d'un ou plusieurs thèmes, constitue en soi un « macro-acte » qui va créer sur la suite un certain nombre de contraintes et un système d'attentes, liés notamment à la situation communicative, au lien social qui unit les interlocuteurs et à la nature de l'acte global accompli. La valeur illocutoire d'un énoncé correspond donc à sa force illocutoire ajoutée au contenu propositionnel, et les éléments discursifs fournissent souvent de précieux indices dans la classification d'un acte.

3.2.8 L'utilisation des actes de langage chez le sujet qui bégaie

Peu de recherches ont porté sur les actes de langage chez le sujet qui bégaie. Toutefois, les travaux de Rustin¹ sur les habiletés sociales nous permettent d'avancer qu'un certain nombre d'actes de langage peuvent être altérés chez les personnes bègues. En effet, Rustin² a vérifié les effets positifs de son programme thérapeutique sur des adolescents bègues, qui a montré une réduction de tension ainsi qu'un accroissement de confiance dans les situations communicatives ; or, précisément, certaines habiletés sociales travaillées par Rustin correspondent à des actes de langage.

- *Au niveau des habiletés cognitives*, qui ont notamment pour but d'aider le patient à faire des choix, Rustin propose de travailler plusieurs items, dont « demander des explications » et « faire des suggestions » (qui sont des actes directifs selon Searle), « se désengager » (qui rejoint les actes commissifs d'Austin et Searle), « répondre aux critiques » (qui est un acte expositif selon Austin), « se plaindre » (qui est un acte comportemental selon Austin ou assertif selon Searle).
- *Au niveau des habiletés interactives*, dont le contenu rejoint l'aspect fonctionnel et pragmatique du langage, on relève, en lien avec les actes de langage, les habiletés suivantes : « poser des questions » (acte directif selon Searle), « reformuler » et « recibler le sujet » (actes expositifs selon Austin), « offrir son aide » (acte commissif d'Austin et Searle), « faire des compliments » (acte comportemental selon Austin ou expressif selon Searle). On retrouve également dans cette catégorie les capacités à engager la conversation, à entretenir la conversation, à relancer l'échange, et à répondre pertinemment aux questions, qui pour les trois premières, peuvent être

1 RUSTIN, L., KUHR, A, *Troubles de la parole et habiletés sociales*, Masson, Paris, 1992.

2 Ibid.

mises en lien avec les règles conversationnelles, et qui sont, selon Simon¹, très altérées chez le bègue.

- *Au niveau des habiletés affectives*, dont la fonction est de cerner l'influence des pensées et sentiments sur les échanges, on relève notamment « parler de soi de façon adéquate » (qui rejoint les actes assertif de Searle) et « exprimer ses sentiments » (acte expressif selon Searle).

On constate donc que les habiletés sociales décrites par Rustin, par leur expression fréquente sous forme d'actes de langage, sont très liées aux habiletés pragmatiques. Dans la mesure où a été mise en évidence une perturbation des habiletés sociales chez le sujet bègue (selon Rustin et Kuhr (1992, 58), « les orthophonistes soulignent tous que les personnes bègues ont parfois des habiletés sociales restreintes »), on en déduit une altération de la production d'actes de langage, notion fondamentalement pragmatique.

Par ailleurs, le concept même d'acte de langage peut être relié à la fonction conative de Jakobson, qui correspond au fait d'agir, au sens d'avoir un impact direct sur le destinataire de la communication. Or, cette capacité à influencer le partenaire de l'échange peut subir elle aussi des altérations, pour plusieurs raisons :

- *Tout d'abord, nous avons vu que les sujets bègues utilisent peu les canaux de communication non-verbaux.* Or, « Celui qui veut convaincre regarde plus intensément son interlocuteur, fait plus de gestes des mains ou de la tête, a plus d'expression faciale et parle avec un rythme accéléré ».(Bijleveld², 1994). En sous-utilisant les gestes et les mimiques, en fuyant le regard, le sujet qui bégaie limite ses chances d'atteindre l'interlocuteur, d'avoir une influence sur lui. De même, l'altération de l'intonation et du rythme ainsi que les pauses inappropriées rendent le message peu efficace, car moins intelligible. L'asynchronie³ observée entre les actes verbaux et non-verbaux peut aussi rendre le message équivoque ou du moins créer une attente du côté de l'interlocuteur.
- *Ensuite, selon Le Huche⁴, il est difficile de s'intéresser à ce que dit une personne qui se préoccupe trop consciemment de sa parole*, qui « s'écoute parler ». Comme le sujet bègue est centré sur sa parole et accorde peu d'attention à son interlocuteur, il est plus difficile de tenir compte de ce qu'il dit et sa parole a donc moins d'effet.

1 SIMON, A.-M. (2005), *Le bégaiement de l'enfant*, in C. CHEVRIE-MULLER, NARBONA, J., *Le langage de l'enfant : Aspects normaux et pathologiques*, 3ème édition, 2007.

2 BIJLEVELD Henny. (1994). *Geste et langage corporel chez le bègue*. page 136.

3 COSNIER, J. (1992). *Synchronisation et copilotage de l'interaction conversationnelle*. Protée 33-39

4 LE HUCHE François. *Le bégaiement : option guérison*. Edition Albin Michel. 2002.

➤ Enfin, nous avons vu que le comportement tranquillisateur était absent chez 90 % des locuteurs bègues (3e malfaçon de Le Huche). Le sujet bègue ne signalant pas son accident de parole (par un geste, un sourire, un mot), l'interlocuteur y porte davantage attention, et se concentre donc moins sur le contenu et l'intentionnalité du message. Paradoxalement, l'attitude ambivalente du sujet bègue qui feint de ne pas remarquer ses propres accros oblige l'interlocuteur à adopter lui aussi un faux-semblant d'ignorance à l'égard des symptômes pourtant manifestes.

Par ailleurs, nous avons vu que la réussite d'un acte langagier nous intéresse dans la mesure où nous nous préoccupons de la capacité du sujet bègue à « se faire entendre » par son interlocuteur, de son point de vue bien-sûr mais aussi du point de vue de son interlocuteur. Bon nombre de ces personnes déplorent le fait d'avoir le sentiment que leur parole n'a pas de valeur, pas de portée, autrement dit qu'elle n'est pas actante/ actualisée dans le réel au sens pragmatique du terme. On pourra se demander d'ailleurs si, dans le cadre du bégaiement, il ne serait pas intéressant de juger du caractère fonctionnel d'un acte aussi par l'impact qu'il opère auprès de son interlocuteur, puisque cela relève de la capacité communicative à pouvoir « agir sur l'autre » par le biais du seul langage verbal ou non-verbal.

En fonction de notre analyse contextuelle, nous parlerons alors d'« échec perlocutoire » lorsque l'interlocuteur ne réagit pas verbalement ou non-verbalement au message énoncé.

3.3 Les règles conversationnelles dans l'échange verbal : aspects théoriques et cliniques

3.3.1 Les quatre maximes de Grice

La pragmatique, en tant que « phénomène social » (Jacques¹), suppose que l'interaction sociale soit régie par des règles implicites qui se rattachent à la communauté socio-culturelle à laquelle appartiennent les partenaires de l'échange. Il existe en effet des règles structurant les interactions : Kerbrat-Orecchioni considère ainsi les interactions communicatives comme « des rituels sociaux »². Grâce à ces contraintes invisibles, les interlocuteurs vont respecter le « principe de coopération » sur lequel se fonde toute conversation. Le philosophe Paul Grice a regroupé en 1975³ quatre règles

1 VION, R., *La communication verbale. Analyse des interactions*. Hachette Scolaire. Coll. Hu Linguistique. Groupe Livre. 2000.

2 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998, p. 155

3 In SARFATI, G.-E., *Précis de pragmatique*, Paris : Nathan Université (coll. 128), 2002.

ou maximales « idéales », pouvant être enfreintes avec modération au cours d'un échange vivant et spontané. Il s'agit de :

- *La règle de quantité* consiste à être informatif, exhaustif (« Il faut en dire assez, mais pas trop ») ;
- *La règle de qualité* caractérise le fait d'être sincère (« dire la vérité ») ;
- *La règle de relation* correspond au respect de la pertinence (Il s'agit d'être « en relation » avec l'énoncé précédent ou le contexte) ;
- *La règle de manière* consiste à être clair et sans équivoque.

3.3.2 Les règles organisant l'enchaînement des interactions verbales

Toute intervention langagière – et certains actes de langage particulièrement – entraîne sur la suite de l'échange un certain nombre de contraintes (ex : à partir d'une mise en accusation, on attend une justification ou un aveu). Ceci démontre que la cohérence de l'interaction communicative suppose une organisation de l'information au niveau de la succession des énoncés.

Les règles d'enchaînement des interventions s'effectuent selon plusieurs critères¹ : elles varient selon l'étape du déroulement de l'interaction (le début de l'échange est ritualisé par des salutations, par rapport à son développement), selon le type d'intervention et le moment de son insertion dans l'échange (les questions sont librement placées alors que les salutations ne le sont pas). Par ailleurs, les règles peuvent concerner le contenu sur lequel porte l'enchaînement (on peut enchaîner sur le thème en cours ou sur la façon dont le propos a été énoncé) ou le contenu de l'enchaînement lui-même (on peut ici se référer aux maximales de Grice, l'enchaînement devant par exemple être pertinent).

Ces deux derniers critères nous intéresseront particulièrement pour la suite de notre étude.

3.3.3 Les règles permettant de gérer l'alternance des tours de parole

Le tour de parole se définit comme le « mécanisme d'alternance des prises de parole », puis par élargissement, comme la « contribution verbale d'un locuteur déterminé à un moment déterminé du

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

déroulement de l'interaction »¹. Mais en pratique, la notion de tour de parole est peu claire. D'une part se pose le problème de l'unité considérée comme un tour : il est difficile de préciser le statut de certaines productions qui pourtant participent pleinement au tour de parole, comme les émissions vocales (type « hem ») ou comme les productions non-verbales exprimant une demande de clarification. D'autre part se pose le problème du critère retenu pour distinguer les tours de parole entre eux, la pause n'en constituant pas un pertinent dans la mesure où les prises de parole peuvent se chevaucher tout en étant de véritables contributions verbales.

En dépit de ces difficultés de définition, le tour de parole, dans son fonctionnement, repose sur des règles d'alternance bien établies : les deux participants doivent s'accorder et négocier en permanence « le système de droits et de devoirs dans lequel ils se trouvent engagés dès lors qu'ils entrent en conversation »². Les règles d'alternance sont les suivantes : le locuteur a le droit de garder la parole un certain temps, mais aussi le devoir de la céder à un moment donné ; son successeur a le devoir de laisser parler le locuteur et de l'écouter pendant qu'il parle ; il a aussi le droit de réclamer la parole au bout d'un certain temps, et le devoir de la prendre quand le locuteur la lui cède.

La parole doit donc toujours être occupée par une personne, le silence prolongé étant considéré comme une anomalie dans notre société. Un seul locuteur s'exprime à la fois, pour éviter le chevauchement, qui produit un effet cacophonique. La parole doit par ailleurs faire l'objet d'une alternance successive entre les différents participants, avec dans l'idéal, une longueur de tour de parole équivalente entre eux. Enfin, le changement de tour doit s'effectuer à l'aide de signaux indiquant, du côté du locuteur comme de l'interlocuteur, l'intention imminente d'effectuer un changement de tour.

Cependant, l'existence de règles d'alternance implique la possibilité de les transgresser, de façon délibérée ou non. La transgression peut porter sur différents aspects de l'interaction : elle peut concerner la sélection du locuteur suivant (un interlocuteur étranger à la situation peut s'introduire de façon transgressive dans l'échange) ; elle concerne également le moment de l'alternance si le successeur prend la parole trop tard ou trop tôt.

La transgression de type interruption du locuteur peut être de plusieurs natures :

- *elle peut avoir une fonction d'entraide*, l'interlocuteur interrompant le locuteur qui ne trouve pas ses mots et qui transgresse alors la maxime de quantité en n'étant pas suffisamment informatif ;

1 Ibidem, p. 159.

2 Ibid. p. 20

- *l'interruption peut être coopérative*, l'interlocuteur manifestant son soutien ou son adhésion au propos du locuteur ;
- *l'interruption peut ne pas être coopérative* : c'est le cas lorsque l'interruption est légitimée par la transgression d'une maxime de Grice (ex : se justifier par de la mauvaise foi, qui s'oppose à la maxime de qualité, ou par des digressions, qui s'opposent au principe de pertinence) ou lorsque l'interruption est non légitimée : elle produit alors un violent effet dans l'interaction.

L'organisation des tours de parole repose donc sur des règles mais qui, d'une part, sont tolérantes, et d'autre part, se fondent sur des indices flous dans leur interprétation. Ces règles peuvent donc être négociées et sont aisément transgressibles... dans une certaine mesure !

3.3.4 La transgression des règles conversationnelles chez la personne qui bégaie

3.3.4.a Au niveau des tours de parole

Divers types de transgressions sont mises en évidence chez le sujet qui bégaie.

Tout d'abord, le tour de parole pris dans son acception large – « *contribution* verbale d'un locuteur à un moment déterminé du déroulement de l'interaction »¹ – implique que le détenteur du tour occupe véritablement son rôle de locuteur, ce qui n'est pas toujours le cas du sujet bègue. En effet, quand sa parole devient disfluente, la personne bègue transgresse deux des maximes de Grice : la règle de quantité (être informatif) et celle de relation (être pertinent).

Plus précisément, le non respect des tours de parole souvent relevé chez les personnes bègues concerne essentiellement le tour au sens de « mécanisme d'alternance des prises de parole ». Cette définition confère en effet au tour de parole une nature collaborative, or le sujet bègue s'inscrit rarement dans une coopération avec son interlocuteur :

- *En tant que locuteur*, le sujet bègue ne respecte pas toujours le devoir de céder la parole.

Ce comportement donne parfois lieu à un monologue, et ce pour plusieurs raisons :

- L'émission de mots est parfois si difficile que, quand sa parole est enfin fluide, le sujet bègue a souvent la volonté de poursuivre l'expression de son idée jusqu'au bout, par peur de ne pouvoir redémarrer sa parole s'il l'arrête. Simon note que c'est la précipitation du sujet

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998. p. 159

bègue ou sa difficulté à résister à la pression du temps qui l'amène à « livrer son paquet de A à Z »¹, ce qui empêche l'interlocuteur d'intervenir.

- Certaines personnes bègues ne cèdent pas facilement la parole parce qu'elles considèrent que la fonction première de la communication est de dire le message et non d'échanger, conception qui nous rappelle celle de Descartes pour qui le langage ne servait qu'à représenter le monde.
- Enfin, le sujet bègue ne portant pas toujours attention à son interlocuteur, il peut ne pas tenir compte des signaux – notamment non-verbaux – que celui-ci manifeste pour prendre la parole.

➤ *En tant que récepteur, le sujet bègue ne respecte pas toujours le devoir de prendre la parole* : l'interaction peut aussi bien être perturbée par une prise de parole trop longue, que par un évitement de situations de parole ou encore une parole minimale.

- *En tant que récepteur, le sujet bègue enfreint souvent le devoir d'écouter le locuteur et de le laisser parler.*

Certains ont en effet une conception faussée du sens de l'écoute, qui est parfois dénuée de naturel. Ils sont davantage préoccupés à préparer par avance une réponse adéquate à ce qui est dit, et ce faisant, démontrent que leur attention est prioritairement centrée sur leur parole, au lieu de l'être sur la situation de communication et sur la capacité à entrer en résonance avec l'interlocuteur. Comme le résumait Marvaud et Simon, « Celui qui a un bégaiement est très souvent devenu quelqu'un qui n'écoute pas bien, car toujours en train de préparer sa réponse, en train de se demander comment sortir de cette situation d'échange, et d'anticiper négativement les réactions d'autrui, alors que pour être un bon locuteur, il faut être aussi un bon interlocuteur. »².

Cette perte de l'écoute, en plus d'avoir des conséquences sur la compréhension de l'échange par le sujet bègue et sur son contact avec l'interlocuteur, nuit au métadiscours (ou capacité à discourir à propos du discours, qui a une fonction pragmatique). L'accès à l'humour, aux jeux de mots peut alors laisser place à une certaine rigidité dans l'usage de la langue.

- *Outre l'entorse au devoir d'écouter le locuteur pendant qu'il parle, on constate fréquemment que la personne bègue interrompt le locuteur, ces deux comportements étant*

1 SIMON, A.-M. (2005), *Le bégaiement de l'enfant*, in C. CHEVRIE-MULLER, NARBONA, J., *Le langage de l'enfant : Aspects normaux et pathologiques*, 3ème édition, 2007. p. 24

2 MARVAUD, J., SIMON, A.-M (2001). *Le bégaiement : hypothèses actuelles*, in *Le bégaiement*. p. 30

parfois liés.

Ce manquement au devoir de laisser parler celui qui s'exprime provoque, soit un changement de tour forcé ne s'effectuant pas en un point de transition possible, soit un chevauchement de parole si le locuteur continue de parler. Cette transgression est foncièrement violente dans la mesure où elle n'est pas due à une volonté collaborative de la part du sujet bègue et n'est généralement pas non plus justifiée par un comportement verbal inapproprié de la part du locuteur. Dans la mesure où ce type de transgression, de par son caractère délibéré, est perturbant pour l'interaction verbale, il existe d'ordinaire un procédé permettant d'en atténuer l'effet et de rendre supportable l'interruption de parole : la formulation d'excuses. Or précisément, les excuses sont souvent absentes chez la personne bègue, ce qui accentue l'absence de collaboration avec le partenaire de l'interaction.

Il est intéressant de relever le contraste de comportements relatifs aux transgressions de parole qui existe chez le sujet bègue, suivant s'il détient le tour de parole ou s'il se situe comme interlocuteur : alors qu'en tant qu'interlocuteur, le sujet bègue effectue fréquemment des interruptions de parole, il accepte parfois mal, en tant que locuteur, d'être interrompu, lors des bégayages, par un interlocuteur qui tente de l'aider. Cette interruption a pourtant une double légitimité : d'une part, elle est de nature collaborative – le but étant de soutenir le déroulement de l'échange verbal-, d'autre part, elle est justifiée par le fait que les bégayages transgressent l'informativité et la pertinence du discours, et autorisent donc, selon les maximes de Grice, une interruption qui vise à rétablir le bon déroulement de l'interaction. Ce refus de l'interruption à fonction d'entraide constitue d'ailleurs la quatrième malfaçon énoncée par Le Huche (perte de l'acceptation de l'aide).

Ces transgressions aux règles du tour de parole, mises en évidence chez le sujet bègue aussi bien lorsqu'il détient la fonction de locuteur que celle d'interlocuteur, marquent ainsi l'absence de collaboration avec l'interlocuteur. Cela enfreint la propriété selon laquelle la prise de parole doit faire l'objet d'un équilibre entre les partenaires de l'interaction, et nuit à une construction collective de l'échange communicatif.

3.3.4.b Au niveau des interactions verbales

Selon Kerbrat-Orecchioni¹, dans une interaction verbale se pose la nécessité de lier les énoncés

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998. p. 197

successifs des interlocuteurs, de les produire de façon à ce qu'ils soient « mutuellement déterminés », afin d' « éviter la succession de monologues ». Chez le sujet bègue, c'est surtout le contenu de l'enchaînement des interventions qui pose problème. En effet, la personne bègue a souvent des difficultés à ajuster le contenu de son propos à ce qui vient d'être dit, et ce pour plusieurs raisons :

➤ *Tout d'abord, pour effectuer un enchaînement à bon escient, il faut avoir au préalable « écouté » ou du moins entendu le propos du locuteur¹, d'une part pour identifier le moment propice à une transition de locuteur, et surtout pour inscrire sa parole en rapport avec ce qui vient d'être énoncé. Or on l'a précédemment vu, le sujet bègue n'écoute pas toujours son interlocuteur.*

➤ *L'enchaînement des interactions verbales est également perturbé par le fait que le sujet bègue a souvent la volonté, quand il s'exprime, de poursuivre son idée jusqu'au bout. Ce comportement peut être attribué à plusieurs raisons : l'incapacité à affronter le silence, le désir de profiter d'un moment d'expression fluide (lié à la crainte de ne pouvoir redémarrer sa parole en cas d'arrêt), le fait que les sujets bègues préparent parfois longuement ce qu'ils vont dire et souhaitent par la suite l'exprimer, la méconnaissance du fait que l'interlocuteur puisse anticiper l'idée finale du propos en cours sans que celle-ci ne soit exprimée, etc. Or cette volonté de « livrer son paquet de A à Z »² peut s'avérer parfois inutile – dans le cas où l'interlocuteur anticipe l'idée à venir-, et se trouve même tout à fait inadaptée si l'interlocuteur a entre temps effectué un changement de thème : la persévérance coûte que coûte du sujet bègue dans l'énonciation de son idée confère à l'échange une fixité qui déstabilise l'enchaînement naturel de l'interaction et perturbe donc sa cohérence interne.*

➤ *Un autre élément qui nuit à la détermination mutuelle des énoncés entre interlocuteurs tient aux réactions d'évitement – de mots ou de phonèmes « à risque » – mises en place par certaines personnes bègues. Or l'usage abusif de synonymes ou les changements de mots par d'autres peuvent entraîner des difficultés d'intelligibilité du discours et causer une irrégularité dans la succession des interventions entre locuteurs. Van Hout et Estienne³ rapportent ainsi que « ces substitutions de mots [...] peuvent donner lieu à des glissements de sens, à des difficultés dans les agencements syntaxiques ».*

➤ *La logique d'enchaînement des différentes contributions à la conversation est par ailleurs*

1 Ibid. p. 192

2 SIMON, A.-M. (2005), *Le bégaiement de l'enfant*, in C. CHEVRIE-MULLER, NARBONA, J., *Le langage de l'enfant : Aspects normaux et pathologiques*, 3ème édition, 2007. p. 24

3 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002. p. 139.

perturbée par le fait que certains sujets bègues produisent de nombreux mots ou formules d'appui, déviés de leur fonction syntaxique habituelle et utilisés de façon systématique voire stéréotypée. Sans aucun rapport sémantique avec le contenu de l'échange, leur recours permet au locuteur qui bégaie de démarrer un énoncé, d'éviter une pause ou encore de préparer la phrase en avance. Ils constituent donc des supports à la parole, rarement utilisés de façon consciente. Les ruptures de syntaxe qui les accompagnent peuvent entraîner des discordances avec le contenu de l'intervention précédente, contribuant ainsi à une mauvaise succession des énoncés entre interlocuteurs.

➤ *Un autre problème portant toujours sur le contenu de l'enchaînement conversationnel par le sujet bègue tient à ce que ce dernier ne parvient pas toujours à argumenter, et notamment à réagir par la négative à ce qui vient d'être exposé (cf. Le paragraphe précédent sur l'utilisation des actes de langage chez le sujet qui bégaie). En effet, ce type de réplique exige un travail d'élaboration ainsi qu'un développement de commentaires explicatifs plus importants que pour l'acquiescement, et engage le sujet bègue dans une situation à risques du point de vue de sa parole, d'autant plus s'il existe une forte composante émotionnelle dans le sujet abordé. De fait, certains sujets bègues préfèrent acquiescer à un propos qu'ils désapprouvent plutôt que de se risquer, dans un développement argumentatif, à des accidents de parole. Par ailleurs « parler de la pluie et du beau temps », peut aussi poser des difficultés à certaines personnes bègues qui ne réservent leur parole que pour aborder des thèmes qui leur paraissent sérieux et essentiels. Remarquons que l'inhibition et l'anxiété, fréquemment associées au bégaiement, peuvent aussi avoir un effet à ce niveau : ainsi, l'image affectée que nombre de sujets bègues ont d'eux-mêmes les pousse à se désengager très vite de toute conversation.*

Ainsi, les difficultés de certains sujets bègues à succéder correctement à l'énoncé de leur interlocuteur affaiblissent la cohérence interne de l'interaction. On constate une fois encore que les propos d'une personne qui bégaie se trouvent parfois moins déterminés par ceux de son interlocuteur que par le trouble communicationnel. L'intercompréhension avec l'interlocuteur s'en trouve d'autant plus affectée que les sujets bègues ont souvent des difficultés à enchaîner leurs propres mots dans le respect du découpage de la langue (cf. 3.4.1.b Le matériau non-verbal p. 79) : la rupture de rythme ainsi créée cause une complication d'ordre sémantique, qui se superpose au problème de mauvais enchaînement de l'énoncé avec celui de l'interlocuteur.

3.4 Les canaux de communication : description théorique et approche clinique

3.4.1 Une communication pluricodale et multicanale

La communication humaine a la spécificité d'être pluricodale et multicanale. Elle est en effet composée de matériaux à la fois verbaux et non-verbaux qui constituent la trace de l'ancrage pragmatique de l'interlocution. La théorie selon laquelle : « l'essentiel de la communication repose sur le matériel verbal, les faits prosodiques et non-verbaux n'étant que des épiphénomènes susceptibles tout au plus d'accentuer ou de modifier certaines significations véhiculées par le verbal. » (Allen et Guy¹) est à relativiser. En effet, si le matériel verbal suffit à lui seul dans le cadre monologal, il apparaît indispensable lors d'une situation d'interaction d'avoir recours aux paramètres non-verbaux. De plus, alors que la communication verbale a surtout une fonction référentielle et métalinguistique, les interlocuteurs s'appuient énormément au cours d'un échange verbal sur ses aspects expressifs et phatiques afin d'accéder aux intentions propres à l'interlocuteur. Finalement, en 1982, Mc Neill et Levy reconnaissent : « Ces différents canaux sont complémentaires et également nécessaires à la communication orale car chacun d'entre eux possède des propriétés spécifiques avec lesquelles on ne cesse de jongler pour le plus grand bénéfice de l'interaction »². D'autre part, Abercrombie nous affirme : « Nous parlons avec nos organes vocaux mais c'est avec tout le corps que nous conversons »³. Ainsi, si les échanges langagiers sont à dominante verbale, ils comportent une part importante d'éléments non-verbaux d'ordre gestuels ou prosodiques qui composent souvent l'essentiel même du message transmis. Et ces aspects non-verbaux sont justement les plus touchés dans la problématique du bégaiement !

3.4.1.a Le matériau verbal

Contrairement au non-verbal, le matériau verbal ne fera pas ici l'objet d'un développement pour les raisons suivantes : d'une part, sa description relève de la discipline linguistique et a longtemps été examinée (cf. les travaux de Saussure, Martinet, Chomsky...) ; d'autre part, le canal verbal a souvent été seul pris en considération dans l'analyse de la communication, au détriment du non-verbal. Or précisément, de récentes études (celles de Bensalah en particulier) montrent que l'utilisation de la communication non-verbale est spécifiquement altérée chez le sujet qui bégaie.

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

2 Ibidem.

3 SARFATI, G.-E., *Précis de pragmatique*, Paris : Nathan Université (coll. 128), 2002

On notera sommairement que le matériau verbal confère au discours, en plus d'un rôle sémantique, un rôle pragmatique, dans la mesure où :

- l'intentionnalité du langage peut apparaître verbalement au travers des actes de langage et des fonctions du langage, plus haut développées ;
- la régie de l'échange s'effectue en partie verbalement. En effet, l'initiation d'un thème, son maintien ou son changement se produisent verbalement et dépendent de la cohérence verbale générale de l'échange. Par ailleurs, les maximes de Grice s'appliquent sur un matériau verbal. Enfin, les signaux régulateurs de l'échange peuvent être des phatiques verbaux (ex : « Tu suis ma pensée ? ») ou des signaux d'écoute verbaux (ex : « Je vois ce que tu veux dire »).

3.4.1.b Le matériau non-verbal

La composante non-verbale fait partie, au même titre que le matériau verbal, de la communication globale. On note d'ailleurs que, du point de vue de l'ontogenèse, l'acquisition de la communication non-verbale précède le langage verbal chez l'enfant. Par la suite, les deux types de communication sont employés de façon complémentaire.

La communication non-verbale est un concept difficile à définir, car il est complexe et flou :

- *La complexité du concept tient d'une part à ce que la communication non-verbale constitue un matériau de transmission d'information multicanal* : les canaux reliant les interlocuteurs sont la vue, le toucher, l'olfaction, le canal thermique, et également le canal voco-acoustique, habituellement propre à la communication verbale, mais dont les modulations prosodiques font partie de la communication non-verbale. D'autre part, la complexité du concept tient à ce que la transmission des informations non-verbales se fait de façon continue, ceci rejoignant le « On ne peut pas ne pas communiquer »¹ de Paul Watzlawick, théoricien de la communication et membre fondateur de l'École Palo Alto. Matériau sémiotique complexe, la communication non-verbale est donc l'objet d'analyse de plusieurs domaines d'études, dont la linguistique, l'éthologie, la sociologie ou la psychologie.
- *Le concept de communication non-verbale est par ailleurs flou*. D'un point de vue général, le concept est difficile à saisir du fait qu'il s'inscrit dans une certaine subjectivité culturelle, ce qui multiplie les points de vue interprétatifs. D'un point de vue particulier, le concept est difficile à déterminer du fait de sa dépendance au contexte, qui lui donne un caractère polysémique (le sens

1 In VION, R., *La communication verbale. Analyse des interactions*. Hachette Scolaire. Coll. Hu Linguistique. Groupe Livre. 2000.

des unités non-verbales varie en fonction des situations) et parfois même une ambiguïté (le hochement de tête, sourire, rougissement, ou cillement émis par l'interlocuteur peuvent être difficiles à interpréter pour le locuteur).

- *L'ensemble de ces éléments explique que la communication non-verbale demeure difficile à observer et qu'elle se définit par exclusion* : selon Corraze (1981¹), elle désigne « l'ensemble des moyens de communication existant entre des individus vivants n'usant pas du langage humain ou de ses dérivés... ». Plus particulièrement, elle renvoie à des « gestes, postures, orientations du corps, à des singularités somatiques, naturelles ou artificielles, voire à des organisations d'objets, des rapports de distance entre les individus grâce auxquels une information est émise ».

Composantes de la communication non-verbale

Les principaux canaux de la communication non-verbale sont les suivants :

- *La proxémie* : elle correspond à la distance physique séparant deux interlocuteurs et à leur façon d'occuper l'espace. Elle varie en fonction du sujet de la discussion et de la nature des relations entre les interlocuteurs. Hall (1966²) a établi une classification de cette occupation de l'espace, avec des distances de type intime, personnelle, sociale ou publique.
- *Le tonus* : il correspond à l'état de tension permanente des muscles, pouvant s'observer en position debout, assise, ou dans les gestes. Concernant l'échange interlocutif, le tonus peut être un indicateur du dynamisme et des émotions des interlocuteurs.
- *La posture* : c'est la position du corps ou d'une de ses parties dans l'espace (extension, contraction...). Comme le tonus, la posture peut exprimer un état émotionnel ou psychologique.
- *La mimique et l'expression faciale* : elles correspondent à l'expression de la pensée par la physionomie. La mimique est en rapport étroit avec le regard. Elle peut être indépendante de la communication verbale ou en lien avec elle : dans ce cas, les mimiques, produites par le locuteur, peuvent compléter, relativiser ou modifier son propos. Produites par l'interlocuteur, elles sont sources de feed-back sur son intérêt et sa compréhension pour le message en cours.
- *Le regard* : composante non-verbale essentielle, il apporte un feed-back sur les émotions, les intentions et la vigilance des interlocuteurs. Il participe fortement à la régulation de l'échange (par son rôle d'initiation, de maintien ou de clôture de l'échange) et à la distribution des tours de parole.

1 Ibidem p. 15-16

2 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998. p. 197

- *Les gestes* : Cosnier¹ (1984) distingue les gestes communicatifs et extra-communicatifs.

Les gestes communicatifs peuvent être quasi linguistiques ou syllinguistiques. Les premiers sont substituables à la parole alors que les seconds accompagnent une production verbale et se répartissent pour leur part en trois catégories :

- les gestes phonogènes, qui accompagnent l'articulation de la parole ;
- les gestes coverbaux, qui accompagnent le langage proprement dit. Ils se subdivisent en sous-groupes : les paraverbaux (mouvements scandant la parole), les expressifs (qui traduisent les affects et les émotions) et les illustratifs (qui précisent le contenu verbal en le désignant par des gestes de pointage ou en l'illustrant, notamment par des gestes spatiographiques (à propos d'une disposition spatiale) ou pictographiques (sur une forme) ;
- les gestes synchronisateurs, produits par chaque interlocuteur pour assurer la régulation de l'échange.

Il existe par ailleurs des gestes extra-communicatifs, qui peuvent indiquer l'état d'esprit du sujet lors de l'échange : ils sont autocentrés (grattages...), de confort (changements de posture pour mettre à l'aise le corps de l'individu) ou ludiques (manipulation d'objets pour occuper le sujet).

- *Les accompagnements vocaux du langage* : ils regroupent les propriétés de la voix (le timbre, la hauteur ou l'accent régional) et les signaux vocaux qui modulent le contenu sémantique de la parole (l'intonation, l'intensité, les pauses, le débit). Ces accompagnements vocaux correspondent à la prosodie. Cette dernière est définie en ces mots par Monfrais-Pfauwadel : « ce qui n'est plus de la voix, pas encore de la parole mais déjà du sens »².
- *L'apparence corporelle* : il s'agit de l'aspect physique naturel ou artificiel des personnes.

Ces composantes de la communication non-verbale ont fait l'objet de plusieurs classifications. Nous retiendrons celle de Cosnier et Brossard³ qui distingue quant à elle :

- le matériel paraverbal, constitué de signes voco-acoustiques qui renvoient aux intonations, aux pauses (intra et inter-répliques), à l'intensité articulatoire, au débit, aux particularités de la prononciation, aux caractéristiques de la voix ;
- le matériel non-verbal, constitué de signes corpo-visuels, que sont les statiques (l'apparence physique), les cinétiques lents (attitudes et postures) et les cinétiques rapides (jeu de regards,

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

2 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000. page 38.

3 Ibidem

mimiques, gestes).

On constate que la terminologie de Cosnier et Brossard¹ distingue le matériel paraverbal du non-verbal (alors que le paraverbal est inclus dans le non-verbal dans les classifications précédentes) : nous utiliserons par la suite la distinction entre signes voco-acoustiques et signes corpo-visuels, mais en considérant que le paraverbal est une composante de la communication non-verbale.

Les fonctions du non-verbal dans les interactions à dominante verbale

Le rôle sémantique

La communication non-verbale a d'une part un rôle sémantique en tant qu'elle participe à donner du sens au contenu de l'interaction.

- Cette fonction sémantique peut être indépendante du message verbal (certains gestes, tels les symboliques, font sens indépendamment de la parole).
- Elle peut aussi lui être liée. Dans ce dernier cas, l'interaction du verbal et du non-verbal peut être de plusieurs natures :
 - *Le non-verbal peut apporter une redondance à la parole* : c'est le cas des gestes illustratifs.
 - *Le non-verbal peut compléter le message verbal* : un geste de désignation est ainsi souvent associé à un déictique verbal.
 - *Le non-verbal peut amplifier le contenu verbal.*
 - *Il peut également apporter des clarifications* : ainsi, du point de vue morphosyntaxique, certains éléments prosodiques (le décrochement intonatif, le débit et les pauses) permettent à l'auditeur d'identifier des incises. Du point de vue sémantique, les éléments gestuels permettent de comprendre les contenus implicites, les allusions ou les emplois ironiques, tout comme la prosodie, qui permet également de lever des ambiguïtés sémantiques dues à des homophones.
 - *Le non-verbal peut modifier le sens d'une phrase*, un même énoncé pouvant prendre un sens différent en fonction de l'intonation utilisée.
 - Enfin, *le non-verbal peut contredire le message verbal*, le non-verbal n'étant pas toujours en

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

adéquation avec les mots. Dans ce cas, on donne souvent plus de crédit aux indices non-verbaux.

Ainsi, le matériau non-verbal ne vient pas simplement s'ajouter au message verbal : les différents modes de communication sont intégrés les uns aux autres et fonctionnent en synergie. Selon Kerbrat-Orecchioni¹, « chacun d'eux possède des propriétés spécifiques avec lesquelles on ne cesse de jongler pour le plus grand bénéfice de l'interaction » : les fonctions référentielle, métalinguistique et métacommunicative sont surtout assurées par le matériel verbal ; les fonctions expressive et phatique reposent surtout sur les éléments paraverbaux et non-verbaux.

Le rôle pragmatique

La communication non-verbale revêt par ailleurs un rôle pragmatique d'importance.

D'une part, elle contribue à établir des actes de langage. Ainsi, la prosodie peut marquer une question (qui appelle une réponse orale ou une action physique) ; le constat verbal d'une situation par exemple pénible (type « il fait froid ») avec mimique et intonation appropriée peut être interprété comme une demande de fermer la fenêtre, et être suivi dudit acte ; une phrase soutenue par un regard accusateur peut constituer un acte perlocutoire d'intimidation.

D'autre part, la communication non-verbale structure la régie de l'échange, de plusieurs manières :

➤ **Elle a un rôle dans la routine conversationnelle pour initier, maintenir et clôturer l'échange :**

- *Concernant l'initiation de l'échange, il faut d'une part réunir les conditions nécessaires à l'interaction :* celui qui veut ouvrir une interaction doit s'adresser à autrui en ajustant sa distance proxémique, l'orientation de son corps, la direction de son regard, sa posture. Il faut d'autre part initier l'échange en tant que tel, et certains marqueurs non-verbaux peuvent y suffire : par exemple un regard accusateur isolé peut seul initier l'échange.
- *Concernant le maintien de l'échange, il faut produire des signes d'engagement dans l'interaction, qui peuvent être non-verbaux :* les signaux phatiques qu'émet le locuteur sont des coups d'œil vers l'interlocuteur, qui permettent de contrôler le maintien de son attention, son écoute, son intérêt, et de vérifier si sa compréhension est effective. Le récepteur pour sa part émet des signaux d'écoute ou de détachement qui peuvent être non-verbaux (hochement

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998. p. 151

de tête, haussement d'épaules, sourire, regard approbateur, mimique appropriée, changement postural,...). Ces signaux ont pour fonction d'assurer au locuteur que le message passe, de demander une répétition ou un éclaircissement, ou de se désengager de la conversation. Le maintien de la routine conversationnelle suppose donc un envoi mutuel de signaux entre le locuteur et l'interlocuteur, qui constituent un feed-back sur la conversation en cours. Il apparaît par ailleurs que les émissions de signaux phatiques et de signaux d'écoute sont interdépendantes : certains signaux d'écoute apparaissent en réponse à une sollicitation du locuteur (regard, mouvement de tête, pause, etc.) ; les signaux de détachement de l'interlocuteur entraînent chez le locuteur une multiplication des signaux phatiques. Cette influence mutuelle des participants à l'échange par les signaux phatique et d'écoute témoigne du rôle important de la communication non-verbale concernant le feed-back : la vérification de l'attention, de l'intérêt, ou de la compréhension de l'interlocuteur permet ainsi au locuteur de réajuster son message, réajustement qui peut d'ailleurs se réaliser de façon non-verbale : un manque d'écoute peut être résolu par une augmentation de l'intensité vocale.

➤ **La structuration de la régie de l'échange passe aussi par le rôle de certains marqueurs non-verbaux dans la distribution des tours de parole :**

- *Ces marqueurs vont permettre, d'une part, de passer la parole par l'émission de signaux paraverbaux (courbe intonative ascendante ou descendante, pause, ralentissement du débit, chute de l'intensité articulatoire) ou mimo-gestuels (regard soutenu porté en fin de tour sur le destinataire, mouvement approprié de la tête de type levée de menton ou des sourcils, achèvement de la gesticulation en cours notamment).*
- *Ils vont permettre, d'autre part, de garder la parole, par l'émission de signaux inverses à ceux précédemment évoqués (accélération du débit, augmentation de l'intensité vocale, détournement du regard, poursuite de la gesticulation en cours, remplissage des pauses par des allongements vocaliques, des inspirations audibles ou des répétitions, etc.).*
- *Les marqueurs non-verbaux peuvent enfin exprimer le désir de prendre la parole, par un redressement du buste, la production de gestes et mimique appropriés, les tentatives de capter le regard du locuteur, une ouverture de la bouche accompagnée d'une inhalation audible ou de divers phénomènes vocaux (éclaircissement de gorge, tousotement), l'amorce d'une gesticulation, etc.*

- **Les marqueurs non-verbaux sont enfin des indices de contextualisation**, qui révèlent :
 - *des propriétés individuelles sur les participants de l'interaction* : certains indices non-verbaux reflètent, éventuellement la personnalité, mais surtout l'humeur ou l'état affectif du moment, notamment les signaux statiques (habits, postures), la voix – canal privilégié pour l'expression des émotions-, l'intonation, le débit, le regard, la mimo-gestualité (agitation excessive, appauvrissement de la gestualité), le rougissement, les rires et larmes...
 - *l'état de la relation entre les interlocuteurs*. Il est notamment indiqué par la proxémie, la posture, la gestuelle, la fréquence et la durée des contacts oculaires, la prosodie et la voix.

Le rôle de facilitation cognitive

La communication non-verbale de type motrice a un rôle de facilitation cognitive au sens où elle facilite l'encodage du message par le locuteur (Cosnier et Brossard¹, 1984) : c'est le cas des gestes autocentrés, des manipulations d'objets, des gribouillis ou du balancement corporel. On note que cette activité motrice s'accroît en cas de parole hésitante et qu'elle ne bénéficie qu'au locuteur : il s'agit d'une gesticulation extracommunicative, inutile d'un point de vue strictement interactif.

3.4.2 L'altération du matériau non-verbal chez le sujet qui bégaye

Les conclusions de plusieurs études exposent l'altération de la communication non-verbale chez les sujets bègues. Pour Bensalah², c'est un paramètre essentiel et spécifique au trouble : « Les deux élocutions bègue et non bègue se distinguent surtout par les paramètres mimo-gestuels et prosodiques qu'ils mettent en œuvre. Il apparaît donc que les perturbations singulières du canal de communication non-verbale signent le trouble du bégaiement ». Elle ajoute par ailleurs que « la neutralisation des codes prosodiques et gestuels, non maîtrisés par le sujet bègue même guéri, apparaît alors comme les dernières pierres de la forteresse du bégaiement qui résistent longtemps à la thérapie. »

D'autre part, pour Bijleveld³ (1994), le sujet bègue « se trouve donc dans une situation bien étrange, où son langage corporel ne soutient pas ses paroles, ne les contredit pas non plus, mais s'articule autour de l'angoisse face à la communication » : la personne bègue s'inscrit ainsi dans un défaut d'utilisation du langage dans son contexte, qui constitue pleinement une atteinte de type

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984

2 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997.

3 BIJLEVELD Henny. (1994). *Geste et langage corporel chez le bègue*. p. 137

pragmatique.

3.4.2.a En production

Selon Monfrais-Pfauwadel, « un bégaiement, cela se regarde et cela se voit autant que cela s'entend »¹ : nous étudierons donc les aspects acoustiques et visuels du bégaiement, en reprenant la classification de Cosnier et Brossard² (1984), qui distingue le matériel paraverbal (ou signes voco-acoustiques) du matériel non-verbal (ou signes corpo-visuels).

Le matériel paraverbal est une composante de la communication non-verbale qui subit des perturbations dans la parole du sujet bègue. Bergmann, en 1986, a même décrit le bégaiement comme un trouble de la prosodie, engendré par l'interaction entre les états émotionnels et la réalisation motrice des syllabes accentuées (Monfrais-Pfauwadel³, 2000). Pour sa part, Monfrais-Pfauwadel attribue l'altération des paramètres prosodiques (tels que l'intonation, l'intensité vocale, le débit de parole, le rythme, etc.) à l'existence d'une trop grande quantité d'énergie motrice chez la personne bègue.

➤ **L'intonation**

Chez de nombreux sujets bègues, les modulations intonatives sont quantitativement peu nombreuses, y compris, Monfrais-Pfauwadel le signale (2000), lorsque la parole est fluente. Vilers⁴ (2009) met également en avant la monotonie de la parole du locuteur bègue, qui transmettrait des informations sans émotion.

Cette perte d'expressivité intonative peut être attribuée au fait que le sujet bègue se situe seul dans l'échange : dans son analyse prosodique du bégaiement, Bensalah note que « le bègue [...] n'a pas à produire [...], puisqu'il est seul, des phatèmes [...] et maintes modulations vocales, puisqu'ils sont le propre d'interlocutions réelles, co-produites avec un co-énonciateur »⁵. On peut ajouter à cette analyse le fait que, chez certains sujets bègues, les efforts corporels produits en situation de parole provoquent une tension qui lèse l'expression intonative.

L'intonation du sujet bègue peut également souffrir de perturbations qualitatives : l'allongement vocalique « présente une montée vocale brusque, en général sur la première syllabe »

1 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000. page 33.
2 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984
3 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.
4 VILERS, C., *Essai d'une stimulation spécifique de la communication non-verbale dans le cadre du bégaiement auprès d'enfants âgés de 8 à 15 ans*, 2009, Mémoire d'orthophonie, Université de Lille 2.
5 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997. p. 207

alors qu'il est modulé et se situe à la fin des mots chez les non-bègues¹.

Cette modification des paramètres prosodiques, et notamment la perte de la musicalité de la parole, peut avoir des conséquences sur le contenu sémantique du propos et léser globalement la dynamique de l'échange.

➤ **Les pauses et le débit de parole**

La pause, au sens de silence entre deux unités sémantiques dans la parole, est souvent absente chez le sujet bègue. Au point que le marquage de pauses constitue un critère d'évolution positive au cours d'une prise en charge. Cela témoigne en effet d'une meilleure résistance à la pression temporelle, le bégaiement étant par ailleurs perçu comme une « maladie du temps »².

Rappelons que ce comportement, visant à l'évitement des pauses, peut s'expliquer par la peur de certains sujets bègues de ne plus pouvoir redémarrer leur parole s'ils l'arrêtent : ils combrent alors le silence en produisant des mots d'appui ou des bruits.

On note cependant que les bégayages entraînent de multiples pauses, au sens d'interruption de la parole. Mais ces interruptions forcées ne jouent pas le rôle de pauses, pour plusieurs raisons :

- *D'une part, ces interruptions sont réalisées sous tension et de façon involontaire ;* elles se distinguent donc des pauses de la parole fluente, qui sont produites volontairement par le locuteur pour organiser le sens et la forme de son propos au niveau cognitif.
- *D'autre part, les bégayages interrompent la phrase de manière inappropriée.* Ils peuvent par exemple séparer les mots formant une même unité de sens, alors que la pause de la parole fluente est au contraire un repère qui délimite les groupes de sens dans la phrase et qui aide l'interlocuteur à décoder le message en cours. Les pauses provoquées par les bégayages sont donc asémantiques et entraînent chez l'interlocuteur un surcroît d'effort pour reconstituer le sens de la parole. Ce problème de localisation des interruptions, et donc de découpage des séquences de sens de la parole, peut être mis en lien avec des difficultés rythmiques fréquentes chez les personnes bègues.

Par conséquent, la parole du sujet bègue exclut souvent les pauses, qui sont pourtant nécessaires à la régulation du débit de parole : précisément, le débit est souvent très accéléré chez la personne bègue. Kowal et al. (1975³) ont d'ailleurs montré que le nombre de pauses diminuait avec l'augmentation du débit de parole.

1 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997. p. 199

2 SIMON, A.-M. (2006). *Bégaiement et pression temporelle*, in *Enfance et Psy*

3 CARON Jean, *Précis de psycholinguistique*, 2ème Edition corrigée «Quadriga» Paris : PUF. 2008

- L'absence de pauses nuit également à la coordination des temps de parole du locuteur et de l'interlocuteur.
- Quant aux interruptions forcées relevées au cours des bégayages, elles ne constituent pas des pauses fonctionnelles, car elles perturbent le décodage et la compréhension par l'interlocuteur.

➤ **L'intensité vocale**

Selon de nombreux auteurs, l'intensité vocale des sujets bègues est souvent inadaptée, avec une voix « faible et hésitante » selon Bijleveld¹ (1994), tandis que Monfrais-Pfauwadel² (2000) évoque une possible montée d'intensité sans que cela se justifie au niveau du contexte de l'échange.

Ainsi, la composante paraverbale de la communication non-verbale fait l'objet d'altérations dans la production de parole du sujet bègue. Le diagnostic de bégaiement repose d'ailleurs, selon Cooper (cité par Monfrais-Pfauwadel³, 2000) sur de nombreux signes dont certains sont voco-acoustiques : une parole monotone, une intensité de parole beaucoup trop faible ou beaucoup trop élevée, un timbre de voix rauque, voilé, ou soufflé, un débit de parole trop rapide, la présence de pauses entre la fin de l'inspiration et le début de la phonation.

➤ **La mimique et l'expression faciale**

La production de mimiques est souvent affectée chez les personnes bègues. D'un point de vue quantitatif d'une part, De Coutard⁴ (2006) et Baize⁵ (2005) relèvent respectivement une sous-utilisation des mimiques et une pauvreté de l'expression faciale chez leurs patients. D'autre part, lorsque les mimiques sont produites, on note souvent leur altération qualitative, l'expressivité faciale des personnes bègues étant parfois sujette à des difficultés d'interprétation. Dans son étude, De Coutard montre que 29 % des mimiques sont interprétables chez les personnes bègues contre 86 % chez les non bègues. La présence éventuelle de syncinésies ou de crispations faciales, dépourvues d'intentionnalité communicative, peut gêner encore davantage l'interprétation des mimiques produites par le sujet bègue.

1 BIJLEVELD Henny. (1994). *Geste et langage corporel chez le bègue*. p. 137

2 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.

3 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000. page 115.

4 DE COUTARD, A., *Bégaiement et communication non-verbale : Quels liens et quelles incidences ?*, 2006, Mémoire d'orthophonie, Université de Lille 2.

5 In Brossard A., Condon W.-S., Cook M., Cosnier J., Ekman P., Friesen W.-V., Frey S, et al, *La communication non-verbale*. 1984.

Ainsi, les perturbations de la mimique lèsent l'échange : la rareté de l'expressivité faciale du sujet bègue lorsqu'il s'exprime ne concourt pas à renforcer l'informativité de son propos. Lorsque le sujet bègue a le statut d'interlocuteur, la pauvreté de sa mimique peut lui donner un air désintéressé et renvoyer à tort un feed-back négatif au locuteur ; quant à l'atteinte qualitative des mimiques, elle peut entraver la compréhension par l'interlocuteur du message produit par le sujet bègue.

➤ **Les gestes**

Plusieurs études font ressortir l'altération de l'utilisation des gestes à visée communicative chez les personnes bègues. Ainsi, d'un point de vue quantitatif, De Coutard¹ (2006) observe que 43 % des sujets bègues ayant participé à son étude n'utilisent aucun geste communicatif, alors que 71 % des non bègues les utilisent régulièrement.

Par ailleurs, l'utilisation des gestes par le sujet bègue diffère qualitativement de celle du non bègue. Selon De Coutard, parmi les gestes communicatifs utilisés par certains sujets bègues, il s'avère difficile, en tant qu'observateur, d'en interpréter clairement le sens. D'autre part, les gestes employés par le sujet bègue sont moins variés que ceux produits par les non bègues : certains gestes ayant une réelle efficacité communicative ne sont pas observés chez le bègue. Ainsi, les gestes quasi linguistiques – que Cosnier² définit comme des gestes pouvant remplacer la parole (puisqu'ils sont compris sans renforcement oral) et qui sont propres à une culture donnée – n'apparaissent qu'en faible proportion. Les gestes synchronisateurs, tels que les hochements de tête, sont totalement absents malgré leur rôle pragmatique de régulation de l'échange.

Les gestes communicatifs, perturbés de façon quantitative et qualitative, ne viennent donc pas toujours soutenir le discours de façon efficace.

Les difficultés gestuelles peuvent, de plus, être accentuées par la présence de gestes non communicatifs, tels que les syncinésies ou les gestes constituant une aide pour amorcer la parole (claquement de doigts, serrage des poings...). Ces gestes non communicatifs, lorsqu'ils sont produits en quantité, lèsent l'efficacité de l'échange, car ils peuvent attirer l'attention de l'interlocuteur au détriment des signaux porteurs de sens.

➤ **Le regard**

1 DE COUTARD, A., *Bégaiement et communication non-verbale : Quels liens et quelles incidences ?*, 2006, Mémoire d'orthophonie, Université de Lille 2.

2 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984

De nombreux auteurs – Baize¹ (2005), Monfrais-Pfauwadel² (2000), Vermeersch-Frullani³ (1999), etc. – font état de la difficulté du sujet bègue à maintenir un contact visuel avec son interlocuteur, principalement lorsqu'il détient le rôle de locuteur. De Coutard⁴ observe qu'en situation d'expression, « le contact visuel établi par les sujets bègues est effectivement moins fréquent que chez les sujets non bègues ». Plus spécifiquement, la rupture du contact visuel s'effectue lorsque la parole du sujet bègue devient disfluente : à cet égard, Bijleveld⁵ (1994) note qu' « il n'y a pas de contact visuel entre le bègue et son interlocuteur au moment du bégaiement ».

Outre la perte du contact visuel, les sujets bègues manquent parfois de souplesse dans leur gestion du regard, qui peut paraître figé et peu expressif : 29 % des personnes bègues étudiées par De Coutard⁶ regardent de façon fixe leur interlocuteur, observation également rapportée par Vermeersch-Frullani⁷ (1999).

Cette altération du contact visuel, présente dès 9-10 ans chez le sujet bègue selon Cook (Vilers⁸, 2009), entrave fortement l'échange communicatif. En effet, en détournant le regard ou en fermant les yeux au cours des bégayages, le sujet bègue sous-utilise les signaux habituels de régulation de l'échange et n'adopte pas de comportement tranquillisateur vis-à-vis de l'interlocuteur. La rigidité du regard peut quant à elle instaurer un malaise chez l'interlocuteur.

➤ **La proxémie, le tonus et la posture**

Chez certains sujets bègues, l'occupation de l'espace peut être maladroitement : Simon⁹ évoque la difficulté des patients bègues, au cours de l'échange, « à trouver une bonne distance physique ». On note que ce problème d'ajustement du corps par rapport à celui d'autrui peut être mis en lien avec les difficultés de volume vocal qui, on l'a vu, sont souvent présentes.

Le tonus et la posture peuvent également être altérés par une grande tension corporelle. Selon

1 In Brossard A., Condon W.-S., Cook M., Cosnier J., Ekman P., Friesen W.-V., Frey S, et al, *La communication non-verbale*, 1984

2 MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.

3 VERMEERSCH-FRULLANI, M-C., *La pragmatique du langage : monographie à propos d'un adulte bègue*, 1999, Mémoire d'orthophonie, Université de Nice.

4 DE COUTARD, A., *Bégaiement et communication non-verbale : Quels liens et quelles incidences ?*, 2006, Mémoire d'orthophonie, Université de Lille 2. p. 65

5 BIJLEVELD Henny. (1994). *Geste et langage corporel chez le bègue*. p. 137.

6 DE COUTARD, A., *Bégaiement et communication non-verbale : Quels liens et quelles incidences ?*, 2006, Mémoire d'orthophonie, Université de Lille 2.

7 VERMEERSCH-FRULLANI, M-C., *La pragmatique du langage : monographie à propos d'un adulte bègue*, 1999, Mémoire d'orthophonie, Université de Nice.

8 VILERS, C., *Essai d'une stimulation spécifique de la communication non-verbale dans le cadre du bégaiement auprès d'enfants âgés de 8 à 15 ans*, 2009, Mémoire d'orthophonie, Université de Lille 2.

9 SIMON, A.-M. (2005), *Le bégaiement de l'enfant*, in C. CHEVRIE-MULLER, NARBONA, J., *Le langage de l'enfant : Aspects normaux et pathologiques*, 3ème édition, 2007. p. 22

De Coutard (2006, 69-70), seuls 57 % des sujets bègues en position debout ont un tonus modéré, contre 100 % des non bègues.

Les personnes bègues présentent donc une altération fréquente de la communication non-verbale, dans ses aspects audibles et visibles. Quant au rire qui, selon Cosnier et Brossard¹, relève à la fois des catégories voco-acoustique et audio-visuelle, on note qu'il constitue fréquemment un comportement associé au bégaiement, particulièrement chez l'adolescent. Sa présence peut, si elle est inappropriée, troubler l'échange.

3.4.2.b En réception

La réception par le sujet bègue des signaux non-verbaux produits par son partenaire de l'échange est restreinte, qu'il soit locuteur ou interlocuteur. Ceci s'explique par le manque d'attention – visuelle et intellectuelle – de certains sujets bègues vis-à-vis de leur interlocuteur, et par l'altération du contact visuel.

➤ **L'intonation**

Les difficultés de certains sujets bègues à produire des modulations intonatives se retrouvent en situation réceptive. Selon Simon, « [...] c'est en effet comme si la violence intérieure qui leur a fait gommer tous les aspects prosodiques de leur voix les rendait sourds aux intonations, donc aux intentions de message de l'interlocuteur »².

➤ **Le regard, les mimiques, les gestes, les postures et le tonus**

Ces canaux de communication non-verbale sont ici regroupés dans la mesure où la perte du contact visuel chez certains sujets bègues peut entraver toute perception de l'ensemble des signes corpo-visuels qu'émet son partenaire de l'échange. Selon certains auteurs cependant, le contact visuel du sujet bègue en situation d'écoute serait comparable à celui du sujet non bègue (Bijleveld, 1994³ ; De Coutard, 2006⁴).

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Édition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

2 SIMON, A.-M. (2005), *Le bégaiement de l'enfant*, in C. CHEVRIE-MULLER, NARBONA, J., *Le langage de l'enfant : Aspects normaux et pathologiques*, 3ème édition, 2007. p 22.

3 BIJLEVELD Henny. (1994). *Geste et langage corporel chez le bègue*.

4 DE COUTARD, A., *Bégaiement et communication non-verbale : Quels liens et quelles incidences ?*, 2006, Mémoire d'orthophonie, Université de Lille 2.

II.D Conclusion de la partie théorique

L'évolution du regard porté sur le bégaiement, sa grande variabilité inter et intra individuelle ainsi que sa nature complexe, nous poussent à interroger ce par quoi il est habituellement défini : une pathologie de la communication. D'une façon générale, nous pouvons affirmer que ce trouble se traduit, sur le plan pragmatique par une altération de l'usage du langage en contexte interactif. Précisément, les comportements de communication d'un sujet sont perçus de façon pathologique lorsqu'ils entravent l'échange verbal, affectent la « rencontre »¹ interpersonnelle et empêchent la réalisation du principe de coopération sans lequel tout dialogue se transforme inéluctablement en un espace clos, où l'Autre n'existe pas. Ce rappel des divers dysfonctionnements affectant les capacités pragmatiques d'un sujet adulte qui bégaie contribuent à clarifier ce que les auteurs et les cliniciens entendent par « pathologie de la communication ». Toutefois, beaucoup d'interrogations cliniques restent en suspens à l'issue de cette présentation théorique des troubles pragmatiques observés chez les sujets qui bégaient. D'une part, cette description demeure généraliste dans la mesure où les personnes ne présentent pas systématiquement l'ensemble des malfaçons précédemment évoquées et que la symptomatologie est variable tant sur les plans quantitatif que qualitatif surtout chez les jeunes patients dont « l'iceberg-bégaiement » n'est pas complètement constitué. De plus, dans la mesure où ce dernier est décrit comme un processus d'enracinement progressif, le clinicien se heurte à la difficulté de relativiser les dysfonctionnements observés sur le plan pragmatique en regard de l'évolution personnelle et de la mixité des tableaux cliniques relatifs aux enfants rencontrés en orthophonie. Il s'agit en effet de prendre du recul à l'égard de ces généralités pour éviter un amalgame hâtif et un risque d'étiquetage entre certains comportements observés au cours d'un échange individualisé et les mécanismes d'altérations qui font la spécificité des bégaiements. Pour évaluer cliniquement les aspects altérés affectant la communication des patients, il semble donc nécessaire de dépasser le seul recours à l'intuition clinique à l'aide d'outils plus spécifiques et descriptifs, issus du domaine de la linguistique, qui permettent de concilier une approche à la fois objective et subjective des troubles observés.

À ce stade de notre étude, nous faisons deux choix principaux. Premièrement, il nous semble intéressant d'élargir notre population d'étude non seulement aux enfants qui présentent un bégaiement audible et visible, mais aussi ceux qui manifestent des difficultés d'ordre pragmatique et/ou relationnel pouvant être apparentés cliniquement à une symptomatologie dite cachée ou

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

« intériorisée »¹. Nous incluons également les sujets ayant été suivis pour un bégaiement et qui sont susceptibles de conserver, bien après la thérapie, certains comportements communicatifs « gauchis »², pour reprendre le terme employé par l'orthophoniste Anne-Marie Simon. Enfin nous intégrons les enfants présentant un tableau clinique « mixte » c'est-à-dire ceux qui présentent une pathologie bien identifiée associée à un éventuel bégaiement. Dans tous les cas, tous ces patients ont un dénominateur commun: ils bénéficient ou bien ont bénéficié d'une prise en charge orthophonique individualisée, spécifiquement axée sur les troubles énoncés. Deuxièmement, afin d'éviter un étiquetage hâtif des troubles objectivés ; il convient d'étudier les habiletés pragmatiques des enfants qui bégaiement de manière à tenir compte des observations effectuées auprès des personnes adultes, telles que nous les avons précédemment décrites, mais tout en procédant à une exploration ouverte et sans préjugés, de tous les comportements verbaux, paraverbaux et non-verbaux qui participent à l'enracinement du symptôme-bégaiement.

1 DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*, 2010, Mémoire d'orthophonie, Université de Nantes.

2 SIMON, A.-M. (1993). *Attitudes communicatives gauchies chez le sujet bègue : approche thérapeutique pour un changement*. Les cahiers de l'Unadreo,

III Questionnement initial, objectifs du mémoire et choix méthodologiques

III.A Présentation générale de notre étude clinique

1 Évolution du projet d'étude

Notre sujet de mémoire a singulièrement évolué au cours de cette dernière année d'études. Au départ, nous voulions étudier de manière spécifique le processus d'altération qui caractérise, dans la littérature, l'enracinement du symptôme-bégaiement. Il nous semblait qu'une étude clinique approfondie de la symptomatologie qui accompagne les mécanismes d'altération des comportements verbaux et non-verbaux pouvait être intéressante à aborder d'un point de vue pragmatique. Nous cherchions précisément à analyser les manifestations cliniques du trouble en fonction des différents stades d'évolution et d'enkystement du bégaiement. C'est pour cette raison que nous nous sommes focalisés sur une population de patients âgés de cinq ans et plus puisque c'est vers cette période que, sous l'influence de plusieurs facteurs, le trouble de la parole se structure comme une véritable pathologie de la communication.

Nous étions alors persuadés que les caractéristiques des symptômes visibles et cachés du bégaiement correspondaient à des étapes bien définies du processus d'altération, que nous pensions communes à tous les patients qui bégaiant. Nous pensions également que les troubles pragmatiques associés étaient globalement semblables d'un sujet à l'autre et ne se différenciaient qu'en fonction de l'âge des enfants.

Or, les rencontres avec des personnes qui bégaiant ou qui ont bégayé sur les différents lieux de stage, les échanges que nous avons eus avec différents thérapeutes ainsi que les lectures que nous avons effectuées nous ont permis de prendre conscience de la complexité, de l'évolutivité et de la grande variabilité de la symptomatologie dite « bègue ». Nous avons également été marquée par l'absence de consensus au niveau du diagnostic et de la prise en charge des bégaiements malgré certaines tendances qui semblent se généraliser dans la pratique, au vu de l'enrichissement de la formation initiale des orthophonistes. Il nous a semblé que ces doutes reflétaient en partie la notion vague de « trouble de la communication », deux termes qui manquent de substrat clinique évident mais qui sont très (trop ?) employés dans notre société. Chez l'enfant, ces doutes sont amplifiés par

les nombreuses zones d'ombre qui concernent les modes d'installation du trouble, ses manifestations, et les mécanismes menant à une éventuelle « guérison ».

Au lieu d'une approche plutôt comparative et stadifiée, nous nous sommes donc peu à peu orientés vers une étude plus individualisée et personnalisée des habiletés pragmatiques des enfants présentant des facettes de bégaiement, ceci afin de rendre compte de l'évolution constante de la symptomatologie « bègue », de la subjectivisation qui caractérise la définition clinique du bégaiement, et de l'émergence de nouvelles formes diagnostiques qui témoignent de la mixité des tableaux cliniques que rencontrent les thérapeutes dans leur pratique quotidienne.

Dans cet objectif, nous souhaitions procéder à des analyses de corpus audiovisuels réalisés au cours d'une séance individualisée entre l'orthophoniste et le jeune patient. Pour cela, nous avons souhaité utiliser les codes de transcriptions qui nous avaient été présentés pendant les cours sur la pragmatique en première année d'orthophonie et qui sont régulièrement utilisés dans les mémoires de fin d'études. Ce choix s'est vite révélé insatisfaisant pour quatre raisons principales.

- Premièrement, seuls certains aspects de l'échange verbal pouvaient être analysés grâce à ces codes de transcription (essentiellement l'aspect non-verbal) mais pas de façon assez précise et objective pour rendre compte de la nature exacte des troubles pragmatiques observés.
- Deuxièmement, l'analyse pragmatique des troubles de la communication en orthophonie se restreint le plus souvent à une observation générale des comportements verbaux et non-verbaux mais prend rarement en considération le domaine des actes du langage. Or, nous voulions particulièrement explorer ce domaine au cours de cette étude sur le bégaiement de l'enfant.
- Troisièmement, les habiletés pragmatiques des personnes qui bégaiement sont souvent étudiées selon un seul pôle de communication, le plus souvent en tant que locuteur. Or, nous tenions également à aborder le rôle d'interlocuteur dans le cadre d'une approche dynamique et complexe de l'interaction verbale
- Enfin, aucune grille n'a jusqu'alors été spécifiquement conçue pour analyser les troubles de la pragmatique consécutifs au bégaiement chez les enfants. Or, la nature même de cette pathologie, décrite en orthophonie comme un trouble complexe de la communication, nous paraît nécessiter la mise à disposition d'outils cliniques qui lui seraient spécialement dévolus, tant au niveau de son évaluation que dans sa prise en charge.

Notre démarche de travail s'inscrit en particulier dans la lignée de celle envisagée par l'orthophoniste Thierry Rousseau, créateur de la G.E.C. CO¹ (Grille d'Évaluation des Capacités de Communication des patients atteints d'une démence de type Alzheimer). Cette grille a, semble-t-il, un objectif à la fois clinique et éthique. D'une part, il s'agit d'aider les cliniciens à ajuster au mieux la prise en charge en fonction des aspects préservés et déficitaires des performances pragmatiques de ces patients. D'autre part, il s'agit d'aller au-delà de certains préjugés qui tendent à considérer que les patients touchés par des affections neurodégénératives ne sont plus des sujets communicants à part entière. La posture de l'orthophoniste est alors de valoriser les compétences résiduelles et de recréer un lien « humain » par la parole.

Notre questionnement initial est similaire. Ainsi, de la même façon, nous souhaitons éviter de restreindre les personnes qui bégaiement à leur trouble. Les caractéristiques d'une interaction verbale empêchent heureusement ce cloisonnement entre les bons et les mauvais communicants. Il s'agit alors de prendre en compte les aspects altérés mais aussi fonctionnels de leur communication, dans la mesure où ces derniers peuvent compenser, voire masquer les troubles observés. Il s'agit également de différencier ce qui est de nature pathologique et tolérer ce qui a trait à la diversité culturelle par laquelle chaque interlocuteur communique avec sa propre singularité en tant qu'individu et selon la communauté socioculturelle dans laquelle il se reconnaît. Cette notion de diversité culturelle, que nous chercherons à défendre au cours de notre étude, renvoie également à la variabilité des bégaiements dans leurs formes et leurs manifestations. Elle rend compte de la singularité d'une personne dont les caractéristiques personnelles et la place occupée au cours de l'échange (en tant que locuteur ou interlocuteur) en font un sujet unique. De plus, il nous semble nécessaire de développer une vision plus globale des altérations pragmatiques des enfants qui bégaiement dans la mesure où cette terminologie reste vague et que la reconnaissance et l'évaluation du trouble s'appuient sur des critères objectifs mais aussi particulièrement subjectifs.

Enfin il s'agit de baser notre recherche sur les connaissances théoriques et cliniques actuelles, en nous appuyant sur les altérations pragmatiques reconnues chez les adultes qui bégaiement, mais tout en gardant à l'idée que le bégaiement se caractérise aussi par des grandes différences intra et inter individuelles et des incertitudes prégnantes lorsqu'il s'agit de jeunes patients.

Dans ce contexte, la conceptualisation, l'élaboration, et l'application clinique de cette grille d'analyse pragmatique adaptée à notre population d'étude sont donc peu à peu devenues les véritables enjeux de ce mémoire d'orthophonie.

1 ROUSSEAU, T., *Grille d'évaluation des capacités de communication (G.E.C.CO)*, CD-ROM. 2006.

2 Le titre du mémoire

2.1 Titres provisoire et définitif

Titre provisoire : « Élaboration et mise en pratique d'une grille d'analyse clinique à l'usage des orthophonistes souhaitant obtenir un profil communicationnel individualisé d'un enfant présentant une symptomatologie bègue ».

Titre définitif : « Étude des habiletés pragmatiques des enfants présentant une symptomatologie bègue : approche théorique, descriptive et clinique ».

Nous avons choisi de changer ce titre d'origine pour deux raisons. D'abord, le terme « élaboration » peut prêter à confusion dans la mesure où il peut être compris comme une véritable création. Or, nous n'avons pas, à proprement parler, conçu une grille dans la mesure où nous nous appuyons sur certains outils pré-établis : il s'agit donc davantage d'une réappropriation de ce matériel pré-existant, et d'une adaptation de celui-ci dans un cadre d'étude spécifique. D'autre part, il nous a semblé nécessaire d'élargir le titre du mémoire en regard de notre projet de proposer, à travers une recherche globale (à la fois linguistique, méthodologique et thérapeutique), une approche pragmatique des bégaiements chez l'enfant.

2.2 Éclaircissement des termes employés dans le titre

Il est nécessaire d'éclaircir et de justifier brièvement les termes employés dans le titre de notre mémoire.

D'abord, le terme « pragmatique » recouvre un domaine large puisque relatif à l'utilisation du langage dans un contexte social. Notre étude tend à explorer les troubles pragmatiques chez les enfants qui présentent des symptômes de bégaiement, et ce, quelle que soit la variété de leur pathologie langagière ou communicative dans laquelle s'inscrivent ces troubles. Nous parlons dans ce cadre de « symptomatologie bègue », en laissant volontairement une place au doute quant à la nature exacte des dits symptômes observés. Dans cette perspective, il nous est difficile de nous focaliser sur un aspect particulier de la pragmatique telle que la régie de l'échange. Face à la mixité des tableaux cliniques représentés, nous avons donc décidé de prendre en compte d'autres dimensions telles que la gestion du langage implicite dans les modalités verbales et non-verbales, sans préjuger du domaine pragmatique censé être le plus affecté dans le bégaiement. De plus, l'expression « habiletés pragmatiques » est pertinente dans la mesure où nous nous intéressons aux

symptômes de bégaiement qui peuvent apparaître dans des pathologies très complexes chez des enfants, chez qui, rappelons-le, le symptôme-bégaiement n'est pas encore constitué.

D'autre part, comme l'indique le titre du mémoire, il s'agit ici d'une étude globale qui s'appuie sur une approche tridimensionnelle. Théorique d'abord, puisque nous nous situons dans le domaine de la recherche et du questionnement autour de la définition même du bégaiement comme «pathologie de la communication ». Cette recherche théorique se justifie par le recours à certains outils issus des travaux actuels effectués par des chercheurs en linguistique, outils que nous cherchons à adapter à notre problématique. Descriptive ensuite, puisque nous souhaitons décrire et spécifier la nature des troubles observés, et que nous déployons une méthodologie propre à notre questionnement. Clinique enfin, car notre objectif principal ainsi que notre vocation professionnelle s'inscrivent dans une approche d'ordre thérapeutique.

3 Objectifs du mémoire

3.1 Objectifs principaux

L'objectif général est l'élaboration d'une grille d'analyse clinique capable d'effectuer un état des lieux des habiletés pragmatiques des enfants présentant une symptomatologie bègue, d'en objectiver les aspects fonctionnels et déficitaires et d'explorer quantitativement et qualitativement la nature et les spécificités de leur « trouble de la communication ».

Le second objectif est de s'appuyer sur les diverses observations recueillies au niveau verbal, paraverbal et non-verbal afin de concourir à l'établissement d'un « profil communicationnel » personnalisé, lequel va constituer un outil de repérage et de réflexion, utile au clinicien dans sa démarche de soin.

3.2 Une contribution à une approche pragmatique des bégaiements ?

Plus largement, notre étude basée sur une approche à la fois théorique, descriptive et pratique des bégaiements, espère nourrir un questionnement éthique et clinique relatif à l'application des concepts pragmatiques dans le domaine de l'orthophonie.

4 Problématiques générales

La proposition de deux problématiques complémentaires témoigne de l'évolution de notre

démarche d'étude et de notre réflexion. La première concerne un questionnaire plus global sur la possibilité de mettre à jour un ensemble de troubles attestant de l'enkystement du bégaiement. La seconde s'inquiète plutôt du moyen, à la fois technique et éthique, de rendre compte de ces observables dans le cadre d'une prise en charge orthophonique.

4.1 Un premier axe de questionnaire

Quelle réalité clinique recouvre la notion de « trouble de la communication » auprès d'enfants présentant une symptomatologie bègue ?

4.2 Une recherche conceptuelle, descriptive et clinique

Comment étudier l'altération des habiletés pragmatiques chez des enfants présentant des symptômes visibles et/ ou cachés de bégaiement, tout en recherchant une vision globale et objective de leur aptitude à communiquer ?

5 Formulation d'hypothèses de recherche

5.1 Réflexion préliminaire

Nous ne réalisons pas un mémoire basé sur une recherche expérimentale comme c'est souvent le cas dans les travaux effectués en Psychologie. Notre approche à la fois empirique et descriptive nous invite à proposer trois hypothèses cliniques qui ne sauraient être confirmées ou infirmées de façon catégorique à l'aide d'une comparaison entre les éléments théoriques et les résultats obtenus. À la fin de notre étude, il s'agira donc plutôt de discuter de leur validité au cas par cas en fonction de nos observations individualisées et d'étayer cette analyse critique à l'aide d'une réflexion plus générale.

5.2 Questionnement inhérent à la première hypothèse

Dans notre étude, nous accordons une place singulière aux approches conceptuelles issues du domaine de la pragmatique. Nous cherchons à nous réapproprier certaines de ces notions, et à les adapter à notre cadre de recherche. Nous retenons particulièrement la théorie des actes de langage, de John Austin ; l'approche interactionniste de C. Kerbrat-Orecchioni¹, la notion de

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*, coll. Fac. Edition Armand Colin. 2005.

« synchronisation interactionnelle »¹ proposée par Condon, et les travaux de J. Cosnier², lesquels ont notamment permis de valoriser l'étude de la mimogestualité dans un contexte d'échange verbal. Ces bases théoriques servent grandement les recherches actuelles consacrées aux Sciences du langage. En témoignent les travaux effectués à Nantes par Anne Croll,³ chercheur en linguistique. Les applications de ces théories dans un cadre thérapeutique nous semblent également pertinentes puisque de nombreux mémoires de fin d'études sont consacrés à leur mise en œuvre, et que certains orthophonistes développent des outils cliniques directement inspirés de ces connaissances actuelles sur le langage. Il s'agit par exemple des grilles d'analyse pragmatique proposées par A. Bensalah⁴ dans le cadre du bégaiement, et celle développée récemment par Th. Rousseau⁵ en rapport avec les pathologies neurodégénératives. Dans notre étude, chacun des travaux précédemment cités ont contribué, à des degrés divers, à la conceptualisation de notre propre grille et à son application dans un cadre interactif adapté à notre approche pragmatique des bégaiements.

5.3 Présentation de la première hypothèse de recherche

Notre démarche méthodologique générale, fondée sur une approche pragmatique des bégaiements, est pertinente en regard de nos objectifs de recherche.

5.4 Questionnement inhérent à la seconde hypothèse

Dans notre étude, nous nous intéressons aux patients présentant une symptomatologie « bègue », sans que nous puissions définir précisément cette même terminologie étant donné la variabilité et la complexité des réalités cliniques qui la caractérisent. À cela s'ajoute la subjectivité des critères qui tendent à spécifier ces troubles. En effet, il nous apparaît que la représentation que le clinicien a du bégaiement joue également beaucoup dans le repérage de cette symptomatologie. Lorsqu'il s'agit d'enfants, il nous semble que le diagnostic différentiel n'est pas évident à réaliser car ces jeunes patients présentent souvent un tableau clinique mixte, où les pathologies du langage s'associent à celles de la communication. Le clinicien est donc confronté dans sa pratique à cette multiplicité de la symptomatologie dite « bègue » qui se distingue de celle « non bègue ». Deux questions nous viennent à ce stade de notre étude. Comment être parfaitement objectif quant à la description des manifestations cliniques du bégaiement ? Plus largement, quelle est la limite entre

1 COSNIER, J. (1992). *Synchronisation et copilotage de l'interaction conversationnelle*. Protée,

2 COSNIER, J., VAYSSE, J., (1997). *Sémiotique des gestes communicatifs*. Nouveaux actes sémiotiques.

3 CROLL, A. (travail en cours). *Outils linguistiques pour l'évaluation des performances pragmatiques et discursives de sujets bègues en situation de communication*. Mémoire Habilitation à Diriger des Recherches.

4 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997.

5 ROUSSEAU, T., *Grille d'évaluation des capacités de communication (G.E.C.CO)*, CD-ROM. 2006.

repérer ce qui est de nature pathologique et tolérer ce qui a trait à la diversité culturelle par laquelle chaque interlocuteur communique avec sa propre singularité en tant qu'individu et selon la communauté socioculturelle dans laquelle il se reconnaît ? En effet, si les notions de communication et même de pathologie sont à interroger au cas par cas, il en est de même en ce qui concerne les habiletés pragmatiques qui recouvrent elles-mêmes un champ d'étude très large. De ce questionnement initial découle le fait que les résultats obtenus après une exploration pragmatique de la symptomatologie bègue auprès d'une jeune patientèle peut nous réserver des surprises et, peut-être, remettre en question notre regard sur cette même « symptomatologie ».

5.5 Présentation de la seconde hypothèse de recherche

Notre étude personnalisée des actes de langage auprès d'enfants présentant des facettes de bégaiement, tend à révéler des procédés discursifs et mimo-gestuels pouvant, contextuellement, être reliés au trouble de la communication ; et d'autres qui, au contraire, s'inscrivent dans une problématique plus complexe.

5.6 Questionnement inhérent à la troisième hypothèse

Dans la littérature, les formes audibles et visibles sont représentées comme celles qui émergent de l'iceberg du bégaiement, alors que les aspects cachés, c'est-à-dire les ressentis, les cognitions et les comportements dits « gauchis »¹ fondent la partie basse du symptôme. F. Le Huche² insiste sur le fait qu'une étude de la communication des sujets qui bégaiement est pertinente car elle explore la partie commune à ces deux pôles. Une approche pragmatique des troubles paraît donc justifiée pour objectiver les altérations pragmatiques décrites dans la littérature auprès des enfants qui bégaiement. De ce fait, nous postulons que, malgré des différences inter individuelles prévisibles au vu de la différence d'âge et du vécu singulier des sujets, certaines caractéristiques communes à tous les profils réalisés peuvent être mises à jour, et qui attestent d'une altération pragmatique des attitudes communicatives chez chacun de ces patients.

5.7 Présentation de la troisième hypothèse

Au-delà de l'application individualisée de notre grille, les résultats obtenus vont mettre à jour des marqueurs cliniques, communs à tous les cas étudiés, attestant de l'enracinement du trouble et de la perte du plaisir à communiquer.

1 SIMON, A.-M. (1993). *Attitudes communicatives gauchies chez le sujet bègue : approche thérapeutique pour un changement*. Les cahiers de l'Unadreo,

2 LE HUCHE François. *Le bégaiement : option guérison*. Édition Albin Michel. 2002.

III.B Choix méthodologiques initiaux

1 Le choix d'une étude de cas

Sur le plan méthodologique, nous nous écartons volontairement des exigences d'un mémoire construit sur une base expérimentale comme il est préconisé dans la plupart des recherches en psychologie et privilégions une étude de cas cliniques.

En effet, il nous paraît difficile de généraliser les résultats obtenus à partir d'un petit échantillon de corpus audiovisuels, mais simplement d'en dégager les grandes tendances intra individuelles afin d'établir des profils pour chaque patient. Ces tendances pourraient être comparées ultérieurement lors d'une prochaine étude réalisée au niveau inter individuel, à l'aide d'un panel plus large et de choix méthodologiques justifiés. Contrairement aux domaines de recherche empirique et thérapeutique que nous souhaitons privilégier dans notre travail, il nous semble qu'une perspective comparative pourrait davantage participer à l'isolation de critères de diagnostic différentiel. Or, cela n'est pas possible sans tester la faisabilité de notre grille d'analyse et questionner son intérêt pratique dans le cadre d'une démarche de soin. C'est pourquoi en sus du travail de conceptualisation et d'élaboration de cette grille, nous proposons donc quelques illustrations cliniques afin de concrétiser davantage l'ensemble de notre étude pragmatique.

Nous pensons par ailleurs que procéder à une étude expérimentale dans le cadre du bégaiement soulève un certain nombre de questionnements d'ordre éthique. Nous ne disposons pas de réponses à chacune de ces questions mais nous pensons que les évoquer ici peut contribuer à justifier ce choix d'une étude de cas.

Pour procéder une étude comparative, il faudrait en effet opposer une population « témoin » avec une autre « contrôle », c'est-à-dire des personnes qui bégaiement – donc des sujets censés souffrir de troubles de la communication – avec un ensemble d'individus qui n'aient pas ce type de difficultés. Cela nous interroge de différentes façons. En effet, comment dissocier objectivement les individus qui composent ces deux groupes ? Autrement dit, peut-on trouver une définition précise et universelle de ce que recouvre la notion de communication et précisément dans ses aspects pathologiques, définition qui aurait par ailleurs valeur de critère diagnostique ? Doit-on intégrer ou exclure les personnes présentant un bégaiement masqué ou bien un syndrome de la parole bégayée ? Enfin, de quel point de vue cette différenciation s'opère-t-elle : du côté des sujets qui bégaiement ? De leurs thérapeutes ? Des chercheurs ? On pressent dès lors l'ensemble des problématiques sous-

tendues par ce type d'études interpersonnelles.

Il existe peu de normes en matière de développement des capacités pragmatiques de l'enfant ; cependant nous retiendrons dans notre étude que ces habiletés sont en constante évolution jusque vers l'âge de 16 ans environ, mais qu'en réalité, elles ne cessent de se moduler au cours de l'existence en fonction des paramètres socio-culturels qui nous entourent. Notre étude portant sur la population infantile âgée de cinq ans et plus, nous prendrons nécessairement en compte le fait que les capacités pragmatiques et discursives de cette population se modifient avec le temps et ce, quelle que soit la nature de leur pathologie langagière et communicative. De plus, les habiletés pragmatiques recouvrent par définition des domaines assez large touchant à la cognition, au langage, à l'affectif. La mixité des tableaux cliniques représentés auprès de la population infantile induit donc la nécessité d'explorer les aptitudes pragmatiques de façon personnalisée, pour rendre compte de l'intrication de ces différents domaines dans la vie sociale et communicative du sujet.

L'étude de cas est donc un choix assumé par lequel nous réaffirmons que l'aspect pragmatique du langage est d'abord une affaire individuelle, mouvante et inconstante, qui est susceptible d'évoluer en fonction de l'âge, de la personnalité du sujet, des caractéristiques de l'interlocuteur et du cadre interactif. Ces paramètres influent nécessairement sur les habiletés communicatives des enfants évaluées à un instant T de la prise en charge.

2 Le choix du jeu à dominante verbale comme cadre d'analyse

2.1 Définition du jeu à dominante verbale

Nous entendons par « jeu à dominante verbal » toute proposition de jeu qui amène le sujet à vivre une expérience verbale sur un mode ludique. Les enjeux rééducatifs à proprement parler (qu'ils soient langagiers, cognitifs) ne doivent donc pas interférer sur l'objectif principal qui est de partager un moment d'altérité et de convivialité autour de la communication verbale. Nous avons laissé le choix du jeu à l'orthophoniste en fonction de l'âge, des goûts et des capacités de l'enfant. La seule condition est que ce jeu laisse une place importante à l'échange verbal. Un fil conducteur (souvent contenu dans la règle du jeu ou le support choisi) doit servir de référence commune pour que les deux partenaires puissent interagir chacun à tour de rôle et de façon coopérante autour d'une même thématique.

2.2 Justification du choix du jeu à dominante verbale

Dans leur pratique, les orthophonistes sont souvent amenés à utiliser les modalités ludique, métaphorique et fantasmagorique avec les enfants qui viennent en thérapie afin de les réconcilier avec l'étrange et abstrait « objet langage ».

Si le bégaiement peut être appréhendé comme un « système de défense élaboré précisément au niveau du langage que manifeste un discours clos, impersonnel, qui fait barrage »¹, il existe une voie privilégiée qui permet de déjouer l'emprise des mots et dédramatiser les aspects pathologiques du bégaiement. Lewis Carroll, célèbre bègue et conteur, préconisait déjà de « Jouer, s'amuser avec les mots comme un tout petit enfant ».

Nous allons donc argumenter en faveur de l'usage des jeux verbaux au cours d'une thérapie avec un enfant qui bégaie :

- *Le but n'est pas tant de faire rêver l'enfant que de lui donner les moyens d'agir sur le langage et ce, au sens premier du terme.* L'effet régressif du jeu permet un certain lâcher-prise et un contournement des problématiques initiales. Dans la prise en charge d'un bégaiement, les rapports tendus à autrui laissent place à des moments ludiques et humoristiques. Ceux-ci sont parfois censurés dans la vie d'un enfant au profit d'activités vouées à l'apprentissage ou au scolaire. À travers le jeu, c'est tout l'aspect méta-pragmatique du langage qui va ainsi pouvoir être réinvesti par l'enfant qui bégaie.
- *L'enfant prend conscience de la souplesse de la langue.* Au cours d'un jeu, les orthophonistes ont recours aux différents registres de langage en fonction des situations proposées. Or, Anne May indique : « Le rêve du bègue serait un langage aseptisé, désaffecté c'est-à-dire dans lequel les émotions seraient bannies. Il ne s'agit pas de démasquer mais de permettre qu'une expression sensible, riche d'émotions et de fantasmes puisse advenir sans pour autant pulvériser un système de défense fondé sur les mots eux-mêmes »². L'enfant qui bégaie développe souvent une vision assez rigide de la langue qui se traduit parfois par un recours unique aux aspects utilitaires du langage. Dans le jeu, les codes langagiers utilisés ne sont pas identiques à ceux qui sont habituellement sollicités dans la vie quotidienne. L'espace de créativité et de spontanéité est beaucoup plus important, d'autant que le cadre rassurant et étayant que propose l'orthophoniste favorise cette médiation. Implicitement, l'enfant perçoit qu'un espace de liberté plus grand se

1 MAY Anne. *Dé-jouer les mots : pratiques métamorphiques dans le traitement du bégaiement*. Édition Ortho Edition. 2001.

2 Ibid.

créée à l'intérieur de cet espace-temps consacré au jeu. Joutes verbales, argot, irrespect à l'égard des contraintes sociales sont désormais possibles. Le jeu aide à sortir des sentiers battus et des représentations souvent trop schématisées qui sont le propre des scripts sociaux codifiés par le monde souvent conventionnel des adultes.

- *Les échanges autour du jeu vont aider nombre d'enfants à percevoir la variété des points de vue et d'interprétations possibles.* L'empathie à l'égard de leur interlocuteur va aussi se développer dans le cadre privilégié des cabinets d'orthophonistes. Il apparaît que l'enfant qui bégaye se construit parfois dans un rapport de persécution qui peut entraver sérieusement la communication et l'inter-compréhension entre les deux partenaires.
- *Le jeu permet l'instauration d'une complicité adulte-enfant, laquelle constitue symboliquement les prémices d'une véritable situation conversationnelle basée sur un rapport coopératif.* En effet, il tend à une rééquilibration relative du statut de l'orthophoniste vis-à-vis de son jeune patient. Ne sollicitant pas de connaissances scolaires spécifiques, le jeu empêche le thérapeute d'investir une position de savoir ou de pouvoir sur l'autre. Il s'agit d'un moment voué à la complicité et à la découverte réciproques. D'ordinaire, le thérapeute représente une certaine norme et détient une position d'autorité plus ou moins affirmée à l'égard de l'enfant. Le jeu vient questionner cette relation établie et permet à l'adulte de retrouver des émotions et une vision du monde enfantines. Au cours d'une partie, patient et thérapeute passent donc ensemble « de l'autre côté du miroir ». En résumé, l'usage du jeu peut aider l'enfant à retrouver le plaisir des mots en se dégageant du « bien faire » et du « bien dire ». Selon l'âge de l'enfant, le jeu va constituer un véritable tremplin vers des échanges conversationnels plus élaborés et vécus avec davantage de sérénité. En ce sens, il constitue en soi une médiation d'ordre psychothérapeutique. Sorte d'espace-temps transitionnel entre le monde interne du jeune patient et celui du thérapeute, le jeu ouvre le chemin de la rencontre entre ces deux sujets. Le rapport de pouvoir existant entre un adulte « savant » (car expérimenté et formé sur le plan de la communication) et un enfant « novice » (qui se trouve spécifiquement en difficulté dans ce même domaine) est alors nécessairement ébranlé. Car dans ce type de jeu, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse pouvant être facilement anticipée par le sujet adulte. Chacun y adjoint un peu de sa personne et s'engage ainsi dans la relation à l'autre. Winnicott¹ affirme ainsi : « C'est en jouant, et seulement en jouant que l'individu, enfant ou adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité tout entière. C'est seulement en étant créatif que l'individu découvre le Soi (vrai self) ». Selon

1 WINNICOTT, D., *Jeu et réalité, l'espace potentiel*. 2002.

nous, la part de risque et d'inattendu que suggère la proposition de jeu verbal constitue une condition sine qua non pour établir un véritable échange entre un enfant qui bégaié et son orthophoniste. En outre, la proposition de jeu verbal permet au thérapeute d'observer la façon avec laquelle l'enfant joue avec le langage, et la manière dont il parvient ou non à s'investir dans la relation avec l'adulte. Winnicott¹ rappelle d'ailleurs que « jouer est une thérapie en soi ».

- *Le jeu, support privilégié en orthophonie, peut constituer une médiation pour amener l'enfant à entrer en relation avec le thérapeute.* Jouer avec un enfant permet en effet de créer une situation de communication privilégiée avec l'adulte. Le jeu rassure les jeunes patients qui se sentent davantage mis en confiance dans un cadre de soin parfois angoissant. Les enfants qui bégaiés en particulier, sont souvent bien conscients des enjeux que suppose le recours à un orthophoniste : d'une façon ou d'une autre, ils sont « là pour parler ». Être confronté directement au thérapeute sur le plan verbal peut être vécu douloureusement par ces patients qui éprouvent des difficultés, du fait de leur trouble, à utiliser le langage comme un objet mental leur permettant à la fois de rencontrer l'Autre, et de se distancier de leurs propres représentations internes. Anzieu² citée par Anne-Marie Simon³ explique ainsi que chez le sujet qui bégaié, « les représentations inconscientes et les affects infiltrent trop la symbolique verbale et les formations préconscientes du discours ». De plus, nombre d'enfants bègues ne connaissent pas le plaisir des jeux libres et gratuits. Soumis parfois à une grande pression parentale, beaucoup sont amenés à effectuer des activités culturelles et artistiques qu'ils n'ont pas forcément choisis.
- *Nous pensons que le jeu est bien plus qu'un outil concret parfois perçu comme trivial et infantile par les thérapeutes eux-mêmes. Il va permettre à l'adulte et à l'enfant de construire ensemble cet « objet immatériel et symbolique », à l'image de l'OREV (Objet Référentiel de l'Échange Verbal) décrit par Sylvie Le Huche⁴.* Nous rappelons ici que l'OREV ne correspond pas à l'objet mental de l'un ou l'autre des interactants. Il s'agit d'un élément tiers qui constitue le lieu, concret et abstrait, de leur rencontre. En perpétuelle évolution, il s'élabore à partir des ajustements de pensée et des projections affectives qui s'expriment à travers la parole de chacun. Il s'installe dans l'espace qui sépare les participants à l'échange, en les rassemblant autour de cet espace où il se construit. Il est coloré par le climat affectif qui règne entre les participants : sympathie ou hostilité, amitié ou solennité, intimité ou distance... Commun à tous, il est différent pour chacun ;

1 Ibidem.

2 ANZIEU, A. (1997). *De la chair au verbe: mutisme et bégaiement*. In *Psychanalyse et langage du corps à la parole*,

3 SIMON, A.-M. (1993). *Attitudes communicatives gauchies chez le sujet bègue : approche thérapeutique pour un changement*. Les cahiers de l'Unadreo.

4 .LE HUCHE Sylvie. (1993). *Bégaiement et scénothérapie*. Parole d'Or.

chaque interlocuteur ayant sur lui un point de vue particulier. S. Freud résume bien cette idée en disant en 1908 : « Chaque enfant qui joue se conduit comme un écrivain, dans la mesure où il crée un monde à son idée, ou plutôt arrange ce monde d'une façon qui lui plaît... Il joue sérieusement. Ce qui s'oppose au jeu n'est pas le sérieux, mais la réalité ».

- Le jeu a donc pour vocation de créer un espace de co-construction interactive qui équivaut à la relation symétrique établie entre deux interlocuteurs dans un cadre conversationnel. Il constitue ainsi un support privilégié, concret mais aussi symbolique, pour observer les habiletés pragmatiques et sociales des jeunes patients bègues en séance individuelle.

2.3 Conditions de l'usage du jeu verbal avec un enfant qui bégaie

Si l'usage du jeu verbal est particulièrement préconisé dans le cadre de la prise en charge orthophonique d'un enfant qui bégaie, il nécessite toutefois certaines précautions fondamentales auxquelles le thérapeute doit se montrer particulièrement attentif. Nous pensons que le cadre ludique peut influencer sur les performances pragmatiques réalisées par chacun des partenaires de jeu et constituer ainsi des variables à prendre en considération dans notre analyse clinique.

Nous allons préciser ici trois aspects qui nous paraissent nécessaires de garder en tête quand on choisit ce type de cadre interactionnel :

- *La relation de confiance avec le thérapeute doit être assez solide pour aborder les aspects pragmatiques de la communication.* L'enfant doit disposer d'une certaine autonomie de pensée, gagnée en toute sérénité, pour investir pleinement les jeux autour du langage verbal. L'orthophoniste doit aussi être vigilant au contre-transfert qui s'établit avec l'enfant. Celui-ci doit s'autoriser à fournir des réponses personnelles et spontanées, et non celles qui peuvent être « attendues » par le thérapeute, car correspondant à sa façon de penser. Dans le jeu, l'enfant a le droit de sortir des sentiers battus, pour ne pas « faire plaisir » à l'orthophoniste comme il est amené à le faire à l'école ou dans sa famille. En somme, le jeu aide implicitement l'enfant qui bégaie à s'affranchir des pressions excessives qui sont souvent, à son insu, intériorisées. Sans cette mise en perspective de l'intérêt du jeu, une double exigence paraît : celle des parents alliée à celle du thérapeute.
- *Les jeux verbaux peuvent parfois engendrer des comportements défensifs de la part du patient.* Il est nécessaire que l'orthophoniste respecte ces défenses et apprenne à les contourner en mettant en place des stratégies de détour. « Il convient de travailler à l'intérieur d'un « espace de

confort » où le patient va pouvoir relâcher ses tensions sans se sentir menacé dans son intimité psychique. En même temps, il faut se méfier de cette zone de confort dans laquelle le sujet peut se complaire. Dans la prise en charge du bégaiement, il est nécessaire d'amener le patient à sortir du carcan normatif dans lequel il est parfois enfermé.

- *L'usage des jeux verbaux en orthophonie comporte certaines limites.* Celles-ci peuvent être liées aux caractéristiques du thérapeute (celui-ci doit avoir un goût prononcé pour l'invention et l'improvisation pour éviter un usage « artificiel » du jeu) ou à celles du patient. Le jeu peut ainsi créer un état de tension et d'excitation qui accroisse le bégaiement. D'autre part, il peut apparaître un conflit de loyauté à l'égard des parents qui ne comprennent pas l'intérêt d'un jeu pouvant être vu comme régressif ou inadapté au trouble. L'enfant peut également éprouver de grandes difficultés à lâcher-prise dans le jeu et à sortir d'une certaine inhibition. Le rôle « thérapeutique » du jeu dans la prise en charge du bégaiement ne peut se faire sur un temps trop restreint qui risque de frustrer le sujet et de lui faire vivre négativement cette situation de communication.

3 Le choix du cadre d'observation

Nous avons choisi de conserver les corpus audiovisuels correspondant à des enfants pris en charge en séance individuelle par une orthophoniste de la région nantaise formée à la problématique du bégaiement et membre de l'Association Parole Bégaiement. Ce thérapeute a posé ou confirmé le diagnostic de bégaiement (ou du moins une hypothèse diagnostique en cas de bégaiement masqué) pour chacun de ces enfants, pour lesquels ils sont ou ont été pris en charge. Cette orthophoniste, particulièrement sensibilisée au domaine de la prévention et de l'accompagnement parental, maîtrise les principes de facilitation de la communication et connaît les comportements « nocifs » susceptibles d'entraver la prise de parole d'un enfant qui bégaie.

Nous avons donc écarté les enregistrements de deux enfants suivis dans un I.T.E.P (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) puisque l'orthophoniste de cet établissement reconnaît ne pas avoir été formée au diagnostic et à la prise en charge de ce type de trouble. Le choix de la permanence du cadre thérapeutique devrait donc permettre aux enfants observés de profiter d'une situation de communication privilégiée, favorable à l'étude des habiletés pragmatiques de ces jeunes patients.

4 La population d'étude

Nous nous intéressons dans notre étude aux jeunes patients présentant une symptomatologie bègue. Il s'agit d'enfants que nous avons rencontrés lors de notre stage de quatrième année et qui ont bénéficié (entre autres) d'une prise en charge individualisée axée sur des difficultés d'ordre pragmatique et/ou relationnel. La prise en compte de leur âge (cinq ans et plus) est importante dans la mesure où l'on ne parle d'enracinement du trouble qu'à partir de cette période qui correspond à l'entrée dans le premier cycle scolaire. Nous incluons donc :

- des enfants présentant une forme audible et visible de bégaiement ;
- ceux qui semblent davantage être touchés par une symptomatologie cachée (ou intériorisée¹);
- ceux ayant été suivis pour un bégaiement et qui sont susceptibles de présenter des aspects séquellaires du trouble dans leur capacité de communication ;
- ceux présentant un tableau clinique « mixte » où des difficultés d'ordre pragmatique peuvent être assimilées à des manifestations cliniques de bégaiement.

5 La sélection des trois corpus

Nous avons sélectionné parmi un ensemble d'enregistrements audiovisuels, ceux de trois enfants différents dans le but d'illustrer cliniquement notre grille d'analyse pratique.

Cette sélection s'est faite sur ces critères principaux :

- la variabilité et la complexité de la symptomatologie apparente et cachée des sujets ;
- certaines manifestations audibles et visibles qui marquent la présence du trouble du point de vue de l'interlocuteur (c'est-à-dire des troubles de la parole associés ou non à des fuites du regard, des syncinésies, des tics facilement repérables);
- les grandes différences existant entre chacun de ces enfants en terme d'âge, de maturité, d'histoire personnelle et de contexte thérapeutique : ceci afin de rendre compte de la singularité de chaque patient rencontré en orthophonie ;
- l'intérêt particulier d'établir pour chacun de ces patients un profil clinique de leurs habiletés pragmatiques à cette phase de leur prise en charge orthophonique.

1 DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. (2010). *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

Nous avons également pris en compte d'autres facteurs :

- la qualité technique des corpus audiovisuels ;
- la durée de l'enregistrement (deux minutes au minimum).

Nous pouvons remarquer que la faible quantité d'illustrations cliniques se justifie par la densité du travail de réflexion et de conceptualisation qui ont accompagné l'élaboration de notre grille d'analyse clinique. Sa mise en pratique à travers trois exemples de cas complète ce travail préalable qui reste l'enjeu principal de notre étude.

IV Partie pratique

IV.A Matériels et méthode d'élaboration de la grille d'analyse clinique

1 Présentation des travaux de recherche sur lesquels s'appuie notre étude

L'ensemble de notre travail dépend de certains travaux de Linguistique que nous avons choisi de solliciter. C'est d'ailleurs grâce à l'ensemble de ces outils et concepts développés au sein des universités que la recherche en orthophonie est rendue possible dans le cadre des mémoires de fin d'études.

N'ayant reçu aucune formation particulière en tant que linguiste et ne disposant que des bases théoriques qui nous sont inculquées au cours des premières années d'études en orthophonie, nous avons rapidement dû nous tourner vers la quête d'outils susceptibles de nous aider à dépasser une analyse purement intuitive des troubles observés dans un corpus audio-visuel. La recherche bibliographique et l'intégration des différentes notions qui se rattachent au courant pragmatique ont ainsi constitué une partie non négligeable de l'élaboration de ce mémoire. Cette recherche bibliographique nous a conduit à effectuer une sélection d'outils accessibles et complets pouvant être adaptés à une démarche clinique dans le cadre d'un mémoire d'orthophonie. Il est évident que, sans le recours direct à ces travaux pré-existants, nous n'aurions pu proposer une étude générale portant sur les habiletés pragmatiques chez des enfants présentant des symptômes de bégaiement.

1.1 Les travaux de A. Croll

Tout d'abord, nous tenions à présenter les travaux réalisés par A. Croll¹, chercheur à l'Université de Nantes et directrice de ce mémoire d'orthophonie. Les nombreux articles publiés dans des revues telles que *Glossa* ou dans des ouvrages édités chez Orthoédition contribuent à améliorer les propositions thérapeutiques des orthophonistes auprès des patients qui bégaiement. Plus largement, ils permettent également de valoriser une approche pragmatique des troubles de la

1 CROLL, A. (travail en cours). *Outils linguistiques pour l'évaluation des performances pragmatiques et discursives de sujets bégues en situation de communication*. Mémoire Habilitation à Diriger des Recherches.

communication et d'envisager des perspectives nouvelles en matière de soin. De nombreux travaux ont ainsi fait l'objet de publications qui ont été saluées par l'ensemble de la profession. Nous citerons en exemple l'étude consacrée à l'évaluation de la compétence conversationnelle chez l'enfant en classe de maternelle¹ qui nous a été présentée lors des cours de 1ère année d'étude à Nantes. En ce qui concerne les travaux consacrés au bégaiement, nous retiendrons en particulier l'article portant sur l'utilité des groupes de self-help (groupes de soutien à visée thérapeutique)² ou encore celui, récemment paru, qui consiste en une approche sémiotique du trouble.³

Concrètement, la grille d'analyse des actes de langage sur laquelle nous nous appuyons apparaît dans un article linguistique qui se trouve en voie de publication. Elle fait la distinction entre trois catégories pragmatiques que sont les domaines du «Dire», du «Faire» et de la «Relation interpersonnelle». A chacun de ces domaines correspondent une façon d'être dans l'échange verbal, dans le cadre d'une coopération verbale. Tous ces niveaux sont représentés par des actes verbaux bien distincts. Certaines sous-catégorisations leur sont attribuées. Ainsi, le domaine de l'Information comporte les assertions, les répliques, les questions et les réponses, celui de l'Action contient les actes de gestion, les régulateurs, les directifs, les actes d'acceptation ou de refus. Enfin, celui de la Relation et de la Politesse sociale comporte les phatiques et les expressifs. Nous avons choisi de conserver les sous-catégories de chacun de ces actes ainsi que les définitions qui s'y rapportaient. Nous y avons adjoint les actes ludiques dans la mesure où ils correspondaient à notre problématique et à notre population d'étude.

Cette grille est très précieuse car elle constitue le «squelette» de notre recherche. A partir de cette classification, nous avons proposé une analyse qualitative qui nous est propre. Celle-ci constitue les étapes 2 et 3 de notre étude.

1.2 Les travaux de J. Cosnier

Les travaux de J. Cosnier concernant la classification fonctionnelle de la mimo-gestualité (1984) constituent une référence dans le domaine de la Linguistique en général. En orthophonie, la distinction entre les différents types de gestes permet d'enrichir et de spécifier l'observation de la communication non-verbale auprès des patients présentant des troubles du langage et du

1 CROLL, A. (2010). *La compétence conversationnelle chez l'enfant en classe en maternelle. Outils d'évaluation linguistique*. Psychologie de l'interaction.

2 CROLL, A. (2009). *De l'utilité des groupes de self-help dans la thérapie du bégaiement*. In *Le langage oral: données actuelles et perspectives en orthophonie*. Paris. OrthoEdition.

3 CROLL, A. (2014). *Sémiotique et thérapeutique dans les troubles du langage, le cas du bégaiement*. In *Sémiotique : les nouvelles tendances. Sémiotiques européennes*. Peter Lang.

comportement. Il existe donc une interface entre ces travaux et les approches thérapeutiques actuelles, lesquelles tendent à utiliser cette catégorisation pour étudier la nature des gestes utilisés et leur fonctionnalité dans une interaction verbale. Nous présentons ici un tableau qui récapitule l'état des lieux des différents types de gestes que peut solliciter une personne lors d'une interaction.

Gestes « communicatifs »	Quasi-linguistiques		
	Syllinguistiques	Phonogènes	
		Co-verbaux	Paraverbaux
			Expressifs
			Référentiels
		Synchronisateurs	Phatiques
Régulateurs			
Gestes « extra-communicatifs »	Auto-centrés		
	Ludiques		
	De confort		

Tableau 1 : classification fonctionnelle de la mimo-gestualité, tirée de Cosnier et al. (1984)¹

Dans le cadre d'une perspective de type cognitivo-comportementale, le recours à la classification de J. Cosnier nous a semblé pertinent et nécessaire dans la mesure où ces travaux sont reconnus tant par les théoriciens que par les cliniciens. Comme le bégaiement affecte l'ensemble de la communication des sujets, il est en effet nécessaire de prendre en compte non seulement l'aspect verbal mais aussi les actes de langage produits sur le plan mimogestuel. Nous avons donc utilisé cette classification d'origine, en ajoutant certains types d'actes (tels que les actes de gestion pratique). Nous nous sommes également basés sur les définitions générales propres à chacun de ces gestes. Après avoir étudié ces actes de langage sur le plan théorique, nous avons cherché à les utiliser dans le cadre de notre problématique. Nous avons donc adjoint à cette classification d'origine les actes de gestion pratique dans la catégorie des «extra-communicatifs» et avons écarté les actes phonogènes qui concernent davantage l'aspect «articulatoire» du langage, lequel n'est pas en cause dans le bégaiement. Notre approche théorique a consisté également à mettre en lien ces catégories de gestes avec la façon dont les personnes bègues les utilisent pour communiquer. La notion de déviance que nous avons proposée découle de cette recherche qui tend à questionner le

¹ Ibidem

mode de fonctionnement pathologique pouvant affecter la fonctionnalité de cette mimo-gestualité. Dans le but d'établir un pont entre la classification de Cosnier et notre problématique, nous avons également adjoint des exemples aux définitions propres à chaque type de gestes étudiés. Enfin, l'analyse qualitative (étapes 2 et 3 de notre étude) finalise ce projet d'allier une analyse quantitative et qualitative de la communication non-verbale chez les personnes qui bégaiement.

1.3 Les travaux de T. Rousseau

Concernant la démarche méthodologique en trois étapes successives, nous nous sommes basés sur celle proposée dans la G.E.C. CO¹ (grille d'évaluation des capacités de communication des personnes présentant une démence de type Alzheimer) réalisée par Th. Rousseau, orthophoniste, docteur en Psychologie et directeur de recherche UNADREO. Ses travaux nous servent donc à la fois de modèle et de ligne directrice pour élaborer un outil d'analyse qui soit pertinent auprès des personnes qui bégaiement.

Ainsi, nous avons choisi d'analyser un ensemble d'actes de langage à travers une analyse à la fois quantitative et qualitative afin de mettre en valeur les aspects performants et les altérations sur le plan pragmatique. Nous avons également conservé l'idée d'une différenciation des types d'assertions en fonction de marqueurs discursifs spécifiques, ceci afin de gagner en précision car cette catégorie reste large. Enfin notre souhait de proposer une approche pragmatique des bégaiements s'inscrit dans la lignée du questionnement initié par T. Rousseau auprès de patients présentant des affections neurodégénératives.

2 La grille procédurale : une démarche d'analyse en trois étapes

En premier, il nous semble nécessaire de rappeler nos objectifs d'étude. Il s'agit donc de réaliser une approche pragmatique de la symptomatologie «bègue» auprès d'enfants suivis en orthophonie, afin d'apporter, si possible, une contribution aux nouvelles perspectives de recherche et de thérapie qui émergent en orthophonie. Pour ce faire, nous proposons donc une élaboration suivie d'une mise en application d'une grille d'analyse clinique à l'usage des orthophonistes visant une exploration à la fois descriptive et clinique des troubles de la communication objectivés chez ces jeunes patients.

1 ROUSSEAU, T., *Grille d'évaluation des capacités de communication (G.E.C.CO)*, CD-ROM. 2006.

Pour utiliser notre grille d'analyse, nous proposons une démarche méthodologique scindée en trois étapes successives. Ces étapes logiques suivent scrupuleusement la façon dont cette grille a été conçue et en constituent une sorte de fil conducteur. Il s'agit de suivre pas à pas ces différents niveaux de progression pour un usage efficace de cet outil pratique. L'intérêt de cette démarche d'élaboration en trois étapes est de gagner en objectivité en passant d'une vision généraliste à un questionnement clinique de plus en plus ciblé en fonction du comportement étudié. Le second objectif est de passer d'une vision différenciée des différents actes verbaux et non-verbaux successivement analysés par l'observateur à une approche plus globale permettant la construction d'une grille synthétique qui regroupe l'ensemble des données recueillies à l'issue de cette procédure d'analyse et donne lieu à un profil communicationnel propre à chaque patient.

3 Étape 1 : transcription et codage du corpus de référence

3.1 Présentation générale

La première étape d'analyse, intitulée « Transcription et codage du corpus » consiste à relever un ensemble de comportements verbaux, paraverbaux et non-verbaux à partir de l'étude du corpus audiovisuel de référence. Ces différentes données correspondent en contexte à un ensemble de signes ou d'unités de langage que l'observateur va rendre « signifiants » sur le plan pragmatique. Ils sont transcrits à l'aide d'une grille précise et détaillée que nous avons conçue et adaptée à partir de certaines données préexistantes et des spécificités de notre cadre d'analyse. Cette étape consiste également à « convertir » chaque unité linguistique en acte de langage verbal, paraverbal ou non-verbal à l'aide d'un système de codage proposé dans ce mémoire.

3.1.1 Transcription et codage des actes verbaux

A cette étape d'analyse, nous rappelons que nous nous appuyons sur les travaux de Anne Croll qui a notamment élaboré des outils linguistiques adaptables à l'analyse conversationnelle auprès des patients ayant des troubles de la communication. Ces travaux ont notamment la particularité de classer les actes de langage verbaux selon trois grands domaines qui sont ceux de l'Information, de l'Action, de la Relation interpersonnelle.

Nous avons également gardé l'idée d'une grille élargie, ouverte, non spécifique au trouble du bégaiement, pour éviter d'associer d'emblée une parole enregistrée auprès d'un sujet présentant une forme de bégaiement avec les difficultés pragmatiques censées être associées à son mode de

communication.

Nous avons complété cette grille initiale en proposant de nombreuses sous-catégories, à l'instar de la grande classe des actes assertifs que nous avons segmentée, nous inspirant ainsi de la démarche d'analyse établie dans la G.E.C. CO¹ (grille d'évaluation des capacités de communication des personnes présentant une démence de type Alzheimer) réalisée par Th. Rousseau, orthophoniste, docteur en Psychologie et directeur de recherche UNADREO.

De plus, si certains actes ont été rajoutés, d'autres ont été supprimés en regard des spécificités liées à notre population cible et en fonction du contexte extra-linguistique choisi : la proposition du jeu verbal en séance individuelle avec l'orthophoniste. Enfin, nous avons cherché à spécifier des marqueurs de reconnaissance pour chaque acte proposé, afin d'apporter des précisions sur les plans sémantique, discursif et pragmatique dans le but de mieux les identifier et les différencier les uns par rapport aux autres.

Selon la grille de A. Croll², les actes de langage verbaux sont donc classés selon trois niveaux :

➤ **Actes illocutoires appartenant au domaine de l'Information**

Ils comprennent les Assertions, les Répliques, les Questions et les Réponses.

➤ **Actes illocutoires appartenant au domaine de l'Action**

Ils comprennent les actes de Gestion, les Régulateurs et les Directifs.

➤ **Actes illocutoires appartenant au domaine de la Relation et de la Politesse sociale**

Ils comprennent les Phatiques, les Expressifs et les Ludiques.

Les sous-catégories seront précisées en même temps que la description détaillée de chaque catégorie d'acte de langage verbal.

3.1.2 Transcription et codage des actes non-verbaux

Concernant les actes de langage non-verbaux, nous avons choisi de les séparer en deux grandes catégories, à savoir les unités voco-acoustiques et les signes corpo-visuels comme le préconisent nombre de linguistes, tels que J. Cosnier.

Le codage retenu pour la transcription des unités paraverbales nous a été proposé lors de notre

1 ROUSSEAU, T., *Grille d'évaluation des capacités de communication (G.E.C.CO)*, CD-ROM. 2006.

2 CROLL, A. (travail en cours). *Outils linguistiques pour l'évaluation des performances pragmatiques et discursives de sujets bègues en situation de communication.*

formation théorique durant les cours de Linguistique de 1ère année à l'École d'orthophonie de Nantes.

Ces actes non-verbaux intègrent donc :

➤ *Les unités voco-acoustiques*

Elles sont réparties en neuf unités que sont : l'intensité vocale, les pauses, les chevauchements, les interruptions, les répétitions, les attaques dures, les allongements de son, l'intonation et le débit. Nous remarquons que toutes ces unités feront l'objet d'une retranscription codifiée dans nos analyses de corpus mais qu'elles seront analysées de façon plus spécifique en fonction de l'acte verbal ou non-verbal qui les accompagne, et de la catégorie d'étude à laquelle nous avons choisi de les rattacher.

➤ *Les unités corpo-visuelles*

Nous avons gardé la classification initiale proposée par Cosnier¹, lequel sépare les actes de langage non-verbaux en deux grandes catégories. Il s'agit des gestes dits « communicatifs » opposés aux gestes extra-communicatifs. Nous avons également choisi de décrire les mimiques du visage, les regards et les postures selon cette double perspective, communicative et extra-communicative, en distinguant par là-même les gestes qui contribuent directement à l'interaction verbale, ceux qui semblent la perturber ou bien ceux qui n'ont pas d'incidence particulière sur cette dernière.

Par ailleurs, nous avons également effectué certains choix méthodologiques (élargissement des définitions propres aux gestes étudiés, propositions de sous-catégorisations et d'ajouts) en fonction des spécificités des bégaiements et du contexte interactif retenu (celui du jeu verbal en séance d'orthophonie). Nous avons également proposé deux concepts issus de nos observations : l'un désigne le procédé de substitution verbale et l'autre concerne l'effet de déviance touchant les aspects gestuels de la communication. Ces deux notions comportent un double intérêt : celui d'aborder à travers une approche pragmatique de la symptomatologie bègue les stratégies de masquage relatives aux bégaiements cachés, mais également de rendre compte de la diversité culturelle et des spécificités inhérentes à notre population d'étude.

En résumé, cette première étape d'analyse dite « isolée » des différents actes consiste à tenter d'interpréter l'intention illocutoire du sujet observé dans les deux pôles d'interactant (locuteur et

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

interlocuteur) et en regard du contexte interlocutif (relatif aux actes verbaux précédemment émis par le locuteur) et de la thématique générale liée au jeu proposé. Cette première étape interprétative donne lieu à une catégorisation matérialisée par des codages bien précis que nous avons proposés pour chaque acte verbal et non-verbal identifié.

La question générale posée à cette étape est donc : « ***De quel type d'acte de langage s'agit-il ?*** »

Il s'agit ici d'une classification isolée de chaque unité relevée. Par isolée, nous entendons qu'à cette étape d'analyse, nous cherchons à observer l'acte verbal en lui-même en le dissociant des aspects paraverbaux et non-verbaux qui l'accompagnent. Nous associons à chaque unité observée un signe ou un codage particulier, relié à la catégorie de significations à laquelle il est rattaché.

Nous allons tout d'abord présenter sommairement le modèle général de transcription sur lequel nous nous sommes basée pour la retranscription de nos corpus audiovisuels de référence. Puis, nous détaillerons la présentation et la description des actes langagiers verbaux, paraverbaux et non-verbaux en les associant à des codages ou bien à des unités linguistiques spécifiques.

3.2 Modèle général de transcription

3.2.1 Les prises de parole

Dans notre étude, nous proposons de distinguer deux types de prises de parole observées lors de nos analyses de corpus : les « tours de parole », propres au locuteur, et les « non-tours de parole » produits par l'interlocuteur. Par ailleurs, d'une façon générale, nous pouvons affirmer qu'une ligne correspond à une prise de parole quelle qu'elle soit.

À travers les définitions que nous proposons des différentes notions abordées ici (PP, TP, NTP) nous allons tenter d'explicitier certains choix que nous avons effectué en amont des diverses transcriptions réalisées. Ainsi, nous avons fait trois choix principaux :

- Ne pas faire une stricte correspondance entre acte langagier et tour de parole.
- Laisser une place prépondérante à la communication non-verbale, qui justifie selon nous le choix de quadriller notre transcription de façon à faire apparaître des micro-saynètes régies par les actes non-verbaux successifs que le locuteur utilise au cours de l'échange. Plutôt que de recourir à un système de coloriage pour relier tel locuteur à tel acte réalisé, nous avons choisi de mettre en

relation visuellement les différents actes énoncés pour faire apparaître le déroulement chronologique des prises de paroles produites, avec les éventuels gestes et actions qui les accompagnent.

- Assimiler chaque tour de jeu (symbolisé par le lancer de dé) avec un tour de parole (TP). Autrement dit, quand l'autre participant prend la parole alors que ce n'est pas son tour de jouer, on considère qu'il produit des énoncés sur son non-tour de parole. Le jeu constitue donc le support matériel à partir duquel s'organise l'objet immatériel de référence entre les deux participants. Ce choix est lié au rôle que nous attribuons au jeu dans notre étude : il constitue un substitut concret au « sujet de conversation » (ou topic) qui guide les interactions verbales entre adultes. Cet enchaînement régulier des prises de parole est également rendu possible grâce au choix des jeux proposés par l'orthophoniste : ceux-ci ont en effet la particularité de se dérouler selon des règles d'alternance déterminées selon le principe du « chacun son tour ».

Nous allons d'abord définir ce que nous entendons exactement par « prise de parole », « tour de parole » et « non-tour de parole »; et préciser les critères qui les différencient.

Pour cela, nous faisons référence à certaines notions proposées dans l'article « Prises de parole et interventions dans l'organisation de la conversation ».¹

➤ Définition de la prise de parole (PP)

La notion de prise de parole (codée PP) est utilisée ici comme hyperonyme recouvrant le tour de parole et le non-tour de parole.

➤ Définition du tour de parole (TP)

D'une façon générale, nous pouvons dire que le tour de parole correspond à un ou plusieurs actes langagiers produits par le locuteur lorsque son tour de jeu est arrivé.

➤ Définition d'un non-tour de parole (NTP)

Selon nous, un non-tour de parole est réalisé par l'interlocuteur lorsque ce n'est pas son tour de jouer. Il peut s'agir d'actes de régulation verbaux, vocaux ou non-verbaux, souvent brefs, qui n'interrompent pas visiblement le TP du locuteur, mais participent au contraire à la co-construction de l'échange verbal. Nous proposons d'inclure dans la catégorie des NTP non seulement ces énoncés régulateurs, souvent écourtés, mais aussi ceux qui sont plus longs, formellement autonomes, et qui peuvent être produits à la suite du tour de parole du

1 LUSCHER, J.M., ROOS, E., RUBATTEL, C. (1995). *Prises de parole et interventions dans l'organisation de la conversation*. Cahiers de linguistique française.

locuteur pour compléter les propos de ce dernier (en cas d'hésitation par exemple), y ajouter des commentaires, ou bien prendre la parole à la place du locuteur. Les actes liés à ces non-tours de parole peuvent être de nature verbale ou non-verbale. L'orthophoniste produit à certains moments du jeu un certain nombre d'actes, regroupés au sein d'un NTP, afin d'encourager, de guider, d'expliquer ou de cadrer le temps de séance. Nous retrouverons donc dans cette catégorie beaucoup de régulateurs, mais aussi des actes directifs, des actes phatiques, des actes de gestion de l'activité, ou encore de nombreux énoncés visant à valider ou commenter les propos assertés par l'enfant. Le choix de faire apparaître cette catégorie de prise de parole nous paraît donc pertinente au vu du cadre spécifique choisi : un temps de jeu au cours d'une séance individuelle entre un jeune patient et son orthophoniste.

Pour retranscrire correctement les énoncés produits, nous proposons donc cette distinction générale : tant que le tour de jeu est occupé par un locuteur, tous les actes que celui-ci produit sont des TP. À ce stade, nous ne tenons pas rigueur des aspects quantitatifs ou qualitatifs des actes qui le constituent. Dans la retranscription, une ligne symbolique sépare donc simplement ces deux types de prises de parole.

À la fin de notre analyse, nous effectuerons une comparaison quantitative entre les TP et les NTP effectués par l'enfant et l'orthophoniste pour mettre en valeur le statut qu'ils occupent successivement dans l'échange et leur « présence » en tant qu'interlocuteur.

3.2.2 Les énoncés

Les énoncés correspondent à l'acte locutoire émis par le locuteur ou l'interlocuteur. Ils sont transcrits dans leur intégralité selon un codage strictement linguistique. Nous ne tenons donc pas compte des marques de ponctuation ou des caractères particuliers (majuscules, minuscules, etc.) qui sont le propre d'une écriture littéraire.

3.2.3 Domaine sémantique

Le domaine sémantique est scindé dans notre retranscription en deux parties que sont le propos et de discours.

➤ Le **propos** est relatif à l'énoncé qui se trouve traduit en des termes plus génériques. Les aspects morphosyntaxiques sont réduits à leur plus simple appareil, les redondances sont omises, et certains propos interrompus sont transcrits dans leur intégralité (en laissant de fait une certaine

place à l'interprétation).

- Le **discours** concerne davantage les marqueurs généraux qui concernent les éléments principaux de l'énoncé émis : le temps de l'énonciation, le mode, et autres formes grammaticales.

Leur intérêt dans notre étude est purement descriptif et permet d'apporter une précision intéressante d'un point de vue linguistique.

3.2.4 Domaine pragmatique

Le domaine pragmatique est divisé en deux parties permettant de préciser les valeurs illocutoire et conversationnelle de l'acte verbal énoncé.

Les valeurs illocutoires correspondent à un ensemble d'actes codés que nous présentons par la suite.

Comme nous ne sommes pas dans le cadre d'une conversation en tant que telle mais dans le contexte d'un jeu avec des enfants, nous avons choisi de ne pas spécifier un champ « conversationnel » à proprement parler, lequel rendrait compte des valeurs initiative, mixte et réactive des actes verbaux produits. Nous avons cependant observé (surtout chez un pré-adolescent) quelques vrais moments d'échanges argumentés qui sortaient du cadre strictement ludique que nous étions fixés dans cette étude. Pour des raisons méthodologiques, il nous semble très difficile d'analyser sur un même plan des échanges verbaux dans le cadre d'un jeu et ceux qui sont réalisés dans un contexte plus informel, c'est pourquoi nous avons donc choisi de ne pas investir davantage ce domaine « conversationnel ». D'une façon générale, la reconnaissance de cette dimension conversationnelle, qui est généralement propre aux analyses linguistiques et surtout pragmatiques, justifierait selon nous une recherche qui lui serait exclusivement consacrée dans le cadre d'une étude consacrée au bégaiement de l'enfant.

3.2.5 Données extra-linguistiques

Les données extra-linguistiques sont distinguées en deux catégories : les signes corpo-visuels communicatifs et les extra-communicatifs.

Ils sont décrits et cotés dans leur intégralité mais seuls certains d'entre eux feront l'objet d'une analyse plus approfondie en fonction de l'intérêt qu'ils présentent en contexte.

3.2.6 Tableau-type de transcription et de codage

En résumé, pour retranscrire nos différentes données verbales, para et non-verbales, nous avons choisi ce type d'organisation-ci :

Ligne	Prise de parole	Énoncé	Sémantique		Pragmatique	Données extra-linguistiques			
N°	TP ou /NTP	Locutoire	Propos	Discours	Illocutoire	Signe corpo-visuels communicatifs	Codage	Signe corpo-visuels extra-communicatifs	Codage

3.2.7 Abréviations

Dans notre mémoire, nous avons choisi de recourir à certaines abréviations qui seront utilisées soit de façon constante, soit de manière occasionnelle afin d'éviter l'effet de redondance et respecter l'anonymat des personnes évoquées dans cette étude.

Ainsi :

- Dans la fiche de codage, l'orthophoniste sera identifiée sous la lettre « O ».
- Le patient sera identifié à l'aide de la première lettre de son prénom.
- Dans la fiche synthétique, le locuteur et l'interlocuteur seront évoqués respectivement sous les abréviations de « L » et de « I ».
- Notre système de codage est réalisé à partir des trois premières lettres de chaque catégorie d'acte de langage étudié. Ces lettres sont inscrites en majuscule et sont suivies des trois premières lettres, en minuscule, correspondant à une sous-catégorisation. D'une façon générale, nous remarquons que ces choix de cotation peuvent être facilement adaptables en fonction des objectifs d'observation et de la problématique rencontrée.
- Dans notre grille, la rubrique « remarques » pourra aussi faire l'objet de certaines abréviations propres à l'observateur, telles que « abs » pour « absence » ou « reg » pour regard.

3.3 Codages

3.3.1 Présentation des actes de langage verbaux

3.3.1.a Une description personnelle des actes de langage verbaux

La différenciation des actes de langage verbaux

Face à la difficulté reconnue de différencier en contexte les différents actes langagiers observés lors d'une transcription de corpus audiovisuel, nous avons décidé de proposer notre propre liste d'actes, et d'y adjoindre des descriptions agrémentées d'exemples et de marqueurs de reconnaissance.

Bien que nous nous soyons inspirée des travaux réalisés par différents linguistes (Austin, Searle, Cosnier, Vanderveken, Bensalah, Croll), l'ensemble de cette recherche linguistique est très personnelle et ne dispose pas de substrat théorique bien défini. Nous nous sommes autorisée à faire cette catégorisation dans la mesure où la pragmatique constitue un champ d'analyse particulièrement souple.

Il est entendu que malgré cette volonté de différenciation et d'identification, certains types d'actes sont parfois difficiles à dissocier tant dans leur nature même que dans leur fonctionnalité dans un contexte d'échange verbal. Le contexte interlocutoire nous aide alors localement à faire des choix de catégorisation lorsque ce type de problématique se pose. Toutefois, nous n'avons pas la prétention de proposer des solutions définitives aux problèmes déjà posés par nombre de linguistes et admettons qu'il existe dans notre catégorisation une part évidente de subjectivité, voire d'arbitraire.

Remarque concernant les exemples utilisés pour les actes de langage verbaux

Pour illustrer notre propos, nous avons imaginé des exemples que nous avons proposés soit sous forme de phrases isolées soit sous forme de mini saynètes entre deux interlocuteurs fictifs.

Lorsqu'il s'agit d'un exemple d'acte de langage verbal pris isolément de son contexte interlocutoire, il nous a semblé pertinent de transcrire le ou les énoncés qui lui correspondent en conservant la ponctuation littéraire mais en enlevant les signes voco-acoustiques pouvant être associés. Nous isolons alors symboliquement cet acte langagier du discours, de son émetteur et de

son récepteur, pour ne conserver que l'expression verbale.

Lorsque ces illustrations concernent les actes verbaux dans leur contexte global d'interaction, nous avons dans ce cas choisi de les présenter accompagnés de signes voco-acoustiques ajustés au propos émis. De plus, pour rappeler qu'il s'agit là de prises de parole à part entière, nous avons encadré les paroles transcrites à l'aide de crochets que l'on retrouve dans la plupart des corpus étudiés en linguistique. Enfin, dans le cadre des mini-saynètes proposées en guise d'exemple, nous avons choisi d'écrire en italique l'énoncé que nous cherchions plus particulièrement à illustrer.

Au niveau de l'identification des actes de langage verbaux

- Dans un corpus donné, nous associons à chaque énoncé contenant un verbe (explicite ou implicite) un acte de langage verbal disposant d'un codage spécifique.
- Les phrases nominales sont également « convertibles » en un ou plusieurs actes selon le contexte.
- Le codage des actes verbaux et non-verbaux consiste en une interprétation de l'intention du locuteur. Ainsi, certains énoncés incomplets syntaxiquement peuvent être rendus exhaustifs grâce aux déductions logiques faites par l'observateur en fonction du message ou des gestes produits. Il existe donc dans le codage une part conséquente de subjectivité propre à notre approche pragmatique.
- Une attention toute particulière sera accordée aux propos émis en tout début de prise de parole, que nous codons généralement comme des régulateurs verbaux. C'est un choix que nous avons effectué en regard de l'utilisation fréquente chez les personnes qui bégaiement de mots ou de formules d'appui. Cela induit un nombre élevé d'actes de cette catégorie à analyser quantitativement et qualitativement pour chaque corpus. Au niveau de l'analyse générale, il faudra donc tenir compte du fait que ce choix méthodologique implique nécessairement un nombre d'occurrences surélevé pour ce type d'acte par rapport aux autres.

Variation du nombre d'actes contenus dans chaque intervention

Nous avons constaté qu'au cours d'un échange verbal, il existe des différences significatives entre les interventions de chacun des interlocuteurs, et qu'il était intéressant de mettre en avant cet aspect dans notre étude sur les performances pragmatiques des personnes touchées, précisément par un trouble de la communication.

Ces variations inter et intra individuelles se manifestent de manière quantitative (durée de

l'intervention) et qualitative (tous les énoncés produits n'ont pas la même fonction dans l'interaction).

La prise en compte de ces variations nous permet d'argumenter sur la valeur illocutoire associée à chaque prise de parole tout en ayant dans un premier temps d'analyse une approche descriptive du discours. Cela nous aide aussi à observer plus largement le rôle partenarial des deux interlocuteurs pendant l'échange verbal. Cette approche descriptive est le terrain sur lequel nous allons construire un second niveau d'analyse, qui sera lui, d'ordre interprétatif. Nous voudrions donc éviter dans nos transcriptions d'effectuer des références directes au contenu des énoncés, et désirons préparer le terrain à une démarche d'analyse interprétative qui sera effectuée dans un second temps.

Le couplage des actes verbaux dans un échange individualisé

Pour faciliter l'identification et donc le codage des actes verbaux, nous avons observé que ces derniers s'enchaînaient sur le plan interlocutoire selon une certaine logique verbale, certains étant plutôt d'ordre « initiatifs », propres à l'émetteur, et d'autres, plus « réactifs », étant produits par le récepteur du message. Nous empruntons cette terminologie à celle qui est souvent utilisée quand il s'agit d'étudier les actes produits dans une situation conversationnelle selon une approche classique de la communication interpersonnelle.

Ce couplage des actes, propre aux échanges inter individuels, est proposé ici de façon théorique afin d'aider l'observateur dans sa cotation :

Ainsi, si l'on considère la grille de codage, nous remarquons fréquemment que :

- les assertifs sont suivis de répliques ;
- les questions induisent des réponses ;
- les directifs sont suivis d'acceptation/refus et souvent de régulateurs ;
- les expressifs entraînent la production d'autres expressifs, d'assertions ou de directifs.

Actes directeurs versus subordonnés dans l'interlocution

Pour gagner en objectivité, nous présentons ici les différents actes retenus ainsi que les marqueurs et exemples auxquels nous les avons associés. Nous les décrivons comme « autonomes » et « directeurs » lorsqu'ils sont émis à l'initiative du locuteur et induisent une réaction verbale de la

part de l'interlocuteur. Nous considérons, à l'inverse, que les actes qui dépendent de l'émission de ces derniers disposent intrinsèquement, d'une valeur illocutoire plus faible : ils sont subordonnés aux actes précédemment produits. Nous nous basons ici sur les approches classiques en matière d'étude des interactions verbales. Cette approche, basée sur une conception classique des actes de langage, nous permet également d'argumenter ceci : nous estimons que plus les actes contiennent une valeur illocutoire forte, plus ils ont besoin d'être accompagnés d'une communication paraverbale et non-verbale ajustée à cette intentionnalité. Ainsi, les questions ou les ordres ont souvent besoin d'être produits avec un contour intonatif accentué pour être interprétés comme tel par le récepteur. Cette observation nous aide à évaluer qualitativement la valeur illocutoire des actes émis successivement par les interactants. Toutefois, dans un échange individualisé et basé sur une relation « symétrique » entre les deux interlocuteurs, il semble plus difficile d'observer une véritable hiérarchisation des actes puisque ceux-ci sont interdépendants au sein d'une même séquence.

La structuration schématique des actes verbaux

Nous avons proposé la notion symbolique de référent (codé R) pour désigner l'objet, au sens large du terme, qui relie linguistiquement parlant les deux interlocuteurs au cours d'un échange verbal. Il correspond sur le plan du discours au thème abordé, qui apparaît de façon plus ou moins explicite dans les énoncés produits. Cette terminologie fait écho à l'idée de Le Huche¹ selon laquelle tout échange verbal est fondé sur le principe d'un objet immatériel, co-construit par chacun des interactants et qui va bien-sûr évoluer au cours d'une conversation. Il est le fruit de la rencontre entre deux subjectivités, et plus encore, il constitue un troisième espace autonome, de nature interpsychique, qui symbolise l'ajustement réciproque de l'un et l'autre des sujets communicants.

Selon nous, la plupart des actes proposés sont susceptibles de contenir sur le plan discursif ce référent R. Nous structurons chaque séquence à partir de ce schéma de référence : : Je/R/Tu, Je étant le locuteur, et Tu, l'interlocuteur. Les deux interactants sont alors placés dans une position équivalente et donc « symétrique ». Selon nous, seuls les actes directifs et expressifs semblent s'écarter de cette logique décrite. Les premiers semblent produits pour que leur émission même induise chez l'interlocuteur une modification de son comportement verbal ou non-verbal, tandis que les seconds sont utilisés pour transmettre une émotion personnelle directe et non distanciée. Ils sont donc plutôt structurés schématiquement de cette façon : Je/Tu.

1 LE HUCHE François, ALLALI André. *La voix, Tome 4*. Collection phoniatrie. Edition Masson. 2002.

À l'image de la classification proposée par Anne Croll¹, nous avons donc regroupé ces actes de langage verbaux sous trois grands domaines que sont celui de l'Information (ou bien du « Dire »), celui de l'Action (ou bien du « Faire »), celui de la Relation interpersonnelle et de la politesse sociale.

3.3.1.b Actes illocutoires du domaine de l'Information

Il s'agit des actes correspondant aux contenus échangés au sein du discours perçu comme une force d'unification ou d'homogénéisation. Ils appartiennent au premier niveau d'analyse qui est celui du « dire ». Nous observons ici une intention de dire, de construire un univers thématique entre les deux interlocuteurs. Nous y distinguons les assertions, les répliques, les questions, et les réponses.

Les assertions

Description

D'après les travaux de Anne Croll², les assertifs sont définis comme des propos énoncés de façon autonome avec une prise en charge énonciative ou par délégation de parole (discours rapporté). Ces actes impliquent une réaction ou une réplique de la part de l'interlocuteur.

Une assertion désigne, selon nous, tout énoncé produit dans le but de représenter le monde de façon objective et réaliste.

Le « monde » en question désigne une réalité extérieure (matérielle ou immatérielle) ou bien une réalité intérieure mais qui fait l'objet d'une certaine distanciation de la part du locuteur.

Le terme assertion renvoie à une notion large en linguistique, qui correspond, selon la perspective austino-searlienne, à la grande classe des constatatifs. Le recours à ce type d'acte, qui comprend souvent une dimension implicite plus ou moins évidente, est largement répandu dans notre société. Afin d'apporter des précisions sur le plan discursif, nous avons choisi de proposer différentes sous-catégories auxquelles l'observateur pourra se référer au cours de son analyse des actes langagiers produits. Cette volonté d'établir des sous-catégorisations se justifie par la nature multiforme des actes assertifs. Toutefois, il peut arriver qu'un acte verbal, pris isolément, puisse correspondre à plusieurs types d'assertions. Dans ce cas, la réaction verbale de l'interlocuteur,

1 CROLL, A. (travail en cours). *Outils linguistiques pour l'évaluation des performances pragmatiques et discursives de sujets bègues en situation de communication*. Mémoire Habilitation à Diriger des Recherches.

2 Ibidem

l'interprétation sémantique de l'énoncé et le contexte général devront servir d'argument pour orienter l'observateur vers telle ou telle sous-catégorie.

Il n'en demeure pas moins que cette sous-classification n'est pas exhaustive et qu'elle fait l'objet d'une subjectivisation de la part de l'observateur.

Les différents types d'assertions retenus

- Les assertions « règle générale » : ASSreg
- Les assertions « évaluation » : ASSeva
- Les assertions « état interne » : ASSeta
- Les assertions « attribution » : ASSatt
- Les assertions « explication » : ASSexp
- Les assertions « description » : ASSdes
- Les assertions « validation » : ASSval

Rappelons que ces sept sous-catégories permettent également de préciser la valeur dérivée de l'acte assertif produit en cas d'un usage équivoque du langage. Cela nous aide à affiner notre analyse sur le plan qualitatif.

Les assertions « règle générale » (ASSreg)

Ces assertions sont émises dans le but de déterminer des règles, usages ou procédures conventionnels, d'énoncer des vérités générales concernant des personnes, des objets, des faits ou bien des événements. Ils peuvent aussi comporter un sens didactique ou pédagogique. Ces constats sont admis par la majorité et leur énonciation ne peut impliquer en général de réplique désapprobatrice de la part de l'interlocuteur puisqu'il s'agit d'une forme de constat.

En guise d'exemples, nous citerons :

- [Les souris blanches sont une espèce de rongeurs.]
- [Pour faire une bonne galette bretonne, il faut se procurer de la farine de blé noir et du beurre salé.]
- [Dans la haute société, nous distinguons les couteaux à viande des couteaux à poisson.]
- [Une demi-douzaine correspond à six éléments environ.]
- [Le premier ministre occupe un poste important.]
- [Quand il pleut, le parapluie et l'imperméable s'imposent.]

- [Pour jouer, il faut choisir un pion de couleur.]
- [Pour traverser la Manche, nous pouvons emprunter l’Eurostar.]

Les assertions « évaluation » (ASSeva)

Les assertions de ce type sont produites dans le but d’exprimer un jugement de valeur ou bien un degré d’affectivité à l’égard d’objets, d’événements, de personnes ou de situations. Il y a ici une recherche d’objectivité et de comparaison entre deux perspectives, celle du locuteur et celle d’une autre personne. Notons que cette volonté d’évaluer et de comparer peut-être explicite ou induite de manière plus subtile.

En exemple nous citerons :

- [Je trouve cette version intéressante mais je préfère encore le film original.]
- [Je crois que son frère a mérité de gagner cette coupe.]
- [J’apprécie davantage cette nouvelle voisine, surtout depuis qu’elle s’est rasé la moustache.]
- [Je suis douée au basket-ball, mais Marie est encore meilleure.]
- [La chute de cette histoire est vraiment incroyable mais l’intrigue me semble trop longue.]

Les assertions « état interne » (ASSeta)

Les assertions de ce type sont produites afin de permettre au locuteur d’exprimer ses croyances à propos de son état émotionnel intérieur (émotions, sensations,...), de ses capacités, de ses aptitudes et de ses intentions en tant que locuteur. Ces actes sont émis avec un souci d’objectivité qui les différencie théoriquement des actes verbaux purement expressifs. Toutefois, cette distinction reste cependant subtile en contexte.

En exemple, nous citerons :

- [Je me sens fatigué ces jours-ci.]
- [Je ne suis vraiment pas sûr du résultat.]
- [J’en sais rien.]
- [Je me sens mal.]
- [Je me crois capable de gagner ce jeu.]
- [Je ne suis pas content.]
- [Je suis d’excellente humeur.]

Les assertions « attribution » (ASSatt)

Ces types d'assertions correspondent selon nous aux actes susceptibles d'exprimer ses croyances à propos de l'état interne (sensations, émotions), des capacités, des intentions de l'interlocuteur ou d'une tierce personne.

En exemple, nous citerons :

- [Tu as l'air tellement épanoui.]
- [Tu ne vas pas gagner si facilement.]
- [Son intention est de te commercialiser ses produits, pas de te faire belle.]
- [Je pense que ma femme est capable de réaliser ces belles reproductions de Van Gogh.]
- [Tu n'es pas en état pour travailler dans cet atelier.]

Les assertions « explication » (ASSexp)

Les assertions de ce type sont produites dans le but de rendre compte des raisons, des causes, des justifications et des motifs liés à une action. Ces actes peuvent aussi prédire le dénouement d'une action, établir une relation de causalité entre deux actions ou événements liés à des personnes ou à des objets. Ils sont surtout utilisés pour argumenter une première assertion énoncée.

En exemple, nous citerons :

- [Je ne vais plus voir ma belle-fille car elle m'a volé mon fils.]
- [Si tu continues à tricher, j'arrête de jouer avec toi.]
- [Sans avoir suivi un entraînement intensif, tu ne seras jamais prête pour le marathon du mois prochain.]

Les assertions « description » (ASSdes)

Ces assertions sont produites par le locuteur dans le but de décrire une réalité extérieure ou intérieure de façon la plus objective possible. Ils correspondent de manière générale à une présentation réaliste d'un objet précis, d'un événement particulier d'un paysage observé ou de caractéristiques identitaires liées au locuteur ou à l'interlocuteur.

En exemple, nous citerons :

- [Nous voyons un homme en noir, assis au bord de la fontaine, le chapeau à la main.]
- [Je m'appelle Henri, j'aime le ski, les balades en vélo et les jolies brunes.]
- [L'arrosoir vert à côté de la cabane a une anse légèrement décolorée.]

- [Il y a un plongeur qui vient de sauter de trente mètres de haut.]
- [Tu as les yeux bleu océan.]

Les assertions « validation » (ASSval)

Elles correspondent à des actes faisant suite à un autre acte dans le but de valider ou commenter ou bien le propos énoncé, ou bien l'acte en lui-même. Dans ce dernier cas, ils comportent une valeur métalinguistique plus ou moins marquée.

En exemple, nous citerons :

- [C'est une question intéressante que tu soulèves dans cette conclusion.]
- [C'est très important ce que tu dis.]
- [Je valide ta réponse.]
- [J'ai entendu vos inquiétudes.]
- [Tu as bien compris ce que je voulais te dire.]
- [Je conçois que tu sois choqué par mes propos.]

Marqueurs de reconnaissance des actes assertifs

- Nous relevons souvent l'usage de l'impersonnel. Il s'agit du « on » ou bien de pronoms tels que « ceci », « ça », « cela ».
- Si le « Je » apparaît, il faut alors s'interroger sur le sens contenu dans le message envoyé. Si le référent exprimé prime sur le « Je » ou si le « Je » exprime une certaine distanciation à l'égard du référent, nous sommes dans le cas d'assertions de type « évaluation » ou bien « état interne », et non d'un acte expressif. Selon nous, la différence entre acte assertif et acte expressif réside également sur la capacité du locuteur à se responsabiliser vis-à-vis de l'acte émis et d'émettre une certaine distance à l'égard de ce propos énoncé. Concrètement, nous relevons l'usage de formulations telles que « Je pense que... », « Il m'apparaît que... », « Le fait est que je... », « Je trouve que... » qui précèdent le véritable message énoncé (message dont la signification prime sur le jugement ou le ressenti suggérés par le verbe directeur). Pour distinguer un acte assertif d'un acte expressif, nous relevons souvent la présence de complément d'objet pour le premier acte, opposé à une forme adjectivale pour le second. En somme, l'acte expressif répond à la question « Qui suis-je ? » alors que l'acte assertif répond à la question « Qu'est-ce-que je comprends ou exprime ? » de façon plus générale, à cet instant T. On pressent dans cet exemple que la distinction nette entre les différentes typologies d'assertions et entre acte assertif et acte expressif

est très subtile. Toutefois, les signes voco-acoustiques qui participent à l'énonciation des actes de langage verbaux nous aident en contexte à argumenter en faveur de telle ou telle catégorisation.

- Un référentiel (codé R) apparaît de façon explicite ou implicite qui n'appartient ni à « Je » (locuteur) ni à « Tu » (interlocuteur). La thématique intrinsèquement contenue dans chaque acte assertif énoncé peut être paraphrasée par l'observateur. La forme sémantique requise est donc structurée de cette façon : Je/ R/ Tu.
- Selon nous, ces actes sont « directeurs » dans le sens où ils sont capables en eux-mêmes de contenir un référent capable d'initier, de clore ou de changer la thématique générale de l'échange. Leur énonciation apporte donc une valeur essentielle à l'ensemble de l'échange verbal.
- Ils possèdent donc selon nous de façon intrinsèque (c'est-à-dire dans l'usage commun qui les caractérise) une forte valeur illocutoire. En effet, ce sont des actes émis de façon autonome par le locuteur, avec une prise en charge énonciative ou par délégation de parole (discours rapporté). Ils impliquent également une réaction verbale (réplique) ou non-verbale de la part de l'interlocuteur (généralement un geste de type quasi-linguistique) qui leur est donc subordonnée.
- Enfin, la force illocutoire d'une assertion dépend des paramètres voco-acoustiques qui accompagnent l'énoncé propositionnel produit. Ceux-ci vont nous aider à déterminer le caractère direct ou indirect de l'acte produit, ainsi que sa valeur plus ou moins explicite.

➤ **Exemple 1**

L1 (1) : [Non non je ne suis pas content j'veux pas aller à l'école !]

L2 (2) : [Je comprends que tu ne sois pas d'accord mais c'est ainsi]

Malgré l'absence de contexte général, nous pouvons envisager en (1), la présence d'un acte de refus (qui succède probablement à un acte directif direct ou indirect). Ce refus est ici suivi d'un acte expressif (EXPau-), lui-même suivi d'un acte assertif de type explication (ASSexp) puisque la locution conjonctive de subordination « parce que » semble ici implicitement présente.

En guise de réponse, nous observons en (2) une assertion de type validation (ASSval) suivie d'une proposition généraliste « c'est ainsi ». Cette dernière correspond selon nous à une assertion de règle générale (ASSreg) qui vient à la fois nuancer l'effet de validation et clore le possible débat qui aurait pu naître entre les deux interlocuteurs autour du fait d'aller ou non à l'école.

➤ **Exemple 2**

L1 (1) : Dans la vie j'aime le sport

L2 (2) : Je ne partage pas ta passion, même si je fais parfois de la randonnée

L1 (3) : Cela fait dix ans que je pratique les arts martiaux, ça me défoule

L2 (4) : Il faut être en pleine forme pour pratiquer ce type de sport

L1 (5) : Oui je suis en forme

En (1), cet énoncé appartient à la grande catégorie des actes de type description (ASSdes)

En (2), la valeur illocutoire du premier énoncé intègre selon nous la catégorie des assertions de type « évaluation », qui est suivie d'une autre assertion appartenant plus précisément à la sous-catégorie « description » et qui vient nuancer la réplique initiale.

En (3), il s'agit d'une assertion de type « description » (ASSdes) qui a pour but d'apporter une information relative à l'identité du locuteur. Dans ce cas, le référent identifié est le « Je ». Selon le contexte, nous pouvons aussi envisager qu'il s'agisse d'une assertion de type « explication » employée pour justifier l'affection que le locuteur porte au sport en général. Cette proposition est suivie d'un acte assertif de type « état interne » (ASSeta).

Selon nous, il s'agit d'assertions et non de répliques, car l'interlocuteur ne réagit pas au référent « randonnée » émis par l'interlocuteur mais prend en charge un propos de manière pleinement autonome.

En (4), et selon le contexte, nous pouvons imaginer deux possibilités. D'une part, l'énoncé correspond à une assertion de type « attribution », en lien avec l'énoncé asserté « ça me défoule ». Dans ce cas, l'énoncé produit par L1 a pour but d'exprimer implicitement que le locuteur L2 dispose d'une bonne forme grâce à la dépense physique induite par la pratique des arts martiaux. Selon cette perspective, le référent dominant « me » est directement relié au locuteur L2. D'autre part, nous pouvons imaginer que cet énoncé correspond plutôt à une assertion produite dans le but d'énoncer une vérité générale concernant la pratique des arts martiaux (ASSreg).

Toutefois, l'énoncé suivant (5), qui constitue selon nous une réplique accord (REPL+), nous indique que l'interlocuteur interprète l'énoncé précédent comme un commentaire implicite concernant ses aptitudes physiques à pratiquer les arts martiaux. Cela nous conforte donc dans l'idée que (4) est plutôt un acte assertif de type « attribution ».

Les répliques

Description

D'après les travaux de Anne Croll¹, une réplique correspond à un propos émis de façon non

1 CROLL, A. (travail en cours). *Outils linguistiques pour l'évaluation des performances pragmatiques et discursives*

autonome, en réaction à une assertion, avec une prise en charge énonciative et impliquant soit une demande de réaction verbale ou non-verbale, soit une réception. La réplique peut amener à la discussion entre les deux interactants. Contrairement à un régulateur, son rôle ne limite pas à une simple prise en compte des propos de l'interlocuteur mais amène ce dernier à commenter, réfléchir, argumenter ou bien agir en fonction de son propos initial. Nous complétons cette définition avec l'idée qu'une réplique dispose d'un contenu thématique restreint, directement en lien avec le référent contenu dans l'assertion précédente. Ce référent général (codé R) va apparaître soit explicitement, soit de façon implicite, l'observateur étant alors capable de paraphraser sur le plan sémantique le propos émis dans toute son exhaustivité.

Au niveau interlocutif, le rôle de la réplique est subordonné à une assertion dominante. Elle contribue simplement à la progression générale de l'échange. L'interlocuteur utilise surtout la réplique pour signaler son positionnement à l'égard du propos précédemment asserté. Ce positionnement peut s'accompagner d'une nouvelle assertion qui va permettre d'argumenter et d'étayer la réplique énoncée. Toutefois, nous remarquons que face à un enchaînement de type « assertion-réplique-assertion » entre deux interlocuteurs, il est parfois difficile en contexte de distinguer avec certitude certaines répliques d'autres formes d'actes (réponses, assertions, expressifs). De plus, toute interaction verbale comporte également une grande part d'implicite que les différents participants vont devoir interpréter et qui va déterminer la production et l'identification des différents actes produits.

➤ Remarque :

Selon nous, une réplique ne peut être produite que dans un cadre conversationnel en tant que tel. Or, dans le cadre d'un jeu verbal, rares sont les moments de vrais échanges argumentés. De ce fait, tant que n'apparaissent pas des marques interactives lors du corpus, les actes produits ne peuvent être considérés comme de véritables répliques. L'observateur devra donc chercher dans les autres catégories la nature exacte de l'acte produit.

Les types de répliques retenus

Nous avons retenu sept types de répliques

- réplique accord : REPL+
- réplique évasive : REPL+/-
- réplique désaccord : REPL-

- réplique mise en doute : REPL?
- réplique factuelle : REPLfac
- réplique interprétation : REPLint
- réplique reformulation : REPLref

Les répliques « accord » (REPL+)

Ce type de réplique sert à approuver ou valider le propos initialement asserté par l'interlocuteur. Il s'agit d'un énoncé visant à se positionner vis-à-vis du propos de l'autre pour attester d'une équivalence d'opinion.

Nous pouvons citer en exemple :

L1 : [J'aime manger des pizzas]

L2 : [Moi aussi]

Les répliques « évatives » (REPL+/-)

Il s'agit d'une réplique qui ne prend pas position sur le propos asserté par le locuteur. Celui-ci est en général incité à présenter d'autres arguments plus convaincants. Selon le contexte, le rôle de ce type de réplique peut être proche de ceux des régulateurs verbaux.

Nous pouvons citer des énoncés tels que « Il faut voir », « Pourquoi pas », « Mouais ».

Les répliques « désaccord » (REPL-)

Il s'agit d'une réplique directement en lien avec le propos asserté précédemment et qui sert à émettre une désapprobation à l'égard du propos énoncé par le locuteur.

En exemple, citons :

L1 : [Il joue tous les soirs à 18 heures porte Saint-Cloud]

L2 : [Non c'est à 20 heures à Bastille]

Les répliques « mise en doute » (REPL?)

Il s'agit d'une réplique visant à émettre un doute à l'égard du propos précédemment énoncé. Ce peut être formulé sous forme de question même si le locuteur n'attend pas de véritable réponse mais plutôt une réaffirmation, un commentaire ou un argument supplémentaire permettant de compléter l'énoncé initialement émis.

Nous pouvons citer : des énoncés tels que « Ah bon ? », « Vraiment ? ».

Les répliques « factuelle » (REPLfac)

Il s'agit d'une réplique visant à réagir directement à l'assertion précédemment énoncée dans le but de la commenter et y apporter une nuance particulière sans la contredire pleinement.

Remarquons que la différence entre ce type de réplique et une assertion est parfois difficile. Le critère de distinction est le degré de dépendance à l'égard de l'énoncé précédent produit par le locuteur. On considère que si cet énoncé n'avait pas eu lieu, la réplique n'aurait elle-même pas pu être émise ; tandis qu'une assertion est émise de façon plus autonome.

➤ **Exemple 1**

L1 : [J'ai pioché l'as de cœur]

L2 : [Alors tu remportes la bataille contre mon roi]

➤ **Exemple 2**

L1 : [J'ai peur des sorcières et des fantômes]

L2 : [Mais ça n'existe pas en réalité]

Les répliques « interprétation » (REPLint)

Il s'agit d'une réplique émise par l'interlocuteur, qui consiste en un apport sémantique visant à éclaircir ou bien expliciter le propos émis par le locuteur et à en extraire le sens véritable. Ce type de réplique est produit notamment dans le cas d'un usage implicite du langage, afin de lever une ambiguïté.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Il nous a quittés ce matin]

L2 : [Tu veux dire qu'il est mort, c'est cela ?]

➤ **Exemple 2**

L1 : [Tu as pris quatre fois de la crème glacée]

L2 : [Oui. Je suis très gourmande]

Les répliques « reformulation » (REPLref)

Il s'agit d'une réplique visant à reprendre l'énoncé précédent au niveau de la forme linguistique c'est-à-dire sur les plans phonologique, morpho-syntaxique, ou lexico-sémantique mais sans ajouter un élément de plus.

➤ **Exemple 1 :**

L1 : [J'ai vu un krokrodile qu'a nagé à la rivière]

L2 : [Ah oui tu as vu un crocodile nager dans la rivière ?]

➤ **Exemple 2 :**

L1 : [Regarde ! Un serpent diurne non venimeux !]

L2 : [Tu veux dire une couleuvre]

➤ **Exemple 3 :**

L1 : [Ah ! J'ai perdu mes clefs de moto]

L2 : [Tes clefs de voiture, car tes clefs de moto sont dans tes mains]

L1 : [Oui mes clefs de voiture]

Marqueurs de reconnaissance des répliques

- Au niveau du contenu, ce sont des propos comportant certains petits mots tels que « Moi aussi », « Le crois-tu ? », « Je ne suis pas d'accord », « C'est un fait », « Si tu le dis », « J'en suis pas si sûr », « J'en doute » en lien avec le référent contenu dans l'assertion précédemment produite par l'interlocuteur. Nous remarquons que le référent apparaît dans les pronoms impersonnels tels que « en », « y », « ça » mais il peut aussi apparaître de façon plus explicite.
- Nous avons choisi dans cette recherche de considérer la réplique comme un énoncé restrictif dont la valeur illocutoire est faible. L'objectif est de montrer que certaines personnes qui bégaièrent se limitent parfois à des échanges verbaux basés sur des structures telles que « question-réponse » ou « assertion-réplique » dans lesquels ils se trouvent souvent en position « basse ». Nous voulons montrer également qu'il existe un lien entre la proportion d'actes verbaux produits, leur diversité, et le rôle interlocutif de chaque sujet. Ainsi, un locuteur peut se limiter à la production d'une seule réplique en réaction au propos énoncé, ou bien produire une réplique suivie d'une assertion afin de mieux alterner les rôles actifs et passifs qui sont exercés au cours d'une interaction de communication.
- Ces actes contiennent une faible valeur illocutoire en regard de l'acte assertif auquel ils peuvent

être rattachés. Toutefois, ils sont nécessaires à l'enchaînement des interactions verbales et le respect des tours de parole. De plus, ils peuvent se compléter d'un autre acte assertif induisant de fait une nouvelle réplique.

Les questions

Description

En référence aux travaux de Anne Croll¹, nous entendons par question, toute demande de réponse au contenu autonome, sans propos asserté.

Les différents types de questions retenus

Nous avons retenu quatre types de questions que sont :

- Les questions fermées : QUEfer
- Les questions what : QUEouv
- Les demandes de validation ouverte : QUEdvo
- Les demandes de validation fermée : QUEdvv

Les questions fermées (QUEfer)

Il s'agit de toute demande de confirmation ou d'infirmité du message adressée à l'interlocuteur. Nous classons également dans cette catégorie les questions qui induisent une réponse parmi un choix restreint de possibilités proposées par le locuteur.

En exemple, nous citerons :

- [C'est fini ?]
- [Veux-tu jouer ?]
- [Parmi ces trois peluches, laquelle préfères-tu ?]
- [Il habite à Paris ou à Lille ?]
- [Si vous aviez le choix entre Lion et Sagittaire, quel profil astral seriez-vous prêt à adopter ?]

Les questions « what » (QUEouv)

Ce type de question correspond à une demande d'information formulée à l'aide des pronoms interrogatifs suivants : où, quand, quoi, pourquoi, comment ? La question concerne la localisation,

1 CROLL, A. (travail en cours). *Outils linguistiques pour l'évaluation des performances pragmatiques et discursives de sujets bègues en situation de communication*. Mémoire Habilitation à Diriger des Recherches.

le moment, l'identité ou les propriétés d'un objet, d'un événement ou d'une situation. Il s'agit classiquement d'une question qui n'induit pas de réponse préétablie.

En exemple, nous citerons :

- [Où habitez-vous ?]
- [Quand partez-vous ?]
- [Qui vous a conduit ici ?]
- [Vous voulez quoi ?]
- [Pourquoi êtes-vous venu ici ?]
- [Voulez-vous me dire ce que vous voyez sur cette image ?]

Les demandes de validation ouverte (QUEdvo)

Il s'agit de toute sollicitation d'un accord ou d'un désaccord sur un propos présenté comme hypothétique avec désaccord possible de la part de l'interlocuteur. Ce type particulier de question peut être produit de façon directe ou bien plus indirecte en fonction du contexte. Notons également que les QUEDVO sont particulièrement intéressantes à relever dans cette étude puisqu'ils peuvent correspondre à une aide verbale que les locuteurs bègues redoutent parfois au moment de leur tour de parole, comme le suggère la quatrième malfaçon de F. Le Huche.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Il s'appelle... Comment déjà ?]
L2 : [Arthur ?]
L1 : [Ah oui c'est ça]

➤ **Exemple 2**

L1 : [J'ai perdu mon (..) b-b-(.)]
L2 : [Tu veux dire ton ballon c'est ça ?]
L1 : [Oui]

➤ **Exemple 3**

L1 : [Alors les enfants, connaissez-vous le sport national pratiqué à Madagascar ?]
L2 : [Le foot peut-être ?]
L1 : [Non, c'est la pétanque !]

Les demandes de validation fermées (QUEdvt)

Il s'agit d'une demande de confirmation, ou sollicitation d'un accord, avec réponse négative impossible ou du moins difficile selon le contexte général de l'énonciation.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Voici le nouveau règlement de cet établissement. Veuillez l'apprendre. Nous sommes bien d'accord, n'est-ce pas ?]

L2 : [Hum]

➤ **Exemple 2**

L1 : [Je ne savais pas que j'encourrais une telle peine, Monsieur]

L2 : [Mais Monsieur nul n'est censé ignorer la loi, le savez-vous ?]

Marqueurs de reconnaissance des questions

Les marqueurs discursifs qui caractérisent la question en général sont la présence d'un point d'exclamation et une structuration spécifique avec parfois inversion pronominale. Il faut cependant bien faire la distinction entre une véritable question, et un autre type d'interrogation qui correspond en réalité à un autre type d'acte verbal qu'il faudra analyser en contexte.

➤ **Contre-exemple 1**

L1 (1) : [T'es nul]

L2 (2) : [Tu peux répéter ?]

L1 (3) : [Excuse-moi]

En (1), nous assistons à un acte expressif de type hétéro-négatif. L'interlocuteur L2 répond à cette menace de face par une question formelle portant sur l'acte précédent et non sur l'énoncé en lui-même. Le but illocutoire n'est pas d'interroger L1 sur ses capacités à répéter ou reformuler ses dires, mais bien de solliciter de lui un plus grand respect. Nous classerons donc l'énoncé (2) dans la catégorie des directifs indirects de type non conventionnel puisque, dans un autre contexte, il pourrait tout à fait s'agir d'une « vraie » question. Nous remarquons en (3) que L1 a bien saisi le sens implicite de la fausse-question puisqu'il effectue un acte de réparation (excuses) en lien avec l'injure précédemment produite.

➤ **Contre-exemple 2**

L1 (1): [Il faut continuer à chercher dans cette direction]

L2 (2): [Non. Cette marque de semelle ne correspond pas à celle du suspect recherché. Nous nous sommes trompés de piste. Vous suivez ? Alors, reprenons depuis le début]

Nous classons la fausse-question produite en (2) dans la catégorie des phatiques de type indirects non conventionnels puisque le but illocutoire recherché est le maintien du contact relationnel entre les deux participants en présence. Un simple hochement de la tête, un regard ou bien un acte régulateur de la part de l'interlocuteur suffit à faire prolonger le tour de parole de celui qui émet cet acte verbal.

Sur le plan illocutoire, une « vraie » question correspond selon nous à un acte « directeur » qui implique de la part de l'interlocuteur un acte subordonné produit sous forme de réponse. Le locuteur à l'initiative d'une question est donc généralement en position de force même si une question peut aussi avoir pour but de donner son tour de parole.

Selon nous, pour aider à différencier une « vraie » d'une « fausse » question, il faut s'attarder sur la signification accordée au référent de l'énoncé. Par exemple, si nous reprenons l'énoncé « Vous comprenez ? », il est nécessaire de s'interroger sur le sens du verbe directeur « comprendre ». Si, dans le contexte, le locuteur l'emploie au sens littéral, il s'agit plutôt d'une vraie question. Sinon, l'observateur devra s'interroger sur la dimension implicite de l'énoncé produit et catégoriser différemment cet acte.

Les réponses

Description

Il s'agit d'un propos réactif, pris en charge énonciativement, et en adéquation relative avec la question – support.

Les types de réponses retenus

- réponse liée à une question fermée : REPOfer
- réponse liée à une question ouverte : REPOouv
- non réponse ou refus de répondre : REPOnr
- confirmation d'une DVF ou apport positif (modalité) à une DVO : REPOcon
- infirmation d'une DVO ou contestation d'une DVF : REPOinf

Les réponses liées à une question fermée (REPOfer)

Cela désigne soit à un énoncé de type oui/non, soit un énoncé induit à partir d'un choix restreint de réponses déjà connues du locuteur qui dispose donc déjà d'une partie de l'information recherchée.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Je ne sais plus. Tu es né le treize ou le quatorze août ?]

L2 : [Le treize]

➤ **Exemple 2**

L1 : [Préfères-tu manger salé ou sucré ?]

L2 : [Salé]

Les réponses liées à une question ouverte (REPOouv)

Cela correspond à des énoncés dont le contenu est à la connaissance du seul interlocuteur. Ils ont un contenu discursif généralement plus riche que les réponses fermées.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Savez-vous où se trouve la ville d'Angers ?]

L2 : [Entre Nantes et Paris me semble-t-il]

➤ **Exemple 2**

L1 : [A quand remonte votre dernière visite chez le médecin ?]

L2 : [Un an peut-être, pourquoi ?]

Les non réponses ou refus de répondre (REPOnr)

Ce type de réponse désigne des énoncés particuliers qui contiennent une dimension implicite importante, et qui sont en général produits de façon intentionnelle par l'interlocuteur. Lorsqu'ils sont produits involontairement, ils signifient que l'interlocuteur n'a pas compris le sens véritable contenu dans la question-support. Ces actes sont intéressants à proposer dans les études portant sur les troubles de la pragmatique en général pour aborder la gestion de l'implicite dans les échanges verbaux.

➤ **Exemple 1**

L1 : [C'est ton père que j'aperçois au loin ?]

L2 : [Non c'est le pape]

➤ **Exemple 2**

L1 : [Avez-vous l'heure mademoiselle ?]

L2 : [Oui, monsieur, j'ai une montre bien réglée, ne vous inquiétez pas]

➤ **Exemple 3**

L1 (1): [Dis pépé, pourquoi t'es vieux ?]

L2 (2): [Est-ce-que je te demande si un et un font deux ?]

On pressent bien ici qu'à une « vraie » question initiale, le père en oppose une autre qui a pour but de signaler à l'enfant sa probable gêne. En ce sens, cette question cache en réalité une réponse de type « refus de répondre » (NR). C'est donc dans cette catégorie que nous classerons l'acte identifié.

Les confirmations (REPOcon)

Nous désignons par ce codage toutes les réponses visant à confirmer une QUEd_{vf} ou bien constituer un apport positif à une QUEd_{vo}.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Nous sommes bien d'accord sur les clauses de ce contrat, n'est-ce pas ?]

L2 : [Oui, il me paraît équitable]

➤ **Exemple 2**

L1 : [Croyez-vous comme certains originaux que le poète ait toujours raison ?]

L2 : [C'est juste en effet]

Les infirmations (REPOinf)

Nous désignons par ce codage, toutes les réponses visant à infirmer une QUEd_{vo} ou bien contester une QUEd_{vf}.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Je peux utiliser un joker ?]

L2 : [Ah non c'est votre dernière chance]

➤ Exemple 2

L1 : [Ne faut-il pas que jeunesse se passe ?]

L2 : [Je ne crois pas non]

Marqueurs de reconnaissance des réponses

- À l'image des répliques, la réponse est un acte qui reste subordonné à une question explicite ou implicite produite par le locuteur. Son référent est relatif à celui énoncé dans cette question initiale.
- Sa force illocutoire est généralement plus faible que la question-support qui initie cette réponse. Une réponse catégorique peut cependant suffire à clore tout échange.
- L'interlocuteur peut adjoindre à cette réponse un autre acte afin de rééquilibrer le rapport de force entre les deux partenaires. Ainsi, l'échange verbal ne se limitera pas à un simple jeu de question-réponse mais permettra aux deux interlocuteurs d'exprimer leurs pensées avec une certaine autonomie en tant que co-acteurs de l'interaction verbale.

3.3.1.c Actes illocutoires du domaine de l'Action

Ce deuxième niveau est celui de l'enchaînement des actes de langage. Nous observons ici une intention de faire et de construire une directivité du locuteur premier sur le second. Nous y distinguons les actes de gestion liés à l'activité pratique associée à l'échange verbal : c'est-à-dire le jeu (gestion du thème, du temps, des participants, des tours, du contrat, de la règle ou de la consigne). Le co-pilotage conversationnel est assuré par les régulateurs. À ce niveau, nous ajoutons également les actes directs.

Les actes de gestion de l'activité pratique « jeu verbal » (AGP)

Description

Les actes de gestion de l'activité pratique associée désignent donc tous les actes verbaux qui explicitent manifestement l'action concrète liée au jeu. Ils sont donc produits simultanément à un geste extra-communicatif de gestion pratique. Ces actes sont surtout produits par l'orthophoniste, dont le rôle est aussi de garantir le cadre de la séance et d'explicitier les règles d'utilisation du jeu et de les rappeler avant et au cours d'une partie. Les types d'actes de gestion produits dépendent donc grandement du choix du jeu en lui-même. Ainsi, si le jeu est composé de cartes avec des symboles

verbaux ou non-verbaux, le travail de décodage de ces signes sera considéré comme un acte de gestion à part entière. Par conséquent, les actes verbaux liés à la lecture d'énoncés ne peuvent en aucun cas être envisagés sur le plan illocutoire comme des assertions émises de façon autonomes.

Ces actes servent à co-piloter de façon explicite l'activité en cours ou à venir. Ils constituent une véritable prise de parole. Notre étude ayant pour contexte général une proposition de jeu, il est possible que ces actes de gestion successifs donnent lieu à de véritables séquences presque exclusivement composées de ce type d'actes.

Types d'actes de gestion pratique retenus

Nous distinguons dans cette catégorie :

- Les actes de gestion pratique d'ouverture (AGPouv)
- Les actes de gestion pratique de clôture (AGPclo)
- Les actes de gestion pratique de maintien (AGPmai)
- Les actes de gestion pratique de transition (AGPtra)
- Les actes de gestion pratique de consigne (AGPcon)

Les actes de gestion pratique d'ouverture (AGPouv)

Ils correspondent à des actes émis pour ouvrir la séquence de jeu. Il s'agit surtout de l'explicitation de la règle générale, de l'invitation à adopter un comportement de joueur et d'une présentation de consigne général. Des marques de sollicitation peuvent être classées dans cette catégorie, mais celles-ci sont strictement énoncées en début de partie.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Tu es prêt ? On va pouvoir commencer]

L2 : [C'est parti !]

➤ **Exemple 2**

L1 : [Tu prends une carte et tu essaies de me faire deviner l'image]

L2 : [Hem]

L1 : [Tu as droit à trois essais]

L2 : [Ah OK]

Les actes de gestion pratique de clôture (AGPclo)

Il s'agit d'actes produits dans le but de clore la séquence de jeu. Il s'agit surtout de marques de clôture verbales accompagnées souvent d'actes non-verbaux de gestion pratique : comptage des points, salutations des participants, etc. Ils se traduisent en contexte par un arrêt du jeu entrepris, arrêt qui donne lieu soit à une autre proposition, soit à une fin de séance.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Voilà c'est fini. J'ai cinq points. Et toi ?]

L2 : [Six]

L1 : [Tu as gagné. Félicitations]

➤ **Exemple 2**

L1 : [On continue ?]

L2 : [La prochaine fois. La séance est finie]

Les actes de gestion pratique de maintien (AGPmai)

Il s'agit d'actes toujours utilisés au cours d'une partie, ces actes sont produits pour cadrer la séance au sens général et maintenir les conditions optimales de jeu. Leur énonciation implique le respect des règles inhérentes au jeu et à son cadre ainsi que le rappel de la consigne générale.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Dans ce jeu, il faut former des équipes de deux joueurs]

L2 : [Mais nous sommes cinq]

L1 : [Alors on va faire pile ou face]

➤ **Exemple 2**

L1 : [J'ai fait six]

L2 : [Tu triches. Recommence]

L1 : [Bon. Trois]

Les actes de gestion pratique de consigne (AGPcon)

Ils correspondent à une catégorie assez large qui comprend la lecture d'énoncés ou bien le déchiffrement des symboles qui constituent des éléments essentiels du jeu. Ils sont généralement produits dans le but d'exprimer « à voix haute » une consigne spécifique énoncée à un moment précis dans la partie. Ainsi, nous y incluons tous les actes verbaux visant à expliciter les actions

liées au jeu lui-même. Ils sont généralement accompagnés d'actes non-verbaux de gestion pratique ou bien de gestes référentiels (le référent étant énoncé dans l'acte verbal produit).

➤ **Exemple 1**

L1 : [J'ai fait trois]

L2 : [Donc tu avances de trois cases]

➤ **Exemple 2**

L1 : [Je lis « retournez à la case départ et recevez la somme de deux cents euros »]

L2 : [Oh la chance]

➤ **Exemple 3**

L1 : [C'est marqué : « Donne cinq noms de fleurs commençant par R »]

L2 : [Alors :: Une rose, un rhododendron, et heu ::]

L1 : [Allez encore trois]

➤ **Exemple 4**

L1 : [J'ai du rouge, je le mets sur ton vert]

L2 : [D'accord, et moi je mets du bleu sur ton rouge]

Les actes de gestion pratique de transition (AGPtra)

Ces actes sont produits dans le contexte d'un jeu basé sur une alternance de tours. Ils sont généralement accompagnés d'un geste d'action pratique (poser ou prendre une carte, piocher, jeter un dé, etc.) et servent à le renforcer ou l'explicitier. Utilisés sans recours à la gestualité pratique, ils ont pour but de signaler au partenaire de jeu le changement de tour du jeu en faveur de l'un ou l'autre partenaire.

➤ **Exemple 1**

L1 : [A moi]

L2 : [Vas-y mais après c'est mon tour]

➤ **Exemple 2**

L1 : [Neuf de carreau. Tu sautes]

L2 : [Oh zut, j'ai perdu mon tour]

Les régulateurs verbaux

Description

Nous distinguons les vrais régulateurs des phatiques classés dans le troisième niveau d'analyse. Ils ne prétendent pas prendre la parole ou prendre en charge un propos. Ils sont liés au « back channel signal » de Duncan et Fiske¹ et peuvent être émis de différentes façons, à l'aide de signaux verbaux et non-verbaux.

Ils sont énoncés par l'interlocuteur dans le but de manifester au « parleur » que les propos de ce dernier ont bien été reçus. Ils sont donc essentiellement produits, selon notre classification, lors d'un non-tour de parole. Leur rôle pragmatique s'avère cependant essentiel pour la cohésion de l'interaction verbale dans son ensemble. En effet, leur énonciation permet de rassurer le locuteur sur l'attention accordée à son propos, et facilite de plus, l'inter-compréhension et le respect du tour de parole de chacun.

Types de régulateurs retenus

- Les régulateurs attente (REGatt)
- Les régulateurs reprise (REGrep)
- Les auto-régulateurs (REGaut)
- Les régulateurs réception (REGrec)

Les régulateurs « attente » (REGatt)

Les régulateurs réception permettent au sujet de prolonger la transition entre le tour de parole précédent et le sien. Il s'agit d'accusés de réception visant à montrer à l'interlocuteur que son tour de parole (ou tour de jeu) est arrivé mais qu'un temps de pause ou de réflexion est nécessaire avant d'énoncer le propos réactif. Ce sont classiquement des actes émis dans le but de résister à une pression temporelle que certains actes entraînent (questions, sollicitations, etc.). Ils peuvent correspondre aux comportements tranquilisateurs qui permettent aux personnes bègues de relâcher leur tension au moment de la prise de parole. Dans le cadre de notre étude sur le bégaiement, leur importance est donc capitale.

➤ **Exemple 1**

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

L1 : [Alors c'est parti ! Quelle est la capitale de la Slovénie ?]

L2 : [Attendez]

➤ **Exemple 2**

L1 : [A toi de jouer]

L2 : [Une seconde. Que puis-je faire ?]

➤ **Exemple 3**

L1 : [Bon tu joues]

L2 : [Alors. Mmh. Voilà]

➤ **Exemple 4**

L1 : [Voulez-vous un chocolat ?]

L2 : [Un kk excusez-moi il m'arrive de bégayer. Un café s'il vous plaît]

Les régulateurs « reprise » (REGrep)

Les régulateurs reprise correspondent à des itérations sans reformulation, et se différencient par là même des répliques de type REPLref. Il s'agit de reprises en écho dont le but est de signifier à l'interlocuteur que son propos fait l'objet d'une attention ou d'une connotation particulières. Il peut s'agir de rituels sociaux, d'expressions idiomatiques ou d'énoncés préétablis utilisés dans des contextes bien déterminés (le jeu, la rencontre, les comptines,...). Ces énoncés peuvent être facilement anticipés puisque l'interlocuteur se contente en général de reproduire l'énoncé initial, tel quel. En situation conversationnelle, ce sont donc des actes résolument réactifs. Produits exclusivement par l'interlocuteur, les régulateurs reprise sont généralement précédés d'un acte phatique verbal et/ou non-verbal auxquels ils font écho.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Gaston y'a l'téléfon qui son ::]

L2 : [Mais y'a jamais person qui y répond]

➤ **Exemple 2**

L1 : [Que le meilleur gagne]

L2 : [Que le meilleur gagne]

➤ **Exemple 3**

L1 : [A la tienne]

L2 : [A la tienne également !]

Les auto-régulateurs (REGaut)

Les auto-régulateurs correspondent le plus souvent à des interjections qui précèdent un début de parole. Selon les individus, ils sont plus ou moins identifiables et nombreux. Ils peuvent correspondre à des marques d'hésitation ou être utilisés de façon récurrente dans certains jargons. C'est pour mieux les repérer que nous avons décidé d'en faire une catégorie à part. Pour bien distinguer les régulateurs attente des auto-régulateurs, il faut bien comprendre que les derniers sont émis de façon « accessoire », à l'usage propre du locuteur, et pourraient être intériorisés sans problème au cours d'un échange verbal. Leur recours systématique peut donc vite devenir parasitaire pour l'échange verbal.

Cependant, en contexte, la distinction entre les différents régulateurs est parfois difficile. En effet, l'usage d'un jeu implique par nature une émission plus importante de régulateurs produits dans le but d'explicitier les actions non effectuées ou bien en cours de réalisation. Leur rôle peut donc constituer en une sorte de facilitateur cognitif ou bien d'embrayeur au geste ou à la parole en fonction du contexte. Nous incluons dans cette catégorie les types d'énoncés qui, utilisés de façon stéréotypée, peuvent être identifiés comme des formules d'appui permettant au locuteur de prendre et de maintenir son tour de parole. Nous avons remarqué qu'ils étaient particulièrement sollicités chez les personnes qui bégaiant, qui semblent les utiliser dans le but de gagner en fluence et éviter la survenue des accros.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Comment allez-vous par ce beau temps ?]

L2 : [Ben dam pas trop mal, et vous ?]

➤ **Exemple 2**

L1 : [Quel est ton prénom ?]
L2 : [En fait heu :: Je.. Mélissa]

Les régulateurs « réception » (REGrec)

Ce sont des régulateurs produits, qui, produits lors de non tours de parole, visent à entretenir le seul canal avec le locuteur. Le but n'est pas d'interrompre le locuteur, au contraire, il s'agit plutôt de marques d'attention voire d'encouragement souvent associées aux gestes régulateurs de type hochements de tête. Lors d'une transition entre deux tours de parole, leur recours sert à montrer que la parole ou l'action produites par le locuteur ont bien été prises en compte. Nous incluons dans cette catégorie les complétives propositionnelles, reformulations et autres brèves interventions de la part de l'interlocuteur.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Cher confrère, je vous informe que notre politique marketing a considérablement évolué au cours de ces cinq dernières années]
L2 : [Hum hum]
L1 : [Nous avons donc décidé d'innover en apportant une nouvelle approche issue de nos partenariats avec la Japan company]

➤ **Exemple 2**

L1 : [J'ai la gorge en feu docteur]
L2 : [Je vois, ouvrez grand la bouche]

Les directifs

Description

Ce sont les actes par lesquels se fait une demande de faire : conseil, ordre, demande, sollicitation ou proposition.

Les Directifs nécessitent une acceptation ou un refus de la part de l'interlocuteur. Nous codons les acceptations exprimées ACC et les refus explicites REF.

Types de directifs retenus

- Les directifs de type « conseil »: DIRcon
- Les directifs de type « ordre »: DIRord

- Les directifs de type « proposition »: DIRpro
- Les directifs de type « sollicitation »: DIRsol

Les directifs de type « conseils » (DIRcon)

Ils sont utilisés dans le but d'apporter un conseil précis relatif au contexte spatio-temporel ou bien au comportement global de l'interlocuteur.

➤ **Exemple**

L1 : [Je n'ai plus d'idée]

L2 : [A ta place, je reprendrais depuis le début]

Les directifs de type « ordre » (DIRord)

Ils sont utilisés dans le but d'obliger l'autre à agir d'une façon déterminée sans refus possible.

➤ **Exemple**

L1 : [Tu t'assoies là et tu m'attends]

L2 : [Et après ?]

Les directifs de type « proposition » (DIRpro)

Ils sont utilisés afin d'orienter l'interlocuteur vers une autre action, qu'elle soit liée au jeu ou non. Nous y intégrons également tous les énoncés produits dans le but d'inciter l'autre à produire une réaction verbale ou non-verbale avec un refus possible de la part du destinataire.

➤ **Exemple**

L1 : [On fait une troisième partie ?]

L2 : [Nous pourrions plutôt reprendre ce jeu la prochaine fois et en commencer un nouveau si tu le souhaites]

Les directifs de type « sollicitation » (DIRsol)

Ils sont utilisés afin d'encourager l'interlocuteur à poursuivre son action ou sa prise de parole en cours d'élaboration.

➤ **Exemple**

L1 : [Je voulais dire heu...]

L2 : [Oui ? Allez-y !]

L1 : [Alors voilà...]

Marqueurs de reconnaissance des directifs

Ce sont des actes presque exclusivement produits par l'orthophoniste en cours d'une séance qui les utilise pour cadrer la séance d'une façon générale et solliciter l'enfant à des moments bien précis (début de partie, relance en cours de jeu, etc.).

Ils peuvent être émis de façon directe ou indirecte (sous forme de question), et de manière conventionnelle ou non. Il n'est pas rare en effet que cette directivité se fasse de façon très subtile, sans donner à l'enfant un ordre péremptoire. L'observateur devra donc prêter attention aux « fausses » assertions qui peuvent en contexte donner lieu à de véritables directifs. Leur repérage est parfois difficile et il faudra également tenir compte de l'acte précédent ainsi que de l'acte verbal et/ou non-verbal succédant à l'énoncé produit par le locuteur.

Il faudra aussi tenter de les distinguer des actes de gestion qui détiennent déjà souvent dans leur forme un aspect dirigiste lié à la nécessité de faire progresser le jeu.

À titre indicatif, et afin de nourrir notre analyse qualitative, nous pouvons préciser que les actes directifs nous permettent d'observer de façon générale trois sortes de comportements :

- la capacité des enfants à interpréter le sens implicite d'un acte et à l'actualiser en contexte en réagissant de telle ou telle façon, sur le plan verbal et non-verbal ;
- la possibilité pour ces sujets d'effectuer des demandes ou des propositions adéquates et globalement bien formulées ;
- le degré d'autonomie de l'enfant vis-à-vis de ses actions et de sa parole (nous partons du postulat que plus ces actes directifs sont nombreux, plus l'enfant a besoin d'un cadre solide et marqué pour s'exprimer pleinement).

3.3.1.d Actes illocutoires du domaine de la Relation et de la Politesse sociale

Ce troisième niveau d'analyse permet d'observer la possibilité (et par extension la capacité) de rentrer en relation avec l'autre. Au cours d'un échange verbal, le locuteur premier construit avec le second un espace psychique interpersonnel et non matériel. Il s'agit ici d'assister au phénomène

d'homéostasie décrit par Goffman à travers les manifestations ou les signes d'équilibre ou de déséquilibre, de tension ou de relâchement qui se succèdent au cours d'une interaction. Nous y distinguons les Phatiques ainsi que les actes illocutoires expressifs et constructeurs de la relation. Sur le plan non-verbal, leur expression est une sémiotisation.

Les phatiques (PHA)

Description

Ces actes visent à établir, maintenir, rechercher le contact relationnel. Nous y incluons les mots ou formules d'appui quand elles précèdent une véritable prise de parole.

Marqueurs de reconnaissance des phatiques

Dans le cadre d'un jeu, les actes phatiques peuvent prendre des formes particulières. L'objectif pour le locuteur est d'attirer l'attention de son partenaire sur sa parole ou bien son action au cours de la partie. Certains bruitages ou interjections (qui ne sont en réalité ni parfaitement des actes verbaux, ni exactement des signes paraverbaux) peuvent, en contexte, faire office d'actes phatiques. Les actes phatiques verbaux peuvent être directs : ils sont alors souvent associés à des actes phatiques non-verbaux (salutations par exemple). Il s'agit alors souvent d'apostrophes. Mais ils peuvent être également produits de façon plus implicite pour capter subtilement l'attention d'un enfant. Seul le contexte nous autorisera à faire cette hypothèse sur l'intention du locuteur et la nature exacte de ses actes émis à ce moment précis de la séance.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Coucou Léa ! Youhou !]

L2 : [Vous êtes où ? Je ne vous vois pas !]

➤ **Exemple 2**

L1 : [Je ne m'attendais pas à la voir arriver si vite. Après avoir pris son billet et passé un dernier coup de téléphone, elle a pris le premier train pour Nantes. Hé ho ? Tu m'écoutes ?]

L2 : [Hein ? Oui elle a pris son billet pour Nantes]

➤ **Exemple 3**

L1 : [Je voudrais lever mon verre et saluer notre nouveau collègue. À Jacques !]

L2 : [A Jacques]

Les expressifs (EXP)

Description

Ils permettent d'exprimer l'affect, l'empathie, les rituels sociaux mais aussi les attaques et les réparations que nous retrouvons au cours d'une interaction. Les actes expressifs sont intimement liés aux valeurs et aux désirs des deux interlocuteurs.

Types d'actes expressif retenus

Nous distinguons :

- les offensifs ou attaques : EXPoff
- les actes de surprise : EXPsur
- les actes de réparation : EXPrep
- les actes auto-négatifs : EXPau-
- les actes auto-positifs : EXPau+
- les actes hétéro-négatifs : EXPhé-
- les actes hétéro-positifs : EXPhé+

Les offensifs ou attaques (EXPoff)

Ces actes sont produits dans le but se provoquer ou d'attaquer l'interlocuteur. Remarquons que ces actes produits, au cours d'un jeu, sont rarement réellement agressifs. Ils servent plutôt à manifester à l'autre son engagement dans le jeu et sa volonté de gagner. Par ailleurs, lorsqu'ils sont employés par l'orthophoniste, le but semble être de capter l'attention de l'enfant et de le pousser à s'investir pleinement dans le jeu entrepris.

Ils peuvent être produits par des formules verbales telles que « sans pitié ! », « à l'attaque » ou « gare à toi ». Il s'agit également de nombreuses interjections comme « pan », « paf », « bim », etc.

Les gestes quasi-linguistiques accompagnant souvent ce type d'actes verbaux visent surtout à symboliser des êtres ou des actions représentatifs de la violence en général. Il s'agit par exemple des imitations de griffures ou de morsures d'animaux sauvages, de simulations d'attaques quelles qu'elles soient.

Les actes de surprise (EXPsur)

Ces actes sont produits dans le but de manifester la surprise ou l'étonnement à l'égard d'un propos ou d'une action réalisée par l'interlocuteur. Ils ne contiennent pas en eux-mêmes d'émotion négative ou positive mais peuvent précéder des actes expressifs plus spécifiques.

En exemple, nous citerons des énoncés brefs tels que « oh », « han », « ha », ou bien d'autres, plus longs, tels que « dites-moi que je rêve », « ça n'est pas possible », « incroyable », « surprenant », etc.

La principale difficulté dans l'identification de ces actes est de les différencier, isolément, des autres actes expressifs.

Les actes de réparation (EXPrep)

Les actes de réparation sont utilisés par un sujet en vue de présenter des excuses à la suite d'un acte verbal et/ou non-verbal précédemment produits. Rappelons que la littérature décrit chez certains locuteurs qui bégaiement des comportements défensifs à l'égard de l'aide verbale que leur interlocuteur peut leur proposer en cours d'un échange verbal. Cette aide, qui correspond à la quatrième malfaçon de Le Huche, peut se manifester par une intervention visant à proposer un mot en cas d'accroc, ou tout simplement interrompre, avec une certaine douceur, une prise de parole trop prolixie afin de faire progresser l'interaction verbale. L'observation de ce type d'attitude chez les sujets qui bégaiement est donc intéressante à évaluer lorsqu'ils occupent les deux pôles de communicant.

Les actes expressifs auto-positifs (EXPau+) et auto-négatifs (EXPau-)

Ces actes peuvent être produits dans le but d'exprimer verbalement un ressenti éprouvé vis-à-vis de ses propres dires ou actions. Ces émotions, sont dans notre étude, liées au statut de joueur et à la place potentielle de gagnant ou de perdant que le jeu peut induire. Il s'agit soit de ressentis positifs dans le cas des actes expressifs auto-positifs ; soit d'affects négatifs dans le cas des actes expressifs auto-négatifs.

Par exemple, nous incluons dans cette catégorie les actes auto-positifs tels que : [chouette], [super], [oui], [génial], [la chance], etc.

Nous incluons en exemple d'actes auto-négatifs les énoncés suivants : [mince], [aïe], [oups], [raté], [dommage], [bouh], [sniff], etc.

Les actes expressifs hétéro-positifs (EXPhé+) et hétéro-négatifs (EXPhé-)

Ces actes peuvent être produits dans le but d'exprimer verbalement un ressenti éprouvé à l'égard des dires ou des actions réalisés par l'interlocuteur en lien avec à la situation globale de l'interaction verbale (ici : le jeu).

Par exemple, nous incluons dans cette catégorie les actes expressifs hétéro-positifs tels que : bravo, félicitations, formidable, etc.

Nous incluons en exemple d'actes expressifs hétéro-négatifs les énoncés « zut », « ah non », « c'est pas vrai » et toutes les marques verbales permettant de manifester son mécontentement ou sa déception.

Cette liste est évidemment incomplète et devra être envisagée de façon plus contextualisée puisque ces émotions peuvent s'exprimer également par toutes sortes d'interjections et de vocalisations qu'il faudra tenter de décoder, en nous appuyant sur l'analyse de la situation qui les induit. Par ailleurs, il nous semble intéressant d'en rendre compte dans cette étude portant justement sur des sujets ayant peut-être des difficultés particulières à verbaliser leurs ressentis intérieurs. D'une façon générale, les actes expressifs sont généralement coordonnés avec les signaux non-verbaux qui les accompagnent (la prosodie, le rythme ou la gestualité). Toutefois, il nous semble nécessaire de préciser que le recours à l'humour, une des expressions du métalangage, a la particularité de créer une asynchronie volontairement produite entre les actes de langage verbaux et la communication non-verbale du langage.

Les actes ludiques (LUD)

Description

Nous avons choisi de créer une catégorie à part pour répertorier certains types d'actes qui n'entraient dans aucune catégories précédemment citées. Nous avons observé que, à l'exclusion des gestes quasi-linguistiques, la gestualité vient en général renforcer le verbal dans la plupart des conversations. Au cours d'un jeu, cette tendance peut être inversée. Nous avons choisi ici de répertorier certains actes verbaux ayant pour caractéristique d'apporter de la légèreté, de l'humour, de la complicité ou bien de la poésie à une action associée parfois triviale et répétitive. Dans le cadre du jeu, il peut ainsi s'agir de la distribution ou le piochage des cartes. Ces actes, particulièrement présents dans le langage enfantin (mais pas que) sont codés LUD.

➤ **Exemple 1**

L1 : [Tu as déjà entendu Shrek faire son greuh ?]

L2 : [Oui, au cinéma !]

➤ Exemple 2

L1 : [Je n'ai pas beaucoup schtroumpfé ce mois-ci]

L2 : [Schtroumpf alors !]

Marqueurs de reconnaissance des ludiques

Il s'agit d'émissions verbales dont le sens n'est pas accessible immédiatement, à l'instar des formulettes ou ritournelles, telles que « palapapa », « toc toc » et autres « abracadabra ». De plus, nous intégrons ici certaines productions d'ordre paraverbales (interjections, bruitages) qui peuvent se substituer en contexte à un acte verbal à part entière. La reconnaissance des actes ludiques fait écho à la notion d'arbitraire propre au langage lui-même, et qui unit sans logique véritable, une image acoustique avec un concept présent dans le réel (aussi appelé « signifié »). Les actes ludiques sont caractérisés par une désémantisation apparente : les énoncés produits n'existent pas dans la langue ou bien ont perdu le lien initial établi entre ce signifiant et sa représentation concrète. Toutefois, nous précisons que ces actes ne sont pas produits au hasard et que leur signification doit pouvoir être identifiée en contexte par les deux interlocuteurs en présence, y compris l'observateur.

L'intérêt de cette catégorie est de mettre en avant les aspects ludique et créatif du langage, et la dimension métalinguistique qu'il contient. Cette dernière correspond d'ailleurs à l'une des six fonctions langagières proposées par Jakobson dans son schéma de la communication. L'analyse de ces actes ludiques, souvent très appréciés par les enfants, nous paraît donc très intéressante à aborder dans le cadre de notre étude sur les bégaiements dans la mesure où nous nous interrogeons également la capacité du sujet à « jouer » et s'amuser avec le code verbal.

3.3.2 Présentation des actes de langage non-verbaux

3.3.2.a Les unités voco-acoustiques

Présentation

Afin de référencer les différentes unités voco-acoustiques présentées ci-dessous, nous nous sommes basée sur les principales difficultés de parole qui affectent les sujets présentant des bégaiements dits « à découvert ». Pour cela, nous nous référons à la fois au continuum des accidents

de parole, mis en évidence par Gregory et Hill en 1980, mais également à l'adaptation française du « Systematic Disfluency Analysis » de Campbell et Hill¹.

Nous avons choisi de procéder à une première approche descriptive des aspects paraverbaux de la communication en proposant un tableau de transcription volontairement ouvert et neutre afin d'éviter de faire une distinction trop catégorique entre ce qui relève de la disfluence dite « normale » et ce qui a trait aux difficultés spécifiques à une parole bégue. Nous souhaitons ainsi garder à l'esprit que notre démarche est avant tout pragmatique c'est-à-dire fonctionnelle d'un point de vue communicatif et ne cherche donc pas à associer d'emblée un phénomène linguistique à la dimension pathologique censée le caractériser. Par ailleurs, nous avons décidé de prendre en considération le point de vue de la linguiste Amina Bensalah². Celle-ci suggère d'une part d'approfondir les paramètres intono-prosodiques du langage de façon globale et ne pas se limiter à la vision classique du bégaiement se concentrant essentiellement sur les bégayages dits « primaires »³ que sont les répétitions, blocages et répétitions. D'autre part, elle préconise d'étudier les pauses (et sans doute les autres types de difficultés de parole rencontrés chez les personnes qui bégaiement) en fonction des lieux où elles se produisent et en rapport aux gestes et intonations qui leur sont synchrones. Il ne s'agit donc pas de se limiter à comptabiliser le nombre d'accrocs produits par le sujet sans tenter d'observer ce phénomène linguistique dans sa globalité pour en comprendre les mécanismes et tenter d'en spécifier la nature exacte.

1 In MONFRAIS-PFAUWADEL Marie-Claude. *Un manuel du bégaiement*. Edition Solal. 2000.

2 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997.

3 VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002.

Tableau conventionnel de transcription des unités voco-acoustiques

Signes	Significations
Variation de la taille de la police	<u>Indication sur l'intensité vocale</u>
(.) ou (..) ou (3s)	<u>Pauses significatives plus ou moins longues :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Pauses très brèves : de 0 à 1s • Pauses brèves : de 1 à 2s • Pauses longues : supérieur à 2s
<u>Mot</u> + // ; // + <u>Mot</u>	<u>Chevauchement :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Le segment chevauchant ou chevauché est souligné • // Paroles qui chevauchent
<u>Mot</u> + / <u>Mot</u> + —	<u>Interruptions :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Le segment interrompu est souligné et accolé au signe interruptif • Auto-interruption du segment souligné
-i – i – i	<u>Répétitions</u> , hésitations ou reprise du locuteur <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de tirets correspond au nombre de répétitions du phonème ou de la syllabe
M —ot.	<u>Attaques dures</u> ou blocages : <ul style="list-style-type: none"> • Majuscule en gras suivie d'un signe d'auto-interruption et point (police 18) indiquant une rupture de rythme
: ; :: ; :::	<u>Allongement</u> ou prolongation plus ou moins longue avec ou sans courbe intonative
Mot + ↑ ; Mot + ↓	<u>Intonation :</u> <ul style="list-style-type: none"> • ↑ Ton montant • ↓ Ton descendant
<i>Mot</i> M o t	<u>Débit</u> <ul style="list-style-type: none"> • Accéléré en italique • Ralenti si phonèmes ou syllabes écartées
[k]	<u>Transcription phonétique</u>
[...]	<u>Transcription impossible</u>

3.3.2.b Les signes corpo-visuels

Préambule à notre classification des signes corpo-visuels

Remarque préalable

L'action par le langage et l'intentionnalité au cours d'un échange verbal sont deux dimensions qui intéressent les orthophonistes en tant que thérapeutes des troubles du langage et de la communication. Outre la composante strictement verbale, c'est le corps en entier qui agit et participe à cette interaction langagière. Selon nous, cette « synchronisation¹ » des matériaux verbaux et non-verbaux s'effectue lors d'un échange verbal à deux niveaux : d'abord au sein même du sujet communicant qui cherche à accorder sa gestuelle et sa prosodie avec le message verbal transmis, ensuite, de façon plus extérieure en ajustant ces mêmes paramètres à ceux que l'interlocuteur manifeste. Corps et parole s'unissent donc au sein d'une « communication totale »², et c'est ce « Tout » englobant qui peut être mis en difficulté chez les personnes qui bégaiement. Cela justifie selon nous l'existence d'actes langagiers non-verbaux qui, au même titre que les non-verbaux, vont venir actualiser (ou bien « performer »³ pour reprendre une notion chomskienne) cet engagement mutuel que chaque sujet produit et reçoit de façon quasi-simultanée au cours d'une interaction verbale. De plus, selon les études d'Albert Mehrabian⁴, dans un échange, 7 % de la communication passerait par le verbal, 38 % par le para-verbal et 55 % par le non-verbal. La communication non-verbale est donc très importante à prendre en compte de façon générale lorsque nous nous intéressons aux spécificités d'un trouble de la communication quel qu'il soit. Enfin, il nous semble pertinent que les actes de langage verbaux et non-verbaux soient spécifiés et analysés d'abord séparément puis de façon conjointe dans notre étude sur le bégaiement.

Distinction générale des signes corpo-visuels

Conformément à la classification de Cosnier⁵, nous distinguerons à l'intérieur du matériel non-verbal constitué de signes corpo-visuels :

- les statiques (l'apparence physique) ;

1 COSNIER, J. (1992). *Synchronisation et copilotage de l'interaction conversationnelle*. Protée,

2 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

3 CHOMSKY Noam. *Aspect de la théorie syntaxique*. Paris. Editions du Seuil. 1971.

4 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

5 COSNIER, J., VAYSSE, J., (1997). *Sémiotique des gestes communicatifs*. Nouveaux actes sémiotiques

- ils seront décrits en amont de l'analyse si cela nous paraît pertinent pour le reste de notre étude ;
- les cinétiques lents (attitudes et postures) ;
- les cinétiques rapides (regard, mimiques, gestes).

Grille d'analyse de la mimogestualité selon Cosnier

La classification de la mimogestualité selon Cosnier et al.(1984)¹, qui sépare les gestes en deux grandes catégories subdivisées va nous servir de référence pour une première analyse descriptive des différents gestes observés. Nous nous baserons sur les descriptions et définitions de J. Cosnier, que nous compléterons de notre propre catégorisation, en lien avec les spécificités de notre étude consacrée au bégaiement. Une deuxième analyse devrait nous permettre de donner à ces gestes une signification spécifique en fonction du contexte interlocutif dans lequel ils sont produits.

Utilisation de la classification de Cosnier dans l'étape 1 de l'analyse

À cette étape d'analyse, nous codons tous les actes non-verbaux, qu'ils soient communicatifs ou bien extra-communicatifs, produits en tant que locuteur ou interlocuteur. De plus, nous considérons à la fois les gestes réalisés par l'orthophoniste et ceux qui sont le fait du patient. C'est à partir de l'ensemble de ces gestes, mis en lien avec les actes verbaux, que nous procéderons à une analyse plus qualitative dans la seconde étape.

Au cours de notre travail d'analyse, nous avons choisi de suffixer les sigles selon la dénomination du geste correspondant. Il ne s'agit pas de sigles conventionnels mais d'une proposition de référence.

Les gestes communicatifs (GC)

Il existe, pour Cosnier² et al., deux grands types de gestes communicatifs : les gestes quasi-linguistiques et les gestes syllinguistiques eux-mêmes subdivisés en trois catégories (phonogènes, gestes co-verbaux et gestes synchronisateurs) en fonction de leur statut par rapport à l'interaction verbale. Ils sont obligatoirement liés à l'échange discursif.

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

2 Ibidem.

Les gestes quasi-linguistiques (GCqua)

La littérature les regroupe également sous d'autres terminologies, tels que « Emblems » (Elfron, 1941) ou bien « *Autonomus gestures* » selon Kendon, 1972³.

Les gestes quasi-linguistiques sont des gestes conventionnels substituables à la parole et propres à une culture donnée. Ils ont généralement un équivalent verbal qui peut être utilisé seul, mais peuvent être associés à la parole. Ces gestes peuvent donc coexister avec la parole pour l'illustrer ou la contredire. Ils sont généralement traduisibles en un mot ou une phrase. Mais habituellement, ils coexistent de façon informelle et correspondent à des codes sociaux bien spécifiques, auxquels les deux interlocuteurs ont implicitement accès. Il s'agit par exemple de mettre le bras en avant avec la paume relevée pour dire « stop ».

Nous intégrons également dans cette catégorie les gestes dont la valeur illocutoire est telle que le locuteur peut se dispenser du recours à l'usage de la parole.

En résumé, pour repérer plus facilement ces gestes dans un contexte interlocutif et les différencier des autres, nous nous demanderons si le geste se suffit à lui-même (la parole venant simplement « illustrer » l'acte non-verbal produit), ou bien si au contraire, la verbalisation est indispensable pour comprendre le sens du geste produit. Dans le premier cas, nous sommes bien en présence d'un geste quasi-linguistique alors que dans le second cas, il s'agit plutôt d'une gestuelle de type co-verbale.

Dans notre étude, nous allons particulièrement nous intéresser à la façon dont les enfants présentant une symptomatologie bégue utilisent cette gestualité qui a pour particularité de se substituer à la parole. Leur usage est-il conventionnel ou atypique ? Sont-ils sollicités fréquemment au cours d'une interaction verbale ou au contraire utilisés de façon restreinte au profit d'une autre gestuelle ou d'un recours systématique à la verbalisation comme le décrivent certains thérapeutes ?

Voici d'abord un échantillon d'expressions idiomatiques pouvant être substituées par des gestes quasi-linguistiques dans la culture francophone :

- en avoir ras-le-bol ;
- hausser des épaules ;
- lever les yeux au ciel ;
- se frotter les mains ;
- rire à gorge déployée ;

3 COSNIER, J., VAYSSE, J., (1997). *Sémiotique des gestes communicatifs*. Nouveaux actes sémiotiques.

- faire la moue ;
- rester bouche bée ;
- faire du stop ;
- mimer une action ou une gestuelle particulière;
- envoyer un baiser.

D'une façon générale, face à la multiplicité des gestes quasi-linguistiques observés, et l'utilisation parfois singulière que les enfants en font dans un contexte individuel, nous avons choisi de ne pas proposer de sous-catégories. Toutefois, la signification propre à chaque geste employé peut être spécifiée dans la rubrique « remarques » afin de procéder à une analyse qualitative plus poussée.

Les syllinguistiques

Les gestes syllinguistiques (ou d'accompagnement de la communication verbale) comprennent plusieurs sous-catégories : les gestes phonogènes, les gestes co-verbaux et les gestes synchronisateurs.

Les gestes phonogènes

Ils sont constitués par les mouvements phonatoires nécessaires à l'émission du langage parlé. Ils sont décrits par la phonétique articulatoire. Le bégaiement n'étant pas considéré comme un trouble d'articulation, mais plutôt, par défaut, comme un trouble de « parole », il ne nous paraît pas pertinent de retenir cette catégorie pour la suite de notre étude.

Les gestes co-verbaux

Contrairement aux gestes quasi-linguistiques, ils sont toujours dépendants d'une production verbale simultanée. Nous distinguons alors trois sous-catégories :

Les paraverbaux (GCpar)

Les gestes paraverbaux servent à renforcer le langage verbal. Ce sont tous les gestes de « battement », les mouvements rythmant les paroles, les gestes de scansion associés aux marqueurs grammaticaux (Mc Neill 1987). Il s'agit également des gestes de coordination ou « connecteurs pragmatiques » appuyant les « et », « puis », « alors » verbalement émis (Lacroix, 1988).

Les paraverbaux sont davantage au service du processus énonciatif (fabrication de l'énoncé) qu'au service de l'énoncé lui-même, car leur aide à l'organisation discursive prime sur leurs apports

sémantiques proprement dits. Autrement dit, ces gestes sont souvent plus utiles au locuteur comme facilitateurs cognitifs qu'à l'interlocuteur.

Les gestes à valeur prosodique tels que les gestes rythmiques effectués sur un objet tiers et visant à appuyer son propre discours sont également inclus ici. De la même façon, nous y intégrons les gestes d'appui qui servent de tremplin à la parole chez les sujets qui bégaiement, ainsi que la production de mots en ERASM (technique visant à améliorer la fluence verbale en cas d'accroc).

En guise d'exemples dans notre étude, nous citerons le dénombrement de syllabes ou celui d'objets mais aussi tous les gestes de pointage servant à scander et appuyer le propos émis.

Les expressifs co-verbaux (GCexp)

Ils connotent le discours et donnent une information sur la position affective de l'énonciateur sur son énoncé. On y classe la plupart des mimiques faciales et corporelles qui traduisent l'état émotionnel dans lequel se trouve le sujet. Cette sous-catégorie kinésique est d'une grande utilité pour la compréhension de l'énoncé car elle introduit et véhicule l'essentiel de sa composante affectivo-émotionnelle, en référence à des émotions fondamentales dont l'expression corporelle est culturellement partagée. En fonction de la pression socio-culturelle, certains expressifs sont valorisés ou à l'inverse réprimés, d'autres affichés en surface vont parfois à l'encontre des ressentis véritables, lesquels peuvent s'exprimer alors de façon involontaire par le reste du corps. Il en est de même pour les gestes servant de commentaire sur le contenu ou la forme du message verbal associé. Nous citerons en exemple les mouvements oscillatoires de la main exprimant le doute par rapport à ce qui est évoqué. Les gestes expressifs sont donc très intéressants à observer en cas de situation équivoque ou de recours à l'implicite (humour, ironie, etc.). Rappelons que chez les personnes qui bégaiement, cette capacité à manier la dimension indirecte du langage peut être difficile à exprimer en tant que locuteur, et à interpréter en tant qu'interlocuteur. Il est donc intéressant d'observer également la congruence entre les gestes expressifs et les actes verbaux produits au sein d'une même intervention.

D'une façon générale, nous avons choisi de classer dans cette catégorie tous les gestes susceptibles de traduire des affects, des opinions ou des émotions qui doivent nécessairement s'accompagner d'une prise de parole visant à expliciter ces mêmes ressentis.

Voici une énumération de gestuelles expressives régulièrement observables lors d'un échange verbal entre un orthophoniste et un jeune patient, dans le cadre d'un jeu :

- Exprimer une émotion intense, qu'elle soit positive, négative, ou neutre (joie, colère, frustration,

étonnement, renoncement, impatience, agressivité, rire, indifférence, etc.).

- Exprimer une opinion positive, négative ou neutre (gestuelle d'approbation, signes de contestation, haussement d'épaules, soupir, etc.).
- Exprimer une gestuelle dans le contexte du jeu (mimer un geste de faim ou de soif, un objet, une personne...).
- Exprimer une autre gestuelle pouvant sortir du contexte du jeu.

Remarque

- Les gestes expressifs et les quasi-linguistiques peuvent tous deux véhiculer une émotion. Ils sont donc particulièrement proches lorsqu'ils accompagnent un énoncé verbal. Pour aider à différencier ces types d'actes, nous étudions le geste isolément du discours produit. Car, « à la différence des gestes quasi-linguistiques, les iconiques et les expressifs ne peuvent pas, sans parole concomitante, véhiculer seuls un acte de langage »¹. Par ailleurs, « l'usage des gestes quasi-linguistiques est culturellement plus fortement codé que celui d'autres types fonctionnels »². Par exemple, nous nous demandons si le signe brachial que l'enfant effectue au moment de crier « victoire » signifie toujours ce propos, ou, si dans un autre contexte, il pourrait signifier autre chose.

Les référentiels (GCref)

Les référentiels participent à la fonction dénotative du discours. Ils explicitent l'évocation verbale du référent, soit en le désignant par des gestes de pointage et de présentation (c'est-à-dire des déictiques), soit en illustrant gestuellement et de façon métonymique certaines qualités de ce référent (en recourant alors à des illustratifs ou iconiques). Ces derniers sont différenciés en trois sous-catégories qui précisent la relation spatiale au référent qu'elle soit concrète ou abstraite. Il s'agit des spaciographiques qui schématisent la structure spatiale, des pictographiques qui rendent compte de la forme ou de certaines qualités du référent et des kinémimiques qui miment l'action du discours). Nous incluons également dans cette catégorie les gestes symboliques (qui renvoient au code culturel des interlocuteurs et entretiennent un lien arbitraire et conventionnel au message).

➤ **Exemple 1**

1 PAVELIN B. *Le geste à la parole*. Presses Universitaires Mirail-Toulouse, 2002.

2 Ibidem

L1 : [J'ai mal au ventre, là]

L2 : [Ici ?]

L1 : [Aïe ! Oui, là]

➤ Exemple 2

L1 : [Moi j'ai pêché une civelle (..) comme ça]

L2 : [Ouah !]

Les gestes synchronisateurs

La troisième catégorie de gestes communicatifs est la catégorie des gestes synchronisateurs. Au-delà de l'émission même du message et de l'explicitation de son contenu, lesquels sont plutôt assurés sur le plan non-verbal par les gestes co-verbaux précédemment décrits, il s'agit donc ici de s'assurer de la transmission même de l'information d'un interlocuteur à l'autre. Ce dispositif de partage et de maintenance de la parole est réalisé par chacun des partenaires interactifs afin d'assurer la coordination de l'interaction. Ils sont aussi particulièrement sollicités pour assurer la régulation de l'échange. Cette alternance des tours de parole est le résultat des règles conventionnelles qui s'exercent dans la société (le droit à la parole est déterminé socialement et va varier selon la nature des liens entre les deux interactants), mais également la conséquence d'une nécessité d'ordre physiologique : en effet, il est impossible d'écouter et de parler en même temps. Ces gestes synchronisateurs sont des éléments pragmatiques essentiels de l'interaction puisqu'ils font écho à la « synchronie interactionnelle » décrite par Condon et Ogston en 1966¹ et à la « danse »² décrite par Daniel Stern lors des interactions précoces mère-enfant. Le concept de synchronisation dans l'interaction correspond d'une part à un mécanisme d'auto-synchronie (relatif à la coordination que le locuteur exerce entre ses mouvements de parole et ceux de son corps); mais aussi à un phénomène d'hétéro-synchronie (lequel désigne la synergie entre les mouvements établis par l'interlocuteur en relation avec ceux effectués par l'émetteur).

La linguiste Amina Bensalah a suggéré au cours d'une étude³ que cette « synchronisation interactionnelle » pouvait être spécifiquement affectée chez les personnes qui bégaièrent : « L'auto-synchronisation entre le rythme corporel et le rythme verbal est perturbé parce que ce dernier est « châté » d'un de ses paramètres. Le bègue gêné dans sa gestualité l'est aussi dans sa parole. Le bégaiement trouverait-il sa source dans une perturbation communicationnelle entre un

1 COSNIER, J. (1992). *Synchronisation et copilotage de l'interaction conversationnelle*. Protée 33-39

2 Cité in CARON Jean, *Précis de psycholinguistique*, 2ème Edition corrigée "Quadrige" Paris : PUF. 2008

3 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997

comportement verbal en inadéquation avec un comportement non-verbal ? »

L'exploration de ces gestes dans notre étude portant sur le bégaiement nous paraît également pertinente à un second niveau. Bensalah évoque ainsi l'hypothèse que les gestes synchronisateurs dont la fonction essentielle est d'assurer le bon déroulement de l'interaction peuvent être perturbés chez les personnes qui bégaiement « du fait notamment de la présence chez lui d'autres mouvements parasites et de syncinésies et du fait de son attention trop portée sur le code verbal ». Ainsi, l'observation « isolée » de la gestuelle phatique et régulatrice ne serait pas suffisante à elle seule pour étudier l'ensemble de ces mécanismes interactifs. Il serait nécessaire de considérer également les autres signes corpo-visuels qui les accompagnent. C'est ce que nous essaierons d'effectuer dans la prochaine étape d'analyse en contextualisant chacun de ces gestes.

Ce système interactif qui participe à la régulation de l'échange est donc subdivisé en deux catégories, l'une phatique concerne le rôle du locuteur, l'autre, régulatrice, est liée à celui de l'interlocuteur.

Les phatiques (GCpha)

Ce sont des gestes d'auto-synchronie où une simultanéité entre geste et parole est observée. Effectués par le locuteur au moment de son tour de parole, les gestes phatiques lui permettent de s'assurer de l'attention que l'interlocuteur manifeste à l'égard du propos qu'il énonce. Ils sont utilisés également pour vérifier si le message transmis est bien compris. Les gestes phatiques sont souvent accompagnés d'actes verbaux phatiques tels que « N'est-ce pas ? », « Hein ? » ou bien être appuyés par d'autres gestes tels que le maintien de la main ou encore le tapotement sur l'épaule de son interlocuteur. Ces gestes peuvent solliciter le seul regard ou bien le corps dans son intégralité. Il s'agit par exemple d'agiter les bras pour attirer l'attention de quelqu'un. Les gestes ayant une fonction métalinguistique sont intégrés dans cette catégorie. Ainsi, nous incluons les gestes redondants par rapport au discours comme les mouvements de la tête accompagnant une affirmation ou une négation exprimées verbalement.

Généralement, les gestes phatiques accompagnent soit des actes verbaux phatiques, soit des actes assertifs.

Le regard constitue un des éléments majeurs de ce système d'inter-régulation et va constituer un « signal intra-tour » selon l'expression de Duncan et Fiske¹. Le locuteur ne regarde pas en effet

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984 ;

de façon permanente l'interlocuteur, mais plutôt à des moments précis de son discours, souvent à un point de complétude vocale et sémantique ou lors d'une courte pause. Ces gestes doivent être émis de façon brève pour ne pas être interprétés comme une proposition de passage de tour de parole.

Les régulateurs (G_{Creg})

Ce sont des signaux rétroactifs utilisés par l'interlocuteur pour réagir au « signal » (d'ordre phatique) envoyé par le locuteur afin de s'assurer de l'attention de son auditeur.

Par conséquent, il s'agit de gestes d'hétéro-synchronie, où une coordination entre gestes du récepteur et parole du locuteur est observée. Le hochement de tête est un exemple récurrent au cours d'un échange verbal. Dans cette catégorie, ce hochement n'est pas un véritable signe d'approbation (classé dans les G_{Cqua}), mais plutôt la manifestation d'une écoute active.

Le regard joue un rôle essentiel dans ce système régulateur, Goodwin ayant souligné en 1981 son rôle dans l'organisation conversationnelle.

Nous incluons également dans cette catégorie certains gestes apparemment auto-centrés tels que les balancements de tête mais qui peuvent être analysés en contexte comme de véritables gestes régulateurs.

Remarque sur le codage des gestes d'appui

Nous avons choisi de coder de deux façons possibles les gestes d'appui fréquemment utilisés par les personnes qui bégaient.

- Lorsqu'ils servent de « starter », c'est-à-dire qu'ils sont émis dans le but de « lever » la difficulté de prononciation d'un phonème ou d'une syllabe identifiable, nous les analysons comme des gestes paraverbaux. Un astérisque significatif permet leur repérage au sein de la retranscription.

Exemple

L1 : [Il joue au b-b – b-allon]

Dans cet exemple, le locuteur accompagne d'un geste d'appui la production simultanée du phonème [b]

- Lorsqu'ils servent d'embrayeur à la prise de parole de façon plus générale, et ne sont donc pas associés à un phonème particulier, nous les analysons comme des gestes phatiques. Le

recours au geste se justifie dans ce cas davantage par une volonté de capter l'attention de l'autre et d'aider le locuteur à produire son énoncé dans son ensemble.

Exemple

L1 : [Il man-mange une crème (.) glacée]

Dans cet exemple, l'énoncé est précédé d'un doigt levé, doigt qui restera levé jusqu'à la fin de la prise de parole.

Les gestes extra-communicatifs (GEC)

Également appelés « Autistic movements » par Malh en 1968, les gestes extra-communicatifs, désignent selon J. Cosnier¹ des mouvements accompagnant le discours sans véhiculer d'information « officielle » et qui relèvent à la fois de la communication et de sa stratégie au cours d'une interaction verbale. Ils sont liés également à une dimension socio-culturelle qui donne aux gestes extra-communicatifs produits un certain degré d'acceptabilité en société. Ils soulignent d'autant plus l'importance de la gestuelle dans la communication humaine. Dans le cadre d'une étude portant sur des enfants touchés par des difficultés de langage et de communication, leur prise en compte nous paraît d'un grand intérêt. Selon Cosnier, ces gestes sont séparés en trois sous-catégories. Toutefois, dans le cadre de la proposition de jeu, nous avons choisi d'en rajouter une quatrième.

Les gestes auto-centrés (GECaut)

Il s'agit de gestes d'auto-contact tels que grattage, balancements, tapotements, stéréotypies motrices. Nous incluons dans cette catégorie les syncinésies faciales ainsi que les manifestations corporelles qui ont tendance à parasiter la communication verbale et altérer le processus de coopération.

Les gestes ludiques (GEC lud)

Il s'agit de manipulations d'objets, comme fumer une cigarette, manipuler un bracelet, plier un papier, jouer avec son crayon, tourner un dé ou une carte de façon mécanique et sans objectif précis pour l'interaction verbale.

1 COSNIER, J., VAYSSE, J., (1997). *Sémiotique des gestes communicatifs*. Nouveaux actes sémiotiques.

Les gestes de confort (GECcon)

Il s'agit surtout de changements de posture au cours de l'échange (croisements de jambes ou de bras)

Les gestes de gestion pratique (GECgp)

Il s'agit de tous les gestes qui consistent à initier, maintenir ou clôturer le jeu en cours. Dans les trois corpus audio-visuels choisis, la proposition de jeu est rythmée par les échanges de cartes et/ou les lancements de dés. Il nous paraissait donc nécessaire de créer une catégorie non-verbale se rapportant à tous ces actes qui se multiplient au cours du jeu et font écho aux actes de gestion pratique déjà proposés au niveau verbal. Très nombreux, ils ne seront bien-sûr pas tous retenus dans la fiche synthétique. Ils ne seront que si cela s'avère nécessaire et pertinent pour justifier de la nature fonctionnelle ou non de l'acte verbal ou non-verbal qui peut leur être associé.

3.3.2.c Autres signes corpo-visuels

Actes non-verbaux	Descriptions	Exemples
Expression du visage	Prise en compte de l'expressivité faciale comme une gestualité à part entière (cf classification de Cosnier ¹)	Moue dubitative Froncement de sourcils
Regard	Prise en compte de la mobilité du regard, accompagnant ou non un acte de parole.	Regard de fuite Regard signifiant un doute/ une insistance
Posture	Les changements de posture sont relevés comme des données extra-linguistiques pouvant permettre d'argumenter sur l'aspect fonctionnel des actes verbaux ou non-verbaux associés.	Se lever ou s'asseoir Croiser les jambes S'agiter

Les mimiques du visage et l'expression du regard seront analysés comme des gestes à part entière, toujours selon la classification de Cosnier². Nous distinguerons ainsi les regards « quasi-linguistiques » (tels que lever les yeux au ciel ou battre des paupières en signe d'étonnement) qui

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

2 Ibidem

délivrent un message explicite à l'interlocuteur en les différenciant des regards « syllinguistiques » qui accompagnent la parole du locuteur. Enfin, nous classerons les regards extra-communicatifs qu'ils soient auto-centrés (détournement volontaire du regard), ludiques (l'enfant joue son expressivité) ou de confort.

3.3.3. Récapitulatif des actes langagiers étudiés et de leur codage

Domaine	Catégorie d'acte de langage verbal	Sous-catégorie de l'acte de langage verbal	Cote
Information	Assertion (ASS~)	Règle générale	ASSreg
Information	Assertion (ASS~)	Évaluation	ASSeva
Information	Assertion (ASS~)	État interne	ASSeta
Information	Assertion (ASS~)	Attribution	ASSatt
Information	Assertion (ASS~)	Explication	ASSexp
Information	Assertion (ASS~)	Description	ASSdes
Information	Assertion (ASS~)	Validation	ASSval
Information	Réplique (REPL~)	Réplique accord	REPL+
Information	Réplique (REPL~)	Réplique évasive	REPL±
Information	Réplique (REPL~)	Réplique désaccord	REPL-
Information	Réplique (REPL~)	Réplique mise en doute	REPL?
Information	Réplique (REPL~)	Réplique factuelle	REPLfac
Information	Réplique (REPL~)	Réplique interprétation	REPLint
Information	Réplique (REPL~)	Réplique reformulation	REPLref
Information	Question (QUE~)	Question ouverte	QUEouv
Information	Question (QUE~)	Question fermée	QUEfer
Information	Question (QUE~)	Demande de validation ouverte	QUEdvo
Information	Question (QUE~)	Demande de validation fermée	QUEdvf
Information	Réponse (REPO~)	Réponse ouverte	REPOouv
Information	Réponse (REPO~)	Réponse fermée	REPOfer
Information	Réponse (REPO~)	Non-réponse ou refus de répondre	REPOnr
Information	Réponse (REPO~)	Confirmation d'une DVF ou apport positif à une DVO	REPOcon
Information	Réponse (REPO~)	Infirmité d'une DVO ou contestation d'une DVF	REPOinf
Action	Acte de gestion pratique (AGP~)	Acte de gestion pratique d'ouverture	AGPouv
Action	Acte de gestion pratique (AGP~)	Acte de gestion pratique de clôture	AGPclo
Action	Acte de gestion pratique (AGP~)	Acte de gestion pratique de consigne	AGPcon
Action	Acte de gestion pratique (AGP~)	Acte de gestion pratique de maintien	AGPmai
Action	Acte de gestion pratique (AGP~)	Acte de gestion pratique de transition	AGPtra
Action	Régulateur (REG~)	Régulation attente	REGatt
Action	Régulateur (REG~)	Régulation réception	REGrec
Action	Régulateur (REG~)	Régulation reprise	REGrep
Action	Régulateur (REG~)	Auto-régulation	REGaut
Action	Directif (DIR~)	Conseil	DIRcon
Action	Directif (DIR~)	Ordre	DIRord
Action	Directif (DIR~)	Proposition	DIRpro
Action	Directif (DIR~)	Sollicitation	DIRsol
Action	Acceptation (ACC)	Acceptation	ACC
Action	Refus (REF)	Refus	REF
Relation	Phatiques (PH)	Relation phatique	PHA
Relation	Expressifs (EXP~)	Offensifs ou attaques	EXPoff
Relation	Expressifs (EXP~)	Actes de réparation	EXPrep
Relation	Expressifs (EXP~)	Actes de surprise	EXPsur
Relation	Expressifs (EXP~)	Actes auto-négatifs	EXPau-
Relation	Expressifs (EXP~)	Actes auto-positifs	EXPau+
Relation	Expressifs (EXP~)	Actes hétéro-négatifs	EXPhé-
Relation	Expressifs (EXP~)	Actes hétéro-positifs	EXPhé+
Relation	Ludique (LUD)	Ludique	LUD

Catégorie de l'acte			Cote	
Gestes communicatifs	Geste quasi-linguistique		GCqua	
	Syllinguistiques	Geste co-verbal	Para-verbal	GCpar
			Expressif	GCexp
			Référentiel	GCref
		Geste synchronisateur	Phatique	GCpha
			Régulateur	GCrege
	Gestes extra-communicatifs		Auto-centré	GECaut
Ludique			GECrud	
De confort			GECcon	
Gestion pratique			GECgp	

4 Étape 2 : classification fonctionnalité / dysfonctionnalité des actes langagiers produits

4.1 Présentation

Cette seconde étape consiste à replacer chaque acte dans son contexte interlocutif, et d'essayer de déterminer si l'acte verbal et/ou non-verbal produit est fonctionnel ou non, à partir de critères que nous avons choisis en fonction du trouble de la communication étudié, à savoir le bégaiement.

Nous avons donc cherché, au cours de l'élaboration de cette étude, à trouver des arguments permettant une analyse différenciée des dysfonctionnalités propres aux actes verbaux, paraverbaux et non-verbaux en fonction des difficultés pragmatiques censées affecter les personnes qui bégaiant et à l'aide de certains critères issus de nos observations lors des stages. Ces critères sont proposés dans le but de guider et d'orienter l'orthophoniste dans sa démarche thérapeutique. Ils viennent compléter l'approche « intuitive » qui est souvent synonyme de « clinique » lorsqu'il s'agit d'appréhender les difficultés communicatives qui touchent les personnes qui bégaiant.

Nous avons construit notre analyse de cette fonctionnalité des différents actes produits en recherchant d'abord des critères précis, acte par acte, puis en essayant de les regrouper sous des macro-critères communs à tous.

Il nous semble important de préciser en amont que les notions de fonctionnalité ou de dysfonctionnalité sont liées aux principes de coopération et de co-construction dialogal décrits par Grice et repris par la linguiste Kerbrat-Orecchioni¹. Ce principe, propre aux échanges symétriques entre deux interlocuteurs, correspond à notre propre vision d'une communication efficiente. Loin d'être une contrainte inhibante, le respect de ce principe semble être une condition nécessaire pour que chaque participant prenne du plaisir à échanger avec l'autre et trouve sa juste place de sujet communicant au sein de l'interaction verbale. Par ailleurs, la notion de fonctionnalité est une notion d'ordre descriptif, fréquemment utilisée par les pragmaticiens, qui peut être intégrée à une approche sociale de l'utilisation du langage en contexte. Elle fait ainsi écho à la notion de performance chère à Chomsky² (1965) et à l'idée d'habileté communicative qui est souvent utilisée pour qualifier les capacités pragmatiques des enfants.

Il ne s'agit donc pas, à cette seconde étape d'effectuer un jugement péremptoire associant de

1 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Edition Armand Colin, Paris. 1998.

2 CHOMSKY Noam. *Aspect de la théorie syntaxique*. Paris. Editions du Seuil. 1971.

manière stricte le comportement communicatif d'un sujet qui bégaié et la dimension pathologique qui est censée le caractériser. Il s'agit au contraire d'aller au-delà de la définition par laquelle le bégaiement est perçu comme trouble de la communication afin de spécifier cliniquement certains comportements propres à l'enfant observé à un moment T de sa prise en charge orthophonique et voir de quelle façon cette objectivisation peut aider le thérapeute à ajuster ses objectifs de soin. Le but de proposer des critères distinctifs entre fonctionnalité et dysfonctionnalité n'est donc pas d'adopter une vision binaire et manichéenne de la communication d'un sujet, puisque nous considérons que ces dysfonctionnalités peuvent également être présentes au sein d'échanges verbaux effectués par des personnes non bègues. Notre population cible étant des enfants, nous savons qu'ils sont par essence des sujets n'ayant pas encore intégré tous les codes sociolinguistiques propres aux personnes adultes. De ce fait, nous avons retenu des critères suffisamment ouverts pour questionner les difficultés pragmatiques touchant ces enfants et permettre de dégager, à l'aide de cette analyse acte par acte, un profil communicationnel global et personnalisé à l'issue de cette seconde étape d'analyse.

Le clinicien est invité à utiliser à cette étape la grille synthétique que nous allons proposer et de la compléter ligne par ligne, et case par case, en tenant compte des actes produits par le sujet en tant que locuteur et interlocuteur. Précisons de nouveau qu'un tour de parole peut être composé d'un ou plusieurs actes verbaux et/ou non-verbaux, et que l'absence d'acte peut également être objectivée dans la grille à l'aide de croix. Cette grille synthétique est conçue pour servir en elle-même d'outil clinique puisque différentes remarques et précisions peuvent être notifiées par l'observateur en cours d'analyse. D'autre part, à l'issue de cette analyse, une double objectivisation sera établie : celle des occurrences (ou analyse quantitative) des différents actes produits, et celle des dysfonctionnalités (ou analyse qualitative) associées à chaque type d'acte. Il s'agira alors d'établir un profil communicationnel propre à chaque patient.

La question générale posée à cette étape est donc : « **Cet acte est-il fonctionnel ou dysfonctionnel ?** »

Il s'agit ici de replacer chaque acte dans son contexte interlocutif, et de juger de son aspect fonctionnel ou non selon des critères préalablement définis en fonction de la pathologie étudiée et en fonction de notre vision de la communication.

4.2 Analyse isolée de la fonctionnalité des actes étudiés

4.2.1 Critères de (dys)fonctionnalité des actes de langage verbaux

4.2.1.a Introduction

Les critères de (dys)fonctionnalité des actes verbaux isolés sont élaborés en regard de leurs définitions et des différents marqueurs de reconnaissance que nous leur avons attribués. Autrement dit, le degré de fonctionnalité d'un acte de langage verbal (étudié isolément de ses paramètres para et non-verbaux) dépend largement de son adéquation, dans un contexte interactif, avec la description préalable que nous avons proposée pour chaque catégorie pragmatique retenue dans notre grille d'analyse clinique.

4.2.1.b Notion de substitution verbale

Dans notre étude, nous avons décidé de prendre en compte les différents types de bégaiements reconnus dans la clinique orthophonique, en intégrant les formes cachées qui sont plus difficiles à repérer et analyser d'un point de vue pragmatique. Nous avons insisté sur la subtilité des procédés de masquage qui permettent à la personne qui bégaie d'anticiper ses propres propos, d'éviter les accrocs, ou bien de détourner l'attention de son interlocuteur sur ses difficultés de parole. Ces comportements viennent témoigner de mécanismes d'intériorisation liés à une forte conscience du trouble. Dans la littérature, ils sont synonymes de honte, de gêne sociale. Leur importance varie en effet selon la nature du trouble et le rapport que le sujet entretient avec son bégaiement. Il s'avère que ces stratégies touchent également le plan discursif. Leur hétérogénéité et le manque de référents théoriques dans ce domaine rend ces différents procédés particulièrement difficiles à appréhender linguistiquement parlant.

C'est dans le cadre de cette problématique que nous avons souhaité proposer la notion de substitution verbale afin de contribuer à l'analyse clinique de ces discrets symptômes lorsqu'ils surviennent dans le cadre d'une interaction de communication.

Selon nous, la substitution verbale désigne donc le procédé par lequel un énoncé produit ne correspond pas à l'acte de langage auquel nous l'associons habituellement : la valeur sémantique apparente s'oppose alors directement à la valeur pragmatique « cachée ». Autrement dit, il existe un écart entre la valeur illocutoire de l'acte verbal identifié et le but (plus ou moins conscient) qui est

effectivement recherché par le locuteur. Cette substitution verbale entraîne un changement catégoriel sur le plan pragmatique. Ainsi, dans le contexte de l'interaction, un acte verbal appartenant au niveau du « Dire » sera par exemple utilisé selon la modalité d'un acte appartenant à un autre domaine pragmatique (celui du « Faire » ou de la « Relation »).

Il peut ainsi arriver que le discours d'un sujet soit ponctué d'énoncés redondants qui paraissent en décalage avec l'ensemble de son propos. C'est le cas des formules d'appui que l'on retrouve souvent en début de prise de parole chez les personnes qui bégaiement lorsque ces dernières cherchent à gagner du temps et à anticiper le reste de leur énoncé. Rappelons qu'il peut s'agir de petits mots mais aussi de phrases plus longues. Ces éléments du discours ne sont pas toujours adaptés au contexte interlocutoire et sont souvent désémantisés. Leur repérage est évidemment délicat et très subjectif, même si certains indices viennent corroborer cette analyse en terme de substitution (auto-interruptions, effet de redondance, bégayages, perte du contact visuel au moment de leur production verbale, etc.).

Lorsque nous rencontrons ces procédés de substitution verbale, nous ajoutons un astérisque à la suite de la cote représentant l'acte verbal dans la fiche de codage.

Citons en exemple ce court échange verbal :

L1 : [Tu vas bien ?]

L2 : [Je sais pas (..) oui]

L1 : [Nous allons au marché acheter des fruits frais]

L2 : [Je sais/ je peux venir avec toi]

Dans notre exemple, l'analyse de l'énoncé [je sais (pas)] en tant qu'acte de langage verbal pose question. A première vue, il correspond plutôt à une assertion de type « état interne ». Toutefois, nous remarquons son aspect stéréotypé et désémantisé. Cela nous invite à penser qu'il peut s'agir en réalité d'une stratégie discursive utilisée par le sujet afin de camoufler ses difficultés et servir de tremplin à sa parole. L'effet de substitution vient alors du fait que la valeur illocutoire contenue dans cet énoncé correspond alors moins à celle d'une assertion qu'à celle d'un régulateur (REGatt ou REGaut) qui comporte donc une valeur moindre dans l'interaction verbale.

Dans la fiche de codage, ce décalage dans le discours de L2 nous incite à coder l'acte verbal de cette façon-ci: ASSeta*, l'astérisque indiquant également les doutes du clinicien quant à

l'identification de cet acte. Après une seconde observation de l'ensemble du corpus audiovisuel et une analyse plus approfondie du paramètre de production d'un tel acte, si l'on considère que l'énoncé sert davantage d'embrayeur à la parole ou bien de formule de remplissage au seul profit du locuteur, nous analysons cet acte comme étant dysfonctionnel.

Cette analyse spécifique des actes de langage verbaux permet une évaluation qualitative plus précise et intéressante des mécanismes d'évitement et de contrôle propre aux bégaiements cachés.

4.2.1.c Tableau des critères de (dys)fonctionnalité des actes de langage verbaux

Nature de l'acte observé	Critères de fonctionnalité de l'acte verbal pris isolément (F)		Critères de dysfonctionnalité de l'acte verbal pris isolément (DF)	
	Critères	Exemples	Critères	Exemples
Assertion (ASS)	Acte produit de façon autonome par le locuteur	L1 : [<i>Il porte une veste en tweed</i>] L2 : [C'est la même qu'hier]	Acte subordonné à un acte de type directif produit par l'interlocuteur	L1 : [Ferme la fenêtre] L2 : [<i>J'ai oublié mes clefs</i>]
	Forte valeur illocutoire, avec facilité d'inter-compréhension	L1 : [<i>Je pense que mon chat est malade</i>] L2 : [Oui il a perdu du poids]	Faible valeur illocutoire mais toutefois bien interprété	L1 : [<i>Je pense que mon chat</i>] L2 : [Votre chat s'est enfui, c'est cela ?]
	Enchaînement interlocutoire adéquat (succède à une autre assertion, une question, une réplique ou un expressif)	L1 : [Il fait chaud ce matin] L2 : [<i>J'ai ouvert ma chemise</i>]	Enchaînement interlocutoire inadéquat (succède à un acte directif, une question ou à une DVO)	L1 : [Comment vas-tu ?] L2 : [<i>Il fait froid en hiver</i>]
	Thématique explicite ou implicite identifiée au sein du même acte	L1 : [Il nage comme un poisson dans la mer] L2 : [<i>Il a un corps d'athlète en effet</i>]	Non respect de la thématique générale	L1 : [Il est malin comme un singe cet oiseau-là] L2 : [<i>Il ne ressemble ni à un oiseau ni à un singe pourtant</i>]

Accès aux données implicites de l'échange	L1 : [Marine, tu me donnes froid] L2 : [J'ai oublié ma veste au bureau]	Difficulté d'accès aux données implicites de l'échange	L1 : [Ah Julien c'est toi que je cherche] L2 : [Bravo, tu m'as trouvé]
Complétude pragmatique et syntaxique	L1 : [Oh je n'ai jamais vu des chevaux aussi beaux] L2 : [Ce sont des étalons noirs]	La forme globale de l'acte produit ne permet pas d'accéder à l'intention véritable du locuteur (propos avorté, inintelligible)	L1 : [Hou, maison] L2 : [Tu veux dire que tu habites dans une maison ?] L1 : [Non, je veux dire j'aime cette maison]
Acte en accord avec le contexte général de l'énonciation	L1 : [Les pommiers sont en fleur, c'est magnifique] L2 : [Oui c'est la belle saison]	Acte en désaccord avec le contexte général de l'énonciation	L1 : [Il fait très beau temps cher ami] L2 : [Mais non il pleut depuis ce matin Mme Lejeune]
Acte qui dénote une certaine distanciation de la part du locuteur	L1 : [Nous savons tous que le soleil nous permet de vivre] L2 : [Et c'est aussi le soleil qui nous rend joyeux]	Acte verbal égocentré	L1 : [De mon point de vue, la Terre serait une planète et non une étoile] L2 : [De votre point de vue ?]
Verbalisation adéquate	L1 : [J'ai vu Mme Lejeune hier matin pour la dernière fois] L2 : [Pourriez-vous me décrire sa tenue s'il vous plaît ?] L1 : [Elle portait le même pull rose que d'ordinaire]	Verbalisation inadéquate ou bien surinvestissement de la compréhension d'un acte indirect	L1 : [Il serait aimable à toi de fermer cette fenêtre] L2 : [Je veux bien fermer la fenêtre pour être aimable]
Emploi sémantisé d'un énoncé	L1 : [Il n'aurait jamais dû prendre sa moto ce soir-là] L2 : [Je ne sais pas tu dois avoir raison]	Emploi stéréotypé d'un énoncé verbal (formule d'appui ou de remplissage)	L1 : [Je sais pas il m'a dit ça] L2 : [Il t'a dit quoi ?] L1 : [Je sais pas ça, c'était il y a un an déjà]

	Apport sémantico-thématique	L1 : [J'ai égaré mes lunettes pour la troisième fois de la journée] L2 : [Tu les as sur le nez patate] L1 : [<i>Je parle de mes lunettes de soleil</i>]	Manque d'apport sémantico-thématique, voire phénomène de persévération	L1 : [J'ai perdu mon ticket gagnant] L2 : [Peut-être est-il tombé de ta poche ?] L1 : [<i>Oui mais j'ai fait tomber mon ticket gagnant</i>]
Réplique (REPL)	Implique une progression rhématique	L1 : [Regarde le crocodile] L2 : [<i>Oui il fait peur ce crocodile</i>] L1 : [Attends, encore un deuxième crocodile]	Emploi d'une REPLref de façon systématique et entraînant une rupture de la progression de l'échange	L1 : [J'ai pris le krain] L2 : [<i>On dit « train »</i>] L1 : [Le krain] L2 : [<i>Le train</i>]
	Énoncé complet	L1 : [Julia est une grande aventurière] L2 : [<i>Elle fait de jolis reportages en effet</i>]	Incomplétude pragmatique et/ou syntaxique	L1 : [J'ai mal dormi cette nuit] L2 : [<i>Et moi je je pfft</i>]
	Apport sémantico-thématique	L1 : [J'ai envie de voyager après mon diplôme] L2 : [Tu vas partir en vacances en Bretagne] L1 : [<i>Et après j'irai explorer les îles anglaises sur mon petit voilier</i>]	Manque d'apport sémantico-thématique	L1 : [Bonjour, tu vas bien ?] L2 : [Oui] L1 : [Elle est belle ta robe] L2 : [<i>C'est ce qu'on dit</i>]
	Enchaînement interlocutoire adéquat	L1 : [Mon actrice préférée est Mia Farrow] L2 : [<i>Une égérie de Woody Allen</i>]	Reprise en écho	L1 : [Tu m'as l'air en grande forme] L2 : [<i>En grande forme</i>]
	Compréhension de la valeur implicite de l'acte précédent	L1 : [Je me suis levée de très bonne heure] L2 : [<i>Moi je suis plutôt une noctambule</i>]	Accès à l'implicite difficile	L1 : [Mais qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes] L2 : [<i>Des couleuvres me semble-t-il</i>]

Questions (QUE)	Forte valeur illocutoire	L1 : [<i>Veux-tu me passer l'assaisonnement s'il te plaît ?</i>] L2 : [Voilà]	Faible valeur illocutoire	L1 : [<i>Mais ça</i>] L2 : [Tu veux ce jouet ?]
	Acte facilement interprétable en contexte	L1 : [<i>Préférez-vous les gîtes ou les auberges de jeunesse ?</i>] L2 : [Les deux sont amusants]	Acte équivoque, difficilement interprétable en contexte	L1 : [<i>Aimez-vous les avocats ?</i>] L2 : [Vous parlez des hommes en robe ?]
	Progression rhématique	L1 : [Nous réfléchissons à cette solution] L2 : [<i>Avez-vous songé aux énergies renouvelables ?</i>]	Faible progression rhématique	L1 : [On va jouer au jeu des devinettes d'animaux] L2 : [<i>Tu aimes les animaux ?</i>]
	Apport sémantique et thématique	L1 : [Le jour du grand départ a enfin sonné] L2 : [<i>Vous êtes vraiment sûrs de partir aujourd'hui ?</i>]	Reprise en écho sans apport thématique	L1 : [En Corse, il fait souvent chaud n'est-ce pas ?] L2 : [<i>N'est-ce pas ?</i>]
	Accès à l'implicite	L1 : [J'ai failli m'arracher les cheveux quand il m'a dit que ma voiture était à la fourrière] L2 : [<i>Tu as sûrement dû passer un sale quart d'heure ?</i>]	Problème d'accès au métalangage	L1 : [Un ange passe] L2 : [<i>Où ça ?</i>]
	Contextualisation de l'acte	L1 : [<i>Je ne sais laquelle choisir, qu'en penses-tu ?</i>] L2 : [C'est facile, à ta place j'emmènerais plutôt cette petite poule rousse]	Acte produit sans précision contextuelle	L1 : [<i>Lequel préfères-tu ?</i>] L2 : [Mais de quoi parles-tu ?]
	Compréhension de la valeur implicite de l'acte réalisé	L1 : [Comment s'appelle le cheval blanc d'Henri IV ?] L2 : [<i>Ah ah</i>]	Accès à l'implicite difficile	L1 : [Pouvez-vous fermer votre porte derrière vous ?] L2 : [<i>C'est sûrement possible</i>]

Réponses (REPO)	Réponse adéquate en rapport à l'acte précédemment produit	L1 : [Vous préférez un vin chaud ou un blanc sec ?] L2 : [<i>Un muscadet si possible</i>]	Réponse inadéquate en rapport à l'acte précédemment produit	L1 : [Vous voulez un sirop d'orange ou de citron ?] L2 : [<i>Oui</i>]
	Enchaînement interlocutoire adéquat	L1 : [Qui a chaussé ces sandales à l'envers ?] L2 : [<i>C'est le petit Marius on dirait</i>]	Enchaînement interlocutoire inadéquat (réponse émise suite à un acte interprété comme une question-support).	L1 : [Serait-il possible que mon rendez-vous soit décalé ?] L2 : [<i>Il est sept heures du soir</i>]
Actes de gestion (AGP)	Utilisation échoïque sémantisée	L1 : [A toi] L2 : [<i>Et voilà à toi aussi</i>]	Utilisation échoïque désémantisée	L1 : [Allez hop on joue] L2 : [<i>Allez hop on joue, mais à quoi ?</i>]
	Énoncé complet sur les plans syntaxique et/ou pragmatique	L1 : [<i>Tu dois piocher quatre cartes</i>] L2 : [Une deux trois et quatre ça y'est]	Énoncé incomplet sur les plans syntaxique et/ou pragmatique	L1 : [<i>Dans ce jeu, la règle c'est de répéter</i>] L2 : [Répéter quoi ?]
	Énoncé produit en cohérence avec une action réalisée	L1 : [A toi de prendre la main] L2 : [OK je lance le dé]	Énoncé produit en décalage par rapport à une action déjà réalisée	L1 : [C'est mon tour de jouer, voilà c'est fait, à toi maintenant] L2 : [A toi de jouer] L1 : [Mais non c'est ton tour]
	Acte langagier produit dans un contexte adapté	L1 : [<i>On fait une troisième partie ?</i>] L2 : [La belle alors]	Acte langagier produit dans un contexte inadapté	L1 : [<i>La partie est finie</i>] L2 : [Mais tu te trompes, on vient à peine de commencer]
Directifs (DIR)	Valeur illocutoire forte	L1 : [<i>Je veux que tu me dises où tu les as cachés</i>] L2 : [Tu chauffes]	Valeur illocutoire faible	L1 : [Sont là ?] L2 : [Tu voudrais que je les pose là ?]
	Enchaînement interlocutif adéquat	L1 : [Combien d'œufs ont été pondus par jour dans cette ferme ?] L2 : [<i>Tu devrais aller le demander au fermier plutôt qu'à moi</i>]	Enchaînement interlocutif inadéquat	L : [J'ai cassé l'œuf que j'avais peint pour la fête des mères] L2 : [<i>Tu pourrais me le donner s'il est si bien réussi</i>]

	Progression de la thématique générale	L1 : [Mon animal préféré c'est le crocodile] L2 : [<i>Et tu en as déjà vu en vrai des crocodiles ?</i>]	Pas de progression de la thématique générale	L1 : [J'ai dis un train pas un krain] L2 : [<i>Répète-le encore une fois</i>]
	Complétude pragmatique pour expliciter une demande d'aide	L1 : [<i>J'ai un bonhomme vert, je le mets avec les autres verts ?</i>] L2 : [Oui, si tu veux]	Incomplétude pragmatique pour expliciter une demande d'aide	L1 : [<i>Oh un rouge</i>] L2 : [ça veut dire que tu veux un coup de main pour le placer ?]
	Acte directif utilisé est adapté au contexte de l'échange en cours	L1 : [Je vais remporter cette course facilement] L2 : [<i>Dépêche-toi de courir le lièvre</i>]	Acte directif utilisé est inadapté au contexte de l'échange en cours	L1 : [Je vais jouer ma dernière carte et gagner ce jeu] L2 : [<i>Je suis sûre que tu as besoin d'aide</i>]
	Valeur indirecte de l'acte perçue par l'interlocuteur	L1 : [Tu n'as pas entendu la sonnerie du téléphone ?] L2 : [<i>Je n'ai pas répondu car j'étais dans mon bain</i>]	Valeur indirecte de l'acte non perçue par l'interlocuteur	L1 : [Tu pourrais peut-être te taire quand je parle ?] L2 : [<i>Peut-être je ne sais pas</i>]
Régulateur (REG)	Régulateur utilisé par l'interlocuteur afin de réfléchir au propos précédemment émis, et utilisé de façon occasionnelle au moment opportun	L1 : [Tu as déjà joué à ce jeu ?] L2 : [<i>Hum je crois que tu parles de ce fameux jeu où tu peux acheter la rue de Belleville</i>] L1 : [Oui] L2 : [J'adore piocher les cartes « chance » pas toi ?]	Fait l'objet d'une stéréotypisation en début d'énoncé (désémantisation)	L1 : [Tu connais bien les arrondissements de Paris ?] L2 : [<i>Je connais heu heu Paris</i>] L1 : [Et l'arrêt Blanche, c'est où ?] L2 : [<i>Je connais heu Montmartre c'est ça ?</i>]
	L'utilisation du régulateur précède un véritable prise de parole	L1 : [Comment ça va ce matin ?] L2 : [<i>Heu, hum, pas mal ma foi</i>]	Utilisation du régulateur pour prendre la parole mais propos avorté	L1 : [Vous avez pensé à prendre votre pièce d'identité pour cet examen ?] L2 : [<i>Hein ah heu</i>] L1 : [Alors ?]

	Utilisation au sein d'un même acte verbal et facilitant sa compréhension	L1 : [Les enfants devraient avoir le droit de faire la sieste à l'école] L2 : [Pourquoi pas <i>en fait</i> je dirais même c'est très probable]	Utilisation au sein d'un même acte verbal et parasitant l'intelligibilité de ce même acte	L1 : [Oui <i>alors hein hum en fait</i> peut-être oui] L2 : [Je dirais oui aussi]
	Acte présent, utilisé au bon moment (concerne surtout les régulateurs attente et les régulateurs réception)	L1 : [A toi de lancer le dé] L2 : [<i>Une minute s'il te plaît</i>]	Acte absent malgré une nécessité de présence en contexte	L1 : [ça fait trois fois que je te pose la même question tu pourrais répondre quand même] L2 : [<i>Hum</i>]
	Énoncé relevant d'usage communément admis	L1 : [Tu as passé une belle soirée du nouvel an ?] L2 : [<i>Ben en fait non</i>]	Acte servant d'embrayeur avec incohérence sémantique	L1 : [Comment t'appelles-tu ?] L2 : [<i>Mais mais Jules</i>]
Phatiques (PHA)	Acte facilement interprétable pour l'interlocuteur	L1 : [<i>Regarde comme je suis beau</i>] L2 : [Encore plus beau qu'hier et moins beau que demain]	Acte difficilement interprétable pour l'interlocuteur (comme certaines interjections)	L1 : [<i>Hi hi hé</i>] L2 : [Tu m'as posé une question ?]
	Acte émis pour que l'interlocuteur soit plus attentif	L1 : [Oh je te vois sur la vitre !] L2 : [<i>Youhou</i> , c'est ici que ça se passe]	Acte émis alors que l'interlocuteur est déjà dans une position d'écoute	L1 : [<i>Tu m'écoutes, hein ? Hein ?</i>] L2 : [Je ne fais que ça]
	Acte adressé à l'interlocuteur	L1 : [<i>Salut Joëlle</i>] L2 : [Salut Caroline]	Acte adressé à une tierce personne (l'observateur ou autre)	L1 : [Pioche une nouvelle carte] L2 : [<i>Coucou la caméra</i>]
Expressifs (EXP)	Acte émis en adéquation avec l'émotion réellement ressentie	L1 : [<i>Ah je ris de me voir si belle en ce miroir</i>] L2 : [Tu resplendis en effet]	Acte émis en inadéquation avec l'émotion réellement ressentie	L1 : [<i>Je me sens si mal</i>] L2 : [Alors pourquoi tu te marres ?]
	Valeur de l'acte identifiable en contexte	L1 : [<i>Chouette</i> encore une histoire qui se finit bien] L2 : [Super !]	Valeur de l'acte peu identifiable en contexte	L1 : [<i>Hou !</i> j'ai retrouvé mon ticket] L2 : [Je ne sais pas si ça te fait réellement plaisir]

	Acte produit en adéquation avec la situation inter individuelle	L1 : [J'ai réussi à m'habiller tout seul] L2 : [<i>Bravo ! Tu es fort !</i>]	Acte produit en inadéquation avec la situation inter individuelle	L1 : [A moi de compter jusqu'à dix] L2 : [<i>Wouah il est beau ton smartphone</i>]
	La forme globale de l'acte expressif ne permet pas son interprétation hors contexte interactif	L1 : [<i>J'ai gagné j'ai gagné</i>] L2 : [Encore un champion]	La forme globale de l'acte expressif ne permet pas son interprétation hors contexte interactif	L1 : [<i>Bim bim bim</i>] L2 : [Oui bravo tu es champion]
	Acte cohérent avec le contexte global de l'énonciation	L1 : [<i>Oh non pas je vais pas encore aller en prison</i>] L2 : [Et si tu passes ton tour cette fois-ci]	Acte en inadéquation avec le contexte de l'échange.	L1 : [<i>Snif j'ai fait six au dé</i>] L2 : [C'est pourtant le meilleur score que tu pouvais faire]
Ludiques (LUD)	Acte réalisé en complicité avec l'interlocuteur	L1 : [<i>A toi toi toi toi</i>] L2 : [<i>A moi moi moi moi</i>]	Acte ininterprétable pour l'interlocuteur	L1 : [Et hun hun hu] L2 : [Tu n'en veux plus c'est cela ?]
	Contextualisation de l'acte	L1 : [Encore une histoire de <i>kikirikis</i>] L2 : [Y'en a plein des kikirikis !] L1 : [Oh oui]	Reprise en écho d'un énoncé déjà produit par le locuteur dans un contexte différent (phénomène de décontextualisation)	L1 : [Je fais pas mes devoirs je fais du <i>kikirikiki</i> à la place] L2 : [Mais non, ça veut pas dire ça kikirikiki]
	Sémantisation de l'acte	L1 : [J'aime les <i>B-O-N-B-O-N-S</i>] L2 : [Ah ! Et moi le <i>C-H-O-C-O-L-A-T</i>]	Reprise en écho mais perte de la valeur de cet acte précédent (désémantisation)	L1 : [Abracadabra tsoin tsoin transforme-toi] L2 : [<i>Tsoin tsoin</i> j'ai perdu ma baguette zut]
	Recours à un usage spécifique de l'acte	L1 : [<i>Tire la chevillette et après palala</i>] L2 : [Et palala la bobinette]	Stéréotypisation du recours à l'acte ludique	L1 : [Brout j'aime ça des nianias noires] L2 : [Des cerises] L1 : [<i>Brout</i> je veux aussi des nianias orange]

4.2.2 Critères de (dys)fonctionnalité des unités paraverbales

4.2.2.a Réflexion préalable

Selon le contexte, nous allons identifier certains signes voco-acoustiques comme étant fonctionnels ou dysfonctionnels. Ainsi, une pause entre deux prises de parole peut être tout à fait profitable à l'interaction entre les deux partenaires de l'échange si elle permet une meilleure inter-compréhension ou si elle sert à réguler le temps de parole de chacun des interlocuteurs. Mais située à certains moments de l'interaction, comme par exemple à l'intérieur de mots, elle peut correspondre à des blocages phonatoires qui perturbent le bon déroulement de l'échange. La longueur de leur émission joue aussi un rôle significatif dans l'analyse contextuelle qui en est faite. De la même façon, une hésitation peut correspondre à un bégayage ou bien à une simple reprise locutoire ; un allongement peut être synonyme de prolongation ou bien avoir un effet d'insistance de la part du locuteur à l'égard de son interlocuteur, etc. Dans la littérature, les différences qualitatives entre disfluences et bégayages sont beaucoup moins claires qu'il n'y paraît. Nous n'associerons donc pas systématiquement le discours produit par un sujet enregistré et les aspects pathologiques qui lui sont d'emblée attribués. C'est pourquoi nous effectuons une première analyse sémiotique volontairement ouverte, neutre et globale des signes voco-acoustiques relevés et avant de procéder à une seconde classification, plus spécifique de chacune de ces unités.

Les critères de fonctionnalité proposés dans le tableau ci-dessous sont établis à partir des études récentes qui établissent des distinctions générales entre les disfluences des locuteurs qui bégaiement et celles qui sont produites par les personnes non bègues. En les résumant, nous pouvons affirmer que les bégayages sont marqués par une altération de leur valeur coopérative au cours d'une interaction de communication. Ces critères de référence vont nous aider à être le plus objectif possible pour évaluer la valeur fonctionnelle des aspects paraverbaux accompagnant le message verbal adressé à l'interlocuteur. Toutefois, il s'agit de les utiliser avec souplesse, et en personnalisant au maximum l'analyse pragmatique afin de ne pas tomber dans les dérives rigides que ce type d'évaluation peut entraîner. Il conviendra donc au clinicien de spécifier son degré de dépendance aux critères proposés pour relativiser les résultats obtenus en regard de ses exigences.

4.2.2.b Tableau des critères de fonctionnalité des unités paraverbales

Signes voco-acoustiques	Critères de fonctionnalité des unités voco-acoustiques (F)	Critères de dysfonctionnalité des unités voco-acoustiques (DF)
Intensité vocale	<ul style="list-style-type: none"> • Variable selon l'émotion ou l'intention prêtées au locuteur • en fonction du message délivré • Possède une valeur intentionnelle • En adéquation avec la valeur émotionnelle du message transmis • Facilite la compréhension de l'implicite pour l'interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Voix faible et monotone • Peu de variation • Correspond à une augmentation de la tension motrice excessive • Pas de valeur sémantique • Non adaptée à l'émotion du moment • Rend le message équivoque pour l'interlocuteur
Pause (silence entre deux prises de parole)	<ul style="list-style-type: none"> • Met en relief des unités de sens ou des transitions thématiques (pauses actives) • Réalisée sans tension motrice particulière • Volontairement produite • Permet une meilleure régulation de l'échange • S'accompagne de phatiques • Durée adaptée au contexte • Réalisée de façon détendue 	<ul style="list-style-type: none"> • Présente entre la fin de l'inspiration et le début de la phonation (pause d'appui) • Involontaire • Peut correspondre à des blocages silencieux • Perturbe l'échange verbal • Durée inadéquate • Pause « remplie » par mots d'appui, gestes, syncinésies ou signes para-verbaux
Chevauchement	<ul style="list-style-type: none"> • Participe au dynamisme de l'échange • Variable dans son mode de réalisation • Intervient de façon aléatoire en fonction de la thématique • Précède un acte de langage ou un geste réparateur (excuses...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sans lien avec les propos du locuteur interrompu • Survient de façon systématique pendant l'échange • Oblige l'interlocuteur à s'interrompre ou à reformuler ses propos • Intervient à des moments précis et réguliers au cours de l'échange

Interruption de parole (L1 interrompt L2)	<ul style="list-style-type: none"> • Permet au locuteur de reprendre le fil de sa pensée, de se recentrer • Peut précéder des actes de réparation (excuses) • Possède une valeur phatique • Variées • Survient entre deux unités sémantiques • Est un acte volontaire de la part de celui qui interrompt 	<ul style="list-style-type: none"> • Correspond à une rupture thématique • Survient de manière intempestive et involontaire • Inadaptée à la situation • Ne précède pas une véritable prise de parole • Oblige l'interlocuteur à produire un effort cognitif ou pragmatique pour maintenir le thème initial
Auto-interruption (au sein d'une même prise de parole)	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle de facilitateur cognitif pour le locuteur et/ ou l'interlocuteur • Possède une fonction phatique ou expressive • Précède une formule réparatrice • Produite de façon volontaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Conséquence de bégayages objectivés, d'évitements ou de blocages • Intervient au sein d'unités sémantiques (pause passive) • Réalisée avec une certaine tension par le locuteur • Produite de façon involontaire
Répétition	<ul style="list-style-type: none"> • Véritable reprise ou reformulation du locuteur • Apporte une précision sémantique • Concerne davantage les mots que les éléments courts • Précède des actes de réparation (excuses) ou des actes phatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • S'accompagne d'une rupture de contact visuel • Oblige l'interlocuteur à intervenir dans la parole de l'autre • Survient sur des éléments courts du discours (syllabes ou phonèmes) • N'apporte pas de sens au message
Attaque dure	<ul style="list-style-type: none"> • A une valeur phatique, directive ou régulatrice • A une signification dans le contexte donné 	<ul style="list-style-type: none"> • Correspond à des blocages audibles • Intervient surtout en début d'énoncé • Asémantique • Sans lien avec le message délivré
Allongement de son	<ul style="list-style-type: none"> • En lien avec courbe intonative • A une fonction conative ou expressive au cours de l'échange • Renforce le sens donné au message • Pas de rupture de contact • Apparaît plutôt en fin d'énoncé 	<ul style="list-style-type: none"> • Véritable prolongation sur éléments courts • S'accompagne de rupture de contact (regard,...) • Message interrompu ou rendu moins intelligible par cet allongement • Apparaît en début d'énoncé

Intonation	<ul style="list-style-type: none"> • Modulation variée • Montée vocale à la fin de l'énoncé • Intonation variant selon l'intention illocutoire de l'interlocuteur • Variations contextualisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Montée vocale sur 1ère syllabe • Intonation changeante en fonction de la tension motrice • Changement brusque et sans lien contextuel
Débit	<ul style="list-style-type: none"> • Variable au cours de l'interaction • Variation adaptée au discours 	<ul style="list-style-type: none"> • Accélération souvent brusque • Changement de débit sans lien avec le message délivré

4.2.3 Critères de (dys)fonctionnalité des actes de langage non-verbaux

4.2.3.a Réflexion préalable

Les données extra-linguistiques permettent de préciser la nature des signes corpo-visuels observés et de faciliter l'analyse globale et contextualisée de ces différents composants de la communication non-verbale.

Nous nous appuyerons ici sur la classification fonctionnelle de la mimo-gestualité de Cosnier¹ ainsi que sur les connaissances actuelles concernant la communication non-verbale des adultes qui bégaiant pour proposer des critères distinctifs pour chaque signe corpo-visuel observé. Cela nous permettra de mieux repérer les gestes à valeur communicative des autres gestes et donc de préciser leur nature et leur fonction au sein de l'interaction verbale. Nous proposerons également la notion de déviance pour évoquer certains gestes atypiques réalisés par les enfants et qui peuvent, selon le contexte, être fonctionnels ou non pour l'interaction verbale.

Sur le plan quantitatif, nous nous intéresserons à la fréquence des actes mimo-gestuels produits.

Au niveau qualitatif, nous chercherons à rendre compte de leur fonctionnalité pour chacun de ces signaux en fonction de leur rôle spécifique joué au cours de l'échange.

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

4.2.3.b Notion de déviance

Référence théorique

Dans notre étude, la classification de Cosnier¹ constitue une base précieuse qui va nous servir de norme de référence pour le reste de nos analyses. Toutefois, il nous apparaît que cette grille a été réalisée à partir de l'observation des comportements de sujets adultes ne présentant, a priori, pas de trouble particulier au niveau du langage et de la communication.

Il nous a donc semblé judicieux d'adapter cette classification de référence aux spécificités de notre population d'étude : les enfants présentant une symptomatologie apparentée au bégaiement afin d'espérer rendre compte de la valeur pragmatique des activités corpo-visuelles observées chez ces sujets et éviter un amalgame hâtif entre les comportements non-verbaux observés chez des adultes « normo-communicants » et ceux produits par de jeunes patients dont les modes d'expression verbale et non-verbale sont perçus comme immatures (puisque les enfants sont par nature des êtres en construction) et pathologiques (d'un point de vue orthophonique).

Intérêts cliniques de l'application dans notre étude du concept de déviance

- Il s'agit d'abord de rappeler que notre problématique générale nécessite un cadre d'analyse suffisamment souple et ouvert pour étudier la nature et les spécificités des troubles communicatifs observés chez des enfants ayant des troubles du langage et/ou de la communication. Se limiter à une analyse trop standardisée et conventionnelle risque d'engendrer une vision excessivement normative des signaux observés, et ne pas rendre compte de la diversité culturelle que représente chacun des enfants considérés comme des sujets communicants à part entière. Une grille d'analyse trop rigide pourrait donc constituer un biais à notre étude et limiter singulièrement la portée de nos résultats. La notion de déviance renvoie à celle de contexte social qui façonne et structure le lien arbitraire existant entre tel geste produit et son interprétation dans l'interaction verbale. L'usage pragmatique de la gestualité relève en effet d'une certaine expérience sociolinguistique et d'un apprentissage implicite. Cette forme de conditionnement s'acquiert avec l'âge et la confrontation à l'environnement social et culturel. Or, l'enfant est un être novice en la matière. Nous pensons que la façon dont il sollicite ses gestes et leur signification en contexte est moins fixée et structurée que celle des adultes. En tant qu'observateur, il est

1 Ibidem

donc important de s'interroger sur la nature exacte de tel geste utilisé et le but recherché par son utilisateur dans le contexte interactif.

- Les enfants qui bégaiement peuvent éprouver des difficultés particulières à utiliser des codes de communication qu'ils n'ont peut-être pas eu l'occasion d'expérimenter jusqu'alors auprès de leur entourage, notamment à cause du repli sur soi et des évitements qui sont liés, d'après la littérature, à l'enkystement du bégaiement. En sus de ces troubles pragmatiques installés de façon progressive, il peut également exister chez les enfants présentant des troubles langagiers certains déficits relatifs aux compétences de base, lesquelles recouvrent à la fois les domaines de la pragmatique mais aussi de la cognition et de l'affectivité. Précisément, un usage appauvri ou équivoque de la communication non-verbale des sujets bègues est souvent évoqué dans la littérature sans que la nature exacte de ces altérations soit rarement précisée. Il nous semble important de rendre compte de ce que signifie ce terme d'altération : s'agit-il d'un usage strictement dysfonctionnel ou bien induit-il parfois une utilisation atypique de certains gestes sans que l'interaction verbale n'en soit systématiquement affectée ? La notion de déviance s'inscrit, nous semble-t-il, dans cette volonté de différencier un usage inadapté ou parasitaire (donc perçu comme pathologique), d'une utilisation spécifique qui enfreint la norme sociale établie à laquelle nous nous référons implicitement pour interpréter un geste. Dans cette étude, nous opposons donc les notions de déviance et de conformité. Selon nous, ces concepts relèvent d'un usage proprement socialisé du langage, c'est-à-dire correspondant à des normes implicites que l'adulte a intégrées avec le temps. Selon nous, un geste peut donc tout à fait être déviant d'un point de vue de son usage social (c'est-à-dire relevant d'un usage atypique) mais être fonctionnel sur le plan coopératif. Cette notion de déviance que nous proposons dans cette étude rappelle simplement que les sujets enregistrés sont des enfants, qui sont, par nature, en pleine période de maturation personnelle et sociale. De plus, les « bizarreries » enfantines ne doivent pas être évaluées d'emblée comme étant dysfonctionnelles sur le plan coopératif puisque ces comportements atypiques ne sont pas nécessairement synonymes de troubles de la communication et peuvent même participer pleinement à l'interaction verbale. Le repérage de cette mimogestualité « déviante », dont l'usage est particulier à chaque sujet rencontré, nous paraît particulièrement pertinente à réaliser dans le cadre d'une étude des comportements stéréotypés que l'on peut retrouver chez des personnes ayant des difficultés de communication au sens large, qu'il s'agisse de sujets qui bégaiement ou d'individus présentant un trouble autistique. Chez ces individus, on peut en effet observer un décalage

entre leur intention de communication et la façon dont ils l'expriment sur le plan corporel.

Partant de ce postulat, chaque signal corpo-visuel est donc analysé en deux temps :

— Dans un premier temps, nous cherchons à déterminer le caractère déviant de l'usage d'un geste ou bien conforme du geste produit en contexte.

— Puis, nous essayons à partir de cette première distinction, de rendre compte de l'aspect fonctionnel ou non de ce même signal.

Selon nous, un geste utilisé de façon conforme en contexte interactif est un geste qui remplit pleinement la fonction que Cosnier lui attribue par définition. Ainsi, si nous repérons un balancement postural, que Cosnier classe dans la catégorie des gestes « extra-communicatifs » de type confort (GECcon) nous allons nous demander, à l'aide du support audiovisuel, si l'enfant l'utilise effectivement comme tel, ou s'il lui confère un rôle singulier dans l'échange verbal.

Si ce geste n'est pas conforme à cet usage cosnéien, nous allons envisager que ce geste est de nature déviante, déviance pouvant être profitable à l'échange (donc être fonctionnelle) ou être dépourvue de valeur coopérative.

Aspect fonctionnel versus dysfonctionnel d'un geste déviant

Pour juger du caractère fonctionnel ou non d'un signe corpo-visuel, nous nous demandons d'abord si ce geste, produit par le sujet observé au cours de l'interaction, est conforme ou non à l'usage contextuel que celui-ci en fait.

- S'il y a conformité, ce geste peut-il être analysé comme fonctionnel c'est-à-dire qu'il participe pleinement à l'interaction de communication ou bien constitue-t-il au contraire un élément dysfonctionnel venant parasiter, altérer ou rompre l'échange ?
- Si une transgression de l'usage « cosnéien » du geste est observé, cela est-il profitable à l'interaction ou au contraire, cela vient-il perturber l'échange coopératif entre les deux interlocuteurs ?

➤ **Remarque**

D'une façon générale, lorsqu'un geste est considéré comme « déviant » dans un certain contexte, nous le spécifions à l'aide d'une marque identificatoire prenant la forme d'un astérisque. Cela signifie que nous attribuons à ce geste une valeur pragmatique singulière et qu'il bascule, dans ce contexte précis, dans une catégorie communicative ou bien extra-

communicative laquelle nous semble plus appropriée au but recherché par le locuteur. Cette analyse, qui reste très subjective, s'effectue directement sur la fiche de codage après un visionnage complet de l'enregistrement audiovisuel et une première transcription de l'ensemble du corpus de référence.

➤ **Exemple 1**

Un balancement corporel est souvent interprété comme un geste extra-communicatif d'après la classification de Cosnier. En général, il peut s'agir d'un GECcon (le sujet cherche alors à adopter une attitude plus confortable) ou bien d'un GECaut (pouvant être synonyme de stéréotypie motrice en cas de trouble autistique). Selon le contexte, ce geste peut affecter l'interaction ou au contraire n'influer ni positivement ni négativement sur l'échange verbal.

Toutefois, dans un certain contexte, l'enfant peut utiliser ce geste à des fins coopératives, celui-ci devenant par exemple un geste de type « synchronisateur », ayant une forte valeur pragmatique. Dans ce cas, nous pensons que l'enfant se balance pour montrer à son interlocuteur qu'il l'écoute activement : le geste est alors considéré comme déviant, mais fonctionnel d'un point de vue interactif.

À cette étape, ce geste est codé GCre^{*}. L'astérisque rappelle ainsi que, dans ce contexte singulier, ce geste occupe une fonction spécifique qui dévie de son usage habituel puisqu'il intègre la catégorie des gestes communicatifs. Si la sollicitation de ce type de gestualité permet à l'interaction verbale de se poursuivre convenablement (l'absence de régulation étant par nature délétère pour le système interactif), alors il sera qualifié de « fonctionnel » dans la grille synthétique remplie par l'observateur.

Mais, dans un autre contexte, ce même geste peut également être utilisé pour camoufler un accroc et constituer ainsi une véritable stratégie de masquage du bégaiement. Dans ce cadre, nous considérons que ce changement postural a plutôt tendance à altérer la communication inter individuelle puisque la priorité est axée sur la parole en elle-même, au détriment du message et de l'altérité. Dans ce cas, nous évaluons ce geste comme étant à la fois déviant (l'astérisque rappelle encore une fois son caractère déviant) et dysfonctionnel (cette qualification doit être justifiée dans la grille synthétique).

➤ **Exemple 2**

Nous avons remarqué que les personnes qui bégaiement peuvent utiliser certains types de gestes comme des béquilles à la parole elle-même, afin d'initier ou de conserver coûte que

coûte leur tour de parole.

— Il arrive qu'un locuteur sollicite un mouvement (surtout de la main ou la tête) qui lui sert de « levier » en cas de blocage ou par effet d'anticipation d'un phonème redouté par le locuteur. Dans ce cas, nous considérons que cette gestualité appartient à la catégorie des paraverbaux. L'effet de déviance naît alors du fait que ce geste sert, non pas à appuyer le discours, mais à masquer la difficulté de production verbale. Il perd donc de sa valeur communicative et devient un geste autocentré. Il est donc coté GCpar* (avec un astérisque) et évalué comme dysfonctionnel dans la mesure où il ne sert qu'au seul locuteur et peut, par son caractère répétitif et parasitaire, altérer l'interaction verbale.

— Il arrive également qu'un locuteur qui bégaie utilise un geste non pas pour « débloquer » une difficulté de parole mais plutôt pour initier ou conserver la prise de parole en elle-même. Il s'agit surtout de mouvements de pointage qui accompagnent certains signaux de bégaiement (répétitions, blocages, syncinésies ou fuites du regard). Dans ce cas, nous considérons que ce type de gestualité appartient à la catégorie des gestes phatiques mais, perdant de leur valeur pleinement communicative, ils sont considérés comme déviants et dysfonctionnels.

➤ **Remarque**

D'une façon générale, nous pouvons affirmer que plus un sujet a tendance à dévier sa gestualité d'un domaine « extra-communicatif » à l'autre d'ordre « communicatif » (selon la grille d'analyse de Cosnier), plus sa communication gagnera en fonctionnalité.

Dans le cas contraire, son mode de communication non-verbale tend à s'altérer d'un point de vue pragmatique.

Sauf en cas de déviance (exemple précédemment cité), nous n'analyserons pas le caractère fonctionnel des gestes extra-communicatifs. En effet, ces derniers ne sont a priori pas destinés à servir (ou desservir) l'interaction verbale.

Nous allons donc à présent spécifier les critères de fonctionnalité et de dysfonctionnalité des différents gestes communicatifs, à l'exception des gestes phonogènes puisque ceux-ci ne nous intéressent pas particulièrement dans le cadre de notre étude.

4.2.3.c Tableau des critères de fonctionnalité des gestes communicatifs

Signes corpo-visuels	Critères de fonctionnalité des signes corpo-visuels (F)	Critères des signes corpo-visuels dysfonctionnalité (DF)
Geste quasi-linguistique	<ul style="list-style-type: none"> • Geste ayant une forte valeur illocutoire • Il remplace aisément la parole • Il est facilement interprétable pour l'interlocuteur • Il implique une réaction verbale ou non-verbale de l'interlocuteur • Il est cohérent et adapté au contexte de l'échange 	<ul style="list-style-type: none"> • Usage déviant de ce geste • Équivoque ou insuffisant pour comprendre le message • Il oblige l'interlocuteur à intervenir par des actes directifs ou interrogatifs • Il ne fait pas progresser l'échange • Il engendre une pause inappropriée dans l'échange • Il est inadapté au contexte • Il ne correspond pas aux gestes culturellement admis par les deux interlocuteurs • Usage strictement personnel et désémantisé • Il n'est pas accompagné d'un regard significatif adressé à l'interlocuteur

Geste paraverbal	<ul style="list-style-type: none"> • Il facilite l'inter-compréhension entre les deux partenaires • Il permet d'assurer la continuité de l'échange • Il aide le locuteur à maintenir son statut d'interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Il entraîne une rupture dans l'échange • Il rend le discours équivoque ou artificiel • Il oblige l'interlocuteur à se décentrer des propos du locuteur • Il existe un manque de cohérence entre la parole et le geste employé • Il n'apporte pas de sens supplémentaire au discours verbal • Il est utilisé comme geste d'appui au cours de l'interaction
Geste expressif	<ul style="list-style-type: none"> • Il renforce le discours verbal • Il possède une valeur sémantique certaine • Il a un rôle de facilitateur cognitif • Il apporte un feed-back adapté 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est incohérent par rapport à l'acte verbal émis (surtout s'il s'agit aussi d'un expressif) • Il entraîne une rupture de sens • Il est difficilement interprétable pour l'interlocuteur • Il semble inadapté voire en désaccord avec le message transmis • Le contexte général ne se prête pas à l'utilisation d'un expressif
Geste référentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Il a un rôle de facilitation cognitive • Il est cohérent par rapport au message délivré par le locuteur • Il existe un lien évident entre le geste et l'objet de référence • L'usage de ce geste est implicitement partagé avec l'interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Un usage déviant de ce geste est dénoté • Il altère significativement l'inter-compréhension entre les deux partenaires • Il ne vient pas illustrer le discours, ni le renforcer • Il entraîne une rupture dans le dialogue • Le locuteur évoque un référent sans recourir à un geste déictique nécessaire à la compréhension • Le geste ne permet pas clairement d'établir un lien entre le référent et l'énoncé qui l'évoque • Le geste ne permet pas de compenser une verbalisation équivoque

<p>Geste phatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il signale une prise de parole • Il est cohérent par rapport au discours du locuteur • Il permet d'assurer l'inter-compréhension • Il est utilisé de façon approprié à un moment où l'interlocuteur montre des signes d'inattention 	<ul style="list-style-type: none"> • L'usage de ce geste revêt un caractère déviant par rapport à la norme générale établie • Il est accompagné de gestes parasites qui le rendent difficilement interprétable pour l'interlocuteur • Ce geste est utilisé de façon trop discrète pour être saisi en contexte • La synchronie entre la parole et l'usage de ce geste est absente • Il oblige l'interlocuteur à couper l'intervention de l'autre ou empêche sa réalisation • Il s'adresse à une tierce personne au cours d'un échange inter individuel • Conflit apparent entre ce geste et l'intentionnalité du sujet • Il est utilisé de façon inadéquate ou bien à un moment inopportun (par exemple, à un moment où l'interlocuteur est déjà en position d'écoute active) • Il semble signaler une transition de parole mais aucun changement effectif n'est observé
<p>Geste régulateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il apporte un feed-back adapté • Il semble soutenir la parole de l'interlocuteur • Il facilite la régulation de l'échange • Il permet au locuteur d'être rassuré quant à l'attention que l'interlocuteur lui accorde • Le locuteur est soutenu dans son discours et renvoie en écho une gestualité phatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est utilisé de façon incohérente par rapport au discours émis • Il est utilisé de façon trop longue/rapide et vient perturber le tour de parole de l'interlocuteur (ex : fixité du regard, hochements intempestifs, etc.) • Le geste ou le regard utilisés suggèrent une incompréhension ou un désaccord non exprimés • Il engendre une rupture dans l'échange verbal • Il fait l'objet d'une stéréotypie motrice

4.3 Recherche de macro-critères communs à l'ensemble des actes langagiers étudiés

Dans notre mémoire, nous avons choisi de proposer en premier lieu un ensemble de critères de fonctionnalité, que nous avons associés à chaque signe linguistique pris isolément de son contexte interlocutoire. Cette deuxième étape d'analyse nous aide à repérer et spécifier les dysfonctionnements pragmatiques à l'aide d'une approche qualitative qui se veut à la fois rigoureuse et objective.

Dans le but de faciliter une étude globale des troubles et de proposer des catégorisations capables de faire apparaître le rôle joué par le sujet au cours de l'interaction verbale en tant que locuteur et interlocuteur, nous avons ensuite effectué la démarche inverse.

Nous avons donc réfléchi à la constitution de dénominateurs communs recouvrant l'ensemble des différents critères de fonctionnalité proposés pour chaque signe identifié. Il s'agit ici de rechercher des macro-critères, sans les rattacher à une unité linguistique particulière, mais tout en conservant la segmentation générale des actes au niveau verbal, paraverbal et non-verbal.

Pour y parvenir, nous nous sommes basés sur l'idée générale que la fonction essentielle du langage humain est la communication. Pour en étudier les aspects pathologiques, il nous a fallu d'abord questionner notre propre vision de la communication à travers l'étude des différentes représentations que les linguistes « modernes » nous ont transmis depuis l'émergence de l'analyse des discours et de la pragmatique en général. Le bégaiement étant majoritairement reconnu comme trouble de la communication, il nous a paru paraît intéressant de recourir, dans cette étude linguistique, aux modèles théoriques rendant compte du fonctionnement « typique » qui régit la majorité des échanges verbaux inter individuels. Le modèle de communication élaboré par Roman Jakobson en 1969 nous a semblé particulièrement simple et clair, montrant bien l'organisation logique sur laquelle se construit les interactions verbales. Rappelons que ce schéma associe à six facteurs spécifiques (destinateur, message, destinataire, contexte, contact, code) autant de fonctions communicatives d'ordre expressive, poétique, conative, dénotative, phatique et métalinguistique. Nous avons choisi de concentrer essentiellement notre recherche sur les fonctions expressive, phatique, conative et dénotative (référentielle) en laissant de côté le domaine poétique, qui nous semble trop spécifique. La fonction métalinguistique est quant à elle envisagée de façon globale au cours de notre étude dans la mesure où elle recouvre à la fois les domaines contextuel (notamment

la gestion de l'implicite) et conatif (elle apparaît en effet dans la façon de « réparer » les éventuels chevauchements ou interruptions brutales de parole à l'aide du métalangage).

Par ailleurs, rappelons que nous nous plaçons dans le cadre d'une situation d'interaction individualisée entre un thérapeute et un patient et que nous proposons de recourir au jeu afin d'éviter, dans la mesure du possible, une interaction verbale basée sur un rapport asymétrique entre un adulte et un enfant. Nous cherchons ainsi à créer une situation conversationnelle entre les deux interactants (le terme conversation doit être pris ici au sens large) où sont donc applicables les principes de coopération et de co-construction dialogale chers à la linguiste Kerbrat-Orecchioni. Les critères de fonctionnalité proposés sont de fait volontairement plus « stricts » que s'il s'agissait d'un autre contexte d'échange avec différents partenaires d'interaction. Ils peuvent cependant être utilisés avec une certaine souplesse au cours de l'analyse qualitative des résultats.

4.3.1 La catégorie pragmatique « V et/ou NV »

➤ **En premier lieu, nous avons choisi d'associer les critères de dysfonctionnalité touchant les actes de langage verbaux à la notion de contexte interlocutif, que nous envisageons ici dans un sens élargi, c'est-à-dire englobant à la fois les domaines linguistique et extralinguistique.**

Par ailleurs, comme nous le verrons ensuite, l'attitude communicative que nous cherchons à observer de façon globale à ce niveau est la capacité à co-construire des univers thématique et interlocutif communs.

Le contexte linguistique correspond au contexte interactionnel propre à l'enchaînement des actes de langage.

Le contexte extralinguistique, plus subjectif (car relatif à une certaine norme sociale implicite), est davantage lié à l'ajustement du propos énoncé en fonction de la thématique générale de l'échange.

Notre approche pragmatique s'effectue donc ici selon un axe « vertical », c'est-à-dire hétérosynchrone, en prenant en considération les énoncés verbaux produits par l'individu en rapport avec ceux précédemment émis, soit par ce même sujet, soit par l'autre interactant. Nous nous plaçons ici dans l'analyse des productions de l'enfant en tant qu'interlocuteur (autrement dit en tant que récepteur du message), en réponse à celles produites par l'orthophoniste en tant que locuteur (ou initiateur de la séquence verbale).

Par ailleurs, nous avons choisi de proposer le sigle « V » lorsque le travail consiste à analyser de façon spécifique un acte langagier dans sa forme verbale, en l'isolant des autres paramètres communicatifs. À ce sigle « V » s'ajoute le sigle « NV » qui correspond à certains actes non-verbaux, lesquels peuvent s'exprimer indépendamment de toute verbalisation, à l'instar des gestes quasi-linguistiques ou syllinguistiques. Ces derniers se « hissent » alors symboliquement au même niveau que les actes verbaux et sont donc analysés conjointement au sein de la catégorie « V et/ou NV ».

➤ **Pour évaluer le degré de fonctionnalité d'un acte langagier en regard du domaine pragmatique « V et/ou NV », voici les sept macro-critères auxquels nous nous référons dans notre étude :**

1. Compréhension du langage implicite

Nous nous plaçons ici dans le cadre d'un acte qui succède à un autre énoncé construit selon une modalité indirecte, conventionnelle ou non. Il s'agit ici d'observer si l'enfant a réussi à interpréter correctement cette donnée implicite, dans le cas où il serait nécessaire d'en tenir compte.

Exemple de dysfonctionnalité:

L1 : [Je n'ai pas compris ta question, tu peux répéter ?

L2 : [*Oui !*]

L1 : [J'attends!]

2. Adaptation de l'acte en fonction du contexte général

Un énoncé peut être construit correctement sur les plans sémantique et syntaxique mais être produit en décalage total avec le contexte général du jeu. Il peut également arriver que le sujet s'adresse à une tierce personne (l'observateur) ou évoque un référent qui n'est pas présent dans la scène interactive. Cela affecte alors la situation d'échange individualisé car l'interlocuteur est souvent obligé d'intervenir à l'aide de certains régulateurs ou d'une prosodie particulière pour assurer une continuité interactive.

Exemple de dysfonctionnalité:

L1 : [Alors sur cette carte, il y a un]

L2 : [*Oh ! j ai vu le chat de ma voisine ce matin*]

3. Enchaînement interlocutif adéquat

Il s'agit d'une catégorie assez large qui entend que tout acte de langage émis n'est pas produit au hasard. Par exemple, une réplique succède en général à une assertion ou bien une réponse est souvent sous la dépendance d'une question initiale. Ce type d'enchaînement logique est effectué, nous semble-t-il, soit de façon explicite soit de manière implicite dans la mesure où les actions peuvent parfois se substituer à l'usage de la parole. Lorsqu'un acte est produit sans rapport avec celui qui le précède, ou quand il n'a pas été produit dans un contexte qui le rendait nécessaire, nous pouvons alors le considérer comme dysfonctionnel. Nous intégrons également dans cette catégorie les énoncés ou petits mots produits en début de tour de parole, et qui constituent des formules d'appui visant à « embrayer » le reste du discours.

Exemple 1:

L1 : [Je me demandais si tu serais d'accord pour venir avec moi. Qu'en penses-tu ?]

L2 : [*mmh*]

L1 : [Je prends ça pour un non ?]

Exemple 2:

L1 : [A ton tour, donne-moi trois noms de fleurs]

L2 : [*Heu a-ah::* des jon- des roses]

4. Prise en compte de la thématique énoncée par le locuteur

En sus du thème général induit par la situation générale de l'interaction verbale, il est possible que la thématique évolue de façon significative sous l'impulsion du locuteur. Nous étudions ici la capacité de l'enfant à proposer un enchaînement interlocutif ajusté en fonction de ces moments d'évolution précis au cours du jeu. Il est également important de préciser que les énoncés sont évalués comme dysfonctionnels lorsqu'ils sortent littéralement du contexte de référence. Par contre si l'enfant reste dans le champ lexical requis, nous jugeons cet acte verbal acceptable sur le plan thématique. Rappelons que le but n'est pas de juger de l'exactitude de la réponse donnée. Cette dernière peut ainsi être peu pertinente (voir contre-exemple) tout en respectant le thème initié par le locuteur. Il nous paraît important d'essayer de dissocier au maximum les différentes dimensions pragmatique, langagière et cognitive, en ayant, en amont de toute analyse, une idée précise des capacités et des difficultés de chaque enfant dans le respect d'un thème quel qu'il soit. Nous devons ainsi nous adapter à son âge et à ses aptitudes globales pour bien différencier par exemple ce qui relève d'un problème de continuité thématique et ce qui a trait à une difficulté de compréhension.

Exemple de dysfonctionnalité :

L1 : [Alors maintenant on change, je vais prendre les rouges]

L2 : [*D'accord, je prends les rouges*]

L1 : [Non c'est moi qui prends les rouges]

L2 : [Ah ! Tu prends les rouges !]

Exemple 2 :

L1 : [Donne-moi un nom d'insecte !]

L2 : [*Heu téléphone ! Là !*]

Contre-exemple :

L1 : [Connais-tu les mammifères ?]

L2 : [*Oui c'est comme les abeilles non ?*]

5. Complétude syntaxique

En fonction de la nature des actes, une incomplétude syntaxique massive peut empêcher le sujet d'exprimer son propos et d'assurer par là-même son tour de parole. Toutefois, si la forme globale est efficiente et intelligible en contexte, nous allons considérer que cet acte est fonctionnel. Le but n'est pas de parvenir à une construction syntaxiquement parfaite puisque ce n'est pas l'aspect structural du langage qui est évalué ici. Par contre, il apparaît que certains types d'actes (surtout les actes « dominants ») comme les questions ou les directifs nécessitent intrinsèquement d'être exhaustifs dans leur structure globale pour être performants sur le plan pragmatique. Chez les sujets plus âgés et ne présentant a priori pas de trouble langagier particulier, l'exigence en terme de fonctionnalité est plus élevée. Ainsi, les propos tenus par des adolescents qui « parlent bébé » et produisent des énoncés dyssyntaxiques sont évalués comme dysfonctionnels à ce niveau.

Exemple de dysfonctionnalité :

L1 : [Comment t'appelles-tu Mademoiselle ?]

L2 : [*Bé bé bé, ah bé bé*]

Contre-exemple :

L1 : [J'ai vu un hél un hél (.) un lécoptère moi là]

L2 : [Un hélicoptère ? Où ça ?]

Dans le second cas, nous considérons que l'acte est fonctionnel au niveau « V » car l'observateur est parvenu à décoder le sens du mot que le locuteur voulait produire, alors que dans

le premier cas, il est impossible de deviner avec certitude le nom que L1 voulait prononcer (ce peut-être Béatrice, Bérengère ou autre).

6. Complétude pragmatique

Il s'agit ici de se demander si la forme globale de l'énoncé permet en elle-même la réalisation de l'intention prêtée à l'interlocuteur. Par exemple, si le locuteur emploie une forme assertive pour poser une question, cela peut être évalué comme dysfonctionnel en fonction du contexte. De la même façon, il peut s'agir d'un acte expressif auto-négatif utilisé pour exprimer un sentiment de joie. Avant une telle évaluation, il faut toutefois s'assurer que le locuteur ne procède pas à une utilisation humoristique du langage, qui engendrerait de façon volontaire ce type de décalage.

Exemple de dysfonctionnalité :

L1 : [Eh là, chien !]

L2 : [Tu veux le caresser peut-être ?]

Dans cet exemple, la forme globale de l'énoncé produit par L1 ne permet pas un accès direct au sens. Dans ce cas, L2 est obligé d'intervenir pour aider L1 à expliciter son intention. Dans sa forme globale, la force illocutoire de cet acte est donc affaiblie.

7. Progression rhématique (1)

Nous empruntons le terme « rhématique » à T.Rousseau qui l'a utilisé dans la G.E.C. CO¹ pour désigner l'idée de la dynamique évolutive qui caractérise un échange verbal individualisé. Selon nous, ce critère est pertinent aux niveaux « V et/ou NV » et « V+PV+NV ». En effet, ces deux domaines concernent l'aspect hétérosynchrone de l'interaction, c'est-à-dire l'ajustement global des actes langagiers entre les deux partenaires en présence. Au niveau « V et/ou NV », nous nous intéressons davantage aux actes produits dans le sens orthophoniste-enfant ; pour le second niveau « V+PV+NV », nous étudions plutôt les actes allant dans la direction contraire soit enfant-orthophoniste.

La progression rhématique (1) concerne la prise en compte par le sujet des propos émis précédemment, qu'il s'agisse des énoncés produits par l'orthophoniste ou de son propre discours. Par prise en compte, nous suggérons que l'interlocuteur a pour « devoir » (au sens grec du terme) de montrer à son partenaire que, non seulement il a entendu et compris son discours, mais qu'il cherche également à s'ajuster à ce même propos dans l'objectif de faire évoluer l'ensemble de l'échange verbal sur le plan thématique et d'éviter ainsi la succession de phrases monogales sans lien les

1 ROUSSEAU, T., *Grille d'évaluation des capacités de communication (G.E.C.CO)*, CD-ROM. 2006.

unes aux autres. Il s'agit de se demander si l'énoncé produit n'est pas redondant et n'induit pas un discours qui « tourne en rond ». C'est le cas par exemple lorsqu'un patient émet une suite de phrases qui correspondent finalement au même type d'acte. Nous nous demandons alors si ces énoncés sont construits sur un mode persévératif ou bien échoïque. Dans le premier cas, il peut s'agir d'énoncés qui constituent des formules de remplissage du tour de parole: le sujet utilise alors la parole moins pour communiquer que pour « combler » le vide à l'aide de phrases redondantes et désémantisées. Dans le second cas, le sujet tend à se calquer sur le modèle initié par le locuteur mais ne fait pas progresser l'interaction globale. En fonction du contexte d'apparition, et après une première analyse de l'ensemble du corpus linguistique, nous considérons que cet acte verbal est dysfonctionnel à ce niveau d'analyse puisque l'apport rhématique (1) reste de fait, très limité.

Exemple de dysfonctionnalité :

L1 : [Dans l'temps y s' passait ça oui]

L2 : [Et vous connaissez aussi la légende du Gévaudan ?]

L1 : [*Dans l'temps y s' passait ça aussi oui*]

Dans cet exemple, nous voyons que L1 reprend une formulation déjà utilisée précédemment mais sans que cela contribue à apporter des éléments sémantiques et thématiques à l'ensemble du discours. De plus, cet usage stéréotypé oblige l'interlocuteur à assurer à lui seul la progression de l'échange verbal. Chez les personnes qui bégaiant, ce type d'énoncé peut suggérer des procédés de masquage et d'anticipation du discours produit.

4.3.2 La catégorie pragmatique « V+PV ; V+NV »

➤ **En second lieu, nous avons choisi d'associer les critères de dysfonctionnalité touchant les actes de langage paraverbaux et non-verbaux aux fonctions phatique et expressive de la communication.**

D'une façon générale, il s'agit ici de se demander si les aspects non-verbaux sont produits de façon synchrone et cohérente avec l'intention illocutoire contenue dans l'acte verbal énoncé. Dans ce cadre d'analyse, le message est donc l'élément principal du discours du sujet, et la communication non-verbale est envisagée dans un rôle complémentaire.

Notre approche pragmatique s'effectue donc ici selon un axe plutôt « horizontal », c'est-à-dire autosynchrone, en prenant en considération les actes langagiers produits par l'individu en rapport

avec les paramètres para et non-verbaux conjointement émis par ce même interactant.

Selon nous, ce domaine d'analyse nous permet d'évaluer globalement la capacité du patient à manifester son engagement personnel (au sens émotionnel du terme) et son intentionnalité au travers de la communication non-verbale.

On remarque que les aspects paraverbaux (prosodie, intonation, etc.) ne peuvent être analysés isolément de l'acte verbal auquel ils sont associés. Rappelons qu'ils ont donc aussi une valeur connotative, et servent à lever des éventuelles ambiguïtés liées à l'émission d'acte verbaux indirects. De plus, ils participent grandement à rendre le discours intelligible voire même à pallier les possibles dysfonctionnalités produites sur le plan verbal (catégorie « V » isolée). Enfin, l'importance de leur rôle dans la régulation des prises de parole et l'intentionnalité du discours est depuis longtemps reconnu comme déterminant.

En ce qui concerne la mimo-gestualité et les regards, ils peuvent être analysés soit de façon conjointe à l'acte verbal énoncé, soit de façon autonome, puisqu'un acte non-verbal peut être produit en l'absence de toute verbalisation. Nous les étudierons donc soit conjointement soit séparément de toute verbalisation en fonction du degré d'autonomie qui les caractérise au cours d'un échange verbal. Lorsque leur production dépend d'une façon générale d'un acte verbal (à l'instar des co-verbaux) ou bien quand leur rôle dans l'échange est secondaire, ils sont généralement étudiés sous la catégorie « V+NV ». Cependant, lorsqu'ils jouissent d'une véritable autonomie à l'instar des gestes quasi-linguistiques ou bien quand le sujet utilise ces actes non-verbaux « secondaires » dans un contexte qui leur donne une valeur essentielle, ils se « hissent » symboliquement au même niveau que les actes verbaux et sont donc analysés conjointement à ces derniers dans la catégorie « V et/ou NV ».

➤ **Pour évaluer le degré de fonctionnalité d'un acte verbal en regard de ses aspects paraverbaux (il s'agit alors de la catégorie « V+PV ») ou bien en fonction de sa gestualité associée (cela correspond à la catégorie « V+NV »), voici les quatre macro-critères auxquels nous nous référons dans notre étude :**

1. Maintien du canal au cours des prises de parole

Il s'agit ici d'évaluer la valeur phatique des signes paraverbaux ou mimo-gestuels employés au cours d'une prise de parole. Le macro-critère auquel nous nous référons concerne moins la régie de l'échange en tant que telle (étudiée au troisième niveau) que le simple fait de capter, rechercher et soutenir l'attention de l'interlocuteur (en tant que locuteur), ou bien de manifester son écoute active

en tant que « récepteur » du message.

Selon le contexte, les signes voco-acoustiques concernés par ce critère sont: les répétitions, blocages et prolongations, pauses et auto-interruptions, et troubles intonoprosodiques, qui s'accompagnent d'indices mimogestuels de bégaiement. Pour plus de précision, l'observateur est invité à se référer au tableau synthétisant les critères de dysfonctionnalité proposés pour chacun de ces signes utilisés. En exemple, nous dirons qu'un énoncé, globalement efficient sur le plan verbal mais comportant des pauses ou répétitions s'apparentant à des bégayages, et s'accompagnant de ruptures visuelles ou de gestes parasites, sera évalué comme dysfonctionnel au niveau paraverbal en référence à ce critère-ci.

Nous intégrons également certains aspects spécifiques tels que la tendance à la précipitation, lorsque les énoncés correspondants sont des formules de remplissage du tour de parole. Dans ce cas, on considère que cet aspect précipité montre que le sujet tend à se « débarrasser » le plus vite possible de son rôle d'interactant en recourant à ce type de procédés paraverbaux. Nous intégrons également les procédés intonoprosodiques (excès d'intonation ou prolongation par exemple) auxquels le sujet peut avoir recours en début d'énoncé et qui peuvent, soit servir de « starter » à la prise de parole, soit obliger l'interlocuteur à céder son propre tour. Sur le plan non-verbal, ce macro-critère concerne en premier lieu la qualité des regards échangés entre le sujet et son partenaire d'échange. Il s'agit ainsi du fait que le sujet regarde ses pieds, fixe son interlocuteur, ou regarde une tierce personne pendant son tour de parole. Chez les personnes qui bégaiement, les troubles du contact oculaire constituent en effet un critère de sévérité reconnu dans le diagnostic de bégaiement. Plus largement, nous intégrons ici tous les gestes syllinguistiques équivoques ou fuyants à l'égard de l'interlocuteur, et qui altèrent la coopération dans l'échange.

Nous intégrons également à ce macro-critère les gestes phatiques déviants utilisés au seul profit du locuteur pour « embrayer » l'acte de parole. En résumé, ce macro-critère concerne tous les procédés paraverbaux et non verbaux qui montrent que le sujet tend à privilégier l'acte de parole en lui-même au détriment de la situation d'interaction de communication, cette dernière demandant un effort inadapté qui empêche la création d'un échange verbal naturel et spontané.

Exemple de fonctionnalité au niveau voco-acoustique :

L1 : [Tu prends une ca:рте et tu essayes de me faire deviner le mot que tu lis↑— (.)]

L2 : [mmh je vois:]

L1 : [*alors*:::]

L2 : [alors c'est un animal sauvage qui mange du miel]

Exemple 1 de dysfonctionnalité au niveau voco-acoustique :

L1 : [Qu'est-ce-qui te fait le plus plaisir dans la vie ?]

L2 : [*Recevoir un ca:deau↑ heu::une sorte de récompense↑ (..) une heu::*]

Exemple 2 de dysfonctionnalité au niveau voco-acoustique :

L1 : [Que préfères-tu chez les filles que tu rencontres ?]

L2 : [*J'aime les filles qui soient a-a-a-atti-heu rantes j'sais pas comment dire pas pas forcément heu:: belles*]

Dans ces derniers exemples, on observe que le sujet L2 utilise des marques intonatives qui sont désémantisées et ne sont pas produites en vue de capter l'attention de l'interlocuteur. En contexte, ils s'apparentent à des bégayages.

2. Expressivité gestuelle et voco-acoustique

Il s'agit ici d'évaluer l'adéquation de l'expressivité de la gestualité ou de certains paramètres voco-acoustiques au message transmis par la personne qui interagit. Pour interagir efficacement et délivrer un message qui soit entendu et compris par son interlocuteur, le sujet doit en effet coordonner au maximum son discours avec les aspects non langagiers qui le renforcent et le rendent « vivant » sur le plan émotionnel. Sans cela, seuls les énoncés verbaux se suffisent à eux-mêmes mais le visage, la voix, et le corps de l'interactant restent inexpressifs: l'échange coopératif se transforme alors en une sorte de monologue car les phrases sont produites de façon quelque peu mécaniques et dénuées d'intentionnalité véritable. Les bras restent ballants, le timbre monocorde, les mimiques inexistantes. L'interlocuteur peut alors interpréter cette inexpressivité comme une façon de fuir l'interaction. En fonction du contexte et du lien affectif entre les deux interactants, il va alors chercher, soit à mettre un terme à cet échange, soit à prendre le dessus en devenant l'unique initiateur. De plus, l'absence d'expressivité sur le plan non verbal peut nuire à l'inter-compréhension car l'accès au sens implicite des énoncés dépend grandement de ces paramètres mimogestuels et voco-acoustiques.

Certains signes linguistiques se prêtent particulièrement à cette étude. Ainsi, le degré d'amplitude des gestes utilisés, l'intensité vocale, le timbre, le rythme et le débit sont évalués ici en lien avec le contexte global qui les unit. Ce macro-critère concerne également tous les gestes parasites qui montrent une grande anxiété liée lors la prise de parole (sans que le sujet n'exprime

verbalement un mal-être particulier) ou dénotent un refus de communiquer avec l'interlocuteur. La rigidité corporelle, les manifestations d'angoisse corporelle (grattage, rougissement, onychophagie,...), les syncinésies que le sujet utilise pendant son tour de parole sont intégrés ici. Nous prenons également en compte tous les procédés de contrôle visant à lever les blocages ou masquer les bégayages concomitants au discours produit (il peut s'agir alors de gestes paraverbaux déviants).

En résumé, quand les actes non verbaux qui accompagnent le discours du sujet perturbent ce dernier, soit par leur inexistence, soit par leur incohérence sur le plan émotionnel, et qu'ils attestent du processus d'intériorisation, de masquage et de conscientisation du trouble, nous les relient à ce macro-critère.

3. Ajustement des aspects paraverbaux et non-verbaux en fonction de la valeur illocutoire intrinsèque à l'acte verbal produit.

Il s'agit ici d'observer si le signe paraverbal ou non-verbal produit participe ou non à mettre en valeur la forte intentionnalité déjà contenue dans l'acte verbal lui-même. Ce macro-critère concerne essentiellement les actes verbaux « directeurs » (surtout questions, directifs, actes de gestion) qui comprennent intrinsèquement une forte valeur illocutoire, mais aussi la catégorie des expressifs. Lorsque les signes de dysfonctionnalité touchent des actes assertifs, nous les étudions plutôt au niveau précédent. Ainsi, si le locuteur souhaite poser une question en employant un acte de question directe ou indirecte, il lui faudra marquer la courbe interrogative à la fin de son énoncé pour lui donner cette valeur précise.

Sur le plan mimo-gestuel, cette catégorie regroupe toutes les dysfonctionnalités touchant aux actes quasi-linguistiques, ces types d'actes ayant, nous l'avons vu précédemment, une valeur illocutoire équivalente à un acte verbal à part entière.

Plus largement, nous pensons que les dysfonctionnements liés à cette catégorie tendent à attester de la sévérité du trouble puisqu'il montrent que le sujet ne différencie pas les actes de langage dans leur fonction de communication.

Exemple de fonctionnalité :

L1 : [Ah non pas cette carte:↓]

L2 : [P : si je *gagne*]

L1 : [Voilà j'ai perdu]

P : [*E*:: t oui↑]

Exemple 1 de dysfonctionnalité :

L1 : [Tu as gagné encore]

L2 : [*Oh oui* ↓ *c'est gé-génial* ↓]

L1 : [Mais de quoi te plains-tu ?]

Dans le second exemple, les aspects voco-acoustiques du discours (intonation descendante, baisse de l'intensité vocale, précipitation) ne sont en accord ni avec le propos tenu ni avec le ressenti du sujet qui exprime pourtant, sur le plan verbal sa joie d'avoir gagné. Nous remarquons que cette « altération intono-prosodique » apparaît simultanément au bégayage observé.

Exemple 2 de dysfonctionnalité :

L1 : [*La fenêtre est ouverte*: ↓ (.) *je crois*]

L2 : [Oui ! Tu voudrais que je la ferme, c'est cela ?]

4. Degré de fonctionnalité de certains signes paraverbaux et non-verbaux

Cette catégorie « fourre-tout » concerne tous les signes paraverbaux et non-verbaux qui viennent affecter à un degré moindre l'ensemble de l'interaction mais ne sont pas spécifiques d'une parole bègue. Autrement dit, ces dysfonctionnements « typiques » peuvent apparaître lorsque le sujet n'a pas la parole, et ne sont pas concomitants avec certains signes attestant de procédés de masquage (syncinésies, bégayages, ruptures du contact visuel). Ils peuvent être produits par le tout-à-chacun: il s'agit donc, soit de disfluences dites normales sur le plan qualitatif, soit de troubles gestuels « ordinaires », qui dépendent surtout des spécificités individuelles et de la culture des sujets interactants. Nous postulons que, idéalement, et dans une perspective cognitive et comportementale, un patient qui ne souffre plus de bégaiement parvient à accepter que son langage puisse présenter ce type de trouble sans que cela le détourne de son objectif premier: la communication.

Les signes voco-acoustiques concernés par ce critère sont: les répétitions, pauses et auto-interruptions qui sont évalués en contexte comme des éléments dysfonctionnels car ils affectent la fluidité verbale d'une façon générale même s'ils n'altèrent pas significativement la coopération verbale et la co-construction thématique. Ils peuvent toutefois gêner à un moment précis l'interlocuteur mais peuvent être suivis de formules réparatrices (le sujet s'excuse alors de son trouble et reprend naturellement le cours de son discours).

Sur le plan mimo-gestuel, il peut s'agir de gestes de grattages, de gestes ludiques produits qui

ne sont pas spécifiques de bégaiement mais peuvent constituer, dans un contexte bien identifié, à des procédés de masquage et des signes d'anxiété verbale.

Remarque :

Dans notre étude, nous observons donc deux sortes de regards :

- le regard phatique (ou régulateur), émis en cours d'une émission de parole (aussi appelé intra-tour). Il est analysé au niveau « V+PV » ;
- le regard produit pour signaler le changement de prise de parole (inter-tour). Il est davantage étudié au niveau « V+PV+NV », dans le cadre du respect de la régie de l'échange.

4.3.3 La catégorie pragmatique « V+PV+NV »

➤ **En dernier lieu, dans le cadre d'un échange inter-individuel, nous allons nous intéresser à l'impact immédiat que les actes langagiers produits par l'enfant qui bégaie va avoir sur ceux émis par l'interlocuteur.**

Nous nous recadrons ici dans le contexte interlocutoire où les actions et prises de parole s'enchaînent de façon plutôt régulière entre les deux interlocuteurs, selon le principe d'inter-action. Ce domaine d'étude touche selon nous à la fonction conative de la communication. À ce niveau, nous observons non seulement l'acte langagier produit par le locuteur (c'est-à-dire l'enfant) mais également celui réalisé verbalement et/ou non-verbalement par l'interlocuteur (c'est-à-dire ici l'orthophoniste) en réaction au précédent.

Notre approche pragmatique s'effectue donc de nouveau selon un axe « vertical » en prenant en considération les actes langagiers produits par l'orthophoniste en rapport avec ceux précédemment émis par le patient.

Cette catégorie est intéressante dans la mesure où elle permet à l'ensemble des modalités verbales et non-verbales de la communication d'être analysées conjointement au sein d'un même domaine d'étude. Les sigles « V », « PV » et « NV » précédemment proposés se combinent alors pour former une catégorie particulière composée de cette façon : « V+PV+NV ».

L'attitude communicative que nous cherchons observer de façon globale à ce niveau est la capacité du patient à interagir avec l'autre au niveau conatif.

- **Pour évaluer le degré de fonctionnalité d'un acte verbal dans sa dimension conative, nous nous référons à trois macro-critères associés à la catégorie « V+PV+NV » :**

1. Effet perlocutoire de l'acte langagier produit

La fonction conative est centrée sur la portée du message, autrement dit les effets produits chez l'interlocuteur (le destinataire du message). Selon certains pragmaticiens, elle s'apparente essentiellement aux actes directifs produits (ordres, conseils) puisque ceux-ci engendrent, de part leur simple émission, un changement dans le monde extérieur. Nous reprenons cette notion proposée par Searle dans un sens élargi en considérant qu'un tour de parole est « assuré » à condition que les actes langagiers qu'il induit aient été à la fois émis et reçus. L'observateur ne peut vérifier cela que selon un principe dialogal : est interprété un énoncé qui « laisse des traces » dans la conversation en suscitant une (ré)action verbale ou non-verbale de la part de l'interlocuteur. Cette (ré)action peut être explicite, contenant éventuellement certaines traces de diaphonie ou bien se manifester par une incapacité de répondre, ou encore correspondre à une simple continuité thématique à l'aide de régulateurs verbaux ou vocaux. En l'absence d'une telle réaction de l'interlocuteur, on peut déduire que le locuteur n'est pas parvenu à adresser sa parole. Nous proposons dans ce cas la notion d'échec perlocutoire, employée ici dans un sens élargi.

Exemple de dysfonctionnalité :

L1 : [Qui voudrais-tu être dans dix ans ?]

L2 : [// moi j'serai]

L1 : [*non on n'en sait rien*]

L2 : [non moi j'serai-heu—]

L1 : [*On passe à une autre question ?*]

2. Progression rhématique (2)

Les actes verbaux affectés au niveau rhématique (2) sont tous les actes produits par l'enfant qui obligent l'interlocuteur (ici l'orthophoniste) à produire des questions, des régulateurs verbaux, des actes directifs (appartenant au domaine du « Faire »), des actes de gestion ou des phatiques (domaines de la Relation) visant à améliorer la fluence globale de l'ensemble de l'interaction en cas de problème d'intelligibilité ou d'effet de redondance. L'intérêt d'évaluer la progression rhématique de l'échange permet notamment de rendre compte de l'autonomie de l'enfant quant à sa prise en charge énonciative des actes langagiers produits. Notons qu'en contexte, les difficultés affectant les domaines rhématique (1) et (2) sont souvent liées.

Les différents exemples de dysfonctionnalité à ce niveau :

- Acte monologal

L1 : [*C'que tu peux être bête*]

L2 : [Comment ?!]

L1 : [Non je parle tout seul]

- Acte échoïque voire écholalique

L1 : [C'est ma chanson préférée]

L2 : [*C'est ma chanson préférée*]

- Acte « inutile » en contexte

L1 : [Allo]

L2 : [Oui]

L1 : [*Je suis au téléphone avec toi*]

L2 : [Oui]

- Acte non-verbalisé alors que sa présence eût été nécessaire en contexte

L1 : [Voilà je vous ai tout dit commissaire]

L2 : [...]

L1 : [*Vous ne dites rien ??*]

3. Respect de la régie de l'échange

Il s'agit ici de se demander si l'acte illocutoire dans son intégralité permet d'actualiser au bon moment le tour de parole du locuteur, tout en respectant celui de son interlocuteur. Cette catégorie concerne donc la qualité de la transition qui s'effectue au niveau des rôles interlocutifs. Ainsi, nous prenons en compte les énoncés caractérisés par des interruptions et chevauchements réalisés de façon brutale, sans respecter l'alternance des prises de parole. La présence de comportement tranquilisateur (lequel se manifeste essentiellement par des formules de réparation, des reformulations ou certaines questions adressées à l'interlocuteur) peut cependant nuancer cette évaluation dysfonctionnelle du comportement pragmatique étudié. De plus, c'est dans cette catégorie que nous nous intéressons à la communication « inter-tour », qui concerne à la fois la mimogestualité et particulièrement les échanges de regards permettant une régulation optimale des différentes prises de parole réalisées.

Exemple de dysfonctionnalité :

L1 : [Une chose qui m'étonne vraiment c'est l'équilibre de la la nature moi j'trouve ça//]

L2 : [//Ah non moi c'est le fait de croire en Dieu]

L1 : [Je trouve ça fascinant l'orage, les volcans la beauté des paysages et des//]

L1 : [//Mais oui mais c'est quand les gens pensent à la vie après la mort tout ça]

4.3.4 Quelques précisions complémentaires

4.3.4.a Les ponts entre les différents niveaux de dysfonctionnalité

D'une façon générale, nous pouvons affirmer qu'il existe des « ponts » entre les différents niveaux de dysfonctionnalités étudiés. En tant qu'observateur, il est important de conserver une vision globale de la parole produite puisqu'il est évident que, par exemple, un énoncé présentant des perturbations au niveau voco-acoustique (soit « V+PV ») peut induire des difficultés d'ordre conatives (l'interlocuteur aura plus de mal à déchiffrer le message transmis).

D'autre part, certains actes peuvent aussi être dysfonctionnels aux niveaux inférentiel et contextuel par exemple, puisqu'en réalité ces deux aspects sont liés. Ainsi si un locuteur n'a pas accès aux données implicites de l'échange verbal, il lui sera plus difficile de produire des énoncés cohérents avec la thématique générale.

Par ailleurs, il est parfois difficile de faire une distinction stricte entre une dysfonctionnalité observée aux niveaux rhématique (1) (catégorie « V/NV ») et rhématique (2) (catégorie « V+PV+NV ») puisque l'une entraîne souvent l'autre dans un dialogue à deux. Ainsi, un énoncé échoïque n'enrichit généralement pas le thème général. De plus, il a tendance également à freiner l'échange inter individuel puisque l'interlocuteur est souvent contraint de compenser ce phénomène d'écho par une gestion plus intense de son activité interlocutoire à l'aide de régulations et de reformulations.

Toutefois, pour essayer de faire une certaine distinction entre ces deux aspects, nous dirons que les énoncés échoïques sont considérés comme dysfonctionnels au niveau « V » à condition d'être désémantisés. Nous entendons ici que le sujet qui reprend l'acte précédent semble le faire uniquement par automatisme, sans y mettre de sens particulier. Cet énoncé repris peut très bien être fonctionnel au niveau « V+PV+NV » si l'écholalie n'entraîne pas de problème d'inter-compréhension avec l'interlocuteur.

Nos critères proposés ne sont donc pas opposables les uns aux autres mais, au contraire, ils se

rencontrent souvent au sein d'une même intervention.

4.3.4.b Le rôle des auto-régulateurs

Il nous a semblé intéressant de rendre compte du rôle spécifique joué par les régulateurs (et en particulier celui des auto-régulateurs et régulateurs de type attente) dans notre étude. Nous avons en effet observé que ces actes verbaux pouvaient être utilisés de façon pathologique chez les sujets qui bégaiement puisque ceux-ci s'en servent parfois comme mots d'appui à la production de parole : ils perdent alors leur fonction régulatrice au sein de l'interaction. Selon nous, leur étude spécifique dans le cadre d'une observation d'enfants présentant des symptômes de bégaiement peut contribuer à comprendre le contexte interlocutoire dans lequel ces éventuels dysfonctionnements apparaissent au point d'être utilisés de façon systématisée à l'âge adulte.

Lorsqu'ils sont utilisés comme « embrayeur » à la parole, ils ont la caractéristique d'être dysfonctionnels aux niveaux « V » (étant donné l'aspect désémantisé de l'énoncé) et « V+PV » (car ils font souvent l'objet de blocages et répétitions). Cependant, en contexte, ils permettent souvent au locuteur d'assurer son tour de parole puisqu'ils précèdent souvent de façon immédiate un autre acte verbal complet syntaxiquement et pragmatiquement. Ils sont donc souvent fonctionnels au niveau « V+PV+NV ».

4.3.4.c Remarque générale

Sur le plan méthodologique, il est nécessaire de préciser ces deux points.

- D'une part, la notion de « dysfonctionnalité » n'est pas forcément synonyme de « pathologie » dans notre étude, étant donné que tous les locuteurs peuvent produire certaines dysfonctionnalités, qu'ils bégaiement ou non.
- De la même façon, l'apparente fonctionnalité d'un acte dans un domaine spécifique (comme c'est le cas pour les auto-régulateurs au niveau « V+PV+NV ») peut cacher en réalité un mode de fonctionnement pathologique.

5 Grille synthétique de répertorisation et d'analyse de l'ensemble des actes langagiers produits par le sujet

5.1 Cadre théorique et méthodologique

Nous savons que le bégaiement est constitué d'une double problématique, psychique et corporelle, et qu'il existe fréquemment chez les personnes qui bégaiement, une sorte de dissociation entre leur production verbale, souvent limitée et hyper-contrôlée, et les manifestations somatiques involontaires et parfois spectaculaires (tirage de langue, tics, spasmes, etc.) qui viennent parasiter leur communication. Une autre tendance, caractérisée par des bégaiements dits « intériorisés »¹, semble au contraire se traduire par des attitudes corporelles figées et monotones, au profit d'une fluidité verbale apparente.

Ces observations cliniques participeraient à l'idée générale que le bégaiement se décrit d'abord par un « gauchissement » des attitudes communicatives des sujets qui bégaiement (pour reprendre l'expression employée par l'orthophoniste Anne-Marie Simon). Face à ces incertitudes la linguiste A. Bensalah encourage les recherches actuelles à s'intéresser davantage aux spécificités inhérentes à la communication non-verbale des personnes qui bégaiement, ceci afin d'enrichir nos connaissances générales sur ce trouble et dans le but d'approfondir cliniquement cette idée d'altération de façon plus précise et individualisée.

Selon nous, il est difficile d'effectuer une étude pragmatique des troubles affectant la communication des sujets présentant un bégaiement en se concentrant exclusivement sur les aspects non-verbaux au détriment des actes de langage verbaux. Le contexte général d'un échange et les connaissances linguistiques portant sur la communication humaine en général nous indiquent que ces deux canaux de la communication sont intimement liés. Toutefois, il nous semble intéressant d'en faire d'abord une analyse isolée, à l'aide des critères précédemment décrits, avant d'effectuer une synthèse globale permettant de rendre compte des actes produits, dans leur nombre d'occurrence comme dans leur fonctionnalité au cours de l'échange verbal.

Nous avons donc cherché à réaliser, au cours de notre étude consacrée au bégaiement, une analyse clinique conçue sur une modalité procédurale où chaque élément de langage peut être étudié de façon distinctive. À l'issue de ce travail, il nous a semblé nécessaire de regrouper sur un même plan l'ensemble des actes verbaux, paraverbaux et non-verbaux étudiés, ainsi que leurs aspects

1 DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. (2010). *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

fonctionnels ou dysfonctionnels. Cet objectif se justifie à deux niveaux : d'une part, il permet de rendre compte de la nature globale de la communication d'un sujet, laquelle ne peut donc être scindée de façon stricte en différents paramètres définis par exclusion les uns des autres. D'autre part, ce regroupement a un intérêt clinique puisqu'il constitue une grille synthétique de référence, personnalisée pour chaque patient, à partir de laquelle le thérapeute pourra s'appuyer pour orienter sa prise en charge. Nous précisons que les critères de dysfonctionnalité peuvent changer et s'adapter selon le point de vue de l'observateur et en fonction de la situation d'échange. Nous avons donc choisi de rajouter à côté de chaque évaluation un champ de remarques dans le but d'apporter des précisions et de nourrir la démarche clinique induite par cet outil que représente en soi la grille synthétique.

Par ailleurs, la grille synthétique a pour objectif de rendre compte des phénomènes d'« autosynchronie » et « hétérosynchronie » propres aux interactions verbales. Précisément, ces termes font référence à l'intra et à l'inter-synchronisation interactionnelle décrites par Condon et Ogston en 1996¹. En effet, en visionnant et reVISIONnant au ralenti et image par image des enregistrements vidéo de la communication humaine, on constate régulièrement un phénomène que certains auteurs assimilent à une danse ou à un ballet opérant entre les deux partenaires de l'interaction. Reprenant cette observation générale, les auteurs Condon et Ogston (1966) distinguent l'inter- et l'auto-synchronisation qui correspond à harmonisation inter- et intra- comportementale dans le « jeu » interactionnel des sujets communicants. L'intersynchronisation ou « synchronisation interactionnelle » est opérée par les mouvements corporels des interactants qui sont en permanence interadaptation de type action/ rétroaction. Le sujet intervenant adapte son comportement à son partenaire et vice versa. Cet enchaînement comportemental se poursuit tout au long de l'interaction en face-à-face. Outre l'intersynchronisation lors des communications humaines, les sujets intervenants effectuent en même temps l'auto-synchronisation, qui concerne l'harmonisation des différents éléments dans leur alignement comportemental global. L'activité motrice en harmonie avec le rythme de l'activité verbo-acoustique du locuteur est un aspect de l'autosynchronisation, les « adaptateurs à soi » en sont un autre. [...] « l'auto- et l'inter-synchronisation caractérisent un comportement normal et peuvent ainsi être indicatives du déroulement interactionnel »².

Dans notre étude, le premier terme renvoie donc à l'harmonisation entre tous les canaux de communication unis dans une même intentionnalité. Le second terme réfère à l'ajustement de ces

1 PAVELIN B. *Le geste à la parole*. Presses Universitaires Mirail-Toulouse, 2002.

2 Ibidem

canaux, à la fois verbaux et non-verbaux, à l'expression de l'intentionnalité du partenaire interactif.

5.2 Présentation générale de la grille

5.2.1 Intérêts principaux

Sur le plan technique, la grille synthétique a été réalisée à l'aide d'un tableur (calc.ods) appartenant au logiciel LibreOffice. Notre grille synthétique a deux intérêts principaux dans notre étude.

- Elle nous sert à regrouper l'ensemble de nos analyses quantitatives et qualitatives des données linguistiques recueillies au sein d'un même document, et de rendre compte de la simultanéité et de la successivité des actes langagiers produits pendant le corpus de référence.
- Il s'agit d'une feuille de route qui constitue un outil clinique et méthodologique à part entière.

Le quadrillage en lignes et en colonnes permet de rendre compte de ces deux façons d'utiliser la grille à travers une lecture à la fois verticale et horizontale des données recueillies, laquelle rend compte à la fois des phénomènes d'autosynchronie et d'hétérosynchronie des actes langagiers au sein d'une interaction verbale.

5.2.2 Lecture « horizontale » des données

Nous rappelons que notre démarche d'étude des actes langagiers s'effectue en trois étapes successives. Après une première étape qui consiste à transcrire et coder l'ensemble du corpus audiovisuel, il s'agit d'évaluer le degré de fonctionnalité de chaque acte selon une approche interactionniste. Le clinicien utilise alors la grille synthétique pour noter les cotes de chaque acte et effectuer une analyse qualitative de ce même acte pour chaque catégorie pragmatique étudiée; soit successivement « V et/ou NV », « V+PV », « V+NV » et « V+PV+NV ». A noter que si les macro-critères qui concernent les aspects para et non-verbaux (c'est-à-dire les catégories « V+PV » et « V+NV ») forment une entité commune, nous privilégions pourtant une étude différenciée de ces deux niveaux pendant le remplissage de la grille synthétique. L'atteinte des dimensions phatique et expressive du langage chez les personnes qui bégaiant justifie en effet une analyse à la fois conjointe et spécifique des aspects voco-acoustiques et mimogestuels.

Cette analyse horizontale met en relief la simultanéité des paramètres langagiers sollicités au cours de la production d'un même acte de langage. Elle permet de « décomposer » chacun de ces

paramètres afin d'observer quel(s) aspect(s) sont réellement affectés et spécifier la nature même de ces altérations.

5.2.3 Lecture « verticale » des données

Selon l'axe vertical, les données laissent apparaître la successivité des actes langagiers produits par les deux interactants. C'est toute la dynamique interactionnelle (notion expliquée page 236. Croll, 2010¹) qui se trouve représentée visuellement dans la grille synthétique. On perçoit mieux alors les éventuels troubles qui apparaissent en se replaçant dans le contexte interlocutoire lequel conditionne en partie la production d'un certain type d'acte.

Ainsi, la grille synthétique constitue en soi un outil méthodologique car le clinicien est enclin à effectuer une certaine sélection des actes les plus importants à répertorier. Par exemple, les gestes extra-communicatifs relevés dans la fiche de codage ne sont en général pas pris en compte sur le plan qualitatif mais peuvent toutefois être relevés sur le plan quantitatif si cela s'avère pertinent en regard de l'ensemble de l'interaction. De plus, le clinicien doit mettre en lien des actes verbaux et non-verbaux selon un ordre chronologique cohérent vis-à-vis de la dynamique interactive. Il s'agit donc d'un travail d'analyse à part entière qui induit une grande part de subjectivité mais aussi de logique de la part du clinicien. D'autre part, les résultats en colonnes mettent en exergue les types de difficultés spécifiques (c'est-à-dire les macro-critères qui divisent chaque catégorie pragmatique étudiée) et qui sont explicitées dans la rubrique « remarques ».

Nous remarquons que nous avons mis en valeur ces dernières données dans l'étude du cas de P.-A, puisque il s'agit d'un profil -patient qui s'apparente le plus à l'idée d'un processus d'enracinement tel que le décrivent les approches comportementales en orthophonie. Ainsi, pour ce cas, nous avons remplacé la rubrique « remarque » par une autre appelée « analyse qualitative », et nous associons à chaque macro-critère justifiant une analyse en terme de dysfonctionnalité, un code couleur spécifique. Ce travail permet de visualiser, en étudiant la grille synthétique, comment les troubles se répartissent au sein d'une même catégorie pragmatique, et quels macro-critères sont les plus altérés au cours de l'interaction verbale.

5.3 Exemple-type de grille synthétique

1 CROLL, A. (2010). *La compétence conversationnelle chez l'enfant en classe en maternelle. Outils d'évaluation linguistique.*

5.4 Quelques remarques importantes pour l'utilisation de la grille synthétique

5.4.1 Actes de langage verbaux communicatifs et non communicatifs

Dans notre étude, nous prenons en compte tous les actes non-verbaux qui ont valeur de comportement de communication et nous semblent en contexte particulièrement intéressants à analyser, soit isolément, soit conjointement à l'acte verbal éventuellement associé. Leur cote est donc relevée et spécifiée dans la rubrique « sous-catégorie de l'acte de langage non-verbal » dans la fiche synthétique du patient.

Les gestes extra-communicatifs nous servent en général seulement à argumenter dans la rubrique « remarques » le degré de fonctionnalité d'un acte verbal ou non-verbal communicatif. Toutefois, leur codage peut occasionnellement être relevé lorsque leur utilisation est particulière et altère très significativement l'ensemble de l'interaction verbale.

Ainsi, nous notons dans la fiche la présence de gestes non communicatifs lorsque ils ont un impact significatif pour l'évaluation de la fonctionnalité de l'acte verbal ou non-verbal étudié. Ainsi, les GECgp ont été relevés dans la fiche codage lorsque l'énoncé produit n'aurait pas eu lieu sans la carte jouée à ce moment-là. La carte consiste donc en un référentiel à part entière qui est parfois déterminant pour la production d'actes verbaux et non-verbaux. De la même façon, les gestes autocentrés ou ludiques ont été relevés dans la grille synthétique lorsque leur présence massive avait un effet considérable sur le degré de fonctionnalité des actes langagiers étudiés.

5.4.2 Le signalement de l'absence d'acte langagier produit

Lorsqu'un acte non-verbal est produit mais qu'il n'est pas accompagné d'une verbalisation, nous signalons l'absence de cette dernière par un signe de croix dans la case correspondante. Ces cas de figure concernent surtout les gestes syllinguistiques ou bien quasi-linguistiques puisque ceux-ci peuvent être produits sans un recours obligé à la verbalisation. La situation inverse est appréhendée de la même façon : ainsi, lorsqu'un acte verbal est produit en l'absence de tout geste, cette absence est représentée par une croix. Cette signalétique permet d'argumenter dans la rubrique « remarques » sur la nature fonctionnelle ou non de l'acte verbal ou non-verbal effectivement réalisé.

De plus, cela contribue à prendre en considération les actes même lorsque ceux-ci sont absents, sachant que l'absence même d'un acte peut, selon le contexte, être fonctionnelle (l'absence n'étant pas gênante pour l'interaction) ou au contraire plutôt dysfonctionnelle. Dans ce cas, nous considérons que cet acte verbal (ou non-verbal) « aurait dû » être produit par le locuteur pour que le bon déroulement de l'échange. Cela concerne essentiellement la production des régulateurs verbaux et des gestes syllinguistiques. Nous avons choisi de relever leur codage dans le tableau de synthèse tout en spécifiant dans les remarques leur inexistence, qui les rend par là-même dysfonctionnels en contexte.

Ce choix méthodologique implique que nous avons dû trancher entre une analyse qualitative et quantitative des actes langagiers relevés. Concrètement, nous avons soit la possibilité de se restreindre à relever uniquement les actes réellement produits, et risquer ainsi de créer une courbe de fonctionnalité supérieure à celle effectivement induite pour certains types d'actes, ou bien soit se concentrer sur la qualité des actes réalisés d'un point de vue pragmatique et s'intéresser particulièrement à façon dont le patient participe à la régie de l'échange. Par un exemple, si un sujet produit quatre gestes phatiques et que ces quatre gestes sont évalués comme étant fonctionnels, cette catégorie d'acte va être globalement efficiente sur le plan quantitatif. Mais si au cours de l'échange, ces mêmes gestes ne sont pas réalisés à des moments opportuns et que leur absence a des conséquences néfastes sur l'interaction, il nous paraît juste de signaler la dysfonctionnalité de ces actes non-verbaux. Dans le comptage général des actes produits, il faudra donc tenir compte de ce choix méthodologique en relativisant le nombre apparent d'actes produits au vu de leur quantité réelle.

5.4.3 Analyse des actes produits de façon non simultanée

Dans la fiche synthétique, lorsque un acte gestuel est produit de façon isolée, nous avons fait le choix d'associer l'acte gestuel à l'acte verbal précédent ou suivant lorsque nous estimons que cela semble pertinent dans notre interprétation. Ces cas de figure concernent notamment les gestes coverbaux qui, par nature, ne peuvent être analysés isolément d'un acte verbal émis. Ces types d'acte non-verbaux ont la particularité de pouvoir être produits avec un léger décalage temporel par rapport à l'énoncé verbal qu'ils accompagnent. Si l'on prend pour exemple un locuteur s'exclamant « hurra ! » en levant les bras au ciel, et que ces deux actes sont immédiatement suivis par une gestualité dénotant un sentiment opposé (mine défaitiste, bras ballants) : nous rattachons cette dernière gestualité à l'énoncé verbal « hurra ! » pour justifier qu'il soit considéré comme

dysfonctionnel dans ce contexte. Inversement, nous pouvons aussi associer des actes verbaux à certains actes non-verbaux qui surviennent juste avant ou juste après si ces actes sont produits dans une même intentionnalité.

5.4.4 Nécessité de justifier l'aspect dysfonctionnel d'un acte langagier

D'une façon générale, il est parfois difficile de trancher entre l'aspect fonctionnel ou dysfonctionnel d'un acte langagier. Dans ces cas-ci, et en l'absence de tout élément permettant d'objectiver une dysfonctionnalité dans chacun des trois niveaux abordés (« V et/ou NV » ; « V+PV ; V+NV » ; « V+PV+NV »), nous considérons que l'acte produit est fonctionnel dans ce contexte.

Nous avons choisi, lors de l'analyse des cas cliniques, de justifier chaque dysfonctionnement objectivé pour chaque acte de langage dans la rubrique « remarque ». Par ailleurs, les critères de dysfonctionnalité que nous avons énuméré étant généraux, il appartient à l'observateur de personnaliser la raison pour laquelle un acte a été évalué comme dysfonctionnel dans ce contexte.

6 Étape 3 : Analyse globale des dysfonctionnalités objectivées

6.1 Enjeux cliniques de cette étape d'analyse

A l'issue de la seconde étape, une grille synthétique propre à chaque patient est élaborée à partir de l'ensemble des actes langagiers et de leurs aspects fonctionnels. Un profil communicationnel propre à chaque patient va pouvoir être constitué à partir de cette même grille et une conversion de l'ensemble de ces données va donner lieu à différents graphiques. L'analyse globale des dysfonctionnalités objectivées est effectuée à la fois quantitativement et qualitativement. A partir de cet outil de référence, l'observateur peut observer la façon dont le patient met en œuvre ses habiletés pragmatiques dans la situation de communication choisie et émettre certaines hypothèses quant au fonctionnement général de ce sujet en tant que communicant.

Cette étape ouvre donc davantage encore le champ de l'analyse clinique et sert de base à une démarche d'ordre thérapeutique. Toutefois, cette grille ne prétend pas faire un lien direct entre le bégaiement du patient et ses éventuelles difficultés pragmatiques objectivées. Le but est simplement

d'aider le thérapeute à préciser la nature et les spécificités des troubles affectant ce patient dans sa communication inter individuelle, mais également de rendre compte de ses capacités globales et de certains comportements particuliers qui signent en quelque sorte sa « façon d'être » au cours d'un échange verbal. Cette étape consiste également à ouvrir la réflexion concernant ces dysfonctionnalités repérées, en les replaçant dans le contexte général de cet échange, et en tenant compte du sujet dans sa globalité. Nous entendons pas là qu'il est nécessaire de croiser sa propre analyse avec des éléments anamnestiques recueillis auprès du patient ainsi que d'autres données personnelles et thérapeutiques (âge du patient, histoire familiale, pathologies associées, etc.). En effet, l'ensemble de ces informations peuvent avoir un impact significatif sur les résultats obtenus. Cette étape d'analyse consiste enfin à essayer d'aborder le profil communicationnel dessiné dans une vision non restrictive, en décloisonnant les habiletés pragmatiques de l'ensemble des autres domaines d'ordre affectif, cognitif et langagier qui s'y rattachent par essence et peuvent faire l'objet d'une exploration plus spécifique au cours de la prise en charge orthophonique.

La question posée à cette étape est donc : **« Qu'est-ce-que l'établissement de ce profil communicationnel peut nous apprendre sur les habiletés pragmatiques de ce patient à ce moment de la prise en charge ? »**.

6.2 Exploration de trois attitudes de communication

6.2.1 Objectif recherché

Nous considérons que la grille synthétique (à partir desquels les graphiques sont dessinés) constitue en soi un outil d'analyse clinique. Nous cherchons à relier les macro-critères proposés dans la seconde étape à trois grandes attitudes communicatives que les orthophonistes sont amenés à explorer au cours d'une prise en charge d'un patient qui bégaié. Cette recherche d'équivalence permet de faire un « pont » entre l'analyse strictement pragmatique des catégories précédemment décrites (à savoir « V et/ou NV » ; « V+NV » ; « PV+V » ; « V+PV+NV ») et une approche plutôt psychologique (précisément de type cognitive-comportementale), dans la mesure où cette dernière sert de ligne directrice à la plupart des thérapies orthophoniques proposées pour les patients qui bégaient. Il nous apparaît donc que l'exploration de ces attitudes va permettre de rendre compte, du moins partiellement, du plaisir que le sujet prend à interagir verbalement avec son interlocuteur.

Dans le cadre d'une démarche thérapeutique, nous remarquons qu'il nous semble nécessaire à cette étape d'analyse, de compléter celle-ci par une approche plus subjective et personnalisée à

l'aide de questionnaires d'auto-évaluation, ou d'une médiatisation symbolique (iceberg de J. Sheehan¹) afin que le patient puisse exprimer par lui-même son degré d'appétence à la communication. De plus, il peut être utile que le thérapeute sélectionne certains extraits audiovisuels et les visionne avec le patient afin de lui donner un feed-back concret sur l'échange réalisé et discuter ensemble des éventuels dysfonctionnements objectivés au niveau verbal et non-verbal. Car nous savons que, utilisée à bon escient et dans des circonstances particulières, l'enregistrement vidéo constitue souvent en soi un outil thérapeutique qui favorise la réconciliation du sujet qui bégaie avec sa propre image.

Les trois attitudes communicatives que nous avons choisi d'étudier sont donc :

- la co-construction thématique et interlocutoire ;
- l'engagement personnel et l'intentionnalité dans l'échange ;
- l'action et l'interaction par le langage avec l'interlocuteur.

6.2.2 Les trois attitudes communicatives étudiées et leur cadre théorique

6.2.2.a La capacité à co-construire des univers thématique et interlocutif communs.

Nous faisons ici écho à la notion de « common ground » que les pragmaticiens évoquent pour désigner le terrain d'entente (ou lieu d'élaboration du topic) que construit chaque interlocuteur lors d'un échange verbal. D'autre part, nous faisons également référence à l'idée que toute interaction verbale, nécessite la création d'un « lieu intersubjectif » qui constitue, symboliquement parlant, le nœud psychique de la rencontre entre les subjectivités du locuteur et de l'interlocuteur. Pour faciliter cette rencontre (au sens large du terme) et favoriser la construction de cet objet immatériel entre l'enfant et l'orthophoniste, nous rappelons que nous avons choisi de proposer un cadre d'étude original: celui du jeu verbal.

1 In VAN HOUT, A., ESTIENNE, F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition. Paris, Masson. 2002.

6.2.2.b La capacité du sujet à manifester son engagement personnel et son intentionnalité.

Nous empruntons le terme « engagement » au lexique de la linguiste Kerbrat-Orecchioni. Il désigne la façon dont un sujet s'investit activement au cours d'un échange verbal, dans les deux pôles interactifs. Dans notre étude, nous allons donc dans le sens d'une communication coopérative qui confère à chaque sujet un rôle essentiel en tant que locuteur et interlocuteur. Précisément, nous souhaitons explorer à ce niveau un phénomène particulier propre aux échanges inter individuels que Condon et Ogston appellent la « synchronisation interactionnelle »¹.

Il convient à ce stade de répréciser cette terminologie. Tout système interactif est régi par une recherche d'auto et hétéro-synchronie que chaque sujet effectue sans en avoir conscience au cours d'un échange conversationnel (au sens large du terme).

Nous pensons que ce phénomène peut être particulièrement altéré chez les personnes qui bégaièrent et qu'une approche pragmatique peut contribuer à en explorer cliniquement les spécificités.

L'auto-synchronisation consiste d'une part à harmoniser les divers comportements produits simultanément, ou quasi-simultanément, par un même interactant. Ce phénomène prend des formes variées et sert à coordonner les diverses unités linguistiques sollicitées, qu'il s'agisse des actes non-verbaux (un sourire est par exemple fréquemment associé à un geste régulateur en tant qu'interlocuteur); mais aussi de l'ajustement entre les unités non-verbales et paraverbales (on observe ainsi que l'accélération du débit entraîne souvent une diversification de la gestualité chez le sujet lambda).

L'auto-synchronisation concerne également l'harmonisation recherchée entre les unités non-verbales et verbales. Une corrélation est par exemple établie entre l'amplitude gestuelle et la largeur des unités linguistiques que le mouvement accompagne.

Il s'agit enfin de la quête de cohérence entre les unités paraverbales et verbales. Cette dernière synchronisation contribuerait à renforcer ou du moins expliciter le but illocutoire recherché par le locuteur et faciliter ainsi le travail interprétatif réalisé par l'interlocuteur en cours de l'échange.

Il s'agit d'autre part du phénomène d'hétérosynchronie qui fait écho, dans une perspective développementale, à la « danse interactionnelle »² observée par Daniel Stern chez les tout-petits.

1 COSNIER, J. (1992). *Synchronisation et copilotage de l'interaction conversationnelle*. Protée 33-39

2 MONFORT Marc, JUAREZ-SANCHEZ Adoracion, MONFORT-JUAREZ Isabelle. *Les troubles de la pragmatique chez l'enfant*. Edition Ortho édition. 2005.

Celui-ci s'effectue à la fois dans les pôles interlocutifs. En tant que locuteur, le sujet doit s'adapter à la situation interlocutive et aux caractéristiques linguistiques et extra-linguistiques de son interlocuteur. Par exemple, il est probable que nous n'exprimerons pas nos ressentis de la même façon si nous nous adressons à un ami ou à un inconnu. De la même façon, si notre interlocuteur a tendance à parler avec une grande douceur, et une petite voix, il est possible que nous soyons, souvent inconsciemment, incités à baisser le niveau d'intensité vocale. C'est d'ailleurs sur ce principe de mimétisme que certaines techniques orthophoniques sont basées afin que l'échange verbal constitue en lui-même, un cadre thérapeutique. Par ailleurs, en tant qu'interlocuteur, le sujet doit faire preuve d'une écoute active et ajuster l'ensemble de ses paramètres linguistiques à ceux produits par le locuteur.

6.2.2.c La capacité du sujet à interagir avec l'autre au cours d'un échange verbal coopératif

Nous cherchons à rendre compte d'une propriété inhérente au cadre conversationnel et qui concerne la symétrie des rôles interlocutifs au cours d'un échange verbal entre deux sujets. Bien que nous ne soyons pas dans ce contexte précis mais dans celui du jeu, et que nous ne puissions nier le rapport de force qui existe naturellement entre un adulte et un enfant (qui plus est dans un cadre thérapeutique), nous voulons toutefois rendre compte de la façon dont l'interaction s'organise et observer la répartition des rôles interlocutifs de chaque interactant au cours de cette interaction verbale. Nous souhaitons ici rendre compte concrètement du travail d'inter-action qui correspond au fait que chaque sujet est à la « agi » et « agissant » au cours d'un échange inter individuel. A ce stade, nous nous plaçons donc dans la filiation de deux maximes : celle d'Austin qui affirme que « parler est un acte », et celle de Kerbrat-Orecchioni pour qui « Échanger, c'est changer en échangeant ». Selon nous, cette idée de co- (ou inter-) action s'observe à deux niveaux : d'abord il s'agit de montrer qu'un échange coopératif se traduit par une répartition homogène des rôles interlocutifs joué par chaque interactant. D'autre part, l'aptitude de l'individu à être actif au cours de l'échange verbal signifie que le sujet est capable à la fois de produire une parole qui provoque un changement dans le monde (en l'occurrence, il s'agit de l'impact qu'il produit sur son interlocuteur), mais aussi d'être sensible au respect du tour de parole de son interlocuteur.

6.2.3 Les graphiques réalisés à partir de la grille synthétique

Nous avons réalisé trois sortes de graphiques qui se déduisent de l'ensemble des données

recueillies précédemment dans la grille synthétique.

Chacun de ces graphiques va aider l'observateur à orienter son analyse des actes langagiers dans un domaine d'investigation particulier. De plus, les valeurs engendrées vont être à la fois d'ordre quantitatives et qualitatives pour une approche clinique la plus exhaustive possible.

Précisément, les courbes dessinées vont donner au clinicien une vision globale de ce domaine d'étude, et compléter ainsi, les données très précises contenues dans la grille synthétique propre à chaque patient.

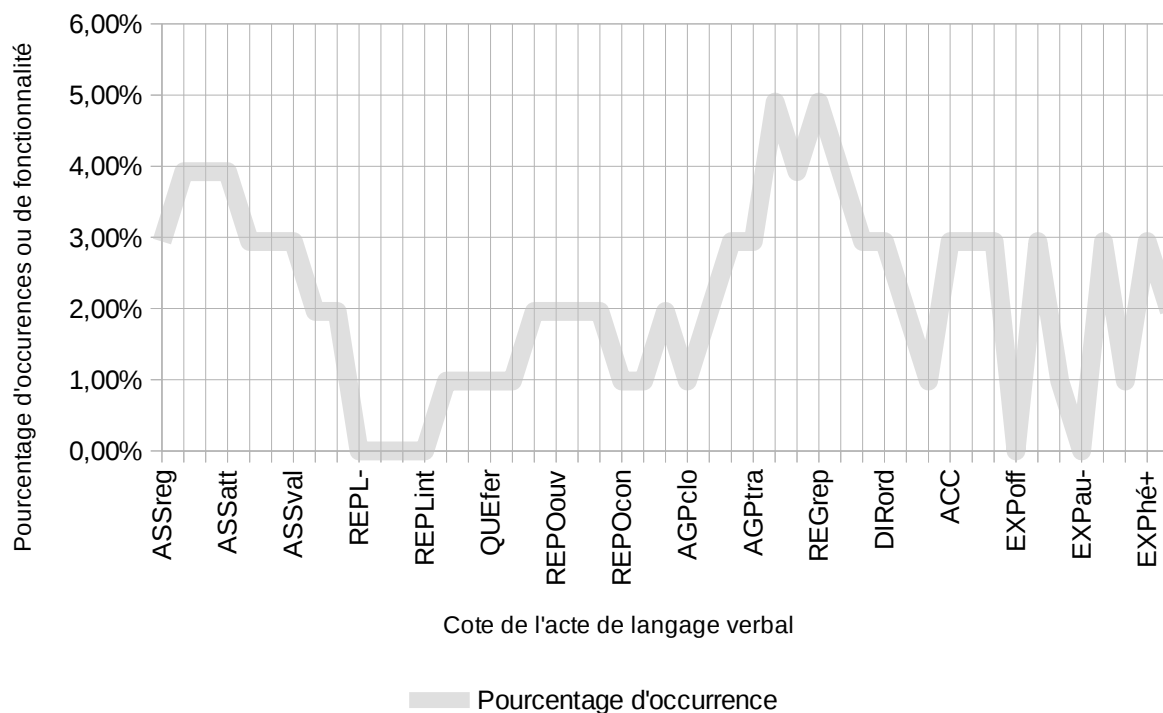
D'une façon générale, nous pouvons noter qu'au niveau des abscisses, nous retrouvons l'ensemble des cotes correspondant à tous les actes de langage susceptibles d'être sollicités lors d'un échange verbal. Les codages sont également rangés selon les trois domaines d'études pragmatiques abordés, c'est-à-dire ceux du « Dire », du « Faire » et de la « Relation interpersonnelle ». L'intérêt de cette classification est de rendre compte de la façon dont le sujet investit chacun de ces niveaux, sachant que ceux-ci correspondent à trois sortes d'attitudes communicatives que nous développerons ensuite.

D'autre part, au niveau des ordonnées, apparaissent des données chiffrées permettant de rendre compte de la proportion des catégories d'actes effectivement produits en rapport au nombre total d'actes. Notons que le recours à la proportionnalité nous semble pertinent dans notre étude car il permet de neutraliser la variable-temps. En effet, celle-ci risque d'engendrer des problèmes d'analyse liés à la taille du corpus : notre choix permet donc d'étudier à la fois les petits échantillons de parole comme des grands dialogues.

6.2.3.a Analyse quantitative des actes verbaux et non-verbaux

Les deux graphiques dits « Profil selon les actes verbaux » et « Profil selon les actes non-verbaux » permettent d'identifier les actes verbaux et non-verbaux les plus (ou les moins) sollicités au cours de l'échange. La courbe fait état du nombre d'occurrences de chaque acte dans le corpus. Afin de ne pas dépendre de la longueur du corpus, rappelons que les valeurs pour chaque acte langagier sont exprimées en terme de pourcentage.

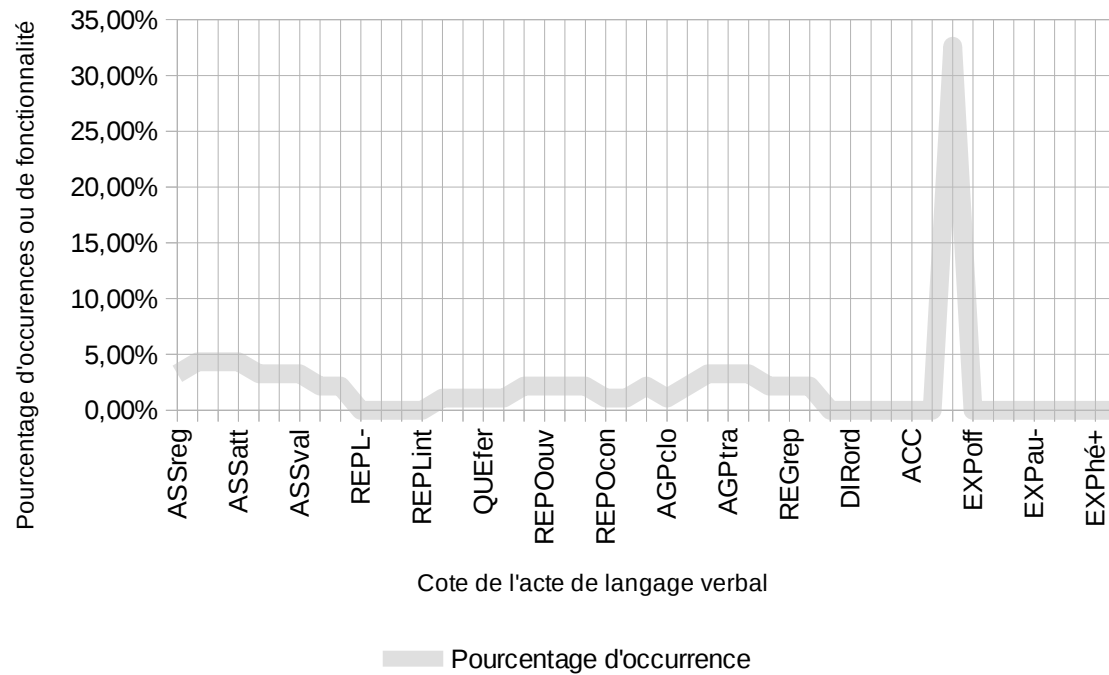
Profil selon les actes verbaux



Les explications qui suivent sont illustrées par des exemples présentant des graphiques fictifs portant sur les actes verbaux. Elles sont également valables pour des graphiques similaires portant sur les actes non-verbaux.

La courbe ci-dessus est un exemple de profil-graphique (elle sera utilisée dans les exemples suivants). Elle montre que les actes les plus souvent produits sont les régulateurs et les assertions, tandis que les répliques ne sont jamais sollicitées. Cette représentation du nombre d'occurrences de chaque acte permet, à elle seule, de dessiner un premier profil communicationnel du patient en observant la trajectoire et les éventuels pics de la courbe. Il est ainsi possible de comparer de façon globale la fréquence des actes verbaux (ou non-verbaux) sollicités en fonction de leur catégorisation. Nous pouvons également observer quels sont les actes les plus (ou les moins) sollicités et établir dès à présent certaines hypothèses justifiant de tels écarts.

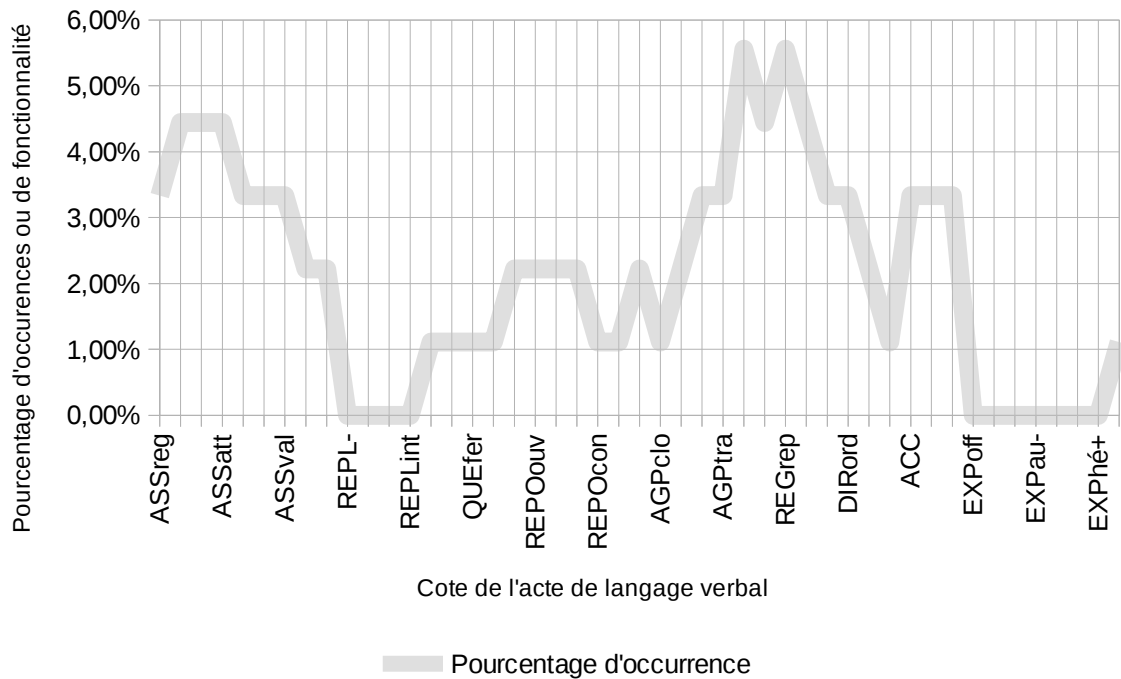
Profil selon les actes verbaux



Dans ce premier exemple, un patient produit énormément de gestes phatiques dans son propos, si bien que cela représente près d'un tiers des occurrences, comme l'indique le pic dessiné sur le graphique au niveau de la catégorie représentant l'acte sollicité.

A contrario, la courbe peut également montrer les actes rarement voire jamais sollicités par le patient au cours de l'échange verbal enregistré, ce qui peut laisser envisager lesquels sont généralement évités ou bien négligés par le patient.

Profil selon les actes verbaux



Dans ce second exemple, on peut remarquer une absence totale d'occurrence au niveau des expressifs : la courbe est au plus bas, signifiant qu'aucun acte de cette catégorie n'a été repéré dans le corpus. D'une façon générale, les deux premiers domaines pragmatiques (le « Dire » et le « Faire ») sont nettement plus sollicités que celui de la Relation, à l'exception des gestes phatiques.

6.2.3.b Analyse qualitative des actes verbaux et non-verbaux

Cette première courbe fréquentielle devient un point de repère pour l'évaluation qualitative des actes. C'est pour ce rôle si spécifique que nous avons décidé de la considérer comme une « courbe de référence ».

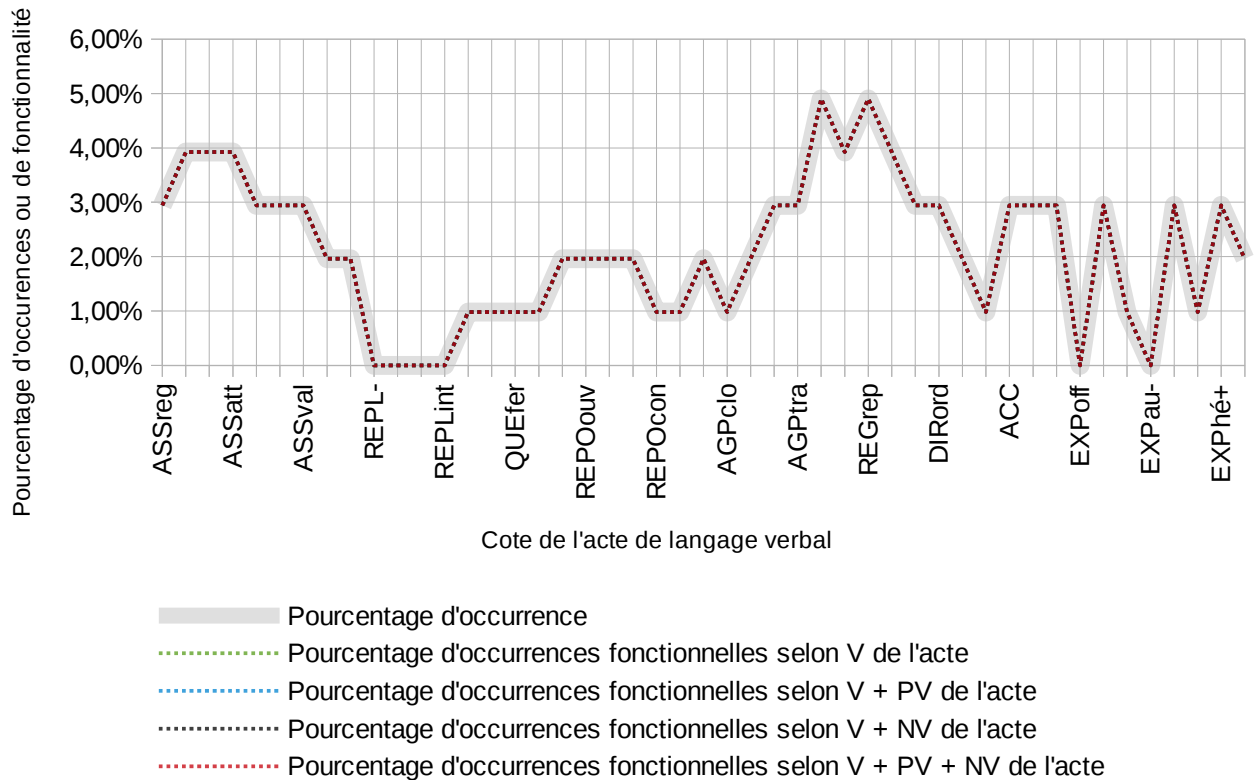
En plus de la courbe de référence, nous allons ajouter sur les profils-graphiques de chaque patient, une courbe de couleur correspondant à chaque domaine langagier étudié (soit « V et/ou NV »; « PV+V »; « V+NV » ou bien « V+PV+NV »). Celle-ci permettra de spécifier le degré de fonctionnalité des actes langagiers exprimés, et ce, à travers les trois grandes catégories qui nous intéressent.

D'une façon générale, nous pouvons affirmer que plus la courbe de couleur se rapproche de

celle de référence, plus les actes langagiers qu'elle concerne sont évalués comme fonctionnels.

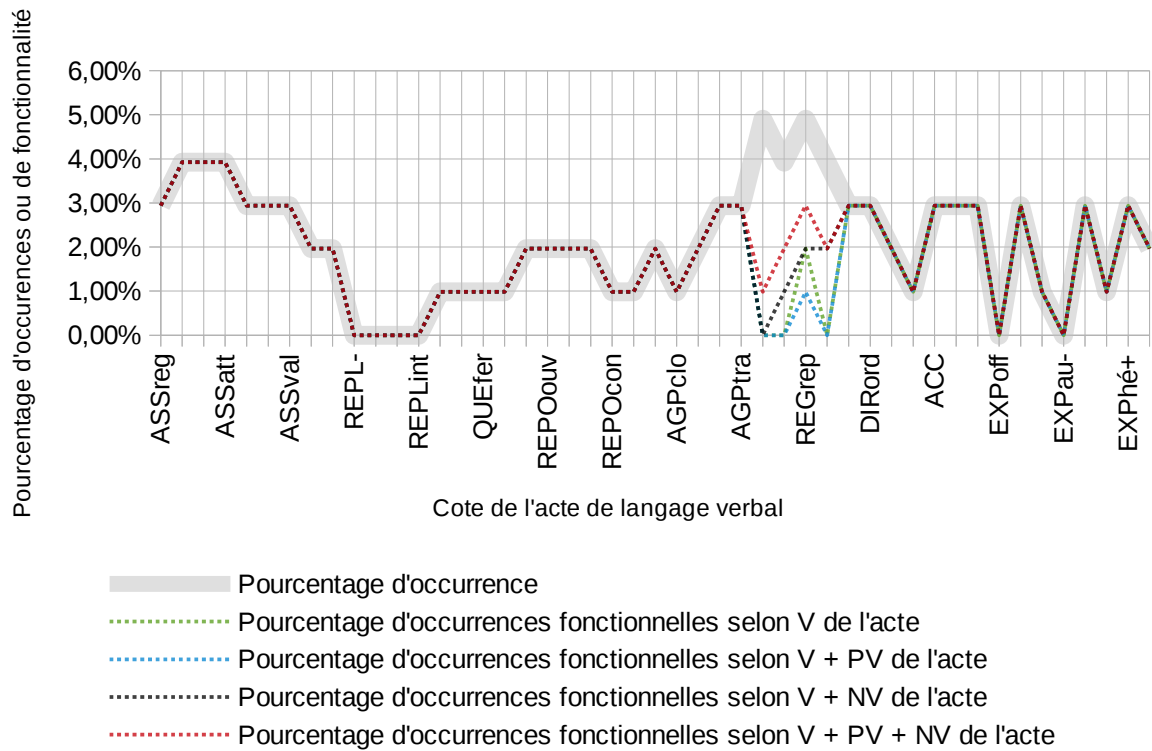
Afin d'illustrer notre propos, le graphique ci-dessous montre le profil d'un locuteur/interlocuteur « idéal » (et donc inexistant). Ici, les quatre courbes de fonctionnalité sont toutes superposées sur la courbe de référence ce qui indique que tous les actes qui ont été sollicités l'ont été de façon fonctionnelle et ce, selon les quatre domaines langagiers abordés.

Profil selon les actes verbaux



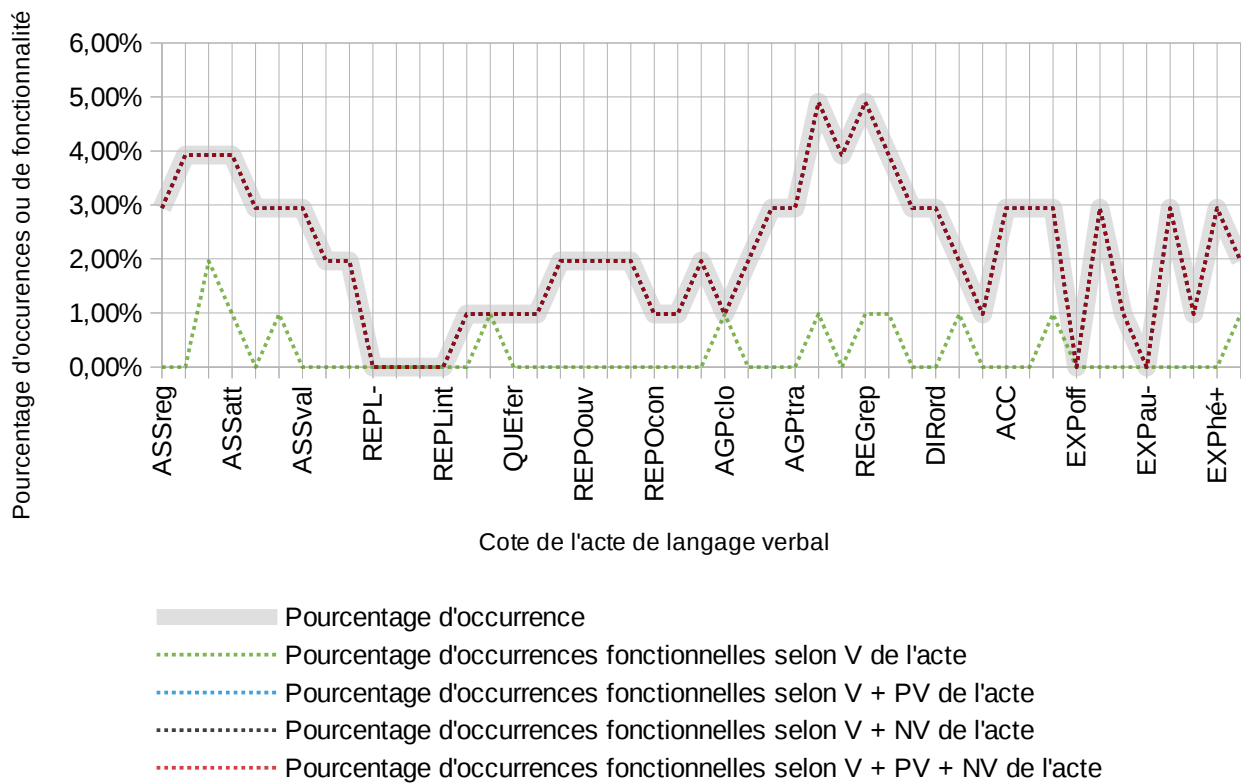
Nous allons maintenant présenter d'autres exemples de profil-patients que nous avons imaginés en guise d'illustrations cliniques.

Profil selon les actes verbaux



Dans ce premier cas de figure, on peut remarquer qu'il y a un décrochage des quatre courbes. Si on se reporte à l'axe des abscisses, on remarque donc que les dysfonctionnalités surviennent surtout lorsque le patient sollicite les régulateurs. On peut en déduire que seule l'utilisation de ces types d'actes verbaux peut poser certaines difficultés au sujet interagissant. Il sera nécessaire pour le clinicien d'aller rechercher dans le tableau synthétique les origines possibles d'un tel écart.

Profil selon les actes verbaux



Dans ce second cas de figure, on constate que trois des quatre courbes de fonctionnalités chevauchent la courbe de référence. Par contre, on remarque que l'une d'elle, représentant le domaine contextuel, présente un écart important par rapport à la courbe de référence, et ce, quel que soit l'acte langagier sollicité. Il serait donc intéressant d'approfondir qualitativement ce domaine pragmatique en spécifiant le type d'actes concernés par ces altérations et en tenant compte des remarques éventuelles qui justifient cette évaluation.

6.2.3.c Analyse de la dynamique interactionnelle¹

La dynamique interactionnelle est un concept pragmatique développé par A. Croll et appliqué dans un article datant de 2010. Il renvoie au fait qu'une étude portant sur les échanges conversationnels se doit de considérer les deux partenaires en présence et ne pas se limiter à un seul sujet. Dans le cadre de notre mémoire, le recours à cette notion est donc pertinent puisque l'on sait qu'on ne bégaie jamais seul. Or, nous remarquons que les études actuelles ont tendance à se focaliser sur les productions du sujet qui bégaie, en décontextualisant le discours de l'ensemble

¹ CROLL, A. (2010). *La compétence conversationnelle chez l'enfant en classe en maternelle. Outils d'évaluation linguistique.*

interactif. La prise en compte des interventions du partenaire permet pourtant de mettre en lumière la cohérence des propos tenus entre les partenaires et nous aide à mettre en lien l'apparition de troubles (bégayages, mécanismes de masquage...) en fonction des propos ou de la gestualité produits par l'interlocuteur.

Nous remarquons que les deux graphiques précédemment évoqués ne font état ni des différentes prises de parole produites par le patient, ni du contenu des interventions réalisées par l'orthophoniste. Or, il nous paraît intéressant de rendre compte du rôle interlocutif de chacun au cours de cette interaction verbale, grâce à l'application clinique des notions de tour de parole et de non tour de parole définies en amont de notre partie pratique. De plus, il nous semble nécessaire à ce moment de notre étude de redonner une place importante à l'orthophoniste, en tant que sujet communicant et interlocuteur privilégié d'un jeune patient qui bégaie lors d'un échange inter individuel. L'étude du langage d'un point de vue pragmatique ne peut en effet faire l'objet d'une analyse trop figée et centrée sur le seul locuteur dans la mesure où toute interaction verbale naît avant tout de la dynamique des relations interpersonnelles. C'est pour cette raison que nous proposons un troisième graphique afin d'apporter une vision plus globale de la dynamique de l'interaction verbale et de valoriser le rôle essentiel joué par le partenaire au cours de l'échange.

Concrètement, le graphique permet d'accéder à quatre types d'informations pour chaque catégorie d'acte de langage verbal représenté :

- le nombre de sollicitation de l'acte par le **patient** au cours de son **tour** de parole ;
- le nombre de sollicitation de l'acte par l'**orthophoniste** au cours de son **tour** de parole ;
- le nombre de sollicitation de l'acte par le **patient** au cours de son **non-tour** de parole ;
- le nombre de sollicitation de l'acte par l'**orthophoniste** au cours de son **non-tour** de parole.

En premier lieu, cette représentation nous permet donc d'observer quels actes verbaux sont les plus sollicités par le patient au cours de ses différentes prises de parole, selon qu'il s'agisse de TP ou de NTP. Rappelons que dans notre étude, les premiers sont généralement produits en tant que locuteur, tandis que les seconds sont plutôt spécifiques au rôle d'interlocuteur. Par exemple, nous pouvons vérifier que les régulateurs sont bien sollicités par le patient pendant son non-tour de parole tandis que les phatiques sont plutôt sollicités pendant son tour de parole et non l'inverse. On peut également se demander si la plupart des actes verbaux sont produits par un sujet pendant son propre tour de parole. La situation inverse (un patient s'exprimant principalement pendant le tour de parole de l'orthophoniste ou bien le thérapeute produisant de nombreux actes langagiers au cours

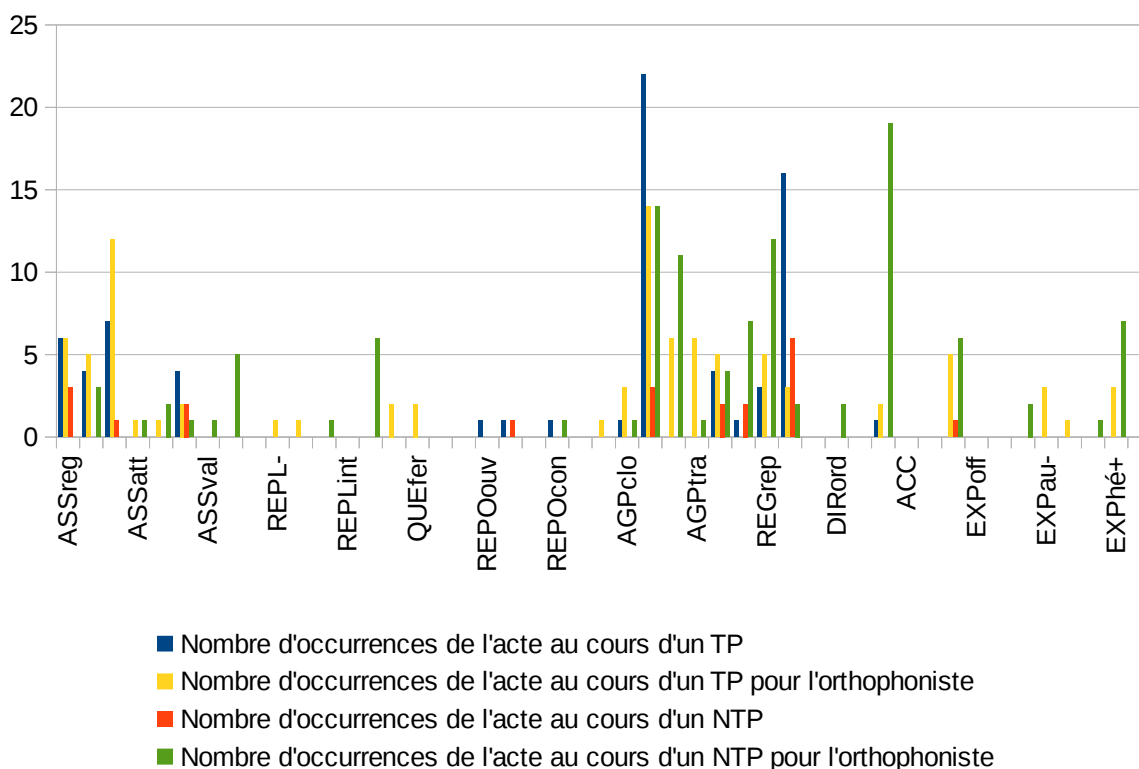
d'un non tour de parole) doit donner lieu à une interrogation et une exploration plus approfondies. Le contexte général de l'interaction peut-il expliquer ce phénomène ? Le sujet est-il contraint d'intervenir sur le tour de parole de son interlocuteur afin de compenser la passivité verbale de ce dernier ? Au contraire, l'interlocuteur a-t-il tendance à ne pas respecter le tour du partenaire, à lui couper la parole ? Dans ce cas, s'agit-il d'un dysfonctionnement pragmatique occasionnel ou bien es-ce un comportement qui se systématiserait au cours de l'interaction, témoignant alors d'une difficulté spécifique à gérer l'alternance des prises de parole ?

D'autre part, cette représentation graphique nous permet d'évaluer l'activité langagière du patient en comparaison avec celle réalisée par l'orthophoniste. En effet, on peut supposer que lors d'une interaction verbale symétrique, au cours de laquelle deux sujets alternent de façon assez régulière les prises de parole, on assiste à une recherche d'équilibration des rôles interlocutifs. Ce phénomène se traduit, sur le graphique, par le fait que les interventions des interlocuteurs vont être relativement équivalents tant au niveau des types d'actes sollicités que sur la répartition chiffrée de ces mêmes actes. Ainsi, un jeu « *équilibré* » qui nécessite la production d'assertions pour faire avancer la partie devrait aboutir à ce que le patient en produise autant que l'orthophoniste. Si nous pouvons relativiser cette idée en regard des nombreuses variables liées à la situation de jeu, nous pouvons toutefois admettre que des écarts très importants dans la répartition ou l'occurrence des actes sollicités doivent nous questionner dans notre analyse. Car l'hétérogénéité des résultats obtenus est un indicateur de la posture occupée par chaque interactant au cours de l'échange verbal.

De plus, il nous apparaît que le degré de fonctionnalité du niveau « V+PV+NV » dépend en grande partie du rôle interlocutif joué par l'orthophoniste, en tant qu'unique interlocuteur de l'échange verbal. Nous admettons en effet que le thérapeute compense naturellement une partie des difficultés que l'enfant peut rencontrer au cours de l'interaction grâce à son sens de l'écoute et à son investissement. Dans cette perspective, tout graphique montrant que l'ensemble des courbes sont abaissées à l'exception de celle du niveau « V+PV+NV » doit questionner le clinicien sur la présence ou non de ce procédé de compensation que l'étude du troisième graphique permet de confirmer.

Ce graphique peut enfin nous permettre de donner un profil au déroulement de l'échange lui-même, en tant que « macro-acte ». En effet, il s'avère que la thématique générale ou bien le contexte extralinguistique d'un échange verbal peut conduire les deux interlocuteurs à susciter une utilisation massive d'une catégorie d'actes en particulier. Par exemple, nous pouvons imaginer qu'une conversation informelle entre deux locuteurs souhaitant maintenir une certaine distance

affective sera peu pourvue en actes expressifs, contrairement à un échange produit dans un contexte plus amical et convivial. De même, le cadre d'un jeu favorisera l'apparition de certains types d'actes tels que les actes de gestion liés à l'activité pratique. Avant d'émettre des hypothèses relatives au comportement d'un sujet lors d'une interaction verbale, il est donc nécessaire de se replacer dans le cadre général de la scène interlocutive.



Dans l'exemple ci-dessus, nous observons que la répartition des actes langagiers verbaux n'est pas équilibrée entre les deux interlocuteurs. Ils sont majoritairement produits par l'orthophoniste sur son NTP. Cette première observation permet d'avancer l'hypothèse d'une certaine passivité de l'enfant qui n'intervient que rarement sur son TP. Nous pouvons envisager que les interventions de l'orthophoniste visent à stimuler l'enfant dans ses initiatives verbales.

D'autre part si l'on analyse ce graphique comme un « macro-acte » de la scène interlocutive à laquelle participent les deux sujets, on observe que sur les trois niveaux pragmatiques représentés, seul le domaine du « Faire » est vraiment investi. Le niveau du « Dire » et surtout celui de la

« Relation » sont peu sollicités, surtout lors des tours de parole. Dans l'analyse, il convient de se demander si un facteur extérieur (comme les caractéristiques du jeu) n'est pas à l'origine de ce grand écart d'investissement entre les trois domaines pragmatiques.

Enfin, cette représentation graphique met en lumière que les types d'actes les plus sollicités varient selon qu'ils sont produits par l'enfant ou bien l'orthophoniste. Pour une analyse plus aboutie, il est nécessaire de prendre en compte le contexte interlocutoire et la complémentarité des différents actes verbaux émis les uns par rapport aux autres entre les deux partenaires.

6.2.3.d Cas particulier : les régulateurs verbaux et non-verbaux

Il convient de rappeler que les choix méthodologiques qui nous ont guidés lors de la première étape peuvent induire une sur ou une sous-représentation de certains types d'actes verbaux et non-verbaux dans les graphiques correspondants. C'est le cas en particulier pour les régulateurs qui sont en général particulièrement nombreux dans la fiche synthétique. Précisément, lorsque nous pensons qu'à un certain moment de l'interaction, l'un des locuteurs aurait dû produire un tel acte de langage afin d'assurer la régulation de l'échange, nous le notons « présent » (le codage de l'acte est alors référencé) mais « dysfonctionnel » en raison de son absence. Des précisions sont alors apportées par l'observateur dans la rubrique remarques afin de justifier cette analyse. Ce choix se justifie par notre volonté de privilégier une approche moins quantitative que qualitative. De ce fait, le clinicien devra faire la démarche de vérifier, en particulier pour les actes de type régulateurs et phatiques, si leur nombre élevé est effectif, ou si, au contraire, l'écart entre le nombre de ces actes et leur qualité en contexte, ne laisse penser qu'ils ne sont finalement que très rarement produits.

IV.B Illustrations cliniques

1 Structuration de notre démarche d'analyse des résultats pour chaque cas clinique étudié

Nous avons choisi de proposer, pour chaque cas étudié, une démarche clinique structurée afin de préserver au maximum la clarté et la cohérence de nos analyses des résultats obtenus sur les plans quantitatifs et qualitatifs et d'apporter des précisions quant aux objectifs éthiques et thérapeutiques qui guident notre interprétation clinique. Ce fil conducteur facilite à la fois la rédaction et la lecture de l'ensemble de nos observations, et pallie le fait que, pour un souci de

lisibilité, nous avons choisi de placer en annexe les fiches de codage, les grilles synthétiques mais aussi les trois graphiques constituant le profil communicationnel réalisé pour chaque patient.

Cette démarche structurée permet également au clinicien de procéder à certaines comparaisons entre ces mêmes profils, afin d'en dégager les tendances communes ou, au contraire, de repérer des divergences significatives. Par ailleurs, il est bien évident que les éléments qui composent ce cadre structural peuvent être modifiés et aménagés en fonction de la pertinence des observations que nous souhaitons mettre en valeur dans notre analyse.

Voici donc la manière dont nous avons structuré notre démarche d'analyse de chaque profil communicationnel étudié dans le cadre de ce mémoire.

1.1 Éléments d'anamnèse

Il s'agit ici de rapporter certains éléments concernant l'histoire personnelle de l'enfant. Nous savons en effet que le bégaiement constitué est représenté comme un « Être Bègue » constitué notamment du ressenti du patient et du regard que lui porte son entourage.

Il est également intéressant de se demander si l'enfant relève du seul soin orthophonique ou bien s'il bénéficie d'une prise en charge pluridisciplinaire. Les objectifs de soin de chaque intervenant sont à prendre en considération dans la mesure où ils peuvent avoir une incidence considérable dans la survenue et la pérennisation du bégaiement.

Les éléments d'information contenus dans l'anamnèse peuvent enfin nous aider à comparer les différentes manifestations cliniques du trouble telles qu'elles sont décrites par le thérapeute lors des bilans (des formes visibles aux plus discrètes), avec nos propres observations, ceci afin de dégager des marqueurs cliniques aidant à spécifier le lien entre les troubles isolément objectivés sur les plans verbaux, paraverbaux et non-verbaux et les signes attestant de l'enracinement du trouble de la communication.

En résumé, nous pensons que plus notre analyse de cas sera personnalisée grâce aux données anamnestiques, et plus les interprétations des graphiques gagneront en pertinence et en objectivité.

1.2 Contexte thérapeutique au moment de l'enregistrement audiovisuel

Il s'agit ici de préciser la date et la durée de l'enregistrement audiovisuel. Cela permet de

contextualiser le cadre d'analyse et de relativiser les résultats en fonction de ces données spatio-temporelles. Nous souhaitons par ces précisions montrer l'intérêt de procéder à une analyse des habiletés pragmatiques de l'enfant à ce moment précis de la prise en charge.

Il nous semble également intéressant d'apporter des précisions concernant la prise en charge orthophonique en elle-même (durée de la thérapie, objectifs de soin, relation avec le thérapeute et regard du patient sur son trouble) puisque nos résultats dépendent aussi du contexte extralinguistique et notamment de la qualité du lien affectif tissé entre l'orthophoniste et l'enfant.

D'autre part, nous rapportons, lorsque cela est possible, tous les éléments de bilans de langage et de communication qu'il est nécessaire de prendre en compte dans notre étude afin de personnaliser au maximum notre analyse clinique. Le repérage de certaines stratégies d'évitement demande en effet d'avoir au préalable une idée assez précise des capacités d'expression et de compréhension verbales du patient. Dans cette perspective, l'étude des habiletés pragmatiques chez un enfant ne peut exclure la prise en compte des autres grands domaines de compétences que sont les aptitudes langagières, cognitives et psychoaffectives. Chez un sujet en pleine maturation, ces différentes habiletés sont en effet pleinement intriquées les unes par rapport aux autres et sont sollicitées conjointement lors d'une interaction de communication. L'interprétation des données recueillies dépend ainsi de la façon dont on analyse un trouble pragmatique repéré, ce dernier étant, selon le contexte, un symptôme de bégaiement, ou alors l'expression d'une difficulté autre : un accès au lexique déficitaire, une incompréhension passagère, un problème de concentration...

Par ailleurs, rappelons que le niveau de langage n'est a priori pas proportionnel au plaisir que le sujet éprouve à communiquer.

1.3 Profil communicationnel du patient

Le « profil communicationnel » du patient recouvre à la fois la grille synthétique, réalisée à partir de la fiche de codage, mais également les différents graphiques établis à partir de cette même grille.

Il s'agit ici d'analyser les habiletés pragmatiques objectivées dans notre analyse en faisant un va-et-vient entre les enregistrements audiovisuels réalisés, la fiche de codage, les graphiques dessinés, les données spécifiques contenues dans la grille synthétique et les éléments recueillis au niveau anamnestique.

1.3.1 Premier graphique : « Profil selon les actes de langage verbaux »

1.3.1.a Analyse quantitative des actes de langage verbaux

Pour une analyse quantitative des actes de langage verbaux, il suffit de suivre le dessin de la courbe de référence représentée en gris clair dans le premier graphique, celui des actes verbaux.

Pour apporter plus de clarté à notre analyse quantitative, nous proposons le tableau-type suivant, qui regroupe par catégorie l'ensemble des actes étudiés, lesquels sont triés par ordre croissant d'apparition.

Sollicitation	Pourcentage d'occurrence	Sous-catégorie d'acte langagier
Aucune	= 0 %	
Très faible	Moins de 5 %	
Faible	De 5 à 10 %	
Moyenne	De 10 à 20 %	
Forte	Plus de 20 %	

À partir de ce tableau, nous envisageons quelques pistes d'analyse basées sur cette approche quantitative. Cela nous permet d'effectuer certaines hypothèses cliniques et d'orienter le reste de notre interprétation.

1.3.1.b Analyse qualitative des actes de langage verbaux

En nous appuyant sur le premier graphique réalisé, nous pouvons effectuer cette analyse qualitative de deux façons différentes, l'une se focalisant sur une catégorie précise d'acte langagier, l'autre se contrant sur une courbe de fonctionnalité dans sa globalité.

La première analyse consiste ainsi à étudier le degré de fonctionnalité d'une courbe en pointillés en regard de la courbe de référence pour une catégorie d'acte verbal donnée. Par exemple, lorsque nous cherchons à analyser les aspects fonctionnels des assertions, et spécifiquement leurs paramètres paraverbaux, nous allons nous concentrer sur les caractéristiques de la courbe « V+PV » pour cette catégorie d'actes verbaux.

La seconde analyse consiste à suivre le trajet global que réalise une courbe de couleur choisie

(parmi les courbes « V », « V+PV », « V+NV » et « V+PV+NV ») à travers l'ensemble des domaines linguistiques étudiés (« Dire », « Faire », et « Relation »), et en la comparant de façon globale avec les trois autres courbes en pointillés.

Analyse par catégorie d'actes langagiers

Il ne nous paraît pas nécessaire d'analyser en détail toutes les catégories d'actes langagiers représentées, mais plutôt de sélectionner celles qui illustrent le mieux notre propos. Ainsi, nous choisissons les informations les plus pertinentes et les présentons par ordre de pertinence.

À partir de la grille synthétique, nous réalisons une lecture « horizontale » des données recueillies afin d'étayer notre interprétation des résultats. Par exemple, si nous souhaitons étudier la catégorie des régulateurs, nous allons repérer dans la grille toutes les cotes représentant ces actes verbaux et prendre en compte à la fois leur degré de fonctionnalité pour chaque domaine étudié et les différentes remarques qui leur sont associées. Pour gagner en précision, nous pouvons également nous rapporter directement à la fiche de codage ou à l'enregistrement audiovisuel.

Analyse par courbe de fonctionnalité

À partir du premier graphique, les quatre courbes en pointillés peuvent être analysées soit de façon conjointe, soit les unes par rapport aux autres, soit en rapport avec la courbe grise de référence.

À partir de la grille synthétique, nous réalisons une lecture « verticale » des données recueillies afin d'étayer notre analyse. Concrètement, nous nous basons sur une analyse catégorielle des degrés de fonctionnalité des quatre domaines qui nous intéressent, à savoir les niveaux « V et/ou NV » (noté en vert), mais aussi « V+PV » (en bleu), « V+NV » (en noir) et « V+PV+NV » (en rouge). Nous prenons également en compte les différentes remarques apportées afin de montrer quels types de dysfonctionnements apparaissent le plus fréquemment et abaissent significativement la courbe étudiée.

1.3.2 Second graphique : « Profil selon les actes de langage non-verbaux »

1.3.2.a Analyse quantitative des actes de langage non-verbaux

Il s'agit ici de suivre le dessin de la courbe de référence représentée en gris clair dans le second

graphique, celui des actes de langage non-verbaux.

Ce tableau-type est conçu sur le même modèle que celui des actes de langage verbaux.

Sollicitation	Pourcentage d'occurrence	Sous-catégorie d'acte langagier
Aucune	= 0 %	
Très faible	Moins de 5 %	
Faible	De 5 à 10 %	
Moyenne	De 10 à 20 %	
Forte	Plus de 20 %	

1.3.2.b Analyse quantitative des actes de langage non-verbaux

Analyse par catégorie d'actes langagiers

À l'aide de la grille synthétique, nous procédons à cette étape-ci de la même manière que pour les actes de langage verbaux, à l'aide d'une lecture « horizontale » des données recueillies. Toutefois, il s'agit de prendre en compte les cotes qui correspondent aux sous-catégories d'actes de langage non-verbaux produits par le patient.

Analyse par courbe de fonctionnalité

À partir de la grille synthétique, nous procédons de la même façon que pour les actes de langage verbaux mais en nous référant au second graphique réalisé. Il s'agit d'une lecture « verticale » des données recueillies.

1.3.3 Troisième graphique : « Actes langagiers sollicités en fonction du type de prise de parole »

L'analyse du troisième graphique doit faire ressortir le rôle interlocutif joué par le thérapeute au cours de l'interaction verbale, en complément de l'étude des courbes rouges (« V+PV+NV ») représentées dans les deux premiers graphiques. Il s'agit également de donner une perspective plus globale de l'échange verbal en tant que « macro-acte » de langage, puisque celui-ci conditionne en partie l'ensemble des comportements et des dysfonctionnements analysés précédemment.

1.4 Pistes de travail en orthophonie

Pour donner un sens concret à l'ensemble de nos analyses quantitatives et qualitatives, nous avons choisi de proposer certaines pistes thérapeutiques imaginées à partir des diverses observations réalisées. Il ne s'agit bien entendu que d'hypothèses de soin qui doivent être réévaluées et validées sur le plan clinique par l'orthophoniste du patient. Nous avons classé ces propositions thérapeutiques en trois niveaux successifs, lesquels sont relatifs aux trois attitudes communicatives que nous avons voulu explorer plus particulièrement dans notre étude, afin d'évaluer l'appétence du sujet à communiquer. Rappelons qu'il s'agit de la capacité à co-construire des univers thématique et interlocutif communs, de l'aptitude à manifester son engagement personnel et son intentionnalité à travers la communication non-verbale et de la possibilité pour le sujet d'interagir avec son interlocuteur au sein d'un échange verbal coopératif et symétrique.

2 Étude du profil communicationnel de B.

L'ensemble de ce profil contenant la fiche de codage, les grilles synthétiques et les graphiques sont présentés en annexes A et B.

2.1 Éléments d'anamnèse

B. est un garçon né le 2/05/1998.

Cet enfant est décrit comme ayant un caractère plutôt joyeux, sociable et enthousiaste. Il s'investit bien dans la relation thérapeutique et montre une grande appétence à interagir avec l'orthophoniste.

Son suivi en orthophonie est justifié à différents niveaux : en sus d'un bégaiement, il présente des troubles de type autistiques et dysphasiques ainsi que des difficultés dyslexiques et dysorthographiques. Son tableau clinique est donc particulièrement complexe à appréhender dans le cadre de cette étude pragmatique.

Sur le plan clinique, le bégaiement est objectivé notamment par des répétitions, des blocages, des prolongations et des fuites du regard.

De nombreuses pressions jalonnent son histoire personnelle. Celles-ci semblent en partie liées aux stimulations environnementales visant à pallier les conséquences de son syndrome autistique. Nous pouvons préciser que ces symptômes autistiques paraissent relativement légers et que cet enfant manifeste un certain intérêt pour la relation interpersonnelle au-delà de ses difficultés. Paradoxalement, ces « efforts » réalisés pour interagir avec autrui sont en désaccord avec un accès « naturel » au langage et à la communication. On note également certaines tensions au sein de la famille (séparation des parents, conflits avec le frère aîné, pression scolaire) qui peuvent participer à l'enkystement du bégaiement dans la mesure où B éprouve des difficultés à exprimer verbalement ses sentiments et ses angoisses.

2.2 Contexte thérapeutique au moment de l'enregistrement audiovisuel

Nous avons filmé B le 18/06/2012, il est donc âgé de 14 ans et 1 mois au moment de l'enregistrement audiovisuel. Ce dernier a durée de 7mn 11s.

À cette période, il est suivi en orthophonie deux fois par semaine pour ses divers troubles. Il est

également pris en charge par d'autres professionnels de soin (psychologue d'orientation cognitive, ergothérapeute et psychomotricien).

Au niveau orthophonique, les bilans récemment effectués relèvent certaines difficultés que nous présentons ici.

➤ On note sur le plan langagier :

- une construction syntaxique encore mal élaborée ;
- l'absence d'écholalie ;
- des difficultés d'appropriation des automatismes langagiers (morphèmes grammaticaux);
- une utilisation de mots-phrases. L'orthophoniste précise que ce phénomène est accentué lorsque la question initiale embarrasse B ;
- un enrichissement du lexique ;
- une bonne compréhension des consignes ;

D'après l'orthophoniste, dans ce cadre de trouble massif du langage (type dysphasie), le bégaiement apparaît comme le signe de cette difficulté à se faire entendre et comprendre.

➤ On note sur le plan pragmatique :

- de meilleures capacités d'anticipation par rapport au début de prise en charge ;
- des réflexions plus personnelles qui sont davantage présentes, mais parfois « plaquées » ;
- la mise en place de raisonnements de type « je pense que », « je pense qu'il pense », lesquels sont perçus comme des pronostics favorables à une bonne communication verbale. Ces énoncés verbaux correspondent dans notre grille aux assertions de type ASSeta et ASSatt.
- L'orthophoniste relève aussi des difficultés globales touchant la communication du sujet.

2.3 Profil communicationnel du patient

2.3.1 Premier graphique : « Profil selon les actes de langage verbaux »

2.3.1.a Analyse quantitative des actes de langage verbaux

Sollicitation	Pourcentage d'occurrence	Sous-catégorie d'acte langagier
Aucune	= 0 %	ASSatt ASSexp ASSval Toutes les REPL Toutes les QUE REPOinf AGPouv AGPmai AGPtra Tous les DIR sauf un DIRsol ACC REF Tous les EXP LUD
Très faible	Moins de 5 %	ASSeva REPOouv REPOfer REPOcon AGPclo REGrec REGrep DIRsol PHA
Faible	De 5 à 10 %	ASSreg ASSeta ASSdes REGatt
Moyenne	De 10 à 20 %	X
Forte	Plus de 20 %	AGPcon REGaut

1ères pistes d'analyse :

- Nous mettons ici en lien l'absence de certains types d'actes verbaux tels que les ASSatt, les EXP, les REPL, les QUE, les AGP (tra et ouv) et la faible proportion de PHA visant à vérifier l'écoute du partenaire au cours de l'échange. Dans cette perspective, il nous semble que l'interlocuteur semble absent de l'interaction, et que B éprouve des difficultés à « entrer en relation » avec l'orthophoniste, à l'aide du code verbal en tout cas.
- De plus, l'absence d'actes expressifs verbaux nous questionne sur la capacité du sujet à exprimer ses émotions et ses affects. Il paraît donc intéressant d'effectuer une comparaison entre la production quantitative d'expressifs et la gestualité qui peut l'accompagner, puisque celle-ci est susceptible en contexte de compenser ce manque d'expressivité verbale.
- Par ailleurs, il nous faut préciser que la production massive d'actes de gestion de consigne (AGPcon) est liée à l'effet d'occurrence créée par la lecture au mot à mot des différentes consignes. Il ne s'agit donc pas d'initiative personnelle mais d'actes verbaux produits dans le cadre d'un jeu nécessitant une part importante de déchiffrage.
- D'une façon globale, nous observons que peu d'actes verbaux sont finalement produits en regard de la durée de l'interaction verbale (7mn11s). Il semble que B produise des actes langagiers de manière assez passive, par nécessité, lorsque l'interlocuteur le relance ou quand le jeu en lui-même induit l'émergence de certains types d'actes. Un questionnement s'impose donc sur la capacité de B à prendre des initiatives et à proposer des thématiques plus personnelles au cours de l'échange verbal.
- Nous observons par ailleurs beaucoup de sollicitations de la part de l'orthophoniste qui font suite ou bien précèdent l'émission d'auto-régulateurs de la part de B. Il nous paraît donc nécessaire d'approfondir sur le plan qualitatif ce phénomène et d'observer dans quel contexte interlocutoire ils sont produits.

2.3.1.b Analyse qualitative des actes de langage verbaux

- Analyse par catégorie d'actes langagiers

- **Au niveau des assertions**

Les assertions prises isolément sont globalement fonctionnelles au niveau contextuel (courbe verte « V ») pour cette catégorie d'acte. Les actes assertifs exprimés dans leur contexte voco-acoustique (courbe bleue) sont moyennement efficaces ; il en est de même

pour l'aspect conatif de cette catégorie d'acte (courbe rouge). Cette moyenne dans les résultats nous pousse à vérifier si la répartition des difficultés est globalement homogène quel que soit le type d'assertion ou bien si les dysfonctionnalités apparaissent dans des contextes bien particuliers. Si l'on se réfère à la grille synthétique, on se rend compte que l'intonation et l'intensité vocale sont souvent en cause. Selon le contexte, ces dernières sont souvent altérées quantitativement (faiblesse de la production) et qualitativement (souvent équivoques et en désaccord avec l'acte verbal produit). Elles induisent un doute chez l'interlocuteur et des problèmes d'inter-compréhension. De cela découle une certaine altération au niveau conatif puisque l'orthophoniste est obligée de solliciter ou de reprendre fréquemment les interventions de B pour accéder au sens de son discours.

De plus, si l'on étudie la courbe noire « V+NV », il apparaît que les gestes et regards associés à la prise de parole viennent souvent altérer l'interaction verbale. Si l'on se réfère à la grille synthétique, on observe de nombreux gestes parasites et un contact oculaire souvent difficile à établir. On note également un usage souvent déviant de certains types de gestes (notamment les phatiques) qui sont adressés soit à un tiers (l'observateur), soit utilisés comme moyens de production de parole. Ils perdent ainsi leur valeur communicative, surtout quand ils sont associés avec des actes assertifs.

- **Au niveau des actes de gestion**

Cette catégorie d'actes verbaux est la plus sollicitée au cours de l'échange. On voit nettement que les différentes courbes concernant ces types d'actes sont globalement fonctionnelles à l'exception de celle du paraverbal (V+PV). Il nous apparaît que les difficultés d'intonation semblent avoir une incidence, non seulement sur la qualité des actes verbaux produits au cours d'un échange inter-individuel mais aussi sur ceux qui sont effectués au cours d'un exercice de lecture ne mettant pas spécifiquement en jeu le cadre interactif. Dans cette perspective, il nous faut nous demander si les altérations perçues sur le plan voco-acoustique peuvent uniquement être attribuées à l'enracinement du bégaiement ou bien si elles s'inscrivent dans une communication « atypique » liée au syndrome autistique.

- **Au niveau des régulateurs**

Ces actes verbaux sont moyennement fonctionnels pour toutes les courbes étudiées.

Nous notons deux exceptions:

- Concernant les auto-régulateurs, la courbe « V+PV+NV » est parfaite, contrairement à la courbe « V » isolée. Cela semble corroborer l'hypothèse selon laquelle, dans le bégaiement, certains éléments discursifs sont utilisés en début d'énoncé comme des formules d'appui dénués de leur contour sémantique, qui servent de « tremplin » en cas de difficulté de parole.
- Au niveau des régulateurs réception (REGrec), toutes les courbes sont abaissés. En se référant à la grille synthétique, on se rend compte que ces actes verbaux sont dysfonctionnels car B ne les produit pas en quantité suffisante. Leur présence est pourtant nécessaire afin d'assurer une fluidité et un rythme constants au cours de l'interaction verbale. Les conséquences de ce manque de régulation sont que le co-pilotage semble assuré à la seule initiative de l'orthophoniste qui produit des pauses « dans le vide », alors que B adopte une attitude passive dans son rôle d'interlocuteur.

➤ **Analyse par courbe de fonctionnalité**

- **La courbe « V » (en pointillés verts)**

Elle est globalement fonctionnelle pour la plupart des actes étudiés. Cela corrobore avec le fait que B dispose d'une bonne base sur le plan lexical. Elle est toutefois particulièrement altérée au niveau de certains types de régulateurs (REGatt, REGaut) lorsqu'ils sont produits juste après une question ou une sollicitation et juste avant un énoncé plus complet sur les plans syntaxique et pragmatique. On remarque que ces régulateurs se substituent en contexte interactif à la production d'articles ou de déterminants antéposés au substantif énoncé. Nous interprétons cet usage particulier de la régulation comme une stratégie visant à utiliser ces actes verbaux comme de véritables tremplins à la parole. Ils sont l'expression, nous semble-t-il, de la tension engendrée par la pression intrinsèque contenue dans les actes verbaux initialement produits par le locuteur.

- **La courbe « V+PV » (en pointillés bleus)**

Elle est globalement fonctionnelle à l'exception des AGPcon et des REGaut. Elle est moyennement fonctionnelle pour les assertions. D'une façon générale, les altérations concernent surtout le manque d'intonation et d'intensité vocale et quelques blocages en position préphonatoire.

- **La courbe « V+NV » (en pointillés noirs)**

Il s'agit de la courbe la plus abaissée. Les altérations touchent notamment les actes assertifs, les régulateurs et les directifs. On remarque notamment une altération significative des actes phatiques, lesquels sont pourtant essentiels à l'interaction verbale. La cause fréquente de cette altération sont le recours aux gestes parasites et auto-centrés (surtout des grattages corporels). On relève également un manque de régulation par le regard et un usage déviant de certains gestes communicatifs accompagnant les actes verbaux réalisés.

- **La courbe « V+PV+NV » (en pointillés rouges)**

D'une manière générale, elle est souvent meilleure que les autres, sauf au niveau de certains types de régulateurs (REGatt, REGrec, REGrep). Étant donné la fonctionnalité mitigée des autres courbes, il nous semble intéressant de s'interroger sur les effets de compensation que l'orthophoniste semble mettre en place pour « rattraper » les difficultés apparues dans les autres domaines. L'étude de cette courbe nous invite à prêter une grande attention aux résultats du troisième graphique puisque celui-ci met en lumière le rôle spécifique joué par l'interlocuteur au cours de l'interaction.

2.3.2 Second graphique : « Profil selon les actes de langage non-verbaux »

2.3.2.a Analyse quantitative des actes de langage verbaux

Sollicitation	Pourcentage d'occurrence	Sous-catégorie d'acte langagier
Aucune	= 0 %	GECcon GECgp
Très faible	Moins de 5 %	GCpar GEClud
Faible	De 5 à 10 %	GCexp
Moyenne	De 10 à 20 %	GCregr GCref GCaut GCqua
Forte	Plus de 20 %	GCpha

- D'une manière générale, nous pouvons remarquer que B semble privilégier l'utilisation d'actes de langage non-verbaux au cours de l'échange. En témoigne la présence massive de gestes phatiques et quasi-linguistiques qui prennent le pas sur les actes produits sur un mode verbal. Le discours semble donc subtilement remplacé par un recours massif à la gestualité.
- À cet effet de substitution s'ajoute des phénomènes de compensation d'actes de langage appartenant à la même catégorie. Ainsi, il nous semble que les gestes expressifs tendent à compenser le manque d'expressifs verbaux produits.
- D'autre part, nous observons que les gestes autocentrés sont beaucoup plus sollicités que les autres gestes extra-communicatifs (les ludiques et les actes de gestion). Cela nous suggère que B a tendance à émettre des gestes parasites directement sur son propre corps et non au travers d'éléments présents dans son environnement immédiat. Nous faisons ici un parallèle avec l'éventuel impact des objectifs de soin proposés par les autres professionnels de santé (psychologues d'orientation cognitive notamment). Ainsi, ces thérapeutes cherchent souvent à réguler les comportements extra-communicatifs parasites susceptibles d'empêcher les patients présentant un trouble autistique de s'intégrer socialement.

2.3.2.b Analyse qualitative des actes de langage non-verbaux

➤ **Analyse par catégorie d'actes langagiers**

- **Au niveau des gestes quasi-linguistiques**

En contexte interactif, il nous apparaît que B utilise les quasi-linguistiques de façon très particulière. Nous observons de fait deux tendances différentes au cours de l'échange. D'un côté, il semble B cherche à émettre une opinion qu'il ne verbalise pas. Dans ce cas, la gestualité se substitue alors entièrement à la parole alors que celle-ci serait pourtant nécessaire pour une meilleure cohérence interlocutoire. Dans cette perspective, nous pouvons envisager que cette substitution du verbal par le non-verbal peut venir témoigner d'une prise de parole « intériorisée » par le sujet. D'un autre côté, B émet souvent des gestes quasi-linguistiques de façon échoïque en répétant les actes verbaux ou non-verbaux produits par l'orthophoniste. Nous remarquons qu'il est difficile de voir si cette répétition donne lieu à une véritable appropriation du geste ou si le sujet ne se contente de le reproduire sans mettre de véritable sens à cet acte. Cet aspect mimétique dans l'utilisation de la communication non-verbale demande donc à être étudiée de façon plus spécifique pour voir si cela relève plutôt d'un procédé de masquage lié à l'enracinement du bégaiement, si cela

s'inscrit davantage dans un processus de maturation globale, ou encore si cela découle d'une difficulté à se dissocier pleinement de l'Autre.

- **Au niveau des gestes paraverbaux**

Les gestes paraverbaux sont très souvent utilisés de façon déviante : ils sont produits pour accompagner la rythmicité de la phrase, éviter les accrocs et donc, améliorer la fluence verbale. Dans ce contexte, nous les considérons donc comme relevant d'une stratégie de contrôle d'une parole bégayante.

- **Au niveau des gestes expressifs**

Il est intéressant d'observer que ces gestes expressifs sont tous fonctionnels au niveau paraverbal, ce qui dénote une autosynchronie plutôt bonne dans ce domaine. Par ailleurs, cela corrobore notre hypothèse selon laquelle l'intention communicative de B passe avant tout par la communication non-verbale. Dans cette perspective, nous pouvons interpréter cet effet de substitution comme une stratégie d'évitement.

D'autre part, il est important de remarquer la difficulté d'interpréter en contexte les sourires de façade que B produit tout au long de l'échange verbal. La tentation est grande de les analyser comme de véritables gestes expressifs (ou bien des régulateurs) mais leur omniprésence quel que soit le discours produit les rend assez artificiels.

- **Au niveau des gestes référentiels**

Ces gestes ont la particularité d'être moyennement fonctionnels pour l'ensemble des courbes. D'une façon générale, les gestes référentiels les plus employés sont les déictiques ou bien les symboliques qui permettent de renforcer la valeur illocutoire de l'acte verbal énoncé. Nous pensons que sans ce recours à la gestualité, la verbalisation serait probablement moins performante au niveau conatif. Autrement dit, sans l'usage de ces gestes référentiels, l'interlocuteur aurait peut-être eu plus de difficultés pour comprendre le propos parfois décontextualisé émis par B.

En contexte, il est intéressant d'observer que B utilise énormément les gestes de pointage pour illustrer un propos qui existe dans son environnement immédiat. Par exemple, il va vaguement pointer la fenêtre (c'est-à-dire le jardin) en disant [ver de terre] ou bien désigner la caméra pour proposer un loisir qui lui plaît. Toutefois, la correspondance entre ces différents gestes et les objets désignés n'est pas d'emblée perceptible puisque B, en les évoquant, s'éloigne paradoxalement de la consigne initiale. Ces gestes sont donc parfois utilisés de façon ambiguë : précisément, ce n'est que

dans le cadre d'une observation attentive, appuyée par le support audiovisuel, que nous réussissons à faire le lien entre tel geste produit et sa représentation dans le réel. Cela peut dérouter l'interlocuteur qui manifeste d'ailleurs fréquemment des signes de perplexité et d'incompréhension au cours de l'échange. Pour expliquer ce phénomène, nous avançons deux hypothèses : la première est que B ne parvient pas toujours à comprendre la consigne et évoque au hasard ce qui lui passe par la tête. La seconde est qu'il a tendance à se précipiter pour répondre sans prendre le temps de réfléchir. Il évoque alors les objets de son environnement immédiat pour combler l'attente de son interlocuteur. Dans tous les cas, nous ne pouvons savoir si cela relève d'une stratégie de masquage liée au bégaiement ou s'il s'agit plutôt d'un trouble d'ordre langagier et cognitif.

- **Au niveau des gestes phatiques**

Lorsque B cherche à prendre la parole ou bien quand il veut aller au bout de son idée, nous observons la présence d'une gestualité particulière : le lever du doigt. Nous pensons que B cherche alors à capter l'attention de l'interlocuteur, chose qu'il ne fait jamais à l'aide du langage verbal. C'est pour cela que nous avons classé cette gestualité dans la catégorie des phatiques non-verbaux. Il semble aussi que B utilise ce geste comme un mécanisme de « réparation » comme lorsqu'il coupe la parole de O ou quand il parle sur un NTP. Encore une fois, B ne s'excuse jamais sur le plan verbal. Le recours quelque peu mécanique et régulier au lever du doigt nous pousse à imaginer qu'il s'agit peut-être d'une intériorisation de la gestualité écolière, que B aurait généralisé dans sa communication quotidienne. Dans cette perspective, il est de nouveau difficile de savoir si ce signe s'inscrit dans la symptomatologie bègue ou bien s'il s'agit d'un comportement mimétique pas toujours adapté à l'interaction verbale.

- **Au niveau des gestes régulateurs**

Les gestes régulateurs sont souvent dysfonctionnels pour trois raisons. D'une part, ils sont souvent parasités par une gestualité extra-communicative associée, laquelle correspond essentiellement à des gestes auto-centrés. Ils semblent également remplacés ponctuellement par des actes de gestion (lancer du dé) ou encore des actes de type phatiques (le fait de lever le doigt). Enfin, les regards nécessaires à la transition des prises de parole sont souvent absents ou bien fuyants, ce qui altère leur efficacité dans l'interaction verbale.

- **Au niveau des gestes extra-communicatifs**

On observe la présence de gestes de confort et autocentrés produits de façon continue au cours de l'échange verbal. Ils ont la caractéristique d'être plutôt amples lorsqu'ils sont émis en tant que

locuteur (grattages corporels, tics) et plutôt discrets mais constants en tant qu'interlocuteur (on observe une sorte de mâchonnage buccal).

Ils perturbent particulièrement l'interaction lorsqu'ils sont associés à un régulateur verbal, lequel est composé de monosyllabes désémantisées. Nous pensons que nombre de ces gestes extra-communicatifs sont sollicités dans le but de réguler une difficulté qui survient souvent juste avant (absence de regard régulateur, bégayage et autres types de disfluences). Ils peuvent de la même façon servir à pallier une précipitation de parole, elle-même induite par l'émission de certains actes émis par l'interlocuteur (directifs, sollicitations,..). Cela nous conforte dans l'hypothèse que B a conscience de certaines difficultés d'expression verbale et qu'il met en place certains mécanismes palliatifs qui ont tendance à affecter la qualité de sa communication non-verbale.

➤ **Analyse par courbes de fonctionnalité**

La tendance générale est que les quatre courbes de fonctionnalité sont altérées de façon mitigée pour tous les types d'actes non-verbaux étudiés.

Globalement, il apparaît que la courbe la plus abaissée est la courbe « V+NV » surtout au niveau des gestes extra-communicatifs et des gestes paraverbaux. Les trois autres courbes suivent à peu près la même tendance, avec des écarts moins prononcés.

Sur le graphique, la courbe « V+PV+NV » est généralement meilleure que les autres. En contexte, il nous semble que l'interlocuteur cherche à expliciter certains gestes équivoques et mal adaptés que l'enfant utilise pour réguler les prises de parole. Ces interventions régulières permettent à l'échange d'être poursuivi au-delà des difficultés d'inter-compréhension.

Pour une analyse qualitative plus approfondie des aspects para et non-verbaux du langage, il est intéressant de se demander si ces altérations sont réparties de façon homogène dans l'ensemble du corpus touchant tantôt l'un tantôt l'autre domaine ou bien si les deux fonctions sont altérées simultanément pour un même acte non-verbal produit. En se référant à la grille synthétique, nous observons qu'il semble y avoir un lien entre le manque d'intonation (ou encore une prosodie inadaptée au contexte), la présence de gestes parasites et des difficultés d'inter-compréhension. L'altération simultanée de tous ces paramètres voco-acoustiques et mimo-gestuels nous invite à penser que nous assistons ici à une « neutralisation des paramètres intono-prosodiques » liée à l'enracinement du bégaiement.

2.3.3 Troisième graphique : « Actes langagiers sollicités en fonction du type de prise de parole »

- Au cours de l'échange verbal, l'orthophoniste joue un rôle de meneur au niveau de l'interaction verbale : les actes produits sont à la fois plus nombreux et plus variés dans l'ensemble des domaines pragmatiques étudiés que ceux émis par le patient.
- Il nous apparaît que l'orthophoniste produit des actes expressifs et phatiques en nombre important et accentue particulièrement les contours intonatifs des mots émis en fin d'énoncé. Le patient a tendance en retour à se caler sur ces effets et à moduler davantage son intonation. Dans cette perspective, nous pensons que l'orthophoniste compense le fait que B évite d'utiliser le mode verbal pour faire part de ses ressentis et se contente en général d'un timide recours à la communication non-verbale pour exprimer ses émotions.
- En contexte, les sollicitations de l'orthophoniste engendrent chez B une émission assez massive d'auto-régulateurs. Il semble que ce recours aux directifs vise, dans ce contexte, à rendre B plus actif dans l'ensemble de l'échange verbal. Paradoxalement, il semble que la pression intrinsèque contenue dans l'utilisation de ces sollicitations puisse être un facteur déclenchant d'auto-régulateurs et de bégayages.
- On note également que l'orthophoniste intervient davantage en NTP qu'en TP. Ce procédé rend de nouveau compte de la nécessité de stimuler B pour faire progresser l'échange. En témoigne la production d'actes de gestion (maintien et de transition) que l'orthophoniste utilise probablement dans le but de faire respecter l'alternance régulière des prises de parole.
- Par ailleurs, on remarque que B intervient beaucoup en NTP. Nous émettons l'hypothèse que la gestion de la régie de l'échange paraît difficile à appréhender pour B. En effet, ce dernier dévie la règle implicite qui est qu'un tour de jeu, finalisé par un jeté de dé, équivaut de fait à un tour de parole. Il lui arrive ainsi de prendre la place de son interlocuteur, et de produire alors des réponses très complètes, en opposition à celles qu'il émet en tant que locuteur. B semble donc plus à l'aise dans le rôle de récepteur mais a tendance à surinvestir cette position au point que l'orthophoniste est contrainte d'intervenir pour rééquilibrer la répartition des rôles occupés au cours de l'interaction. Or, les actes visant à réguler ce déséquilibre induisent par essence une certaine pression temporelle qui est source de bégayages en début de tour de parole.
- D'autre part, l'orthophoniste émet de nombreuses régulations de type « reprise » qui succèdent aux actes de gestion de consigne produits par B et qui correspondent en contexte aux énoncés

déchiffrés à partir des cartes du jeu. Il est intéressant de remarquer que la lecture est particulièrement altérée au niveau paraverbal et que cela peut avoir un impact sur les réactions verbales de l'orthophoniste. Il nous semble que le travail de déchiffrement est rendu difficile par un manque d'intonation et de rythmicité vocales, lesquels contribuent pourtant à donner du sens au texte lu. On perçoit ici le fait que certaines difficultés pragmatiques (ici, les aspects voco-acoustiques) peuvent avoir une incidence sur d'autres domaines langagiers travaillés en orthophonie telle que la lecture à voix haute. Nous pouvons imaginer dès lors que les difficultés d'abstraction et de contextualisation sont liées à des problèmes cognitifs mais aussi, indirectement, à des troubles d'ordre communicatifs.

2.4 Pistes de travail en orthophonie

2.4.1 Au niveau « V et/ou NV » (Capacité à co-construire des univers thématique et interlocutif communs)

En général, B participe activement à la construction d'un thème commun.

Voici les problèmes que nous soulevons cependant :

- B fait des propositions actives, surtout en position d'interlocuteur. Toutefois, il n'est pas rare que les référents sortent du contexte interlocutoire, tout en étant présents dans un cadre plus général. Par exemple, B va évoquer la caméra pour répondre à une question portant sur les insectes. Or, la caméra fait partie intégrante de la scène interactive puisque c'est l'outil choisi pour enregistrer la séquence. Dans cette perspective, nous nous interrogeons sur la capacité de B à effectuer une sélectivité pertinente de l'information délivrée en regard des sollicitations de son interlocuteur. L'étude du corpus audiovisuel met donc en lumière le fait que les énoncés verbaux produits sont le plus souvent en rapport avec le contexte global de l'interaction (l'enfant impliquant notamment les éléments de son environnement immédiat) mais ne sont pas toujours ajustés aux propos de l'interlocuteur. Il en résulte certaines difficultés d'inter-compréhension qui relèvent, nous semble-t-il, de facteurs à la fois pragmatiques et cognitifs.
- D'autre part, les réponses verbales sont souvent adéquates sur le plan thématique mais manquent parfois de précision au niveau morphosyntaxique (la réponse est donnée telle quelle sans article ni pronom). Nous faisons ici le lien avec les remarques notifiées dans les bilans orthophoniques. Ce mécanisme nous donne l'impression que B a un rapport à la langue qui demeure assez « brut », épuré de tous les petits éléments du discours qui contribuent pourtant à sa richesse

expressive. On suppose donc que le travail effectué au niveau de la structure de la langue en orthophonie pourrait avoir un effet positif à ce niveau.

- Sur le plan de la gestion de l'implicite et de l'empathie, de nombreux points sont à soulever. On relève parfois des problèmes de compréhension de la valeur indirecte de certains actes verbaux et non-verbaux. Ainsi, il nous semble que B interprète certains énoncés comme étant des sollicitations alors que ce sont en réalité des actes de clôture ou de transition. L'enchaînement interlocutoire n'est donc pas toujours adéquat au niveau verbal même si le patient compense par un assez bon respect de la thématique proposée. De plus, on observe certaines difficultés de mise à distance de son « moi » par rapport à celui de l'orthophoniste. Cela se manifeste surtout par des comportements d'imitation surtout présents aux niveaux de la mimogestualité et de l'intonation vocale. Il nous semble donc que les difficultés pragmatiques observées s'inscrivent dans un tableau global et sont notamment l'expression du syndrome autistique que présente l'enfant.

2.4.2 Au niveau « PV+NV » et « V+NV » (Capacité à manifester son engagement personnel et son intentionnalité au niveau non-verbal)

- Il semble que B ait tendance à reprendre en écho l'intonation de son interlocuteur mais sans y mettre de véritable sens. En effet, l'orthophoniste accentue certaines syllabes en fin d'énoncé afin d'encourager ou de solliciter l'intervention verbale de l'enfant. Ce manque d'appropriation des paramètres voco-acoustiques entraîne un effet de plaquage qui peut contredire le message transmis et altérer l'inter-compréhension entre les deux interactants. Nous pensons que l'altération de la communication paraverbale chez B s'inscrit dans un tableau clinique très complexe intégrant l'ensemble des domaines langagiers, cognitifs et affectifs et touchant aussi à la construction de la personnalité et de l'expressivité du sujet. Un travail sur l'intonation et l'intensité vocales nous semble donc intéressant à réaliser à la fois dans un contexte conversationnel mais également dans une situation langagière plus globale (lecture de mots, jeux symboliques, etc.) qui ne met pas spécialement en œuvre les aptitudes communicatives.
- L'observation de la gestualité corporelle met en lumière le fait que B se sert souvent de ses gestes comme de véritables tremplins à la parole mais aussi à la communication. L'orthophoniste peut donc s'appuyer sur ce phénomène pour amener progressivement l'enfant à lâcher-prise et à verbaliser davantage. Un travail spécifique sur la gestualité communicative pourrait être envisagé en collaboration avec la psychomotricité. Nous faisons un parallèle entre cette possible approche

thérapeutique et certaines techniques que les orthophonistes proposent aux personnes qui bégaiement sur le plan neuromoteur (telles que l'ERASM). Toutefois, nous avons observé que B avait tendance à compenser l'absence de certains actes verbaux (tels que les expressifs) par la production d'actes non-verbaux de même catégorie. Dans cette perspective, il nous paraît aussi important d'encourager B à interagir verbalement dans un cadre serein, sans pression, pour éviter qu'il ne se « cache » derrière un recours systématique à la gestualité plutôt qu'à la parole.

2.4.3 Au niveau « V+PV+NV » (Capacité à interagir avec l'autre au cours d'un échange verbal coopératif)

- Même si les courbes au niveau conatif sont globalement satisfaisantes, nous observons que l'orthophoniste compense énormément les difficultés que B présente dans la régie de l'échange et l'attention prêtée à son interlocuteur. Le cadre privilégié du cabinet d'orthophonie constitue en effet une variable très importante qui va influencer de façon positive sur les résultats obtenus dans ce domaine pragmatique. Nous pensons donc qu'il serait intéressant de comparer les résultats obtenus dans ce contexte avec les observations faites par son entourage pour avoir une idée plus objective de la façon dont B est « entendu » dans les échanges du quotidien.
- Les propriétés implicites de la régie de l'échange ne semblent pas bien intégrées, ou du moins, elles semblent relever de mécanismes « appris » qui s'opposent à une acquisition spontanée de l'alternance des prises de parole. Il nous semble donc important d'aider l'enfant à s'approprier ces règles de façon plus naturelle sans chercher à appliquer une mécanique trop rigide qui accentuerait certaines dysfonctionnalités déjà présentes (régulateurs réception absents, usage atypique des régulateurs « attente », précipitation, mots et gestes d'appui avant les prises de parole). Ce travail est particulièrement complexe à réaliser car il doit s'inscrire dans une perspective de soin pluridisciplinaire. De plus, B présentant à la fois un trouble autistique et un bégaiement, nous envisageons le fait que les objectifs thérapeutiques issus d'approches cognitives et comportementales risquent de se contredire. En effet, si d'un côté, il nous semble que l'on incite l'enfant à contrôler davantage ses comportements afin de les ajuster aux contextes sociaux ; d'un autre côté, on aide le patient à relâcher les pressions relatives aux interactions verbales et à gagner en spontanéité. Dans le cas de B, les exigences thérapeutiques peuvent donc se heurter à la question de la norme en terme de langage et de communication.

3 Étude du profil communicationnel de P.

L'ensemble de ce profil contenant la fiche de codage, les grilles synthétiques et les graphiques sont présentés en annexes C et D.

3.1 Éléments d'anamnèse

P est un garçon né le 17/07/2002.

Son suivi en orthophonie se justifie à différents niveaux. L'enfant présente d'abord un bégaiement qui se manifeste notamment par un débit rapide, une grande précipitation, un besoin important d'être écouté, des difficultés à gérer le silence et le regard des autres. Il présente également des symptômes d'anxiété importants et manifeste un grand besoin d'expression verbale. Très sévère en début de thérapie, cette symptomatologie a progressivement diminué au fur et à mesure de la prise en charge. Les bilans orthophoniques relèvent également un retard de langage important ainsi que certains troubles cognitifs. L'accès à l'abstraction, le développement logico-mathématique et ses capacités attentionnelles restent à améliorer.

B présente aussi certaines facettes de psychopathologie (forme possible de dysharmonie développementale) qui se manifeste notamment par un comportement parfois régressif, un recours à la ritualisation, des écholalies, et des difficultés relationnelles plus globales.

Par ailleurs, l'enfant éprouve des difficultés de repérage temporel et spatial qui justifient une prise en charge en psychomotricité.

C'est un enfant au caractère enthousiaste, volontaire, qui se montre très investi, ainsi que sa famille, dans la prise en charge orthophonique.

Au niveau de son histoire personnelle, il est intéressant de noter que cet enfant a été abandonné à la naissance et a grandi dans des conditions précaires dans un pays d'Europe de l'est avant d'être adopté en France. Il semble aujourd'hui très épanoui dans sa famille mais garde toutefois un besoin constant d'être rassuré et encouragé.

Les pressions exercées semblent être davantage inhérentes à l'enfant lui-même qu'à son environnement. Il a en effet envie d'exprimer beaucoup de choses malgré un retard linguistique important : le manque de vocabulaire et les constructions syntaxiques sont encore peu élaborées. De part son histoire personnelle, on peut aussi imaginer l'existence de certaines tensions intériorisées qui se manifestent en terme d'anxiétés et de disfluences bégues. De plus, le monde scolaire, par

nature « normalisant », peut être un facteur de pression important pour un enfant qui a conscience de ses difficultés. Enfin, nous relevons un autre facteur de tension lié aux exigences des multiples prises en charge dont il bénéficie (orthophonie, psychomotricité, accompagnement psychothérapeutique).

3.2 Contexte thérapeutique au moment de l'enregistrement audiovisuel

Nous avons filmé P le 20/06/2012, il est donc âgé de 9 ans et 11 mois au moment de l'enregistrement audiovisuel. Ce dernier dure 6mn 51s. P est suivi deux fois par semaine en orthophonie.

Sommairement, certains éléments de bilan montrent des progrès constants au niveau langagier (vocabulaire et syntaxe) et une bonne compréhension globale. Par ailleurs, les excellentes relations qu'il entretient avec le thérapeute semblent avoir une incidence favorable sur l'ensemble de la prise en charge.

3.3 Profil communicationnel du patient

3.3.1 Premier graphique : « Profil selon les actes de langage verbaux »

3.3.1.a Analyse quantitative des actes de langage verbaux

Nous rappelons qu'il s'agit ici de suivre le dessin de la courbe de référence représentée en gris clair.

Sollicitation	Pourcentage d'occurrence	Sous-catégorie d'acte langagier
Aucune	= 0 %	ASSreg ASSatt ASSval REPL+/- REPL? REPLfac REPLref QUEdvf Toutes les REPO sauf REPOouv AGPclo REGrec DIRcon DIRord EXPrep EXPhé+
Très faible	Moins de 5 %	ASSeva ASSeta ASSexp REPL+ REPL- REPLint QUEdvo AGPouv DIRpro ACC REF PHA EXPhé-
Faible	De 5 à 10 %	AGPcon REGatt REGrep REGaut EXPsur EXPau+ LUD
Moyenne	De 10 à 20 %	ASSdes
Forte	Plus de 20 %	X

1ères pistes d'analyse :

- Nous notons que les actes de langage verbaux produits sont plutôt nombreux, variés et répartis de façon assez homogène pour chaque domaine pragmatique étudié (Dire, Faire et Relation). Ainsi, les courbes dessinent des pics au niveau des actes de gestion, des régulateurs, des expressifs, des ludiques et une forte concentration d'assertions de type description, recouvrant ainsi la globalité du graphique. L'ensemble assez riche sur le plan quantitatif semble indiquer une forte implication interlocutoire de la part de P.
- Nous relevons aussi la présence de quelques questions qui montrent que P est capable d'initier un échange. De plus, la présence d'actes ludiques et expressifs vont dans le sens de cette implication et montrent une grande expressivité verbale.
- L'absence globale d'actes de type phatiques et le nombre restreint d'actes de gestion de transition produits par P nous interrogent sur les caractéristiques et la qualité de la régie de l'échange entre les deux interactants.
- On constate également une présence importante d'assertions de type description qui contraste avec la faible proportion des autres actes verbaux appartenant à la même catégorie. Il n'existe en effet pas d'assertion « attribution » par exemple. Cela nous questionne sur le rôle que les assertions description jouent dans l'interaction verbale et sur la nature du contexte dans lequel elles apparaissent.
- On observe une grande proportion d'actes de gestion de consigne qui s'oppose à la faible quantité d'actes verbaux de la même catégorie. Il nous paraît donc pertinent d'effectuer la même recherche que pour les assertions de type description.
- La présence massive d'auto-régulateurs, et de régulateurs « reprise » et « attente » nous invite à aller explorer plus en détail leur degré de fonctionnalité en contexte interactif. Il s'agit de se demander s'ils sont utilisés comme des procédés d'appui à la prise de parole, ou bien s'ils sont l'expression d'une difficulté à gérer le silence pendant l'inter-tour.
- Enfin, nous relevons un écart important entre la quantité d'actes verbaux qui sont généralement attribués au locuteur (questions, directifs, assertions) et ceux, plus rares, produits par P en tant que récepteur (répliques, régulateurs « réception » et « reprise », réponses). Cela nous interroge sur l'homogénéité de la répartition des rôles dans l'interaction globale et sur la manière dont P investit son rôle d'interlocuteur.

3.3.1.b Analyse qualitative des actes de langage verbaux

➤ Analyse par catégorie d'actes langagiers

- **Au niveau des assertions**

Les assertions « description » produites par P ont la particularité d'être directement liées au contexte de jeu. Si l'on se réfère aux énoncés de référence dans la fiche de codage, nous observons qu'il s'agit rarement d'interventions très personnalisées. Ces actes verbaux manquent souvent de richesse sur le plan thématico-sémantique et semblent parfois être utilisés de façon « plaquée » voire stéréotypée. Il nous apparaît même que P cherche à certains moments à exprimer autre chose qu'une assertion (par exemple une question indirecte ou bien une sollicitation) mais qu'il ne trouve pas encore les moyens linguistiques d'y parvenir. De cela découle parfois un certain décalage entre l'énoncé émis et l'effet qu'il produit sur l'interlocuteur. Cela justifie que la courbe de fonctionnalité « V+PV+NV » est assez faible, notamment sur le plan conatif puisque l'orthophoniste est obligée de lever certaines ambiguïtés pour mieux comprendre le contenu du propos de P.

- **Au niveau des répliques**

Si l'on analyse les quelques répliques produites par P, on s'aperçoit qu'elles sont souvent réduites, dans leur structure, à leur plus simple appareil. De fait, il s'agit souvent d'énoncés de type confirmation ou infirmation. Cela va dans le sens d'une certaine passivité de l'enfant en tant que récepteur du message, si l'on compare avec les énoncés plus complexes qu'il énonce en tant que locuteur.

- **Au niveau des questions**

Nous observons en contexte que les questions simples c'est-à-dire ouvertes/fermées sont souvent plus fonctionnelles que celles qui nécessitent une plus grande élaboration linguistique (formules de demandes d'aide ou de validation). Mal formulés, ces énoncés sont parfois difficiles à interpréter pour l'interlocuteur qui a tendance à les assimiler à de simples assertions. L'enfant pallie ce phénomène en réitérant son propos, sans y apporter aucune reformulation, jusqu'à ce qu'il soit manifestement pris en compte. Ce comportement est positif dans la mesure où P cherche vraiment à faire passer son message auprès de son interlocuteur. Toutefois, l'absence de reformulation induit une certaine rigidité dans l'utilisation du langage qui peut affecter la progression globale de l'interaction verbale.

- **Au niveau des réponses**

La seule réponse que P ait produite est considérée comme dysfonctionnelle à tous niveaux (excepté sur le plan non-verbal). En contexte, il nous apparaît que l'enfant n'a pas compris que la question-support ne lui était pas destinée et avait plutôt une valeur métalinguistique (O réfléchissait tout haut). Nous allons ici dans le sens d'une certaine précipitation à parler, laquelle peut induire dans un contexte interactif quelques difficultés à prendre en compte la valeur implicite d'un propos émis.

- **Au niveau des actes de gestion**

Parmi les actes verbaux les plus sollicités se distinguent les actes de gestion « consigne » et ceux de « maintien ». Ces derniers correspondent au dénombrement des cartes qui est effectué, sur sollicitation de O, plusieurs fois au cours de la séance. L'analyse des AGPcon permet d'observer que P accompagne de façon quasi-systématique sa gestuelle (poser une carte) de sa signification en contexte (il dit par exemple « Je mets du noir »). Si ce comportement semble plutôt adapté au cadre de ce jeu, il comporte un aspect redondant qui semble avoir un impact assez néfaste sur l'interlocution en général comme en témoigne l'altération de la courbe « V+PV+NV » pour les actes de gestion de consigne. À cela s'ajoutent de nombreuses auto-interruptions qui montrent que ces énoncés sont produits de façon mécanique, sans prendre en compte l'interlocuteur. Nous pensons que ce comportement correspond davantage à un surinvestissement des rituels de passation des tours de jeu que d'une stratégie de masquage ou d'évitement. Elle permet aussi à P de compenser ses difficultés de langage (qui induisent de fait une certaine limitation dans l'expression de soi) en se servant des propriétés du jeu proposé.

Nous avons considéré que l'acte de gestion de maintien (il s'agit de dénombrer les cartes distribuées au cours de la partie) était dysfonctionnel dans la mesure où P semble imiter l'intervention de l'orthophoniste sans lui donner un sens véritable. En témoigne une non correspondance entre les unités numérales qu'il évoque et le nombre effectif de cartes qu'il possède. Cette difficulté de représentation du réel se traduit par ailleurs par son exclamation « j'en ai plein des cartes » qui est à relativiser au vu de la petite quantité d'éléments qui sont sur la table. Encore une fois, ce comportement ne semble pas relever d'un mécanisme de bégaiement.

- **Au niveau des directifs**

On observe quelques propositions de la part de P, qui sont pertinentes et adaptées au contexte de l'échange. Ces types d'actes dénotent un certain investissement de la part de l'enfant au cours de l'interaction verbale et une capacité d'être à l'initiative de l'échange. Toutefois, les aspects paraverbaux et non-verbaux relatifs à ces actes sont souvent dysfonctionnels (intonation peu ajustée, regard non adressé), ce qui relativise la valeur pragmatique de ces actes directifs.

- **Au niveau des phatiques**

Lors de la production de phatiques, on observe que la courbe du paraverbal est souvent très bonne. Ainsi, l'intonation est souvent bien adaptée aux marques d'attention de P. Les difficultés observées au niveau du conatif (courbe « V+PV+NV ») et du non-verbal (courbe V+NV) résultent de difficultés de concentration à certains moments du jeu. Globalement, nous ne doutons pas de la capacité de P à capter l'attention de son interlocuteur, du moins dans un contexte individualisé, ce qui constitue un facteur de bon pronostic dans le cadre du bégaiement.

- **Au niveau des régulateurs**

L'aspect échoïque du discours de P se perçoit notamment dans le choix des régulateurs produits en début de prise de parole. Ainsi, nous observons que nombre d'énoncés utilisés pour « embrayer » son propos ont souvent déjà été produits par O dans un contexte bien différent. L'enchaînement interlocutoire manque alors parfois de cohérence. Ce décalage induit un degré de fonctionnalité assez faible au niveau de la courbe « V » pour les régulateurs de type REGatt et REGrep. À cela s'ajoutent de nombreuses auto-interruptions, lesquelles vont dans le sens d'un usage parfois stéréotypé et désémantisé de certaines expressions verbales énoncées en début de propos. On observe également une courbe noire (« V+NV ») qui est particulièrement altérée puisque P a souvent un regard fuyant voire absent lorsqu'il produit ce type d'actes verbaux. L'ensemble de ces dysfonctionnalités semblent avoir un impact assez néfaste au niveau conatif puisque les reprises de la part de O sont nombreuses et justifient une courbe abaissée au niveau « V+PV+N ».

Par ailleurs, nous observons beaucoup d'auto-régulateurs globalement fonctionnels à tous niveaux. Ils ne nous paraissent donc pas spécifiques d'une manifestation de bégaiement même si l'on retrouve souvent les mêmes petits mots (tel que [ah bah]) en début d'énoncé.

Enfin, nous relevons un phénomène intéressant : P ne produit pas de REGrec tout au long de l'interaction qui sont pourtant indispensables pour assurer la continuité interactive. En analysant plus finement le corpus, il nous apparaît que P semble substituer les régulateurs de type « réception » par l'emploi de régulateurs « reprise » : l'enfant reprend alors en écho certains énoncés produits par O. Dans le cadre d'un jeu, ce mimétisme n'affecte pas particulièrement l'échange puisqu'il permet une alternance des prises de parole. Toutefois, nous pensons que dans un cadre plus informel, cela peut affecter la progression rhématique et engendrer une certaine tension entre les deux interactants.

- **Au niveau des expressifs**

Les expressifs sont nombreux et participent en ce sens à la dynamique globale de l'interaction verbale. Leur présence indique que P investit bien le jeu et notamment le challenge qu'il représente. On remarque cependant que quelques actes verbaux (surtout EXPau) sont dysfonctionnels au niveau du contexte interlocutoire (courbe « V ») puisque la forme stricte de l'énoncé est en désaccord avec l'intentionnalité véritable du locuteur. Nous observons en effet que si le sens du propos tenu reste compréhensible grâce aux aspects paraverbaux et non-verbaux du langage, la forme de l'énoncé est identique à celle formulée par l'interlocuteur dans le tour précédent. Cette utilisation échoïque voire écholalique des structures verbales entraîne un certain décalage entre le ressenti du patient et la forme du message transmis.

Nous observons également que certains types d'expressifs produits ne semblent pas toujours en corrélation avec le contexte dans lequel ils s'inscrivent. Ainsi, P manifeste sa surprise alors qu'il pose une carte somme toute banale et sans impact réel sur le jeu. Nous nous questionnons alors de nouveau sur un éventuel phénomène de substitution par lequel P produirait des expressifs à défaut d'émettre des énoncés plus élaborés sur le plan linguistique. Dans le cadre de notre approche pragmatique, cette hypothèse est à double tranchant : d'un côté, la forte proportion d'expressifs montre que P a envie d'interagir verbalement et de dépasser les limites induites par ses difficultés langagières. Toutefois, il apparaît que ses stratégies compensatoires engendrent dans un contexte d'interaction individualisée certains comportements verbaux inadaptés ou équivoques pour l'interlocuteur.

- **Au niveau des ludiques**

La proportion des LUD est particulièrement importante et fonctionnelle chez P, ce qui

atteste encore du réel plaisir que l'enfant a pu éprouver lors de cet échange verbal avec l'orthophoniste au cours du jeu.

Au cours de l'analyse du corpus, nous avons cependant eu des difficultés à identifier précisément la valeur ludique de certains actes verbaux produits par P en regard du comportement souvent échoïque associé à ce type d'actes au cours de l'interaction. Comme le graphique ne rend pas compte de ce type de difficulté, il nous paraît intéressant de développer cet aspect particulier du fonctionnement communicatif qui semble particulièrement prégnant chez P.

➤ **Analyse des procédés imitatifs chez P**

Il nous semble en effet que, selon le contexte, on puisse interpréter de deux façons différentes un comportement de type échoïque chez P.

Selon une première analyse, nous considérons que l'énoncé correspond à un véritable acte ludique. Dans ce cas, ces énoncés redondants sont produits ici de façon pleinement volontaire, et montrent une volonté de railler de façon amusante l'interlocuteur à travers le comique de répétition.

Exemple tiré du corpus de référence :

O : [Oh zut il m'a bloquée zut]

P : [ah toc toc toc]

Dans cet exemple, on observe que P exprime sa satisfaction d'avoir piégé O. Après hésitation, nous avons choisi d'analyser cet acte comme étant un LUD et non un EXPau+ puisque, selon notre définition, le LUD est le seul acte verbal qui peut venir renforcer un acte non-verbal dominant, à savoir un geste quasi-linguistique, un signe de victoire, qui suffit à lui seul à exprimer sa joie. De plus, nous pensons que cet énoncé est une « création » volontaire de la part du locuteur, lequel reprend à son compte une forme verbale déjà produite par O dans un autre contexte pour lui donner une dimension humoristique. (le « toc » étant alors interprété comme un acte de gestion). Sur le plan contextuel (courbe « V »), nous analysons donc ce LUD comme étant fonctionnel.

Dans ce contexte précis, l'énoncé « toc » peut donc être analysé comme un acte ludique. Toutefois son rôle premier au cours de l'interaction verbale est d'abord d'assurer la transition dans le jeu entre l'orthophoniste et l'enfant : il s'agit alors plutôt d'un acte de gestion.

Selon une seconde analyse que nous n'avons pas privilégié dans cet exemple précis, il s'agit d'un acte expressif qui, pris isolément, est analysé comme dysfonctionnel au niveau « V ». En effet, il semble être produit par défaut, parce que l'enfant ne parvient pas à compenser entièrement le retard linguistique qui limite P dans son expression verbale. Le désir de l'enfant de rester dans l'échange verbal l'incite à « emprunter » alors les actes verbaux (et aussi gestuels) de l'interlocuteur et à se les approprier.

On remarque donc que ce qui perturbe l'interaction verbale ici, ce n'est pas tant « le manque de vocabulaire » en soi (rappelons que le but de notre étude n'est pas d'étudier la maîtrise des aspects structuraux du langage), mais c'est plutôt le fait de s'approprier un acte doué d'une certaine intentionnalité (celle de O) et de l'utiliser tel quel dans un tout autre contexte avec des aspects paraverbaux qui sont, eux, ajustés aux émotions de P.

D'une façon générale, on observe que la reprise échoïque est fonctionnelle à tous niveaux chez P à condition d'être accompagnée d'une prosodie et d'un regard pleinement communicatifs. On remarque par ailleurs que si une dysfonctionnalité survient à la suite d'une écholalie, cela se traduit en contexte par une auto-interruption, des bégayages, un balancement et des gestes d'appui visant à relancer l'échange. Nous émettons donc l'hypothèse que P prend conscience de ce procédé imitatif mais que, ne disposant pas d'une fluence lexicale efficiente (ou tout simplement de vocabulaire plus précis), cela se traduit en contexte par une parole bégayante.

➤ **Analyse par courbe de fonctionnalité**

- **La courbe « V » (en pointillés verts).**

La courbe verte est mitigée sur l'ensemble des actes verbaux, surtout sur ceux qui nécessitent des énoncés plus longs et complexes. Cela se traduit essentiellement par une certaine tendance à l'écholalie, à la redondance et à une élaboration linguistique encore un peu fragile, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment.

- **La courbe « V+PV » (en pointillés bleus).**

La courbe du paraverbal est généralement plutôt fonctionnelle et compense même certaines dysfonctionnalités observées sur les autres courbes. Nous pensons que P compense certaines difficultés linguistiques (comme le manque de complexité en terme de construction syntaxique) à l'aide d'une intonation souvent très marquée et une intensité vocale adaptée qui permettent à

l'interlocuteur de mieux comprendre le sens de son discours.

➤ **Les auto-interruptions chez P**

Nous allons nous attarder ici sur la description d'un second phénomène linguistique (après les reprises en écho objectivées précédemment) qui a attiré notre attention au cours de notre analyse et qu'il nous semble pertinent de présenter : il s'agit des auto-interruptions. Nous remarquons que celles-ci succèdent souvent aux expressions stéréotypées relevées au sein d'un même énoncé. Ces deux mécanismes conjoints ont tendance en contexte à altérer l'ensemble de l'échange verbal.

En général, les auto-interruptions sont perçues comme dysfonctionnelles lorsqu'elles sont produites par un sujet qui bégaie parce qu'elles affectent la fluence verbale et relèvent souvent de stratégies anticipatoires. Même si nous gardons en tête cette perspective, nous percevons que certaines auto-interruptions produites par P nous paraissent relever d'un procédé discursif singulier qui nous incite à les étudier dans leur contexte interactif sans en avoir une vision prédéfinie. Il nous semble qu'elles apparaissent à des moments précis de l'échange, afin de réguler et inhiber le comportement d'imitation qui est mis en œuvre de manière quasiment réflexe. Un argument corrobore cette hypothèse : les énoncés qui suivent les auto-interruptions de reprises échoïques correspondent à des propos au contenu syntaxique et sémantique souvent plus complexe et mieux construit.

Exemple issu du corpus de référence :

O : [trois trois, quatre quatre, cinq (.) cinq, six six, sept et sept]

P : [*cinq cinq six six et ss – Han moi j'en ai plein de c – j'en ai plein de cartes moi*]

Autre exemple :

O : [Allons-y gaiement]

P : [*Allon : s-y – B—on. on joue*]

Dans ce second exemple, le premier « blocage » de P nous semble être fonctionnel dans la mesure où il l'aide à « inhiber » le comportement échoïque qu'il utilise de façon quasi-réflexe. L'enchaînement sur un auto-régulateur [Bon] suivi d'un acte de gestion [on joue] nous semble d'ailleurs dans ce cas particulièrement adéquat puisque cela lui permet d'investir son tour de parole à part entière à l'aide d'un propos plus personnalisé.

Au niveau des interactions verbales, P semble également avoir parfois des difficultés à comprendre le sens implicite de certains actes et se précipite parfois pour réagir de manière inadaptée.

Exemple tiré du corpus de référence :

O : [Qu'est-ce que je pourrais faire pour le blo : quer]

P : [*Bah moi*—]

On remarque dans cette séquence que l'orthophoniste produit un énoncé qui, hors contexte, pourrait être analysé comme une sorte d'auto-régulateur (ce serait l'équivalent sémantique d'un propos de type « je suis en train de réfléchir »). Toutefois, dans ce cas précis, la prosodie particulièrement accentuée qui accompagne le propos nous laisse penser que cet énoncé n'est pas produit « au hasard » et que O cherche à créer une dynamique dans le jeu et à instaurer un climat de complicité et d'humour. Le fait que P amorce un début de réponse à cette « fausse » question posée nous indique qu'il s'est précipité pour répondre sans tenir compte de la dimension implicite contenue dans l'acte produit. Dans ce cas précis, nous considérons donc que l'acte verbal isolé est dysfonctionnel par rapport à l'enchaînement interlocutoire. Par contre, l'auto-interruption qui affecte l'énoncé nous semble partiellement pertinente dans la mesure où elle permet d'inhiber l'acte de réponse qui est, dans ce contexte-ci, inadapté. Par ailleurs, cette auto-interruption brutale qui ne donne pas lieu à un acte de réparation entraîne une dysfonctionnalité au niveau « V+PV+NV ».

- **La courbe « V+NV » (en pointillés noirs)**

La courbe du non-verbal est mitigée et semble dépendre surtout de la qualité des regards échangés entre P et O. Nous observons en contexte quelques gestes paraverbaux qui sont déviants car ils constituent une gestuelle d'appui à la parole. Il nous semble que cette dernière permet occasionnellement de lever un blocage ou d'inhiber un comportement échoïque.

- **La courbe « V+PV+NV » (en pointillés rouges)**

Cette courbe est également mitigée et s'altère de façon significative lorsque les énoncés verbaux produits par P gagnent en complexité lexico-syntaxique. Quand O est obligée de reformuler les propos de P afin de rétablir une certaine cohérence discursive, on observe également de nombreuses régulations « reprise » qui freinent la bonne progression de l'échange. On note enfin que l'interlocuteur est contraint d'intervenir pour réguler certains comportements verbaux qui affectent l'interaction, telle que les formules stéréotypées et les reprises en écho.

3.3.2 Second graphique : « Profil selon les actes de langage non-verbaux »

3.3.2.a Analyse quantitative des actes de langage non-verbaux

Sollicitation	Pourcentage d'occurrence	Sous-catégorie d'acte langagier
Aucune	= 0 %	GEClud GECcon
Très faible	Moins de 5 %	GCpar
Faible	De 5 à 10 %	GCexp GCrege
Moyenne	De 10 à 20 %	GCqua GCref GCpha GECaut
Forte	Plus de 20 %	GECgp

3.3.2.b Analyse qualitative des actes de langage non-verbaux

➤ Analyse par catégorie d'actes langagiers

- **Au niveau des gestes extra-communicatifs**

La présence massive des gestes de gestion pratique dans notre grille synthétique est surtout liée aux caractéristiques du jeu en lui-même puisqu'il nécessite une importante manipulation d'objets. Il nous semble toutefois que cela dénote le fait que P se serve de ces éléments matériels pour entrer en relation avec son interlocuteur. Nous pensons donc que ce type de médiation puisse être particulièrement facilitateur pour cet enfant puisqu'il l'aide à dépasser certaines difficultés linguistiques et expressives.

Par ailleurs, la faible proportion de gestes ludiques et l'absence de gestualité de confort nous suggère que P mobilise davantage de gestes communicatifs qu'extra-communicatifs. Cela nous semble positif dans la mesure où nous observons peu de gestes parasites induits

par le cadre de l'échange verbal.

La présence massive des gestes auto-régulateurs est surtout liée à des balancements que P produit de façon très récurrente à des moments bien précis de l'interaction. Cette gestualité accompagne souvent certaines manifestations émotionnelles exprimées par P au cours du jeu. Toutefois, le balancement en lui-même peut être inadapté au contexte et venir perturber la cohérence du discours émis.

Par ailleurs, il nous paraît intéressant de nous attarder ici sur un comportement non-verbal récurrent chez P : le recours au pouce.

➤ **Analyse de l'usage du pouce chez P**

Nous considérons que ce geste par nature auto-centré a une fonctionnalité particulière au sein de l'interaction verbale. Il nous paraît déviant et fonctionnel (car communicatif) dans la mesure où il est utilisé comme un geste de transition inter-tour et semble indispensable à la régulation de l'échange individualisé. On remarque que P sollicite le pouce surtout en début de prise de parole pour montrer qu'il ne se précipite pas pour parler et a besoin d'un temps de réflexion : le rôle de ce geste est alors équivalent à celui d'un régulateur temporel de type REGatt.

En effet, P sollicite systématiquement le pouce pour signifier à son interlocuteur qu'il a fini de parler (et de jouer) et qu'il passe son tour. Il semble que ce geste soit également utilisé (de façon volontaire ou non ?) pour temporiser ou simplement réguler un état émotionnel intense, lequel est matérialisé en contexte par la présence d'actes phatiques, expressifs, ou bien quasi-linguistiques. On remarque en effet que ce geste particulièrement infantile est parfois sollicité juste après un type d'acte pouvant manifester une certaine agressivité (un EXPoff par exemple) laquelle n'est pas exprimée verbalement. Cela peut montrer que P éprouve une certaine difficulté à passer par le mode oral pour partager ses affects avec l'interlocuteur. Si l'on aborde ce mécanisme selon l'approche de la linguiste Kerbrat-Orecchioni, il nous semble que P alterne donc une position « haute » suivie instantanément d'une position « basse » au cours d'une même prise de parole.

Dans le cadre de notre étude sur le bégaiement, nous pensons que le recours au pouce est davantage l'expression d'un comportement immature que d'un procédé de masquage ou d'un évitement de parole. On observe toutefois que l'utilisation stéréotypée de certains gestes (ici, le pouce) est souvent privilégiée par l'enfant, au détriment d'une communication verbale pourtant plus efficace sur le plan interactif.

- **Au niveau des gestes phatiques**

Nous observons une présence importante de gestes de type phatiques au cours de l'interaction. Cela pallie le fait que peu d'actes phatiques ont été produits sur le plan verbal. De nouveau, il nous apparaît que la synchronisation interactionnelle entre les deux interlocuteurs est maintenue grâce à un recours massif à la mimo-gestualité au cours de l'échange.

Par ailleurs, les gestes phatiques sont globalement fonctionnels à tous niveaux sauf lorsque l'attention de l'enfant dérive vers un tiers, c'est-à-dire l'observateur.

- **Au niveau des gestes référentiels**

D'un point de vue qualitatif, il apparaît que le degré de fonctionnalité est assez faible pour ce type d'actes langagiers au niveau des courbes « V » et « V+PV+NV ».

En contexte, nous observons que P utilise cette gestualité pour appuyer ou clarifier son discours à des moments précis de l'interaction. Ainsi, il nous semble que l'enfant a recours aux gestes référentiels lorsqu'il se trouve en difficulté au cours du jeu et qu'il ne parvient ni à expliciter une demande d'aide, ni à mettre de l'ordre dans sa pensée logique. Toutefois, le fait même de recourir aux gestes référentiels pour appuyer un énoncé souvent incomplet et équivoque n'est pas très efficace d'un point de vue pragmatique puisque cette gestualité est censée soutenir la parole et non l'inverse. Nous remarquons ici que l'usage abusif de certains gestes ne permet pas toujours de compenser une forme verbale fragilisée sur le plan structural et peut même affecter l'inter-compréhension entre les deux interactants.

- **Au niveau des gestes quasi-linguistiques**

Il nous semble que P a tendance à compenser ses difficultés linguistiques par une importante production de gestes quasi-linguistiques qui suffisent à transmettre les pensées et les émotions qui sont difficiles à exprimer oralement. Il est intéressant de remarquer que P utilise ces gestes à la fois pour compenser ses troubles linguistiques mais également pour renforcer son discours lorsque son interlocuteur ne réagit pas directement ou ne semble pas comprendre le sens de son message. Nous avons déjà observé ce type de comportement sur le plan verbal : dans les mêmes conditions, l'enfant réitère en effet son propos jusqu'à ce qu'il se sente compris. Ce procédé redondant montre certaines difficultés de reformulation et d'adaptation au contexte de l'échange.

- **Au niveau des gestes régulateurs**

L'étude des gestes synchronisateurs est particulièrement intéressante à réaliser dans ce cas précis. Ainsi, certains balancements qui sont en général considérés comme des gestes auto-centrés, se trouvent être en contexte, à la fois déviants et très fonctionnels d'un point de vue interactif. En effet, il nous apparaît que P se balance également lorsqu'il se trouve en position d'écoute active pendant l'échange. C'est pourquoi nous les analysons comme des gestes communicatifs appartenant à la catégorie des régulateurs. Il est intéressant d'observer que l'enfant semble s'imprégner corporellement du langage verbal, paraverbal et non-verbal de son interlocuteur, ce qui se traduit par des procédés d'imitation attestant de son plein investissement dans l'interaction verbale. Dans cette perspective, l'enfant manifeste une grande appétence à la communication qui constitue un critère de bon pronostic pour la prise en charge du bégaiement.

- **Au niveau des expressifs**

On observe une faible proportion de gestes expressifs produits en regard de la grande quantité d'actes appartenant à la même catégorie sur le plan verbal. Les gestes expressifs laissent souvent place à des gestes quasi-linguistiques qui suffisent à eux-seuls à rendre compte de l'état émotionnel dans lequel se trouve P. Cela montre que P a tendance à éviter les gestes servant à renforcer le langage oral (tels que les expressifs et référentiels) et préférer ceux qui le substituent.

Il nous semble que si ces types de gestes fonctionnent plutôt bien au niveau « V+PV+NV », c'est parce que l'interlocuteur s'appuie surtout sur le non-verbal (paraverbal et mimogestualité) pour comprendre ce que veut dire P. L'étude du niveau « V » révèle en effet que le mimétisme de P entraîne un décalage entre le message délivré et le geste qui l'illustre, ce qui peut perturber l'inter-compréhension avec l'interlocuteur.

D'autre part, l'étude des gestes expressifs produits par P révèle qu'il est difficile d'interpréter son sourire quasi-permanent au cours de l'interaction verbale. Nous nous demandons en effet si le décalage entre le propos émis et le geste qui l'accompagne résulte d'un simple comportement d'imitation ou bien si l'enfant cherche à donner un ton humoristique à l'échange.

- **Au niveau des gestes paraverbaux**

L'étude des gestes paraverbaux ne nous permet pas d'avancer de conclusions trop

hâtives. En effet, si d'une part nous observons certains gestes déviants (notamment mouvements des mains et de la tête) qui semblent parfois être utilisés comme des embrayeurs et des leviers en cas de difficulté de parole ; d'autre part, la très faible quantité de ce types de gestes réalisés relativise cette notion d'effort et de contrôle propres au bégaiement.

➤ **Analyse par courbes de fonctionnalité**

D'une façon générale, nous observons que les courbes suivent à peu près la courbe de référence avec un décalage qui reste assez raisonnable pour l'ensemble des actes langagiers produits. Le graphique montre cependant deux décrochages importants. Le premier concerne les gestes référentiels, lesquels semblent révéler des procédés cognitifs et logiques encore immatures qui induisent des dysfonctionnements au cours de l'interaction verbale. Le second décalage correspond aux gestes autocentrés qui sont souvent accompagnés d'un contact oculaire parfois mal adapté au contexte interactif.

D'après le graphique, les trajets dessinés par les courbes verte et rouge sont presque similaires. Cela nous amène à penser qu'il existe un lien entre le degré de fonctionnalité des actes verbaux et leur efficacité sur le plan interlocutoire. Autrement dit, les énoncés plus complexes et riches sur le plan lexico-syntaxique sont souvent mal construits et cela affecte l'inter-compréhension entre les deux interactants.

Par ailleurs, la courbe « V+NV » est assez mitigée pour l'ensemble des actes non-verbaux produits, essentiellement à cause de certains gestes parasites et de regards souvent équivoques ou fuyants au cours de l'interaction verbale.

D'après le graphique, nous pouvons remarquer que la courbe « V+PV » est la plus constante et la plus fonctionnelle pour l'ensemble des actes non-verbaux étudiés. Cela nous semble cohérent avec l'idée qu'il existe chez P des procédés de compensation qui lui permettent de se faire comprendre malgré certaines difficultés linguistiques qui entravent sa capacité d'expression verbale. De ce dernier constat découle une courbe de fonctionnalité au niveau « V » qui demeure mitigée pour tous les gestes accompagnant la production de parole. Nous pensons que sans cette compensation par les aspects paraverbaux du langage, il est probable que la courbe « V+PV+NV » (qui correspond au niveau conatif et aux réactions verbales de l'interlocuteur) serait moins fonctionnelle qu'il n'y paraît actuellement sur le graphique. Autrement dit, il est possible que P

s'appuie sur les domaines phatique et expressif pour dépasser ses difficultés et être un interlocuteur actif au cours de l'échange individualisé.

3.3.3 Troisième graphique : « Actes langagiers sollicités en fonction du type de prise de parole »

En premier lieu, nous observons de façon générale une utilisation assez variée et équilibrée des actes verbaux produits par chacun des deux interlocuteurs au cours de l'interaction verbale. Il est nécessaire de relativiser ce phénomène en regard des comportements échoïques que nous avons déjà soulignés dans notre analyse du corpus.

En second lieu, nous avons choisi ici d'analyser plus en détail le rôle joué par l'orthophoniste au cours de l'échange verbal.

- L'orthophoniste a un rôle de régulatrice au cours de l'échange : elle produit nombre de phatiques et expressifs pour intéresser et engager P dans le jeu. Elle produit également des directifs de différents types afin, semble-t-il, d'aider P à sortir de ses productions auto-centrées pour lui permettre d'entrer en interaction avec elle.

Exemple tiré du corpus de référence :

P : [j'en ai plein de cartes moi]

O : [Allons-y gaiement]

P : [Alors::]

Dans cet exemple, nous voyons bien que P énonce une assertion de type évaluation (ASSeva) qui, en contexte, ne nous semble pas favoriser l'échange interactif. L'orthophoniste ne réagit pas verbalement à cette assertion. Nous interprétons cette indifférence (que nous pensons volontaire) par la nécessité de recadrer l'enfant dans des objectifs communs (d'où la présence implicite du « nous » qui rend compte par son énonciation même de l'objectif coopératif de cette séance).

- L'orthophoniste semble également avoir un rôle d'initiatrice de l'échange (elle donne le « ton » au sens propre et figuré du terme). Les énoncés courts et directifs donnent une dynamique à l'échange et aident en effet l'enfant à s'investir dans l'interaction.

Exemple tiré du corpus de référence

O : [Alors, je mets, je coupe↑. Allez, à toi go <]

P : [oueu]

O : [// Tu commences]

P : [Oui...]

- On remarque que P est très sensible aux valeurs phatiques qui marquent l'intonation de l'orthophoniste à la fin de ses énoncés. Il semble que l'enfant se « cale » facilement sur son intonation et même sur le « style » langagier de son interlocuteur. Dans cet exemple, nous observons que si les deux sollicitations directes « allez » et « go » encadrées par un acte de gestion de transition « à toi » rappellent le cadre interactif, elles induisent aussi une certaine précipitation chez P. Celle-ci se traduit par une interjection, qui semble être la contraction de « oui » et « euh », autrement dit d'un acte d'acceptation suivi d'un acte de régulation attente visant à prolonger le temps de réflexion. La reprise de l'orthophoniste en des termes plus explicites et plus modérés induit chez P une forme d'énoncé mieux construite : « oui ».
- L'orthophoniste a également un rôle particulier dans la verbalisation des affects ressentis au cours du jeu.

Ainsi, les actes expressifs qu'elle produit sont presque toujours suivis d'une assertion qui va servir à expliciter ses ressentis. Comme nous partons du principe que rien n'est gratuit en orthophonie, nous considérons que cette volonté de traduire les émotions en mots a un double objectif. Il s'agit d'une part de faciliter le terrain d'inter-compréhension entre les deux interactants. Nous pensons également que, grâce aux procédés d'imitation, P s'appuie sur le « modèle » de communication verbale de l'orthophoniste pour exprimer des affects qui sont le plus souvent traduits par des gestes au détriment de l'usage de la parole.

3.4 Pistes de travail en orthophonie

3.4.1 Au niveau « V et/ou NV » (domaine contextuel)

- D'après l'analyse du corpus, il nous semble que P peut avoir des difficultés à comprendre le sens indirect d'un acte de langage verbal. La pression temporelle liée à certains types d'actes produits par l'interlocuteur (directifs, actes de gestion) semble favoriser ce type de trouble. L'accès à l'implicite, que nous n'avons pas spécialement abordé dans cette étude, pourrait donc, dans ce cas être particulièrement intéressant à explorer pour une vision globale des

habiletés pragmatiques de cet enfant.

- Nous remarquons par ailleurs que lorsque les énoncés réalisés par l'enfant gagnent en complexité sémantique et syntaxique, ils sont souvent mal structurés et manquent parfois de cohérence interlocutoire. Précisément, le lien avec l'acte précédemment produit par le locuteur n'est pas toujours évident. De plus, l'usage de nombreuses formules plaquées révèle que P semble éprouver des difficultés à mettre à distance les propos et l'intentionnalité de son interlocuteur et ceux qui lui sont propres. Dans cette perspective, nous pensons que toute proposition de travail axée selon une approche ludique et créative du langage, et de préférence avec un support matériel semble particulièrement adaptée pour cet enfant.

3.4.2 Au niveau « V+PV » (domaine expressif/phatique) et « V+NV » (mimogestualité)

- Nous pensons que l'enfant manifeste un réel plaisir dans la communication individuelle, plaisir qui se traduit notamment par un recours fonctionnel aux aspects paraverbaux du langage.
- Il nous semble également que l'enfant s'appuie sur les aspects paraverbaux et non-verbaux du langage pour pallier la plupart des dysfonctionnalités observées dans le domaine précédent, lequel est lié à la structuration de la langue. En contexte interactif, ce procédé compensatoire a des limites puisque le message produit est souvent en décalage avec le geste ou l'intonation qui l'accompagnent. Nous observons également que la qualité du contact oculaire avec l'interlocuteur n'est pas toujours optimale au cours de cet échange verbal. Il nous est toutefois difficile d'assurer qu'il s'agit là d'un trouble spécifique de bégaiement puisque les éléments du jeu obligent à focaliser sur l'objet plutôt que sur l'interlocuteur. Au cours de la prise en charge et en fonction de ses progrès sur un plan strictement linguistique, un travail de feed-back axé les aspects non-verbaux du langage pourrait être abordé avec l'enfant pour l'aider à prendre conscience de ces difficultés en situation interactive.
- Il nous semble que P ne parvienne pas toujours à exprimer ses propres ressentis ou du moins qu'il existe un décalage entre les émotions exprimées (parfois calquées sur celles de l'adulte) et le contexte dans lequel elles apparaissent. Nous pensons que ces procédés

d'imitation dépassent le strict cadre interactif. Or, nous savons que l'imitation et l'attention conjointe sont les précurseurs de la Théorie de l'esprit. Dans cette perspective, les propositions de soin élaborées dans la lignée des travaux sur cette théorie (S. Baron-Cohen, A.M Leslie, U. Frith) pourraient constituer une approche thérapeutique intéressante.

- Il nous paraît également pertinent de se demander comment interpréter les procédés d'auto-interruptions repérées au niveau « V+PV ». S'agit-il de mécanismes discursifs servant à réguler certains comportements stéréotypés pour mieux interagir avec autrui ou bien correspondent-ils à de véritables stratégies d'évitements ? Autrement dit, dans le premier axe, nous pouvons relier ces procédés aux objectifs de soin des thérapies cognitives et comportementales dont bénéficie l'enfant : celui-ci est amené, sans en avoir pleinement conscience, à mieux gérer son impulsivité et sa tendance à l'écholalie. Par contre, si l'on s'en tient à notre seconde hypothèse, nous sommes davantage dans le cadre d'une prise en charge volontaire de l'acte de parole, et donc plutôt dans un tableau de bégaiement devenu masqué. En contexte, il nous est difficile de trancher entre ces deux analyses.

3.4.3 Au niveau « V+PV+NV » (domaine conatif et régie de l'échange)

- Il nous semble que l'enfant a bien compris le principe de l'alternance des tours de parole avec l'orthophoniste. P a la particularité de recourir à certains gestes (pouce, balancements) qu'il dévie de leur usage habituel afin de réguler l'interaction verbale dans son ensemble. La reconnaissance de cette gestualité « atypique » induit qu'il ne faut pas chercher à inhiber ce type de comportement mais plutôt à expliciter son usage en contexte interactif afin d'éviter toute forme de stéréotypisation. Car, nous pensons que ces gestes ne correspondent pas à des symptômes de bégaiement, bien au contraire, ils constituent de véritables supports à la communication individuelle.
- L'étude du corpus révèle que P a tendance à persévérer ses propres propos quand il a l'impression de ne pas être entendu, c'est-à-dire lorsque l'interlocuteur ne réagit pas ou bien l'interrompt brutalement. Les nombreuses interventions de l'orthophoniste pour réguler ces comportements confirment que le domaine conatif est peu fonctionnel et nécessite un travail spécifique.

4 Étude du profil communicationnel de P.-A.

L'ensemble de ce profil contenant la fiche de codage, les grilles synthétiques et les graphiques sont présentés en annexes E et F.

4.1 Éléments d'anamnèse

Nous disposons de peu d'éléments concernant l'histoire personnelle de P.A. Il s'agit d'un garçon de 12 ans qui vient pour un bégaiement audible sévère, touchant tous les niveaux de fluence verbale. En début de séance, il témoigne de grandes difficultés d'intégration sociale et d'expression de soi en lien avec son trouble. L'enfant parle de sa souffrance liée au trouble. En ce sens, il s'agit d'un bégaiement constitué avec deux pôles de symptômes très intriqués l'un et l'autre.

L'enfant ne semble pas présenter de difficultés langagières ni d'autre symptôme spécifique, hormis le bégaiement qui est particulièrement sévère.

L'étude du profil communicationnel de P.-A nous paraît donc particulièrement intéressante à réaliser car il s'agit d'un « cas pur » (c'est-à-dire qu'il n'existe apparemment pas de troubles associés au bégaiement) et que ce dernier est très enkysté. Dans la suite de notre recherche, nous nous baserons donc sur les résultats attendants à cette étude afin d'essayer d'établir un lien plus direct entre les troubles objectivés sur le plan pragmatique et les manifestations cliniques du bégaiement.

4.2 Contexte thérapeutique au moment de l'enregistrement audiovisuel

L'enregistrement date du 10/04/2012, il a duré 2 mn 15s. La séquence enregistrée est filmée en début de séance et est interrompue par un appel téléphonique qui retentit dans le cabinet orthophonique.

Au fur et à mesure de la prise en charge, le bégaiement de P.-A. s'est amélioré avec toutefois une fluctuation importante. Nous relevons trois problématiques personnelles qui semblent aller dans le sens d'une cristallisation du trouble à ce moment de la prise en charge :

- Une gêne et une souffrance sont nettement exprimées en rapport avec la présence du bégaiement.
- Une part de non-dit importante semble peser au sein de la cellule familiale.

- Des tensions liées à l'intégration scolaire (le passage dans un lycée à la rentrée prochaine) sont nettement présentes dans le discours de l'enfant pendant cette séance.

Par ailleurs, il nous semble que P.-A. n'est ni dans le déni, ni dans le tabou : il lui est possible (du moins avec l'orthophoniste et sa famille) de parler de son trouble et de ses conséquences au quotidien.

4.3 Profil communicationnel du patient

4.3.1 Premier graphique : « Profil selon les actes de langage verbaux »

4.3.1.a Analyse quantitative des actes de langage verbaux

Sollicitation	Pourcentage d'occurrence	Sous-catégorie d'acte langagier
Aucune	= 0 %	ASSreg ASSeva ASSatt ASSdes ASSval REPL? REPLfac REPLint Toutes les QUE Toutes les REP sauf REPOfer Tous les AGP sauf AGP con REGrep Tous les DIR ACC/REF Phatiques Tous les EXP sauf EXPhé- LUD
Très faible	Moins de 5 %	REPL+ REPL+/- REPLfer AGPcon
Faible	De 5 à 10 %	EXPhé- REPL- REPOfer
Moyenne	De 10 à 20 %	REGatt REGaut ASSexp
Forte	Plus de 20 %	ASSeta

1ères pistes d'analyse :

- D'une façon générale, nous observons que les différents actes verbaux produits sont répartis majoritairement dans les deux premiers niveaux pragmatiques étudiés (c'est-à-dire ceux du « Dire » et du « Faire »). Le dernier domaine (celui de la « Relation interpersonnelle ») ne semble presque pas représenté sur le plan illocutoire. Nous nous interrogeons dans cette perspective sur la capacité de P-A d'utiliser la parole pour exprimer ses émotions et ses ressentis personnels.
- Il nous semble intéressant d'étudier plus particulièrement le rôle exact que jouent les assertions de type « état interne » au cours de l'interaction. Nous nous demandons précisément si leur présence massive peut traduire certains mécanismes de compensation des actes expressifs faiblement représentés.
- La présence importante de régulateurs REGatt et REGaut (utilisés en début de prise de parole) peut indiquer que l'enfant utilise des formules d'appui ou bien certains procédés de masquage que l'on retrouve spécifiquement chez les personnes qui bégaient.
- Nous observons que les actes verbaux produits en tant qu'émetteur, comme les questions, sont nettement moins nombreux que ceux émis dans la position d'interlocuteur. À cela s'ajoute l'absence manifeste d'actes directifs. Nous nous interrogeons alors sur la capacité d'initiative verbale de P-A. et sur son éventuelle tendance à une certaine passivité pendant l'interaction.
- Nous remarquons que certains actes langagiers verbaux, nécessaires pour garantir la qualité de transition des prises de parole (AGPtra, REGrec, REGrep), sont très peu représentés. Cela nous interroge sur la façon dont les différentes interventions s'enchaînent entre les deux interlocuteurs et sur la cohérence globale de l'échange verbal.

4.3.1.b Analyse qualitative des actes de langage verbaux

➤ **Analyse par catégorie d'actes langagiers**

• **Au niveau des assertions**

La forte production des assertions de type « état interne » est en lien avec la consigne du jeu, laquelle incite le sujet à évoquer ses goûts et ses projets. Dans la mesure où l'enfant se contente davantage d'énumérer des suites de réponses que de parler de lui-même, il est assez difficile dans

ces conditions d'évaluer sa capacité à exprimer verbalement ses émotions et ses ressentis personnels.

Dans cette même catégorie, nous relevons également certaines expressions verbales telles que [je sais pas] que nous analysons parfois en contexte comme de véritables formules d'appui permettant tantôt de combler un silence prolongé, tantôt d'amorcer une réponse plus élaborée, ou encore d'éluder certaines questions qui semblent embarrasser P-A. Pour corroborer cette hypothèse clinique, nous remarquons que ces énoncés font souvent l'objet d'auto-interruptions et que l'enfant ne semble pas s'adresser véritablement à son interlocuteur. L'usage répété de ces énoncés permet à P-A de maintenir l'orthophoniste dans un état d'attente et de passivité, et de mieux supporter la pression temporelle induite par la question initiale. Utilisés de façon stéréotypée, ils perdent peu à peu toute valeur sémantique au cours de l'interaction verbale.

Les assertions de type « explication », également très nombreuses dans notre analyse du corpus, ne sont pas toujours adaptées au contexte interlocutoire de l'échange. En effet, elles comportent un aspect redondant qui permet au sujet de conserver la parole sans pour autant faire progresser l'ensemble de l'interaction verbale. Dans cette perspective, leur valeur illocutoire reste assez faible puisque ces actes verbaux fonctionnent moins comme des assertions que comme des sortes d'auto-régulations.

Par ailleurs, nous remarquons que les courbes « V+PV » et « V+NV » sont particulièrement altérées pour ces types d'actes verbaux. Si l'on se réfère à la grille synthétique, on observe que les dysfonctionnements objectivés sur les plans verbal, para et non-verbal sont souvent intimement liés. Ainsi, P.A produit de nombreux bégayages et auto-interruptions qui sont souvent corrélés avec une gestualité parasite et une fuite du regard au moment des accros. De plus, il nous semble que l'intonation et l'intensité vocales sont d'autant plus réduites que les énoncés produits gagnent en longueur et en complexité. À cela s'ajoute une gestualité qui devient parasitaire lorsque des accros apparaissent de façon patente au cours de l'interaction verbale.

- **Au niveau des régulateurs**

Parmi les actes verbaux les plus fréquemment produits au cours de l'interaction verbale se distinguent les régulateurs de type « attente » (REGatt) ainsi que les auto-régulateurs (REGaut).

À première vue, les premiers sont souvent adaptés au contexte général de l'échange. Ainsi, P.A sollicite les régulateurs « attente » pour montrer à l'interlocuteur qu'il entame son tour de parole tout en lui signalant son besoin de réfléchir à la suite de son propos. Ce procédé discursif nous

semble donc fonctionnel dans la mesure où ce jeu oblige à une certaine réflexion préalable avant toute réponse donnée. Toutefois, l'usage systématique de ces régulateurs « attente » en début et en cours de propos, ainsi que les fréquentes altérations qui affectent les aspects non-verbaux au moment de la prise de parole (fuite du regard et gestes parasites) nous incitent à questionner davantage le rôle spécifique de ces actes verbaux, en allant au-delà de leur apparente fonctionnalité en contexte interactif.

En étudiant de manière plus approfondie l'usage de ces actes, il nous semble que l'enfant utilise ces régulateurs « attente » pour mieux anticiper le reste de son propos et éviter l'apparition de troubles de parole. Ce type de comportement verbal qui consiste à exercer un contrôle volontaire de sa prise de parole va dans le sens d'un procédé de masquage du bégaiement.

Par ailleurs, les auto-régulateurs sont particulièrement dysfonctionnels au niveau « V et/ou NV » puisqu'ils servent en contexte à embrayer le reste du propos et perdent souvent toute valeur sémantique. Le fait qu'ils soient souvent accompagnés d'une gestualité parasite et de troubles du contact visuel nous incitent à penser qu'ils constituent également des manifestations cliniques du bégaiement.

Quant aux régulateurs de type « réception » (REGrec), ils sont quasiment inexistantes alors que leur rôle est essentiel pour assurer la cohérence dans l'enchaînement des prises de parole entre les deux interlocuteurs. Il en est de même en ce qui concerne les régulateurs « répliques » (REGrep) qui sont absents de l'ensemble du corpus. Dans cette perspective, nous nous demandons si P n'éprouve pas de grandes difficultés à être un interlocuteur « actif » au cours d'un échange coopératif. Nous nous interrogeons également sur la façon dont l'orthophoniste peut venir compenser l'absence de ces régulateurs verbaux afin d'assurer la cohérence de l'ensemble de l'interaction verbale.

- **Au niveau des réponses**

Les rares réponses données par P.A sont uniquement fermées. Elles font suite à certaines interventions de l'orthophoniste qui cherche moins à poser de simples questions qu'à initier un échange plus personnel et approfondi. Ces actes verbaux sont altérés au niveau « V+PV+NV » dans la mesure où ces réponses à la fois sèches et courtes ont tendance à limiter la possibilité d'une discussion plus aboutie entre les deux interlocuteurs. La réponse en tant que telle est donc cohérente sur le plan de l'enchaînement interlocutoire mais ne permet pas une véritable progression rhématique, laquelle est majoritairement assurée par l'interlocuteur.

- **Au niveau des répliques**

Les répliques consistent le plus souvent en des énoncés très courts : il s'agit essentiellement d'affirmations ou d'infirmités en rapport direct avec l'énoncé produit par l'orthophoniste. Nous avons de nouveau le sentiment que P.A parle « a minima » et se contente de valider le propos de l'interlocuteur sans apporter d'éléments thématiques permettant de faire avancer l'interaction verbale. Par ailleurs, certaines répliques affectent la régulation de l'échange car elles sont produites à des moments non opportuns, par exemple au sein d'un même tour de parole. Utilisées de la sorte, il nous semble alors que ces répliques remplacent en contexte les régulateurs réception (REGrec) qui n'étaient pas apparents dans le corpus initial. C'est sans doute grâce à ces subtils procédés de substitution que l'ensemble de l'échange verbal conserve une certaine cohérence au-delà des difficultés repérées. Toutefois, la valeur illocutoire des répliques se trouve d'autant plus réduites qu'elles ne servent qu'à valider le propos de l'interlocuteur sans rajouter d'éléments complémentaires.

La réplique de type « reformulation » est dysfonctionnelle au niveau « V et/ou NV » puisque P.A reprend son propre propos, alors qu'il était pourtant bien construit et compréhensible.

Ces mécanismes nous renvoient à l'hypothèse que P-A tend à camoufler ses difficultés par le biais d'une utilisation abusive de certains actes verbaux qui compensent tant bien que mal une prise de parole a minima tout au long de l'échange. Lorsque l'enfant réagit verbalement au propos émis par l'interlocuteur, il a ainsi tendance à produire des énoncés dont le contenu thématique reste très limité mais qui permettent tout de même d'assurer l'alternance des prises de parole.

- **Au niveau des expressifs**

Très peu d'actes expressifs sont produits par P-A au cours de l'échange verbal. En contexte, ils semblent être substitués par une gestualité de type expressive ou quasi-linguistique qui vient témoigner d'émotions presque jamais verbalisées par l'enfant.

Nous émettons l'hypothèse que l'enfant éprouve certaines difficultés à « traduire en mots » les affects qu'il ressent au cours d'une interaction verbale et qu'il préfère recourir à la communication non-verbale. Ce procédé de substitution peut créer une certaine ambiguïté et affecter l'intercompréhension entre le patient et l'orthophoniste.

- **Au niveau des actes de gestion**

Seuls les actes de gestion de type « consigne » (AGPcon) sont représentés sur le graphique. En

contexte, nous observons que P.A sollicite surtout ces actes verbaux en début de tour de parole, et qu'il les produit de façon conjointe avec certains types de régulateurs (REGaut, REGatt). Or, ces derniers correspondent à des énoncés servant de tremplins à la parole. Sur le plan interlocutoire, nous remarquons que ces actes de gestion, apparemment pertinents sur le plan contextuel, sont utilisés de façon très redondante et sont parfois en décalage avec le propos tenu par l'interlocuteur. Nous nous demandons alors s'il ne s'agit pas de nouveau d'un procédé de masquage visant à anticiper la suite du discours et à pallier une difficulté à gérer le silence pendant l'inter-tour.

Par ailleurs, nous soulignons que les autres actes verbaux de cette catégorie sont absents du corpus, en particulier les actes de gestion pratique (AGPtr) permettant la transition des prises de parole et des tours de jeux. Cela nous questionne sur la façon dont l'enfant maintient la fluidité de l'interaction verbale. En contexte, il nous semble que cette régie de l'échange soit assurée de façon plutôt implicite à l'aide de la gestualité ludique très présente chez P.-A. Ce dernier a en effet tendance à anticiper son tour de jeu en manipulant le dé ou les cartes à la fin de l'intervention de son partenaire. Ce geste extra-communicatif constitue alors un signal pour l'orthophoniste. De fait, en contexte, il prend une valeur très fonctionnelle, qui tend à compenser le manque d'intervention verbale au cours de l'échange.

- **Au niveau des actes phatiques**

On remarque que les actes verbaux de type phatiques sont absents pendant l'échange. Cela nous interroge sur la façon dont P.A capte l'attention de son interlocuteur au cours de son tour de parole. En contexte, il semble que l'attitude très investie de l'orthophoniste compense en grande partie cette tendance à l'évitement que l'on retrouve également, pour cette même catégorie d'actes, sur le plan non-verbal.

- **Au niveau des actes ludiques**

L'absence d'actes ludiques nous interroge sur la capacité de P.-A. de se décentrer de la stricte consigne de jeu pour jouer avec l'outil – langage en tant que tel. Nous abordons ici la question de l'accès au métalangage, au cours d'une interaction verbale, chez les personnes qui bégaiant.

➤ **Analyse par courbe de fonctionnalité**

- **La courbe « V » (en pointillés verts)**

D'une façon générale, la courbe « V » est la plus fonctionnelle des trois dans la mesure où l'on observe tout au long du corpus un respect du thème général et des constructions syntaxiques

globalement correctes. Si les propos émis par P.-A. paraissent adaptés au contexte interlocutoire, il n'en demeure pas moins que certains énoncés paraissent parfois « en décalage » avec ceux de l'interlocuteur. En contexte, il nous semble que cela résulte moins d'un problème de compréhension des données implicites du discours que d'une difficulté chez P.-A. à faire preuve d'initiative et d'investissement sur le plan interactionnel. Par ailleurs, l'apparente fonctionnalité de la courbe « V » est à relativiser d'un point de vue qualitatif. En effet, il semble que P.-A. produise souvent le même type d'énoncés, à des moments très précis de l'échange. Cet effet de remplissage tend à illustrer certains procédés de masquage que nous avons objectivés précédemment. L'analyse de cette courbe montre finalement que l'enfant parle, certes, mais communique peu.

- **La courbe « V+PV » (en pointillés bleus)**

La courbe « V+PV » est plutôt altérée pour l'ensemble des actes de langage verbaux étudiés. Nous observons de nombreux dysfonctionnements touchant à la fois le domaine intono-prosodique (intensité vocale et intonation) mais aussi de nombreux bégayages et des auto-interruptions qui affectent les énoncés produits. Nous remarquons également en contexte interactif que P.-A. a tendance à accélérer le débit de parole juste après un bégayage, comme pour camoufler cet accroc ou bien pallier le problème de rythme discursif induit par les troubles de la parole.

- **La courbe « V+NV » (en pointillés noirs)**

En contexte, nous observons une corrélation entre le nombre consécutif d'actes verbaux liés, selon nos hypothèses cliniques, à certains procédés de masquage (régulateurs, assertions), et la proportion importante des dysfonctionnalités apparaissant au niveau mimo-gestuel. Ainsi, il nous semble que les gestes parasites ainsi que les fuites du regard ne surviennent pas au hasard et viennent témoigner de troubles qui sont, soit extériorisés (bégayages, auto-interruptions, etc.), soit plus discrets (phénomènes de substitution verbale, redondances). Par ailleurs, le principal problème à ce niveau semble être le ton monocorde qui affecte tous les actes verbaux émis en tant que locuteur. Toutefois, lorsque le sujet produit des énoncés simples et courts en tant qu'interlocuteur, cette monotonie semble nettement moins prégnante. Au cours de cette étude, il nous semble donc observer une véritable « neutralisation des paramètres intono-prosodiques »¹, laquelle affecte l'intentionnalité du discours du sujet, et qui s'objective surtout dans une position de locuteur.

- **La courbe « V+PV+NV » (en pointillés rouges)**

La courbe « V+PV+NV » reste mitigée pour l'ensemble des actes étudiés. Il s'avère que

1 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997.

nombre de difficultés sur les plans paraverbaux et non-verbaux sont palliées par des énoncés verbaux souvent très corrects et adaptés au contexte interactif. Toutefois, il nous semble que l'orthophoniste participe dans une large mesure à la cohérence globale de cet échange verbal. Ainsi, l'interlocuteur assure presque à lui tout seule la progression de l'échange sur le plan rhématique

4.3.2 Second graphique : « Profil selon les actes de langage non-verbaux »

4.3.2.a Analyse quantitative des actes de langage verbaux

Sollicitation	Pourcentage d'occurrence	Sous-catégorie d'acte langagier
Aucune	= 0 %	GCpar GCref GECgp
Très faible	Moins de 5 %	GECaut
Faible	De 5 à 10 %	GCregr GCref GECcon
Moyenne	De 10 à 20 %	GCqua GCexp GCregr
Forte	Plus de 20 %	GCpha GEclud

4.3.2.b Analyse qualitative des actes de langage non-verbaux

➤ Analyse par catégorie d'actes langagiers

• Au niveau des gestes phatiques

Il est nécessaire de nous référer à la grille synthétique pour admettre que le « pic » observé au niveau des gestes phatiques (essentiellement des regards adressés à l'orthophoniste) est en réalité un trompe-l'œil. En effet, le contact visuel semble très difficile à conserver pour P.-A. au cours de son tour de parole. La régie de l'échange est tout de même globalement assurée parce que l'enfant produit quelques regards à des moments « stratégiques » de l'interaction, c'est-à-dire surtout lorsqu'il est sur le point de perdre son tour de parole. En cas de bégayage, P.-A. a tendance, soit à

fixer son interlocuteur, soit à porter son attention sur autre chose. Ainsi, l'interlocuteur se trouve mis dans une situation équivoque où il ne sait s'il doit prendre la parole ou bien laisser son tour au partenaire. Dans cette perspective, il nous apparaît donc que les gestes phatiques, ne parviennent, ni par leur aspects quantitatif, ni par leur aspect qualitatif, à compenser l'absence d'actes verbaux de même catégorie. Sans le support de jeu qui structure l'alternance des prises de parole, c'est-à-dire en situation conversationnelle plus conventionnelle, nous pouvons supposer que la régie de l'échange entre les deux interlocuteurs serait nettement plus chaotique.

- **Au niveau des gestes extra-linguistiques**

D'une façon générale, nous pouvons affirmer que P.-A. a tendance à substituer les gestes communicatifs par une gestualité extra-communicative, laquelle vient parasiter l'ensemble de l'interaction verbale. Nous assistons à une multiplication et une diversification des rôles dévolus à ces types de gestes au cours de l'échange, et ce, en fonction du contexte dans lequel ils s'inscrivent. Ainsi, selon les cas, ils peuvent servir à produire des gestes d'appui à la parole (gestes ludiques) mais aussi à remplacer des actes verbaux de transition (à l'exemple des AGPtra), lesquels sont pourtant essentiels pour le bon déroulement de l'interaction verbale. Il nous semble également que certains gestes sont utilisés pour détourner l'attention de l'interlocuteur en cas d'accroc. Ainsi, les gestes auto-centrés produits en grande quantité peuvent constituer de véritables procédés de masquage visant à compenser les difficultés de parole qui surviennent à certains moments de l'échange verbal. Cela complique nécessairement l'analyse des gestes extra-communicatifs et la différenciation entre ceux qui le sont vraiment, et ceux dont le rôle est plus large. Il nous est également très difficile en contexte d'arriver à distinguer une gestualité autocentrée (donc extra-communicative) d'une autre appartenant à une catégorie différente. Par exemple, lorsque P.-A. met la main à sa bouche pour dire [ça me dégoûte], il n'est pas évident de savoir si ce geste vient illustrer sa pensée ou bien s'il correspond à une gestualité parasite n'ayant aucun lien avec son discours.

Par ailleurs, les gestes de confort réalisés par P.A perturbent l'échange verbal dans la mesure où leur grande amplitude est en décalage avec l'attitude figée que nous observons sur le plan mimogestuel (le visage et le reste du corps restant statiques quelle que soit la nature du discours produit).

De façon générale, nous pouvons affirmer que cette substitution du verbal par le non-verbal et du communicatif par le non communicatif n'est pas profitable sur le plan interactionnel car elle engendre des situations équivoques altérant l'inter-compréhension entre les deux interlocuteurs.

- **Au niveau des gestes quasi-linguistiques**

Les gestes quasi-linguistiques sont manifestement produits par P.-A. pour substituer un discours absent. Il s'agit surtout de gestes exprimant opinions et émotions (sourires, hochements de tête...), lesquelles sont peu ou pas représentées sur le plan verbal au cours de l'interaction. Par ailleurs, les gestes quasi-linguistiques sont moyennement efficaces au niveau de l'interaction globale à cause de la gestuelle parasitaire qui vient gêner l'inter-compréhension entre les deux partenaires. De plus, de nombre d'entre eux sont dysfonctionnels en contexte interactif car ils devraient se suffire à eux-seuls pour faire passer un message ou une émotion auprès de l'interlocuteur. Or, leur valeur pragmatique est d'autant plus altérée que ce geste est produit avec une attitude corporelle particulièrement équivoque. Il nous semble que P.A sollicite également ces gestes en cas de bégayage : le geste se fait alors le relais d'une parole perturbée et détourne l'interlocuteur de ces accrocs pourtant manifestes. Ce mécanisme, qui consiste à remplacer des actes de langage verbaux par une gestualité plus ou moins explicite, nous semble de nouveau correspondre à un procédé de camouflage propre à un bégaiement caché.

- **Au niveau des gestes expressifs**

Nous observons l'apparition de plusieurs gestes expressifs au cours de l'interaction verbale. Ces derniers compensent dans une certaine mesure à la fois l'absence d'actes verbaux issue de cette même catégorie, ainsi que l'attitude figée que P.-A. manifeste tout au long de l'échange. Nous remarquons qu'il n'est pas évident de comprendre ce que l'enfant ressent réellement puisque ses gestes demeurent équivoques et ne sont pas explicitement adressés à l'interlocuteur dans le contexte de l'interaction. Ainsi, certains sourires (et même rires) ne sont pas toujours ajustés au contexte général, surtout lorsque le sujet ne les explicite pas sur le plan verbal. Il nous semble que le sujet s'isole alors dans une émotion qu'il ne partage, ni au travers de la communication verbale, ni finalement grâce à la modalité gestuelle.

- **Au niveau des gestes régulateurs**

Au cours de l'échange verbal, nous observons peu de gestes régulateurs, lesquels sont moyennement efficaces sur le plan interactionnel. Il manque particulièrement de regards fonctionnels pendant l'alternance des prises de parole. Ils sont en effet remplacés en contexte par une gestualité extra-communicative. Cela altère significativement la dynamique générale de l'échange verbal.

➤ **Analyse par courbes de fonctionnalité**

• **La courbe « V et/ou NV » (en pointillés verts)**

La courbe « V et/NV » est globalement la plus élevée des trois pour l'ensemble des actes non-verbaux étudiés, à l'exception des gestes extra-communicatifs. Cette analyse confirme que P.-A. s'appuie beaucoup sur la gestualité communicative pour verbaliser sa pensée. Par contre, il semble que le recours à la gestualité extra-communicative, au moment de la prise de parole n'ait tendance, au contraire, à desservir le message transmis et venir parasiter l'interaction verbale.

• **La courbe « V+PV » (en pointillés bleus)**

Si l'on suit le trajet de la courbe « V+PV » pour les actes non-verbaux, il apparaît que ce niveau est significativement altéré dans l'ensemble, surtout en présence d'une gestualité communicative. Or, cette dernière accompagne de façon presque systématique une prise de parole marquée par des problèmes d'intonation, d'intensité vocale et de nombreux bégayages. Précisément, il nous semble que l'enfant éprouve des difficultés à synchroniser les aspects verbaux et voco-acoustiques du langage. Ainsi, la courbe verte et la courbe bleue ne se rencontrent presque jamais sur le graphique. Autrement dit, nous envisageons que l'émission et la transmission du message à l'interlocuteur se fassent le plus souvent au détriment des aspects intono-prosodiques et d'une gestualité adaptée au contexte global de l'échange.

• **La courbe « V+NV » (en pointillés noirs)**

Globalement, cette courbe est la plus abaissée des trois pour l'ensemble des actes de langage non-verbaux étudiés. Indépendamment des autres courbes, il nous semble donc que la mimogestualité et les regards intra et inter-tour soient particulièrement altérés chez P.-A. au cours de l'interaction verbale.

• **La courbe « V+PV+NV » (en pointillés rouges)**

Nous remarquons que le trajet de la courbe « V+PV+NV » suit à peu près celui de la courbe « V+PV ». Nous pensons donc qu'un lien peut exister entre le degré de fonctionnalité des aspects paraverbaux des énoncés produits et leur efficacité sur le plan conatif. Dans cette perspective, nous pensons que plus les aspects voco-acoustiques sont ajustés au message transmis, et plus ce dernier gagne en intelligibilité et en pertinence auprès de son interlocuteur.

4.3.3 Troisième graphique : « Actes langagiers sollicités en fonction du type de prise de parole »

- Si l'on compare les productions verbales de P.-A. et de O en fonction de leur rôle respectif dans l'échange, on s'aperçoit que l'orthophoniste intervient majoritairement sur son non-tour de parole contrairement à l'enfant, qui lui, investit davantage son propre tour. Ce type de configuration traduit un certain déséquilibre dans la répartition de l'activité interlocutoire des deux partenaires. Ce graphique rend compte également de l'attitude passive de l'enfant puisque ses initiatives dans l'échange restent rares et dépendent à la fois des sollicitations de l'orthophoniste mais aussi des directives imposées par la consigne de jeu. Dans cette perspective, nous envisageons que l'esprit de compétition semble prendre le dessus sur le véritable enjeu de cette séance: le plaisir à partager un temps d'échange verbal avec l'orthophoniste.
- Nous observons que l'orthophoniste ne compense que partiellement la faible proportion des prises de parole effectuées par P.-A. au cours de l'interaction verbale. En effet, si quelques actes phatiques et directifs sont émis par O dans le but d'inciter l'enfant à intervenir verbalement, il nous semble que cette compensation reste tout de même peu conséquente, si l'on compare avec les courbes des graphiques issus des autres corpus. D'une façon générale, nous pensons que cette configuration traduit une certaine distance interpersonnelle relative à une prise en charge orthophonique encore peu avancée et à des objectifs de soin ajustés aux problématiques de cet enfant préadolescent. D'autre part, il est possible que la primauté du gestuel sur le verbal pallie en contexte interactif la nécessité pour O de compenser verbalement le faible investissement de P.-A. au cours de l'échange verbal.

4.4 Pistes de travail en orthophonie

4.4.1 Au niveau « V et/ou NV » (Capacité à co-construire des univers thématique et interlocutif communs)

- D'une façon générale, il nous semble que P.A n'a pas de difficulté à produire un discours adapté à la thématique et au contexte général de l'échange. Toutefois, une étude plus approfondie montre que la majorité des énoncés donnent l'illusion d'un enchaînement adéquat entre les interventions des deux partenaires. Cet effet de trompe-l'œil se justifie par le recours à des propos redondants qui constituent des formules de remplissage pas toujours fonctionnelles sur le plan interactif. À cela s'ajoute une tendance à l'utilisation abusive de la communication non-verbale afin, nous

semble-t-il, d'éviter au maximum toute prise de parole. D'autre part, la plupart des thèmes proposés au cours de l'échange sont initiés par l'interlocuteur qui tente de pallier cette attitude de retrait et de passivité dans l'échange. En orthophonie, un travail est possible dans la mise à jour ce qui nous semble correspondre à des stratégies d'évitement de la parole et de la communication. Le recours à l'enregistrement audiovisuel peut dans ce cadre constituer un outil privilégié pour apporter ce feed-back nécessaire à la prise de conscience des procédés de masquage.

4.4.2 Au niveau « PV+NV » et « V+NV » (Capacité à manifester son engagement personnel et son intentionnalité grâce à la communication non-verbale)

- Au cours de notre étude, nous observons deux grandes tendances. En premier, il s'avère que le sujet a tendance à privilégier le geste à la parole au cours de l'interaction verbale. De la même façon, les gestes extra-communicatifs semblent être utilisés en vue de substituer la gestualité communicative lorsque cela est possible. Nous nous demandons dès lors si ces effets de déviance peuvent constituer des procédés plus ou moins conscients visant à anticiper ou éviter les difficultés de parole liées au bégaiement. La question de l'intention de communication nous semble également fondamentale lorsque nous étudions les paramètres intono-prosodiques du discours de P.-A. Les difficultés que l'enfant éprouve à ajuster les aspects voco-acoustiques du message avec l'énoncé lui-même peuvent traduire de nouveau certains mécanismes d'intériorisation du bégaiement et une souffrance inexprimable. Dans cette perspective, il nous semble qu'une approche cognitive et comportementale des troubles objectivés doive se compléter par un accompagnement d'ordre psychothérapeutique afin d'aborder globalement les difficultés de communication et de relation que nous objectivons pendant l'étude. Nous pensons que travailler à partir de la représentation symptomatique du bégaiement et aborder la question du masquage peuvent constituer des pistes de travail intéressantes. D'autre part, la dynamique des séances de groupe et des jeux de rôle peuvent aider l'enfant à réinvestir pleinement son rôle d'interactant et à retrouver le plaisir de la communication, dans toutes ses modalités possibles.

4.4.3 Au niveau « V+PV+NV » (Capacité à interagir avec l'autre au cours d'un échange verbal coopératif)

- L'ensemble de l'interaction manque finalement de cohérence et de fluidité. De nombreux moments de « cassure » apparaissent pendant l'échange qui témoignent d'un manque

d'articulation entre les interventions successives des deux participants. Il en résulte l'impression qu'il s'agit là d'une suite de monologues produits dans le seul but de remplir la consigne de jeu, comme si les objectifs interactifs des deux sujets divergeaient et ne parvenaient pas à se rencontrer. Parallèlement à cela, on observe des problèmes dans la régulation de l'échange qui semblent s'accroître lorsque l'enfant, se détachant du support-jeu, parvient enfin à investir davantage l'interaction verbale. Le patient semble donc osciller entre deux attitudes. En tant que locuteur, il montre une grande passivité et un contrôle permanent de sa parole. Mais dans son rôle d'interlocuteur, il manifeste au contraire une plus grande fluence verbale qui l'incite alors à prendre le dessus sur son partenaire. En témoignent alors des coupures de parole et un manque d'écoute importants. Le paradoxe de cette double posture dans l'échange complexifie sensiblement l'étude de ce niveau « V+PV+NV » et demande, en tout cas, un questionnement plus important avant même de proposer des objectifs thérapeutiques immédiats.

- Dans cette perspective, il nous semble que c'est le principe même de coopération dans l'échange qu'il faille questionner auprès de ce patient lors des séances de soin. Pour cela, diverses médiations sont possibles, qu'elles soient mises en place de façon individuelle ou groupale, à travers de simples discussions ou bien grâce à des jeux plus spécifiques. Nous rappelons simplement ici que l'orthophoniste A.-M Simon rappelle que les propositions thérapeutiques fondées sur le concept de l'O.R.E.V¹ (défini par S. Le Huche, 1992) supposent d'abord une amélioration de la parole à l'aide, par exemple de techniques neuromotrices telles que l'ERASM. Elle précise donc que les orthophonistes « n'abordent jamais cet aspect d'emblée avec des patients présentant un bégaiement sévère, de même que nous ne les intégrons dans les groupes de paroles pas avant qu'ils puissent s'exprimer sans provoquer de gêne.² » (Simon 1996). Selon cette thérapeute, « La peur de bégayer, les anticipations négatives, les sentiments réactionnels, toute la face immergée de l'«iceberg bégaiement» doivent s'être passablement modifiés pour que la réflexion, puis la construction et enfin l'intégration de l'OREV soient à l'ordre du jour thérapeutique, même si cet objectif n'a cessé d'être présent pour le thérapeute. »

1 LE HUCHE Sylvie. (1993). *Bégaiement et scénothérapie*. Parole d'Or.

2 SIMON, A.-M. (2006). *Bégaiement et pression temporelle*, in *Enfance et Psy* (site APB)

IV.C Essai de généralisation des résultats obtenus

1 Introduction

L'application de notre grille d'analyse nous a permis de mieux comprendre les difficultés de communication qui affectent à des degrés divers la communication de chacun des patients rencontrés au cours de notre recherche. Il apparaît que, selon les sujets, ces troubles pragmatiques peuvent toucher non seulement la compréhension du message délivré mais aussi la cohérence des discours produits dans les deux pôles d'interactant, ainsi que la qualité des paramètres mimogestuels et voco-acoustiques constituant le «tout» de la communication interpersonnelle.

Pour aller plus loin dans notre recherche, et tenter d'apporter un éclairage plus global sur le phénomène d'altération des attitudes communicatives de chacun de ces enfants, nous avons cherché à rendre compte de certains dysfonctionnements qui participaient, au-delà des différences évidentes entre chacun des profils réalisés, à l'instauration de comportements «gauchis» pour reprendre le terme d' A.-M. Simon¹ . L'objectif d'une poursuite de mémoire serait en effet d'envisager la mise en œuvre de profils communicationnels de référence auprès de patients présentant des bégaiements constitués; profils à partir desquels les orthophonistes pourraient estimer l'avancée du processus d'enracinement du trouble et mieux différencier les symptômes spécifiques au bégaiement dans le cas de pathologies mixtes. Dans la mesure où établir un lien direct entre ces dysfonctionnements et l'instauration d'un bégaiement est impossible sans un regard expert et parce que les trois études de cas sont à la fois trop restrictives et difficilement comparables, il nous faut donc considérer cette analyse complémentaire comme étant très subjective, personnelle et très critiquable.

Nous avons donc cherché à repérer et à regrouper l'ensemble des marqueurs verbaux, para et non-verbaux susceptibles de témoigner d'une prise en charge volontaire de l'acte de parole, d'une anticipation plus ou moins conscientisée des difficultés de parole, et d'un effort de contrôle qui s'opère au détriment de l'interaction verbale. Ces trois attitudes qui attestent selon certains auteurs du désaveu du sujet à l'égard de la communication verbale fondent d'ailleurs le concept d'iceberg-bégaiement.

De façon générale, les études de cas réalisées montrent que, selon les profils obtenus, ces marqueurs spécifiques apparaissent soit de façon ponctuelle, soit à des moments bien précis, donc

1 SIMON A.-M, *Attitudes communicatives gauchies chez le sujet bègue : approche thérapeutique pour un changement*, 1993

prévisibles, de l'interaction verbale. De plus, si certains marqueurs surviennent de façon occasionnelle, d'autres sont récurrents voire stéréotypés. Chez le patient qui présente un bégaiement particulièrement sévère, ils s'apparentent ainsi à de véritables procédés de masquage du trouble, qui se diffusent aux aspects verbaux, paraverbaux et non-verbaux du langage et affectent sur les plans quantitatif et qualitatif la structure globale de l'échange individualisé. Leur automatisation dans l'interaction semble dès lors être corrélée au processus d'enracinement du bégaiement.

Outre leur intérêt thérapeutique, le regroupement et la description de ces différents marqueurs permettent également d'étayer les observations individualisées effectuées par A. Bensalah auprès des enfants qui bégaiement, à l'aide de notre outil d'analyse et en regard des connaissances actuelles des différentes formes cliniques de bégaiements, qu'elles soient visibles ou bien cachées. Souvent discrets et subtils, ces mécanismes sont en effet difficiles à objectiver de visu, c'est-à-dire sans une analyse détaillée et approfondie des profils communicationnels obtenus.

2 Méthodologie

Au cours des trois étapes d'analyse individualisées, nous avons essayé d'objectiver un ensemble de troubles pragmatiques en proposant des critères qualitatifs adaptés à la spécificité du trouble qui nous intéresse: le bégaiement (étape 2 et 3 de l'étude). Il s'agit ici de proposer un début de profil-type de référence en comparant les trois profils communicationnels réalisés et en essayant de regrouper les troubles pragmatiques pouvant être directement impliqués dans l'enracinement du bégaiement. Pour cela, nous avons privilégié l'analyse des quatre courbes de fonctionnalité et tenu compte des interprétations globales établies pour chaque cas. Nous avons écarté les analyses reflétant les altérations pragmatiques touchant les types d'actes de langage représentés.

Concrètement, nous avons regroupé et synthétisé les observations tirées du profil-graphique de P.-A. Pour mieux mettre en valeur les types de troubles observés dans la grille synthétique, nous avons choisi d'associer à chaque macro-critère (c.f. Étape 3) une couleur spécifique. Rappelons que ce patient n'a pas de trouble associé mais éprouve une gêne et un mal-être importants à cause des difficultés d'expression orale. Son profil correspond donc à celui d'un sujet ayant un bégaiement constitué. Contrairement aux autres cas, les manifestations cliniques que nous avons jugées dysfonctionnelles ne peuvent donc, a priori, être rattachées à un autre syndrome langagier ou communicatif. En ce qui concerne les deux autres profils-graphiques, nous avons également regroupé les troubles pragmatiques qui peuvent se manifester dans le bégaiement (tel que des difficultés de contact oculaire) tout en sachant que, dans ces tableaux mixtes, il est difficile de

dissocier ce qui relève du bégaiement et ce qui attrait à une autre pathologie. Nous avons enfin écarté certains troubles qui ne correspondent pas aux manifestations cliniques du bégaiement mais plutôt à une autre pathologie (ainsi, les stéréotypies gestuelles sont le propre d'un trouble autistique mais pas d'un bégaiement). Pour mieux différencier les symptômes liés au bégaiement, nous nous sommes appuyés sur la littérature portant sur les altérations pragmatiques chez les adultes bègues.

3 Description synthétique des marqueurs d'altération pragmatique affectant le domaine « V et/ou NV » (contexte)

La généralisation des résultats obtenus à partir de l'analyse individualisée des trois « cas » étudiés nous permet donc de dégager 25 marqueurs (ou phénomènes) cliniques, touchant les aspects verbaux paraverbaux et non-verbaux du langage, et qui nous semblent participer à la constitution de « l'Être bègue » dans son ensemble.

Il s'agit ici de présenter une description synthétique de ces phénomènes qui affectent chacun des niveaux pragmatiques étudiés, c'est-à-dire les domaines contextuel, phatique et expressif, et conatif.

3.1 Marqueur 1

➤ Nous relevons d'importants phénomènes de substitution verbale en début de prise de parole.

Précisément, il s'agit essentiellement de mots-valises mais aussi d'énoncés plus complexes sur le plan syntaxique tels que les assertions ou les répliques. Ces énoncés peuvent avoir une valeur sémantique bien identifiable et sembler bien adaptés au contexte. Toutefois, une analyse plus approfondie montre qu'ils sont parfois produits de façon stéréotypée par le patient au moment de sa prise de parole et que leur fonction dans l'interaction correspond davantage à celle de régulateurs. Ils peuvent alors correspondre à autant de procédés de masquage du trouble qui témoignent de mécanismes d'anticipation du discours, d'un souci de remplir coûte que coûte le silence inter-tour et d'une certaine sélectivité de l'information délivrée à l'interlocuteur.

3.2 Marqueur 2

➤ Les actes verbaux appartenant à la catégorie des régulateurs verbaux sont souvent altérés

sur les plans quantitatif et qualitatif.

D'une façon générale, nous constatons une altération significative de ces types d'actes verbaux. Ils semblent souvent dévier de leur usage initial puisqu'ils sont sollicités en vue d'appuyer, prolonger ou couper la parole du locuteur. Ils sont également souvent associés à des bégayages et à une rupture du contact visuel. Leur apparition a donc plutôt tendance à déstabiliser l'interlocuteur et à affecter la rythmicité du discours. Nous relions donc ce phénomène à une difficulté de gestion du silence et aux conduites d'évitements qui surviennent surtout en début de prise de parole.

3.3 Marqueur 3

- L'inadaptation de certains énoncés verbaux au contexte interlocutoire semble coïncider avec les moments de l'interaction où l'on perçoit une certaine pression sur les plans temporel, cognitif ou attentionnel.

En contexte, on observe que, lorsque l'émetteur produit des énoncés induisant une certaine pression telles que des questions, des ordres ou des sollicitations, le patient a tendance, en réaction, à produire plus de mots (ou syllabes) d'appui, ainsi que des formules stéréotypées, comblant ainsi le silence nécessaire à la réflexion. Si nous observons la plupart du temps ce phénomène au moment de l'alternance des prises de parole (c.f paragraphe ci-dessus), nous observons également que les ruptures discursives, provoquées par une coupure de parole ou tout événement venant interrompre de façon impromptue le discours du sujet, peuvent entraîner la survenue de formules de «remplissage» ou d'actes verbaux inadaptés au contexte. Ces procédés sont par ailleurs souvent accompagnés d'autres indices de bégaiement (bégayages et tics corporels) qui témoignent d'une certaine précipitation dans l'acte même de prise de parole.

3.4 Marqueur 4

- Il semble que les troubles liés à la gestion de l'implicite (c'est-à-dire, dans notre étude, la compréhension des actes de langage indirects) soient liés à des facteurs à la fois cognitifs mais aussi pragmatiques dans le cadre du bégaiement.

Même si ce phénomène est rarement mis en évidence dans nos études de cas, nous envisageons que ce phénomène peut apparaître de façon plus importante chez les personnes qui bégaiement lors d'une situation conversationnelle. En effet, la précipitation, le manque d'écoute et une certaine difficulté à appréhender la souplesse de la langue peuvent induire ce type de trouble.

3.5 Marqueur 5

- La production d'une forte concentration de certains types d'actes verbaux au détriment d'autres actes langagiers peut correspondre à un procédé de masquage du trouble.

Pour compenser une prise de parole minimale et assurer une certaine cohérence interlocutoire, le sujet peut avoir tendance à solliciter certains actes verbaux de manière abusive et sélective. Si ces actes semblent adaptés au contexte général, une analyse plus spécifique met en lumière certains dysfonctionnements. Il apparaît que ces actes servent alors à «remplir» coûte que coûte le tour de parole, au détriment de l'interaction verbale et du partenaire de l'échange. Sur le plan qualitatif, les énoncés qui s'y rapportent présentent donc souvent un contenu thématique faible et perdent ainsi de leur valeur illocutoire (une réplique joue ainsi en contexte le rôle de régulateur).

3.6 Marqueur 6

- La reprise en écho et la reformulation systématique des propos tenus par le locuteur et/ou l'interlocuteur peuvent constituer une stratégie d'évitement verbal.

Nous observons ce phénomène à plusieurs reprises au cours de nos études de cas. Dans le cadre du bégaiement, il peut s'agir d'un subtil procédé d'évitement de la prise de parole. Pour combler le silence et l'attente liées au changement de tour, le sujet peut avoir ainsi tendance à réitérer, soit son propre discours, soit celui de son partenaire. Selon le contexte, ce procédé peut aussi permettre au sujet de mieux anticiper le reste du propos.

3.7 Marqueur 7

- Nous observons que certains actes verbaux sont très rarement sollicités au cours de l'interaction.

Chez le sujet présentant un bégaiement très sévère, les actes expressifs et ludiques restent les actes verbaux les moins sollicités toutes catégories confondues. Nous envisageons qu'il puisse s'agir d'une forme d'évitement liée à l'effort de contrôle que le locuteur exerce sur sa parole, effort qui s'oppose à une utilisation souple de l'outil-langage.

3.8 Marqueur 8

- Le nombre d'actes verbaux produits n'est pas toujours relatif à la diversité des énoncés auxquels ils se rapportent.

Dans notre étude, un acte verbal peut en effet correspondre à un ou plusieurs énoncés différents. Or,

chez le patient présentant un bégaiement très sévère, on observe des propos très redondants qui correspondent toujours au même type d'acte. Il en résulte un «pic» sur la courbe graphique qui fait illusion en regard du manque de diversification des propos tenus. Cet effet trompe-l'œil limite considérablement la progression rhématique de l'échange et témoigne d'un certain repli sur soi pendant l'interaction verbale. Cette remarque se justifie d'ailleurs si l'on compare les procédés de communication de P.-A et ceux de P. Ce dernier, qui manifeste une grande appétence à l'interaction verbale, semble avoir un mode de fonctionnement inverse: il produit peu d'énoncés, mais ceux-ci correspondent à des actes très variés qui compensent certaines difficultés linguistiques.

4 Description synthétique des marqueurs d'altération pragmatique affectant le domaine « V+ PV ; V+NV » (domaine expressif et phatique)

4.1 Marqueur 9

- La sévérité du bégaiement peut se manifester par une altération spécifique des paramètres intono-prosodiques, altération qui va significativement varier en fonction de l'état de tension du sujet.

Dans deux cas étudiés (B et P-A), il apparaît que la prosodie et l'intensité vocale ne varient pas en fonction du changement de thème, ou selon le contenu du propos délivré. D'autres facteurs semblent jouer un rôle plus significatif tels que la survenue de difficultés de parole et les ruptures discursives. On remarque également que certains types d'actes verbaux (questions, directifs) qui contiennent de façon intrinsèque des indices voco-acoustiques marqués, sont produits avec un ton monocorde. L'interprétation de ces énoncés est alors rendue plus difficile, puisque l'intentionnalité du locuteur est moins perceptible pour l'interlocuteur. De plus, ces troubles intono-prosodiques affectent la qualité du discours sur un plan métapragmatique. Nous relierions ce phénomène au fait que le locuteur cherche à contrôler sa fluence verbale et à anticiper son propos sans parvenir à coordonner parfaitement les aspects verbaux et paraverbaux du langage.

4.2 Marqueur 10

- L'altération conjointe des paramètres voco-acoustiques et mimo-gestuels semble attester d'une forme d'émoussement émotionnel pouvant être reliée à la perte progressive de l'appétence à communiquer et à l'enracinement du bégaiement.

Il apparaît que nombre de dysfonctionnements observés sur le plan paraverbal (bégayages, auto-interruptions, trouble de la prosodie, etc.) s'accompagnent souvent d'une gestualité parasite et d'une fuite du contact oculaire, eux-mêmes souvent concomitants à une difficulté de parole. Dans les trois cas, nous assistons à ce phénomène qui est particulièrement mis à jour chez P.-A.

4.3 Marqueur 11

- Pour compenser son manque d'expressivité, le sujet peut recourir à des procédés imitatifs visant à reproduire les actes verbaux et non-verbaux réalisés par l'orthophoniste.

Nous observons cet «effet miroir» à plusieurs reprises au cours de l'analyse des corpus. Il semble que ce procédé aide le patient à moduler davantage son intonation en fonction du message et à produire des gestes communicatifs plus nombreux et diversifiés. Cependant, cette stratégie compensatoire peut induire un effet de «plaquage» qui contredit parfois le discours produit et altère l'inter-compréhension entre les deux interlocuteurs.

4.4 Marqueur 12

- Nous observons que le sujet tend à compenser une prise de parole a minima au cours de l'interaction grâce à recours massif, mais sélectif, à la communication non-verbale.

Le patient présentant un bégaiement très sévère tend à éviter des gestes servant à renforcer le sens du discours (gestes référentiels et expressifs) et favoriser ceux qui peuvent substituer complètement la prise de parole (les gestes quasi-linguistiques et synchronisateurs). Toutefois, cette compensation du verbal par le non-verbal n'est pas toujours efficace sur le plan interactif car, dans une situation individualisée, l'usage de la parole est souvent nécessaire pour garantir une bonne compréhension entre les deux interlocuteurs et lever les ambiguïtés inhérentes à la mimogestualité.

4.5 Marqueur 13

- Aux effets de substitution précédemment décrits s'ajoutent des mécanismes de compensation intercatégorielle, du langage verbal au profit de la communication non-verbale.

Nos études de cas révèlent que certains actes non-verbaux sont produits de façon à pallier le manque d'actes verbaux appartenant à la même catégorie. Par exemple, les actes verbaux de catégorie expressive vont faire défaut alors leurs homologues sur le plan gestuel (Gcexp) vont être très mobilisés. Ainsi, chez P.-A, ce phénomène concerne en particulier les expressifs et les phatiques qui intègrent le troisième niveau pragmatique étudié, celui de la Relation interpersonnelle. En ce

sens, nous pensons que ce marqueur témoigne d'une grande altération des habiletés pragmatiques chez les personnes qui bégaiement.

4.6 Marqueur 14

- On observe que les gestes utilisés ont tendance à perdre leur valeur communicative pour devenir de simples outils de parole.

L'étude des corpus révèle une préférence générale pour les gestes extra-communicatifs au détriment des gestes communicatifs avec des effets de substitution. Ainsi, en contexte, le sujet va remplacer un synchronisateur par un geste ludique porté sur un objet-tiers. Il peut également solliciter des gestes autocentrés à des moments peu opportuns et qui peuvent, de part leur nature ou leur aspect stéréotypé, affecter la scène interactive. Produits de façon plus ou moins volontaire au moment de l'alternance des tours de parole, ils semblent parfois correspondre à des procédés d'évitement. Par ailleurs, nous observons la présence réitérée de gestes utilisés à la seule fin de lever les blocages en début de prise de parole: il s'agit des paraverbaux analysés dans ce contexte comme étant dysfonctionnels puisqu'ils perdent toute fonction communicative.

4.7 Marqueur 15

- La difficulté de gestion du silence est souvent associée à la survenue conjointe de troubles audibles et visibles signant l'installation du bégaiement.

Nous relevons des auto-interruptions et des bégayages qui donnent lieu à des changements d'énoncés en cours d'élaboration. La cohérence du discours est considérablement affectée par ce phénomène, qui constitue la partie la plus visible et audible du bégaiement.

4.8 Marqueur 16

- La gestuelle d'appui à la parole se traduit par un usage déviant de gestes communicatifs (notamment des gestes phatiques et paraverbaux) mais aussi extra-communicatifs (gestes de confort ou gestes ludiques).

En contexte, cette gestualité semble servir fréquemment de starter à la parole (en cas de blocage par exemple). On l'observe également dans un contexte où le sujet tente de détourner l'attention de l'interlocuteur sur le blocage en question. Pour cela, ce procédé de déviance peut correspondre à une stratégie de masquage à part entière.

4.9 Marqueur 17

- Nous pouvons mettre à jour un écart significatif entre les gestes extra-communicatifs qui sont souvent nombreux et remplissent des fonctions interactives diversifiées, en comparaison avec la spécificité des rôles joués par la gestualité communicative.

Chez P.-A, nous assistons à une multiplication et une diversification des rôles dévolus aux gestes extra-communicatifs, souvent au détriment de la gestualité communicative. Plus largement, certains gestes apparemment autocentrés ou ludiques peuvent avoir, en fonction du contexte dans lequel ils s'inscrivent, un vrai rôle interactif. Quant aux gestes communicatifs, ils sont moins nombreux et leur valeur interactive est souvent moins efficace car leur aspect parfois ambigu et inadapté affecte l'inter-compréhension entre les deux partenaires de l'échange.

Cette analyse nous montre que la notion d'altération semble recouvrir non seulement l'idée d'appauvrissement mais aussi de distorsion des fonctions pragmatiques inhérentes à la communication non-verbale.

5 Description synthétique des marqueurs d'altération pragmatique affectant le domaine «V+PV+NV» (domaine conatif et régie de l'échange)

5.1 Marqueur 18

- L'étude du troisième graphique révèle en général de grands écarts entre la quantité d'actes verbaux produits par l'orthophoniste et ceux émis par les sujets.

Cela induit une importante asymétrie dans la répartition des rôles interlocutoires entre les partenaires de l'échange. L'approfondissement de nos analyses de corpus nous laisse à penser que ce phénomène n'est pas forcément spécifique du bégaiement mais peut s'inscrire dans une perspective plus globale, de trouble du langage.

5.2 Marqueur 19

- Nous percevons une certaine passivité et un manque d'initiative dans l'échange verbal.

Les sollicitations de l'orthophoniste et les stimulations liées au cadre du jeu compensent en partie les conséquences de cette tendance à la passivité dans l'interaction verbale. Cependant, le fait que ce phénomène soit très prégnant chez P.-A et B nous laisse envisager que ce phénomène peut

être intimement lié à l'enracinement du bégaiement et à la perte d'appétence à communiquer.

5.3 Marqueur 20

- Le troisième niveau illocutoire étudié dans notre grille, à savoir celui de la « Relation interpersonnelle » semble particulièrement difficile à investir pour la majorité des patients.

Rappelons que ce domaine est lié à l'expression de soi et au partage des ressentis. Nous constatons que cette tendance est très prégnante chez P.-A. Cela rejoint le postulat selon lequel l'enracinement du bégaiement affecte profondément la qualité de la relation à l'autre. Toutefois, ce phénomène peut également s'inscrire dans le cadre d'une problématique plus large, telle que l'autisme ou les troubles phasiques. Mais ce marqueur est aussi lié à la complémentarité des rôles interactifs entre un adulte-expert (l'orthophoniste) et un enfant-novice (le jeune patient).

5.4 Marqueur 21

- On observe que les sollicitations de l'interlocuteur ont un impact paradoxal sur la qualité globale de l'interaction verbale.

En contexte, il apparaît que ces interventions peuvent permettre au patient de s'investir davantage dans l'interaction et de mieux appréhender les règles d'alternance des tours de parole. Mais, d'un autre côté, elles induisent une certaine pression qui est source de difficultés langagières majeures et de diverses stratégies d'évitements.

5.5 Marqueur 22

- Dans l'ensemble, nous observons que les patients semblent investir davantage leur non-tour de parole que leur propre tour de parole.

Il nous semble qu'en parlant davantage en dehors de leur tour, les sujets peuvent ainsi contourner la pression induite par la posture de locuteur. Il peut donc s'agir d'une forme d'évitement, qui a des conséquences sur la dynamique interactionnelle et la régulation de l'échange.

5.6 Marqueur 23

- D'une façon générale, on assiste à un déséquilibre important entre les postures interactantes des deux sujets au cours de l'interaction verbale.

En contexte, l'interlocuteur est souvent contraint d'intervenir afin de réguler l'interaction et pallier le manque d'initiative verbale de son partenaire. Dans cet objectif, il est amené à produire de

nombreux actes directifs et des régulateurs qui induisent parfois un comportement défensif de la part de certains enfants. Dès lors, nous ne sommes plus dans un cadre symétrique permettant une réelle coopération (et création) dans l'échange. Ce phénomène nous apparaît comme un cercle vicieux qui renforce l'opposition des rôles tenus par les deux interactants: le premier se positionne alors dans une posture de gestionnaire de l'interaction globale, et le second se maintient dans une certaine passivité qui limite son champ d'action.

5.7 Marqueur 24

- Nous observons que la régie de l'échange est souvent assurée par le biais de gestes extra-communicatifs (souvent parasites) au détriment d'actes verbaux et non-verbaux assurant ce rôle spécifique.

Ainsi, les actes de gestion sont substitués par des gestes ludiques et autocentrés. Si cette substitution est relativement fonctionnelle dans le cadre d'un jeu, nous envisageons que ce procédé puisse poser plus de trouble lors d'une situation conversationnelle.

La littérature témoigne en effet que les personnes qui bégaiant peuvent utiliser des objets-tiers pour prendre la parole et lever certains blocages. Or, dans notre étude, la manipulation d'un objet (le dé) correspond exactement au moment de l'alternance des tours de parole. Il est donc difficile de distinguer dans ce cadre ce qui relève d'une stratégie d'évitement et ce qui est relatif au jeu en lui-même.

5.8 Marqueur 25

- L'étude des gestes synchronisateurs révèle certaines altérations dans la qualité de la régie de l'échange verbal.

En contexte, nous observons que nombre d'actes phatiques et/ou régulateurs sont en effet dysfonctionnels à la fois sur les plans quantitatif et qualitatif. Cela affecte particulièrement l'alternance des tours de parole qui repose en grande partie sur ces furtifs regards qui rythment les interventions.

Chez P.-A, le patient qui semble le plus touché par cette difficulté, on observe que ses regards sont quasiment absents ou qu'ils sont produits de façon mécanique et pleinement contrôlée (fixité du regard). L'enfant semble ainsi produire quelques coups d'œil à des moments « stratégiques » de l'interaction, surtout lorsqu'il est sur le point de perdre son tour de parole, afin de signaler à son partenaire qu'il veut poursuivre son discours. Son regard ne semble donc pas servir la relation en

elle-même. L'alternance des prises de parole est surtout assurée par d'autres moyens, notamment grâce au recours à une gestualité extra-communicative (par exemple des actes de gestion pratique) ou encore des actes de type phatiques souvent inappropriés et dysfonctionnels. Ces gestes s'accompagnent également d'indices de bégaiement, à savoir une perte (ou une fixité) du contact oculaire et des gestes parasites.

IV.D Discussion générale

1 Analyse critique des choix méthodologiques initiaux

1.1 Introduction

Notre démarche méthodologique générale, fondée à partir de certains concepts émanant de la pragmatique, doit être questionnée en regard des résultats obtenus à partir de l'élaboration et de l'application d'une grille d'analyse des actes de langage auprès de jeunes patients présentant une symptomatologie bégue.

En amont de l'élaboration de notre grille, nous avons effectué certains choix qui sont susceptibles d'avoir une incidence notable sur la façon même dont nous avons construit et appliqué notre grille d'analyse clinique. Par extension, les profils communicationnels obtenus pour chaque patient sont également le reflet de ces positionnements initiaux.

Il s'agit ici d'apporter un éclairage critique sur chacun de ces choix, lesquels se sont avérés plus ou moins judicieux en regard de notre objectif d'étude. Il nous semble intéressant de relever certains points qui pourraient être améliorés, ou simplement envisagés différemment, afin de gagner en objectivité et en précision dans notre recherche clinique.

1.2 Le choix du jeu à dominante verbale comme cadre d'analyse

Le jeu à dominante verbale nous a séduit pour son caractère convivial, original et interactif. Cependant, nous pensons que sur le plan pratique, il induit de nombreuses variables qui peuvent avoir un impact considérable sur les profils communicationnels obtenus pour chaque patient.

Il convient ici d'aborder les limites générales de ce cadre d'analyse.

- D'abord, le cadre ludique peut induire la survenue ou au contraire la disparition de certains actes

de nature verbale ou non-verbale qui n'apparaîtraient pas forcément dans un cadre conversationnel moins spécifique, et qui sont parfois liés à la consigne ou bien aux caractéristiques mêmes du support choisi. Ainsi, certains tics visuels, souvent apparentés à des symptômes de bégaiement, peuvent correspondre à des manifestations d'hésitation ou de concentration du joueur.

- D'autre part, il est également possible que le fait de jouer soit inhibant pour certains enfants et nécessite un surcoût cognitif trop important, affectant alors leur appétence pour l'interaction verbale. Inversement, il est possible que d'autres personnes se servent des éléments ludiques comme de véritables supports à la prise de parole. Chez les enfants présentant un retard de langage, nous observons que l'usage du jeu peut constituer un cadre d'échange avec des repères constants et rassurants, et les aider à montrer des performances pragmatiques qui dépassent les difficultés linguistiques persistantes. En tant qu'observateur, il est donc souvent difficile de distinguer les simples comportements de joueur de ceux qui s'inscrivent dans une dimension plus relationnelle et interpersonnelle, et qui transcendent le lien artificiel induit par le support-jeu.
- Nous notons également une certaine difficulté à évaluer d'un point de vue qualitatif la mimogestualité et les différents regards dans le cadre d'un jeu. Or, les dimensions phatique et régulatrice sont particulièrement intéressantes à étudier dans le cadre d'une analyse pragmatique des manifestations cliniques du bégaiement.
- Enfin, les stratégies d'évitement ou de masquage affectant la communication verbale et surtout non-verbale sont plus difficiles à objectiver dans le cadre d'un jeu puisque le support matériel s'interpose entre les deux interlocuteurs et crée de fait un espace tiers pouvant interférer dans la relation interpersonnelle.

Concrètement, dans notre étude, nous avons laissé l'orthophoniste choisir le jeu qui lui semblait le mieux correspondre à l'âge, aux goûts et aux capacités de l'enfant observé.

Dans les enregistrements audiovisuels sélectionnés, deux jeux ont finalement été utilisés :

- « Speed »¹ (proposé à un enfant),
- « Nomme-moi »² (proposé à deux enfants).

La variété de ces propositions de jeux est intéressante dans la mesure où elle est représentative de la diversité des approches orthophoniques proposées aux personnes ayant des troubles de la

1 REINHARD, S., *Speed*, jeu de cartes, édité par Adlung, 1995.

2 THIBEAULT, S., *Nomme-moi*, jeu d'expression, éditeur Gladius International, 2002.

communication. Cependant, nous avons relevé un certain nombre de variables intéressantes à présenter.

- Tout d'abord, le jeu « Nomme-moi » incite le sujet à prendre davantage la parole pour pouvoir remporter la carte. De plus, la consigne oblige le sujet à une sélection volontaire de l'information délivrée à l'interlocuteur. Sur le plan communicatif, nous observons que les deux jeux proposés n'offrent donc pas le même potentiel verbal en terme quantitatif (temps de parole) et qualitatif (thématiques abordées, variété des actes langagiers). Ainsi, le jeu « Nomme-moi », ouvre selon nous davantage de possibilités en terme d'échange verbal que le « Speed »¹.
- Le rapport de force entre les deux partenaires n'est pas le même selon les jeux choisis. Ces deux jeux nécessitent la manipulation de cartes mais pas au même niveau. Dans le « Nomme-moi »², elles ne constituent que des supports à la consigne écrite alors que dans le « Speed »³, il s'agit d'éléments essentiels du jeu qui justifient une importante proportion d'actes de gestion.
- Dans le jeu « Nomme-moi », l'enfant découvre en même temps que l'adulte le contenu thématique de chacune de ces cartes piochées au fur et à mesure. Cet aspect aléatoire nous paraît important pour permettre plus d'échange et de spontanéité entre les deux partenaires. Dans le « Speed », la restriction des possibilités de pioche et le fait que l'adulte bénéficie d'une plus grande maîtrise du jeu ont forcément un impact sur le contenu des énoncés verbaux produits.
- Les objectifs initiaux des jeux peuvent également avoir une incidence sur les résultats obtenus. En effet, les trois niveaux d'habiletés générales (habiletés cognitives, pragmatiques et sociales) ne sont pas sollicités à parts égales selon le jeu choisi. Ainsi, le « Nomme-moi » incite plutôt l'enfant à parler de lui-même et de ses goûts personnels alors que le « Speed », classiquement utilisé dans la rééducation des troubles neuro-cognitifs, suscite davantage les capacités attentionnelles et la flexibilité mentale en vue d'élaborer une stratégie efficace. Ce dernier jeu nous paraît donc a priori moins adapté à l'étude des habiletés pragmatiques de l'enfant qui bégaye.

Par conséquent, nous pensons qu'il aurait été plus pertinent de ne proposer qu'un seul jeu (le « Nomme-moi ») pour tous les sujets enregistrés.

Cependant, malgré l'importance des variables que nous venons de décrire, nous avons observé que l'enfant qui avait utilisé le « Speed » avait particulièrement investi la séance et montré de

1 Ibidem

2 THIBEAULT, S., *Nomme-moi*, jeu d'expression, éditeur Gladius International, 2002.

3 REINHARD, S., *Speed*, jeu de cartes, édité par Adlung, 1995.

grandes capacités sur le plan relationnel et pragmatique. Pour expliquer cela, nous rappelons que le plaisir que l'enfant éprouve à interagir verbalement avec l'orthophoniste dépend moins du support-jeu que de la qualité de la relation instaurée entre les deux partenaires.

En conclusion, pour améliorer l'exploration clinique des troubles pragmatiques objectivés chez un sujet, il nous semble nécessaire de privilégier des jeux de type « coopératifs » où la concurrence entre les deux joueurs n'est pas source de tension et de stress, lesquels peuvent précipiter la survenue de symptômes de bégaiement. De plus, nous préconisons l'utilisation de jeux qui limitent le surcoût cognitif, lequel altère une analyse qui se veut objective et spécifique de l'utilisation du langage auprès des jeunes patients qui bégaiement. Enfin, il nous paraît indispensable de comparer les résultats obtenus dans ce contexte précis et les performances réalisées dans un cadre conversationnel plus ouvert et sans support matériel.

1.3 Le choix du cadre d'observation

Nous avons choisi d'analyser des corpus transcrits à partir d'un enregistrement audiovisuel réalisé lors d'une séance individualisée avec l'orthophoniste. Il nous semble intéressant de préciser ici certaines variables induites par ce type de choix dans notre étude.

1.3.1 L'échange verbal individualisé enfant-thérapeute

L'ensemble des étapes d'analyse qui constituent notre grille procédurale ainsi que les critères d'évaluation qualitative sont ajustés à ce cadre précis où l'enfant et le thérapeute interagissent individuellement lors d'une séance d'orthophonie. En particulier, l'étude de l'aspect conatif (« V+PV+NV ») n'est pertinent, nous semble-t-il, que dans un contexte précis où les actes de langage s'enchaînent directement les uns en fonction des autres. De cela découle des critères qualitatifs qui doivent sans cesse être réévalués et adaptés à la situation globale d'observation.

1.3.2 L'enregistrement audiovisuel

Bien que nous ne puissions nous abstraire de l'outil audiovisuel dans le cadre d'une étude pragmatique, il nous semble cependant intéressant d'aborder ici les limites induites par ce choix technique.

- Le fait d'avoir réalisé des vidéos de profil et d'avoir exclu du plan l'orthophoniste nous empêche d'observer l'ensemble de la scène interlocutive. Nous n'avons donc accès qu'à une partie restreinte des informations corpo-visuelles recueillies à partir de l'observation des comportements

de l'enfant. De la même façon, nous ne sommes pas en mesure d'étudier la communication non-verbale de l'adulte, laquelle est pourtant tout aussi importante que celle produite sur le plan verbal puisque l'ensemble de ces actes langagiers s'enchaînent avec une certaine cohérence propre à la dynamique de cette interaction individualisée. Par conséquent, l'analyse de la succession des actes non-verbaux produits par l'enfant en réaction à ceux du thérapeute (et inversement) n'est pas aboutie dans notre étude. D'autre part, le champ d'observation étant limité par l'angle de vue, l'analyse des actes langagiers verbaux et surtout non-verbaux dépend avant tout du regard interprétatif et imaginatif de l'observateur.

- Il est important de préciser que le recours à l'outil audiovisuel ne doit pas se suffire à lui-même. Notre étude nécessite en effet une observation active et non passive des divers comportements verbaux et non-verbaux produits par les interactants. De la précision des notes et des remarques prises au moment même de l'enregistrement dépend en effet la pertinence de l'analyse qualitative des dysfonctionnements objectivés dans la grille synthétique.

1.3.3 Le cadre orthophonique

Il nous a paru judicieux de conserver une situation d'observation identique pour tous les patients enregistrés : le thérapeute, le lieu de soin et la proposition de jeu sont en effet des facteurs communs à tous. Cela permet de contrôler certaines variables liées au changement de cadre d'enregistrement. Toutefois, il est évident que d'autres facteurs à la fois internes et externes aux deux interactants vont également compromettre cette recherche d'homogénéité dans les conditions d'observation. Parmi ces facteurs, le lien affectif (ou transfert) existant entre le patient et l'orthophoniste nous paraît avoir un rôle déterminant quant au plaisir que l'enfant éprouve au cours de l'interaction verbale. Nous savons également que le bégaiement est fluctuant et varie notamment en fonction des situations d'interaction plus ou moins appréhendées par le sujet. Nous pouvons donc imaginer que les résultats obtenus dans ce cadre privilégié ne correspondent pas à ceux qui pourraient être recueillis dans un contexte différent. Pour gagner en objectivité, il serait donc intéressant d'évaluer, de façon individuelle, l'impact que le changement de situation interactionnelle induit sur les habiletés pragmatiques des enfants qui bégaiement.

2 Intérêts et limites de notre grille d'analyse comme outil de repérage et d'évaluation quantitative et qualitative des actes langagiers

2.1 Introduction

Nous allons questionner ici le fonctionnement de notre grille clinique en tant qu'outil de repérage et d'analyse pragmatique des différents actes langagiers auprès d'enfants présentant des symptômes de bégaiement.

Il s'agit précisément d'aborder, étape par étape, les intérêts et les limites techniques de notre démarche d'analyse au vu de nos objectifs de travail. Nous présentons également certaines pistes de travail plus générales susceptibles d'améliorer l'objectivité de notre recherche et venir compléter notre analyse.

2.2 Recueil des éléments d'anamnèse et de bilans de langage

2.2.1 Intérêt général

- La prise en compte de l'ensemble des données issues de l'anamnèse est nécessaire dans la mesure où les troubles pragmatiques objectivés chez des enfants ne peuvent être considérés de façon totalement isolée, sans tenir compte de l'histoire personnelle du sujet et du contexte thérapeutique général. Sur le plan éthique, il s'agit pour nous de respecter la personne dans sa singularité et de valoriser la richesse et la complexité de son parcours, de son histoire et de son identité propre.
- De plus, les troubles pragmatiques étudiés relèvent d'une problématique large relative aux domaines relationnels mais aussi cognitifs, affectifs et prélinguistiques, et ne se limite donc pas aux seules habiletés communicatives. L'intrication de ces différentes habiletés implique qu'elles soient explorées à l'aide de bilans spécifiques avant de procéder à toute analyse de type pragmatique. La spécificité de notre étude nécessite donc la mise en lien entre des difficultés objectivées sur le plan pragmatique et celles qui touchent aux compétences langagières plus globales (linguistiques et métalinguistiques) ; ceci afin de comparer les habiletés générales du sujet dans les diverses situations d'interaction, et de relativiser les résultats obtenus en fonction des informations recueillies lors des bilans de langage et de communication.

Dans le cas de B par exemple, le fait de savoir qu'il a des difficultés d'utilisation des indices

grammaticaux en bilan de langage nous laisse penser que leur apparition n'est pas forcément la manifestation d'une stratégie d'évitement, signe du bégaiement. En somme, si B a tendance à employer des mots-phrases, ce peut être lié à des troubles langagiers plus structuraux qui ne sont pas forcément l'expression d'une altération d'ordre pragmatique.

2.2.2 Piste d'amélioration

Au cours de notre recherche, nous avons étudié que certains éléments de bilans et d'anamnèse qui limitent de fait notre souhait de corréler les résultats obtenus avec les données personnelles de l'enfant. Face à ce manque d'exhaustivité lors du travail d'investigation préliminaire, nous avons dû privilégier l'aspect « recherche » au versant thérapeutique, ce qui va à l'encontre de nos objectifs initiaux. Pour valoriser le second axe, il aurait par exemple été nécessaire d'intégrer le point de vue de la famille et celui de l'enfant afin d'apporter un autre éclairage sur les résultats obtenus. Le dessin de « l'iceberg-bégaiement » chez les enfants fait en effet partie intégrante des moyens d'évaluer la sévérité du trouble.

2.3 La grille procédurale

2.3.1 Intérêt général

Dans notre étude, la recherche d'objectivité ne s'oppose pas à une observation plus subjective et globale des troubles. L'approche pragmatique des bégaiements chez l'enfant valorise particulièrement cette double perspective si chère aux thérapeutes du langage et de la communication. Par ailleurs, si notre grille est conçue pour être appliquée dans un cadre spécifique (celui du jeu et de l'échange individualisé), elle n'en est pas moins facilement adaptable à un échange de type conversationnel. La description précise, nourrie d'exemples et de commentaires de chaque acte langagier, montre qu'il est possible d'ajouter, de supprimer, ou encore d'en modifier certains en fonction du cadre interactif dans lequel se déroule l'enregistrement audiovisuel.

En ce sens, notre grille pragmatique a l'avantage d'être un outil à la fois rigoureux et ouvert dans son utilisation puisque nos critères d'analyse peuvent être aisément ajustés au degré d'exigence, aux objectifs de soin et à la subjectivité du clinicien.

2.3.2 Pistes d'amélioration

2.3.2.a Pour l'étape 1 : transcription et codage du corpus de référence

- En contexte, malgré notre volonté de lever certaines ambiguïtés en proposant des exemples précis et des marqueurs de reconnaissance, la distinction catégorielle entre les différents types d'actes langagiers s'est avérée difficile à mettre en œuvre. Leur différenciation découle donc en grande partie du regard interprétatif de l'observateur. Pour gagner en objectivité, il faudrait donc se référer à des critères distinctifs encore plus précis, appuyés par les recherches actuelles en Sciences du langage.
- L'analyse quantitative ne peut garantir une réelle objectivité des résultats à cause de certains choix méthodologiques effectués pendant l'élaboration de notre grille qui tendent à privilégier une analyse qualitative à une évaluation d'ordre quantitatif. Nous réaffirmons ainsi notre perspective de départ, qui s'inscrit d'abord dans une démarche thérapeutique. Ainsi, il existe une certaine hétérogénéité dans l'ensemble des actes verbaux et non-verbaux représentés. En effet, certains domaines pragmatiques comportent une quantité d'actes plus nombreux que d'autres. De même les sous-catégories ne sont pas égales d'un type d'acte à l'autre. De plus, afin d'objectiver certains comportements de contrôle en début de prise de parole, nous avons choisi de sur-représenter la catégorie des actes régulateurs. Cela induit des « pics » au niveau des graphiques qui ne correspondent pas forcément à la production réelle de ces actes verbaux. L'observateur doit donc tenir compte de ces choix pour relativiser les résultats et envisager des hypothèses cliniques pertinentes.
- Nous avons choisi de ne pas traiter les données liées au propos et au discours contenues dans la catégorie « sémantique » de la fiche de codage. Il nous manque de repères théoriques pour parvenir à les étudier de façon pertinente dans le cadre d'une approche pragmatique et discursive des bégaiements. Il nous semble également que ce travail requiert des compétences particulières qui pourraient faire l'objet d'une étude à part entière.
- La présentation de la fiche de codage, à partir de laquelle nous effectuons notre analyse, nous a également posé certaines difficultés relatives au déroulement temporel des actes langagiers verbaux et non-verbaux. Le regroupement visuel des informations, assez confus, ne s'est pas avéré facilitateur et le recours direct à l'enregistrement audiovisuel a souvent été nécessaire. Pour pallier cela, une nouvelle présentation de la fiche de codage avec des codes de couleur pourrait faciliter l'analyse des données recueillies.

2.3.2.b Pour l'étape 2 : classification fonctionnalité / dysfonctionnalité des actes langagiers produits

- Concernant l'évaluation qualitative, notre désir de gagner en objectivité s'est heurté à la grande subjectivité inhérente à notre approche pragmatique des bégaiements. Si, dans la théorie, l'alliance entre un regard objectif et une analyse plus personnelle est très intéressante, nous devons souligner que sa mise en pratique est plus complexe, surtout lorsque l'analyse fonctionnelle du langage s'inscrit dans un cadre thérapeutique. Précisément, les critères qui nous ont servi à évaluer l'aspect fonctionnel ou non d'un type d'acte demeurent très personnels et demandent à être interrogés au vu des connaissances actuelles sur les manifestations cliniques des bégaiements.
- La subjectivité inhérente à l'étude fonctionnelle du langage s'accroît, nous semble-t-il, avec l'analyse des données paraverbales et non-verbales. Le recueil de ces données demande en effet une approche méthodologique encore plus rigoureuse. Dans notre étude, cette analyse est rendue particulièrement difficile puisque notre matériel d'écoute et nos conditions d'enregistrement ne sont pas aussi optimales que dans un laboratoire de recherche.
- L'évaluation en terme de (dys-)fonctionnalité d'un acte de langage doit aussi être replacée dans le contexte précis de l'interaction. Il n'est donc pas question de généraliser nos résultats en supposant que le sujet n'investit pas (ou n'investit que) certains types d'actes dans sa vie quotidienne. Pour autant, certaines hypothèses peuvent émerger de nos observations, afin de nourrir notre approche clinique.
- Nous nous sommes confrontés à plusieurs reprises à la difficulté d'interpréter certains types d'actes qui peuvent être évalués comme fonctionnels (ou dysfonctionnels) selon le point de vue duquel on se place ou en fonction de certains critères d'analyse. Certains troubles, reliés à une dimension pragmatique, peuvent en effet être attribués à une problématique plus globale. Il peut s'agir par exemple de comportements d'imitation qui peuvent être analysés selon le contexte, de différentes façons. Dans tous les cas, la prise en compte du paramètre de production des données linguistiques a été décisif pour justifier notre analyse.
- Dans notre étude, nous avons cherché à mettre en pratique les notions de déviance et de substitution verbale, décrites au cours de notre recherche. Le but était notamment d'aborder la question des procédés de masquage qui s'observent tant sur le plan verbal que non-verbal. Toutefois, ces notions nous sont propres et même si elles se réfèrent à certains concepts

linguistiques, leur mise en œuvre clinique n'est fondée sur aucune base théorique définie. Cela limite donc sensiblement la portée de nos résultats sur le plan qualitatif.

2.3.2.c Pour l'étape 3 : analyse globale des dysfonctionnalités objectivées

D'une manière générale, le travail interprétatif de l'observateur s'exprime particulièrement lors de l'analyse globale des graphiques. Il s'agit ici de regrouper les dysfonctionnements isolés selon des macro-critères relatifs à trois sortes d'attitudes communicatives que nous avons souhaité proposer dans le cadre d'une approche pragmatique des bégaiements. Cette exploration clinique reste donc très généraliste et ne prétend en aucun cas garantir une véritable objectivité en regard du manque de fondement théorique qui justifie notre analyse.

2.4 La grille synthétique

2.4.1 Intérêt général

Notre grille synthétique est conçue de façon à regrouper sur un même plan l'ensemble des données étudiées au cours d'une analyse de cas. Le clinicien a alors accès à l'ensemble des informations issues du corpus qu'il peut étudier soit de façon verticale, soit de façon horizontale, ce qui participe, nous semble-t-il, à une meilleure lisibilité des résultats. Dans le premier cas, il bénéficie d'une approche globale des niveaux de fonctionnalité, et peut étudier l'ordre successif d'apparition des différents types d'actes verbaux et non-verbaux représentés. Dans le second cas, il peut accéder aux différents actes langagiers produits conjointement, ainsi qu'aux diverses remarques qui argumentent l'évaluation qualitative de ces mêmes actes. La présentation de cette grille, qui se divise ensuite en trois graphiques complémentaires, concourt à une approche qui concilie une vision à la fois globale et précise du profil communicationnel de chaque patient.

2.4.2 Piste d'amélioration

La présentation de la grille synthétique peut faire l'objet de certaines améliorations. Ainsi, il serait pertinent de diviser visuellement les macro-critères de dysfonctionnalités en sous-niveaux pour voir quels domaines sont spécifiquement affectés et affiner ainsi notre analyse. Visuellement, des codes couleur et une amélioration de la rubrique « remarques » pourrait également faciliter l'analyse des résultats. Par exemple, au niveau « V et/ou NV » (domaine contextuel), il serait

intéressant de repérer si les difficultés sont davantage liées à l'accès au langage implicite ou bien si elles s'inscrivent plutôt dans des problèmes d'enchaînement sur le plan interlocutoire. La pragmatique étant un champ particulièrement vaste, il nous semble qu'en gagnant en précision, nous affinerons notre analyse des troubles observés.

2.5 Les graphiques

2.5.1 Intérêt général

Notre désir d'élaborer un « profil global » à l'aide d'une représentation graphique est notamment liée à notre volonté de rendre compte de la dynamique générale d'une interaction verbale. Les caractéristiques de cette dernière sont en effet susceptibles d'évoluer selon le contexte, l'interlocuteur et en fonction de l'évolution personnelle du sujet. Ce choix s'illustre en particulier avec le dernier graphique réalisé.

- Nous avons souhaité représenter visuellement un profil communicationnel en le divisant en trois graphiques successifs conçus sur le même modèle. Ce choix tend à faciliter certaines comparaisons intercatégorielles qui peuvent nourrir l'analyse générale et apporter des arguments à nos hypothèses cliniques. Par exemple, la superposition des graphiques peut montrer que le sujet tend à compenser une faible prise de parole par une forte mobilisation des actes non-verbaux au cours de l'échange.
- La représentation graphique témoigne enfin de notre volonté de ne pas restreindre le sujet à ses seules difficultés et de faire valoir les aspects fonctionnels de sa communication. Les différentes courbes permettent nous semble-t-il de nuancer une approche trop pessimiste et manichéenne des habiletés pragmatiques de patients présentant des symptômes de bégaiement.

2.5.2 Pistes d'amélioration

- Lorsque les courbes de fonctionnalité paraverbale et non-verbale se suivent à un niveau médium, il peut être intéressant d'étudier la répartition des perturbations qu'elles représentent sur l'ensemble du corpus.

Si l'on prend l'exemple d'assertions moyennement fonctionnelles au niveau « V+PV » et « V+NV », il est pertinent de se demander si l'aspect voco-acoustique est défaillant en même temps que la gestualité qui l'accompagne ou bien si c'est plus aléatoire. De la même façon, si l'on se concentre sur l'étude des répétitions, il est intéressant d'évaluer le degré de fonctionnalité

des gestes accompagnant ce type de production paraverbale.

- En analysant les actes verbaux produits par un patient, nous avons vu qu'il fallait parfois se questionner sur l'effet d'illusion que peut induire un graphique aux courbes « trop » fonctionnelles. Ce type de représentation peut au contraire sous-tendre des procédés de masquage et de contrôle opérants sur le plan pragmatique.

Cela implique qu'il faille aller au-delà de ce profil graphique global et s'en référer directement à d'autres grilles de référence comme la fiche de codage ou encore l'étude spécifique des aspects paraverbaux et non-verbaux.

- Les profils communicationnels doivent être considérés avec beaucoup de prudence en regard de la dynamique interactive, du cadre d'observation, de la variabilité des troubles objectivés, et surtout de la durée limitée de l'interaction enregistrée. Le clinicien doit donc favoriser une analyse ouverte et dynamique des données recueillies et relativiser ses dernières en fonction d'autres éléments de bilans et d'évaluation. Les profils communicationnels dessinés à partir de l'analyse de chaque corpus ne peuvent donc être considérés autrement que comme l'expression de la nature inconstante, variable et évolutive de la communication humaine.

2.6 Propositions thérapeutiques en lien avec les troubles observés

2.6.1 Intérêt général

L'objectif principal était de donner une dimension concrète à notre étude et de mettre en lien nos observations avec certaines pratiques actuellement envisagées en orthophonie dans le cadre d'une approche cognitive et comportementale.

2.6.2 Pistes d'amélioration

Nos propositions thérapeutiques doivent être relativisées en regard de notre formation pratique, qui se limite pour le moment à des stages d'observation. La prise en charge orthophonique des patients qui bégaièrent nécessite une certaine spécialisation que nous n'avons pas effectuée. Il aurait donc été pertinent de confronter nos résultats au regard expert de l'orthophoniste dont l'expérience clinique reste incontournable pour que ce travail puisse participer pleinement à la démarche de soin en tant que telle. Dans ce cadre, nos analyses restent très subjectives et critiquables à plusieurs points de vue. Sans cette confrontation directe à la complexe réalité de la prise en charge, l'intérêt de notre travail reste donc limité sur le plan clinique : les « études de cas » ne peuvent donc être

envisagées autrement que comme de simples illustrations d'une grille qui n'a de toute façon pas été validée par des orthophonistes spécialisés dans ce domaine de recherche.

2.7 Les points qui n'ont pas été abordés pendant cette étude

Pour des raisons essentiellement techniques et méthodologiques, et parce qu'il a fallu ajuster nos objectifs de travail à nos possibilités matérielles et temporelles, certaines pistes de travail n'ont pas pu faire l'objet d'une investigation aboutie dans ce mémoire.

Ces différents axes pourraient cependant constituer des pistes d'investigation sérieuses pour développer dans le cadre de la recherche en orthophonie, une approche linguistique et pragmatique des bégaiements.

- À la suite de l'analyse comparative entre les actes de langage verbaux produits par l'orthophoniste et ceux du patient (3ème graphique représenté), il serait intéressant d'en proposer une autre axée sur les aspects paraverbaux et non-verbaux du langage. Nous savons en effet que le bégaiement touche à la communication totale d'un sujet et ne se limite pas aux seules difficultés de parole. D'ailleurs A. Bensalah¹ insiste particulièrement sur l'altération des aspects non-verbaux du langage chez les sujets sévèrement atteints. L'étude comparative de la mimogestualité et des paramètres intono-prosodiques produits par les deux partenaires d'une même interaction verbale pourrait être intéressante à approfondir à condition d'optimiser les conditions d'enregistrement audiovisuel.
- Dans le cadre d'une approche pragmatique des bégaiements, il pourrait aussi être intéressant d'établir des comparaisons entre les profils de patients qui présentent un bégaiement audible et ceux qui développent plutôt une forme d'intériorisation du trouble. Cela pourrait mettre à jour à la fois des points de concordance et certaines disparités cliniques pouvant contribuer à un diagnostic différentiel plus précis.
- Il serait enfin envisageable d'adapter notre grille aux problématiques liées à un autre type de patientèle, telles que les personnes ayant un trouble autistique et qui sont susceptibles de présenter des troubles du langage et de la communication.

3 Quid de notre essai de généralisation des résultats ?

À l'issue de nos études de cas, nous avons tenté de dégager un certain nombre de

1 BENSALAH Amina. *Pour une linguistique du bégaiement*. Collections Sémantiques. L'Harmattan. 1997.

dénominateurs communs pouvant témoigner de troubles d'ordre pragmatique relatifs à l'enracinement du bégaiement. Il est nécessaire de préciser ici les limites de notre essai comparatif et le questionnement que cela suppose.

3.1 Des marqueurs cliniques à relativiser

Les troubles de la communication étant aussi divers qu'inconstants, il est évident que chacun des marqueurs présentés doivent être réinterrogés au cas par cas en tenant compte des multiples facteurs susceptibles d'influer sur les résultats obtenus. D'autre part, il est difficile, étant donné le peu de corpus analysés, la mixité des tableaux représentés, de proposer un «profil-type» de référence et d'établir un lien direct entre ces différentes observations et les spécificités linguistiques d'une personne présentant un bégaiement. Cet essai de généralisation demeure donc très personnel et ne prétend en aucun cas être le reflet exhaustif des troubles de la communication relatifs au bégaiement. Il s'agit simplement de proposer une première description et des hypothèses cliniques concernant les mécanismes d'altération pragmatique pouvant être objectivés lorsque le symptôme-bégaiement est constitué. L'objectif de cette recherche est de contribuer à la construction d'un outil clinique à part entière, dans le souci d'aider les orthophonistes à mieux ajuster la prise en charge en fonction du profil communicationnel chez un patient qui bégaie.

3.2 Un échantillon clinique limité

A première vue, le fait d'avoir élargi notre population d'étude tout en proposant une application restreinte de notre grille peut sembler contradictoire. A ce stade de la recherche, la portée de nos résultats s'en trouve naturellement limitée à différents niveaux. Ainsi, nous ne pouvons proposer des critères permettant de différencier avec précision les altérations pragmatiques affectant les sujets présentant un bégaiement audible de celles qui reflètent plutôt les mécanismes d'intériorisation du trouble. De plus, il nous est difficile d'établir un lien direct entre la nature des dysfonctionnements objectivés, leur évaluation (en terme quantitatifs et qualitatifs), et le processus d'enkystement du bégaiement. De la même façon, nous ne pouvons approfondir la question des difficultés de communication pouvant être assimilées à des séquelles de bégaiement. La complexité des tableaux cliniques représentés dans notre étude ne nous permet pas d'avancer des conclusions hâtives dans la mesure où les dysfonctionnements pragmatiques observés à l'aide de notre grille peuvent également être reliés à d'autres troubles langagiers ou communicatifs touchant le patient.

En résumé, malgré notre volonté de rechercher des éléments de concordance entre les trois profils communicationnels produits, il nous est impossible de généraliser les résultats obtenus à

l'ensemble des enfants présentant une symptomatologie bègue. Néanmoins, il nous semble que les profils communicationnels établis à partir de nos trois analyses cliniques reflètent de façon pertinente la diversité et la complexité des manifestations cliniques des bégaiements. C'est d'ailleurs à partir de cette notion de variabilité et d'évolutivité du trouble de la communication que se justifie la multiplicité des approches thérapeutiques proposées aux patients qui bégaiement, et ce, quels que soient leurs âges.

3.3 Pistes de poursuite de notre étude

Il nous semble que l'application de cette démarche d'analyse à un panel plus large pourrait étayer l'observation de certaines tendances générales établies entre les différents profils communicationnels produits, et dégager ainsi certains critères diagnostiques à prendre en compte pour mieux évaluer l'impact du bégaiement sur les habiletés pragmatiques d'un sujet. Une étude longitudinale pourrait également permettre d'étudier le bégaiement en tant que processus dynamique. Il s'agirait alors de spécifier le lien entre la nature des altérations affectant les aspects verbaux, paraverbaux et non-verbaux de la communication chez les sujets qui bégaiement et le degré d'évolution du trouble, ceci afin de dégager des marqueurs de progression ou, au contraire, de récession des symptômes apparents. Il serait alors pertinent de corrélérer nos critères d'analyse qualitative à ceux utilisés par les orthophonistes quand il s'agit d'évaluer la sévérité d'un bégaiement. Enfin, la comparaison intra-individuelle de profils-graphiques à différents moments de la prise en charge pourrait attester de l'efficacité de la prise en charge orthophonique en fonction des objectifs thérapeutiques établis par le clinicien.

4 Synthèse personnelle

De nombreux questionnements ont précédé et accompagné l'élaboration de ce mémoire. En réalisant cette recherche, nous avons en effet traversé une longue période de doute, de remise en question. Nos lectures et les échanges que nous avons eus sur les différents lieux de stage avec les patients qui bégaiement et les thérapeutes qui les accompagnent nous ont permis de questionner notre vision du bégaiement, et, plus largement, d'interroger la limite entre norme et pathologie dans le domaine de la communication inter-individuelle.

Au-delà de l'intérêt pratique que présente notre grille d'analyse, cette dernière n'a pas été créée dans le seul but de « combler un manque » et d'apporter un outil « de plus » aux orthophonistes qui servirait à lister les « bons » des « mauvais » comportements de communication des personnes qui

bégaient. Il n'est pas non plus question de restreindre le sujet dans son ensemble à un profil qui n'aura de cesse d'évoluer en fonction du temps et du contexte général d'observation. De plus, il est bien entendu que toute création d'outil à vocation thérapeutique est le fruit d'un questionnement plus personnel, propre à chaque orthophoniste, qui contribue à la construction d'une identité professionnelle s'affirmant au fur et à mesure de l'expérience clinique. Cette dernière va guider notre façon d'utiliser ces instruments d'analyse pour une étude ouverte et personnalisée des difficultés de langage et de communication propres à chacun des patients que nous rencontrons en séance d'orthophonie.

Ainsi, l'élaboration et la mise en pratique de notre grille sont le résultat de ce cheminement personnel qui n'est pas achevé et demeure en constante évolution. Nous tenions à remercier ces personnes rencontrées car l'ensemble de ces questionnements nous ont permis d'évoluer à tous niveaux.

V Questionnement éthique et clinique inhérent à une approche pragmatique des bégaiements

V.A Introduction

Les trois études de cas que nous avons réalisées afin d'illustrer notre propos nous ont permis de soulever certaines problématiques et d'amorcer quelques réflexions en lien avec nos hypothèses de départ.

Il s'agit donc ici d'aborder les apports, les limites et les ouvertures de notre travail sur le plan thérapeutique tout en essayant d'interroger la dimension éthique inhérente à l'analyse des comportements verbaux et non-verbaux d'enfants présentant une symptomatologie perçue comme bègue. Pour cela, nous proposons de développer quatre grands axes de questionnements éthiques et cliniques inhérents à notre approche pragmatique des bégaiements.

V.B Une étude spécifique des habiletés pragmatiques chez des enfants présentant une symptomatologie bègue est-elle possible ?

Étudier les habiletés pragmatiques chez des enfants présentant une symptomatologie bègue est un objectif difficile à réaliser, tant sur le plan conceptuel que pratique.

La tâche est d'autant plus complexe que ce « trouble de la communication » est rarement isolé. D'autres troubles du langage, isolés, ou intégrés dans une pathologie plus vaste (maladie neurologique, syndromes génétiques, troubles autistiques, etc.) peuvent se surajouter à un bégaiement. Cela accentue la difficulté d'une évaluation des seules habiletés pragmatiques (c'est-à-dire par exclusion des autres habiletés mises en jeu dans une interaction de communication) et surtout d'une différenciation entre les difficultés communicationnelles liées au bégaiement et celles qui peuvent être liées à d'autres troubles.

Lorsqu'un patient tel que B présente des troubles mixtes touchant à la fois le langage et la communication, et que le symptôme-bégaiement s'inscrit dans une pathologie plus globale, il devient ainsi difficile d'interpréter les résultats au vu des profils communicationnels obtenus.

Ainsi, la complexité des tableaux cliniques représentés nous rappelle que « l'enfant bègue » en tant que tel n'existe pas : le parcours-type (âge d'apparition/ évolution et facteurs de chronicisation) présenté dans la partie théorique doit nécessairement être interrogé au vu de la biographie réelle de chaque patient. L'enjeu clinique est important. Il s'agit d'une part pour l'orthophoniste d'éviter un amalgame entre certaines manifestations caractérisant l'installation d'un bégaiement (fuite du regard, gestuelle parasite, etc.) et d'autres qui apparaissent également dans le cadre de syndromes autistique, dysphasique ou psychopathologique.

D'autre part, il est également pertinent d'essayer de distinguer les troubles pragmatiques relevant du processus d'altération des attitudes communicatives, et ceux qui s'inscrivent dans une forme de communication d'emblée atypique.

Ce postulat nous ouvre un questionnement plus large.

Ainsi, à l'issue de cette étude, nous nous interrogeons sur la façon dont B se représente la communication de façon générale. Les dysfonctionnements pragmatiques observés, ceux-là mêmes que nous interprétons comme des troubles liés au bégaiement, ne peuvent-ils être induits par la façon même dont B appréhende les interactions sociales ? Autrement dit, ce que nous appréhendons comme autant de manifestations pathologiques ne sont-elles en réalité que l'expression d'une manière différente d'être dans la relation à l'autre, manière qui nous déstabilise en tant qu'observateur ? Nos critères d'évaluation sont-ils alors réellement adaptés à la complexité de ces tableaux cliniques ? Plus largement, la représentation du symptôme-bégaiement sous forme d'« iceberg »¹ est-elle également pertinente dans ce contexte puisque nous ne pouvons assurer le lien entre les disfluences verbales et une souffrance que B n'exprime pas ? Nous avançons ici autant d'interrogations cliniques et éthiques qui restent en suspens à l'issue de cette analyse et auxquelles nous n'avons pas de réponse catégorique.

Par ailleurs nous nous interrogeons sur la posture et les objectifs thérapeutiques que l'orthophoniste doit adapter en regard de la singularité des sujets et la complexité de ces tableaux cliniques.

De nouveau prenons l'exemple d'un enfant tel que B qui présente à la fois un trouble autistique et un bégaiement. Notons alors la difficulté pour le clinicien de trouver un juste équilibre entre le travail entrepris avec un enfant au niveau langagier et comportemental (dans le cadre d'une approche de type cognitiviste), travail qui suscite forcément des pressions et un apprentissage quelque peu mécanique de la communication ; et celui, plus spécifique, réalisé en vu d'enrayer le

1 SIMON, A.-M., *Paroles de parents. Prévention du bégaiement et des risques de chronicisation*, 1999.

processus d'enracinement du bégaiement. Autrement dit, si les auteurs sont d'accord pour privilégier le « bien communiquer » au « bien parler » chez un enfant qui bégaié, un doute subsiste quant à l'impact de la pluralité des approches thérapeutiques auprès d'enfants présentant un tableau clinique particulièrement complexe. Les résultats de notre grille doivent en ce sens être utilisés de façon judicieuse afin que le profil dessiné donne des pistes de travail et de réflexion mais ne soit en aucun cas considéré comme un instrument à « recette », surtout chez un sujet pour qui communiquer verbalement (au sens de coopérer pendant un échange verbal) n'est peut-être pas en soi quelque chose de naturel. De plus, il faut se méfier des exigences en terme de critères de (dys)fonctionnalité puisqu'il est fort probable qu'un enfant ayant des troubles de type autistiques ou dysphasiques n'a pas du tout la même perception du langage et de la communication que l'orthophoniste (qui lui, « parle droit » si l'on s'en tient au sens étymologique du terme). Sans la prise de conscience que patient et thérapeute sont des êtres doués de langage et de communication qui doivent s'ajuster mutuellement au-delà leurs différences, nous risquons d'opposer un sujet « bon communicant » et un autre restreint à ses troubles pragmatiques.

Il nous paraît nécessaire de développer ce dernier point. Reconnaître le bégaiement comme une pathologie de la communication revient à soulever un problème éthique global, à laquelle les thérapeutes sont confrontés dans la pratique. De nombreuses interrogations émergent de cette définition : qu'est-ce-qu'une communication non pathologique ? Les orthophonistes sont-ils garants d'une certaine norme à laquelle leurs patients sont censés se conformer ? Quels sont les critères d'évaluation qui garantissent une analyse « objective » des troubles ? Comment concilier une approche symptomatique et une prise en compte des ressentis de la personne concernée ? Où est située la juste frontière entre la normalité et la pathologie dans le cadre de cette prise en charge ? Qui définit cet écart ? Plus largement, qu'en est-il alors du « bien communiquer » ? Les orthophonistes mettent-ils tous la limite au même niveau ? Peut-on imaginer des bilans qui seraient des supports objectifs et universaux dans le diagnostic des bégaiements ? Cette recherche d'objectivité n'est-elle pas de fait une utopie ? Ce questionnement renvoie par ailleurs aux objectifs des orthophonistes et à leur engagement thérapeutique à l'égard des patients qui bégaié. S'agit-il d'une guérison ? D'une normalisation ? D'un « mieux-être » ? Et surtout quelle réalité cachent ces termes qui demeurent en eux-mêmes assez vagues ?

Selon Lafon¹ : « La notion de normal est aussi relative que celle d'inadaptation ; la normalité est beaucoup plus d'ordre qualitatif plutôt que référence à soi, sa culture ou à l'idée que l'on se fait du normal, surtout lorsque les manifestations sont d'ordre subjectif ; il n'y a pas une normalité,

1 LAFON Robert. *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*. 4ème Edition Paris : PUF. 2001.

mais des normalités. Il est pratiquement impossible de définir ce que l'on pourrait appeler un comportement, une constitution, un caractère, une structure mentale normaux même en employant le pluriel. Le normal se situe entre des marges de valeur dont les frontières sont imprécises et d'autant plus relatives que subjectives ». De plus, il précise que « les limites entre normal et anormal en matière de langage, toutes relatives qu'elles soient, dépendent directement des représentations des individus à propos de la norme, à propos également des formes de langage que les locuteurs peuvent, doivent ou devraient utiliser, et du sens à donner à l'expression « bien parler ». Ainsi, il nous apparaît que la vision même que les orthophonistes ont du bégaiement et de ses mécanismes dépend non seulement de leur formation théorique et de leur expérience clinique, mais relève également de leur propre représentation du « sujet bègue » en général et de ce que signifie pour eux le concept de « trouble de la communication ». Car au-delà du cadre strictement professionnel, c'est le vécu personnel de chacun en tant que « sujet communicant » qui va déterminer cette approche de la symptomatologie bègue, et conditionner en partie le diagnostic et les objectifs de prise en charge orthophonique.

Dans le cas de la prise en charge orthophonique d'un enfant qui bégaié, ces premiers questionnements éthiques et cliniques sont encore plus prégnants.

Derrière nos analyses de corpus se cachent en effet la réalité d'un sujet qui ne rentre pas nécessairement dans les modèles théoriques qui nous sont rapportés. Il nous paraît indispensable d'interroger cette vision développementale afin d'éviter des généralisations hâtives susceptibles d'enfermer l'enfant dans une forme d'étiquetage.

Chaque observation doit selon nous être nécessairement contextualisée et prendre en considération l'enfant dans sa globalité avec sa personnalité, son histoire, et ses problématiques qui sont variables d'un individu à l'autre et qui vont aussi évoluer au cours d'une prise en charge.

V.C Quid de l'intrication théorique et clinique des aspects structuraux et fonctionnels du langage dans le cadre d'une approche pragmatique des bégaiements ?

Parmi les études de cas réalisées, celle de P, un patient présentant un retard de langage associé à un bégaiement, nous interroge. Comment interpréter les résultats qui concernent les troubles communicatifs affectant les aspects paraverbaux du langage, ceux-là même qui participent à l'audibilité du trouble? Il nous semble pertinent de développer ce questionnement dans la mesure où

il est difficile d'étudier les habiletés pragmatiques en les isolant totalement des capacités langagières globales ; et que les mécanismes d'altération liés au bégaiement sont connus pour affecter la communication non-verbale des sujets concernés.

Établir une correspondance directe entre certains dysfonctionnements apparaissant au niveau paraverbal (par exemple les auto-interruptions, les répétitions et les bégayages); et les manifestations cliniques attestant de l'enracinement du bégaiement chez un patient présentant une symptomatologie mixte (retard de langage et bégaiement associé) est un exercice complexe. Précisément, la question du lien existant entre les difficultés langagières et la présence d'effort à la production de parole nous paraît intéressante à aborder, surtout dans le cas d'un enfant qui manifeste par ailleurs, une réelle appétence à communiquer verbalement. Dans ce cas, l'iceberg-bégaiement ne semble être constitué que d'une partie émergée, comprenant certaines difficultés sur le plan non-verbal. À travers cette illustration clinique, nous envisageons que certains procédés discursifs ou mimo-gestuels ne sont pas toujours la manifestation clinique d'un bégaiement mais qu'ils peuvent être également consécutifs d'un retard majeur de langage qui limite le sujet dans son expressivité verbale. Il nous semble donc que ce patient se trouve d'une certaine façon dans les mêmes problématiques que les jeunes enfants qui connaissent un bégaiement physiologique, au cours duquel les difficultés linguistiques s'assimilent à un trouble de la communication. Ses troubles du langage peuvent en effet le restreindre dans sa capacité à interagir avec l'autre et limiter ses performances sur le plan pragmatique. Or, les habiletés communicatives se complexifient et s'enrichissent justement au fur et à mesure d'échanges verbaux de plus en plus diversifiés.

Dans notre approche pragmatique, notre hypothèse clinique est donc que les blocages, prolongations et répétitions relevées chez certains enfants qui bégaièrent peuvent parfois s'inscrire dans une certaine logique verbale résultant d'un fonctionnement communicatif singulier, en lien avec la période où le sujet compense massivement son retard de langage. Lors de nos stages, nous avons ainsi observé que durant cette phase où l'enfant voit son langage s'enrichir sur le plan lexicosyntaxique, l'orthophoniste peut constater également un regain de dysfonctionnements de type auto-interruptions et répétitions de phrases. Il est donc intéressant de se demander si les altérations voco-acoustiques ne peuvent s'inscrire autrement que dans l'instauration durable d'un comportement bègue, ou n'être, au contraire, que l'expression passagère du processus par lequel l'enfant compense son retard de langage. Dans cette perspective, réduire de façon hâtive certaines disfluences à la qualification de « troubles de la communication » peut parfois être enfermant pour le sujet et induire une vision réductrice de ses habiletés langagières et pragmatiques.

Qu'en est-il alors des enjeux de cette hypothèse au niveau des objectifs de soin en orthophonie ?

Cette question nous invite à envisager que la distinction tranchée entre la prise en charge axée sur la communication et celle qui se concentre sur les aspects structuraux du langage n'est pas toujours pertinente. En effet, les enfants ayant des troubles du langage souffrent de ne pas pouvoir dire tout ce qu'ils peuvent du fait de ce manque de vocabulaire ou de constructions phonologiques et syntaxiques hasardeuses. Il nous semble que les accompagner dans l'acquisition d'un niveau de langage plus élevé, sans pression particulière, peut contribuer à nourrir leur appétence pour les interactions de communication.

V.D L'altération de la communication non-verbale chez l'enfant qui bégaie : un processus secondaire ou développemental ?

Chez l'être humain, la gestualité communicative et le langage verbal ont en effet la particularité d'être intimement liées puisqu'elles correspondent à une même aire cérébrale bien spécifique, l'aire de Broca. Dans le développement « normal » d'un enfant, la communication est d'abord investie sur le plan non-verbal avant d'être actualisée à l'aide de la parole. Or, cette communication non-verbale et paraverbale, connue pour être affectée à tous niveaux dans le bégaiement, tient ses racines dans les interactions précoces entre le bébé et ses parents. Les auteurs Stern et Bruner mettent en évidence cette dimension universelle, qui dépasse les contraintes socio-linguistiques rattachées au code verbal, et qui fondent l'aspect social du langage. Nous citerons ici Marc Monfort évoquant les travaux de Daniel Stern : « Un pan de la pragmatique est en effet commun à tous les systèmes de communication y compris les plus primitifs et qui se développe bien avant l'acquisition du langage »¹.

Évoquer la notion d'altération des habiletés pragmatiques chez l'enfant qui bégaie suggère que les compétences de base sont acquises et qu'il s'agit essentiellement d'une difficulté à les mettre en œuvre de façon fonctionnelle au cours d'une interaction verbale. Or, comme dans un certain nombre de troubles en orthophonie, il est difficile en réalité de distinguer la poule de l'œuf. Si l'on questionne le bégaiement comme trouble de la communication, on est incité à interroger également le processus développemental qui le caractérise selon une approche cognitive et comportementale.

1 MONFORT Marc, JUAREZ-SANCHEZ Adoracion, MONFORT-JUAREZ Isabelle. *Les troubles de la pragmatique chez l'enfant*. Edition Ortho édition. 2005.

Ne peut-on pas en effet envisager qu'il existerait chez certaines personnes des difficultés antérieures, qui se manifesteraient d'abord sur le plan non-verbal avant de s'exprimer par les symptômes audibles et visibles? Autrement dit, est-il possible qu'il existe chez certains patients des troubles pragmatiques antérieurs au bégaiement et qui toucheraient en premier la communication non-verbale? Certaines conduites de l'entourage sont parfois peu adaptées (pression langagière excessive, pauvreté des situations d'interaction, etc.) et poussent le sujet à adopter une attitude de contrôle et de maîtrise de sa fluence verbale. Si ces mêmes tensions apparaissent lors des interactions précoces, nous pouvons imaginer que l'enfant soit dans l'incapacité d'expérimenter d'abord les potentialités et le plaisir des échanges à travers l'utilisation du langage non-verbal. Cela pourrait également nuire à son envie de s'exprimer oralement et d'interagir avec autrui sur le plan verbal.

Ce premier questionnement en appelle un autre. Si la littérature a mis en évidence certains facteurs génétiques qui prédisposent à l'apparition d'un bégaiement, nous pouvons aussi imaginer que cette « transmission » puisse se réaliser autrement que sur le plan biologique. Précisément, nous savons que l'enfant est un être en construction, qui s'identifie au modèle parental d'une façon générale. Il n'est pas aberrant d'imaginer que certains troubles pragmatiques que présentent un parent qui bégaie induisent, par phénomène d'imitation, l'apparition de certaines modalités de communication particulières chez l'enfant lui-même. D'une façon générale, nous pouvons dire que la plupart des recherches psycholinguistiques réalisées auprès de parents d'enfants bègues concernent avant tout la modalité verbale et les habiletés conversationnelles. Il nous semble que ces études font écho au fait que le bégaiement est souvent décrit du point de vue de l'interlocuteur, comme un trouble à la fois audible et visible. À la faveur de la reconnaissance de formes symptomatiques plus discrètes qui touchent particulièrement les aspects mimo-gestuels et voco-acoustiques du langage, nous pensons que les recherches actuelles pourraient s'intéresser aux interactions parent-enfant qui bégaie dans le cadre d'une approche plus pragmatique du langage et intégrer cette dimension non-verbale.

V.E La synchronisation interactionnelle : une explication pragmatique des mécanismes de masquage du bégaiement ?

Le bégaiement est décrit comme un trouble qui n'apparaît (que) lors des échanges verbaux. Or,

il est intéressant de remarquer que les interactions de communication, contrairement aux autres situations où le langage verbal est en jeu, ont la particularité de nécessiter une coordination totale des différentes habiletés langagières, pragmatiques, cognitives et affectives.

Il nous semble que cette synchronisation¹ doit se réaliser à deux niveaux pendant un échange verbal.

De façon intrinsèque d'abord puisque les aspects verbaux, paraverbaux et non-verbaux du langage doivent être en cohérence les uns avec les autres quand la personne s'exprime ; de manière extrinsèque également, puisque les caractéristiques mêmes d'une interaction invitent le sujet à tenir compte de l'Autre, des messages explicites ou implicites transmis et des paramètres linguistiques et extra-linguistiques de l'échange. Au cours d'une conversation, il s'agit donc de coordonner à la fois la mimo-gestualité, la prosodie et le discours d'une part, ainsi que l'ajustement à l'interlocuteur et à ses propos d'autre part.

On remarque que chez les personnes qui ne bégaiement pas, cette double synchronisation ne demande aucun effort et ne fait de façon naturelle.

Chez les patients qui bégaiement, on observe au contraire une grande difficulté à gérer cette coordination totale, difficulté qui tend à s'accroître lorsque le sujet ne maîtrise pas encore tout à fait certains outils linguistiques et qu'il produit des comportements d'effort et de contrôle visant à pallier ces difficultés. C'est le cas par exemple des enfants présentant un retard de langage sévère.

La cause initiale la plus souvent évoquée pour expliquer l'apparition d'un bégaiement est la concentration extrême du sujet sur son élocution au détriment du message et de son destinataire. Cette attention sélective aurait pour but d'éviter la production des bégayages. Certains facteurs extérieurs source de tension interne, comme les pressions exercées par l'entourage au moment de l'acte de parole, pourraient également favoriser cet effort de contrôle qui s'oppose à une utilisation naturelle du langage.

Toutefois, les procédés de masquage et d'évitement que nous avons mis à jour au cours de notre étude, en particulier chez un enfant présentant un bégaiement très sévère, nous interrogent quant aux spécificités linguistiques (et pragmatiques) inhérentes aux formes cachées des bégaiements.

Pour pallier le surcoût cognitif lié au fait que le sujet se focalise sur la forme même du discours, nous envisageons que certaines personnes qui bégaiement ne puissent faire autrement que de

1 BROSSARD Alain, COSNIER Jacques. *La communication non-verbale*. Collection Textes de base en psychologie. Edition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984.

se « couper » de certains types de paramètres, le plus souvent non-verbaux, lesquels participent pourtant à cette synchronisation des actes de langage.

Pour corroborer notre hypothèse, nous faisons référence au fait que notre analyse du profil communicationnel de P.A, un patient présentant un bégaiement très sévère, montre un grand écart entre la qualité des actes verbaux produits et la valeur fonctionnelle de la mimogestualité et des aspects voco-acoustiques qui accompagnent son discours. Cet écart semble également significatif lorsque le sujet occupe la position de locuteur et qu'il initie l'échange verbal.

Il nous semble que les travaux réalisés par le linguiste et orthophoniste A. Bensalah vont également dans ce sens. Elle évoque en effet, lorsqu'elle observe des jeunes patients, ce qu'elle appelle un « désordre intono-prosodique » au moment de l'acte de parole, et qui serait, selon elle, un critère de sévérité voire de spécificité du trouble. Elle nous apprend également que nombre de personnes bègues tendent à gommer les manifestations émotionnelles ainsi que les regards au moment de la prise de parole.

Enfin, pour étayer notre propos, nous citerons le fait que certaines personnes bègues ne produisent pas de bégayages lorsqu'elles ont « appris » un discours par cœur comme lorsqu'elles s'adonnent au théâtre, à l'instar d'un certain Louis Jouvet. Il semble qu'il leur soit alors plus facile d'ajuster leur communication non-verbale puisque le coût cognitif qui résulte de la coordination entre parole et pensée se trouve largement diminué. Un autre exemple est celui des patients qui éprouvent des difficultés à regarder l'interlocuteur lorsqu'ils échangent : pour ces sujets, le recours au téléphone est souvent facilitateur, ce qui n'est évidemment pas le cas pour toutes les personnes présentant un bégaiement puisque d'autres sujets ont, justement, la phobie de cet outil de communication.

En résumé, nous présentons ici une première piste de réflexion relative à une approche pragmatique des manifestations « cachées » des bégaiements, réflexion qui ne saurait être pleinement satisfaisante en regard de la complexité de cette terminologie.

VI Conclusion générale

Notre travail de recherche naît de la rencontre féconde entre le domaine de la Linguistique (au sens global du terme) et les spécificités qui se rattachent à la prise en charge orthophonique des patients qui bégaiement. Quand l'une s'intéresse à l'aspect descriptif et fonctionnel du langage en contexte, l'autre est davantage portée vers sa dimension pathologique et les approches cliniques qui en découlent. Au-delà de leurs différences, ces deux domaines sont pourtant complémentaires et se nourrissent mutuellement. L'émergence de la pragmatique contribue ainsi à appréhender différemment les troubles de la parole, du langage et de la communication, tandis que les approches thérapeutiques actuelles tendent à développer une vision plus large des symptômes perçus et s'intéressent autant à la forme du discours qu'au sujet lui-même et à son rôle de communicant.

La clinique orthophonique utilise le plus souvent les outils issus de la Linguistique afin d'évaluer les aspects audibles et visibles facilement repérables chez une personne qui bégaiement : répétitions, blocages et prolongations peuvent ainsi être quantifiés et analysés à partir d'une étude de corpus audiovisuel. La reconnaissance du bégaiement comme trouble de la communication, avec toutes les variabilités et les subtilités que ce terme induit, nous incite naturellement à inscrire notre mémoire de recherche dans une dimension plus pragmatique et fonctionnelle du langage. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons donc au langage en tant qu'acte et prenons en compte la dynamique interactionnelle¹ dans son ensemble. Nous reconnaissons ainsi le rôle primordial joué par l'interlocuteur et ouvrons notre recherche aux aspects verbaux, paraverbaux et non verbaux constituant le «tout» de la communication individuelle.

Nous avons choisi d'étudier les habiletés pragmatiques de trois garçons âgés de 9, 12 et 14 ans, que nous avons rencontrés au cours de notre stage de fin d'études. Chaque sujet montrait des difficultés de langage et/ou de communication et était suivi dans ce contexte par un orthophoniste exerçant en cabinet libéral. Tous présentaient également, selon l'analyse du thérapeute, un certain nombre de signes cliniques qui attestaient de l'instauration d'un bégaiement. Cette symptomatologie bègue était marquée, par des troubles à la fois visibles et audibles mais aussi par des aspects plus discrets voire masqués qui affectaient davantage la communication non-verbale. La variabilité et la complexité des manifestations cliniques nous ont interpellée tout au long de cette année de stage et nous ont incitée à questionner la représentation classique du symptôme-bégaiement. De fait, de

1 CROLL, A. (2010). *La compétence conversationnelle chez l'enfant en classe en maternelle. Outils d'évaluation linguistique.*

nombreux points d'interrogations résidaient donc quant à l'expression de ces troubles et leur impact sur le plaisir que ces enfants avaient à interagir verbalement. Car, l'expression même de la plainte était différente. Si le patient le plus sévèrement touché exprimait clairement sa souffrance, les deux autres enfants, qui présentaient d'autres troubles associés ne formalisaient pas de gêne particulière.

Face à ces doutes et à ces multiples questions, auxquels les orthophonistes sont confrontés dans leur pratique quotidienne, nous avons choisi d'explorer les réalités cliniques qui recouvrent ces « troubles de la communication », le plus souvent mis à jour de façon intuitive par les orthophonistes au cours d'une prise en charge. L'évolution de notre questionnement initial nous a conduits à élaborer une grille d'analyse capable d'objectiver sur le plan pragmatique, les manifestations cliniques de cette « altération des attitudes communicatives », dont le bégaiement serait, selon une perspective cognitive et comportementale, le résultat. Ce challenge difficile dans lequel nous avons inscrit notre recherche nous a conduit à adopter une démarche qui peut sembler contradictoire. Car en nous éloignant du champ du questionnement et de la réflexion pour proposer un outil « technique » adapté au cadre individualisé des séances d'orthophonie et aux caractéristiques de la jeune patientèle, nous avons dû procéder à certains choix méthodologiques parfois tranchés et très critiquables sur les plans théoriques et pratique. Ainsi, nous avons choisi de privilégier le support-jeu afin de créer un objet de référence, autour duquel s'articule l'ensemble de l'interaction verbale. Cependant, ce choix, pourtant justifié à différents niveaux, a sérieusement complexifié l'ensemble de notre recherche.

L'application concrète de notre grille et l'analyse des trois corpus audiovisuels, nous permet d'établir un premier bilan tout en nuances. D'une part, les résultats obtenus individuellement sont à la mesure des tableaux cliniques représentés: très variés et complexes à analyser. Notre outil, qui se voulait à la fois précis et ouvert afin d'éviter un amalgame hâtif entre les dysfonctionnements étudiés isolément et les symptômes dits « bégues », n'empêche pas la grande part de subjectivité dans l'interprétation des différentes données linguistiques et leur mise en lien. De la même façon, notre volonté d'explorer les manifestations cliniques du processus d'altération pragmatique touchant les habiletés communicatives des enfants qui bégaiement s'oppose au fait que ce processus est très différent selon les sujets et qu'il n'y a pas de norme de référence dans l'acquisition et l'utilisation des compétences langagières dans un contexte social aussi spécifique que celui de la relation de soin. Il nous est donc impossible d'établir un lien direct entre le processus d'installation d'un bégaiement comportant de multiples facettes visibles et masquées et la présence de certains dysfonctionnements objectivés grâce à notre outil d'analyse. Plus largement, notre étude manque de beaucoup de rigueur

sur le plan méthodologique et ne s'appuie pas sur le regard expert de l'orthophoniste. Notre grille n'ayant pas été validée par des professionnels, nous devons éviter de procéder à un étiquetage hâtif des troubles pragmatiques étudiés en les présentant comme des critères diagnostiques propres au bégaiement. En effet, chacune de nos observations individualisée doit être relativisée au nom du respect de la singularité de chaque patient et de la diversité de la «façon d'être» au cours d'un échange verbal.

Finalement, moins que des résultats à proprement parler, cette recherche a permis de mettre à jour certaines hypothèses cliniques qui devront nécessairement être de nouveau questionnées par d'autres travaux de recherche plus approfondis. Parmi ces hypothèses, l'une nous semble particulièrement intéressante dans la mesure où elle s'inscrit dans la prise en compte récente des procédés de masquage des bégaiements dits «cachés». Ainsi, il apparaît ainsi que selon les contextes d'apparition, certains comportements peuvent en réalité se révéler fonctionnels sur le plan interactif, alors que d'autres procédés discursifs ou mimo-gestuels, apparemment adaptés, semblent au contraire, attester de stratégies d'évitement parfois très subtils.

Pour aller plus loin dans notre recherche, nous nous sommes demandés quels dénominateurs communs à ces trois études de cas pouvaient conduire l'orthophoniste à objectiver de façon concrète l'altération des attitudes communicatives liée au bégaiement. Nous avons donc choisi d'essayer de généraliser les résultats obtenus à l'aide d'une comparaison des profils-graphiques et des analyses personnalisées. Bien que consciente des limites que suppose une telle comparaison, nous avons pourtant observé certains marqueurs cliniques, communs à chaque enfant et qui étaient particulièrement présents dans le comportement du patient présentant le bégaiement le plus sévère. C'est pourquoi nous avons envisagé que ces marqueurs pouvaient attester du processus d'enkystement du bégaiement et constituer des critères de sévérité du trouble. Ils correspondaient ainsi à trois attitudes souvent décrites chez les personnes qui bégaiant : la prise en charge volontaire de l'acte de parole, la perte progressive du plaisir à échanger avec autrui et la volonté de masquer coûte que coûte les difficultés de parole au détriment du message transmis et de l'interlocuteur. Néanmoins, chacun de ces dits marqueurs demandent à être questionnés au cas par cas, et, en regard du manque de substrats théoriques et cliniques qui pourraient les reconnaître en tant que tels, nous ne pouvons que rester prudent face à ces résultats. Avant tout, il est juste de rappeler que l'enracinement du symptôme-bégaiement se traduit d'abord par une souffrance souvent indicible et frustrante qui affecte durablement le plaisir de la rencontre et crée un espace clos, une forteresse, où l'Autre n'existe pas. En ce sens, notre approche pragmatique des bégaiements ne saurait se suffire à

elle-même, mais doit quitter le domaine conceptuel pour se confronter à la réalité complexe d'une prise en charge. Le respect de la singularité du patient et la garantie d'un cadre éthique constituent effectivement les fondements mêmes de la pratique du métier d'orthophoniste.

VII Bibliographie

VII.A Ouvrages

ARMENGAUD F. *La pragmatique*. 5ème Édition. Paris: PUF. 1999. 127 p. ISBN: 9782130564003.

Association Américaine de Psychiatrie (APA). *DSM IV (Diagnostic and Statistical Manual – Revision 4)*. Traduction coordonnée par J-D Guelfi. 4ème Édition Masson. Paris. 2003. 1120 p. ISBN : 9782294006630.

BENSALAH A. *Pour une linguistique du bégaiement*. Coll. Sémantiques. L'Harmattan. 1997. 349 p. ISBN : 2738445519.

BERNICOT J. *Les actes de langage chez l'enfant*. Édition. Paris: PUF. 1992. 256 p. ISBN : 9782130447528

BIZOUARD C. *Vivre la communication*. Coll. Savoir communiquer. Editeur Chronique sociale. 1997. 152 p. ISBN : 2850082767.

BRIN F., COURRIER C., LEDERLE E., MASY V., *Dictionnaire d'Orthophonie*. 3ème édition, OrthoEdition. 2011. 304 p. ISBN : 9782914121224

BROSSARD A., COSNIER J. *La communication non-verbale*. Coll. Textes de base en psychologie. Édition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1984. 244 p. ISBN : 782603005330.

CARON J., *Précis de psycholinguistique*. 2ème Édition corrigée «Quadrige» Paris : PUF. 2008. 288 p. ISBN : 9782130564997.

CHEVRIE-MULLER C., NARBONA J. *Le langage de l'enfant : aspects normaux et pathologiques*. 3ème édition Elsevier Masson. 2006. 451 p. ISBN : 9782294082207.

CHOMSKY N. *Aspect de la théorie syntaxique*. Paris. Editions du Seuil. 1971. 280 p. ISBN : 782020027403.

COSNIER J., KERBRAT-ORECCHIONI C. *Décrire la conversation*. Presses universitaires de Lyon. Édition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé. 1987. 244 p. ISBN : 9782729703073.

- DARDIER V. *Pragmatique et pathologies : comment étudier les troubles de l'usage du langage*. Coll. Amphi Psychologie. Édition Paris Bréal. 2004. 253 p. ISBN : 9782749503554.
- DANON-BOILEAU L. *Les troubles du langage et de la communication chez l'enfant*. Coll. Que sais-je ? 4ème Édition Paris : PUF.2013. 128 p. ISBN : 9782130626381.
- DE CHASSEY J., BRIGNONNE S. *Thérapie comportementale et cognitive*. Coll. Pratiques thérapeutiques. Édition Ortho Édition 2003. 160 p. ISBN : 9782914121118.
- DE WECK G. *Troubles du développement du langage : perspectives pragmatiques et discursives*. Édition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé.1996. 272 p. ISBN : 782603010396.
- DE WECK G., MARRO P. *Les troubles du langage chez l'enfant : description et évaluation*. Édition Elsevier-Masson, 2010. 376 p. ISBN : 9782294707599.
- FABRE N. *Des cailloux pleins la bouche*. Édition Fleurus. 1999. 128 p. ISBN : 9782215008729.
- HUPET M. *Troubles de la compétence pragmatique : troubles spécifiques ou dérivés ?* In DE WECK G. *Troubles du développement du langage : perspectives pragmatiques et discursives*. Édition Neuchâtel-Paris : Delachaux/Niestlé.1996. 272 p. ISBN : 782603010396.
- JAKOBSON R. *Essais de linguistique générale : Tome 1 Les fondations du langage*. Éditions de Minuit. 2003. Tome 1. 260 p. ISBN : 978-2707318411.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*, coll. Fac, Édition Armand Colin. 2005. 200 p. ISBN : 2200340842.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. *Les interactions verbales : Tome 1, Approche interactionnelle et structure des conversations*. 3ème Édition Armand Colin, Paris. 1998. 318 p. ISBN : 978-2200019396.
- KREMER J.-M. *Troubles du langage : les 500 conseils de l'orthophoniste*. Édition Josette Lyon. 2005. 206 p. ISBN : 978-2843191053.
- LAFON R. *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*. 4ème Édition Paris : PUF. 2001. 1088 p. ISBN : 978-2130520498.

- LE HUCHE F. *Le bégaiement : option guérison*. Édition Albin Michel. 2002. 238 p. ISBN : 978-2226131645.
- LE HUCHE F., ALLALI A. *La voix, Tome 4*. Coll. Phoniatrie. Édition Masson. 2002. 211 p. ISBN : 978-2294006098.
- LE HUCHE F., DEZ-LE HUCHE S. *Bégaiement*. Coll. Phoniatrie. Édition OVEP. 1992. 127 p. ISBN : 782904650017.
- MAY A. *Dé-jouer les mots : pratiques métamorphiques dans le traitement du bégaiement*. OrthoEdition. 2001. 183 p. ISBN : 978-2906896932.
- MOESCHLER J. *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Édition Hatier, Paris, 1985. 203 p. ISBN : 978-2278073283.
- MONFORT Marc, JUAREZ-SANCHEZ Adoracion, MONFORT-JUAREZ Isabelle. *Les troubles de la pragmatique chez l'enfant*. Édition OrthoEdition. 2005. 173 p. ISBN : 9788493362829.
- MONFRAIS-PFAUWADEL M.-C. *Un manuel du bégaiement*. Édition Solal. 2000. 363 p. ISBN : 978-2905580931.
- PAVELIN B. *Le geste à la parole*. Presses Universitaires Mirail-Toulouse, 2002. 212 p. ISBN : 285816598X.
- PIERART B. *Les bégaiements de l'adulte*. Editions Mardaga. Coll. Psy. 2011. 320 pp. ISBN: 2804700739.
- PIERART B. *Le langage de l'enfant. Comment l'évaluer?* Coll. Questions de personne. De Boeck Supérieur. 2005. pp 266. ISBN : 9782804145620.
- REY-LACOSTE J, DUBOIS G. *Le bégaiement, Approche plurielle*, Masson. 1997. 132 p. ISBN 2225854831.
- RUSTIN L., KUHR A, *Troubles de la parole et habiletés sociales*, Masson. Paris.1992. 211 p. ISBN : 2-225-82641-2.
- SARFATI G.-E., *Précis de pragmatique*, Paris : Nathan Université (coll. 128), 2002. 128 p. ISBN : 2200342055.

SIMON A.-M., *Paroles de parents. Prévention du bégaiement et des risques de chronicisation*, 1999, Ortho Édition, 176 pages. ISBN 2-906896-68-3.

VAN HOUT A., ESTIENNE F. *Les bégaiements : histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, 2ème édition, 2002, Paris, Masson, 310 pages. ISBN : 2294010361.

VINCENT E. *La parole désorchestrée*. Coll. Éditions Milan, Les essentiels Milan, 2004, 63 pages. ISBN : 2745915088.

VION R., *La communication verbale. Analyse des interactions*, 2000, Hachette Scolaire. Coll. Hu Linguistique. Groupe Livre, 302 pages. ISBN: 2011453569.

WINNICOTT D., *Jeu et réalité, l'espace potentiel*, 2002, Gallimard, 275 pages. ISBN: 978-2-13-056400-3.

VII.B Articles

ANZIEU, A. (1997). *De la chair au verbe: mutisme et bégaiement*. In *Psychanalyse et langage du corps à la parole*. Coll. Inconscient et culture, Paris, Dunod, pp 70-102.

BIJLEVELD, H. (1994). *Geste et langage corporel chez le bègue*. Rééducation Orthophonique, n°178. Vol. 32. 133-138.

CHABROL, C. (1993). *Débats médiatiques: stratégies à oublier*. *Revue de Psychologie française*, 1993, n°38-2, Paris, Dunod, pp.91-198.

COSNIER, J., VAYSSE J., (1997). *Sémiotique des gestes communicatifs*. *Nouveaux actes sémiotiques*, n°52-53, 54, PULIM, Université de Limoges, pp.7-28.

COSNIER, J. (1992). *Synchronisation et copilotage de l'interaction conversationnelle*. *Protée*, vol 20/2, Laboratoire d'Éthologie des communications, Université Lumière Lyon 2, pp. 33-39.

CROLL, A. (2009). *De l'utilité des groupes de self-help dans la thérapie du bégaiement*. In *Le langage oral: données actuelles et perspectives en orthophonie*. Paris. OrthoEditions, pp 111-128.

CROLL, A. (2010). *La compétence conversationnelle chez l'enfant en classe en maternelle. Outils d'évaluation linguistique*. *Psychologie de l'interaction*. pp. 29-65.

CROLL, A. (travail en cours). *Outils linguistiques pour l'évaluation des performances pragmatiques et discursives de sujets bègues en situation de communication*. Mémoire Habilitation à Diriger des Recherches.

CROLL, A. (2014). *Sémiotique et thérapeutique dans les troubles du langage, le cas du bégaiement*. In *Sémiotique : les nouvelles tendances. Sémiotiques européennes*. Peter Lang.

GREGORY, C.B. (1993). *Idées irrationnelles chez la personne bègue*, in *Les cahiers de l'Unadreo*, revue *Glossa*, n°33, pp.16-19.

LE HUCHE, S. (1993). *Bégaiement et scénothérapie*. *Parole d'Or*. Revue de l'Association Romande des Logopédistes Diplômés. A.R.L.D. N° spécial le Bégaiement. pp 3-9.

LUSCHER, J.M., ROOS, E, RUBATTEL, C. (1995). *Prises de parole et interventions dans l'organisation de la conversation*. *Cahiers de linguistique française*, 17/1995, Université de Neuchâtel, pp. 57-78.

MARVAUD, J., SIMON, A.-M., *Le bégaiement : hypothèses actuelles*, in *Le bégaiement*. Rééducation orthophonique, Trimestriel N°206, F.N.O, Juin 2001.

MONFORT, M. (2005). *Troubles pragmatiques chez l'enfant: nosologie et principes d'intervention*, in *Les habiletés pragmatiques chez l'enfant*. Rééducation orthophonique, F.N.O, 43ème année, Trimestriel N°221.

NESPOULOS, J.-L. (1994). *Les domaines de la pragmatique* in *Rééducation Orthophonique*, n°146. Vol. 24. pp : 127-133.

SIMON, A.-M. (1991). *Intervention précoce chez des enfants à risque ou déjà bègue*. *Les cahiers de l'Unadreo*, *Glossa*, n°24, pp. 10-21.

SIMON, A.-M. (1993). *Attitudes communicatives gauchies chez le sujet bègue : approche thérapeutique pour un changement*. *Les cahiers de l'Unadreo*, *Glossa*, n°33, pp. 8-15.

SIMON, A.-M. (2003), *Enfant d'âge scolaire qui bégaie*. *Périodique de la FNO N°230* (site APB).

SIMON, A.-M. (2005), *Le bégaiement de l'enfant*, in C. CHEVRIE-MULLER, NARBONA, J., *Le langage de l'enfant : Aspects normaux et pathologiques*, 3ème édition, 2007. pp. 624.

SIMON, A.-M. (2006). *Bégaiement et pression temporelle*, in *Enfance et Psy N°1* (site APB).

SIMON, A.-M. (2008). *Rééducation du bégaiement*, in *Les approches thérapeutiques en orthophonie*, dirigé par Thierry Rousseau, OrthoEdition, 2ème édition, tome 1, pp. 298.

VIDAL-GIRAUD, H, COQUET F. (2011). *Comportement non-verbal et bégaiement*. Rééducation orthophonique, F.N.O, vol. 49, n°246, pp. 195-207.

VII.C Mémoires

DECOM, F. (2007). *Les limites de l'accompagnement parental dans la prise en charge du bégaiement chez l'enfant de moins de 6 ans*. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

DE CORDOUE, H., ETCHEVERRY, J. (2010). *Les bégaiements intériorisés : une parole sous contrôle*. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

DE COUTARD, A., *Bégaiement et communication non-verbale : Quels liens et quelles incidences ?*, 2006, Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Lille 2.

DENIAUD, G., *L'utilisation de l'outil vidéo dans la prise en charge orthophonique du bégaiement : analyse multimodale d'enregistrements et ressentis des patients*, 2008, Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

GUERIN, T., *Évaluation des compétences pragmatiques chez les enfants d'âge scolaire*, 2003, Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

GUIEYSSE, A., *Comment la personne qui bégaie se représente-t-elle la communication ?*, 2004, Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Strasbourg.

JORDAN-ANDRIEUX, M., *Étude des paramètres pertinents, pour la prise en charge en orthophonie, des enfants avec des troubles de la communication*, 2011, Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

LEFEBVRE, O., *L'accompagnement parental et la prise en charge du bégaiement chez l'enfant de 6 à 10 ans*, 2008, Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Lille 2.

LECLERC, P., FAURE, M., *Regards sur le bégaiement, la personne bègue face à son interlocuteur*. 2011. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Lille 2.

MAUDUIT, L., *Bégaiement et précocité intellectuelle. Quelles relations? Quelles thérapeutiques?* 2006. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

QUEMENER, C., *Le rôle de l'environnement familial dans la rééducation du jeune enfant bègues*. 2002. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nantes.

SCHARAPAN, H., *Les bégaiements masqués, comment lever le masque?* 2012. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Strasbourg.

VERMEERSCH-FRULLANI, M-C., *La pragmatique du langage : monographie à propos d'un adulte bègue*. 1999. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Nice.

VILERS, C., *Essai d'une stimulation spécifique de la communication non-verbale dans le cadre du bégaiement auprès d'enfants âgés de 8 à 15 ans*. 2009. Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Lille 2.

VII.D Supports multimédias

AUMONT-BOUCAND, V., *Le Bégaiement de l'enfant, sa prise en charge*, CD-ROM accompagnant le livre, 2009, OrthoEdition.

ROUSSEAU, T., *Grille d'évaluation des capacités de communication (G.E.C.CO)*, CD-ROM, 2006, OrthoEdition.

Pragmatique, de l'intention... à la réalisation, 2008, Congrès scientifique international de la FNO, Biarritz.

VII.E Autres références

Blog: paroledebegue.free.fr

Site internet de l'APB (association parole bégaiement): <http://www.begaiement.org/>

WERBER, B. (2000), *L'encyclopédie du savoir relatif et absolu*. Albin Michel. Paris. 263 pages.

REINHARD, S., *Speed*, jeu de cartes, édité par Adlung, 1995.

THIBEAULT, S., *Nomme-moi*, jeu d'expression, éditeur Gladius International, 2002.

Table des matières

I Introduction générale.....	7
II Partie théorique.....	14
II.A Le bégaiement, du symptôme au sujet.....	14
1 Introduction.....	14
2 Regard de l'autre sur le bégaiement.....	14
2.1 Perspective historico-culturelle.....	14
2.2 Une multiplicité de définitions.....	15
2.2.1 La Classification Internationale des Maladies, version 10.....	15
2.2.2 Le DSM-IV (Diagnostic and Statistical Manual – Revision 4).....	16
2.2.3 M.-C. Monfrais-Pfauwadel.....	16
2.2.4 E. Vincent.....	16
2.2.5 F. Le Huche.....	17
2.3 Facteurs prédisposants et précipitants.....	18
2.3.1 Les facteurs qui prédisposent.....	18
2.3.2 Les facteurs qui précipitent.....	18
2.3.2.a Les facteurs favorisant.....	18
2.3.2.b Les événements déclenchants.....	19
2.4 Une symptomatologie audible et visible variée.....	19
2.4.1 Une altération de la fluence phonologique.....	20
2.4.1.a Les répétitions.....	20
2.4.1.b Les pauses remplies.....	21
2.4.1.c Les blocages et les prolongations.....	21
2.4.2 Une altération de la fluence morpho-syntaxique.....	22
2.4.3 Les troubles associés.....	23
3 Le bégaiement vécu de l'intérieur.....	26
3.1 Les distorsions cognitives chez le sujet bègue.....	26
3.2 Les sentiments négatifs de la personne qui bégaie.....	28
3.3 Stratégies compensatoires.....	28
3.4 Perspective psycho-thérapeutique.....	30
4 Impact de cette vision globale sur les plans clinique et éthique.....	31
4.1 La métaphore de l'iceberg : objectivité et subjectivité dans l'évaluation d'un bégaiement.....	31
4.2 Symptomatologie bègue versus « non bègue ».....	32
4.3 Quid du diagnostic différentiel ?.....	33
4.4 Élargissement de la symptomatologie.....	35
II.B État des lieux du bégaiement comme trouble de la communication: perspective cognitive et comportementale.....	37
1 Introduction.....	37
2 Définition et évolution du concept de communication.....	37
2.1 Définition de la communication.....	37
2.2 Évolution des modèles de la communication.....	38
2.3 La coopération dans l'échange : un engagement réciproque.....	39
2.4 Schéma synthétique de la communication.....	40
3 Le processus d'enracinement du trouble chez l'enfant qui bégaie.....	41
3.1 Âge d'apparition et évolution.....	41
3.2 Facteurs de chronicisation.....	42

3.3	Spécificités de la prise en charge d'un enfant qui bégaie d'âge scolaire.....	44
4	Le symptôme constitué chez l'adulte qui bégaie.....	46
4.1	Fondement éthique des thérapies orthophoniques d'inspiration cognitives et comportementales.....	46
4.2	La cristallisation de l'iceberg selon le Dr Le Huche.....	46
4.3	L'altération des attitudes communicatives des sujets qui bégaient.....	48
II.C	Interface entre les composantes de la pragmatique et les approches cognitives et comportementales proposées auprès des personnes qui bégaient.....	50
1	Introduction.....	50
2	Définitions et concepts généraux de la pragmatique.....	51
3	Présentation des différents concepts pragmatiques et des difficultés auxquelles ils peuvent être associés chez le sujet adulte qui bégaie.....	52
3.1	Exploration de la notion de contexte et ses apports cliniques.....	52
3.1.1	Le contexte dans tous ses états.....	52
3.1.2	L'ajustement au contexte chez le sujet qui bégaie.....	54
3.2	Exploration de la notion d'actes de langage et ses apports cliniques.....	56
3.2.1	Un concept essentiel et novateur.....	56
3.2.2	Conception classique de la théorie des actes langagiers.....	57
3.2.3	La force illocutoire.....	57
3.2.3.a	Le but illocutoire.....	58
3.2.3.b	Le degré de puissance.....	60
3.2.3.c	Le mode d'accomplissement.....	60
3.2.3.d	Les conditions sur le contenu propositionnel.....	60
3.2.3.e	Les conditions préparatoires.....	61
3.2.3.f	Les conditions de sincérité.....	61
3.2.3.g	Le degré de puissance des conditions de sincérité.....	61
3.2.4	Actes de langage et fonctions de Jakobson.....	62
3.2.5	Le principe de composition fonctionnelle.....	62
3.2.6	De la pragmatique illocutoire à l'approche interactionniste.....	63
3.2.7	Traitement inférentiel des actes de langage verbaux.....	65
3.2.7.a	Actes illocutoires directs et indirects.....	65
3.2.7.b	Le trope illocutoire.....	66
3.2.7.c	Actes de langage verbaux et communication non-verbale.....	66
3.2.7.d	La valeur taxémique des actes langagiers.....	67
3.2.7.e	Complexité dans le repérage et l'analyse des actes langagiers.....	67
3.2.8	L'utilisation des actes de langage chez le sujet qui bégaie.....	68
3.3	Les règles conversationnelles dans l'échange verbal : aspects théoriques et cliniques. 70	
3.3.1	Les quatre maximes de Grice.....	70
3.3.2	Les règles organisant l'enchaînement des interactions verbales.....	71
3.3.3	Les règles permettant de gérer l'alternance des tours de parole.....	71
3.3.4	La transgression des règles conversationnelles chez la personne qui bégaie.....	73
3.3.4.a	Au niveau des tours de parole.....	73
3.3.4.b	Au niveau des interactions verbales.....	75
3.4	Les canaux de communication : description théorique et approche clinique.....	78
3.4.1	Une communication pluricodale et multicanale.....	78
3.4.1.a	Le matériau verbal.....	78
3.4.1.b	Le matériau non-verbal.....	79
Composantes de la communication non-verbale.....	80	
Les fonctions du non-verbal dans les interactions à dominante verbale.....	82	

Le rôle sémantique.....	82
Le rôle pragmatique.....	83
Le rôle de facilitation cognitive.....	85
3.4.2 L'altération du matériau non-verbal chez le sujet qui bégaye.....	85
3.4.2.a En production.....	86
3.4.2.b En réception.....	91
II.D Conclusion de la partie théorique.....	92
III Questionnement initial, objectifs du mémoire et choix méthodologiques.....	94
III.A Présentation générale de notre étude clinique.....	94
1 Évolution du projet d'étude.....	94
2 Le titre du mémoire.....	97
2.1 Titres provisoire et définitif.....	97
2.2 Éclaircissement des termes employés dans le titre.....	97
3 Objectifs du mémoire.....	98
3.1 Objectifs principaux.....	98
3.2 Une contribution à une approche pragmatique des bégaiements ?.....	98
4 Problématiques générales.....	98
4.1 Un premier axe de questionnement.....	99
4.2 Une recherche conceptuelle, descriptive et clinique.....	99
5 Formulation d'hypothèses de recherche.....	99
5.1 Réflexion préliminaire.....	99
5.2 Questionnement inhérent à la première hypothèse.....	99
5.3 Présentation de la première hypothèse de recherche.....	100
5.4 Questionnement inhérent à la seconde hypothèse.....	100
5.5 Présentation de la seconde hypothèse de recherche.....	101
5.6 Questionnement inhérent à la troisième hypothèse.....	101
5.7 Présentation de la troisième hypothèse.....	101
III.B Choix méthodologiques initiaux.....	102
1 Le choix d'une étude de cas.....	102
2 Le choix du jeu à dominante verbale comme cadre d'analyse.....	103
2.1 Définition du jeu à dominante verbale.....	103
2.2 Justification du choix du jeu à dominante verbale.....	104
2.3 Conditions de l'usage du jeu verbal avec un enfant qui bégaye.....	107
3 Le choix du cadre d'observation.....	108
4 La population d'étude.....	109
5 La sélection des trois corpus.....	109
IV Partie pratique.....	111
IV.A Matériels et méthode d'élaboration de la grille d'analyse clinique.....	111
1 Présentation des travaux de recherche sur lesquels s'appuie notre étude.....	111
1.1 Les travaux de A. Croll.....	111
1.2 Les travaux de J. Cosnier.....	112
1.3 Les travaux de T. Rousseau.....	114
2 La grille procédurale : une démarche d'analyse en trois étapes.....	114
3 Étape 1 : transcription et codage du corpus de référence.....	115
3.1 Présentation générale.....	115
3.1.1 Transcription et codage des actes verbaux.....	115
3.1.2 Transcription et codage des actes non-verbaux.....	116
3.2 Modèle général de transcription.....	118
3.2.1 Les prises de parole.....	118

3.2.2 Les énoncés.....	120
3.2.3 Domaine sémantique.....	120
3.2.4 Domaine pragmatique.....	121
3.2.5 Données extra-linguistiques.....	121
3.2.6 Tableau-type de transcription et de codage.....	122
3.2.7 Abréviations.....	122
3.3 Codages.....	123
3.3.1 Présentation des actes de langage verbaux.....	123
3.3.1.a Une description personnelle des actes de langage verbaux.....	123
La différenciation des actes de langage verbaux.....	123
Remarque concernant les exemples utilisés pour les actes de langage verbaux.	123
Au niveau de l'identification des actes de langage verbaux.....	124
Variation du nombre d'actes contenus dans chaque intervention.....	124
Le couplage des actes verbaux dans un échange individualisé.....	125
Actes directeurs versus subordonnés dans l'interlocution.....	125
La structuration schématique des actes verbaux.....	126
3.3.1.b Actes illocutoires du domaine de l'Information.....	127
Les assertions.....	127
Description.....	127
Les différents types d'assertions retenus.....	128
Les assertions « règle générale » (ASSreg).....	128
Les assertions « évaluation » (ASSeva).....	129
Les assertions « état interne » (ASSeta).....	129
Les assertions « attribution » (ASSatt).....	130
Les assertions « explication » (ASSexp).....	130
Les assertions « description » (ASSdes).....	130
Les assertions « validation » (ASSval).....	131
Marqueurs de reconnaissance des actes assertifs.....	131
Les répliques.....	133
Description.....	133
Les types de répliques retenus.....	134
Les répliques « accord » (REPL+).....	135
Les répliques « évasives » (REPL+/-).....	135
Les répliques « désaccord » (REPL-).....	135
Les répliques « mise en doute » (REPL?).....	135
Les répliques « factuelle » (REPLfac).....	136
Les répliques « interprétation » (REPLint).....	136
Les répliques « reformulation » (REPLref).....	137
Marqueurs de reconnaissance des répliques.....	137
Les questions.....	138
Description.....	138
Les différents types de questions retenus.....	138
Les questions fermées (QUEfer).....	138
Les questions « what » (QUEouv).....	138
Les demandes de validation ouverte (QUEdvo).....	139
Les demandes de validation fermées (QUEdvh).....	140
Marqueurs de reconnaissance des questions.....	140
Les réponses.....	141
Description.....	141

Les types de réponses retenus.....	141
Les réponses liées à une question fermée (REPOfer).....	142
Les réponses liées à une question ouverte (REPOouv).....	142
Les non réponses ou refus de répondre (REPOnr).....	142
Les confirmations (REPOcon).....	143
Les infirmations (REPOinf).....	143
Marqueurs de reconnaissance des réponses.....	144
3.3.1.c Actes illocutoires du domaine de l'Action.....	144
Les actes de gestion de l'activité pratique « jeu verbal » (AGP).....	144
Description.....	144
Types d'actes de gestion pratique retenus.....	145
Les actes de gestion pratique d'ouverture (AGPouv).....	145
Les actes de gestion pratique de clôture (AGPclo).....	146
Les actes de gestion pratique de maintien (AGPmai).....	146
Les actes de gestion pratique de consigne (AGPcon).....	146
Les actes de gestion pratique de transition (AGPtr).....	147
Les régulateurs verbaux.....	148
Description.....	148
Types de régulateurs retenus.....	148
Les régulateurs « attente » (REGatt).....	148
Les régulateurs « reprise » (REGrep).....	149
Les auto-régulateurs (REGaut).....	150
Les régulateurs « réception » (REGrec).....	151
Les directifs.....	151
Description.....	151
Types de directifs retenus.....	151
Les directifs de type « conseils » (DIRcon).....	152
Les directifs de type « ordre » (DIRord).....	152
Les directifs de type « proposition » (DIRpro).....	152
Les directifs de type « sollicitation » (DIRsol).....	152
Marqueurs de reconnaissance des directifs.....	153
3.3.1.d Actes illocutoires du domaine de la Relation et de la Politesse sociale.....	153
Les phatiques (PHA).....	154
Description.....	154
Marqueurs de reconnaissance des phatiques.....	154
Les expressifs (EXP).....	155
Description.....	155
Types d'actes expressif retenus.....	155
Les offensifs ou attaques (EXPoff).....	155
Les actes de surprise (EXPsur).....	156
Les actes de réparation (EXPrep).....	156
Les actes expressifs auto-positifs (EXPau+) et auto-négatifs (EXPau-).....	156
Les actes expressifs hétéro-positifs (EXPhé+) et hétéro-négatifs (EXPhé-).....	157
Les actes ludiques (LUD).....	157
Description.....	157
Marqueurs de reconnaissance des ludiques.....	158
3.3.2 Présentation des actes de langage non-verbaux.....	158
3.3.2.a Les unités voco-acoustiques.....	158
Présentation.....	158

Tableau conventionnel de transcription des unités voco-acoustiques.....	160
3.3.2.b Les signes corpo-visuels.....	161
Préambule à notre classification des signes corpo-visuels.....	161
Remarque préalable.....	161
Distinction générale des signes corpo-visuels.....	161
Grille d'analyse de la mimogestualité selon Cosnier.....	162
Utilisation de la classification de Cosnier dans l'étape 1 de l'analyse.....	162
Les gestes communicatifs (GC).....	162
Les gestes quasi-linguistiques (GCqua).....	163
Les syllinguistiques.....	164
Les gestes phonogènes.....	164
Les gestes co-verbaux.....	164
Les paraverbaux (GCpar).....	164
Les expressifs co-verbaux (GCexp).....	165
Les référentiels (GCref).....	166
Les gestes synchronisateurs.....	167
Les phatiques (GCpha).....	168
Les régulateurs (GCrege).....	169
Remarque sur le codage des gestes d'appui.....	169
Les gestes extra-communicatifs (GEC).....	170
Les gestes auto-centrés (GECaut).....	170
Les gestes ludiques (GEC lud).....	170
Les gestes de confort (GECcon).....	171
Les gestes de gestion pratique (GECgp).....	171
3.3.2.c Autres signes corpo-visuels.....	171
3.3.3. Récapitulatif des actes langagiers étudiés et de leur codage.....	172
4 Étape 2 : classification fonctionnalité / dysfonctionnalité des actes langagiers produits....	175
4.1 Présentation.....	175
4.2 Analyse isolée de la fonctionnalité des actes étudiés.....	177
4.2.1 Critères de (dys)fonctionnalité des actes de langage verbaux.....	177
4.2.1.a Introduction.....	177
4.2.1.b Notion de substitution verbale.....	177
4.2.1.c Tableau des critères de (dys)fonctionnalité des actes de langage verbaux....	179
4.2.2 Critères de (dys)fonctionnalité des unités paraverbales.....	187
4.2.2.a Réflexion préalable.....	187
4.2.2.b Tableau des critères de fonctionnalité des unités paraverbales.....	188
4.2.3 Critères de (dys)fonctionnalité des actes de langage non-verbaux.....	190
4.2.3.a Réflexion préalable.....	190
4.2.3.b Notion de déviance.....	191
Référence théorique.....	191
Intérêts cliniques de l'application dans notre étude du concept de déviance.....	191
Aspect fonctionnel versus dysfonctionnel d'un geste déviant.....	193
4.2.3.c Tableau des critères de fonctionnalité des gestes communicatifs.....	196
4.3 Recherche de macro-critères communs à l'ensemble des actes langagiers étudiés....	199
4.3.1 La catégorie pragmatique « V et/ou NV ».....	200
4.3.2 La catégorie pragmatique « V+PV ; V+NV ».....	205
4.3.3 La catégorie pragmatique « V+PV+NV ».....	211
4.3.4 Quelques précisions complémentaires.....	214
4.3.4.a Les ponts entre les différents niveaux de dysfonctionnalité.....	214

4.3.4.b Le rôle des auto-régulateurs.....	215
4.3.4.c Remarque générale.....	215
5 Grille synthétique de répertorisation et d'analyse de l'ensemble des actes langagiers produits par le sujet.....	216
5.1 Cadre théorique et méthodologique.....	216
5.2 Présentation générale de la grille.....	218
5.2.1 Intérêts principaux.....	218
5.2.2 Lecture « horizontale » des données.....	218
5.2.3 Lecture « verticale » des données.....	219
5.3 Exemple-type de grille synthétique.....	219
5.4 Quelques remarques importantes pour l'utilisation de la grille synthétique.....	221
5.4.1 Actes de langage verbaux communicatifs et non communicatifs.....	221
5.4.2 Le signalement de l'absence d'acte langagier produit.....	221
5.4.3 Analyse des actes produits de façon non simultanée.....	222
5.4.4 Nécessité de justifier l'aspect dysfonctionnel d'un acte langagier.....	223
6 Étape 3 : Analyse globale des dysfonctionnalités objectivées.....	223
6.1 Enjeux cliniques de cette étape d'analyse.....	223
6.2 Exploration de trois attitudes de communication.....	224
6.2.1 Objectif recherché.....	224
6.2.2 Les trois attitudes communicatives étudiées et leur cadre théorique.....	225
6.2.2.a La capacité à co-construire des univers thématique et interlocutif communs.....	225
6.2.2.b La capacité du sujet à manifester son engagement personnel et son intentionnalité.....	226
6.2.2.c La capacité du sujet à interagir avec l'autre au cours d'un échange verbal coopératif.....	227
6.2.3 Les graphiques réalisés à partir de la grille synthétique.....	227
6.2.3.a Analyse quantitative des actes verbaux et non-verbaux.....	228
6.2.3.b Analyse qualitative des actes verbaux et non-verbaux.....	231
6.2.3.c Analyse de la dynamique interactionnelle.....	234
6.2.3.d Cas particulier : les régulateurs verbaux et non-verbaux.....	238
IV.B Illustrations cliniques.....	238
1 Structuration de notre démarche d'analyse des résultats pour chaque cas clinique étudié.....	238
1.1 Éléments d'anamnèse.....	239
1.2 Contexte thérapeutique au moment de l'enregistrement audiovisuel.....	239
1.3 Profil communicationnel du patient.....	240
1.3.1 Premier graphique : « Profil selon les actes de langage verbaux ».....	241
1.3.1.a Analyse quantitative des actes de langage verbaux.....	241
1.3.1.b Analyse qualitative des actes de langage verbaux.....	241
Analyse par catégorie d'actes langagiers.....	242
Analyse par courbe de fonctionnalité.....	242
1.3.2 Second graphique : « Profil selon les actes de langage non-verbaux ».....	242
1.3.2.a Analyse quantitative des actes de langage non-verbaux.....	242
1.3.2.b Analyse quantitative des actes de langage non-verbaux.....	243
Analyse par catégorie d'actes langagiers.....	243
Analyse par courbe de fonctionnalité.....	243
1.3.3 Troisième graphique : « Actes langagiers sollicités en fonction du type de prise de parole ».....	243
1.4 Pistes de travail en orthophonie.....	244

2	Étude du profil communicationnel de B.....	245
2.1	Éléments d'anamnèse.....	245
2.2	Contexte thérapeutique au moment de l'enregistrement audiovisuel.....	245
2.3	Profil communicationnel du patient.....	247
2.3.1	Premier graphique : « Profil selon les actes de langage verbaux ».....	247
2.3.1.a	Analyse quantitative des actes de langage verbaux.....	247
2.3.1.b	Analyse qualitative des actes de langage verbaux.....	248
2.3.2	Second graphique : « Profil selon les actes de langage non-verbaux ».....	251
2.3.2.a	Analyse quantitative des actes de langage verbaux.....	251
2.3.2.b	Analyse qualitative des actes de langage non-verbaux.....	252
2.3.3	Troisième graphique : « Actes langagiers sollicités en fonction du type de prise de parole ».....	256
2.4	Pistes de travail en orthophonie.....	257
2.4.1	Au niveau « V et/ou NV » (Capacité à co-construire des univers thématique et interlocutif communs).....	257
2.4.2	Au niveau « PV+NV » et « V+NV » (Capacité à manifester son engagement personnel et son intentionnalité au niveau non-verbal).....	258
2.4.3	Au niveau « V+PV+NV » (Capacité à interagir avec l'autre au cours d'un échange verbal coopératif).....	259
3	Étude du profil communicationnel de P.....	260
3.1	Éléments d'anamnèse.....	260
3.2	Contexte thérapeutique au moment de l'enregistrement audiovisuel.....	261
3.3	Profil communicationnel du patient.....	261
3.3.1	Premier graphique : « Profil selon les actes de langage verbaux ».....	261
3.3.1.a	Analyse quantitative des actes de langage verbaux.....	261
3.3.1.b	Analyse qualitative des actes de langage verbaux.....	264
3.3.2	Second graphique : « Profil selon les actes de langage non-verbaux ».....	272
3.3.2.a	Analyse quantitative des actes de langage non-verbaux.....	272
3.3.2.b	Analyse qualitative des actes de langage non-verbaux.....	272
3.3.3	Troisième graphique : « Actes langagiers sollicités en fonction du type de prise de parole ».....	277
3.4	Pistes de travail en orthophonie.....	278
3.4.1	Au niveau « V et/ou NV » (domaine contextuel).....	278
3.4.2	Au niveau « V+PV » (domaine expressif/phatique) et « V+NV » (mimogestualité).....	279
3.4.3	Au niveau « V+PV+NV » (domaine conatif et régie de l'échange).....	280
4	Étude du profil communicationnel de P.-A.....	281
4.1	Éléments d'anamnèse.....	281
4.2	Contexte thérapeutique au moment de l'enregistrement audiovisuel.....	281
4.3	Profil communicationnel du patient.....	283
4.3.1	Premier graphique : « Profil selon les actes de langage verbaux ».....	283
4.3.1.a	Analyse quantitative des actes de langage verbaux.....	283
4.3.1.b	Analyse qualitative des actes de langage verbaux.....	284
4.3.2	Second graphique : « Profil selon les actes de langage non-verbaux ».....	290
4.3.2.a	Analyse quantitative des actes de langage verbaux.....	290
4.3.2.b	Analyse qualitative des actes de langage non-verbaux.....	290
4.3.3	Troisième graphique : « Actes langagiers sollicités en fonction du type de prise de parole ».....	294
4.4	Pistes de travail en orthophonie.....	294

4.4.1 Au niveau « V et/ou NV » (Capacité à co-construire des univers thématique et interlocutif communs).....	294
4.4.2 Au niveau « PV+NV » et « V+NV » (Capacité à manifester son engagement personnel et son intentionnalité grâce à la communication non-verbale).....	295
4.4.3 Au niveau « V+PV+NV » (Capacité à interagir avec l'autre au cours d'un échange verbal coopératif).....	295
IV.C Essai de généralisation des résultats obtenus.....	297
1 Introduction.....	297
2 Méthodologie.....	298
3 Description synthétique des marqueurs d'altération pragmatique affectant le domaine « V et/ou NV » (contexte).....	299
3.1 Marqueur 1.....	299
3.2 Marqueur 2.....	299
3.3 Marqueur 3.....	300
3.4 Marqueur 4.....	300
3.5 Marqueur 5.....	301
3.6 Marqueur 6.....	301
3.7 Marqueur 7.....	301
3.8 Marqueur 8.....	301
4 Description synthétique des marqueurs d'altération pragmatique affectant le domaine « V+ PV ; V+NV » (domaine expressif et phatique).....	302
4.1 Marqueur 9.....	302
4.2 Marqueur 10.....	302
4.3 Marqueur 11.....	303
4.4 Marqueur 12.....	303
4.5 Marqueur 13.....	303
4.6 Marqueur 14.....	304
4.7 Marqueur 15.....	304
4.8 Marqueur 16.....	304
4.9 Marqueur 17.....	305
5 Description synthétique des marqueurs d'altération pragmatique affectant le domaine «V+PV+NV» (domaine conatif et régie de l'échange).....	305
5.1 Marqueur 18.....	305
5.2 Marqueur 19.....	305
5.3 Marqueur 20.....	306
5.4 Marqueur 21.....	306
5.5 Marqueur 22.....	306
5.6 Marqueur 23.....	306
5.7 Marqueur 24.....	307
5.8 Marqueur 25.....	307
IV.D Discussion générale.....	308
1 Analyse critique des choix méthodologiques initiaux.....	308
1.1 Introduction.....	308
1.2 Le choix du jeu à dominante verbale comme cadre d'analyse.....	308
1.3 Le choix du cadre d'observation.....	311
1.3.1 L'échange verbal individualisé enfant-thérapeute.....	311
1.3.2 L'enregistrement audiovisuel.....	311
1.3.3 Le cadre orthophonique.....	312
2 Intérêts et limites de notre grille d'analyse comme outil de repérage et d'évaluation	

quantitative et qualitative des actes langagiers.....	313
2.1 Introduction.....	313
2.2 Recueil des éléments d’anamnèse et de bilans de langage.....	313
2.2.1 Intérêt général.....	313
2.2.2 Piste d’amélioration.....	314
2.3 La grille procédurale.....	314
2.3.1 Intérêt général.....	314
2.3.2 Pistes d’amélioration.....	315
2.3.2.a Pour l’étape 1 : transcription et codage du corpus de référence.....	315
2.3.2.b Pour l’étape 2 : classification fonctionnalité / dysfonctionnalité des actes langagiers produits.....	316
2.3.2.c Pour l’étape 3 : analyse globale des dysfonctionnalités objectivées.....	317
2.4 La grille synthétique.....	317
2.4.1 Intérêt général.....	317
2.4.2 Piste d’amélioration.....	317
2.5 Les graphiques.....	318
2.5.1 Intérêt général.....	318
2.5.2 Pistes d’amélioration.....	318
2.6 Propositions thérapeutiques en lien avec les troubles observés.....	319
2.6.1 Intérêt général.....	319
2.6.2 Pistes d’amélioration.....	319
2.7 Les points qui n’ont pas été abordés pendant cette étude.....	320
3 Quid de notre essai de généralisation des résultats ?.....	320
3.1 Des marqueurs cliniques à relativiser.....	321
3.2 Un échantillon clinique limité.....	321
3.3 Pistes de poursuite de notre étude.....	322
4 Synthèse personnelle.....	322
V Questionnement éthique et clinique inhérent à une approche pragmatique des bégaiements.....	324
V.A Introduction.....	324
V.B Une étude spécifique des habiletés pragmatiques chez des enfants présentant une symptomatologie bègue est-elle possible ?.....	324
V.C Quid de l’intrication théorique et clinique des aspects structuraux et fonctionnels du langage dans le cadre d’une approche pragmatique des bégaiements ?.....	327
V.D L’altération de la communication non-verbale chez l’enfant qui bégaie : un processus secondaire ou développemental ?.....	329
V.E La synchronisation interactionnelle : une explication pragmatique des mécanismes de masquage du bégaiement ?.....	330
VI Conclusion générale.....	333
VII Bibliographie.....	337
VII.A Ouvrages.....	337
VII.B Articles.....	340
VII.C Mémoires.....	342
VII.D Supports multimédias.....	343
VII.E Autres références.....	343

ANNEXES

- A. Fiche de codage B
- B. Grille synthétique B
- C. Fiche de codage P
- D. Grille synthétique P
- E. Fiche de codage P.-A.
- F. Grille synthétique P.-A.
- G. Modèle d'autorisation parentale

Lig ne	Prise de paro le	Énoncé	Sémantique		Pragmatique	Données extra-linguistiques							
			Propos	Discours		Illocutoire	Signe corpo-visuels communicatifs	Codage	Signe corpo-visuels extra-communicatifs	Codage			
N°	PP	Locutoire											
1	TP	O : Allez tu lances ton dé, je sais pas si on l'a déjà fait ce jeu. (.) On l'a déjà fait ↑	« allez » « tu » « lancer » « dé » « je » « ne pas » « savoir » « si » « nous » « avoir fait » « déjà » « jeu »	Incitatif Interrogatif Présent Passé	AGPouv ASSeta QUEfer	O : pose le dé devant B B : « non » de la tête en regardant O	GCref GCqua		B : saisi le dé	GECgp			
2	TP	B : oui	« oui »	Affirmatif	REPOfer	B : « oui » de la tête	GCqua	X	X	X			
3	TP	O : oui, on l'a déjà fait super allez trois↑	« oui » « on » « avoir » « déjà » « fait » « super » « allez » « trois »	Passé Affirmatif	REGrep EXPhé+ DIRsol AGPcon	X	X		B : lance le dé B : pioche une carte et la regarde	GECgp GECgp			

4	NTP	O : qu'est-ce qui est écrit trois (.) vé <u>te ment</u>	« qu'est-ce que » « être écrit » « trois » « vêtements »	Interrogatif Présent	DIRsol AGPcon	O : pointe le premier mot écrit sur la carte avec la pointe de son crayon	GCref	B : pose la carte face visible B : touche la carte B : se gratte la tête	GECgpp ? GECaut GECaut
5	TP	B : // tement d'été	« vêtement d'été »		AGPcon	B: lève le sourcil sur « té »	GCpar*	B : se gratte la tête	GECaut
6	NTP	O : trois vêtements d'été alors tu dis trois vêtements d'été	« trois » « vêtement d'été » « alors » « tu » « dire »	Présent Affirmatif	REGrep REGaut DIRord	B : regarde O	GCreg	B : se gratte la joue	GECaut
7	TP	B : <u>ê</u> the— maillot de bain	« un? » « maillot de bain »	Phrase nominale	REGaut* ASSreg	B : regarde brièvement l'objectif de la caméra	GCpha*	X	X
8	NTP	O : un maillot de bain::↑	« un » « maillot de bain »	Phrase nominale	DIRsol	B : sourit	GCreg	X	X
9	TP	B : slip	« slip »	Phrase nominale	ASSreg	X	X	B : touche le tapis, prend la carte dans sa main droite et la manipule.	GEClaud
10	NTP	O : oui::↑	« oui »	Affirmatif	DIRsol	X	X	B : manipule la carte	GEClaud
11	TP	B : uein-un tee-shirt↑	« un » « tee-shirt »	Phrase nominale	REGaut* ASSreg	B : regarde O dans les yeux	GCreg	B : manipule la carte	GEClaud
12	NTP	O : maillot de bain, slip,	« maillot de bain »	Phrase nominale	AGPmai PHA	X	X	B : manipule la carte	GEClaud

13	NTP	tee-shirt↓ hein↑ c'est ça	« slip » « tee-shirt » « hein » « cela » « être » « cela »	Affirmation	AGPclo				B : tient la carte en l'air et la manipule, regard baissé	GEClud
		B : un— deur — et pantalon	« pantalon »	Phrase nominale	REGaut* ASSreg	X	X		B : cligne des yeux B : manipule la carte.	GEcaut GEClud
14	TP	O : et pantalon↓ ok↓	« pantalon » « ok »	Phrase nominale Affirmatif	AGPmai AGPclo	X	X		B : se gratte la joue gauche	GEcaut
15	TP	O : à moi↓ O : (.) trois↑ O : sortes d'insectes	« à » « moi » « trois » « sorte » « insecte » « papillon » « scarabée » « mmh »	Phrase nominale Affirmatif Hésitation	AGPtra AGPcon AGPcon			B : regarde O dans les yeux, puis la carte	O : prends le dé B : mâche O : lance le dé O : pioche une carte O : pose la carte face visible	GEcgp GEcaut GEcgp GEcgp GEcgp
		O : un papillon↑ (.) un scarabée↑ O : mmm::		ASSreg ASSreg REGatt				O : tapote des doigts sur la table	P : se gratte (geste de recherche)	GEcaut

16	NTP	B : ah oui↑ (..) a—de—je— suni	« ah » « oui »	Affirmatif	PHA REGaut* ASSreg	B : lève le doigt au ciel B : passe le doigt devant la bouche B : regarde l'objectif de la caméra	GCpha GCpha*	B : tapote son nez avec son index	GEcaut
17	TP	O : un quoi↑	« un » « quoi »	Interrogatif	QUEouv	X	X	B : tapote son nez avec son index	GEcaut
18	NTP	B : a—t—a— sony::	« sony »	Affirmatif	REGaut* ASSreg	B : sourit B : essaie d'attraper la caméra	GCpha GCref	X	X
19	TP	O : un sony↑ (.) alors nan attends (..) un papillon (.) un scarabée (.) et heu::	« sony » « non » « tu » « attendre » « papillon » « scarabée » « heu »	Interrogatif Impératif Présent	REGrep REPL- PHA AGPmai REGatt	B : ne réagit pas à la reprise interrogative de O O : déploie son pouce O : déploie son index	GCreg* GCref GCref	B : se frotte la gorge	GEcaut
20	NTP	B : èt— heun— ver de terre↑	« heu » « ver de terre »	Phrase nominale	REGaut* ASSreg	B : désigne la fenêtre de l'index	GCref	B : hausse les sourcils, bascule la tête en arrière	GEcaut
21	TP	O : ah mais c'est pas un insec↑ te une abeille trois	« ah » « mais » « cela » « ne pas être » « un insecte » « abeille » « trois »	Négatif Présent	ASSreg ASSreg AGPcon	B : « oui »? de la tête O : pose la carte gagnée devant elle	GCreg GCref	B : mâche B : saisi le dé	GEcaut GECgp
22	NTP	O : mais tu dois	« tu »	Impératif	DIRord	B : ne réagit pas à l'acte directif de	GCreg*	B : mâche	GEcaut

30	NTP	O : // non c'est que tu n'ai::↑ mes pas	« non » « cela » « être » « n » « que » « ne pas » « aimer »	Négatif Affirmatif	REPLref	O : désigne un mot sur la carte	GCref	B : manipule le dé	GEClud
31	TP	B : // pas	« pas »	Négatif	REGrep	X	X	B : manipule le dé	GEClud
32	NTP	O : surprises que tu n'aimes pas (..) oh c'est difficile le ça les surpri↑ ses que tu n'aimes pas (..)	« surprises » « que » « tu » « ne pas » « aimer » « oh » « cela » « être » « difficile »	Négatif Présent Affirmatif	REGrep ASSEva REGrep	X	X	B : manipule le dé	GEClud
33	TP	B : (..) b-b-bah sais pas	« bah » « je » « ne pas » « savoir »	Présent Négatif	REGaut ASSeta	B: Signe facial signifiant le doute	GCexp	B : Mâche. Se gratte la gorge. Manipule le dé	GEcAut GEClud
34	NTP	O : (.) tu sais pas↑ on met une autre carte on va la mettre en dessous peut-être c'est moi qui l'aurais↑ (.) allez vas-y (..) <u>ins</u> <u>tru(.) ment</u>	« tu » « ne pas » « savoir » « on » « mettre » « autre » « carte » « mettre » « dessous » « peut-être »	Négatif Affirmatif Présent Futur	REGrec AGPmai DIRsol AGPcon	B : signe « non » de la tête B: absence de geste régulateur O : montre un mot sur la carte de la pointe de son crayon	GCqua GCreg*	O : range la carte piochée sous la pile B : pioche une carte et la pose sur le tapis	GEcGp GEcGp

35	TP	B : // [...] de musique	« cela » « être » « moi » « qui » « avoir » « la carte » « allez » « y aller » « instrument »	Phrase nominale	AGPcon	X	X	X	
36	NTP	O : alors c'est <u>fastoche</u> ↓	« alors » « cela » « être » « facile »	Affirmatif Présent	ASseva	X	X	X	
37	TP	B : // heu la guitare (..) et heu le piano (..)	« heu » « guitare » « piano »	Phrase nominale	REGaut* ASSreg REGatt* ASSreg	B : sourit B : tape dans ses mains	X		GCexp GCref GCpha
38	NTP	O : le piano:↑	« piano »	Phrase nominale	AGPmai	X	X	X	B : ferme les yeux, GECaut crispe le visage et agite la tête
39	TP	B : <u>eur</u> — <u>dé</u> — <u>re</u> — corléron	« accordéon »	Phrase nominale	REGaut* ASSreg	X	X	X	B : se gratte la gorge et agite la tête
40	NTP	O : et l'accordéon↓	« et » « accordéon »	Interrogatif	REPLref	X	X	X	B : se gratte la gorge et agite la tête

41	TP	B : oui	»	Affirmatif	REPOcon	B : fait « oui de la fête »	GCqua	X	X	
42	NTP	O : ouais:↑ ok bravo: Baptiste tiens tu as déjà deux cartes hein↑	« oui » « ouais » « ok » « bravo » « tiens » « tu » « avoir » « deux » « cartes » « déjà » « hein »	Affirmatif	EXPhé+ AGPmai EXPhé+ PHA AGPmai PHA	O : applaudit deux fois B : applaudit une fois	GCqua GCqua		O : pose sa main sur les deux cartes devant Baptiste O : lance le dé	GCréf GECgp
43	TP	B : oui j'ai deux cartes [...]/	« oui » « je » « avoir » « deux » « cartes »	Affirmatif	REGrep	X	X		B : prends ses cartes	GCréf
44	TP	O : // à moi han↑ cinq holà ça va être dur (.) choses que tu n'aimes pas toucher (.) j'aime pas toucher les araignées (.) j'aime pas tou cher le-le -le carton (.) j'aime pas toucher les toiles	« à » « moi » « han » « cela » « être » « dur » « choses » « que » « tu » « ne pas » « aimer » « toucher » « je » « araignées »	Interrogatif Interjection Futur Affirmatif Négatif	AGPtr EXPau- AGPcon ASSeva AGPcon ASSeta ASSeta ASSeta EXPau- ASSeta REGrep ASSeta REGaut ASSeta	B : regarde O dans les yeux et sourit B : regarde O dans les yeux.	GCqua GCréf	O : pioche une carte B : mâche B : Lève les sourcils et le menton B : se gratte. Incline la tête sur	GECgp GECaut ? GECaut	

	d'araignées beurk (.) j'aime pas toucher les chauve-souris::↑ (.) j'aime pas toucher les chauve-souris (.) et j'aime pas toucher (.) euh:: je sais pas moi (.) tu as une idée↑	« toiles d'araignées » « berk » « chauve-sou ris » « euh » « je » « ne pas » « savoir » « moi » « tu » « avoir » « idée »		DIRsol	B : regarde l'objectif de la caméra. Sourit et fait coucou O : soupir	GCqua GCreg GCpha GCqua	le côté B : essaie de toucher la caméra B : se gratte B : s'étire	GEClud GECaut GECcon
45	NTP B : heu— je-je sais pas (.) aussi	« heu » « je » « ne pas » « savoir » « aussi »	Négatif Présent	REGaut* ASSeta	Geste de réflexion	GCqua	X	X
46	TP O : bon je vais pas la gagner tant pis tant pis pour moi à toi	« bon » « je » « ne pas » « gagner » « tant pis » « pour » « moi » « à » « toi »	Négatif	REGrep AGPmai EXPau- AGPtra	X O : défausse la carte B : mâche B : saisi puis lance le dé	X GECgp GECaut GECgp		
47	NTP O : han::↑	« han »	Interjection	EXPsur	X	X	X	X
48	TP B : six↑	« six »	Numéral Exclamatif	AGPcon	B : regarde O dans les yeux, sourit	GCexp	X	X

49	NTP	O : ouf::	« ouf »	Interjection	EXPhé-	X	X	X	B : mâche. Pioche et retourne une carte	GECaut GECgp
50	TP	B : oh facile	« oh » « facile »	Interjection Adjectif	ASseva	X	X	X	X	X
51	NTP	O : des jii:—	« des » « jeux »	Phrase nominale	DIRsol	O : désigne un mot sur la carte	GCref	X	X	X
52	TP	B : jouets	« jouets »	Phrase nominale	AGPcon	X	X	X	B : se gratte	GECaut
53	NTP	O : jeux c'est un eu ça	« jeux » « cela » « être » « e » « cela »	Affirmatif	REPLref ASSexp	X	X	X	X	X
54	TP	B : // jeux	« jeux »	Phrase nominale	REGrep	X	X	X	X	X
55	NTP	O : jeux↑	« jeux »	Phrase nominale	REGrep	X	X	X	X	X
56	TP	B : que (.) né (.) tu (.) aimes	« que » « ne » « tu » « aimer »	Négatif	AGPcon	X	X	X	B: grattage	GECaut
57	NTP	O : les jeux que tu aimes	« les » « jeux » « que » « tu » « aimer »	Présent Interrogatif	REPLref	X	X	X	X	X
58	TP	B : // fas— dé— eut— em—	« ballons » « et »	Phrase nominale	REGaut* ASSeta	B: regarde l'orthophoniste B: lève le doigt en l'air puis	GCpha	X	B : bascule la tête en arrière	GECaut

	ballon::s et-et jeux de sociétés:	« jeux de société »		ASSeta	l'abaisse	GCpar*		
59	NTP O : oui↑	« oui »	Affirmatif	REPL+	X	X	B : se gratte la gorge	GEcaut
60	TP B : (.) heu:: (.) <u>les</u> — <u>les</u> — prendre les photos	« heu » « prendre » « les » « photos »	Phrase nominale	REGatt ASSeta	B : regarde l'objectif de la caméra B : agite l'index en direction de la caméra	GCpha GCref	B : se gratte la gorge	GEcaut
61	NTP O : les <u>pho</u> — <u>mouais</u> (.) prendre des photos bah ça tu <u>aimes bien</u> c'est <u>sûr</u>	« les » « photos » « oui » « prendre » « bah » « cela » « tu » « bien » « aimer » « cela » « être » « sûr »	Affirmatif Présent	REGrep REPL+ ASSatt REPL+	B : regarde l'objectif de la caméra et acquiesce	GCpha*	X	X
62	TP B : // <u>hey</u> — <u>hed</u> — <u>hey</u> — caméra	« caméra »	Phrase nominale	REGautf ASSeta	B : regarde l'objectif de la caméra, agite le doigt B: sourit	Gcréf GCexp	X	X
63	NTP O : faire de la caméra: encore quoi d'autres que tu aimes	« faire » « de » « la » « caméra » « encore » « tu »	Affirmatif Présent Interrogatif	REPLref DIRsol	X	X	X	X

64	TP	B : ad— de la musique	« aimer » « quoi » « autre »	Phrase nominale	REGaut ASSeta	B: geste symbolique de musique	GCref	B : mâche. Agite sa main droite	GEcCaut
65	NTP	O : oui faire de la musique il t'en manque un on en a que cinq là	« oui » « faire » « de » « la » « musique » « il » « en » « manquer » « un » « on » « avoir » « que » « cinq » « là »	Affirmatif Négatif	REPL+ REGrep AGPcon	X	X	B : croise les mains. Mâche	GEccon GEcCaut
66	TP	B : et heu (..) aux quilles↓	« et » « heu » « aux » « quilles »	Phrase nominale	REGatt ASSeta	B: sourit	GCexp	B : a les mains croisées, mouvements de bouches regarde ailleurs	GEccon GEcCaut
67	NTP	O : aux qui↑lles ah ouais génial donc six jeux bravo tu as gagné ta carte	« aux » « quilles » « ah » « oui » « génial »	Exclamatif	REGrep EXPhé+ AGPmai EXPhé+ ASSexp	X	X	O : prends la carte piochée et la pose sur la pile des cartes gagnées de	GEcGgp

68	TP	O : tu es fort toi plus fort que moi hein (.) un ↑	« tu » « être » « fort » « plus que » « moi » « un »	Affirmatif Comparatif	ASSatt ASSeva PHA AGPcon	X	X	B	GECgp
69	NTP	B : un ↑	« un »	Numéral Exclamatif	AGPcon	B : regard adressé à O	GCpha	B : porte la main à sa gorge	GECAut
70	TP	O : oh facile hein choses que je perds souvent (.) mes lunettes je perds mes lunettes de soleil tout le temps tout le temps à toi	« oh » « facile » « hein » « choses » « que » « je » « souvent » « perdre » « mes » « lunettes de soleil » « tout le temps » « à » « toi »	Présent Affirmatif	ASSeva PHA AGPcon ASSeta AGPtra	B : regarde O dans les yeux et hoche la tête	GCreg	O : pioche une carte B : mâche	GECAut GECgp
71	TP	B : trois	« trois »	Numéral	AGPcon	B : regarde O dans les yeux	GCpha	B : pioche une carte	GECAut GECgp
72	NTP	O : trois (..) choses ↑	« trois » « choses »	Lecture de phrase nominale	REPLref AGPcon	O : désigne un mot sur la carte	GCref	B : pose la carte piochée et la regarde	GECAut GECgp
73	TP	B : plus	« plus »	Lecture de mot isolé	AGPcon	O : désigne un mot sur la carte	GCref	X	X

74	NTP	O : plus	« plus »	Lecture de mot isolé	REGrep	O : désigne un mot sur la carte	GCref	X	X
75	TP	B : grand (..) que (..) tu	« grand » « que » « tu »	Lecture de mots isolés	AGPcon	O : désigne un mot sur la carte	GCref	X	X
76	NTP	O : que t::	« que » « toi »	Lecture de mots isolés	DIRsol	O : désigne un mot sur la carte	GCref	X	X
77	TP	B : toi	« toi »	Lecture de mot isolé	AGPcon	O : désigne un mot sur la carte	GCref	B : s'étire	GECcon
78	NTP	O : choses plus grandes que toi	« choses » « plus » « grande » « que » « toi »	Phrase nominales	AGPcon	X	X	B : s'étire	GECcon
79	TP	B : <u>ad heu</u> — le soleil	« le » « soleil »	Phrase nominale	REGaut ASseva	B : regarde O	GCpha	B : s'étire	GECcon
80	NTP	O : oh là↓ oui↑ bien sûr↑ quoi d'autre↓	« oh » « là » « oui » « bien sûr » « quoi » « autre »	Interrogatif	EXPhé+ ASSval DIRsol	X	X	X	X
81	TP	B : è↑te— les nuages	« les » « nuages »	Phrase nominale	REGaut ASseva	X	X	B : se gratte la gorge mâche	GECaut
82	NTP	O : oui:	« oui »	Affirmatif	DIRsol	X	X	B : mâche	GECaut
83	TP	B : (.) ète— (..) ète— la lune (.)	« la » « lune »	Phrase nominale	REGaut ASseva	X	X	B : mâche	GECaut
84	NTP	O : la lune et bé écoute ça fait	« la » « lune »	Affirmatif	REGrep PHA	X	X	B : mâche	GECaut

87	TP	B : deux ↑	« deux »	Interrogatif	AGPcon	B : regarde O dans les yeux	GCpha	X	X
88	NTP	O : mm toi aussi oui	« mmh » « toi » « aussi » « oui »	Affirmatif Phrase nominale	REGrec REPOcon AGPmai	X	X	B : pioche une carte et la pose sur le tapis	GEcGp
89	TP	B : (.) les rei	« les »	Phrase nominale	AGPcon	B : lit et désigne un mot sur la carte du doigt	GCref	X	X
90	NTP	O : rê:v:—	« rêves »	Mot isolé	DIRsol	X	X	X	X
91	TP	B : rêves de fantômes de peur	« rêves » « de » « fantômes » « peur »	Phrase nominale	AGPcon	B : lit et désigne un mot sur la carte du doigt	GCref	X	X
92	NTP	O : rêves oui (.) qui	« rêves » « oui » « qui »	Affirmatif	AGPmai	X	X	X	X
93	TP	B : // qui font peur	« qui » « faire peur »	Affirmatif	AGPcon	X	X	X	X
94	NTP	O : des rêves qui font peur deux rêves qui font peur	« rêves » « qui » « faire peur » « deux »	Affirmatif	AGPcon DIRsol	X	X	B : mâche	GEcCaut
95	TP	B : ète— la— (3s) at— le fantô:me	« le » « fantôme »	Phrase nominale Affirmatif	REGaut ASSdes	B : regarde l'objectif de la caméra	GCpha	B : se gratte la gorge	GEcCaut
96	NTP	O : rêve de fantô:mes oui ↑	« rêve » « de » « fantôme » « oui »	Phrase nominale Affirmatif	AGPmai	B : regarde l'objectif de la caméra, geste d'appui	Gcpha GCpar*	X	X
97	TP	B : a—	« a »	Interjection	REGaut	X	X	X	X

98	NTP	O : mais ça n'existe pas les fantômes en vrai	« mais » « cela » « ne pas » « exister » « les » « fantômes » « en » « vrai »	Négatif Présent	REPLfac	B : regarde l'objectif de la caméra.	GCpha	B : Mâche	GECaut
99	TP	B : <u>un</u> — <u>fine</u> — <u>télé</u> —des monstres	« des » « monstres »	Phrase nominale Affirmatif	REGaut ASSdes	B : agite le doigt en l'air	Gcpha GCpar*	X	X
100	NTP	O : de monstres rêves de monstres et des <u>fantômes</u> //	« rêves » « de » « monstres » « fantôme » « oui »	Phrase nominale	AGPmai	B : tapote sa tempe du doigt	GGreg*	B: Prends la carte sur la tapis et l'ajoute dans sa pile	GECgp
101	TP	B: //ouais	« oui »	Affirmatif	AGPclo	B: hochement de tête	GCqua	X	X
102	TP	O : (.) d'accord tu as gagné cinq	« d'accord » « tu » « avoir » « gagner » « cinq »	Affirmatif Numéral	EXPhé+ AGPcon	X	X	O : prend le dé et le lance	GECgp
103	NTP	B : // cinq↑	« cinq »	Numéral	REGrep	B: sourit	GCexp	B : se gratte la nuque O : pioche une carte et la retourne	GECaut GECgp
104	TP	O : ho dis donc choses que les	« ho » « dis donc »	Affirmatif Négatif	PHA AGPcon	X	X	B : se gratte la nuque. Prends la	GECaut GECgp

	chats aiment faire (.) choses que les chats aiment faire cinq↑ choses que les chats aiment faire ohlala je sais pas si je vais gagner hein ils aiment gratter dans le sable (.) ils aiment↑ heu gratter les fauteuils. ils aiment↑ (.) faire pipi dans le sable	« choses » « que » « chats » « aimer » « faire » « cinq » « ohlala » « je » « ne pas » « savoir » « si » « je » « gagner » « hein » « ils » « aimer » « gratter » « fauteuils » « faire pipi » « dans » « sable »	Présent	ASSeta PHIA ASSreg	B: regard à O, sourit O : rit B : regarde O dans les yeux, sourit	GGreg GCexp GGreg	carte dans sa main gauche et l'examine B : Examine la carte dans sa main. Manipule la carte B : se frotte le nez B : Examine la carte de près	GEcgp GEClud GECaut GECgp
105	NTP B : <u>adede</u> — <u>adede</u> — fait caca dans le lit↓	« faire » « caca » « dans » « le » « lit »	Affirmatif	ASSdes	B : lève l'index	GCpha	B : Manipule la carte	GEClud
106	TP O : ah non ça je sais pas s'ils aiment ça c'est chez toi ils font ça	« ah » « non » « cela » « je » « ne pas » « savoir »	Négatif Interrogatif	REPL? QUEfer			B : Manipule la carte et la fait claquer avec son doigt	GEClud

107	NTP	B : oui		« si » « ils » « aimer » « cela » « cela » « être » « chez » « toi » « ils » « faire » « cela »	Affirmatif	REPOfer	B : opine du chef X	GCqua X	B : coup de la tête. examine la carte	GEcAut
108	TP	O : heu::: qu'est-ce qu'ils aiment faire encore les chats ils aiment boire le lait et ils aiment: courir où est-ce qu'ils peuvent courir les chats		« heu » « qu'est-ce que » « ils » « aimer » « faire » « encore » « les » « chats » « ils » « aimer » « boire » « lait » « et » « courir » « où » « est-ce que » « ils » « pouvoir »	Interrogatif	REGaut ASSreg QUEouv	B : rit regarde O dans les yeux B : sourit B : regarde O dans les yeux	GCqua GCreg GCreg GCreg	B : mâche. Se gratte la gorge B : agite la carte et la fait claquer avec ses doigts	GEcAut GEClud

109	TP	B : <u>ête</u> — <u>de</u> — dans le jardin ↑	« courir » « dans » « le » « jardin »	Réceptif Phrase nominale	REGaut REPOouv	B : hausse les sourcils, geste devant la bouche	GCpha*	B : mets sa main devant sa bouche mâche	GEcAut
110	TP	O : courir↑ dans le jardin↓ très bonne chose mais c'est moi qui vais gagner merci ↑ tu m'as aidée (.) à toi	« courir » « dans » « le » « jardin » « très » « bonne » « chose » « mais » « cela » « être » « moi » « qui » « gagner » « merci » « tu » « me » « avoir » « aidé » « à » « toi »	Affirmatif Présent Passé	REGrep AGPmai EXPau+ ASSexp AGPtra	X	X	X	X
111	TP	B : deux	« deux »	Numéral	AGPcon	X	X	B : pioche une carte	GEcGp
112	NTP	O : deux choses↑	« deux »	Numéral Phrase nominale	AGPcon		GCref	B : pose la carte sur le tapis bascule son buste en avant pour s'approcher	GEcGp

113	TP	B : què	« que »	Lecture de mot	AGPcon	avec son index O : désigne un mot sur la carte avec son index	GCref	X	X
114	NTP	O : qu'il f:—	« qu'il »	Mot isolé	AGPcon	O : désigne un mot sur la carte avec son index	GCref	X	X
115	TP	B : faut (.) nettoyer (.) la vaisselle	« falloir » « nettoyer » « vaisselle »	Mots isolés	AGPcon	O : désigne un mot sur la carte avec son index	GCref	X	X
116	NTP	O : qu'il nettoyer s:—	« qu'il » « nettoyer »	Mots isolés	AGPcon	O : désigne un mot sur la carte avec son index	GCref	X	X
117	TP	B : s-souvent	« souvent »	Mots isolés	AGPcon	O : désigne un mot sur la carte avec son index	GCref	X	X
118	NTP	O : souvent (.) choses qu'il faut nettoyer souvent	« souvent » « choses » « falloir » « nettoyer »	Interrogatif Présent	AGPcon	B : regarde O dans les yeux	GCreg GCpha	X	X
119	TP	B : a—té— les toilettes	« toilettes »	Groupe nominale	REGaut ASSdes	B : regarde O dans les yeux B:tapote sur la carte avec son index	GCpha GCref* GCpha*	X	X
120	NTP	O : voilà très bien et est-ce qu'il y a autre chose encore	« voilà » « très bien » « et » « est-ce que » « y avoir » « autre » « chose » « encore »	Interrogatif	REPL+ AGPmai	B : tapote sur la carte avec son index	GCpha	X	X
121	TP	B : // as— stal—	« baignoire »	Phrase	REGaut	B: geste de recherche parasite	GCref*	X	X

	la baignoire		nominale	ASSdes	B : regarde O dans les yeux	GCpha		
122	NTP O : bah bravo	« bah » « bravo »	Affirmatif	REGaut EXPhé+	X	X	B : prends la carte et la pose sur sa pile O : prends le dé et le lance	GEcgp GEcgp
123	TP O : deux heureusement surprises que je n'aime pas alors surprises que je n'aime pas mmm quand quelqu'un arrive et que je n'ai rien préparé pour manger ça je n'aime pas et puis:: quandte:: on me fait peur tu sais si j'arrive et quelque-part et que ça ça me fait peur	« deux » « heureusement » « surprises » « que » « je » « ne pas » « aimer » « alors » « mmh » « quand » « quelqu'un » « arriver » « et » « je » « ne rien » « avoir » « préparer » « pour » « manger » « et puis » « on » « me » « faire » « peur »	Affirmatif	AGPcon ASSeta AGPcon REGatt ASSeta ASSeta AGPmai AGPclo	B : regarde O dans les yeux	Gcreg	B : se gratte la gorge O : pioche une carte B : prends la carte de la défausse et la retourne pour la voir examine la carte qu'il tient puis la repose. B : Mâche étre son visage avec sa main sourit	GEcGaut GEcGgp GEcclud GEcGaut
		B : regarde l'objectif de la caméra O : projette brusquement ses mains devant le visage de B B : regarde O dans les yeux et rit	Gcpha Gcqua	GEcGaut GEcGaut				

		j'aime pas ça voilà alors on va compter nos cartes	« tu » « savoir » « si » « je » « arriver » « quelque-par t » « ça » « me » « faire » « peur » « alors » « on » « compter » « nos » « cartes »				GCexp	B B : prends sa pile dans sa main gauche	GECgp
124	TP	B : un deux trois quatre cinq et six	« un » « deux » « trois » « quatre » « cinq » « six »	Dénombr ment	AGPcon	B : regarde O dans les yeux		B : abat au fur et à mesure une carte de sa pile sur le tapis	GECgp
125	TP	O : et moi une deux trois quatre cinq bon↓ (.) bah c'est toi qui a gagné (.) hop super	« un » « deux » « trois » « quatre » « cinq » « cela » « être » « toi » « gagner » « hop »	Dénombr ment Affirmatif Exclamatif	AGPcon AGPmai AGPclo EXPhé+	B : sourit regarde O dans les yeux O : lève la main O et B : high five	GGreg GCpha GCqua	B : hausse les sourcils, mâche O : abat au fur et à mesure une carte de sa pile sur le tapis	GECAut GECgp

119	TP	ASSdes	GEClud	X		X					X	Geste devenu parasite (appui?)	X		
121	TP	REGaut	GCref			X					X	Absence de geste ou regard phatique	X		
121	TP	ASSdes	GCpha	X		X				X			X		
123	NTP	X	GCreg	X		X					X	Geste ludique hors jeu		X	Sollicitation de O
123	NTP	X	GCreg	X		X					X	Geste d'appui (doigt) et regard à tiers	X		
123	NTP	X	GCpha	X		X					X	Regard adressé à un tiers	X		Intervention régulation de O
123	NTP	X	GCexp	X		X			X				X		
124	TP	AGPcon	GCpha	X		X			X				X		
125	TP	X	GCqua	X		X			X				X		

**Sous-catégorie
de l'acte de
langage verbal
de
l'orthophoniste**

N°	Tour de parole	Cote
1	TP	AGPouv
1	TP	ASSeta
1	TP	QUEfer
3	TP	REGrep
3	TP	EXPhé+
3	TP	DIRsol
3	TP	AGPcon
4	NTP	DIRsol
4	NTP	AGPcon
6	NTP	REGrep
6	NTP	REGaut
6	NTP	DIRord
8	NTP	DIRsol
10	NTP	DIRsol
12	NTP	AGPmai
12	NTP	PHA
12	NTP	AGPclo
14	TP	AGPmai
14	TP	AGPclo
15	TP	AGPtra
15	TP	AGPcon
15	TP	AGPcon
15	TP	ASSreg
15	TP	ASSreg
15	TP	REGatt
17	TP	QUEouv
19	TP	REGrep
19	TP	REPL-
19	TP	PHA
19	TP	AGPmai
19	TP	REGatt
21	TP	ASSreg
21	TP	ASSreg
21	TP	AGPcon
22	NTP	DIRord
22	NTP	AGPcon
22	NTP	EXPsur
22	NTP	ASSeva
22	NTP	PHA
22	NTP	ASSdes
24	NTP	AGPcon
26	NTP	AGPcon
28	NTP	AGPcon
30	NTP	REPLref
32	NTP	REGrep
32	NTP	ASSeva

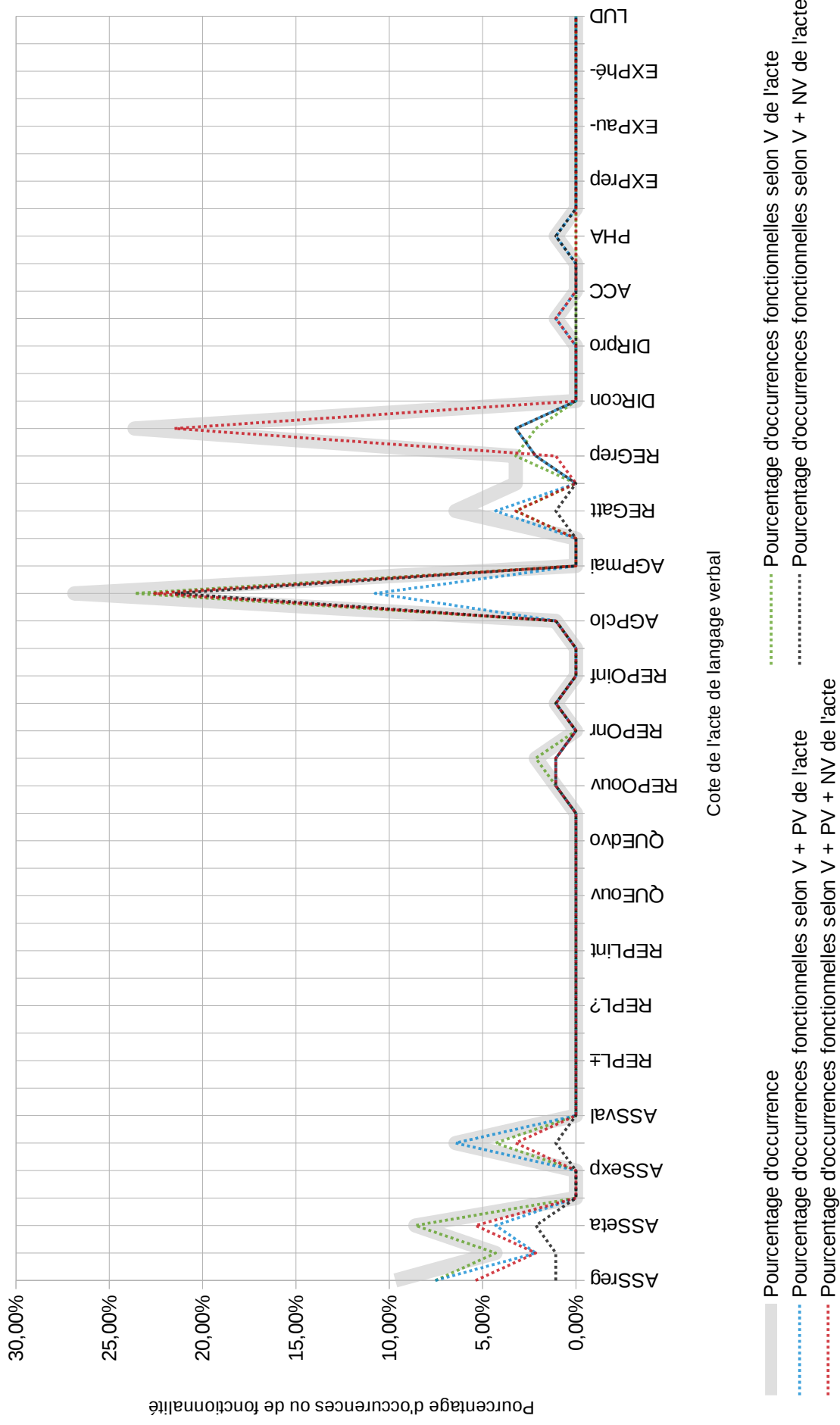
32 NTP	REGrep
34 NTP	REGrec
34 NTP	AGPmai
34 NTP	DIRsol
34 NTP	AGPcon
36 NTP	ASSeva
38 NTP	AGPmai
40 NTP	REPLref
42 NTP	EXPhé+
42 NTP	AGPmai
42 NTP	EXPhé+
42 NTP	PHA
42 NTP	AGPmai
42 NTP	PHA
44 TP	AGPtra
44 TP	EXPau-
44 TP	AGPcon
44 TP	ASSeva
44 TP	AGPcon
44 TP	ASSeta
44 TP	ASSeta
44 TP	ASSeta
44 TP	EXPau-
44 TP	ASSeta
44 TP	REGrep
44 TP	ASSeta
44 TP	REGaut
44 TP	ASSeta
44 TP	DIRsol
46 TP	REGrep
46 TP	AGPmai
46 TP	EXPau-
46 TP	AGPtra
47 NTP	EXPsur
49 NTP	EXPhé-
51 NTP	DIRsol
53 NTP	REPLref
53 NTP	ASSexp
55 NTP	REGrep
57 NTP	REPLref
59 NTP	REPL+
61 NTP	REGrep
61 NTP	REPL+
61 NTP	ASSatt
61 NTP	REPL+
63 NTP	REPLref
63 NTP	DIRsol
65 NTP	REPL+
65 NTP	REGrep
65 NTP	AGPcon
67 NTP	REGrep
67 NTP	EXPhé+
67 NTP	AGPmai

67 NTP	EXPhé+
67 NTP	ASSexp
68 TP	ASSatt
68 TP	ASSeva
68 TP	PHA
68 TP	AGPcon
70 TP	ASSeva
70 TP	PHA
70 TP	AGPcon
70 TP	ASSeta
70 TP	AGPtra
72 NTP	REPLref
72 NTP	AGPcon
74 NTP	REGrep
76 NTP	DIRsol
78 NTP	AGPcon
80 NTP	EXPhé+
80 NTP	ASSval
80 NTP	DIRsol
82 NTP	DIRsol
84 NTP	REGrep
84 NTP	PHA
84 NTP	AGPmai
84 NTP	AGPtra
84 NTP	EXPhé+
86 TP	AGPcon
86 TP	REGaut
86 TP	ASSeva
86 TP	REGatt
86 TP	ASSdes
86 TP	REGatt
86 TP	ASSdes
86 TP	ASSeva
86 TP	AGPtra
88 NTP	REGrec
88 NTP	REPOcon
88 NTP	AGPmai
90 NTP	DIRsol
92 NTP	AGPmai
94 NTP	AGPcon
94 NTP	DIRsol
96 NTP	AGPmai
98 NTP	REPLfac
102 TP	EXPhé+
102 TP	AGPcon
104 TP	PHA
104 TP	AGPcon
104 TP	ASSeta
104 TP	PHA
104 TP	ASSreg
106 TP	REPL?
106 TP	QUEfer
108 TP	REGaut

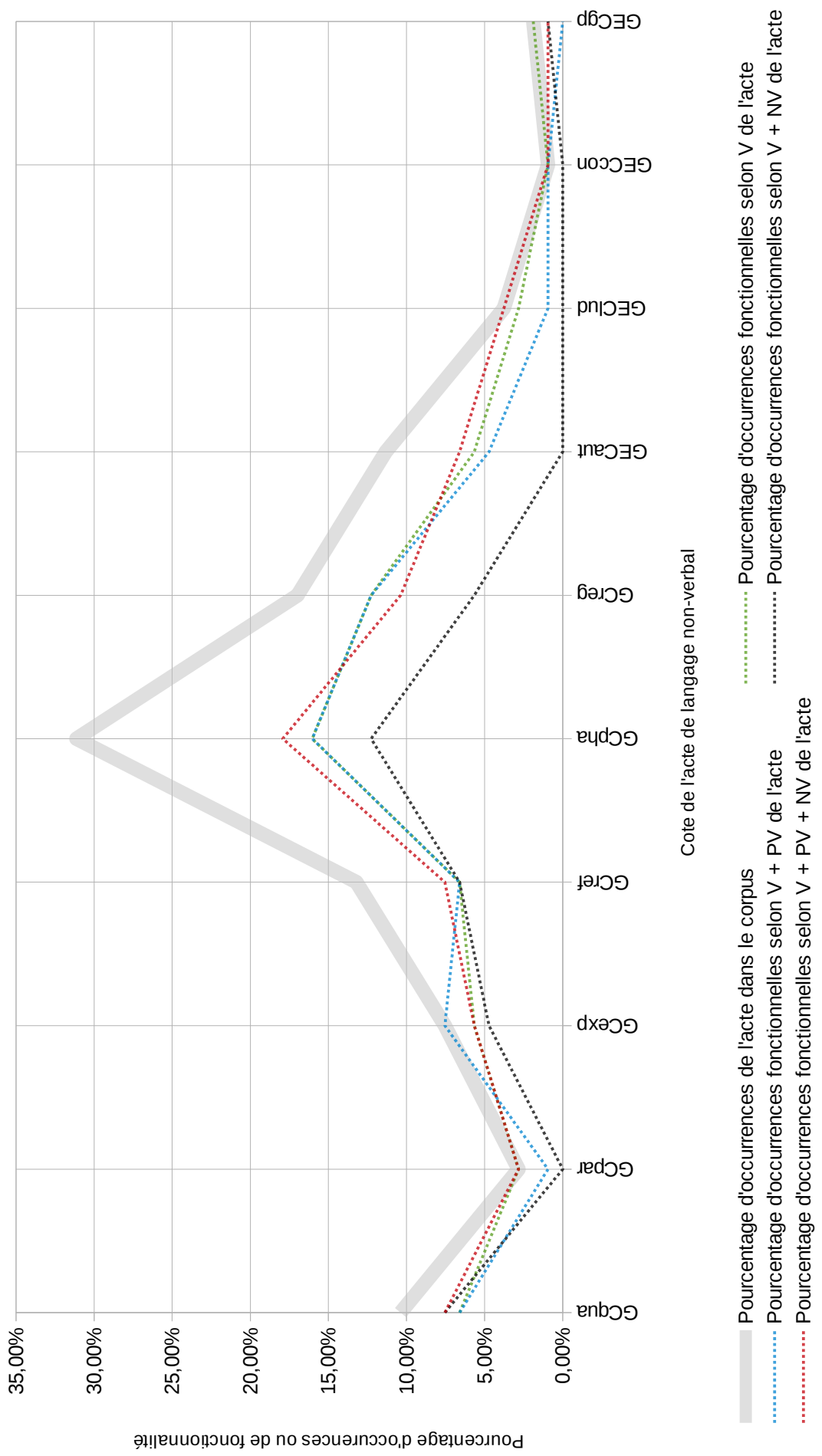
108 TP	ASSreg
108 TP	QUEouv
110 TP	REGrep
110 TP	AGPmai
110 TP	EXPau+
110 TP	ASSexp
110 TP	AGPtra
112 NTP	AGPcon
114 NTP	AGPcon
116 NTP	AGPcon
118 NTP	AGPcon
120 NTP	REPL+
120 NTP	AGPmai
122 NTP	REGaut
122 NTP	EXPhé+
123 TP	AGPcon
123 TP	ASSeta
123 TP	AGPcon
123 TP	REGatt
123 TP	ASSeta
123 TP	ASSeta
123 TP	AGPmai
123 TP	AGPclo
125 TP	AGPcon
125 TP	AGPmai
125 TP	AGPclo
125 TP	EXPhé+

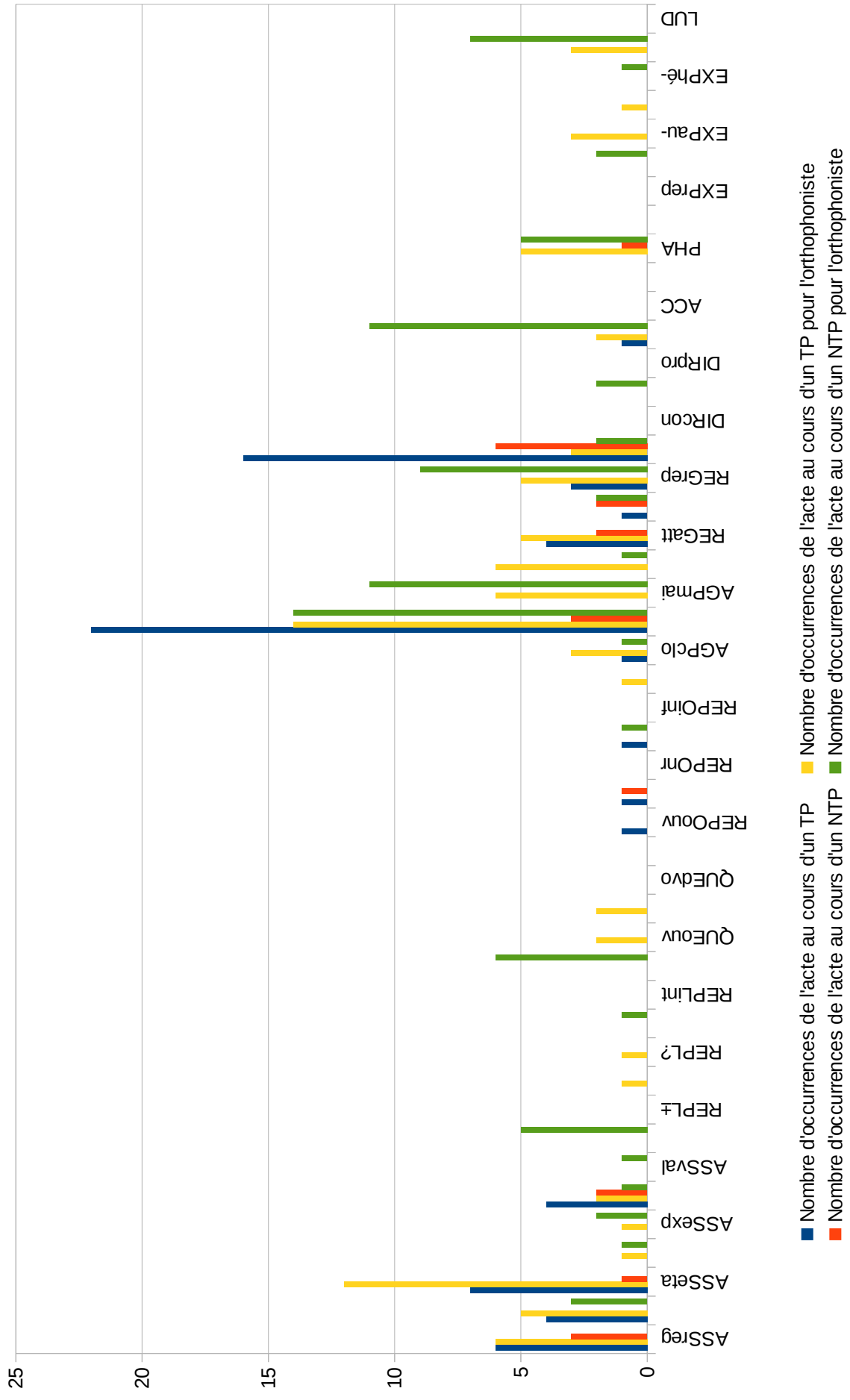
Catégorie de l'acte		Cote	Nombre d'occurrences de l'acte dans le corpus	Pourcentage d'occurrences de l'acte dans le corpus	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + PV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + NV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + NV de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte
Geste communicatif	Geste quasi-linguistique	GCqua	11	10,38%	7	6,60%	7	6,60%	8	7,55%	8	7,55%
		GCpar	3	2,83%	3	2,83%	1	0,94%	1	0,94%	3	2,83%
		GCexp	8	7,55%	6	5,66%	8	7,55%	5	4,72%	6	5,66%
	Syllinguistiques	GCref	14	13,21%	7	6,60%	7	6,60%	7	6,60%	8	7,55%
		GCpha	33	31,13%	17	16,04%	17	16,04%	13	12,26%	19	17,92%
		GCreg	18	16,98%	13	12,26%	13	12,26%	6	5,66%	11	10,38%
	Geste synchronisateur	GCaut	12	11,32%	6	5,66%	5	4,72%	5	4,72%	7	6,60%
		GCclud	4	3,77%	3	2,83%	1	0,94%	1	0,94%	4	3,77%
		GCcon	1	0,94%	1	0,94%	1	0,94%	1	0,94%	1	0,94%
		GCcgp	2	1,89%	2	1,89%	2	1,89%	1	0,94%	1	0,94%
Geste extra-communicatif												
Totaux --			106	100,00%	65	61,32%	60	56,60%	40	37,74%	68	64,15%

Profil selon les actes verbaux



Profil selon les actes non-verbaux





Ligne	Prise de parole	Énoncé	Sémantique		Pragmatique	Données extra-linguistiques					
			Propos	Discours		Signe corpo-visuels communicatifs	Codage	Signe corpo-visuels non-communicatifs	Codage		
N°	PP	Locutoire			Illocutoire						
1	TP	O : mets-toi là qu'on puisse jouer, maintenant	« Mets toi » « là » « pouvoir jouer » « maintenant »	Impératif Pronom Adverbe	DIRord	X	X	O : bat les cartes	GECgp		
2	TP	P : // héch↑ j'connais	« je » « connaître »	Interjection Je Présent	PHA ASSeta		P : montre le paquet du doigt	X	X		
3	TP	O : on a dit on fait les fous	« on » « dire » « faire le fou »	Impersonnel Passé Présent	DIRsol	X		O : commence la distribution	GECgp		
4	TP	P : mais j'connais ce jeu j'connais ce jeu on l'a fait	« mais » « je » « connaître »	Conjonction Je Présent	PHA ASSeta ASSexp	X	X	O : distribue une carte à chacun P : pose ses mains sur les cartes reçues	GECgp GECgp		
5	TP	O : trois trois, quatre quatre, cinq (.) <u>cinq</u> , <u>six six</u> , <u>sept</u> et sept	« trois » « quatre » « cinq » « six » « sept »	Dénombrement	AGPmai	X	X	O : continue la distribution en comptant	GECgp		
6	TP	P : // cinq cinq, six	« cinq »	Dénombrement	AGPmai	X	X	X	X		

	six et <u>ss</u> —	« six »	t								
7	TP P : han moi j'en ai <u>plein</u> de c— j'en ai plein de cartes moi	« six » « plein » « carte » « moi »		EXPsur ASSeva	X		X			P : retourne les cartes reçues avec chaque main face visible	GECgp
8	TP O : allons-y gaiement	« y » « aller » « gaiement »	Impératif Nous Adverbe	DIRsol	X		X			P : retourne les cartes reçues avec chaque main face visible	GECgp
9	NT P P : alo::rs	« alors »	Adverbe	REGatt	X		X			P : retourne les cartes reçues avec chaque main face visible	GECgp
10	TP O : allons-y gaiement	« y » « aller » « gaiement »	Impératif Nous Adverbe	DIRsol	X		X			P : retourne et aligne ses cartes avec chaque main face visible	GECgp
11	TP P : <u>allon:s:y</u> — B —on. on joue	« y » « aller » « bon » « on » « joue »	Impératif Nous Interjection Présent	REGrep REGaut AGPouv	P : geste d'appui de la main gauche				G Cpha*	P : aligne ses cartes; balancement P : aligne ses cartes	GECgp GECaut GECgp
12	TP O : alors, je mets, je coupe ↑ allez à toi go <	« alors » « je » « mettre » « couper » « toi »	Adverbe Présent Te Forme impérative	REGaut AGPmai DIRsol AGPtra DIRsol	X P : regarde O dans les yeux		X		G Creg	O : coupe la pioche, pioche une carte et la pose au milieu P : pouce gauche dans la bouche, saisit une carte	GECgp GECaut
13	TP P : <u>oueu</u>	« oui » « heu »	Interjection	REGatt	X		X			P : lâche puis saisit d'autres cartes	GECgp

14	TP	O : // tu commences	« tu » « commencer »	Présent	DIRord	X	X	X	X
15	TP	P : oui D —ou.—	« oui » « du »	Affirmatif Article	ACC AGPcon	P : regarde O dans les yeux, a saisi une carte et la montre, face visible	GCpha ; GCref	X	X
16	NT P	O : tu me bats pas hein	« tu » « ne pas battre » « moi » « hein »	Présent Négatif Interjection	DIRsol indirect PHA	X	X	X	X
17	TP	P : du rouge j'en ai	« rouge » « je » « avoir » « en »	Présent	AGPcon	P : montre la carte	GCref	P : abat sa carte sur la pile centrale	GECgp
18	TP	O : tu me bats pas hein	« tu » « ne pas battre » « moi » « hein »	Présent Négatif Interjection	DIRsol indirect ; QUEdvo	X	X	X	X
19	TP	P : ah si ↑ je vais te le faire: ah ben ↑ oui	« ah » « si » « je » « aller » « faire » « te » « le » « hein » « ah » « ben » « oui »	Interjection Adverbe Futur Affirmatif	REPOinf ASSeta EXPau+	P : regarde O dans les yeux	GCpha	P : balancement P : pose sa main droite sur une de ses cartes et la lève à hauteur des yeux pour la regarder P : met son pouce dans la bouche	GECaut GECgp GECaut
20	TP	O : ah palapapa	« ah »	Ritournelle	LUD	X	X	O : abat une carte	GECgp

21	TP	P : E::t oui↑	« et » « oui »	Interjection Affirmatif	EXPau+		P : amorce de geste de victoire	GCexp	P : repose sa carte P : prend une de ses cartes et l'abat	GECgp GECgp
22	TP	O : e :t je ne pense pa:s que tu vas gagner aujourd'hui	« et » « je » « ne pas penser » « tu » « gagner » « aujourd'hui »	Interjection Négatif Futur	ASSatt indirect		O : sourire marquant l'ironie	GCexp	P : regarde la pile O : abat une carte	GECgp GECgp
23	TP	P : fait claquer sa langue (substitue un énoncé) P : si je gagne	« si » « je » « gagner »	Adverbe Présent	LUD REPL- EXPoff		P : imite le tigre, forme des griffes avec ses doigts	GCqua	P : joue une carte P : met son pouce gauche dans la bouche	GECgp GECaut
24	TP	O : qu'est-ce que je pourrais faire pour le blo:quer	« qu'est ce » « je » « pouvoir faire » « bloquer » « le »	Interrogatif Conditionnel	QUEouv indirecte		P : regarde O dans les yeux et sourit	GCreg	P : retire son pouce. Examine ses cartes.	GECgp
25	NT P	P : bah moi—	« bah » « je »	Interjection Pronom personnel	REPouv		P : sourit à O		P:Examine ses cartes.	GECgp
26	TP	O : mmh:: j'ai une idée toc	« mmh » « je » « avoir » « idée »	Hésitation Affirmatif Présent Interjection	REGatt REGatt LUD	X	X	X	P : regarde son jeu P : regarde la pile	GECgp GECgp GECgp

27	TP	P : toc	« toc »	Interjection	LUD			P : puis regarde O dans les yeux	GCpha	O : abat une carte	GECgp
28	TP	O : oh zut il m'a bloquée zut	« oh » « zut » « il » « pas bloquer » « moi »	Interjection Négatif Passé	EXPau- ASSdes EXPau-			P : sourit	GCqua	P : réaligne la pile	GECgp
29	TP	P : ah toc toc toc	« ah » « toc »	Interjection	EXPau+			P : agite les poings fermés en l'air	GCqua	X	X
30	TP	O : non non non	« non »	Négatif	EXPau-			X	X	P : pouce gauche dans la bouche	GECaut
31	TP	P : ah bah non non non	« ah » « bah » « non »	Interjection Négatif	REGaut EXPau+			P : sourit, regarde l'objectif de la caméra	GCexp	X	X
32	TP	O : je rêve toc	« je » « rêver » « toc »	Présent	EXPsur LUD			X	X	O : abat une carte	GECgp
33	TP	P : et bah to↑:C	« et » « bah » « toc »	Interjection	REGaut LUD			X	X	P : abat une carte	GECgp
34	TP	O : bah tu peux pas la mettre celle-ci	« bah » « tu » « ne pas » « pouvoir » « mettre » « la carte »	Interjection Présent Négatif	REPL- AGPcon			P : regarde O dans les yeux	GCreg	P : reprend sa carte	GECgp
35	TP	P : j'peux mettre quoi↑	« je » « pouvoir » « mettre »	Interrogatif Présent	QUEfer			P : regarde O dans les yeux	GCpha	P : repose la carte dans son jeu	GECgp

36	TP	O : tu ne peux rien mettre	« tu » « ne rien » « pouvoir » « mettre »	Négatif Présent	REPOfer	X	X	X	P : regarde la pioche de la main gauche	GECgp
37	TP	P : fait claquer sa langue en découvrant la carte piochée P : hou↑ j'ai une maison	« hou » « je » « avoir » « maison »	Interjection	LUD EXPsur QUEdvo	X	X	X	P : pioche une carte	GECgp
38	NT P	O : eh bah tu peux le mettre si t'as une maison	« eh » « bah » « tu » « pouvoir » « mettre » « la » « carte » « si »	Interjection Présent Affirmatif Conjonction	REGaut REPOcon					
39	TP	P : fait claquer sa langue	X	X	LUD	X	X	X	P : abat la carte en main	GECgp
40	TP	O : Ah moi aussi j'en ai	« ah » « moi » « avoir » « carte »	Interjection Présent Affirmatif	REGaut AGPcon	X	X	X	O : abat une carte	GECgp
41	TP	P : bah j'peux <u>met</u>	« bah » « je » « pouvoir » « mettre »	Interjection Présent	REGaut REGatt	X	X	X	X	X
42	NT P	O : sans pitié↑	« sans » « pitié »	Exclamation	EXPOff	X	X	X	P : pioche une carte regarde la	GECgp

43	TP	P : ahah des sapins	« ah » « sapins »	Interjection	EXPsur ASSdes	X	X	carte piochée	GECgp
44	TP	O : tu ne peux pas jouer::↑	« tu » « ne pas » « pouvoir » « jouer »	Négatif	AGPmai	X	X	P : pose sa tête en appui sur le dos de sa main gauche	GECcon
45	NT P	P : han (..) nan↑:: cette fois-ci elle gagne	« han »		EXPsur EXPhé- ASSdes	P : avance et abaisse la tête P : lève sa main droite au niveau du visage	GCexp GCqua	O : abat une carte P : saisit une carte de son jeu P : commence à se balancer	GECgp GECgp GECaut
46	TP	P : yoplà	« hop » « là »	Interjection	LUD	X	X	P : abat sa carte et pose sa main droite sur une autre carte de son jeu	GECgp
47	TP	O : alors là j'suis bloquée piou::↓ crotte de bique	« alors » « là » « je » « être » « bloqué » « piou » « crotte de bique »	Affirmatif Passif Soupir Locution	REGaut ASSeta EXPau- EXPau-	X	X	P : pouce gauche dans la bouche P : repose sa tête sur le dos de sa main gauche O : abat une carte	GECcon GECcon GECgp
48	TP	P : crot te de bi que: ahah	« crotte de bique » « ah »	Locution Interjection	REGatt EXPau+	P : choisit une carte et l'abat; balancement	GCqua		GECgp GECaut
49	TP	O : mmh::	« mmh »	Interjection	REGrec	X	X	O : pioche	GECgp

50	NT P	P : Je—	« je »	Pronom	AGPcon	X	X	X	P : mets son doigt sous son nez et se balance	GECaut
51	TP	O : rou ^g e	« rouge »	Adjectif	AGPcon	X	X	X	O : abat une carte	GECgpp
52	TP	P : j'peux mettre (.) pas	« je » « ne pas » « pouvoir » « mettre »	Négatif Présent	AGPcon	X	X	X	P : pioche une carte	GECgpp
53	NT P	O : mais si tu pouvais en faire une tu veux perdre ou quoi (.) mais non tu pouvais en mettre une là tu veux perdre	« mais » « si » « tu » « pouvoir » « faire » « une carte » « vouloir » « perdre » « mettre » « là »	Imparfait Présent Affirmatif Négatif	REPL- QUEd _{vf} REPL- DIRsol indirect	P : regarde O avec intensité	GGreg	GGreg	P : examine son jeu joue la carte piochée O : reprend la carte posée par P sur la pile et la remet face cachée dans la pioche, réarrange la pile P : saisit une carte de son jeu	GECgpp GECgpp
54	TP	P : de quoi ça	« quoi » « ce »	Interrogatif	QUEfer	P : tiens une carte dans sa main, ne regarde pas O	GCrefer	GCrefer	X	X
55	NT P	O : bah une tu peux mettre le même nombre (.) patate douce	« bah » « une » « tu » « pouvoir » « mettre » « le » « même »	Présent Affirmatif	REPOfer ASSexp EXPhé-	O : touche la carte tenue P : poings au ciel en geste de victoire	GCrefer	GCrefer	P : joue la carte P : s'accoude à la table, repose sa	GECgpp GECcon

56	TP	O : à moi (.)	« nombre » « patate douce » « à » « moi » « oh » « non »	Possessif	AGPtra	X	X	X	fête sur le dos de sa main gauche	GECgp GECgp
57	TP	O: Oh non ↓ c'est pas vrai ↓	« cela » « ne pas être vrai »	Pronom Présent Négatif	EXPsur EXPau-	O : abat ses paumes de mains sur la table P : sourit, agite les poings en l'air puis abat ses mains paumes ouvertes sur la table	GCexp GCqua GCqua GCexp	X		X
58	TP	P : oh non: c'est pas vrai::	« oh » « non » « cela » « ne pas être vrai »	Négation Négatif	EXPau+	P : mains posées sur la table, regarde l'objectif de la caméra puis l'orthophoniste	GCpha*	X		X
59	TP	O : tu as gagné encore	« tu » « avoir gagné » « encore »	Passé Forme adverbiale	ASSdes	X	X	X		X
60	TP	P : aaah c'est pas vrai::	« ah » « cela » « ne pas être vrai »	Interjection Négatif	EXPau+	P : regarde la pile puis O dans les yeux	GCpha	P : s'accoude et pose sa tête dans la paume de sa main gauche. P: tape sur la table de la main droite	GECcon GEClud	
61	TP	O : fff:::	« pfft »	X	EXPau-	O : soupir P : sourit à O	GCqua GCqua	X	X	X

62	TP	P : f:::	« pfft »	X	EXPau+	P : soupir, regarde O dans les yeux, sourit	GCqua	X	X
63	TP	O : c'est pas possible on fait une seconde partie ↑ ma revanche	« ceci » « ne pas être possible » « nous » « faire » « seconde » « partie » « ma » « revanche »	Pronom Présent Possessif Nominal	EXPsur DIRpro EXPoff	P : regarde O dans les yeux	GCpha	X	X
64	TP	P : ma revanche	« ma » « revanche »	Possessif Nominal	REGrep	P : s'auto-désigne en pointant son index droit sur sa poitrine, main gauche en l'air, paume vers O	GCpha	X	X
65	TP	O : non, ce sera pas la tienne ce sera la mienne	« non » « cela » « ne pas être » « à toi » « cela » « être » « à moi »	Négatif Pronoms Présent Possessifs	REPL- REPLref	P : regarde O avec intensité	GCpha	P : Mets son pouce gauche dans la bouche.	GCaut
66	TP	P : oui	« oui »	Affirmatif	REPL+	X	X	P : repose sa main gauche à côté de la pile O : reprend le tas de pioches	GEcgp
67	TP	O : Allez on y va	« allez » « nous » « aller » « y »	Incitatif pronom présent	DIRsol	X	X	O : reprend la pile du milieu sous les mains de P	GEcgp
68	TP	P : allez on y va (.) Caroline::	« allez » « nous » « aller »	Incitatif pronom présent	REGrep PHA	P : se tourne sur sa droite, sourit à	GCpha	P : balancement, pouce gauche dans la bouche.	GEcaut GEcaut

			« y »					la caméra, agite sa main droite, paume ouverte, doigts écartés (coucou).			P : se retourne face à O qui mélange les cartes	GECcon
69	TP	O : Nous irons voir Dinomir:	« nous » « aller » « voir »	Pronom Présent	PHA indirect		P: regarde intensément O	Gcpha		P : repose sa tête dans le creux de ses mains	GECcon	
70	TP	P : mmm mmm	« mm »	X (air musical)	REGrep		P: balancement latéral;	Gcpar*		P : repose sa tête entre les dos de ses mains.	GCcon	
71	TP	O : dans la ville:	« dans » « la » « ville »	Nominal	PHA indirect		X	X		P : repose sa tête entre les dos de ses mains	GECcon	
72	TP	P : dans la ville↑	« dans » « la » « ville »	Nominal	REGrep		P: balancement à droite de O suivi d'un regard adressé à O pour lui signaler le passage du TP	Gcpar* Gcpha		P : repose sa tête entre les dos de ses mains	GECaut	
73	TP	O : de (..) palmir	« de » « palmir »	Nominal	PHA indirect		X	X		P : repose sa tête entre les dos de ses mains O : commence la distribution en mélangeant le paquet	GECpg	
74	TP	P : miR—	« de » « palmir »	Nominal	REGrep		P: rire	Gcexp		P : récupère ses cartes	GECgp	
75	TP	O : (.) sans rougir//	« sans » « rougir »	Locution adverbiale	PHA indirect		P: balancement	Gcreg*		O : distribue une carte	GECgp	

76	TP	P : //ir:: SS—	« sans » « rougir »	Locution adverbiale	REGrep DIRpro	P : regard complice à O.	GCpha	P : balancement X	GECaut X
77	TP	O : <u>sans mentir</u>	« sans » « mentir »	Locution adverbiale	PHA indirect			O : distribue les cartes	GECgp
78	TP	P : sans men(.)tir //	« sans » « mentir »	Locution adverbiale	REGrep	P : regarde O dans les yeux; hochement de tête en signe de négation	GCref	O : distribue les cartes P : touche les cartes reçues	GECgp GECgp
79	TP	O : <u>sans</u> —	« sans »	Préposition	PHA indirect	X	X	O : distribue les cartes	GECgp
80	TP	P : //s <u>ans</u> :: (.) heu (.) vomir	« sans » « heu » « vomir »	Locution adverbiale Interjection	DIRpro REGatt	P : regarde l'objectif P : regard adressé à O P : lance joyeusement une carte sur « -mir »	GCpha* GCpha GCpar	P : retourne une carte	GECgp
81	NT P	P : et sans et sans dormir on a pas dit <u>on a pas</u> /	« et » « sans » « dormir » « nous » « ne pas avoir dit » « ne pas avoir »	Locution adverbiale Négatif	DIRpro ASSdes	P : fixe un tiers et se balance P : regarde O dans les yeux	GCpha* GCpha	P : manipule les cartes reçues pour les aligner	GECgp
82	TP	O : // mais si sans dormir on aurait pu dire	« mais » « si » « sans » « dormir » « nous » « pouvoir dire »	Conjonction AffirmationLo cution adverbiale Conditionnel	REPL+ REPLref	P : regarde O dans les yeux	GCpha	X	X
83	TP	P : <u>oui</u>	« oui »	Acquiescemen t	REPL+	X	X	P : balancement	GECaut
84	TP	O : // alors attends, un deux trois	« alors » « attends »	Dénombremen t	REGatt AGPmai	X	X	P : regarde ses cartes	GECgp

85	NT P	quatre cinq, un <u>deux trois quatre</u> cinq	« un » « deux » « trois » « quatre » « cinq »	Dénombr ment	AGPmai	X	X			O : compte les cartes distribuées à chacun	GECgp
86	TP	O : six::t. Je <u>distribue</u> — alors j'essaie de mélanger en même temps sept1 voilà c'est bon↑ (.) <u>est-ce</u>	« six » « je » « distribuer » « essayer » « mélanger » « même temps » « sept » « voilà » « cela » « être bon »	Distribution Mélange Adverbe de clôture	AGPcon AGPmai AGPclo		P: regard adressé à O	GCregr	O : distribue une sixième carte O : distribue une septième carte P : pousse gauche dans la bouche P : retourne la septième carte reçue	GECgp GECgp GECaut GECgp	
87	NT P	P : //ahah j'ai celui du noir: (..) du noir encore du noir noir encore↓	« ah » « je » « avoir » « objet » « noir » « encore » « noir »		EXPsur ASSdes ASSdes		P : montre une carte noire, et la pose face visible	GECref	O : pose la paquet, coupe, forme la pioche P : retourne ses cartes face visible deux par deux	GECgp GECgp	
88	TP	O: je//	« Je »	Pronom	ASSeta?	X	X	X	O: pioche une carte et la pose au milieu	GECgp	
88	TP	O : allez go ça va	« allez »	Adverbe de	DIRsol	X	X	X	P : continue de	GECgp	

89	TP	c'est bon (.) à toi// P : // c'que j'en ai alors deux deux (...) un deux trois	« cela va » « cela être bon » « à toi » « est-ce-que » « je » « avoir » « en »	transition Interrogatif Dénombrément	AGPmai AGPtra REGatt REGaut AGPcon	P: doigt levé pour prendre la parole	GCpha	retourner ses cartes P : achève de retourner ses cartes P: dénombre les éléments de ses cartes en regard de ceux de la carte de référence	GECgp GECgp
90	NT P	O : // allez vas-y à toi Paco tu as l'honneur (.) de commencer:	« allez » « y » « toi » « y » « aller » « à toi » « P » « tu » « avoir honneur » « commencer »	Impératif Présent Apostrophe	DIRsol AGPtra PHA ASSatt	X	X	X	X
91	TP	P : un deux trois quatre (.) mm:: (.) boh	« une » « deux » « trois » « quatre » « mmh » « boh »	Dénombrément	AGPmai REGatt EXPau-	X	X	P : dénombre les symboles d'une carte	GECgp
92	NT P	O : // t'en as sept, c'est bon	« tu » « avoir sept » « cela être bon »	Dénombrément	AGPcon	X	X	P: regarde ses cartes	GECgp
93	TP	P : sept j'peux mett/	« sept » « je » « pouvoir mettre »	Question	REGrep AGPcon	P : regarde O dans les yeux	GCreg	X	X

94	NT P	O : //allez vas-y /commence commence	« allez » « toi » « y » aller » « commence »	Impératif Présent	DIRsol AGPouv	X	X	X	X
95	TP	P : j'peux mettre maison (.) ou ça j'peux <u>mettre</u>	« je » « pouvoir mettre » « maison » « ou » « cela »	Forme interrogative Présent	QUEouv		GCref	P : compare ses cartes	GECgp
96	NT P	O : // tu peux pas mettre n'importe-quoi tu sais bien	« toi » « savoir » « tu » « ne pas » « pouvoir mettre » « quoi »	Présent Forme négative	AGPmai ASSatt	X	X	P : laisse sa main posée sur la pile puis reviens	GECgp
97	TP	P : teuy	?	?	LUD	Petit geste de victoire	GCqua	X	X
98	TP	O : alors moi	« alors » « à moi »	Présent Forme possessive	REGaut AGPtra	X	X	P : regarde la pile, pouce gauche dans la bouche O : abat une carte	GECaut
99	TP	P : hou bah oui vert je l'ai (.)	« hou » « ben » « oui » « je » « avoir » « symbole vert »	Forme exclamative Présent	EXPsur EXPau+ ASSdes	P : regarde son jeu, choisis une carte, la prend, l'abat sur « vert », et montre à O	GCref	P : regarde son jeu, P : réarrange la pile	GECgp GECgp
						P : regarde O dans les yeux	GCpha		

100	NT P	O : tu veux dire que tu en <u>as quatre</u>	« tu » « vouloir dire » « tu » « avoir » « quatre symboles »	Présent	AGPmai	X	X	X	X
101	TP	P : // le même oui	« le » « même » « oui »	Comparatif	REPLint	P : Geste de pointage pour comparer les cartes de	GCref	X	X
102	NT P	O : oui puis c'est la <u>même forme</u>	« oui » « puis » « cela » « être » « même » « forme »	Reformulation	REPLref	X	X	P : réarrange la pile	GECgp
103	TP	P : // la même <u>la même forme</u>	« même » « forme »	Reprise de l'énoncé	REGrep	X	X	P : réarrange la pile	GECgp
104	TP	O : //effectivement moi je mets du vert aussi t [<u>...</u>]/	« effectiveme nt » « moi » « je » « mettre » « vert » « aussi »	Approbation Présent Pronom Action explicitée Comparatif d'égalité	REPL+ AGPcon	X	X	O : abat une carte P : regarde son jeu	GECgp GECgp
105	TP	P : //ah bah moi j'ai du noir parce que/	« ah » « bah » « moi » « je » « avoir » « noir » « parce que »	Présent Description	REGaut ASSdes ASSexp	P : regarde O dans les yeux et lui montre une carte noire face visible	GCpha GCref	X	X
106	NT P	O : j'suis dans le vert tu peux y aller	« je » « être » « dans » « le » « vert »	Présent Reprise de la consigne	AGPmai DIRsol	X	X	P : coup d'œil à la carte précédente	GECgp

107	TP	P : du <u>noir</u> parce que j'en ai un	« tu » « pouvoir » « aller » « y »	Incitatif	ASSdes ASSexp	X	X	X	P : abat sa carte balancement,	GECgp GECaut
108	TP	O : // c'est un (..) c'est un donc: hop	« cela » « être » « un » « donc » « hop »	Présent Description	AGPcon LUD	X	X	X	O : joue sa carte O : abat une carte	GECgp
109	TP	P : bah moi aussi j'ai un <u>sapin</u>	« bah » « moi aussi » « je » « avoir » « sapin »	Présent Description	REGaut ASSdes	X	X	X	P : abat une carte en se balançant P : s'accoude, pose la tête sur le dos de sa main gauche	GECgp GECaut GECcon
110	TP	O : // hou:: hou <u>houhou</u>	« hou hou »	Exclamation	EXPau+	X	X	X	X	X
111	NT P	P : // yahoo, je vais <u>te</u> —	« yahou » « je » « aller » « te »	Exclamation	EXP+ ASSeta	P: sourire de satisfaction	GCexp	GCexp	P : regarde sa carte pouce gauche dans la bouche	GECgp GECaut
112	TP	O : pour l'instant, (.) c'est moi qui suis en tête:	« pour » « instant » « ce » « être » « moi » « en » « tête »	Affirmation	ASSeta	X	X	X	O : abat une carte P : regarde son jeu	GECgp
113	TP	P : un trois ah-ah deux j'en ai pas	« trois » « ah » « deux » « je » « ne »	Comptage Comparatif	AGPcon REGaut ASSdes	X	X	X	P : compte les symboles, pioche deux cartes et les	GECgp

114	NT P	O : comment tu veux perdre Paco↑	pas » « en avoir » « comment » « toi » « vouloir perdre »	Interrogatif	EXPsur DIRsol PHA	P : regarde O dans les yeux	GCref	X	compare	x	GECgp
115	TP	P : han	« han »	surprise	EXPsur	X	X	P : repose une carte sur la pioche		GECgp	
116	NT P	O : tu avais un bleu déjà	« toi » « avoir » « bleu » « déjà »	Explicitation de la règle	ASSatt	X	X	P : examine ses cartes		GECgp	
117	TP	P : un bleu j'en ai là	« bleu » « je » « avoir » « en » « là »	Description	ASSdes	P : prend une carte bleue la montre et la joue	GCref	X		X	
118	TP	O : // mais pour quoi tu le mets pas (.) tu veux perdre absolument ou quoi du bleu	« mais » « pourquoi » « toi » « ne pas » « mettre » « le » « là » « toi » « vouloir » « perdre » « absolument » « ou bien » « quoi » « bleu »	Sollicitation	DIRsol ind DIRsol ind AGPcon	P : amorce un geste de victoire O : joue une carte bleue	GCqua GCref	O : reprend une carte piochée par P et la remet dans le pioche P : s'accoude et appuie sa tête sur le dos de sa main		GECgp GECcon	
119	TP	P : ah bah auss <i>ii</i> ::	« ah bah » « aussi »	Réflexion	REGaut REGatt	X	X	P : regarde son jeu et la pile		GECgp	
120	NT	O : // y'a quatre	« il y a »	Explication	ASSdes	X	X	P : regarde son		GECgp	

	P	choses ↓ donc tu peux <u>mettre</u> quatre choses	« quatre » « choses » « donc » « toi » « pouvoir mettre »	Description	AGPmai	P: regard adressé à O P: petit geste de victoire, sourire	GCpha GCexp	jeu et la pile	GECgp
121	TP	P : // aah— Ç— <u>çaa::</u>	« ah » « ça »		EXPsur AGPcon			P : prend et abat une carte	GECgp
122	TP	O : // bien entendu bien entendu bien en ten du:	« bien entendu u »	Acquiescemen t	REPL+		GCreg	P : pousse gauche dans sa bouche O : joue une carte P : retire son pouce et laisse la main devant son visage	GECaut GECgp
123	TP	P : bah moi j'en ai <u>pas</u>	« bah » « moi aussi » « je » « ne pas » « avoir » « en »	Présent Négation	REGaut QUEdvo ind	P : fait « non » de la tête	GCqua	P : s'apprête à piocher	GECgp
124	NT P	O : // à toi	« à » « toi »	transition	AGPra	X	X	X	X
125	TP	P : j'en ai pas	« je » « ne pas » « avoir » « en »	Négation	QUEdvo ind	P : fixe O dans les yeux	GCpha	P : pioche	GECgp
126	NT P	O : bah tu pioches	« bah » « toi » « piocher » « toi » « ne pas »	Confirmation	REPOcon			P : replace ses cartes devant lui	GECgp

127	TP	P : claquette de la langue en posant la carte Ben:://	X	Gestion	LUD	X	X	X	X	P : pose la carte piochée devant lui P : balancement	GECgp GECaut
128	NT P	O : //tu <u>peux pas</u> mettre <u>une chose</u>	« toi » « pouvoir mettre » « chose »	Présent Sollicitation	AGPmai	X	X	X	X		X
127	TP	P : // mmm:: si je peux mettre une chose	« mmh » « si » « je » « pouvoir mettre » « chose »	Affirmatif	REPL+ ACC REGrep	X	X	X	X	P : prend une carte et l'abat	GECgp
128	TP	O : ah, mais là (.)	« ah » « mais » « là »	Interjection	EXPau+		P : sourit et regarde O dans les yeux	GCqua	X		X
129	NT P	P : aoohh	« ah »	Interjection	EXPau-		P : ferme les yeux, lève la main droite, paume ouverte, grand sourire	GCexp	X		X
130	TP	O : la belle petite carte que voilà elle va terminer le jeu (.) et je gagne	« belle » « petite » « carte » « voilà » « terminer » « jeu » « et » « moi » « gagner »	Affirmatif Descriptif	ASseva ASSdes ASSeta	X	X	X	X	O : agite sa carte en l'air, près de la pile, avant de la poser	GCref
131	NT	P : O:::h	« oh »	Interjection	EXPau-	X	X	X	X		X

N°	Tour de parole	Sous-catégorie de l'acte de langage verbal du patient	Sous-catégorie de l'acte de langage non verbal du patient	Capacité à co-construire des univers thématique et interlocutif communs		Capacité à manifester son engagement personnel et son intentionnalité au niveau non verbal		Capacité à interagir avec l'autre au cours d'un échange verbal coopératif		
				Remarques	V et/ou NV	Remarques	NV + V	Remarques	V + PV + NV	
2	TP	PHA	GCref	X	F		X		F	
2	TP	ASSeta	GCref	X	X		X		X	
4	TP	PHA	X		X		X		X	
4	TP	ASSeta	X	X			X		X	
4	TP	ASSexp	X	X			X		X	
6	NT	AGPmai	X	X			X		X	
7	TP	EXPsur	X		X		X		X	
7	TP	ASSEva	X	X			X		X	
9	NT	REGatt	X	X			X		X	
11	TP	REGrep	X	X			X		X	
11	TP	REGaut	Gcpar	X			X		X	
11	TP	AGPouv	GECaut	X			X		X	
12	NT	X	GcReg	X			X		X	
13	TP	REGatt	GECgjp	X			X		X	
15	TP	ACC	GCpha	X			X		X	
15	TP	AGPcon	GCref	X			X		X	
17	TP	AGPcon	GCref	X			X		X	
19	TP	REF	GCpha	X			X		X	
19	TP	ASSeta	GECaut	X			X		X	
19	TP	EXPau+	GECaut	X			X		X	
21	TP	EXPau+	GCexp	X			X		X	
23	TP	LUD	GECgjp	X			X		X	
23	TP	REPL-	X	X			X		X	
23	TP	EXPoif	GCqua	X			X		X	
24	NT	X	GcReg	X			X		X	
25	NT	REPOouv	X				X		X	
27	TP	AGPtra	GECgjp	X			X		X	
27	TP	LUD	GCpha	X			X		X	
28	NT	X	GCqua	X			X		X	
29	TP	EXPau+	GCqua	X			X		X	
30	NT	LUD	GECaut	X			X		X	
31	TP	REGaut	GCexp	X			X		X	
31	TP	EXPau+	GCexp	X			X		X	
33	TP	REGaut	X	X			X		X	
33	TP	LUD	GECgjp	X			X		X	
34	NT	X	GcReg	X			X		X	

**Sous-catégorie
de l'acte de
langage verbal
de
l'orthophoniste**

N°	Tour de parole	Cote
1 TP	DIRord	
3 TP	AGPmai	
5 TP	AGPmai	
8 TP	DIRsol	
10 TP	DIRsol	
12 TP	REGaut	
12 TP	AGPmai	
12 TP	DIRsol	
12 TP	AGPtr	
12 TP	DIRsol	
14 TP	DIRord	
16 NTP	DIRsol	
16 NTP	PHA	
18 TP	DIRsol	
18 TP	PHA	
20 TP	LUD	
22 TP	ASSatt	
24 TP	QUEouv	
26 TP	REGatt	
26 TP	REGatt	
26 TP	LUD	
28 TP	EXPau-	
28 TP	ASSdes	
28 TP	EXPau-	
30 TP	EXPau-	
32 TP	EXPsur	
32 TP	LUD	
34 TP	REPL-	
34 TP	AGPcon	
36 TP	REPOfer	
38 NTP	REGaut	
38 NTP	REPOcon	
40 TP	REGaut	
40 TP	AGPcon	
42 NTP	EXPoff	
44 TP	AGPmai	
47 TP	REGaut	
47 TP	ASSeta	
47 TP	EXPau-	
47 TP	EXPau-	
49 TP	REGrec	
51 TP	AGPcon	
53 NTP	REPL-	
53 NTP	QUEdvh	
53 NTP	REPL-	
53 NTP	DIRsol	
55 NTP	REPOfer	
55 NTP	ASSexp	
55 NTP	EXPhé-	
56 TP	AGPtr	
57 TP	EXPsur	

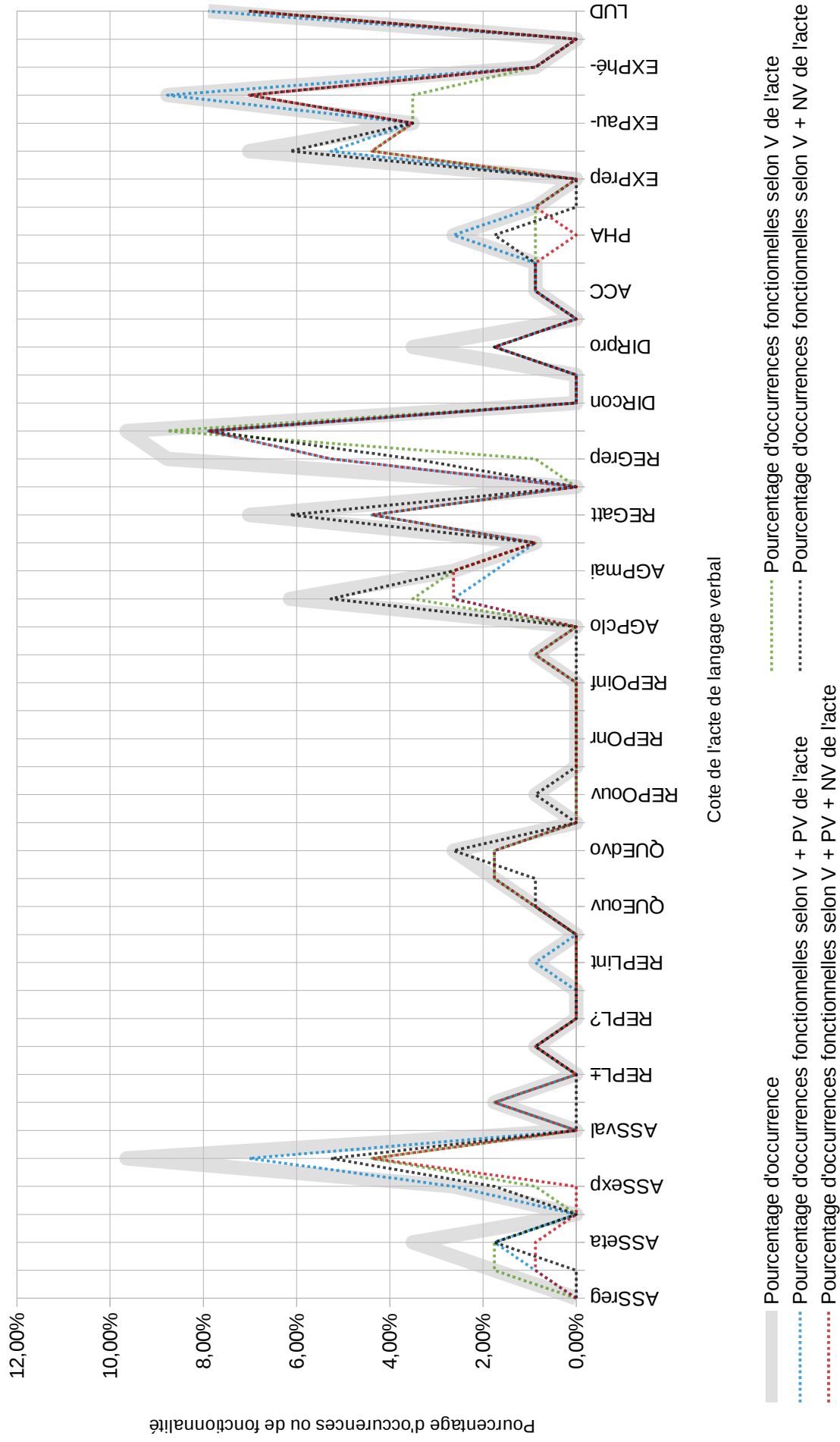
57 TP	EXPau-
59 TP	ASSdes
61 TP	EXPau-
63 TP	EXPsur
63 TP	DIRpro
63 TP	EXPoff
65 TP	REPL-
65 TP	REPLref
67 TP	DIRsol
69 TP	PHA
71 TP	PHA
73 TP	PHA
75 TP	PHA
77 TP	PHA
79 TP	PHA
82 TP	REPL+
82 TP	REPLref
84 TP	REGatt
84 TP	AGPmai
86 TP	AGPcon
86 TP	AGPmai
86 TP	AGPclo
88 TP	ASSeta
88 TP	DIRsol
88 TP	AGPmai
88 TP	AGPtra
90 NTP	DIRsol
90 NTP	AGPtra
90 NTP	PHA
90 NTP	ASSatt
92 NTP	AGPcon
94 NTP	DIRsol
94 NTP	AGPouv
96 NTP	AGPmai
96 NTP	ASSatt
98 TP	REGaut
98 TP	AGPtra
100 NTP	AGPmai
102 NTP	REPLref
104 TP	REPL+
104 TP	AGPcon
106 NTP	AGPmai
106 NTP	DIRsol
108 TP	AGPcon
108 TP	LUD
110 TP	EXPau+
112 TP	ASSeta
114 NTP	EXPsur
114 NTP	DIRsol
114 NTP	PHA
116 NTP	ASSatt
118 TP	DIRsol
118 TP	DIRsol
118 TP	AGPcon
120 NTP	ASSdes
120 NTP	AGPmai
122 TP	REPL+
124 NTP	AGPtra

126 NTP	REPOcon
128 NTP	AGPmai
128 TP	EXPau+
130 TP	ASSeva
130 TP	ASSeta
132 TP	ASSeta
132 TP	PHA
132 TP	EXPau+
134 TP	AGPclo

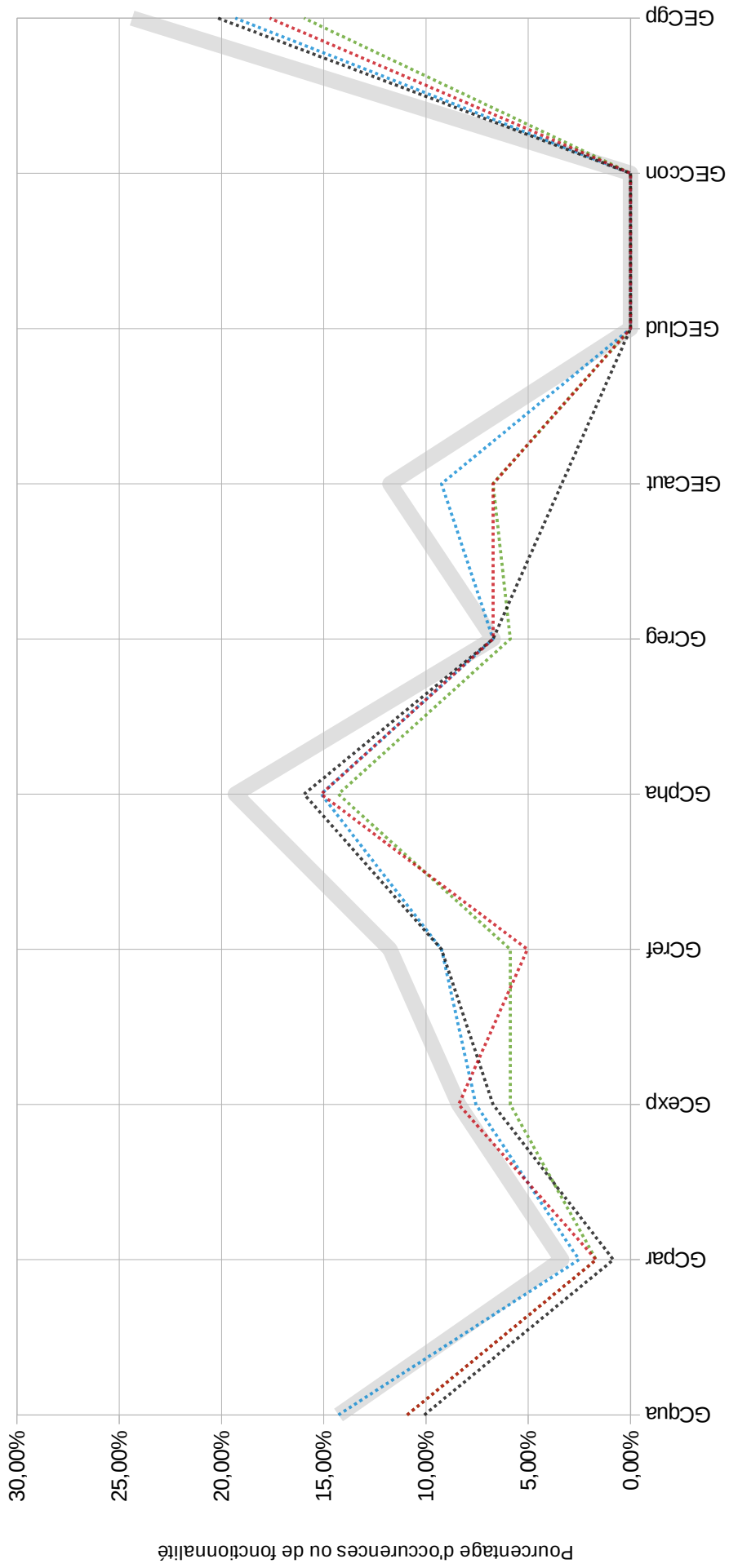
Domaine	Catégorie d'acte de langage verbal	Sous-catégorie de l'acte de langage verbal	Cote	Nombre d'actes de l'acte dans le corpus	Pourcentage d'occurrence	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV de l'acte	Nombre d'occurrences selon V + PV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte	Nombre d'occurrences selon V + PV + NV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte	Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un TP orthophoniste	Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un TP orthophoniste	Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un TP orthophoniste		
Information	Assertion (ASS-)	Règle générale (ASSGen)	ASSGen	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	0		
		Évaluation (ASSeva)	ASSeva	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	1	1	1	
		État interne (ASSeta)	ASSeta	4	3,51%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	3	3	3	5	
		Attribution (ASSatt)	ASSatt	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	0	1	
		Explication (ASSexp)	ASSexp	3	2,63%	3	2,63%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	3	3	3	1	
		Description (ASSdes)	ASSdes	11	9,65%	5	4,39%	8	7,02%	6	5,26%	6	5,26%	10	9,65%	2	2	2
		Validation (ASSval)	ASSval	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	0
		Réplique accord (REPL+)	REPL+	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	3	3
		Réplique accord (REPL-)	REPL-	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	2	2
		Réplique mise en doute (REPL?)	REPL?	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	0
Information	Réplique (REPL-)	Réplique (REPL)	REPL	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	0	0	
		Réplique interprétation (REPLint)	REPLint	1	0,88%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Réplique reformulation (REPLref)	REPLref	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Question ouverte (QUEouv)	QUEouv	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	1	1
		Question fermée (QUEfer)	QUEfer	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	0	
		Demande de validation ouverte (QUEdvo)	QUEdvo	3	2,63%	2	1,75%	2	1,75%	3	2,63%	3	2,63%	3	2,63%	0	0	0
		Demande de validation fermée (QUEdmf)	QUEdmf	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Réponse ouverte (REPOouv)	REPOouv	1	0,88%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,88%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Réponse fermée (REPOfer)	REPOfer	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Non-réponse ou refus de répondre (REPOnr)	REPOnr	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
Information	Réponse (REPO-)	Continuation d'une DVO ou contestation d'une DVO (REPCont)	REPCont	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Intimation d'une DVO ou contestation d'une DVO (REPOint)	REPOint	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Acte de gestion pratique de clôture (AGPclo)	AGPclo	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Acte de gestion pratique de maintien (AGPma)	AGPma	4	3,51%	3	2,63%	3	2,63%	3	2,63%	3	2,63%	3	2,63%	6	1	
		Acte de gestion pratique de transition (AGPtra)	AGPtra	7	6,14%	3	2,63%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	3	2,63%	1	2	
		Régulateur (REG-)	REG	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	1	1
		Régulateur (REG+)	REG+	8	7,02%	5	4,39%	5	4,39%	7	6,14%	7	6,14%	7	6,14%	7	7	
		Régulateur (REG-)	REG-	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Régulateur (REG+)	REG+	10	8,77%	1	0,88%	6	5,26%	4	3,51%	6	5,26%	10	8,77%	10	10	10
		Régulateur (REG-)	REG-	11	9,65%	10	8,77%	9	7,89%	9	7,89%	11	9,65%	11	9,65%	4	4	4
Action	Directif (DIR-)	Conseil (DIRcon)	DIRcon	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Ordre (DIRord)	DIRord	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Proposition (DIRpro)	DIRpro	4	3,51%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	2	1,75%	3	2,63%	3	3	
		Sollicitation (DIRsol)	DIRsol	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Acte de gestion pratique (AGP-)	AGP	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	1	
		Acte de gestion pratique (AGP+)	AGP+	3	2,63%	3	2,63%	3	2,63%	3	2,63%	3	2,63%	3	2,63%	3	3	
		Offensifs ou attaques (EXPoff)	EXPoff	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Actes de réparation (EXPrep)	EXPrep	8	7,02%	5	4,39%	6	5,26%	7	6,14%	7	6,14%	7	6,14%	7	7	
		Actes de surprise (EXPsur)	EXPsur	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Actes auto-négatifs (EXPau-)	EXPau-	4	3,51%	4	3,51%	4	3,51%	4	3,51%	4	3,51%	4	3,51%	3	3	
Relation	Expressifs (EXP+)	Actes auto-positifs (EXPau+)	EXPau+	10	8,77%	4	3,51%	8	7,02%	8	7,02%	8	7,02%	9	8,77%	9	9	
		Actes hétéro-négatifs (EXPhé-)	EXPhé-	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	0,88%	1	1	
		Actes hétéro-positifs (EXPhé+)	EXPhé+	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	
		Ludique (LUD)	LUD	9	7,89%	8	7,02%	9	7,89%	8	7,02%	9	7,89%	8	7,02%	8	7,89%	8
		Totaux --		114	100,00%	71	62,28%	88	77,19%	81	71,05%	74	64,91%	98	84,91%	84	74,19%	84

Catégorie de l'acte		Cote	Nombre d'occurrences de l'acte dans le corpus	Pourcentage d'occurrences de l'acte dans le corpus	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + PV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + NV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + NV de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte	
Geste communicatif	Geste quasi-linguistique	GCqua	17	14,29%	13	10,92%	17	14,29%	12	10,08%	13	10,92%	
	Syllinguisitiques	Para-verbal	GCpar	4	3,36%	2	1,68%	3	2,52%	1	0,84%	2	1,68%
		Expressif	GCexp	10	8,40%	7	5,88%	9	7,56%	8	6,72%	10	8,40%
		Référentiel	GCref	14	11,76%	7	5,88%	11	9,24%	11	9,24%	6	5,04%
	Geste synchronisateur	Phatique	GCpha	23	19,33%	17	14,29%	18	15,13%	19	15,97%	18	15,13%
		Régulateur	GCreq	8	6,72%	7	5,88%	8	6,72%	8	6,72%	8	6,72%
		Auto-centré	GECaut	14	11,76%	8	6,72%	11	9,24%	4	3,36%	8	6,72%
		Ludique	GEClud	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Geste extra-communicatif	De confort	GECon	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
		Gestion pratique	GEcgp	29	24,37%	19	15,97%	23	19,33%	24	20,17%	21	17,65%
Totaux --			119	100,00%	80	67,23%	100	84,03%	87	73,11%	86	72,27%	

Profil selon les actes verbaux

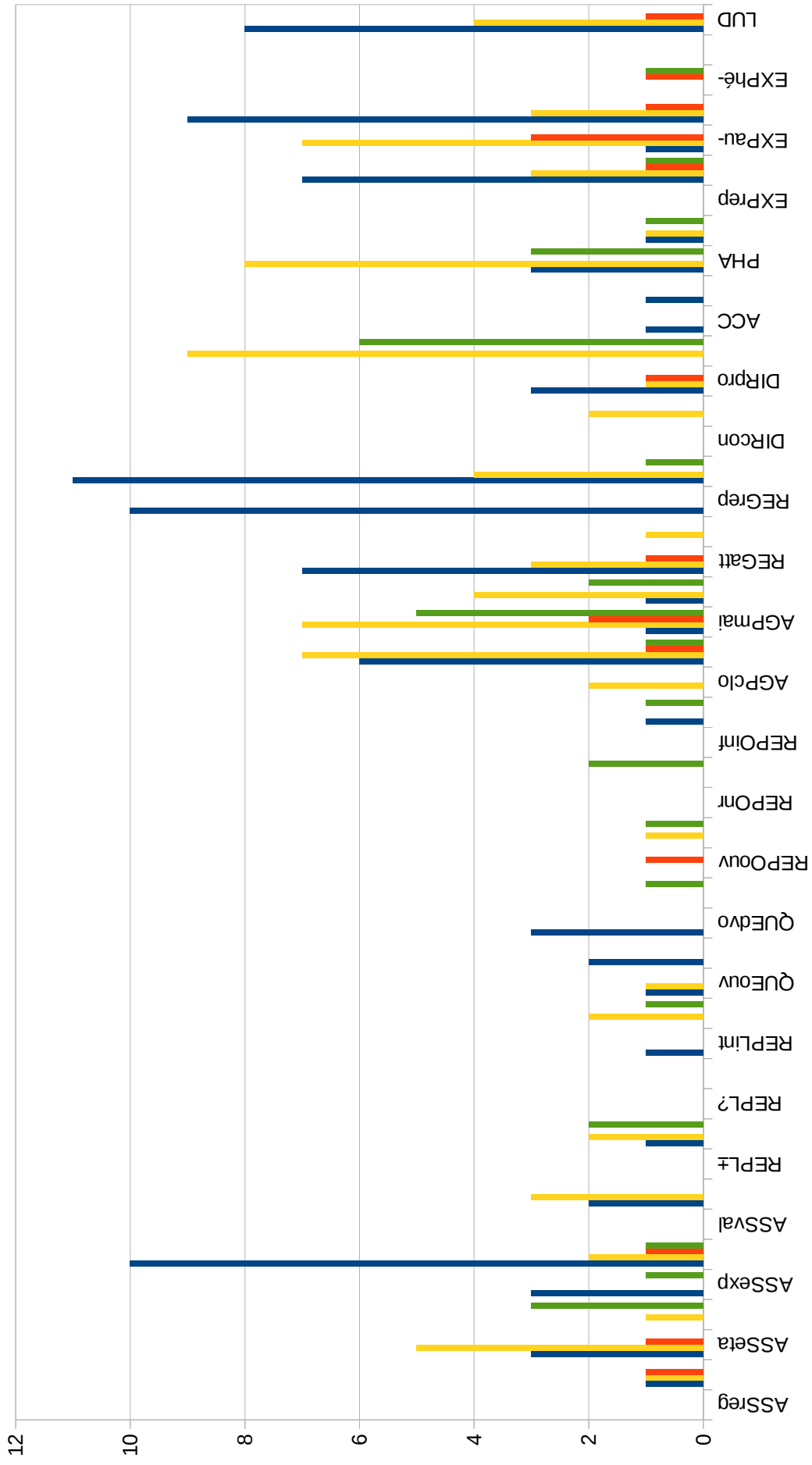


Profil selon les actes non-verbaux



Cote de l'acte de langage non-verbal

- Pourcentage d'occurrences de l'acte dans le corpus
- Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV de l'acte
- Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + NV de l'acte
- Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + NV de l'acte



■ Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un TP ■ Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un NTP (rouge) ■ Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un NTP (jaune) ■ Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un NTP (vert)

Ligne	Prise de parole	Énoncé	Sémantique		Pragmatique	Données extra-linguistiques				
			Propos	Discours		Illocutoire	Signe corpo-visuels communicatifs	Codage	Signe corpo-visuels non-communicatifs	Codage
1	TP	O: tu prends une carte et tu <u>dis</u> — (.)	« prendre » « carte » « dire » « chose » « difficile » « toi » « cela » « ne pas »	Impératif Tu Affirmatif Négatif	DIRord	O: pioche une carte et la retourne face visible devant P-A; idem avec le dé	GCref			
2	NTP	il faut que tu dises six choses qui sont difficiles pour toi (.) ce qui n'est pas <u>forcément</u> —	« mmh »	Acquiescement	AGPcon	P-A :Mouvement de recul du buste, main gauche sur la bouche en signe de réflexion, regard inquiet à O . P.A : regarde O dans les yeux	GCqua GCreg	P-A : prend la carte de la main gauche et la fixe P-A : se gratte le nez après son	GECgp	
							X	X	P-A: baisse les	GECcon

3	TP	O : évident évident	« évident »	Négatif	ASSeva	X	X	yeux, main devant la bouche, se recule	O : lâche le dé, main gauche dans les cheveux			
4	TP	P-A : (3s)	X	X	X	Absence de regard régulateur	GCreg	P-A : tiens la carte des deux mains et l'examine, P-A : légères et rapides syncinésies	GEClud GECaut			
5	NTP	O : alors :	« alors »	Adverbe	DIRsol	X	X	O : avant-bras droit posé sur la table, devant elle, main gauche au niveau du cou	GECcon			
6	TP	P-A : /j'sais pas pourquoi alors heu en premier ce qui me vient (.) c'est na-Ager le dos heu craw-craw-crawlé	« je » « ne pas » « savoir » « pourquoi » « alors » « en premier » « ce » « qui » « venir » « être » « nager » « dos crawlé »	Négatif Affirmatif	ASSeta* REGatt ASSeta	Absence de regard P-A : fixe O dans les yeux, sourit de gêne après son bégayage	GCreg GCpha GCexp	P-A : a toujours les yeux fixés sur la carte qu'il tient des deux mains P-A : Se frotte le nez au moment de l'accroc	GEClud GECaut			
7	NTP	O : bah c'est vachement	« bah » « cela »	Affirmatif Présent	REPL+	X	X	P-A : laisse tomber sa main le	GECcon			

		important↑	« être » « vachement » « important »								long de son corps.	
8	TP	P-A: j'sais pas pourquoi c'est—	« je » « ne pas » « savoir » « pourquoi »	Négatif Présent	ASSeta*	P-A: rit en fixant sa carte Manque un regard régulateur	GCexp GCreg	P-A: Retourne la carte qu'il tient de la main gauche pour en voir le dos	GCreg			GEClud
9	NTP	O: mmh	« mmh »	Interjection	DIRsol	X	X	X	X			X
10	TP	P-A: heu (3s)	« heu »	Interjection	REGatt	P-A: Coup de glotte au moment de reprendre la parole, cligne des yeux, moue dubitative, regard fixe (réflexion?)	GCqua GCpha	X	X			X
11	NTP	O: des fois on arrive pas à dire les six choses hein donc heu/	« des fois » « on » « ne pas » « arriver » « dire » « six » « choses » « hein » « donc » « heu »	Négatif Présent	ASSatt PHA AGPcon REGaut	P-A: regarde O dans les yeux	GCreg	P: tapote la carte contre la table et fait circuler ses doigts dessus	GCreg			GEClud
12	TP	P-A: moueuh	« oui »	Affirmatif	REPL+	P-A: sourire à O	GCreg	X	X			X
13	NTP	O: du coup heu (.) tu gagnes pas la carte (.) comme c'est celui qui a le plus de cartes qui a gagné: (.)	« du coup » « tu » « ne pas » « gagner » « la » « carte » « comme »	Affirmatif Présent	AGPcon REGaut ASSdes ASSreg ASSreg	P-A: déglutition marquée (signe de déception?); regarde O dans les yeux	GCqua	P-A: manipule la carte qu'il tient	GCqua			GEClud

14	TP	des fois on <u>peut</u> P-A: // ah si (.) ah: c'est très difficile pour moi de man-anger des crudités (.)	« cela » « être » « celui » « qui » « avoir » « le plus » « cartes » « qui » « gagner » « des fois » « on » « pouvoir »	Exclamatif Affirmatif	REPL- REGaut ASSeta	P-A: pas de regard régulateur inter-tour P-A : fixe O dans les yeux (inter-tour)	GCreg* GCpha	P-A : regarde la carte qu'il tient P-A : manipule la carte, touche son ventre avec sa main droite, tape la carte à la fin de sa PP	GEClud GECgp
15	NTP	O: d'accord	«être d'accord»	Adverbe	REGrec	X	X	P-A : regarde la carte qu'il tient	GEClud
16	TP	P-A: heu j 'suis <i>beaucoup malade</i> ↓(.) heu parce que je trouve pas ça bon (.) ça-a- a me dégoûte	« heu » « je » « avoir du mal » « beaucoup » « parce que » « je » « trouver	Affirmatif Négatif	REGaut ASSexp REGaut ASSexp EXPhé-	P-A : regarde O dans les yeux	GCpha	P-A : regarde la carte qu'il tient	GEClud

17	NTP	O: ah <u>bon</u> t'aimes pas les crudités†	ça » « pas bon » « cela » « déguster »	Interjection Interrogatif	QUEfer	P-A : regarde O dans les yeux	GGreg	P-A : manipule la carte	GEClud
18	TP	P-A: // non non†	« non »	Négatif	REPOfer	P-A : Fait non de la tête	GCexp	P-A : manipule la carte	GEClud
19	NTP	O: ah:	« ah »	Interjection	EXPSur	P-A : regarde O dans les yeux	GGreg	X	X
20	TP	P-A: la <u>texture</u> /	« texture »	Phrase nominale	ASSexp	X	X	X	X
21	NTP	O: //on s'entendrait pas bien alors /	« on » « ne pas » « s'entendre » « bien » « alors »	Négatif	ASSatt	X	X	X	X
22	TP	P-A: //la: <u>tomate</u> les salades mmh /	« tomate » « salades »	Phrase nominale	ASSexp EXPhé-	P-A : sourit à O	GCexp	P-A : pose la paume de sa main droite sur sa bouche et son nez	GEcaut
23	NTP	O: j'adore ça moi bon:: mais	« je » « adorer » « ça » « moi » « bon » « mais »	Affirmatif	EXPhé+	P-A: Manque un regard de transition	GCreg*	P-A : retire sa main en se frottant le visage	GEcaut

24	TP	P-A: voilà heu (.) je sais pas↓ (.)	« voilà » « heu » « je » « ne pas » « savoir » « heu » « cela » « être » « répondre à » « quelqu'un » « lorsque » « il » « agresser » « bah » « répondre » « lui »	Négatif Affirmatif	REGrec REGaut ASSeta*	REGatt	P-A : Regarde O dans les yeux	GCpha	P-A : Mets son pied droit sur sa cuisse gauche et pose sa main droite sur sa cheville	GECcon
		heu (3s)				ASSeta	P-A : Perte du contact visuel Geste d'agression	GCqua	P-A : se frotte plusieurs fois le visage sur son bégayages (répondre) et à la fin des mots (agresse)	GECaut
		c'est ré-é-pondre à-à-à-à que-el-qu'un lo-o-rsqu'il m'a-agresse			REPLref		P-A: recherche l'acquièscement de O	GCpha	P-A : repose son bras droit le long du corps	GECcon
25	NTP	O : ça c'est très important↑ répondre à quelqu'un lorsqu'il t'agresse://	« cela » « être » « très » « important » « répondre » « à » « quelqu'un » « qui » « t'agresser »	Affirmatif	ASSval REPLref		X	X	P-A : touche son genou avec sa main droite P-A : regarde la carte	GECcon
26	TP	P-A : //ça je le fais pa-as sou:vent ça	« cela » « je » « ne pas » « faire »	Négatif Affirmatif	ASSeta		P-A : signe « non » rapide de la tête	GCpha	P-A : se frotte le visage	GECaut

	heu	« souvent »		REGatt					P-A : manipule la carte P-A : pose sa main droite sur sa cuisse P-A : touche son visage de la main droite puis passe sa main dans ses cheveux et se gratte la tête	GECcon GECaut
27	NTP O : c'est ta matière préférée ça pourtant	« cela » « être » « matière » « préférée » « pourtant »	Négatif	QUEfer	X	P-A : absence de regard de transition	GGreg*	X	P-A : laisse tomber son bras le long du corps	GECcon
28	TP P-A : ouais	« oui »	Affirmatif	REPOfer		P-A : yeux rivés sur la carte	GCpha*	X		X
29	NTP O : ça fait quatre	« cela » « faire » « quatre »	Affirmatif	AGPcon		P-A : bref regard dans les yeux avec O	GGreg	X		X
30	TP P-A : plus que deux (..) heu (5s) Difficile pour moi de—	« plus que » « deux » « heu » « difficile » « pour » « moi »	Affirmatif	AGPcon REGatt ASSeta		P-A : fait la moue en regardant ailleurs, vers les fournitures du bureau P-A : hoche la tête, incline le buste en avant en signe d'ignorance	GExp GCqua		P-A : se frotte la cuisse droite P-A : pose la carte face cachée	GECcon
31	NTP O : T'as trouvé quatre beaux trucs hein c'est bien	« tu » « avoir » « trouvé »	Affirmatif	ASSeva PHA EXPhé+		P-A : regarde O	GGreg		P-A : manipule la carte	GECrud

32	TP	P-A : mmh (5s) peut-être que je trouverais plus tard	« quatre » « beau » « truc » « hein »	« mmh » « peut-être » « que » « je » « trouver » « plus tard »	Conditionnel	REGatt ASSeta	P-A : rit et amène sa main droite à son visage.	GCexp	P-A : Pose sa tête dans sa paume droite et son coude droit sur son genou droit	GECon
33	NTP	O : non mais essaie de mentir trouve des mensonges	« non » « mais » « essayer » « mentir » « trouver » « mensonges »	Impératif	DIRpro	P-A : fixe la carte	GCreg*	GCexp	X P-A : Se frotte le menton	X GECaut
34	TP	P-A : (..) de manger du ketchup	« manger » « ketchup »	Phrase nominale	ASSeta	P-A : lâche son menton, sourit à O	GCpha	GCpha	X	X
35	NTP	O : ça fait cinq	« cela » « faire » « cinq »	Affirmatif	AGPcon	P-A : regarde O dans les yeux, rit	GCpha	GCpha		
36	TP	P-A : mmh (rire) non ça c'est plutôt les choses que j'ai-ai me pas	« non » « cela » « être » « plutôt » « les » « choses »	Affirmatif Négatif	REGrec REPL-	P-A: petit ricanement	GCexp	GCexp	P-A : recule son buste contre le dos de la chaise (basculement sur l'accroc)	GECon

37	NTP	O : bah si parce que si tu aimes pas ça veut dire que	« que » « je » « aimer » « pas » « bah » « si » « parce que » « tu » « aimer » « pas » « cela » « veut » « dire » « que »	Conditionnel		(regarde le téléphone qui sonne)		O : décroche le téléphone qui sonne	
----	-----	--	---	--------------	--	----------------------------------	--	---	--

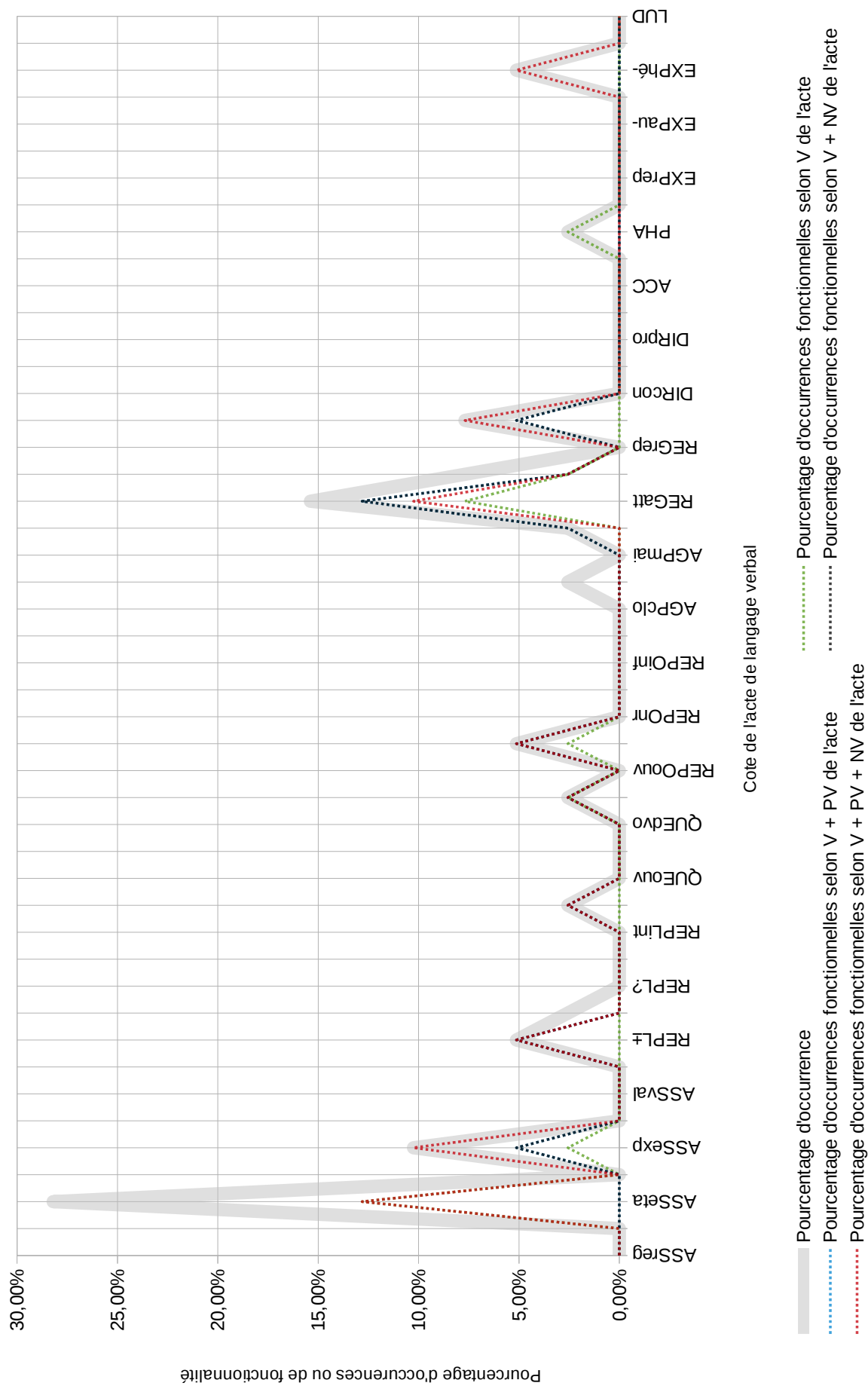
**Sous-catégorie
de l'acte de
langage verbal
de
l'orthophoniste**

N°	Tour de parole	Cote
1	TP	DIRord
1	TP	AGPcon
3	TP	ASSeva
5	NTP	AGPmai
7	NTP	REPL+
9	NTP	DIRsol
11	NTP	ASSatt
11	NTP	PHA
11	NTP	AGPcon
11	NTP	REGaut
13	NTP	AGPcon
13	NTP	REGaut
13	NTP	ASSdes
13	NTP	ASSreg
13	NTP	ASSeta
15	NTP	REGrec
17	NTP	QUEfer
19	NTP	EXPsur
21	NTP	ASSatt
23	NTP	EXPhé+
25	NTP	ASSval
25	NTP	REPLref
27	NTP	QUEfer
29	NTP	AGPcon
31	NTP	ASSeva
31	NTP	PHA
31	NTP	EXPhé+
33	NTP	DIRpro
33	NTP	DIRcon
35	NTP	AGPcon

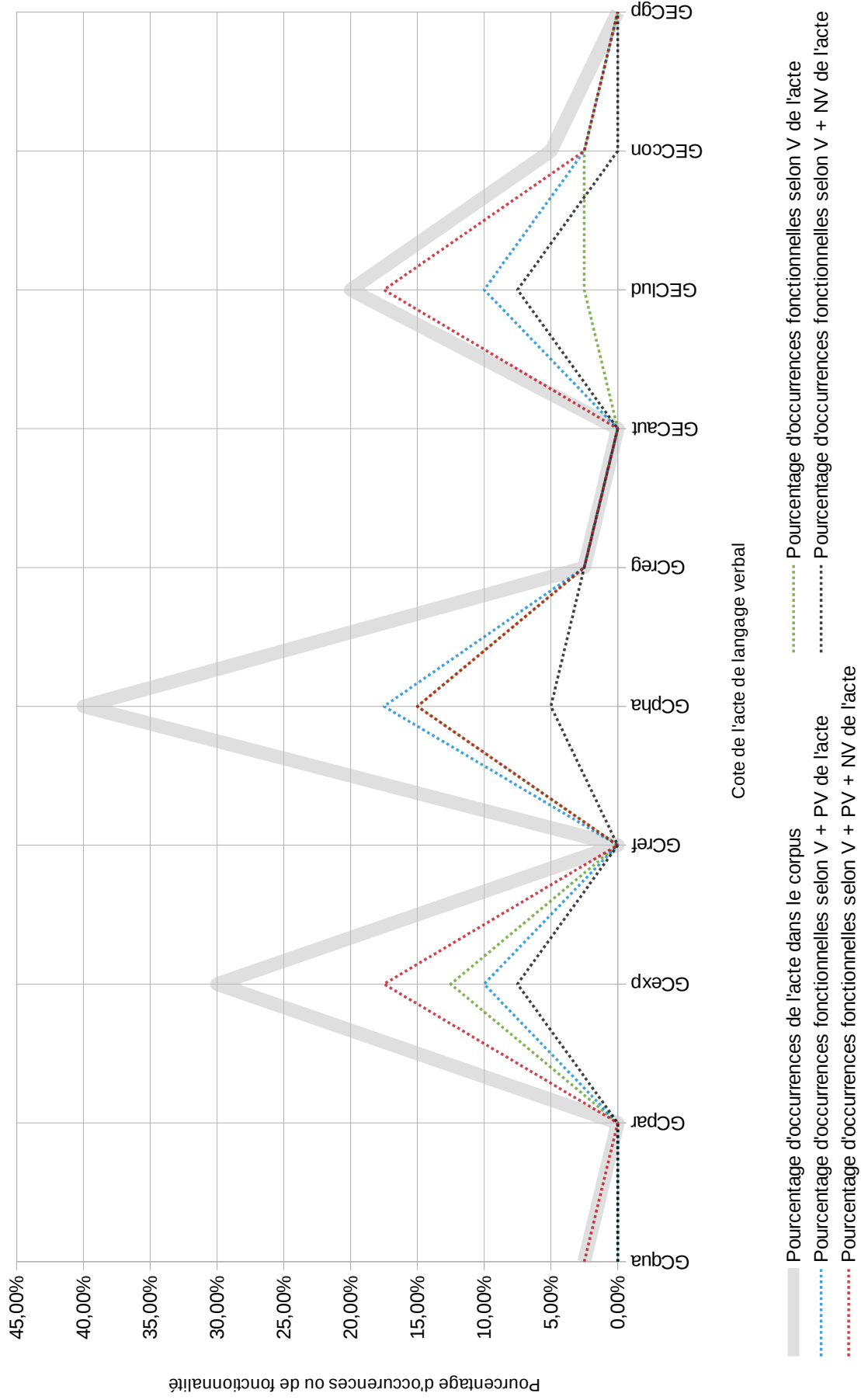
Domaine	Catégorie d'acte de langage verbal	Sous-catégorie de l'acte de langage verbal	Cote	Nombre d'occurrences de l'acte dans le corpus	Pourcentage d'occurrence	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + NV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + NV de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte	Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un NTP	Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un TP pour l'orthophoniste
Information	Assertion (ASS-)	Règle générale (ASSreg)	ASSreg	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	1
Information	Assertion (ASS+)	Evaluation (ASSeva)	ASSeva	5	28,57%	5	100,00%	5	100,00%	5	100,00%	0	1
Information	Assertion (ASS-)	Attribution (ASSat)	ASSat	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Assertion (ASS+)	Explication (ASSexo)	ASSexo	4	10,26%	2	5,13%	2	5,13%	4	10,26%	4	0
Information	Assertion (ASS-)	Description (ASSdes)	ASSdes	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Assertion (ASS+)	Validation (ASSval)	ASSval	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Réplique (REPL-)	Réplique accord (REPLa)	REPLa	2	5,13%	2	5,13%	2	5,13%	2	5,13%	0	0
Information	Réplique (REPL+)	Réplique évasive (REPLé)	REPLé	1	2,56%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0
Information	Réplique (REPL-)	Réplique désaccord (REPLd)	REPLd	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Réplique (REPL+)	Réplique mise en doute (REPLm)	REPLm	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Réplique (REPL-)	Réplique factuelle (REPLf)	REPLf	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Réplique (REPL+)	Réplique interprétation (REPLint)	REPLint	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Réplique (REPL-)	Réplique reformulation (REPLref)	REPLref	1	2,56%	1	2,56%	1	2,56%	1	2,56%	1	1
Information	Question (QUE-)	Question ouverte (QUEouv)	QUEouv	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Question (QUE+)	Question fermée (QUEfer)	QUEfer	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Question (QUE-)	Demande de validation fermée (QUEvfm)	QUEvfm	1	2,56%	1	2,56%	1	2,56%	1	2,56%	1	0
Information	Question (QUE+)	Demande de validation ouverte (QUEvmo)	QUEvmo	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Réponse (REPO-)	Réponse ouverte (REPOouv)	REPOouv	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Réponse (REPO+)	Réponse fermée (REPOfer)	REPOfer	2	5,13%	2	5,13%	2	5,13%	2	5,13%	2	0
Information	Réponse (REPO-)	Réponse ou refus de répondre (REPOru)	REPOru	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Réponse (REPO+)	Validation du positif (REPOvp) (DVO (REPOvo))	REPOvo	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Information	Réponse (REPO-)	Validation du négatif (REPOvn) (DVF (REPOvo))	REPOvo	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Action	Acte de gestion pratique (AGP-)	Acte de gestion pratique (ouverture) (AGPouv)	AGPouv	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Action	Acte de gestion pratique (AGP+)	Acte de gestion pratique de clôture (AGPclô)	AGPclô	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Action	Acte de gestion pratique (AGP-)	Acte de gestion pratique de consigne (AGPcon)	AGPcon	1	2,56%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	1
Action	Acte de gestion pratique (AGP+)	Acte de gestion pratique de maintien (AGPma)	AGPma	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Action	Acte de gestion pratique (AGP-)	Acte de gestion pratique de transition (AGPtra)	AGPtra	1	2,56%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0
Action	Régulateur (REG-)	Régulateur (REGat)	REGat	5	15,38%	3	7,69%	5	12,82%	5	12,82%	6	0
Action	Régulateur (REG+)	Régulation réception (REGrec)	REGrec	3	7,69%	0	0,00%	1	2,56%	1	2,56%	2	1
Action	Régulateur (REG-)	Régulation reprise (REGrep)	REGrep	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Action	Régulateur (REG+)	Auto-régulation (REGaut)	REGaut	3	7,69%	2	5,13%	2	5,13%	3	7,69%	3	2
Action	Directif (DIR-)	Conseil (DIRcon)	DIRcon	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Action	Directif (DIR+)	Ordre (DIRord)	DIRord	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	1
Action	Directif (DIR-)	Proposition (DIRpro)	DIRpro	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Action	Acceptation (ACC)	Sollicitation (DIRsol)	DIRsol	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	1
Action	Retus (REF)	Acceptation (ACC)	ACC	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Relation	Phatiques (PH)	Retus (REF)	REF	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Relation	Expressifs (EXP-)	Phatiques (PH)	PHA	1	2,56%	1	2,56%	1	2,56%	1	2,56%	1	0
Relation	Expressifs (EXP+)	Offensifs ou attaques (EXPoff)	EXPoff	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Relation	Expressifs (EXP-)	Actes de réparation (EXPrep)	EXPrep	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Relation	Expressifs (EXP+)	Actes de surprise (EXPsur)	EXPsur	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Relation	Expressifs (EXP-)	Actes auto-négatifs (EXPaut-)	EXPaut-	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Relation	Expressifs (EXP+)	Actes auto-positifs (EXPaut+)	EXPaut+	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Relation	Expressifs (EXP-)	Actes rétro-négatifs (EXPret-)	EXPret-	2	5,13%	0	0,00%	0	0,00%	2	5,13%	2	0
Relation	Expressifs (EXP+)	Actes rétro-positifs (EXPret+)	EXPret+	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
Relation	Ludique (LUD)	Ludique (LUD)	LUD	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0
		Totaux	--	39	100,00%	13	33,33%	17	43,59%	25	64,10%	38	27

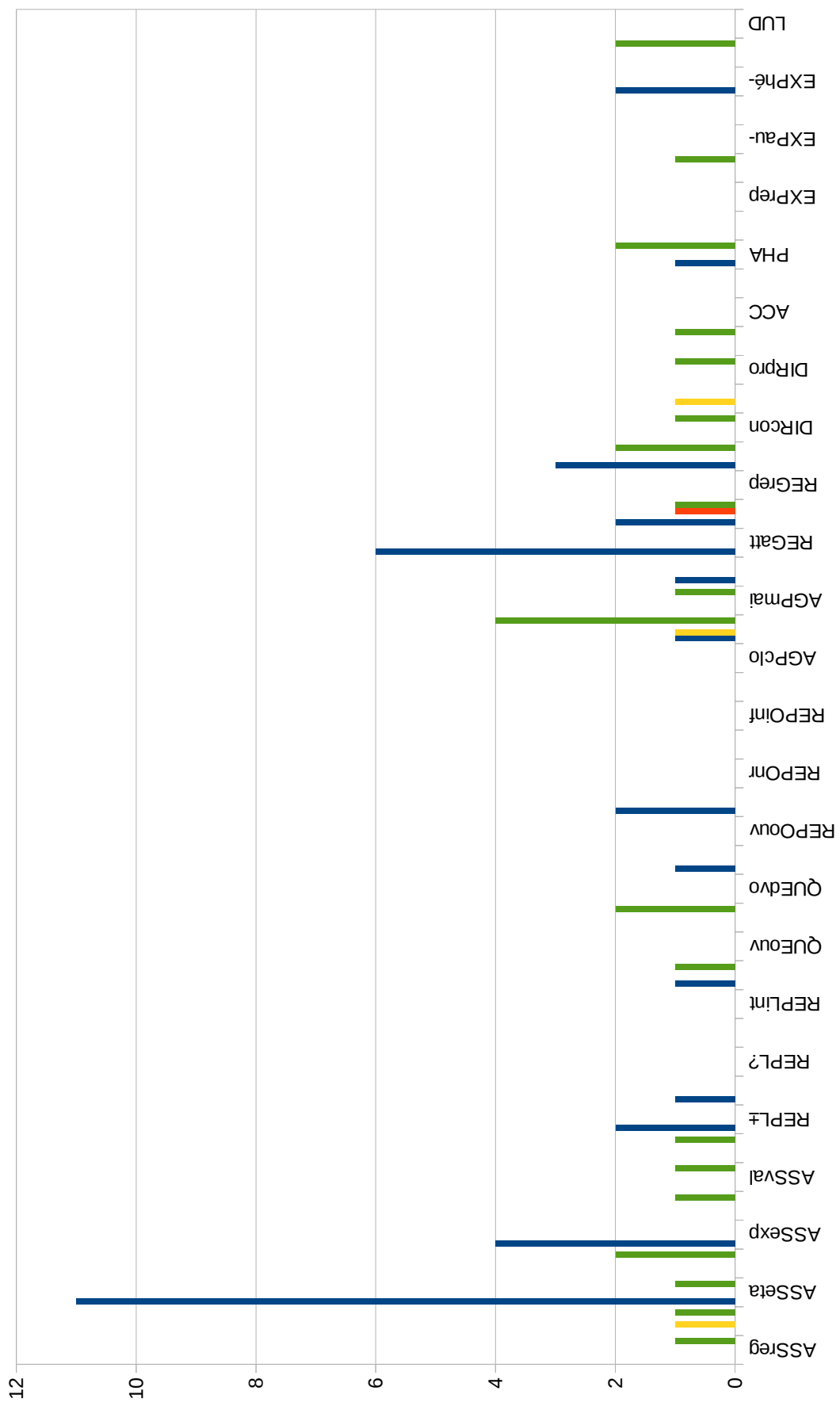
Catégorie de l'acte		Cote	Nombre d'occurrences de l'acte dans le corpus	Pourcentage d'occurrences de l'acte dans le corpus	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + PV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + NV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + NV de l'acte	Nombre d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte	Pourcentage d'occurrences fonctionnelles selon V + PV + NV de l'acte
Geste communicatif	Geste quasi-linguistique	GCqua	1	2.50%	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%	1	2.50%
		GCpar	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
		GCexp	12	30.00%	5	12.50%	4	10.00%	3	7.50%	7	17.50%
	Syllinguistiques	GCref	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
		GCpha	16	40.00%	6	15.00%	7	17.50%	2	5.00%	6	15.00%
		GCreg	1	2.50%	1	2.50%	1	2.50%	1	2.50%	1	2.50%
	Geste synchronisateur	GCaut	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
		GCclud	8	20.00%	1	2.50%	4	10.00%	3	7.50%	7	17.50%
		GCcon	2	5.00%	1	2.50%	1	2.50%	1	2.50%	1	2.50%
		GCcgp	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
Geste extra-communicatif	De confort											
	Gestion pratique											
		Totaux --	40	100.00%	14	35.00%	17	42.50%	9	22.50%	23	57.50%

Profil selon les actes verbaux



Profil selon les actes non-verbaux





■ Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un TP ■ Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un NTP pour l'orthophoniste
 ■ Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un NTP ■ Nombre d'occurrences de l'acte au cours d'un TP pour l'orthophoniste

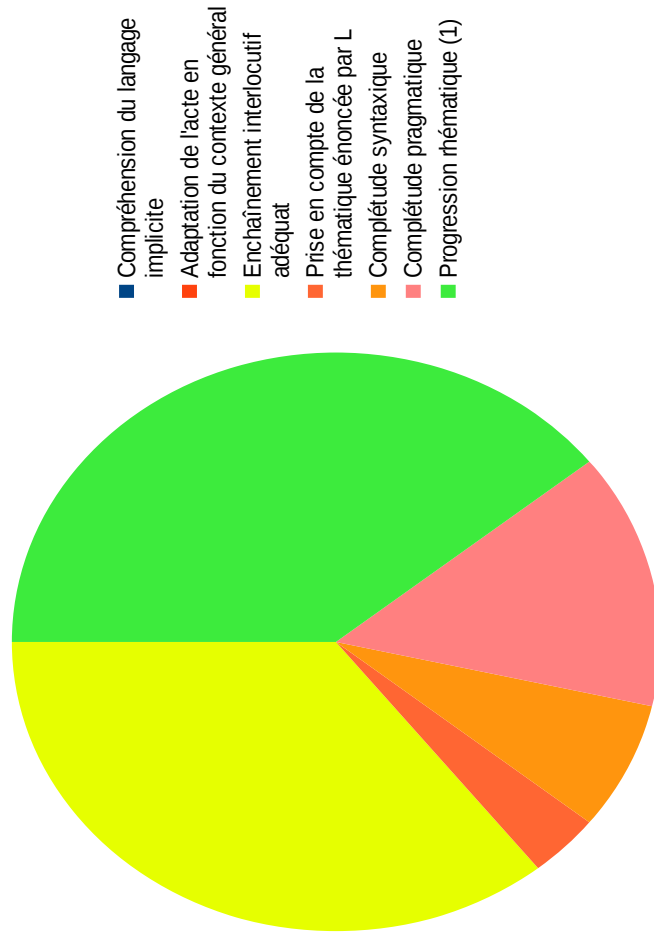
Domaine V et/ou NV

28 DF relevées sur 43 actes de langage (environ 65%)

1er macro-critère	Compréhension du langage implicite
2ème macro-critère	Adaptation de l'acte en fonction du contexte général
3ème macro-critère	Enchaînement interlocutif adéquat
4ème macro-critère	Prise en compte de la thématique énoncée par L
5ème macro-critère	Complétude syntaxique
6ème macro-critère	Complétude pragmatique
7ème macro-critère	Progression rhématique (1)



Analyse catégorielle des troubles pragmatiques objectivés dans le domaine V et/ou NV



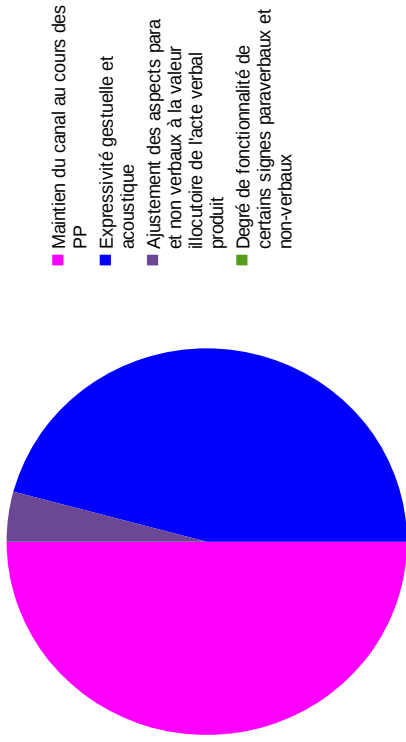
Domaine V+PV : V+NV

- 1er macro-critère : Maintien du canal au cours des PP
- 2ème macro-critère : Expressivité gestuelle et acoustique
- 3ème macro-critère : Ajustement des aspects para et non verbaux à la valeur illocutoire de l'acte verbal produit
- 4ème macro-critère : Degré de fonctionnalité de certains signes paraverbaux et non-verbaux

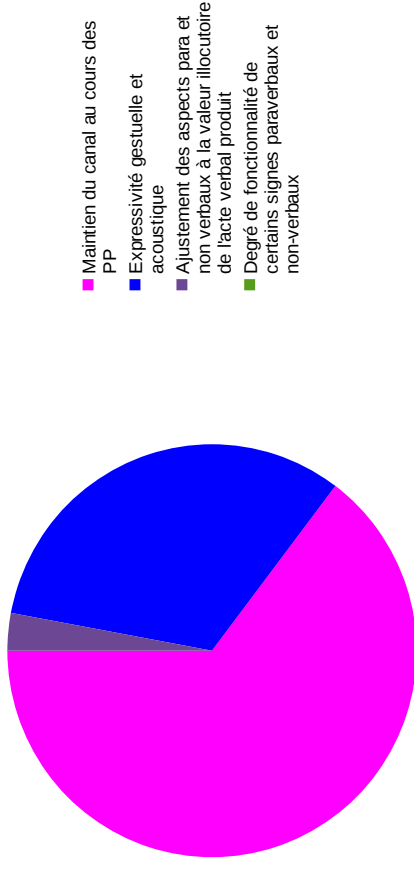
24 DF en V+PV sur 43 actes de langage (environ 55%) ; 34 DF en V+NV sur 43 actes de langage (79%)



Analyse catégorielle des troubles pragmatiques objectivés dans le domaine V+PV



Analyse catégorielle des troubles pragmatiques objectivés dans le domaine V+NV



Domaine V+PV+NV

16 DF sur 43 actes de langage (37%)

- 1er macro-critère Effet perlocutoire
- 2ème macro-critère Progression rhématique (2)
- 3ème macro-critère Régie de l'échange

2
2
12

Analyse catégorielle des troubles pragmatiques objectivés dans le domaine V+PV+NV



Rajalu Caroline
16 rue François Evellin
44000 Nantes

06 83 19 92 19
amelusina@live.fr

Madame, Monsieur,

Actuellement en quatrième année d'orthophonie, je réalise un mémoire de fin d'études afin de valider mon diplôme universitaire.

J'effectue dans ce cadre une étude linguistique de la communication verbale et non-verbale des enfants qui bégaiement ou qui sont à risque de bégayer. Conformément à l'article 9 du code civil qui stipule que « toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif », j'ai besoin à ce titre de votre autorisation pour pouvoir filmer votre enfant pendant une dizaine de minutes lors d'une séance d'orthophonie.

Cela m'aiderait à étayer mon sujet et à faire avancer la recherche consacrée à ce trouble qui interroge les professionnels de la santé sur de nombreux points. Le développement des connaissances sur le bégaiement contribue en effet à une meilleure compréhension de ses mécanismes et de ses manifestations.

Vous avez par ailleurs mon assurance que ces vidéos resteront anonymes et ne seront divulguées en aucun cas. Par ailleurs, elles seront détruites à l'issue de mes travaux écrits ou vous seront transmises à votre demande.

Enfin si vous avez des questions ou des interrogations à ce sujet, ou si vous désirez tout simplement avoir un échange avec moi, vous pouvez me contacter directement aux coordonnées ci-jointes.

Je vous remercie de la précieuse aide que vous pourriez m'apporter.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Caroline Rajalu

Je soussigné(e), Madame,
Monsieur.....

autorise mon enfant à être filmé le temps d'une séance par Caroline Rajalu,

stagiaire de 4^{ème} année de Madame Duprès- Renoux, orthophoniste.

Signature

Résumé

La représentation actuelle du bégaiement en tant que pathologie de la communication fait l'objet d'un large consensus auprès des orthophonistes nouvellement formés et d'une majorité de patients adultes. Ces derniers témoignent du processus par lequel la perte de plaisir à interagir verbalement se traduit par la survenue d'attitudes communicatives inadaptées et l'instauration de manifestations à la fois visibles et cachées qui vont participer à l'enracinement du trouble. Cependant, lorsqu'il s'agit d'enfants, le diagnostic se complexifie à la mesure de la complexité des tableaux cliniques représentés et de la nature variable, évolutive et multiforme des bégaiements. Afin de questionner la réalité clinique d'une symptomatologie dite bègue, nous inscrivons l'ensemble de notre recherche dans une approche toute pragmatique, qui se trouve à la jonction d'une vision toute symptomatique et d'une autre, d'ordre psychothérapeutique. Concrètement, notre mémoire consiste en l'élaboration d'une grille d'analyse clinique conçue dans le but d'objectiver, les éventuelles altérations qui tendent à affecter sur les plans quantitatif et qualitatif les habiletés communicatives de ces patients, et ce, dans les deux pôles d'interactant. Cette étude comporte donc trois volets qui s'ouvrent de façon complémentaire et correspondent à la façon dont ce travail a été élaboré. L'un consiste en une recherche à dominante linguistique et le recours à certains outils pré-existants élaborés par des chercheurs dans le domaine pragmatique. L'autre propose l'adaptation et l'application d'une grille d'analyse à vocation thérapeutique. Enfin, le dernier ouvre de nouvelles pistes de réflexion au vu des questionnements cliniques et éthiques que soulève cette approche pragmatique des bégaiements.

Mots-clefs : bégaiement, pragmatique, actes de langage, trouble de la communication, habiletés communicatives, grille clinique, enfant.

Abstract

The current representation of the stammering as a pathology of the communication is the object of a broad consensus near the lately trained speech therapists and of a majority of adult patients. The latter testify to the process by which the loss of pleasure to interact verbally results in occurred of unsuited communicative attitudes and the introduction of at the same time visible and hidden demonstrations which will take part in the rooting of the disorder. However when it acts children, the diagnosis becomes more and more complex worthy of the complexity of the clinical pictures represente and variable, evolutionary and multiform nature of the stammerings. In order to question the clinicalreality of a symptomatology known as stammerer, we register the whole of our research in a very pragmatic approach, which is with the junction of a very symptomatic vision and of another, of a psychotherapeutic nature. Concretely, our memory consists of making of a clinical grid of analysis conceived in the goal to objectify, possible deteriorations which tend to affect on the plans quantitative and qualitative the communicative skills of these patients, and this, in the two poles of interactant. This study thus comprises three shutters which open in a complementary way and correspond to the way in which this work was elaborate. One consists of a research with dominant linguistics and the recourse to certain preexistent tools sophisticated by researchers into pragmatic. The other proposes the adaptation and the application of a grid of analysis to therapeutic vocation. Lastly, the last opens new lines of thinking within sight of the clinical questionings and ethics which this pragmatic approach of the stammerings raises.

Keywords: stammering, pragmatic, acts of language, disturb communication, communicative skills, clinical grid, child.